

**SORBONNE PARIS CITE**  
**UNIVERSITE PARIS DESCARTES**  
**Faculté des Sciences Humaines et Sociales – Sorbonne**  
**Ecole Doctorale 180 « Sciences humaines et sociales :  
cultures, individus, sociétés »**

**Les stratégies et initiatives des femmes  
dans le secteur de la microfinance.  
Le cas du Sénégal**

**THESE**

Pour l'obtention du grade de  
**DOCTEUR EN SOCIOLOGIE**

Présentée et soutenue par  
**Aminata SALL**

Sous la direction de  
**Denys CUCHE et Jean COPANS**

Soutenue le 23 Novembre 2012

**Jury :**

**Denys CUCHE**, Professeur, Université Paris Descartes, Directeur de thèse  
**Jean COPANS**, Professeur émérite, Université Paris Descartes  
**Cécile LEGUY**, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle, rapporteur  
**Jean-Michel SERVET**, Professeur, IHEID - Genève, rapporteur

## **DEDICACE**

**A LA MEMOIRE**

**DE MON DEFUNT PERE IBRAHIMA SALL**

## **REMERCIEMENTS**

Cette thèse n'aurait jamais abouti aux présents résultats sans le précieux encadrement de mes professeurs. Je pense à mon directeur de thèse Denys Cuche qui m'a poussé à mener au bout ce travail et qui m'a accordé son entière confiance durant toutes ses années. A Jean Copans qui m'a accordé, dès notre première rencontre en 2004, une confiance que je n'avais pas, et m'a encouragé – à travers son esprit critique – à creuser davantage mes recherches. La tournure de cette thèse lui doit beaucoup. Mais en pensant à Jean Copans, je ne peux manquer de remercier Amady Aly Dieng de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui m'a conseillé de travailler avec Jean Copans. Leurs conseils, leurs encouragements, leur soutien, leurs observations, leur générosité intellectuelle m'ont été d'une grande utilité. Ils trouveront ici l'expression de ma gratitude profonde.

Je tiens à remercier Fayol Tall Dioum qui a facilité mon stage au sein de la Direction de la Microfinance, à l'ensemble du personnel de la Direction de la Microfinance.

A Beate Collet, ma profonde reconnaissance pour son soutien infaillible.

Mes remerciements vont par ailleurs à ma belle-sœur Ingrid Bichard-Sall pour avoir accepté de me lire et de faire la présentation finale de la thèse, je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance. Sans son soutien cette thèse aurait été beaucoup plus difficile pour moi.

Un grand merci à mes amis pour leur patience et leur soutien incomparable :

A Benoit Tine, Aboubacar Maiga pour les corrections minutieuses, elles ont été déterminantes tout au long de cette thèse.

A François Seck Fall pour les recommandations et les discussions sur la microfinance au Sénégal.

A mes compagnons de route avec qui j'ai partagé des moments de doutes, d'angoisse. Je pense à Elsa, Guéda, Issa, Pascal, je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance.

Je remercie également Jean Michel Servet et Cécile Leguy pour avoir lu la thèse et accepté d'être les membres du jury.

Je témoigne de ma profonde gratitude à l'ensemble des personnes que cela soit à Dakar ou à Kolda qui ont rendu cette thèse possible en acceptant de me consacrer du temps pour la réalisation de mes entretiens.

Ma reconnaissance va à ma mère Sokhna Gaye dont le soutien a été sans faille dans la prière et au niveau moral. A mes frères pour leurs encouragements. A mon époux Ismaila Camara, sans sa compréhension, son soutien et ses encouragements, cette thèse n'aurait sans doute abouti. Toute ma gratitude pour avoir été présent dans les moments difficiles. Cette thèse est également la sienne (Momar pourra enfin profiter de sa mère!).

# SOMMAIRE

<b>DEDICACE.....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
I. CADRE CONCEPTUEL ET ORIENTATION DE L'ETUDE .....	6
II. LE MICROREDIT : UN ELEMENT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE FEMININE? .....	8
III. HYPOTHESE DE TRAVAIL ET ARTICULATION DE LA THESE .....	9
IV. LES MECANISMES DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT : ENTRE FINANCE INFORMELLE, FINANCE CLASSIQUE ET PRATIQUES SOCIALES .....	10
V. LES ASPECTS IMPORTANTS DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT AU SENEGAL .....	12
VI. QUESTION DE RECHERCHE .....	13
VII. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	14
VIII. ARTICULATION ET STRUCTURE DE LA THESE .....	15
<b><u>CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN ET METHODE DE RECHERCHE .....</u></b>	<b>17</b>
I. CONTEXTE DE L'ENQUETE.....	18
II. LES ZONES D'ENQUETE : DE DAKAR A KOLDA .....	27
III. ITINERAIRE D'ENQUETE.....	38
IV. AMBIANCE DU TERRAIN .....	42
V. LES CONDITIONS DE DEROULEMENT DES ENTRETIENS .....	51
VI. LES VARIABLES EXPLICATIVES.....	58
VII. L'AUTO ANALYSE ET LA SUBJECTIVITE DU CHERCHEUR.....	60
<b><u>CHAPITRE II : LE GENRE DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT .....</u></b>	<b>73</b>
I. INSTRUMENTALISATION ET INSTITUTIONNALISATION DU GENRE .....	74
II. LA POLITIQUE DE L' <i>EMPOWERMENT</i> : UN IMPACT SOCIAL DIRECT ? .....	84
III. DU GENRE AUX RESEAUX FEMININS : DES INSTITUTIONS AU PLUS PRES DES COMMUNAUTES .....	87
IV. LE MICROREDIT : UNE CIBLE EXCLUSIVEMENT FEMININE ?.....	89
V. LE MICROREDIT A L'EPREUVE DE L'AUTONOMIE DES FEMMES SENEGALAISES .....	91
VI. LA SOLIDARITE FEMININE COMME UNE GARANTIE .....	108
VII. LE GROUPE ASSOCIATIF EN TANT QU'INSTRUMENT DE PRODUCTION DE CAPITAL....	111
VIII. LE CREDIT, UNE FINALITE D'INVESTISSEMENT .....	118
<b><u>CHAPITRE III : LE CHAMP SOCIETAL ET LE CHAMP DES INDIVIDUS.....</u></b>	<b>123</b>
I. ECHEC DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU SENEGAL.....	123
II. LA RESTRUCTURATION GENREE .....	128
III. MICROREDIT ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : ELEMENTS DE DISCOURS DES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES (BANQUE MONDIALE ET FMI) .....	132
IV. PAUVRETE SOCIO-ECONOMIQUE ET PROBLEMES FAMILIAUX DES FEMMES .....	137
V. LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES FEMMES .....	144
VI. L'ORGANISATION DES FEMMES AU SEIN DES MAISONNEES.....	146

<b>CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT A DAKAR ET A KOLDA .....</b>	<b>152</b>
I. HISTOIRE DE FORMATION DES ASSOCIATIONS : DES ORGANISATIONS PARFOIS AU PREMIER PLAN DE L'ACTIVITE DU MICROREDIT .....	154
II. LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET ASSOCIATIVES DES FEMMES .....	173
III. PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES QUELQUES PARTICIPANTES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT .....	181
IV. LES DIMENSIONS SOCIALES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT .....	189
<b>CHAPITRE V : SOCIOLOGIE ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS FEMININES A DAKAR ET A KOLDA .....</b>	<b>196</b>
I. LES RAPPORTS SOCIAUX DES PARTICIPANTS ET ORIGINES DE L'INITIATIVE .....	196
II. LES MOTIVATIONS ET OBJECTIFS D'ADHESION.....	201
III. LES ACTIVITES DES CELLULES LOCALES.....	205
IV. L'IDENTITE COLLECTIVE LIEE AU FAIT DE TRAVAILLER ENSEMBLE .....	208
V. UNE CATEGORIE SOCIALEMENT GENREE ? .....	211
VI. LES DISPOSITIFS DE DEVELOPPEMENT ET LA RELATION TRAVAIL-CAPITAL DANS LES ASSOCIATIONS .....	214
<b>CHAPITRE VI : LE PARCOURS D'ENTREPRENEURS ENTRE REUSSITE ET ECHEC : LE CONTINUUM DES FEMMES .....</b>	<b>218</b>
I. LA TRAJECTOIRE DE VIE DES COMMERÇANTES .....	219
II. LE MICROREDIT ET L'ASCENSION SOCIALE DES COMMERÇANTES .....	238
III. QUELQUES PROFILS DE FEMMES .....	239
IV. L'ENVERS DU MICROREDIT .....	256
<b>CHAPITRE VII : LE FINANCEMENT AU TEMPS DE « L'ALTERNANCE » D'ABDOULAYE WADE 2000-2012 .....</b>	<b>266</b>
I. LA PARITE SELON LE PRESIDENT ABDOULAYE WADE.....	268
II. LES PLANS DE FINANCEMENT : ENTRE CLIENTELISME ET VOLONTE D'AGIR.....	282
III. EMERGENCE DE NOUVEAUX GROUPEMENTS FEMININS « POLITIQUES ».....	293
IV. « L'ERE DU DEVELOPPEMENT » : LE MICROREDIT EST-IL UN REEL OUTIL DE DEVELOPPEMENT POUR LES PAYS PAUVRES OU UN ASCENSEUR POLITIQUE ? .....	300
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>309</b>
I. CONCLUSION PRINCIPALE .....	311
II. CONCLUSION ANALYTIQUE.....	314
III. LES LIMITES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT .....	317
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>321</b>
I. BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	321
II. METHODOLOGIE .....	334
III. OUVRAGES, ARTICLES ET THESEES SUR LE SENEGAL.....	337
IV. DOCUMENTS OFFICIELS .....	345
<b>ANNEXES .....</b>	<b>346</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>354</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>355</b>

## INTRODUCTION GENERALE

L'ouvrage pionnier d'Esther Boserup (1970) a ouvert la voie à une analyse du rôle économique et de la place des femmes dans le processus de développement. Les études sur le genre dans les années 1970 ont insisté sur l'importance de l'accès à une activité rémunératrice comme facteur d'émancipation et d'*empowerment*<sup>1</sup> économique des femmes. Au cours de ces dernières années, la reconnaissance de la contribution économique des femmes à la lutte contre la pauvreté justifie l'intérêt accordé à leur condition. Ainsi, la crise économique et l'échec des programmes d'ajustement structurel<sup>2</sup> (PAS) au début des années 1990 – dans les pays du Tiers-Monde<sup>3</sup> et particulièrement au Sénégal – sur les populations vulnérables et parmi elles, les femmes et leur a permis de manifester leur volonté de se prendre en charge à travers des associations économiques et sociales. Le développement de la microfinance<sup>4</sup> a permis à ces associations d'envisager la prise en charge du financement de petites activités génératrices de revenus par des mécanismes coopératifs et mutualistes.

---

<sup>1</sup> Le terme *empowerment* n'a pas une définition opérationnelle universelle. Le terme est traduit en français par plusieurs auteurs : «attribution de pouvoir» (J. Bissilat, 1992), «obtention de pouvoir» (I. Jacquet, 1995), «renforcer le pouvoir» ou encore «renforcement du pouvoir» d'action (UNUFEM, 2000). Selon E. Hofmann et K. Marius-Gnanou (2004), le concept est de plus en plus récupéré (la Banque Mondiale et les Institutions Onusiennes) à des fins qui laissent soupçonner qu'il s'agit d'une tentative d'instrumentalisation de la femme et du genre. Dans cette thèse, nous retiendrons la traduction faite par Isabelle Jacquet en 1995 de ce concept en «obtention de pouvoir». Je rappelle que dans le contexte sénégalais, le concept *empowerment* fait référence au renforcement de pouvoir des catégories de femmes considérées comme démunies et défavorisées.

<sup>2</sup> Un programme d'ajustement structurel est une politique mise en place par le FMI dans les années 1980-1990. Le Sénégal a été le premier pays en Afrique de l'Ouest à avoir bénéficié d'un plan d'ajustement structurel en 1980. L'objectif était de stabiliser les pays en développement au niveau macro économique, autrement dit réduire l'inflation et la stabiliser à des niveaux "raisonnables", stabiliser les taux de change, réduire les déficits publics et la dette extérieure. En pratique, cela s'est traduit par des politiques drastiques telles que le gel des salaires des fonctionnaires, une réduction très importante des effectifs (dans le secteur public en particulier) et parfois des dévaluations qui ont eu pour effet de réduire de manière significative le pouvoir d'achat dans ces pays. Il s'agissait donc de programmes très exigeants d'un point de vue social et dont l'efficacité économique reste très discutée, y compris au sein même du FMI. On pourrait à ce sujet voir B. Ly, M. Diouf, *Ajustement structurel, emploi et pauvreté*, Addis Abéba, PECTA/BIT, 1989

<sup>3</sup> Plusieurs expressions existent pour dénommer les pays les moins avancés ou les pays du Sud. Nous avons préféré le terme « tiers-monde » que « pays en développement » qui est à la mode actuellement.

<sup>4</sup> La microfinance se définit aujourd'hui comme l'offre de services financiers (épargne, prêt, assurance) destinés aux exclus du système bancaire. Selon Jean Michel Servet (2006) la microfinance est caractérisée par « le faible montant des opérations à une échelle décentralisée, la proximité non seulement spatiale, mais aussi mentale et sociale entre l'organisation et sa population cible, et la pauvreté supposée des clients ou l'exclusion qu'ils subissent. Elle peut permettre, aux plus démunis(e)s, de créer leur propre emploi et d'être aussi des acteurs/rices économiques à part entière. ». La microfinance englobe le microcrédit qui est un crédit de faible montant destiné aux exclus du système bancaire classique. Dans cette thèse, j'emploierai le plus souvent le terme « microcrédit », le terme « microfinance » sera réservé à l'ensemble des services financiers.

L'économie informelle<sup>5</sup> dans le tiers monde et particulièrement les activités économiques des femmes, à travers les programmes de microcrédit, ont joué un rôle déterminant pour assurer la survie des familles suite à la fragilité et aux difficultés économiques de nos Etats : vagues de licenciements, de fermetures d'entreprises et à la compression budgétaire de l'Etat dans les années 1980-1990. Dès lors, les programmes de microcrédit destinés aux femmes et analysés sous l'angle de la lutte contre la pauvreté ont suscité un engouement à plusieurs niveaux. Engouement des ONG et des institutions financières internationales qui, enthousiasmées par l'expérience médiatique de la *Grameen Bank* se sont engagées dans la lutte contre la pauvreté. Ces ONG et institutions s'appuient sur des initiatives pour élaborer les programmes de microcrédit en faveur des populations exclues du système bancaire classique. Engouement des chercheurs et des experts en développement qui participent au succès du microcrédit dans les pays en développement par la vulgarisation des réussites et des échecs des initiatives féminines. Engouement des femmes elles-mêmes qui s'organisent au niveau local en mettant en place des stratégies pour bénéficier et capter les fonds extérieurs permettant de renforcer leurs ressources domestiques.

Au Sénégal, dans les années 1990, plusieurs groupements féminins<sup>6</sup> se sont transformés en associations formelles<sup>7</sup> et se sont lancées dans le microcrédit. Ainsi, les associations féminines de microcrédit ont des frontières floues dans les pays en développement et de positionnement entre les pratiques financières populaires et l'économie moderne. Geertz (1962) considéré comme le premier à avoir analysé les associations rotatives d'épargne et de crédit, situe ces dernières dans une position transitoire entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne. Dans la même perspective, les associations féminines de microcrédit sont considérées, dans le cadre de cette recherche, comme le prolongement des associations rotatives d'épargne et de crédit dans un sens plus structuré et moderne. En suivant la logique

---

<sup>5</sup> Pour un historique du terme informel et une définition d'un champ de l'informel, on se reportera à Bruno Lautier, 1994.

<sup>6</sup> Dans cette thèse, le terme « groupement féminin » assimilé à une association de femmes – composée et gérée spécialement par des femmes désigne des individus ayant l'intention de réaliser un objectif commun afin de changer ou d'améliorer leur situation économique et sociale. Un groupement est souvent informel et ne peut pas pratiquer le microcrédit alors qu'une association se trouve entre la frontière du formel et de l'informel. Ces associations militent pour un développement humain, qui dépasse l'accumulation du capital personnel. Les actions menées par les femmes vont dans le sens de la promotion de la femme et de la (re)valorisation de leur statut. J'ai retenu deux significations de l'association féminine dans cette thèse. D'une part, elle signifie l'ensemble des processus d'affirmation des femmes membres qui permettent d'aboutir à la lutte contre la pauvreté. Le terme association féminine peut caractériser les aspects dynamiques et créatifs d'un groupe de femmes dans la capacité de mobiliser, de rassembler et d'innover d'autre part.

<sup>7</sup>Ces associations sont reconnues et sont donc formelles sur le plan administratif mais leur mode d'organisation se trouve entre la frontière du formel et de l'informel.

de Geertz, les associations féminines de microcrédit se débarrassent des aspects sociaux pour ne garder que les aspects financiers. Autrement dit, ces associations finiront par devenir de véritables banques commerciales dédiées aux femmes. Loin d'être une réalité homogène, les associations féminines de microcrédit s'organisent en fonction de la réalité de leur localité. Aussi sont-elles analysées ici comme des organisations avec des pratiques profondément encrées dans l'histoire du Sénégal.

En effet, c'est de la suite de l'impact de la crise et de l'échec des programmes d'ajustement structurel au Sénégal, ayant amené les femmes à jouer un rôle économique fondamental dans la vie quotidienne, que le rôle économique des associations féminines de microcrédit sera reconnu. L'épargne populaire mobilisée d'une part, les subventions et les financements proposés par les bailleurs et les gouvernements, d'autre part, ont été les seuls instruments financiers accessibles à ces femmes compte tenu des conditions difficiles d'accès aux systèmes bancaires. Ces financements de petites sommes, considérés comme un outil permettant aux femmes de créer ou de développer des activités productives, les associations féminines de microcrédit constituent une alternative pour ces femmes.

Au Sénégal, les années 2000 ont été une période de forte croissance du nombre d'associations féminines de microcrédit et une multiplication des membres/clients<sup>8</sup>. Au moment où la microfinance était en période de forte croissance, les associations féminines bénéficiant des subventions de certains bailleurs de fonds et du financement des ONG ont rapidement été dépassées par la forte adhésion des femmes et les demandes de microcrédit. Ainsi, les programmes de microcrédit devaient permettre aux femmes de créer ou de développer des activités afin d'en tirer des ressources suffisantes pour faire face à un ensemble de problèmes socio-économiques. Le dynamisme des institutions financières internationales et des ONG dans le développement de la microfinance, face à la crise financière – notamment ouest africain – soulève ainsi des questions qui méritent d'être abordées.

En s'ajustant par rapport à l'environnement socio-économique et à la crise du système bancaire des années 1980, la microfinance est venue satisfaire les problèmes de financement du secteur informel particulièrement en accordant des prêts aux femmes jugées insolvables par les banques. En effet, au Sénégal, la crise du système bancaire des années 1980 qui a

---

<sup>8</sup> Les membres sont les femmes faisant partie de l'association. Dans cette thèse, les termes membres/clients/participants signifient la même chose.

conduit à l'insolvabilité des entrepreneures (chefs religieux, hommes politiques, responsables de parti politique) et des entreprises les plus importantes et les entrepreneurs à mis progressivement les banques d'Etat et les banques commerciales dans une situation de faillite. Ce qui conduira à la cessation d'activités pour certaines d'entre elles. Ainsi, les personnes exclues des modes de financement formel étaient obligées de recourir à des formes alternatives de financement pour satisfaire leur besoin d'épargne et de crédit. La microfinance est alors apparue comme idoine à la situation socio-économique et aux difficultés de financements des femmes sénégalaises.

L'effet de la crise financière et économique et la pauvreté, qui touchent le plus les femmes, ont permis à la microfinance – envisagée comme un élément pour aider les femmes, à travers leurs groupements de solidarité, à améliorer leur situation socio-économique – de privilégier s'orienter les femmes. Ainsi, à travers les programmes de lutte contre la pauvreté en général et de microcrédit, la question de la pauvreté féminine en particulier est instrumentalisée et on se demande si les institutions financières internationales ne profitent pas de la pauvreté des femmes qu'aux femmes elles-mêmes, ce qui pose les objectifs poursuivis par les uns et les autres.

Les premières associations féminines, ayant fait la preuve de l'efficacité du microcrédit, ont progressivement soulevé un véritable enthousiasme dans de nombreux groupements féminins qui ont tenté de reproduire l'expérience. Cet engouement suscité par le microcrédit et l'impact que les institutions de microfinance ont eu sur les femmes touchées : une amélioration des conditions de vie, un renforcement du pouvoir économique et social/*empowerment* au sein du ménage et de la communauté, en accordant simplement un prêt à une personne exclue du système financier formel. Le microcrédit est apparu alors comme un « remède miracle » pour ces femmes.

Les échecs d'entrepreneures et de commerçantes, parfois réputées, ont tempéré l'enthousiasme et l'engouement de départ et ont suscité des interrogations au sujet des facteurs de réussite. Les seuls critères de financement ne pouvaient pas suffire à saisir véritablement ce qui fait la réussite de ces femmes. Dans les associations féminines de microcrédit sénégalaises, il semble que le microcrédit ait concentré des espoirs et attentes démesurées qui l'ont dépassé, (petits crédits, grandes rentabilités) et qui ont semblé plus difficiles à appliquer qu'il n'y paraissait. Ces associations ont sans doute changé leur

technique de financement afin de minimiser les taux d'échecs et les problèmes de remboursement et/ou d'endettement. Ces transformations – sur la façon d'accorder le prêt – amènent à s'interroger sur les enjeux de fond du microcrédit et des associations de femmes. Ainsi, il est pertinent d'axer la réflexion engagée dans cette thèse sur la cible féminine du microcrédit. Quels sont les facteurs qui permettent aux femmes de bénéficier d'un financement ? En dépit, des problèmes de remboursement et d'endettement de certaines clientes, qu'est ce qui fait que les associations de microcrédit existent durablement ?

De plus, mes observations *in situ* montrent que les associations féminines de microcrédit présentent des limites issues des problèmes de financement de l'environnement socio-économique sénégalais. Celles-ci limitent ses capacités de financement et la possibilité que les associations féminines de microcrédit offrent de participer à la création ou au développement d'une activité génératrice de revenus de ses clientes. Dans cette situation les financements « clientélistes » proposés par l'Etat deviennent une alternative.

Les associations féminines de microcrédit dépassent l'aspect social solidaire sur lequel elles se sont construites et duquel elles se sont éloignées rapidement pour se concentrer sur les aspects financiers. Quelle est la part réservée aux aspects sociaux et quelle est la forme de relation qu'entretiennent les personnes ayant recours aux associations féminines de microcrédit ?

Je verrai que derrière les facteurs de réussite d'une association féminine de microcrédit se trouve une hypothèse d'explication. En effet, les facteurs de réussite (environnement social et financier favorable) d'une association sont fondamentaux pour maintenir la confiance de la population vis-à-vis de l'association. Autrement dit, par-delà l'environnement socio-économique, le succès des associations féminines de microcrédit et leur pérennité tiennent dans la réussite des projets financés.

## **I. Cadre conceptuel et orientation de l'étude**

Pour comprendre le dynamisme qui caractérise aujourd’hui les associations féminines de microcrédit, il s’avère indispensable d’analyser les raisons de leur ancrage dans les pratiques traditionnelles (tontine, caisse villageoise, etc.) de réciprocité et de sociabilité dont les rapports de voisinage et parfois de parenté constituent les principaux supports. Les échanges de dons/ contre dons au cours des événements sociaux familiaux majeurs sont au cœur du lien social sénégalais.

Plusieurs travaux (A. Henry, 1991 ; M. Lelart, 1991 ; C. Mayoukou, 1994 ; J. M. Servet, 1995, J. R. Essombe Edimo, 1995) s'accordent sur le fait que la pratique des tontines repose sur la monétarisation des habitudes traditionnelles de collectivisation, de l'existence des rapports entre parents, voisins ou personnes de même groupe d'âge afin de s'entraider mutuellement lors des cérémonies familiales ou des travaux saisonniers (récoltes, commercialisation des récoltes, etc.). Avec l'introduction de la monnaie, la tontine de « travail » s'est transformée en tontine de « monnaie » où l'accent est mis sur la collectivisation des ressources pour financer les activités des membres. La circulation des biens matériels a peu à peu laissée la place à de nouvelles formes d'échanges réciproques, où l'argent va jouer de plus en plus un rôle incontournable. Cette monétarisation progressive des rapports sociaux a donné naissance aux associations féminines de microcrédit. Les exigences de collecte de ressources monétaires des tontines expliquent l'émergence des groupes formels structurés en associations féminines de microcrédit.

On peut avancer que les associations féminines de microcrédit constituent une forme de “sophistication” des tontines. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que ces associations semblent tirer du mode de fonctionnement des tontines (procédures, conception de confiance et de solidarité, modèles d'organisation, etc.). Le principe des rencontres périodiques et du contrat social se retrouve aussi dans les tontines et caisses villageoises.

Ainsi, les associations à vocation sociale ont pris une nette orientation économique depuis l'avènement de la microfinance, révélée comme un instrument de lutte contre la pauvreté. Dans un premier temps, la médiatisation de la microfinance – comme moyen de lutte contre la pauvreté – a attiré mon attention et m'a incité à procéder de son analyse en termes économique et sociale.

L'intérêt pour la microfinance s'explique d'une part, par le fait qu'elle représente une nouvelle source/forme de financement qui associe l'implication des populations pauvres et le financement des activités économiques du secteur informel. Et d'autre part, elle prend en compte les différentes zones d'implantation et s'adapte en fonction des modes de vie des populations. Dans les premières années de son existence 1980 jusqu'aux années 2000, la microfinance était considérée comme un outil efficace et certains s'en réjouissaient (Agnès Golfier, 2002). Les Bailleurs de fonds, les chercheurs/universitaires et les bénéficiaires y trouvaient un objet efficace (création d'emploi, impact sur la vie des personnes en particulier sur l'*empowerment* des femmes) qui s'insérait dans le tissu socio-économique (Sabrina Djefal, 2004) en permettant aux personnes exclues des banques classiques d'accéder aux crédits pour démarrer ou développer des activités. Cet enthousiasme est mis en rude épreuve par les nombreux échecs silencieux. Des praticiens ont consacré leurs recherches socio-économiques sur l'impact de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté et particulièrement féminine. Ces études<sup>9</sup> ont démontré « l'importance de l'afflux de capitaux dans le processus de croissance économique ainsi que le risque de récession pour une économie quand ses ressources de financements viennent à s'assécher » (Sabrina Djefal, 2004 : 21).

La microfinance se révèle comme un instrument efficace qui joue un rôle important de déclencheur dans le domaine économique et social pour les populations vulnérables. C'est un moyen qui permet aux individus, et particulièrement aux femmes, de créer des activités génératrices de revenus si le crédit est destiné à créer des activités productives. Les études d'impact ont montré un lien entre microfinance et cohésion sociale. Si le crédit n'est pas destiné à développer ou à la création d'une activité, il peut contribuer entre autres à la scolarisation des enfants, à l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages, à la santé de la femme et des enfants, entre autres. Au Sénégal, dans les associations de microcrédit, les femmes ayant des contracté des prêts, ont développé des activités. Les conditions de vie et leur pouvoir économique et social se sont améliorés. Ces « bons » résultats de la rentabilité du crédit concernent particulièrement les commerçantes qui avaient une activité existante et qui ont aujourd'hui des commerces florissants.

Tout en s'insérant dans le contexte socio-économique des pays pauvres, la microfinance apparaît alors comme une « panacée » alliant pratiques financières modernes et logiques financières traditionnelles.

---

<sup>9</sup> Dans différentes zones et à un niveau micro et macro.

## **II. Le microcrédit : un élément de lutte contre la pauvreté féminine?**

Le microcrédit se heurte à des obstacles qui sont autant de limites à son développement et à sa capacité de contribuer à l'*empowerment* des personnes qu'elles appuient. Ces difficultés sont liées à la pauvreté des porteurs et aux difficultés qu'ils rencontrent (absence ou manque d'infrastructures). Du fait de ces contraintes, les femmes, considérées comme les plus vulnérables se trouvent dans l'incapacité à faire fructifier l'argent du prêt ou dans une incapacité de développer leur activité. Ainsi, à Kolda<sup>10</sup>, j'ai été confronté à une situation paradoxale caractérisée par une présence de plusieurs associations féminines de microcrédit où manifestement la plupart des femmes<sup>11</sup> avaient des problèmes de remboursement. Cette situation est inquiétante si l'on se situe dans l'idée que le microcrédit est un élément de lutte contre la pauvreté féminine. Comment dans une ville pauvre comme Kolda peut-on observer des problèmes de remboursement dans toutes les associations féminines de microcrédit ? La multiplication des emprunts auprès de différentes associations servaient à s'acquitter des remboursements auprès d'autres et ainsi de suite, suscitant un endettement cyclique. Comment peut-on comprendre que ces associations puissent financer des prêts à des femmes pauvres sans pour autant s'assurer de l'utilisation qu'elles en feront ?

Du fait de ces limites, le microcrédit peut difficilement aujourd'hui être conçu en termes de lutte contre la pauvreté féminine, car le financement des femmes considérées comme pauvres, voire très pauvres, se solde souvent par un échec. On se rend ainsi compte que ces contraintes dépassent le cadre social pour s'inscrire dans celui de la finance. Loin de permettre une transformation des rapports sociaux et des conditions de vie des femmes, le microcrédit peut, dans certaines situations, augmenter la pauvreté économique des femmes ; contrairement au fait qu'on pourrait penser qu'il représente une nouvelle forme de financement du développement à travers sa capacité de créer et de développer des activités productives dans les pays pauvres. L'exemple constaté à Kolda amène à penser que le microcrédit, pour qu'il soit à la hauteur de ses attentes (socio-économiques), doit être accompagné de mesures – visant à réduire les difficultés de remboursement des emprunteuses.

---

<sup>10</sup>Dans cette thèse nous considérons Kolda comme une zone rurale car la mutuelle des femmes de Kolda que nous avons étudiée se trouve dans un milieu rural.

<sup>11</sup>Ces femmes avaient contracté plusieurs prêts dans plusieurs associations.

Cet accompagnement permettrait ainsi à beaucoup de femmes d'échapper à des situations d'endettement. Cela amènerait ainsi à donner à cet outil (social et financier) son rôle de « catalyseur » du développement (Sabrina Djefal, 2004).

Il reste ainsi à définir de quelle finance il s'agit. Afin de saisir les liens financiers et économiques, j'aurai recours à la notion de la finance sociale et solidaire qui accorde une place importante aux liens sociaux qui sont indispensables à la compréhension de l'objet. Ces liens sociaux sont, en effet, considérés comme les fondements du microcrédit et/ou de la microfinance en général. Dans ces associations sénégalaises, les phénomènes économiques sont imbriqués dans un ensemble de relations sociales solidaires. Lorsque J. M. Servet (1995, 1998) analyse les pratiques financières en Afrique, il montre que la plupart des opérations financières s'effectuent en groupe, base de la définition de la confiance. Le fonctionnement des pratiques informelles repose ainsi sur la logique économique qui s'appuie fortement sur le système social. Ensuite, il me semble également pertinent d'éclairer les mécanismes financiers mis en place par les femmes d'une même association pour entrer dans des relations de développement et de lutte contre la pauvreté.

### **III. Hypothèse de travail et articulation de la thèse**

Cette thèse est le résultat d'une étude et de l'analyse de deux associations féminines de microcrédit situées à Dakar et à Kolda. L'objectif est de comprendre le sens et la portée de leur activités associatives et économiques locales au regard du contexte structurel dans lequel elles s'insèrent. L'analyse et la revue chronologique de ces expériences a permis de comprendre plusieurs aspects. Tout d'abord, j'ai pu mettre en exergue dans les débats théoriques sur la place de la femme dans le développement, leur mode d'émergence et leur évolution dans le contexte actuel de lutte contre la pauvreté féminine. Puis, j'ai abordé leurs caractéristiques et leurs rôles dans l'économie du développement. Enfin, j'ai analysé les différents parcours – entre réussite et échec – de femmes qui composent ces associations et les différents modes de financements dont elles pouvaient avoir recours.

#### **IV. Les mécanismes de financement des associations féminines de microcrédit : entre finance informelle, finance classique et pratiques sociales**

L'étude ainsi conduite aboutit à un résultat majeur. Les associations féminines de microcrédit sénégalaises sont de nouvelles formes de financement qui présentent des particularités<sup>12</sup>. Dans le contexte socio-économique sénégalais et au sein de ces associations, l'épargne et le crédit sont des outils qui se construisent par la combinaison spécifique des logiques sociales et des techniques financières dans le contexte socio-économique sénégalais. Autrement dit, on peut avancer qu'une association de microcrédit réunit un groupe de personnes qui pratiquent une forme d'épargne et de crédit créée à partir des logiques sociales proches de la finance informelle et des systèmes de financement classiques (IMF ou banques classiques). En ce sens, ces associations ne sont ni complètement dans le secteur informel ni totalement dans la finance moderne. En s'intéressant aux facteurs liés à leur environnement interne et externe (capacité de remboursement des demandeurs de crédit, faisabilité du projet et capacité entrepreneuriale du porteur de projet, développement économique des activités/projets financés), il apparaît que la réussite des associations féminines de microcrédit repose sur d'autres critères (financement extérieur, relation avec les ONG, etc.). Le contexte et l'environnement économique dans lequel l'association se situe peuvent faire développer ou limiter, voire freiner, son développement. Le développement des activités résultent de la réussite des projets financés. Ces facteurs conduisent à considérer le microcrédit comme une forme de financement qui doit être adaptée à un contexte et à une population donnée. Une des raisons principales de son succès – c'est-à-dire sa pérennité – peut être son mode d'adaptation et son insertion dans un contexte. Son échec peut être observé lorsque l'une ou plusieurs conditions citées ci-dessus n'est pas respectée.

Un point fondamental apparaît parmi les facteurs de réussite à l'issue de cette recherche. Lorsque l'association est en phase de croissance, il importe qu'elle maîtrise la confiance de ses membres. Cette confiance entre les personnes qui composent l'association construit la relation de confiance entre les membres. La solidité de ce lien dans l'environnement où l'association est installée et dans le temps permet de bénéficier des financements et des subventions au niveau des bailleurs de fonds et de l'Etat.

---

<sup>12</sup> Les particularités sont la combinaison des logiques sociales proches des systèmes de financements traditionnelles et informelles et des techniques de financement modernes.

Or, les enquêtes menées auprès des bénéficiaires dont les projets se sont soldés par des échecs révèlent des paradoxes et des contraintes financières qui ralentissent le développement des associations. Ainsi, l'association féminine doit maîtriser la technique de financement (capacité entrepreneuriale du porteur de projet, faisabilité du projet et capacité de remboursement de l'entrepreneur), et aussi la technique de son financement mais aussi l'accompagnement et le suivi-évaluation des projets financés. Afin d'éviter des échecs et des problèmes de remboursement/endettement, les associations doivent trouver des mécanismes pour minimiser ces problèmes de remboursement.

Vérifier que les méthodes et les techniques utilisées sont adaptées à la population concernée revient à l'association. Elle se doit de mettre en place des méthodes que ses clients/membres soient en mesure de comprendre. On peut ainsi expliquer que certaines associations féminines de microcrédit développent des méthodes et des techniques de financement (microcrédit) et de gestion de projet souvent très modernes et complexes pour une population rurale dont la pauvreté est très élevée, avec un taux d'illettrisme élevé et où les femmes n'ont pas souvent accès aux moyens de financements modernes. Ainsi, les rapports entre l'association et les clients/membres sont parfois sophistiqués voir "froids<sup>13</sup>". Les populations trouvent les procédures compliquées car les prêts sont octroyés en assemblées générales en fonction du dossier de la personne et de la faisabilité de son projet. L'activité est souvent suivie par un agent de crédit qui est chargé d'aider la personne à tenir une caisse journalière, à épargner et à rembourser le prêt. A Kolda, par exemple, les femmes membres de la mutuelle, le plus souvent non instruites n'ont pas l'habitude de gérer des activités individuelles ni d'être contrôlées et suivies pour la bonne marche de leur activité et le remboursement des prêts. Les femmes rencontrées m'ont souligné la volonté de développer des activités collectives<sup>14</sup>. Ce qui leur permet en partie d'échapper à la pression en termes de rentabilité et de remboursement. En ville, les rapports entre l'association et les clients/membres sont moins compliqués. Les femmes sont plus ou moins instruites et sont habituées à des systèmes administratifs beaucoup plus complexes que les techniques administratives des associations de microcrédit.

---

<sup>13</sup> "Froids" à la différence de la tontine où tout le monde se connaît et où les rapports sont plus proches. Les relations entre l'association et les membres/clients sont parfois froides dans le sens où l'argent des prêts provient de l'épargne des membres et des financements/subventions des bailleurs et de l'Etat.

<sup>14</sup> Les femmes préfèrent les activités collectives car la pression est moins lourde.

Les associations féminines de microcrédit peuvent, en effet, rencontrer d'autres contraintes, spécialement en milieu rural : absence ou manque d'infrastructures (route, marché, technique de commercialisation des produits). Ainsi, pour que le microcrédit joue son rôle de « catalyseur » ou de lutte contre la pauvreté, il faut l'existence d'infrastructures de base communautaire.

## V. Les aspects importants des associations féminines de microcrédit au Sénégal

De cette recherche émergent trois aspects importants des associations féminines de microcrédit au Sénégal : les performances économiques et sociales, les relations de confiance et la solidarité. Ces aspects seront centraux dans l'analyse du dynamisme de ces associations ainsi que les stratégies mises en place par les associations pour bénéficier d'un financement.

### A. Performances économiques et sociales

Les associations féminines de microcrédit sont affiliées à des tontines et à des modes d'organisation d'entraide traditionnelle d'épargne et de crédit destinés à financer les cérémonies familiales. Les associations féminines de microcrédit prennent en charge une grande partie des besoins sociaux et économiques de ses clientes. La question est de savoir comment ces associations parviennent à combiner aspects sociaux et aspects économiques ? Comment ont-elles réussi à s'adapter aux besoins socio-économiques de la population ?

### B. Relation de confiance<sup>15</sup>

La confiance est centrale au sein des associations féminines de microcrédit. Appréhendée comme une réalité concrète, la confiance est comprise à travers des éléments qui la composent. En effet, les mécanismes financiers de ces associations exigent que les

<sup>15</sup> Sabrina Djeffal (2004 : 149) donne une définition de la confiance à laquelle nous nous référons : « *c'est une institution invisible issue de l'observation par un acteur du comportement de son partenaire potentiel, en conformité avec les repères communs ; ce faisant, elle permet que cet acteur accepte, en contrepartie d'un gage, traduction du lien de réciprocité, de prendre le risque, jugé mineur, de ne pas recevoir la contrepartie de ce qu'il donne dans la situation d'échange considérée* ».

participants se fassent confiance. L'idée de la confiance réside en grande partie dans la manière dont l'association est conçue et créée. J'ai distingué « trois formes » de confiance. La première est celle que l'association met en place pour que des individus puissent avoir confiance de l'association et acceptent de devenir membre. La seconde est la confiance que l'association maintient pour garder ses clients et la troisième est la relation de confiance entre les participants ce qui signifie que les personnes désirent établir un lien de réciprocité. La question est de savoir ici comment les relations de confiance évoluent au sein des associations et dans le temps tout en sachant que la confiance accordée à une personne dépend de la capacité de celle-ci à tenir ses engagements et à la perception de la communauté.

### C. La solidarité

Les associations féminines de microcrédit sont inscrites dans le mouvement de l'économie sociale solidaire qui repose sur des principes de solidarité et d'entraide enchevêtrés dans les rapports sociaux existants. Leur but est de consolider la solidarité entre les participants par un soutien financier et économique en cas de besoin. Ainsi, on peut se demander si cette notion de solidarité ne donne pas lieu à une relation de dépendance parce qu'elle met en équivalence des éléments pour s'entraider.

## VI. Question de recherche

Les questions auxquelles je tente de répondre dans ce travail tournent autour de trois grands thèmes. Tout d'abord, la cible du microcrédit dans un contexte de lutte contre la pauvreté, autrement dit, comment les femmes sont instrumentalisées pour en faire la cible idéale des politiques de microcrédit ? Représentent-elles un intérêt économique ? Ensuite, les questions que soulèvent l'organisation et le fonctionnement des associations féminines de microcrédit en termes de lien sociaux et de solidarité. Enfin, les stratégies déployées par les femmes pour être la cible des financeurs ?

### **A. Le microcrédit, le ciblage des femmes**

Qu'est ce qui explique le recours massif des femmes sénégalaïses aux associations féminines de microcrédit qu'elles soient en milieu rural ou urbain ? Ces associations répondent-elles à une nécessité économique ou apportent-elles des solutions à des problèmes socio-économiques qui leur sont spécifiques ?

### **B. L'organisation et le fonctionnement des associations**

Je m'intéresserai à la question des associations elles-mêmes. Le rôle de la solidarité et de la confiance dans ces modes d' « arrangements financiers » (Abdoulaye Kane, 2000) est central dans l'organisation et le fonctionnement de ces associations. Quelles sont les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces dernières ? Quels est la frontière entre aspects financiers et aspects sociaux ?

### **C. Les plans de financement**

Enfin, j'essaie d'apporter des éléments de réponse à la question des stratégies que les femmes mettent en place pour trouver des financements dans un contexte de lutte contre la pauvreté féminine. Comment les programmes de microcrédit et de lutte contre la pauvreté sont-ils implantés dans les zones pauvres, par quels mécanismes les associations réussissent-elles à capter les fonds et les utiliser sous forme de prêts pour les membres ?

## **VII. Démarche méthodologique**

J'ai réalisé mes recherches sur deux terrains. L'idée est de choisir la zone urbaine et la zone rurale pour voir comment les associations féminines de microcrédit sont structurées et fonctionnent à chaque niveau. J'ai donné une attention particulière, dans mes enquêtes, aux femmes de la mutuelle de Kolda aussi bien qu'à celles de l'association des femmes pour la promotion de l'entreprise au Sénégal. J'ai également tenu compte des réalités propres à chaque terrain de recherche. Le choix de la mutuelle des femmes de Kolda est légitime dans la

mesure où la région a été choisie en 2007 pour l'organisation de la Quinzaine de la femme et l'association a ainsi bénéficié d'un financement du ministère de la microfinance.

Il est important de préciser ma position en tant que chercheure par rapport à mes interlocutrices. En tant que femme, j'ai réalisé mes recherches sur des réalités et sur des femmes qui me sont, à des degrés divers, familières. Cette familiarité est plus prononcée par rapport aux terrains de Dakar que par rapport à Kolda. Pour cause, j'ai travaillé comme agent de crédit à l'AFEPES. A ce titre, je connaissais les fondatrices de l'association et certaines de mes enquêtées. A Dakar, les entretiens ont été réalisés en wolof qui est ma langue maternelle et à Kolda, j'ai réalisé les entretiens en *pulaar* avec l'aide d'une interprète<sup>16</sup>.

## VIII. Articulation et structure de la thèse

La présente thèse s'articule en sept chapitres. Le premier chapitre évoque l'ensemble des procédés méthodologiques utilisés pour répondre aux questions de recherche posées. Pour ce faire, l'approche ethnologique a été privilégiée. Cette approche épouse, en effet, les caractéristiques du terrain telles qu'elles se sont progressivement construites.

Dans le chapitre 2, je m'intéresse aux conditions d'émergence des associations féminines de microcrédit sur la base d'une grille de lecture qui permet de faciliter la compréhension de leur fonctionnement.

Le troisième chapitre est consacré à la revue de la littérature des programmes d'ajustement structurel – à la compréhension du phénomène des associations féminines de microcrédit que j'étudie – et à la situation économique des femmes sénégalaises suite à l'échec de ces programmes. J'aborde donc les aspects tels que la situation familiale et maritale, les problèmes de la jeunesse générés par les PAS. Je verrai ainsi comment la problématique des associations féminines de microcrédit a évolué depuis les années 1990.

---

<sup>16</sup> Même si je ne parle pas couramment *pulaar* je peux tenir une conversation. Le fait d'avoir un nom de famille d'origine Peulh a contribué énormément à assurer un climat de confiance qui est une condition essentielle d'accès à des informations fiables.

Le chapitre 4 est consacré aux modes de construction de ces associations et à la façon dont les femmes mettent en place des réseaux internes (entre les membres) et des réseaux externes (institutionnels) pour bénéficier du microcrédit. Dans ce chapitre, je verrai alors que chaque association correspond à une population particulière sur un territoire donné, une population pour laquelle l'association développe des méthodes qui lui sont propres. Ainsi, j'avance l'idée que le microcrédit n'est pas forcément réservé aux femmes pauvres. L'analyse de cet aspect est précisée grâce à une étude de cas réalisée *in situ* à Dakar et à Kolda.

L'objet du chapitre 5 est d'identifier les liens sociaux qui unissent les femmes qui composent ces associations, en tenant compte de leur identité commune, et des activités développées dans un cadre collectif. On déterminera donc les motivations avancées pour se réunir et travailler collectivement.

L'objectif du sixième chapitre est d'explorer des exemples de femmes qui ont réussies à partir du microcrédit ainsi que les défaillances du système de financement des associations féminines de microcrédit qui mènent souvent à l'échec de certains projets. Des exemples et des observations *in situ* concluent qu'il existe un certain nombre de limites. Ces limites me conduisent à penser que le microcrédit est considéré par les femmes sénégalaises comme un phénomène à la mode plus que comme un outil de lutte contre la pauvreté.

Enfin, le dernier chapitre aborde le thème de financement des associations féminines de microcrédit sous l'alternance d'Abdoulaye Wade (2000-2012). Comment, à travers des programmes de financements clientélistes, Abdoulaye Wade a utilisé les femmes et en a fait une cible électorale.

## **CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN ET METHODE DE RECHERCHE**

En sciences humaines et sociales, plus particulièrement en sociologie et en anthropologie l'enquête de terrain passe par la pratique de terrain. Le terrain constitue une étape très importante et fondamentale dans un travail de recherche, selon Jean Copans (1998 : 9), il renverrait aux "faits" dont la collecte est liée à la vie sociale sans laquelle il n'y aurait pas de terrain et à la scientificité qui détermine les conditions sociales, matérielles et intellectuelles de l'enquête. Dans l'enquête de terrain, l'essentiel des matériaux est construit par le chercheur. « Cette obligation de constituer soi-même son fond documentaire donne toute son importance aux procédures de définition et de détection de l'information » J. Copans (1996 : 18). Cependant, pour une plus grande fiabilité de la recherche, la pratique de l'enquête exige le recours à différentes techniques, qualitatives et quantitatives. Ces deux catégories répondent au besoin légitime de combler les insuffisances de l'une et de l'autre au travers de leur complémentarité. Pour Stéphane Beaud et Florence Weber (2003 : 15), « l'enquête quantitative ne se donne pas pour objet les conditions de production de ses données (ce sont de purs data), tandis que l'enquête qualitative soumet constamment ses données à la réflexion et à la critique (qu'il s'agisse des indicateurs statistiques ou des faits ethnologiques ».

A travers de longues modifications, le terrain me permet de passer du thème général à l'objet d'étude sur lequel porteront mes analyses. Dans cette partie, je vais dans un premier temps présenter le terrain et la manière dont ont été recueillies les données. Puis, je vais m'intéresser à ce que l'on nomme communément la « situation d'enquête » et plus particulièrement en ce qui me concerne ici, l'enquête en milieu familial. J'emploie le terme « milieu familial » afin de souligner la proximité qui existe entre l'enquêteur et la population de cette étude, à savoir « les associations féminines ». Cette situation n'est pas, à mon sens, sans conséquences. En effet, elle produit ce que Georges Devereux (1980) appelle de l'«angoisse ».

## I. Contexte de l'enquête

Il convient, d'évoquer la double proximité qui me lie à cet objet d'étude : d'une part, par le sujet et d'autre part, par le public. S'intéresser aux femmes sénégalaises et à leurs réseaux associatifs, lorsque l'on est soi-même sénégalaise et que l'on a œuvré en ce domaine, n'est sans doute pas neutre. Est-ce un inconvénient ? Je ne le pense pas. Ce n'est pas non plus un avantage. L'altérité facilite le décentrement et l'observation, et travailler sur un objet « proche » rend la tâche encore plus difficile car il faut se débarrasser de ce l'on pense savoir sur le sujet.

Il est essentiel de préciser que j'ai cherché à réaliser un travail réflexif sur les différentes expériences de terrain qui m'a amené à la présente recherche, une réflexivité entamée en 2007 lors de mon master 2<sup>17</sup>. Pour la réalisation de mon mémoire de master 2, en effet plutôt que d'accorder une place centrale aux femmes dans le développement de la microfinance au Sénégal, à travers le rapport institution de microfinance / Etat, j'ai fait un travail d'analyse sur les institutions de financement décentralisées. Cette recherche avait pour objectif l'analyse des institutions mutualistes de financement décentralisées, en termes de solution contre la précarité urbaine des femmes dans la région de Dakar. Cela dit, en doctorat, j'ai proposé à mon directeur de continuer sur ce sujet. Il m'a exprimé son accord et m'a fait savoir qu'il serait plus intéressant pour moi, dans ce cadre, d'aller en profondeur dans mes réflexions et mes analyses. J'ai pris le parti de mettre en perspective cette précédente enquête avec ses limites dans le travail de recherche doctorale. L'intérêt de cette démarche réside dans le fait que ma recherche doctorale porte sur une partie de la population que j'ai étudiée en master 2. J'ai été confronté en tant que « jeune chercheure » aux difficultés d'enquêter en milieu familial et avec des personnes dites « proches ». La réflexivité en anthropologie implique un double travail : d'une part, une interrogation perpétuelle sur la position du chercheur, sur la manière dont les données sont recueillies, interprétées puis produites ; d'autre part, un travail de confrontation de ces expériences de terrain avec celles d'autres chercheurs.

Ce travail d'analyse m'a permis d'exprimer les difficultés auxquelles un « jeune chercheur » peut être confronté dans la situation d'enquête en milieu familial et avec des individus dits « proches ».

---

<sup>17</sup> Aminata Sall, *Les institutions mutualistes de financement décentralisées en tant que solution contre la précarité urbaine des femmes, mythe ou réalité ? Le cas d'une institution à Dakar, Sénégal*, Mémoire de master recherche Ethnologie, 2007, Université Paris Descartes.

Au fil de mon enquête, et en tant que jeune femme, je suis devenue une « autre », une autre femme en plein milieu familier chez des femmes dites « proches ». Une « autre », parce que j'ai quitté ce poste d'agent de crédit pour aller continuer mes études en France. Le fait de partir signifie pour certaines une source de profondes transformations. Je suis devenue une « transformée » aux yeux des membres de l'association. Dès lors, je suis présentée comme la « française<sup>18</sup> », et donc des attentes à satisfaire. Je devais parvenir à déjouer cette ambiguïté, soit pour les satisfaire ou soit pour les décevoir. Ma participation à la vie sociale quotidienne des femmes, l'interaction vécue avec ces femmes membres des associations de microcrédit et mon statut d'ancienne agent de crédit sont devenus des moyens mis en œuvre dans la construction de la recherche – pour s'inscrire dans le quotidien des « observées » et pour développer progressivement les contacts nécessaires à la construction d'un réseau d'informatrices privilégiées.

Cette recherche se base sur deux organisations féminines qui s'investissent dans le microcrédit. Ces deux organisations constituent deux études de « cas » à incorporer dans une analyse : l'une à Dakar, l'autre dans la région de Kolda. Sur le terrain, je me suis limitée à ces deux études de cas. Il y a, à Dakar, plusieurs associations de solidarité féminine qui auraient pu être étudiées, pour ne pas nuire d'une manière trop importante à mes possibilités de diversification intra-groupe ; étudier plus de deux réseaux de solidarité aurait effectivement limité mes chances d'atteindre une saturation interne satisfaisante dans chacun d'entre eux. Comme chaque réseau de solidarité constitue un ensemble relativement homogène, il m'a semblé logique de me concentrer sur la diversification interne pour atteindre la meilleure saturation possible.

## **A. Mon expérience en tant qu'agent de crédit au sein de l'association AFEPEs et le choix du sujet**

Mon premier contact avec les associations féminines de microcrédit au Sénégal a eu lieu en 2002. J'étais en première année de sociologie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. A cette époque le microcrédit était en plein essor au Sénégal. Les femmes, promptes à se fédérer au sein des réseaux de solidarité, se sont rapidement organisées en association afin de pallier

---

<sup>18</sup> Française est considérée ici au sens métaphorique.

leur exclusion du système bancaire et d'organiser une forme d'épargne alternative. J'avais été embauchée par une association comme agent de crédit salariée. Je tenais une caisse tout près du marché des HLM Fass à Dakar.

Au fil de cette expérience en tant qu'agent de crédit<sup>19</sup>, je me suis mise en rapport avec d'autres associations que j'ai pu rencontrer lors de mes formations d'agents de crédit. Elles s'étaient données pour but de mettre en place une mutuelle d'épargne et de crédit afin de pouvoir bénéficier des financements beaucoup plus importants pour développer des activités génératrices de revenus dans un but d'améliorer leur condition de vie des membres. Cette initiative rassemblait déjà une grande variété de structures, de modes d'organisations et de formes associatives qu'il me fallait d'abord comprendre et m'approprier même en tant que salariée. Pour ce faire, j'ai porté mon intérêt sur les femmes bénéficiaires de crédit. Le choix de ce groupe n'avait pas été fortuit. Il est parti d'une observation : "Grace aux crédits, certaines femmes deviennent de riches entrepreneures et ainsi s'engagent dans la politique".

Fut-elle naïve ?

Trois années après, j'ai trouvé nécessaire de mieux appréhender ce phénomène – devenu entre temps très à la mode – dans mon mémoire de master 2. Je suis donc repartie sur le terrain avec mes appréhensions. Mon travail s'est surtout attaché à dresser un portrait de la mutuelle d'épargne et de crédit des femmes et de sa mise en valeur. J'avais pour cela circonscrit mon terrain à une association se consacrant au microcrédit féminin. J'ai donc conduit ma recherche dans une grande proximité avec les membres fondatrices de l'association. Mon approche était alors très partisane, j'étais trop impliquée : la distance ne se décrète pas mais se construit. Mes enquêtes ont montré que les femmes contractaient des crédits dans plusieurs associations mais que la presque totalité de celles qui empruntaient étaient déjà très autonomes financièrement et très actives dans leurs activités avant d'adhérer à ces associations de microcrédit. Etant donné que le microcrédit est destiné aux populations pauvres et exclues des systèmes bancaires classiques, j'ai donc cherché à mieux comprendre la particularité de ces femmes : leurs réseaux de solidarités leur avaient quelque peu permis de bénéficier des crédits dans plusieurs associations et, leurs activités leur permettaient de rembourser sans difficulté leurs crédits. En revanche, la spécificité réside dans le fait que ces entrepreneures cherchent à se faire une place importante et gratifiante au sein de la société sénégalaise. Puisque cette place

---

<sup>19</sup>J'ai travaillé deux ans au sein de cette association, de février 2002 au mois de septembre 2004.

est une source de profondes transformations, elles arrivent à intégrer d'autres groupes et par conséquent développent et élargissent leurs domaines d'activités. Ces groupes, appelés généralement réseaux de femmes, ont donc construit la réalité entrepreneuriale des femmes à partir de ces pratiques. L'une des limites de cette enquête se trouvait dans le fait qu'il n'y avait pas eu d'approche comparative dans le milieu associatif féminin. J'ai travaillé avec une seule et unique association. En effet, de cette approche aurait pu se dessiner certaines caractéristiques propres à ces femmes.

Pour le second terrain, c'est-à-dire la recherche doctorale, cet effort de distanciation a occupé une place centrale dans mon questionnement méthodologique. Lassée des discours préconçus de celles qui ont fondé les associations féminines de microcrédit et les réseaux de solidarités féminins – discours sérialisés qui s'écartaient fortement de la « réalité » observée –, j'ai choisi de sortir du circuit habituel proposé à quiconque s'intéressant aux associations de microcrédit à Dakar ; à savoir les associations repères et les réseaux de solidarités de femmes les plus réputés pour le service de la microfinance féminine au Sénégal. J'ai perçu un tout autre phénomène lors de cette enquête : la dépendance du microcrédit. Celle-ci occupe une place prépondérante dans les discours de ces femmes, en ce sens que, c'est au microcrédit qu'incombe la presque totalité des réussites féminines. J'ai observé ce phénomène avec acuité auprès de l'association AFEPES (Association des femmes pour la Promotion de l'Entreprise au Sénégal) où j'ai travaillé pendant 2 ans. Durant ma mission d'agent de crédit de 2002 à 2004, j'ai été surprise par la perception des membres et le traitement médiatique de la question de la microfinance au Sénégal. Chacun se faisait sa conception. L'exemple de réussite des débuts de la *Grameen Bank*<sup>20</sup>, tiré du principe des premières caisses Raiffeisen ou Desjardins, a joué sur l'engouement du microcrédit. Au Sénégal, depuis le Sommet international du Microcrédit en 1995 et l'arrivée au pouvoir du président Abdoulaye Wade en 2000, le microcrédit est utilisé comme un outil de lutte contre la pauvreté. Les institutions de microfinance comme le Crédit Mutuel du Sénégal, le PAMECAS (Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et du Crédit au Sénégal), ont été les premières initiatrices au Sénégal à offrir un microcrédit aux acteurs du secteur informel. A partir des années 2000, le marché s'est libéralisé en permettant aux sociétés de crédit coopératif telle que *Birimma* de Youssou Ndour et du groupe Benetton et les associations de proposer et d'offrir du microcrédit. Les associations de femmes ont eu l'opportunité de s'investir dans le microcrédit

---

<sup>20</sup> Institution de microfinance créée en 1976 par Muhammad Yunus au Bangladesh

grâce aux financements de l'Etat gérés par le ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance et par des organismes de développement. Ainsi, les associations féminines de microcrédit sont perçues par de nombreuses femmes comme un moyen de se sentir financièrement indépendantes, autonomes et d'accéder au pouvoir de décision. Il s'agit là d'une étape transitionnelle sans laquelle, il ne serait pas possible de s'inscrire dans les possibilités de réalisations personnelles qu'offrent la société sénégalaise. Pour beaucoup de femmes, le microcrédit reste d'actualité et mérite d'être médiatisé à travers sa fonction de lutte contre la pauvreté. Les associations féminines, loin d'être des espaces de rencontre et de discussion, sont devenues, désormais, des espaces de renforcement et d'amélioration des conditions féminines où les femmes cherchent d'une certaine manière une place gratifiante. En quête de prestige social, d'autonomie et d'indépendance, les femmes intègrent ces associations pour sortir de leur situation de pauvreté. J'ai donc décidé d'étudier de plus près ce phénomène. Ces idées circulent dans tout le milieu associatif du microcrédit concernant les femmes. En effet, le microcrédit serait, au travers de ces idées, le modèle de réussite de la femme sénégalaise, très entreprenante, émancipée et autonome. Dans ce sens et par rapport à ces idées reçues, une question m'a servi de fil conducteur : pourquoi les femmes s'investissent-elles autant dans les associations de microcrédit et quelles sont les transformations de ce dernier dans la vie de ces femmes, tant en termes d'autonomie au niveau individuel que dans les rapports de celles-ci au sein de leur famille et de la société ?

Comme hypothèse de recherche, j'affirme que les raisons de la forte adhésion des femmes aux associations de microcrédit est un moyen de s'enrichir, de se faire une place sociale, un nom, ce qui engendre des transformations (autonomie, indépendance personnelle, meilleure considération et respect familial, références sociales, etc.). La finalité est ainsi de façonner sa vie et son appartenance associative pour qu'elle puisse faire l'objet de parcours et de réussite réalistes. Je précise que les associations féminines de microcrédit sont devenues des moyens de financements des activités des femmes par le biais de la politique sénégalaise, cette caractéristique politique facilitant les moyens d'accumulation du capital économique des femmes. Restait à étendre cette réflexion à l'ensemble du territoire sénégalais.

## B. La participation comme méthode d'enquête

Cette recherche avait pour objectif l'analyse des différentes stratégies de solidarités mises en place par les associations féminines de microcrédit, assimilant le microcrédit au rôle de lutte contre la pauvreté. Pour conduire cette étude, il était inévitable de s'investir dans la vie associative de ces femmes sénégalaises pour mieux les comprendre et analyser leurs pratiques.

Au sein de l'association AFEPESS à Dakar, il fallait que je fasse comprendre et admettre aux membres ma participation aux activités, mes intentions et ma motivation. Après avoir travaillé pendant 2 ans (de 2002 à 2004) dans cette association, je suis revenue 3 années plus tard pour faire mon enquête de terrain. Je n'ai pas pu garder les relations que j'avais nouées à l'époque. Entre temps, l'association avait connu d'importants changements, un personnel plus qualifié, compétent et une forte augmentation des membres. Je devais à nouveau me présenter, participer pour mieux comprendre et analyser. Tenter de me faire passer pour une membre de l'association à part entière restait inadéquat au vu de mon propre « profil sociologique » – bien trop jeune par rapport à la moyenne d'âge à l'époque. Il me fallait tisser un lien autre, notamment à travers mes présences répétées. Pour Erving Goffman (1973 : tome 1), l'individu qui entre en relation avec d'autres individus réinvente la société, au sens du rôle qu'il est amené à jouer, configue d'une façon nouvelle un ensemble cohérent de relations sociales. Quoique, je n'étais pas toujours la bienvenue, je participais à toutes les activités. C'est ainsi qu'à force de patience, j'ai pu nouer des relations de confiance avec certains membres de l'association. Je suis parvenue, peu à peu, à « imposer » différents outils, notamment un enregistreur, que j'utilisais lors des réunions et des assemblées générales. Je me retrouvais néanmoins affublée d'un statut ambigu, fréquemment confondue avec une journaliste. Ma participation lors des activités de l'association se remarquait, j'étais toujours devant et en face de l'auditoire, et je me faisais remarquer par les questions que je posais – disant souvent tout haut ce que d'autres pensaient tout bas. Ces questions n'ont, cependant, pas fait, l'objet de mes observations et de mes analyses. Elles me sont d'abord apparues comme de simples éclaircissements, une sorte de provocation pour relancer le débat, la discussion, en tant qu'« invitée ». Je ne pensais pas que ces questions pouvaient contrarier et troubler les fondatrices. Ce que beaucoup de femmes m'ont fait comprendre lors des entretiens :

*« Tu ne peux pas savoir combien tu nous as aidé. Les choses ne sont jamais assez claires pour nous, et on ne sait pas comment poser les questions lors des réunions. Enfin, on veut bien poser les questions mais on ne se sait pas comment ils vont les prendre. Ça peut jouer sur la décision du financement. C'est pourquoi, on fait attention à ce qu'on dit. Entre nous, il y a pas de problèmes mais si y a des intrus, alors on se tait, car ici même les mûrs parlent. »<sup>21</sup>. (Khoudia, 33 ans, Dakar)*

Les assemblées générales sont sensées être des moments de discussions et de précisions sur les modalités de financement, des prêts ainsi que sur le fonctionnement de l'association. Cependant, la question du financement n'est jamais posée par ces femmes, aspirant toutes à ce dernier, certaines questions sont censurées au moment des réunions. Les décisions sont prises par le bureau les institutions de financement partenaire. J'ignorais également que mes questions pouvaient agacer les responsables ainsi que les « financeurs ». S'intéressant plus précisément aux femmes bénéficiaires de crédit, tout en gardant des derniers moments d'enquête pour les fondateurs de l'association, j'avais envisagé depuis le début de la thèse de commencer mes enquêtes avec les bénéficiaires de crédit. Mon objectif était de croiser les discours de femmes en commençant par le bas de l'échelle. Le fait de provoquer des discussions publiques sur des questions de financement qui fâchent, a facilité mon enquête auprès des femmes membres de l'association.

Participer à la vie d'une association que l'on connaît déjà, nécessite un perpétuel recul vis-à-vis de ce que l'on observe. La participation de longue durée m'a permis d'identifier les différentes situations que je n'aurai pas pu voir ou observer au moment des entretiens. Cela signifie que je me suis faite une place au sein de l'association, une place qui s'est construite au fil du temps et qui m'a permis de me positionner comme un « sujet » observant « d'autres sujets » même si je ne suis pas exempte de présupposés. A ce propos, on peut rejoindre J. P. Olivier de Sardan (2000 : 424) une longue présence sur le terrain permet de réduire les effets pervers de l'observation participante : « le savoir-faire du chercheur lui permet d'estimer ce qui est modifié par sa présence ». L'essentiel pour ces femmes, c'est d'être membre d'une association et d'aspirer à un financement dès les premiers jours d'adhésion. Cette adhésion est source de profondes transformations sociales et familiales. Ce constat s'est imposé dès les premiers

---

<sup>21</sup> Les entretiens cités dans cette thèse ont été réalisés entre octobre 2008 et avril 2011Entretien réalisé à Dakar. Par souci de concision et de respect de l'anonymat les prénoms ont été changés et dans la suite de la thèse les entretiens cités présenteront l'âge de l'interlocuteur et le lieu de leur recueil.

jours de ma présence au sein des associations. Une transformation sociale et un statut social envisageable tant du point de vue économique que social et même politique. Je ne compte plus les discussions visant à rendre le microcrédit comme une panacée de la lutte contre la pauvreté. Si l'on part des extraits d'entretiens, « *je suis bien regardée, j'ai eu la chance de connaître le microcrédit...* », qui rejoignent en cela quantité d'autres discours entendus, l'enjeu principal semble être celui du regard que les autres portent sur soi, le regard de l'époux et de la famille, « *je suis bien regardée* » me confiait une des interlocutrices. Être bien regardée, c'est sortir de l'obscurité, se retirer de la masse des « *femmes dépendantes qui n'ont rien* » et qui, ainsi, « *n'ont pas de pouvoir de décisions et donc sont totalement soumises* » dans un contexte d'économie et de forte monétarisation des rapports sociaux. Mais « être bien regardée », signifie aussi *être respecté* par son époux, sa famille, ses amis, incarner une figure de femme modèle, une *drianké*<sup>22</sup>, suggérant la réussite. Cet argument du « *être bien* » vu ou de la *drianké* s'oppose ainsi presque aux autoévaluations que de nombreuses femmes sénégalaises font de leur propre situation. « *J'ai rien* », « *je ne suis pas considérée* », « *je ne peux décider* », « *la vie est difficile* », « *on n'est pas aidée* », « *je ne suis pas bien vue* », figurent ainsi parmi les expressions les plus ordinaires et courantes décrivant leurs conditions de vie et leur place dans la société sénégalaise.

En approfondissant ce constat d'une grande majorité de femmes aspirant à intégrer les associations féminines de microcrédit pour se faire un nom, *être bien regardée*, j'ai tenté de comprendre celles qui présentent ces associations comme un moyen de promotion de la femme. Cette référence à la *drianké*, à la femme *bien regardée*, enviable m'a conduit à un modèle de questionnement et d'analyse de l'institutionnalisation et de la construction d'une élite féminine sociale et politique sénégalaise.

Dans la région de Kolda, le poste de stagiaire a été une porte d'entrée dans le vécu quotidien du groupement des femmes. J'avais déjà un ami sociologue qui travaillait dans un cabinet d'études, spécialiste de la microfinance et d'économie informelle à Kolda. Ce cabinet gérait les états financiers de l'association. Mon introduction dans l'organisation par l'ami sociologue d'une part, et les liens d'amitié qui se sont créés avec certains membres de l'organisation, d'autre part, justifient en quelque sorte le fait que j'ai été perçue comme une "partenaire" de

---

<sup>22</sup> L'expression « *drianké* » reste très courante au Sénégal pour signifier une dame élégante, soignée avec un charme certain et évident mais aussi une femme bien nantie financièrement.

cette association, et par conséquent comme une alliée dont le réseau social propre doit être mis à contribution pour aider l'organisation. Sur ce terrain, je n'ai pas cherché à demeurer neutre. Je me suis ainsi clairement positionnée en tant que "partenaire". Cette position de soutien m'a fourni des occasions très précieuses d'observation et de description - tout en me permettant de développer une meilleure relation de confiance avec un ensemble de personnes avec lesquelles j'étais en contact quotidiennement, ainsi qu'une complicité particulière avec certaines des informatrices. Ma présence pouvait être vue par les membres comme une source de prestige (le groupement n'a jamais accueilli de stagiaires) et de statut pour la mutuelle par rapport aux autres groupements de femmes de la région, mais aussi comme une preuve du dynamisme de l'organisation et de sa capacité grandissante à tisser des alliances pour atteindre ses buts.

Au fil du temps, des attentes devenaient de plus en plus fortes au niveau de l'association. Le fait d'être envoyée par le sociologue du bureau d'étude, et en étant présenté comme une étudiante faisant ses études en France n'était pas anodin. J'avais devant moi une liste d'appel d'offres de financement (destiné aux associations de femmes en milieu rural) à répondre, même si mes connaissances n'étaient pas évidentes dans ce domaine. Je devais à tout moment expliquer clairement les limites de mes capacités et de mes démarches. En dehors de mon rôle de conseillère, j'ai recherché l'information qui pouvait leur être utile en les mettant en contact avec diverses organisations locales dans lesquelles j'avais des entrées ou en partageant ma connaissance des divers mécanismes d'attribution de fonds d'aide publique destinés aux associations de femmes.

J'ai essayé d'être très attentive à la réalité de mon statut, des relations de pouvoir et à la perception que les informatrices avaient à mon égard. J'ai donc fait très attention aux jeux des perceptions et des attentes qui informent chaque situation particulière de communication, y compris les entretiens qui ont alimenté cette recherche. Car cela pose une question très spécifique quant à la validité des données recueillies : les informatrices m'ont-elles décrit leur réalité comme elles la vivent ou en fonction de ce qu'elles pensaient que je voulais entendre ? M'ont-elles décrit la réalité comme elles la voient ou alors en fonction de ce qu'elles pensent de ce qui leur attirera l'aide financière qu'elles recherchent ?

A travers ces immersions de longue durée, je me suis aussi livrée à une analyse de l'émergence de nouveaux groupements politiques des femmes d'associations de microcrédit, sous l'angle des quêtes d'une reconnaissance sociale. Ma participation m'a permis d'identifier les groupes étudiés et les différentes situations, et de tenter d'en faire une première analyse. Cela signifie que je me suis familiarisée avec ces groupements féminins. Au fil de mon enquête, j'ai appris à me situer dans un contexte qu'il faut décrire et analyser, même si la description n'existe en soi, elle est déjà la preuve d'un certain regard, d'une certaine pensée. La complexité, c'est que la description et l'analyse se sont faites au fur et à mesure de ma participation, et non une fois rentrée chez moi, face à mon dictaphone et mes notes de terrain. Cette enquête participative a, dans un premier temps permis de construire une distanciation par rapport à mon objet et d'écartier les discours sérialisés sur le microcrédit, et principalement de répondre à une double interrogation : me focaliser sur l'itinéraire des femmes membres des associations de microcrédit et l'émergence de nouvelles élites féminines. J'ai privilégié le parcours des femmes pour deux raisons. Premièrement, aujourd'hui au Sénégal, nombre de femmes membres des associations de microcrédit sont encore largement entrepreneuriales, autonomes et financièrement indépendantes par rapport à leurs consœurs non militantes de ces associations.

Mes enquêtes révèlent que la proportion des femmes sans activité ou « au foyer » diminuent fortement dès lors que celles-ci intègrent une association de microcrédit. On peut en déduire provisoirement que le microcrédit, en tant qu'innovation destinée aux pauvres, et donc à la lutte contre la pauvreté, constitue un support privilégié des femmes. Enfin, ces associations sont considérées aujourd'hui comme des lieux de nouvelles aspirations à l'autonomie et à l'indépendance financière. Une présence de longue durée permet de mesurer et d'analyser leurs stratégies d'autonomisation et certaines de ces transformations sociales.

## **II. Les zones d'enquête : de Dakar à Kolda**

L'élargissement du périmètre d'enquête s'est imposé dans mon étude. Cette méthode permet d'une part, d'enrichir la situation des personnes rencontrées dans la capitale et dans une autre région du Sénégal mais aussi l'échantillon des personnes, offrant plus ou moins la possibilité d'une démarche de comparaison globale. D'autre part, elle réduit, par conséquent, la

généralisation à partir d'une seule étude de cas. La connaissance de l'AFEPES et mon statut de stagiaire au sein de la mutuelle des femmes de Kolda m'ont permis de mettre de place d'autres formes d'observation et de participation utiles à la production des données : entretiens formels et informels, participation aux réunions, assemblées générales et discussions, etc. L'enquête proprement dite s'est déroulée entre 2008 et 2011, avec des passages répétés de six mois en 2009, 2010 et 2011 à Dakar et dans la région de Kolda.

#### **A. L'Association des femmes pour la promotion de l'entreprise au Sénégal (AFEPES) à Dakar comme lieu d'enquête**

Il y a à Dakar plusieurs associations de femmes qui auraient pu être étudié, mais mon choix pour l'Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprise au Sénégal (AFEPES), comme centre principal de mon travail de terrain, est dû à la nature même de cette association. Lors de mon travail de terrain en 2007, j'ai fait des observations dans de nombreuses associations de femmes, certaines rattachées à des formes de financement très informelles et beaucoup plus anarchiques, d'autres très isolées et moins connues. La spécificité de l'association AFEPES est qu'elle a un peu plus de 4 000 membres. A première vue, c'est une association formelle fonctionnant avec les lois mises en place par l'Etat Sénégalais via l'UEMOA (Union Economique Monétaire Ouest Africaine) en matière de microcrédit et elle est très connue et médiatisée à travers son rôle dans l'entrepreneuriat sénégalais. C'est la première association de femmes, qui a pu bénéficier des financements de l'Etat Sénégalais et des organismes (AFD, USAID). Une association politique ou apolitique ? J'en saurais un peu plus au fur et à mesure de mon enquête.

L'association AFEPES dispose de plusieurs structures dans tous les quartiers populaires de Dakar et de sa banlieue. Cependant, les membres fonctionnent selon les règles établies par le siège, même si chaque structure est différente des autres en fonction de son quartier d'installation. En outre, l'association gère et régule seule son système de financement et de gestion par rapport aux autres associations qui font généralement appel aux cabinets d'études spécialisés. La richesse de l'AFEPES est que ses membres sont d'origines et de catégories socioprofessionnelles très diverses, son fonctionnement intègre les systèmes de solidarité et d'échanges de l'économie solidaire.

Lors de mes participations aux assemblées générales et réunions pour mon enquête de terrain doctorale, j'ai remarqué d'énormes évolutions. J'ai été aussi surprise par la diversité des programmes proposés par l'association<sup>23</sup> :

## **1. Le renforcement de la solidarité entre femmes**

[La solidarité entre les femmes constitue l'un des piliers fondamentaux sur lesquels l'AFEPES compte pour relever le défi de la pauvreté féminine. Se basant sur l'union et leurs efforts et animées par un esprit d'entente et d'entraide, les femmes ont souhaité développer des canaux de solidarité mutuelle. Sur ce point, les femmes ont mis en place un système de solidarité pour des voyages d'affaires durant la période du pèlerinage à la Mecque pour lequel la participation annuelle est de 10.000 CFA<sup>24</sup> (équivalent à 15 €) par membre. L'AFEPES organise chaque année une conférence islamique au cours de laquelle des titres de voyages sont offerts à des femmes membres de l'association par tirage au sort. Depuis sa création en 2000, l'AFEPES a convoyé plus de quatre cent (400) pèlerins au total. Les femmes non musulmanes peuvent effectuer le pèlerinage à Rome ou se faire rembourser].

## **2. Le renforcement des capacités de ses membres**

[Pour l'association, le renforcement des capacités signifie une gestion efficace de leur entreprise, l'éducation, l'information et la sensibilisation sur des questions liées à la vie professionnelle et sociale des femmes ainsi que la communication, le marketing et les techniques de commercialisation. Ces programmes de formations sont gérés par la coopération allemande GTZ (*Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*)].

---

<sup>23</sup> Ces informations sur les programmes proposés par l'AFEPES ont été tirées via les documents officiels de l'association.

<sup>24</sup> 1 euros équivaut à 655. 957 CFA dans toute la zone de la BCEAO.

### **3. L'appui aux projets et aux entreprises des femmes**

[Les femmes en général sont toutes porteuses de projets. Mais, la grande difficulté qui se pose pour elles est la difficulté d'accès aux financements nécessaires. En effet, les conditions définies par les institutions financières sont trop lourdes (procédures de financement complexes, formalités administratives, demandes de garanties, etc.). Ce qui les empêche de pouvoir réaliser leurs projets. C'est pour cette raison que l'AFEPES a investi le créneau du microcrédit en aidant les femmes à mettre en place une mutuelle d'épargne et de crédit en phase avec les préoccupations des femmes et gérée par elles mêmes.

Par ailleurs, l'AFEPES appuie les femmes opératrices économiques à participer à des foires nationales et internationales de commerce et d'échanges. Parallèlement, des services administratifs et techniques sont mis à la disposition des femmes pour leurs besoins d'études et élaboration de projets, de formalisation, de négociation, et de recherche de financement].

### **4. La participation des femmes aux programmes de développement économique et social du Sénégal**

[L'AFEPES est une association nationale qui a pour vocation de promouvoir le développement de l'entreprenariat féminin au Sénégal par des actions d'encadrement et d'appui conseil. Elle défend les intérêts communs des membres auprès des instances publiques et des institutions républicaines. Elle réfléchit aussi sur toutes les questions liées sur la condition féminine. Pour cela, l'association travaille dans l'intermédiation, la concertation, le plaidoyer entre les femmes et les décideurs publics, partenaires sociaux du développement, et les institutions].

L'association est un groupement de femmes issues de toutes les couches sociales du Sénégal. Elle est née d'une volonté commune de femmes commerçantes, qui fortes de leur expériences ont jugé utile de conjuguer leurs efforts en vue d'apporter des éléments de réponse à leurs préoccupations communes d'ordre économiques sociales et professionnelles. L'association était à la base une tontine qui regroupait 32 femmes commerçantes et chefs d'entreprises. Après avoir mesuré les limites des tontines, elles ont transformé leur groupement en association de microcrédit pour avoir un accès facile aux financements des bailleurs et des institutions de microfinance, et rendre plus concrètes leurs activités. Les années 2000

marquent un tournant dans le développement administratif et financier de l'association. Dès lors, la structure s'installe dans différentes localités où on compte plus de 100 membres. L'association compte actuellement approximativement 4169 membres femmes réparties dans la région de Dakar et dans certaines régions du Sénégal (Touba, Khombole, Louga, Kébémer, Kaolack) où elle compte des membres et dispose des caisses. Toutefois, il faut souligner qu'il m'a été difficile d'avoir des informations fiables sur le nombre exact des membres, le siège de l'association même l'ignorant.

A noter que celui-ci est à Dakar sur l'avenue Faidherbe, une avenue très commerçante. Le bâtiment appartient à la présidente de l'association, et est partagé entre une cabine téléphonique à l'entrée, un atelier de mécanique pour la réparation de motos, et le reste, la plus grande partie, occupée par l'association. La présidente et fondatrice de l'association est issue d'une riche famille de cordonnier. Son père, riche commerçant et propriétaire de nombreux immeubles à Dakar Plateau, était très connu du milieu *mouride*<sup>25</sup>. Après son décès, sa fille ainée, présidente et co-fondatrice de l'AFEPES n'a pas hésité à maintenir le réseau de son père surtout au sein de la communauté mouride, ce qui lui a valu le soutien de certains marabouts mourides<sup>26</sup>. D'ailleurs, dans la ville de Touba, c'est la seule association qui dispose d'une structure avec un personnel permanent et un peu plus de 300 membres. Le fait d'appartenir à la communauté mouride a-t-il facilité le succès de l'association et l'octroi des financements au niveau de l'Etat sénégalais ? Il m'a été difficile d'avoir des informations concernant l'appartenance à la communauté mouride de la présidente. Lors de mes entretiens, et à chaque fois que la question revenait, la réponse était si floue que cela suscitait des interrogations. J'ai cherché à rencontrer les autres membres fondateurs de l'association, qui n'ont pas voulu se prononcer sur ce sujet.

Les membres de l'association AFEPES sont essentiellement des femmes (j'ai pu relever 24 hommes sur la liste des membres). Pour la plupart, elles se connaissent et généralement se fréquentent dans d'autres activités : commerce, voyages, marchés, foires, cérémonies, etc. Généralement, les groupes de femmes se sont constitués à partir d'un tissu social préexistant : tontine de quartier, groupement de quartier ou d'amies. Sur la base des groupes préexistants et

<sup>25</sup> Le *Mouride* est un disciple (*Taalibé*) d'Ahmadou Bamba, le père fondateur de la confrérie *Mouride*. C'est l'une des confréries musulmanes les plus puissantes au Sénégal à cause de sa réussite économique et de son positionnement stratégique dans l'échiquier politique du Sénégal.

<sup>26</sup> Lors des entretiens réalisés avec la présidente, elle nous a confirmé qu'elle avait le soutien de différents marabouts.

restreints, elles ont travaillé de manière plus positive à la création de l'association, à l'expansion ou à la consolidation des activités économiques individuelles des femmes. En outre, elles ne sont pas toutes issues de l'ancien groupement. Chaque groupe a son histoire et chacun présente donc des variations par rapport aux autres.

En effet, la fréquentation de cette association est très largement féminine. Même si on y retrouve des hommes, ils ne sont pas présents dans les activités de l'association. Ils sont tout simplement membres et c'est grâce aux financements qu'ils le sont devenus, car les conditions de prêt y sont beaucoup plus souples qu'au niveau des banques.

## B. La Mutuelle des femmes de Kolda comme lieu d'enquête

Le choix de la région de Kolda et de l'association de la Mutuelle des Femmes de Kolda s'explique pour plusieurs raisons. J'avais un ami sociologue qui travaillait dans un cabinet de consultance spécialisé en microfinance et en économie informelle dans cette région. Etant le seul cabinet dans la région, à l'époque, il s'occupe de toutes les structures de financement. En 2007, le ministère de la famille, de l'entreprenariat féminin et de la microfinance sénégalais a choisi la région de Kolda pour abriter la 26<sup>ème</sup> édition de la quinzaine de la femme dans un but de financer les activités des femmes.

La quinzaine de la femme a été institué par le Décret du 10 mars 1980 par le premier président du Sénégal, L. S. Senghor. A son origine, la quinzaine de la femme est un moment privilégié de retrouvailles, de réflexion, de partage, d'orientations stratégiques quant aux questions relatives à la pleine participation des femmes au processus de développement de la nation. Elle a lieu du 1<sup>er</sup> au 16 mars de chaque année. C'est un événement phare de la vie des femmes sénégalaises. Depuis l'élection du président Abdoulaye Wade, l'événement a changé d'orientation, en devenant une caravane politique folklorique. Cela, en faveur de la considération des femmes de par leur poids électoral. Elles sont recherchées pour le rôle qu'elles peuvent jouer dans le déroulement du scrutin. Pourquoi le choix des femmes ? Les raisons sont multiples. D'une part, pour la première fois, une étude<sup>27</sup> très fidèle est faite sur l'électorat féminin à partir du fichier électoral fait au Sénégal. D'autre part, il est établi que

<sup>27</sup> Etude réalisée par l'Institut Africain pour la Démocratie, *Les femmes, l'enjeu électoral : des chiffres qui parlent !*, 2000, Dakar.

les femmes ont grandement contribué à l'émergence de la première alternance politique qu'a connue le Sénégal indépendant après 40 ans d'hégémonie socialiste. Face à cet enjeu électoral féminin déterminant dans l'issue de la présidentielle 2000, les leaders politiques de l'opposition comme ceux au pouvoir ont pris conscience de la nécessité d'une implication efficace des femmes dans l'élaboration de la définition des projets de société.

En dehors des discours électoralistes de promotion de la femme et la parité, elles sont toujours utilisées dans l'arène politique pour se faire élire. Le choix des régions pour l'organisation de la quinzaine de la femme n'est, dès lors, pas anodin. Généralement, les associations qui regroupent le plus grand nombre de membres sont financées par des partis politiques. Peut-on toujours croire que la quinzaine de la femme est un événement d'orientation stratégique sur les questions relatives à la participation des femmes au processus de développement de la nation ?

L'association de la mutuelle des femmes de Kolda a pu bénéficier d'un financement du ministère chargé de l'organisation de la quinzaine de la femme. D'ailleurs, c'est la seule association de la région qui regroupe plus de membres qui, aussi, a pu gérer ses états financiers stables par le biais du cabinet d'études. Par la suite, mon choix s'est porté sur cette association selon les recommandations de l'ami sociologue ayant également facilité mon introduction en qualité de stagiaire dans la mutuelle. Lors de mes premiers jours de stage, j'ai été impressionnée par le mode de fonctionnement de la mutuelle, l'information circule de manière verbale et est consignée en majeure partie dans la mémoire des personnes. Peu de documents écrits reflètent l'histoire et la vie de l'organisation, contrairement à l'association AFEPE. Les modes de fonctionnement réels ne correspondent pas toujours à la structure « théorique » du groupement c'est-à-dire à ses statuts et règlements officiels.

Ce sont donc l'observation et les conversations informelles qui m'ont permis d'en apprendre plus sur le fonctionnement du groupement et les logiques qui informent les actions de ses membres.

L'association regroupe des femmes issues de toute la région de Kolda. Elle est née en 1990 dans la communauté rurale de Ndorma avec 16 femmes commerçantes peulhs<sup>28</sup>. C'est une association d'appui aux initiatives de femmes. Elle a pour mission de lutter contre la pauvreté en constituant une force collective pour leur groupement, surtout dans le but de trouver des financements pour s'entraider et s'engager dans des activités économiques. Il faut noter que l'association a bénéficié, depuis sa fondation, d'un appui financier et d'un encadrement technique de l'ONG allemande, GTZ<sup>29</sup>. Avec l'aide de cette ONG, l'association a mis sur pied une mutuelle d'épargne et de crédit en 1997. Elle met en avant l'esprit de partenariat avec les populations et les autres ONG.

Située au sud du Sénégal à 700 km de Dakar, la région de Kolda est l'une des 14 régions du Sénégal. Elle est appelée communément La Haute Casamance ou le Sénégal oriental, et limitée par : La Gambie au Nord, la Guinée et la Guinée Bissau au Sud, les régions de Tamba à l'Est et Ziguinchor à l'Ouest.

La région de Kolda a une vaste superficie de 21 011 km<sup>2</sup>, divisée en 3 départements (département de Kolda, de Vélingara, et Médina Yoro Foulah) et de trois arrondissements (Dado, Dioulacolon et Médina). Elle compte 847 246 habitants (Direction de la prévision Statistique, 2002) et est peuplée en majorité de Peulhs. C'est une région en grande partie musulmane suivie des chrétiens et des animistes.

Très peu industrialisée, elle enregistre tout de même une très forte présence d'ONG étrangères (allemande, française et américaine). Enclavée et pauvre, la région présente un tout autre visage aujourd'hui grâce à une politique de l'Etat Sénégalais. En effet, les principaux axes qui desservent la région sont entièrement bitumés.

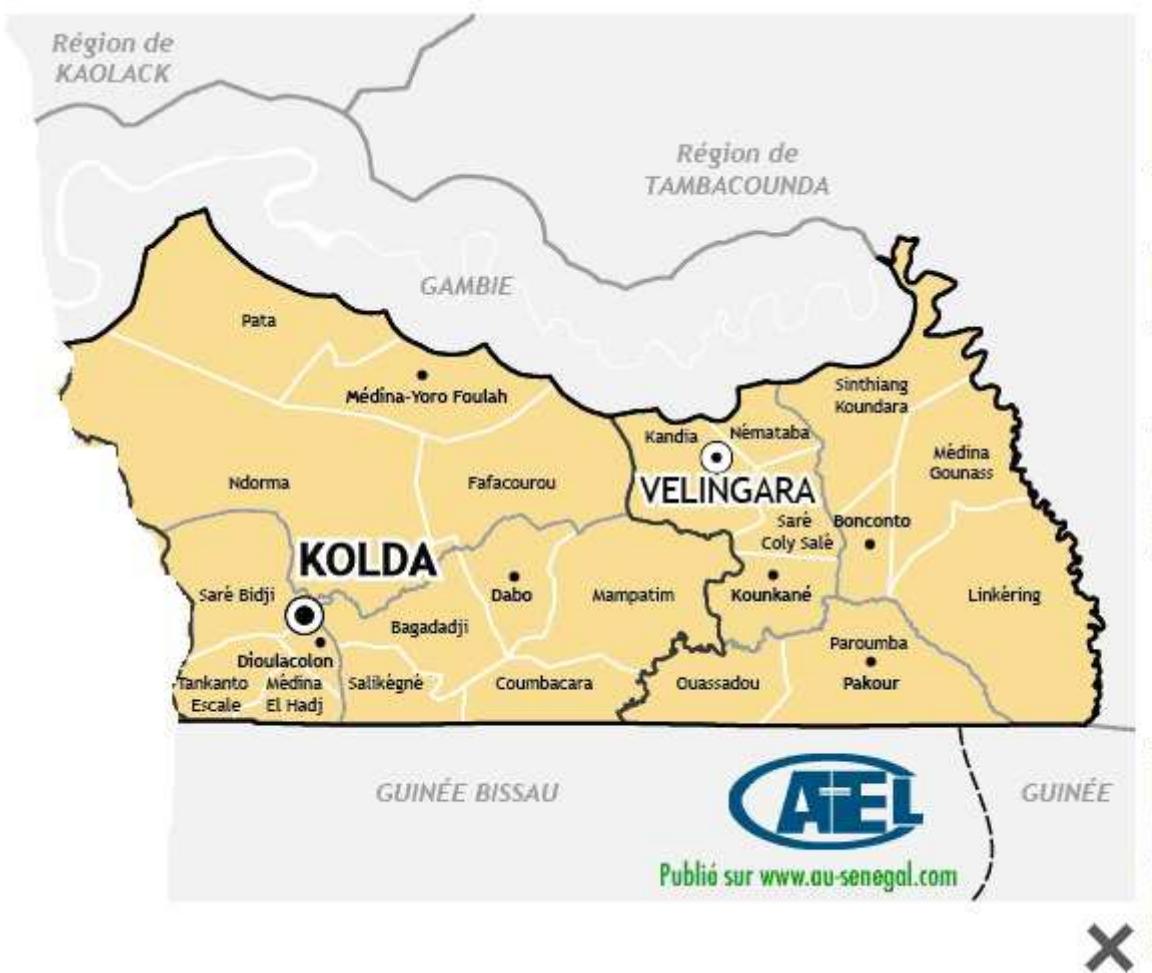
---

<sup>28</sup> Les Peulhs sont des pasteurs de la région sahélo saharienne qui se répartissent dans une quinzaine de pays en Afrique de l'ouest. Ils sont traditionnellement des nomades, essentiellement des éleveurs transhumants de vache et de chevaux. Au Sénégal ils constituent le deuxième groupe ethnique après les Wolofs. Cf à Thierno Diallo, « Origines et migrations des Peulhs avant le XIXème siècle », Annales de la faculté des lettres et Sciences Humaines de Dakar, p. 121-193, 1972.

<sup>29</sup> GTZ est une entreprise allemande de coopération internationale pour le développement durable et présente au Sénégal depuis 1989.



Source: Maps of the world: <http://mapsof.net/map/un-senegal#.UFnQdiKGeSo>



Carte de la région de Kolda, source : Ministère de l'équipement et des transports/direction des travaux géographique et cartographique

Dans cette région, la pauvreté touche beaucoup plus les femmes et les ménages qui ont comme activité principale le commerce. La région compte 80 % de ménages pauvres, dirigés spécialement par les femmes, plus de 75 % des ménages n'ont pas accès à l'eau potable. Le taux d'analphabétisme est très élevé chez les femmes, il varie entre 63 et 66 % en 2005.

C'est dans les années 1990 que les ONG ont commencé à intervenir dans les programmes d'alphanumerisation, de microcrédit, d'infrastructure sanitaire et de développement rural.

En dehors du foyer, les femmes de la région s'activent dans l'agriculture et dans le secteur informel défini comme l'ensemble des petits métiers et des activités de production, de transformation, de commerce et de prestations de services qui évoluent en marge du secteur moderne et officiel. Dans leur grande majorité, les femmes de la région exercent des activités commerciales. Elles sont très dynamiques dans les diverses activités du secteur tertiaire, l'agriculture et l'élevage. En dehors de ces secteurs, les femmes sont également présentes dans les activités telles que la couture, la restauration ou encore dans l'artisanat.

En matière d'emploi, les femmes de la région sont pénalisées bien que le volume global des femmes sans emploi (2 747) soit moins important que chez les hommes (7 296). Notons que les femmes ne constituent que 27 % de la population active contre 73 %. Le taux brut d'activité est trois fois plus important chez les hommes (48,9 %) que chez les femmes (19,0 %)<sup>30</sup>. Cet écart n'est pas conforme à la réalité, il résulte d'un mauvais classement dans la mesure où certaines sont comptabilisées comme femmes au foyer.

Par conséquent, il ressort que l'emploi salarié formel intéresse davantage les hommes 38 % contre 5 %<sup>31</sup> pour les femmes, aussi est-il plus concentré en milieu rural où les inégalités entre sexes dans le domaine du travail demeurent encore très importantes. Les femmes sont plutôt présentes dans le secteur informel (commerce, artisanat, transformation des fruits et légumes), leur principal pourvoyeur d'emploi. Ainsi donc, elles dominent en proportion parmi les travailleurs indépendants surtout en milieu rural.

---

<sup>30</sup> Chiffres tirés du plan d'action de la région de Kolda, Conseil régional de Kolda, 2007.

<sup>31</sup> Chiffres tirés du plan d'action de la région de Kolda, Conseil régional de Kolda, 2007.

### **III. Itinéraire d'enquête**

#### **A. Le choix de la population d'enquête**

Définir la population de l'étude, c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interviewer, déterminer les acteurs dont on estime qu'ils peuvent fournir des réponses aux questions que suscite l'étude. Dans la plupart des situations, la définition de la population de l'étude est incluse dans la définition même de l'objet. Etant donné que mon étude est axée sur les associations féminines de microcrédit, il va de soi que ma principale cible se trouve définie de ce fait même si j'ai pu relever quelques 24 hommes membres de l'association AFEPE. En dehors des associations de femmes, le choix de la population d'enquête a été une réelle difficulté. Fallait-il interroger les hommes ? Pour approfondir mon analyse sur ce qu'ils pensent du microcrédit et des associations féminines qui s'activent dans ce domaine. Toutefois, le peu de temps que je disposais pour effectuer mon terrain au Sénégal, ne me permettait pas d'engager des enquêtes auprès des hommes. Et mon deuxième terrain se situait à 700 km de la région de Dakar.

Au début de la recherche, ma première hypothèse visait essentiellement à cerner les stratégies utilisées par les femmes dans l'exercice de leur association ainsi que la recherche de financement de façon autonome. Interviewer les hommes ne pouvait pas à cette période m'apporter une grande importance pour la confirmation de cette hypothèse. J'ai privilégié le discours des femmes au détriment de celui des hommes qui aurait pu me permettre d'approfondir l'analyse des discours sur le microcrédit. J'estime que le discours des hommes aurait pu être un outil d'approfondissement de l'analyse. Dans l'analyse des données recueillies auprès des femmes enquêtées, j'ai pris en compte que ces hommes sont dans des rôles de maris, de financiers, de soutiens divers qui peuvent impacter les stratégies des femmes de même que la vie de leur association. En dehors de mon enquête de terrain, j'ai réussi à avoir des discussions informelles sur ce sujet avec des hommes. En effet, le choix de la population d'enquête s'est imposé de lui-même en fonction du problème à étudier. Au sein de l'association AFEPE, j'ai interrogé 118 femmes et dans la région de Kolda 81 femmes.

Mes critères d'inclusion étaient les suivants :

- Etre membre ou ancienne membre d'une des associations et être âgée entre 20 et 60 ans.
- Etre membre, bénéficiant un crédit en cours de remboursement ou ayant déjà bénéficié d'un ou des crédits.
- Etre membre ou ancienne membre exerçant une activité professionnelle ou rémunérée.
- Les femmes devaient être d'origines sociales diverses mais ayant au moment de l'enquête les critères précédemment cités.

J'ai, par ailleurs, choisi de façon réfléchie les différentes catégories socioprofessionnelles de la société sénégalaise. En fait, étant donné que beaucoup de femmes se sont enrichies à travers le microcrédit, et ont créé leur propre affaire par le biais du microcrédit, elles ont finalement quitté le cercle des associations féminines pour adhérer au réseau des femmes d'affaires sénégalaises et politiciennes. Ainsi, en s'intéressant aux femmes se situant au "bas" et ensuite par le "haut" de l'échelle dans le sens de l'ascension sociale était, me semble t-il, assez important pour définir leur parcours. En effet, comme pour toutes celles du "bas" de l'échelle ou des couches défavorisées et populaires, le milieu associatif ainsi que le microcrédit peuvent leur permettre au fil du temps de faire partie des élites féminines. Cependant, si certaines femmes ont pu créer un cadre de réussite et ou d'ascension sociale propice via les associations et les financements, d'autres ont vu s'accumuler des échecs répétés durant leur parcours associatif de microcrédit.

## B. L'enquête à l'intérieur des associations et chez les femmes

Suite aux observations et aux informations recueillies dans l'enquête participative, il m'a semblé nécessaire de m'intéresser d'une part, aux différentes stratégies mises en place par les femmes à l'intérieur des associations, pour comprendre de quelle façon celles-ci ont œuvré pour mettre en place ces associations et bénéficier des financements. D'autre part, il me fallait examiner le succès médiatico-politique et également définir la nature du contenu médiatique dont elles ont fait l'objet. Mais, j'ai été confronté à une double difficulté : le choix de l'échantillon. En effet, pour des raisons d'interconnaissance dans le milieu associatif féminin dakarois, j'ai voulu étendre mon enquête au sein d'un vaste échantillon mettant en exergue un autre type d'association féminine au Sénégal. Cette approche avait un intérêt particulier :

réunir des informations nombreuses, diversifiées, et riches pour comparer et analyser l'hétérogénéité des différentes stratégies mises en place par les associations féminines de microcrédit et de ses représentations à un niveau microsocial et national. Par ailleurs, la rigueur méthodologique admet que la manière de choisir les individus qui vont participer à une étude n'est pas sans conséquence sur la validité des résultats et leur pouvoir de généralisation. Les résultats obtenus à partir d'un échantillon représentatif n'apportent nullement la même qualité d'information que ceux obtenus avec d'autres types d'échantillonnage. Pour la représentativité d'un échantillon, Nicole Berthier (2010 : 112) estime qu'il y a deux types de procédés permettant de le construire : les techniques empiriques où les éléments sont choisis sur le terrain en fonction de jugements sur les caractéristiques de la population ou en reconstituant le hasard, et les techniques probabilistes où les éléments sont désignés par tirage au sort et interrogés nommément.

Dans le but de constituer un échantillon représentatif, j'ai choisi la technique empirique et sur le terrain j'ai choisi la population interviewée. J'ai enquêté à Dakar au sein de l'association AFEPE et à la Mutuelle des femmes de Kolda, tout en ayant pour ambition de rencontrer les anciennes adhérentes de ces associations installées pour la plupart à Dakar. Il s'est avéré que dans la région de Kolda, les femmes ayant participé à la création de l'association résidaient à Dakar et à Thiès. Cependant, pour des problèmes administratifs (liés à la demande de carte de séjour en France) et financiers, je n'ai pas pu effectuer un séjour de longue durée ainsi que des allers-retours pour rencontrer les fondatrices de la mutuelle des femmes de Kolda. Dans cette situation, on peut penser que le contexte est un élément que l'enquête par échantillonnage ne prend pas en considération, si les personnes se retrouvent dans des endroits différents (Jean Pierre Deslauriers, 1991 : 57). Ainsi sera t- il possible de constituer un échantillon représentatif. A cette question, on peut penser que l'échantillon relève entre autres des besoins de la recherche et du jugement du chercheur. R. Giglione et B. Matalon (1978) affirment qu' « il n'existe aucune méthode qui nous assure dans tous les cas, un échantillon absolument représentatif ».

Au début de la recherche, je voulais comprendre de quelle façon les femmes s'organisaient pour mettre en place leur réseau associatif afin de promouvoir le microcrédit féminin d'une part, et d'autre part d'analyser les différentes stratégies mises en place pour bénéficier des financements. Cependant, la mutuelle des femmes de Kolda m'a révélé autre chose : l'association avait déjà bénéficié des financements du ministère de la femme et de la

microfinance, sans pour autant disposer d'une association formelle et structurée ni de projets très concrets grâce aux femmes politiciennes de Kolda. Par ailleurs, les critères de financement de ce ministère n'étant pas très précis, j'ai donc dû procéder à des discussions informelles concernant leur financement. J'ai pu interviewer des membres fondatrices de la mutuelle et partisanes du Parti Démocratique Sénégalaïs<sup>32</sup>. A l'issu de ces discussions, j'ai pu comprendre que les financements de l'Etat sont destinés aux privilégiés, donc aux partisanes du parti au pouvoir. Par ailleurs, le Peulh<sup>33</sup> reste la langue la plus parlée dans la région de Kolda. Ne parlant pas cette langue, la difficulté était grande. J'ai eu recours à une interprète rencontrée à l'université de Dakar lors de mes présences répétées à la bibliothèque universitaire. Appartenant à ce groupe ethnique du côté de mon père, mon interprète a facilité la relation de communication avec mes interviewées en me présentant comme un enfant de la région. Je jouais le jeu, je devais à tout moment me présenter, rappeler la localité d'origine de mon père et donner quelques noms. Ce qui, par conséquent multiplie les mises en scènes. La relation de communication crée toujours une distance, car l'interprète rend toujours l'entretien indirect, contraignant, pouvant créer des incompréhensions.

La question de la langue demeure un obstacle. Ainsi, avec l'aide de l'interprète, j'ai pu rencontrer certaines femmes politiciennes et anciennes membres de l'association. A partir du moment où mon interprète me présentait en tant que fille de la région, les réponses de l'interviewée étaient plus ou moins spontanée même si certains signes me semblaient incompréhensifs. C'est en tenant compte de ces inconvénients imposés par le terrain dans la région de Kolda que j'ai pris l'initiative d'interroger au maximum les femmes parlant le wolof et ou le français. Ainsi, la population d'enquête devenait plus facile et accessible, je pouvais parler la même langue et discuter en profondeur.

## C. Les sources secondaires

Après avoir déterminé plus moins mon objet d'étude, et des données empiriques recueillies par les biais des entretiens sur les associations et les groupements de femmes, il s'est posé la question de la documentation et des connaissances que je devais mobiliser pour accomplir la

---

<sup>32</sup> PDS était le parti au pouvoir entre 2000 et 2012 dirigé par l'actuel président de la république, Abdoulaye Wade.

<sup>33</sup> Le Peulh est la 2<sup>ème</sup> langue parlée après le Wolof et la plus parlée dans la région de Kolda.

recherche. La visite des institutions de microfinance et des bibliothèques était de ce fait, incontournable. Mon objet de recherche s'est construit progressivement avec mes lectures. Ainsi, au Sénégal j'ai pu obtenir des données statistiques secondaires auprès des mutuelles d'épargne et de crédit chez PAMECAS, ACEP, CMS, dans certaines structures d'appui étatiques la direction de la microfinance, l'agence ADEPME, la cellule AT/CPEC et dans des ONG intervenant dans le domaine de la petite épargne et du microcrédit FDEA, Enda Graf Sahel. Ces données statistiques m'ont donné un premier aperçu de l'importance des structures d'épargne et de crédit dans l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers.

En dehors des documents que j'avais consultés au sein de ces institutions, j'ai passé la plupart de mon temps à lire dans des bibliothèques dakaroises et parisiennes. La littérature sur le microcrédit étant tellement abondante qu'au début de la recherche et avec le prolongement de mes lectures, il m'a semblé que je n'arriverai pas à trouver une bonne voie. Mon objet d'étude s'est trouvé perdu dans mes questionnements de départ. Des institutions de microfinance, je suis arrivée aux associations féminines de microcrédit et à l'entrepreneuriat féminin. Etait-il nécessaire de prolonger la lecture après l'enquête de terrain ? La réponse est peut-être non, car le terrain dégage la problématique et déchiffre l'objet d'étude - et la recherche commence véritablement après l'enquête de terrain. Cependant, la lecture permet d'avancer dans la recherche, de se rendre compte de ce qui a été fait avant moi sur le thème et afin de déterminer les similitudes et les contradictions.

## **IV. Ambiance du terrain**

### **A. Interviewer en milieu familier : un regard sur le quotidien de l'observation participante**

Devenir enquêteur alors qu'on est d'avance participant est une entreprise difficile parce que cela demande une prise de distance avec le terrain (S. Beaud, F. Weber, 1997 : 98). Peut-on maintenir un équilibre entre « trop engagé et trop proche » entre devenir un « familier » et « être trop éloigné et trop critique » et « se griller le terrain » ? Comment protéger sa vie privée des effets de retour du terrain, et comment maintenir une ligne entre ce qui relève du privé et ce qui relève du scientifique ? (Daniel Céfaï, 2003 : 128). Daniel Céfaï résume là les questions qui étaient sans cesse au centre de ma réflexion. Comment se positionner en tant

que jeune femme chercheure sénégalaise au sein des associations féminines sénégalaises ? Doit-on mettre une distance entre le chercheur et les enquêtés ? Entre le chercheur et l'objet ? Comment protéger ma vie privée ?

L'idée étant que, s'il est admis dans la littérature sociologique qu'il est plus difficile d'accéder à la production du discours des interviewés si la position sociale de l'enquêteur est « supérieure » à celle de l'enquêté (Blanchet, 1992 : 73). Il ne faut pas pour autant en conclure que la situation est plus aisée lorsqu'une certaine proximité sociale et/ou culturelle existe entre l'interviewé et l'intervieweur.

Je montrerai à travers ce travail toute la complexité de ce type d'enquête en milieu familial.

## **1. De la présentation de soi « statuaire » à la protection du soi « personnel »**

A partir de nombreuses enquêtes réalisées chez les Joola de Base Casamance, l'anthropologue Odile Journet-Diallo a rédigé un article qui aborde les difficultés de la réalisation d'une enquête sur un terrain où les informateurs ont le même sexe que l'enquêteur (1999 : 21). Elle montre dans son analyse comment ses possibilités d'observation ont été modifiées en fonction du temps qu'elle avait passé sur le terrain, mais aussi en fonction de son statut personnel - jeune femme enquêtrice chez des femmes, puis mère de famille célibataire. Pour Pierre Fournier (2006), ce que l'enquêteur dit de son enquête vient après, en complément des informations de son appartenance sexuelle, son âge approximatif, son appartenance sociale, etc. Accepter de s'inscrire dans cette relation c'est, quelque part, se soumettre à une situation dont on n'a pas la maîtrise. P. Fournier (2006 : 08) rajoute que l'intérêt de cette présentation « fonctionnelle » permet à l'enquêté « d'ajuster et de rajuster son discours ou sa conduite, suivant ce qu'il perçoit comme recevable dans la situation ».

En milieu populaire, cette situation se présente encore plus en termes de rapport de force symbolique car l'enquête ethnographique ou sociologique se situe dans un cadre de référence (universitaire) qui s'éloigne des préoccupations de nombreux individus au sein du milieu concerné. Au départ donc, le risque était que l'enquête par entretiens soit perçue comme une intrusion s'avère particulièrement important.

Lors de cette enquête, j'ai éprouvé de nombreuses difficultés à mener des entretiens avec des individus au profil « proche » du mien. Etre femme sénégalaise et enquêter chez les femmes sénégalaises, n'était pas une chose facile. Avant même de me confronter à l'enquête de terrain, je nourrissais quelques inquiétudes quant à l'idée de devoir enquêter sur les associations féminines sénégalaises, des inquiétudes qui se sont transformées en appréhension d'être cataloguée comme une « intellectuelle » incarnant des valeurs européennes. Je ne suis pas parvenue à formuler explicitement toutes ces difficultés dans l'analyse des données récoltées. En effet, cela relevait davantage d'une espèce d'intuition, de l'incorporation presque inconsciente de ce qu'engagerait ce type de relation d'enquête.

Durant ce travail de recherche, j'ai été confrontée au choix du terrain. Passant la plupart de mon temps à Dakar, il aurait, sans doute été plus simple d'y réaliser mes deux études de cas. Mais pour diverses raisons, que je vais exposer ici, je n'ai pas souhaité y mener les deux études de cas. Cette position résulte d'une longue réflexion quant à la manière dont je pourrais mener cette enquête au sein des associations féminines à Dakar.

J'ai pleinement conscience de la facilité avec laquelle j'aurais pu accéder aux terrains, de par ma capacité relationnelle de récolter des informations empiriques sur des terrains et avec des individus qui m'auront sans doute, et dans un premier temps, « accueillie à bras ouvert ». Cependant, je nourrissais la forte intuition que cela aurait un prix, que dans cette affaire j'avais « plus à perdre qu'à gagner ».

J'avais également conscience qu'en m'impliquant dans un « double » travail d'enquête au sein de la ville de Dakar, je ne serais pas perçue de la même manière. Dans le milieu associatif féminin dakarois, du fait de la forte interconnaissance des femmes, des expériences communes et de la relative proximité entretenue entre les membres, il peut découler une certaine connaissance des biographies individuelles et parfois familiales des membres de l'association. Si bien que la hantise de tout un chacun repose sur la crainte que quelqu'un détienne un « dossier » que l'on s'efforce de cacher aux autres. Comment aurais-je pu décider d'entreprendre ce travail tout en sachant que je serai, au final, détentrice de ce type de « petits secrets » ?

Enregistrer la parole d'une informatrice dans un magnétophone, c'est, en quelque sorte, passer de la discussion informelle à la discussion soi disant sérieuse. Pour de nombreuses femmes membres des associations, cela aurait été considéré comme posséder un « dossier » sur l'association en question c'est-à-dire détenir une ou des informations personnelles, privées que

l'on pourrait réutiliser à l'occasion pour la discréder. L'enjeu étant trop important pour l'enquêtée et du coup, décliner gentiment ce type de relation semblait être dans ce cas la solution la plus appropriée. C'est donc pour éviter un certain nombre de problèmes liés à la proximité du réseau d'interconnaissance, que j'ai jugé préférable de mener une enquête dans une association à Dakar et une autre enquête dans une association à Kolda, mais là où les enquêtés n'appartiennent pas au même groupe d'interconnaissance.

Ce travail suscita beaucoup d'inquiétudes et des quotidennements<sup>34</sup>. Entreprendre un travail de recherche auprès de ceux que j'ai côtoyé quotidiennement, participer et m'entretenir avec des femmes pour recueillir des données sur les histoires de vie associative, furent une tâche pénible. Je devais imposer ma curiosité « plus qu'intéressée » aux autres membres de l'association (ce à quoi ils ne sont manifestement pas habitués) pour recueillir les données empiriques sur mon objet d'étude.

M'intéresser aux réseaux de solidarité de mes « semblables », interroger les agents de crédit de l'AFEPES et le cabinet d'étude de Kolda en jouant sur mon ancien statut de « salariée » et de la connaissance du sociologue du cabinet - ce qui, dans ce cadre, peut conférer une grande reconnaissance et par conséquent une certaine confiance. Et cela tout en sachant qu'en faisant bien mon travail de « jeune chercheure » je devrais recueillir de l'« intime », m'étant tout à fait inconcevable. Je ne souhaitais pas me confronter à cette situation qui, à mes yeux, apparaissait comme anxiogène.

En m'inscrivant dans cette relation d'enquête avec des individus « proches », je mettais en avant la dimension « jeune chercheure » ce qui, d'après moi, aurait pu accroître davantage le rapport de domination symbolique. Je pense aussi que l'âge et l'apparence physique de l'enquêteur peuvent influer sur la négociation de la situation d'enquête. Comment paraître « crédible » lorsque le chercheur est du même milieu, en termes d'origines, que l'enquêté ?

---

<sup>34</sup> J'évoque cela au passé, car étant beaucoup plus investie à l'époque au sein de cette association où j'ai travaillé comme agent de crédit durant 2 ans ; je n'occupe plus la même place après 4 années. Pour l'association, j'appartiens aux « immigrées ». A ceci près que je ne suis pas perçue en tant qu'étrangère par les membres de l'association et que le rapport distancié que je peux avoir est purement lié à mon départ à l'étranger. Je ne suis pas de ceux qui affichent et revendiquent cet éloignement ou un statut de sénégalaise vivant en France. Tout cela pour dire que si éloignement il y a, c'est essentiellement lié au fait que je fais mes études en France et non pas l'idée qui consiste à penser que je suis devenue différente d'elles.

Les raisons pour lesquelles j'ai considéré qu'il était préférable de mener ma deuxième étude de cas en dehors de mon réseau d'interconnaissance sont avant tout d'ordre personnel. J'avais déjà conscience à ce moment, qu'entreprendre deux enquêtes au sein de la ville ou de mon ancien milieu professionnel pouvait sans doute modifier la nature de mes relations avec les autres. Je me voyais mal, négocier une deuxième situation d'enquête, dont la dimension asymétrique qu'elle peut impliquer, avec des individus que je connaissais (« de vue » ou personnellement). Par « expérience incorporée »<sup>35</sup>, je nourrissais la forte conviction que cela aurait été perçu comme une intrusion et que cela aurait eu des répercussions sur le second terrain.

A ce moment précis de la recherche, je me suis très souvent interrogée quant à la pertinence d'enquêter en milieu familial. J'étais parfois confrontée à des situations de flottement, ayant le sentiment de me « frotter » à l'inconnu malgré la connaissance du terrain et de ses membres, comme si ce type d'approche n'avait rien de scientifique, d'objectif, de crédible. C'est essentiellement pour ces raisons que je n'ai pas jugé utile de rendre compte comme il se devait de toutes les interrogations dans mon mémoire de master. Il ne m'était non plus pas facile de reconnaître que j'avais en quelque sorte refusé le face à face, le « clash » entre les préoccupations d'ordre « scientifique » de la recherche sociologique et mes considérations personnelles concernant la préservation de ma « franchise ».

Il faut aussi avoir à l'esprit que le fait même de mener des entretiens, c'est donner l'impression « de faire du journalisme » pour de nombreux membres de l'association. Participer à la vie associative, mener des entretiens, interroger des individus et parfois même durant des heures, cela semble tout à fait normal pour un journaliste, mais beaucoup moins pour une doctorante.

Cela renvoie à l'épineuse question du positionnement que le « jeune chercheur » doit adopter par rapport à son propre milieu d'origine.

---

<sup>35</sup> J'entends par là que ce type de réaction fait partie de la connaissance qu'on acquiert sans vraiment s'en rendre compte au sein des associations féminines. C'est-à-dire qu'à partir de situation de la vie quotidienne et des expériences qui en ont été tirées, il est possible pour tout un chacun de plus ou moins savoir ce qui risque d'être « mal pris » par l'ensemble des membres de l'association.

## **2. « Jeune chercheure » ou « agent de crédit et/ou militante » des réseaux associatifs féminins sénégalais**

Lorsque que je me suis trouvée dans une situation d'enquête en milieu familial, j'ai eu affaire à la position inverse des sociologues ou anthropologues extérieurs au terrain d'enquêtes dont le problème est de nouer des contacts durables avec les enquêtés. Or, dans ma situation, une enquête s'impose d'emblée : lorsque j'enquêtais, suis-je perçue en tant que jeune chercheure ou tant qu' « agent de crédit et/ou militante des réseaux associatifs de femmes sénégalaises » ?

Pour me dégager de ma double proximité (liée à l'objet d'étude et au réseau d'interconnaissance) j'ai dans le cadre de ce précédent travail de recherche, pris le parti de me mettre à distance de mon groupe d'interconnaissance. En procédant ainsi, j'avais « l'illusion » d'enfin paraître « objective » dans le sens où l'on ne pourrait plus me suspecter de faire preuve d'un trop plein d'empathie ou de connivence avec les groupes étudiés.

En tentant de prendre de la distance, je cherchais à éviter d'être prisonnière des enjeux locaux. Connaissant telle ou telle personne, je ne savais que faire des informations que j'aurai pu recueillir impliquant des personnes de mon réseau d'interconnaissance.

Je cherchais là, certainement aussi, à gommer le côté « agent de crédit » pour me mettre dans la peau de l'enquêtrice<sup>36</sup>, comme si cela aurait pu conférer un caractère plus crédible, du point de vue scientifique, à ma démarche.

J'emploie en effet le terme « illusion », puisque dans les faits, la fonction de compréhension du travail par entretiens a soulevé de nombreuses questions. Sur le terrain, c'est simultanément à ces deux identités que les enquêtées faisaient appel. Si bien que l'on pouvait dans une même conversation s'adresser aussi bien aux femmes qui partageaient les mêmes références sociales et culturelles qu'à l'étudiant en sociologie pour qu'il puisse « valider » un propos, trancher des opinions divergentes par le sceau de la prétendue légitimité associée au

<sup>36</sup> Beaud S, Weber F, 2003 [1997], *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte. « Lorsque vous devenez enquêteur, vous êtes contraint par la situation, durant tout le temps de l'enquête, de changer de rôle, de mener une existence différente de votre vie d'étudiant « traditionnel » (...) La situation d'enquête vous oblige à vous défaire provisoirement de vos appartenances (sociales, familiales, territoriales), à mettre en suspens une bonne partie de votre identité sociale antérieure. Pour vous adapter à cette situation nouvelle, vous aller devoir, d'une certaine manière, changer de peau. pp. 98-99 ».

statut d'universitaire. De plus, c'est, à mon sens, au titre de cette double appartenance qu'il m'a été facile de rentrer en contact avec les interviewées. C'est-à-dire que pour la plupart d'entre elles j'étais un « agent de crédit » qui faisait ses études en parallèle.

En acceptant la situation d'enquête, c'était un peu comme si l'on reconnaissait mon ambition de réussite en tant que femme par le biais des études et que l'on m'aidait à y parvenir. J'ai très souvent entendu des phrases du type « *si je peux t'aider* », « *si je peux te rendre service* » ou encore « *entre nous femmes il faut s'entraider* », « *il faut être solidaire* », « *si je pouvais être à ta place, j'irai très loin dans les études...* ». Dans la grande majorité des cas, c'est avec aisance et simplicité que j'ai pu m'entretenir avec certaines des interviewées au préalable de l'entretien. Ce fut le cas, lors d'un débat à bâton rompu sur « le rôle de la femme dans le développement économique du Sénégal » où nos divers points de vue et positions étaient réciproquement tournés en dérision. Je pense que c'est à partir de ce type d'interactions que l'on peut gagner la sympathie et la confiance des enquêtées.

Que faire donc de cette double « casquette » ? Comment tirer profit de cette double appartenance qui pourrait dans certaines situations apparaître comme contradictoires ?

Tout simplement en se donnant pour objectif comme l'a préconisé Georges Devereux de « passer de l'angoisse à la méthode », c'est-à-dire en renversant « la signification première de la perturbation en la traitant non pas comme un obstacle épistémologique, mais au contraire comme la source d'une connaissance spécifique qui ne saurait être obtenue par d'autres moyens », (Olivier Schwartz, 1990 : 42). C'est en suivant ce type d'approche que le travail réflexif entrepris prend tout son sens. En passant de l'angoisse à la méthode, j'ai ainsi pu donner vie à tout un matériel de terrain qui, selon moi, n'avait pas sa place (du moins à cette époque) dans la compréhension de l'objet étudié. A partir du moment où, cela relevait plus d'une intuition – et que je n'avais pas eu le « courage » – de me confronter à une double situation d'enquête dans mes propres associations d'interconnaissance. Autrement dit, cela ne reposait tout bonnement sur rien de concret.

L'enquêteur en tant que chercheur ne peut en aucun cas se soustraire au jeu social qu'implique la situation d'enquête. Il en est un acteur essentiel. Selon l'ethnologue Gérard Althabe, dès son arrivée sur le terrain, le chercheur est impliqué le plus souvent à son insu dans un « réseau d'alliances et d'oppositions » (Gérard Althabe, A. Valéria. Hernandez, 2004).

Lorsque je parlais précédemment d' « expérience incorporée », c'était au fond pour exprimer cette connaissance que l'on acquiert au fil des années sur la gamme des représentations sociales et des points de vue qui existent au sein des milieux associatifs. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas ici de dire que le fait de mener une étude comparative dans un même lieu d'interconnaissance confirme mes inquiétudes. Ainsi, ne faudrait-il pas en conclure qu'il n'est pas envisageable de mener une enquête au sein des associations d'interconnaissance de sa propre ville. Bien au contraire. Le choix que j'ai fait est purement d'ordre personnel, c'est-à-dire qu'il résulte de la confrontation entre ce qui pouvait être ou non bénéfique du point de vue de l'enquête socio-anthropologique dans ces conditions. J'en étais arrivée au constat que, dans les conditions de l'époque (et, malheureusement, cela vaut certainement encore aujourd'hui), je ne pensais pas remplir ce « rôle » avec toute objectivité.

## B. Implication du chercheur sur le terrain

Au Sénégal, les aspirations pour partir étudier à l'étranger particulièrement en France semblent à première vue, répondre à un projet clairement formulé. Le fait de partir étudier à l'étranger permet de conjuguer une « signification sociale » et un « futur intellectuel » et on revient drapé d'une prestigieuse différence. Il va de soi qu'une doctorante sénégalaise, faisant ses études en France attire manifestement un regard symbolique chez les autres restés au pays. Les diplômés de l'étranger sont considérés comme détenteurs tant de la qualité que de la quantité de l'enseignement supérieur des pays occidentaux avec une grande considération pour ceux qui poursuivent leurs études jusqu'au deuxième cycle ou jusqu'au doctorat. Dès lors, une doctorante en enquête sur le terrain attire bien de l'estime, non seulement de la considération et de l'admiration, mais aussi des pressentiments dues aux clichés de la femme instruite, scolarisée (émancipée, féministe, moderne, insoumise, etc.). Ainsi, étudier en France reste dans l'imaginaire social sénégalais, un privilège dans un contexte de « compétition distinctive », un symbole fondamental de réussite pour ceux partis. Pourtant l'enseignement supérieur sénégalais s'est diversifié avec une forte présence d'écoles de formation françaises,

américaines et canadiennes. Le Sénégal est passé de 2 universités publiques entre 1960 et 1990 à 5 universités publiques<sup>37</sup>, 6 universités privées<sup>38</sup>, plusieurs écoles de managements et 21 grandes écoles publiques en 2009. La plupart des formations dispensées à l'étranger existent au Sénégal. Les populations s'attèlent à affirmer que l'enseignement étranger en particulier français ou nord-américain est de meilleure qualité que celui du Sénégal et qu'aller dans ses pays serait une bonne opportunité d'insertion au Sénégal. Cependant, même si les meilleurs enseignements universitaires existent en France, il faut préciser que la réussite au sein de ses universités est une affaire de volonté, d'implication personnelle, de travail et d'organisation personnels encore plus pour les études de troisième cycle.

Avec ces stéréotypes de l'enseignement universitaire en France et des diplômés de ces universités, une doctorante de l'université de la Sorbonne, chercheure dans son propre pays détient des connaissances symboliques qui changent le regard de l'interviewé et suscitent des comportements particuliers, et donc une domination symbolique. C'est encore plus indubitable lorsque que l'objet étudié est le microcrédit et les femmes constituant la population enquêtée. En tant que jeune femme, je devais à tout moment montrer que j'étais affectée par les conditions difficiles que vivent les femmes au Sénégal et dans les pays en développement en affirmant leur rôle capital au sein de la famille et dans le développement de leur pays. J'ai pu remarquer au moment des entretiens que le discours des enquêtées étaient tous tournés vers la réussite, et souvent empreint d'attente, de respect et de considération. Il m'était dans ces situations, plus intéressant d'aborder la question de la réussite des femmes via le microcrédit et la politique. Mes enquêtées avaient une grande estime et de la sympathie pour moi. Au sein de l'AFEPES, on me présentait comme l'employée qui est partie faire ses études en France et qui travaille sur les femmes et le microcrédit. Ces présentations avaient des avantages et des inconvénients ; des avantages de pouvoir négocier des interviews sans difficultés, des inconvénients de se transformer en conseillère ou en « assistante sociale » pour certaines femmes qui ont des difficultés de remboursement de crédit. Néanmoins, j'aurai voulu être vue comme tout le monde dans les situations d'enquêtes, afin d'éviter ces attentes.

---

<sup>37</sup> Université Cheikh Anta Diop Dakar, université Gaston Berger Saint Louis, université de Ziguinchor, université de Thiès et université de Bambey.

<sup>38</sup> Université de l'Entreprise, Suffolk Univertisty Dakar campus, Ecole supérieure de Gestion, université du Sahel, université Dakar Bourguiba, université Amadou Hampaté Bâ.

Dans la région de Kolda, lors de mon stage au sein de la mutuelle des femmes de Kolda, la présidente de l'association me demandait souvent des conseils et des renseignements sur les ONG françaises qui travaillent sur la microfinance. J'entendais souvent :

*« Est-ce que tu peux nous trouver des financements en France ? Tu le connais mieux que nous. Comme tu fais ta thèse sur le sujet, tu dois connaître les tuyaux de demande de financement en France ? Là bas, le financement est plus accessible qu'ici. Il suffit juste d'avoir la volonté de travailler. Je pense qu'on est encore trop en arrière par rapport à eux. Si on savait que t'allait venir, on t'aurait demandé de nous trouver des contacts... ». (Siga, 38 ans, Kolda)*

A leurs yeux, je maîtrisais toutes les ONG et associations françaises qui travaillent sur la microfinance. Elles ne m'auraient jamais cru si j'avais affirmé le contraire. Derrière de tels discours, récurrents parmi les femmes membres des associations de microcrédit, on comprend que les financements sur simple demande sont quasi impossibles, une certaine « mentalité » étant supposée faire obstacle. Ces clichés récurrents étaient la preuve manifeste d'une image symbolique qu'avaient les informatrices de l'interviewer que j'étais et qui pouvaient, un tant soit peu, influencer le discours des femmes interrogées. La société d'origine est en cela opposée à un occident envisagée comme théâtre de réussite potentielle. Au moment du stage à Kolda, avec les quelques tâches administratives et financières que je réalisais, les femmes estimaient que j'étais mieux placée pour occuper certains postes dans le secteur de la microfinance au Sénégal. Il faut ainsi voir dans ce type de considération comme l'expression d'une critique posée sur la gestion du secteur de la microfinance au Sénégal.

## V. Les conditions de déroulement des entretiens

### A. L'enquête auprès des femmes membres des associations

Pour conduire cette enquête, j'ai préparé à l'avance les thèmes sur lesquels allaient porter mes entretiens. Ces thèmes de départ ont été modifiés en fonction de l'avancement de l'enquête. Ceux-ci étaient de types semi-directifs. En dehors des questions d'identification de l'enquêtée et de l'association, ils étaient prioritairement structurés autour d'un guide d'entretien dont les principaux thèmes étaient les suivants : l'histoire et le fonctionnement des associations, le

profil et le parcours des membres avant l'intégration dans l'association, au moment et après leur adhésion, les relations avec les partenaires étatiques et étrangers. Chaque thème était décliné en plusieurs questions détaillées et avec des relances.

Certains thèmes se discutaient facilement avec les interviewées. Les femmes étaient motivées, très entreprenantes pour y répondre. Surtout lorsqu'elles évoquaient leurs parcours, les projets à court et long terme par rapport au groupement, incluant leurs visions des problèmes que le groupement se propose de résoudre. Certaines femmes éprouvaient du plaisir à raconter leurs réussites lors que l'on vient de milieux populaires, pauvres et défavorisés. Sachant que je ne pouvais pas poser certaines questions sur leurs situations de pauvreté, ces détails me paraissaient intéressants. En revanche, sur ces questions, certaines enquêtées, abordaient directement leurs situations de réussite actuelle sans préciser leurs milieux populaires d'origine. En considérant les problèmes fonctionnels de certaines femmes, je prendrai l'exemple de cette femme, qui au fil de plusieurs entretiens, me fit la confidence d'avoir abandonnée en tant que veuve ses enfants de bas-âges, sa famille dans la communauté rurale de Keur Madiabel (la région de Kaolack), pour partir à Dakar devenir femme de ménage, puis lingère<sup>39</sup> avant de devenir gérante de restaurant aujourd'hui ; tout cela pour mettre dans de bonnes conditions ses enfants laissés au village, et qui aujourd'hui vivent avec elle. « *J'ai dormi dans la rue pendant une année* », disait-elle. Elle s'exprima avec tristesse pour montrer que ses débuts à Dakar, n'avaient pas été faciles, et jusqu'à quel niveau une femme peut se sacrifier pour son bien être et celui de ses enfants.

Mes premiers entretiens se déroulaient au sein de l'association. Avec l'aide que je leur apportais, du côté de la mise en place de projet de demande de financement ainsi que les relations qui se sont nouées, j'ai pu négocier d'autres entretiens au sein de leur lieu de travail et / ou de leur domicile. Par ailleurs, durant les entretiens, je n'ai jamais été seule avec l'interviewée, j'étais le plus souvent dérangée par leurs enfants, leurs employés ou même des appels téléphoniques. A l'intérieur des maisons ou dans des lieux de travail, je pouvais définir plus ou moins l'appartenance ou le rang social de l'enquêtée. Certaines étaient dans de très bonnes conditions, habitantes de quartiers résidentiels favorisés de la région de Dakar ; elles développaient leurs activités dans des domaines rentables (commerce, restauration, couture, mode etc.).

---

<sup>39</sup> Personne chargée de s'occuper du linge.

## B. L'enquête auprès des femmes fondatrices

J'ai préféré interviewer les fondatrices des associations en second lieu. Comme avec les membres « ordinaires<sup>40</sup> », il n'y pas eu de difficultés majeures, la plupart se sont livrées certes avec quelques réserves devant certaines questions mais avec beaucoup de tristesse. Les entretiens tournaient autour de quatre thèmes principaux : profil sociodémographique, le projet de départ de l'association, la construction du réseau, la relation et le rapport avec les partenaires. Par ces thèmes, j'ai voulu voir si l'idée de départ était bien construite, à savoir la création d'une association par effet de mode des ONG et / ou de la politique. Je suis partie de l'idée selon laquelle les ONG et les partis politiques sont partiellement intéressés à appuyer les initiatives des femmes. Ce fait joue un rôle déterminant, puisque les femmes sont ainsi susceptibles d'être utilisées pour intéresser et « motiver » les ONG à fournir les financements d'une part, et d'autre part pour donner plus de voix aux partis politiques. Effectivement, les femmes fondatrices, pour la plupart politiciennes, se sont regroupées en association en fonction des intérêts qu'elles pouvaient bénéficier. Ainsi, j'ai souhaité saisir s'il y avait effectivement une relation entre la politique, les ONG et les femmes.

Les entretiens se sont là aussi déroulés au domicile et sur le lieu de travail des femmes fondatrices. Elles ont chacune d'entre elles une activité professionnelle ou commerciale. Je me suis rendue compte qu'elles appartenaient toutes à des réseaux de femmes beaucoup plus larges que celle de l'association que j'étudiais.

Au départ, j'ai enregistré tous les entretiens que j'ai eus avec les membres simples. Si cette tâche s'est accomplie sans difficultés, l'expérience avec les fondatrices ne s'est pas déroulée sans écueils. Contrairement à la facilité des prises de rendez-vous avec les membres simples et leur facilité de s'exprimer, les prises de rendez vous et les entretiens avec les fondatrices étaient tout aussi laborieux qu'incertains. Leur présence dans l'association n'est pas aussi fréquente que celle des membres simples, un agenda rempli, l'obtention de rendez-vous d'entretien était épineux. Il me fallait à tout moment les rappeler que je voulais discuter sur leur vie associative ainsi que leur implication. Je ne pouvais pas au préalable avoir un entretien fixé. Je devais les rappeler au téléphone à tout moment afin de trouver un moment adéquat d'entretien. Les entretiens se sont pour la plupart du temps passés dans des lieux de

---

<sup>40</sup> Je fais la différence entre membre ordinaire et membre fondatrice. La membre ordinaire est celle qui n'a participé à la fondation de l'association et la membre fondatrice et co-fondatrice a participé dans la fondation de l'association et a un statut dans le conseil général. L'expression est souvent utilisée au siège de l'association.

travail, de réunion ou dans leur domicile. Les lieux étaient toujours pleins de monde, soit des membres de la famille ou des amis soit des employés pour le lieu de travail. A plusieurs reprises, j'ai été obligée de suspendre l'entretien pour cause d'un appel téléphone urgent ou de la présence d'un partenaire qui était de passage. A ces moments précis, j'ai préféré la prise de note qu'à l'enregistrement. De plus, la plupart d'entre elles n'acceptaient pas les enregistrements sur les questions concernant leur appartenance politique.

La prise de note n'est toujours pas adéquate avec une écoute attentive, dans la mesure où l'on est enclin à gérer plusieurs situations à la fois : observation des gestes et des réactions de l'interviewée, poser des questions, noter les réponses, ne pas sortir du sujet discuté, etc. Mais cette façon de conduire l'entretien permet de gagner du temps, tout en ne perdant pas le fil du discours produit par les interviewées. Pour ce faire, après chaque entretien réalisé, dans ses conditions, je me suis donnée le temps pour restituer les paroles mémorisées, que je n'avais pas pu noter.

### C. L'enquête auprès des anciennes membres

Je me suis intéressée autant que faire se peut à certaines anciennes membres de ces associations auprès desquelles j'ai mené mon enquête. Je voulais connaître les raisons de leur départ. Les thèmes de l'entretien tournaient autour de quatre axes : leur parcours au sein de l'association, les raisons de leur départ, leur vie après l'association et leurs conceptions du microcrédit et du rôle des associations féminines au Sénégal. Ce faisant, j'ai interviewé deux sortes d'anciennes membres. Celles qui ont réussi par le biais de l'association et des financements, et celles qui ont vécu un échec dans leur parcours associatif. J'ai rencontré d'énormes difficultés pour retrouver des anciennes membres à interroger. A Dakar, je connaissais quelques femmes de l'association AFEPESS que je suivais régulièrement dans leurs activités commerciales. Je n'ai pas pu les retrouver lors de mon terrain doctoral. Il a fallu que je reparte au marché Fass, où elles avaient leurs activités pour trouver des commerçantes qui ont bien voulu m'indiquer leur domicile. Elles ne travaillaient plus dans ce marché. Lors des entretiens, elles ont pu se livrer sans crainte. Les entretiens ont duré chacun un peu plus de 2h 30. Pour certaines, leur réussite sociale et financière font d'elles des entrepreneures nationales et internationales. Elles sont fières de leur autonomie et n'hésitent pas à rendre service aux autres femmes et à l'association. Contrairement à d'autres, le

microcrédit est un piège, un moyen de s'enrichir sous le dos des femmes pauvres. Leur frustration était grande et l'échec se sentait.

### **1. Les entretiens auprès des femmes qui ont réussi par le biais de l'association**

L'enquête auprès de ces femmes s'est quelque peu imposé à moi après quelques discussions avec mes directeurs de thèse. J'avais une idée vague et approximative sur le devenir des femmes qui quittaient les associations. Au début, je ne voulais pas prendre en compte l'aspect réussite ou l'échec des femmes dans mon sujet d'étude, vu la difficulté à rencontrer des anciennes membres. Ce faisant, j'ai pris la peine d'en discuter avec mes directeurs de thèse, qui m'ont conseillés qu'il serait mieux d'avoir l'avis des deux catégories pour deux raisons : l'une parce que les femmes qui sont actuellement membres dans ces associations me diront que les bienfaits et leur dépendance du microcrédit. Elles sont pour certaines en attente de financement donc elles ne peuvent en aucun cas me parler des difficultés qu'elles rencontrent au sein des associations. Il se trouve que cette notion avait pu faire surface dans mes entretiens. A partir de là, j'ai senti nécessaire qu'il me fallait enquêter auprès des anciennes membres pour avoir différents discours sur les associations et sur le microcrédit.

Au début, j'ai rencontré deux femmes qui ont quitté les associations depuis un peu plus de 5 ans et qui ont fait fortune. Ces informatrices m'ont recommandées d'autres informatrices. J'entendais souvent « *je n'ai pas duré dans l'association, qu'une telle te dira mieux que moi* ». J'ai rencontré beaucoup de difficulté à avoir des rendez-vous avec ces femmes. Elles sont très souvent en déplacement, je n'avais qu'un numéro de téléphone pour négocier un moment d'entretien. Il fallait se présenter, leur faire comprendre que c'est une telle qui m'avait mis en rapport et que je souhaitais un rendez-vous de discussion. Ce n'était toujours pas facile vu que mon séjour était bien défini au Sénégal, j'ai décliné plusieurs entretiens. J'ai pensé en ce moment qu'elles n'avaient rien à y gagner en acceptant ces entretiens, contrairement aux femmes qui ont vécu un échec lors de leur parcours associatif. J'ai donc pensé qu'il fallait m'y prendre un peu plus tôt sur les prises de rendez-vous. Certains entretiens ont même été réalisés à Paris lors de leur passage à la foire de Paris en 2009. A Paris, elles m'avaient vraiment accordées du temps.

En outre, à Paris lors d'une discussion, une interviewée me raconta qu'elle a pu quitter l'association à cause de la jalousie des femmes. Sa réussite avait occasionné des conflits au sein de l'association. Elle avoue avoir tiré profit de l'association, ce qui fait aujourd'hui sa réussite. L'histoire de cette femme m'a permis de faire un rapprochement avec certains refus d'entretiens.

J'ai enquêté auprès d'une femme, qui selon la mutuelle des femmes de Kolda, est un modèle de réussite via le microcrédit dans la région de Kolda. Elle a été très disponible et était fière de m'expliquer son parcours ainsi que sa réussite. Par ailleurs, elle ne maîtrisait pas la langue wolof ni bien le français et préférait discuter en Peulh. J'ai pu entretenir avec elle par le biais de ma traductrice en insistant sur la méthode histoire de vie. Elle m'a retracée sa carrière de femme entrepreneure centrée sur sa vie associative, les rapports qu'elle entretenait avec l'association ainsi que sa réussite. Rappelons que j'ai utilisé cette méthode avec toutes les anciennes membres que j'ai pu enquêter. Cette méthode m'a permis de reconstituer les cycles de vie, de comprendre non seulement l'objectif d'adhésion des femmes dans les associations de microcrédit mais aussi d'appréhender les différentes stratégies mise en place pour bénéficier d'un financement, de saisir la complexité, les motifs et le sens que les acteurs donnent à la réussite sociale et financière féminine.

## **2. Les entretiens auprès des femmes qui ont vécu un échec dans les associations et par le microcrédit**

La recherche des enquêtées qui ont vécu un échec dans leur parcours associatif a été une tâche laborieuse. C'est au bout du quatrième retour sur le terrain que j'ai pu rencontrer quelques femmes qui ont acceptées de me parler de leurs histoires. Il m'était difficile de les rencontrer car elles ont coupé toutes relations avec leur ancien milieu associatif et abandonné leurs activités. Certaines sont arrivées à se reconvertis dans d'autres activités. Les entretiens se sont tous déroulés chez elles. Lors des entretiens, j'ai senti qu'elles avaient besoin de parler, de montrer leur frustration, leur échec provoqué par leur pratique du microcrédit. Elles ont voulu me parler car elles pensaient que je pouvais compatir à leur douleur, comprendre leur mécontentement, populariser et médiatiser leur frustration. Devant elles, j'avais l'impression d'être une psychologue qui écoute son patient parler ses problèmes. Elles

pensaient que je pouvais apporter une réponse à leur problème, leur situation de vulnérabilité causé par le microcrédit. Elles sont frustrées.

Mon enquête ne s'est pas uniquement limitée aux entretiens. J'ai eu l'occasion de regarder leurs documents personnels concernant les cartes d'adhésion, les demandes de prêts, les problèmes de remboursement, les courriers de la police, du huissier entre autres. Cette méthode a été initiée par W. Thomas et F. Znaniecki (1918-1920, cité par I. Mengue Obame, 2010 : 83)<sup>41</sup>. J'ai eu l'occasion de rédiger des courriers que les femmes envoyoyaient à la police, aux huissiers, à des connaissances ou à leurs familles installées à l'étranger. Dans ces lettres, il était question d'expliquer leurs situations précaires à la police ou aux huissiers qui devaient saisir certains biens. Pour la famille et les connaissances, l'objectif c'était de demander de l'aide financière tout en expliquant les problèmes auxquels elles faisaient face. Durant mes différents passages dans leur domicile, j'ai observé les conditions dans lesquelles elles vivaient, ce qui m'a permis de mettre en lumière des problèmes qui n'avaient pas été évoqués lors des entretiens.

C'est dans ces moments confidentiels qu'une de mes enquêtées a accepté que je l'accompagne dans une de ses convocations à la police en présence d'un agent de l'association AFEPE. Etant donné que je me suis aussi intéressée aux femmes en situation d'endettement, ce fut une occasion d'aborder la question du non remboursement des personnes en situation précaire et de l'assurance avec l'agent de crédit.

Les données que j'ai pu recueillir au cours de ces observations formelles et informelles ont fait évoluer mon questionnaire lors des entretiens, elles ont guidé la construction de l'objet de recherche et la problématique. Ainsi, les entretiens formels réalisés et les observations ont-ils permis considérablement d'obtenir une image plus complète et un regard moins subjectif sur les pratiques associatives des femmes dans le secteur de la microfinance

---

<sup>41</sup> W. Thomas, F. Znaniecki, 1918-1920, *The Polish Peasant in Europe and in American. Monograph of an Immigrant group*, Boston, R. G. Bradger, the Gorham press. Ces sociologues de l'Ecole de Chicago ont analysé durant leur recherche sur l'immigration polonaise, des centaines de lettres échangées entre les immigrés de Chicago et leurs familles demeurées en Pologne.

## **VI. Les variables explicatives**

Il s'agit pour moi d'étudier les enjeux et les stratégies mises en place par les groupements féminins dans le secteur de la microfinance au Sénégal. Pour ce faire, je pose comme préalable que la recherche de financement, et la réussite sociale et financière sont les données qui m'ont permis de rendre compte des mécanismes du phénomène étudié. Dans cette perspective, je considère, pour les besoins de l'analyse, que les associations féminines sont les premières variables explicatives du phénomène que j'envisage d'étudier. Pour analyser les groupements associatifs féminins, j'ai retenu une variable explicative : les associations féminines de microcrédit comme moyen de trouver un financement et de réussite sociale et financière, et comme indicateurs de cette variable : les différentes alternatives mises en place et l'intérêt de se mettre en groupement.

### **A. L'association féminine comme moyen de réussite**

Au Sénégal comme dans la plupart des pays en développement, le milieu associatif constitue des cercles de socialisation pour la promotion et l'émancipation des femmes. Cette idée que le milieu associatif peut être effectivement un moyen de réussite sociale et financière peut se saisir ici par le discours des membres des associations étudiées. Cette réussite a fait l'objet de l'émergence du succès des associations de microcrédit comme moyen de lutte contre la pauvreté féminine. Les associations veulent la réussite de leurs membres. Pour ce faire, les femmes cherchent des stratégies pour trouver des moyens de financement et une forte médiatisation afin d'espérer atteindre leur objectif. J'examinerai par la suite, s'il existe une corrélation entre réussite et association féminine. Les projets sont-ils les mêmes selon qu'il s'agisse d'une association en milieu urbain et d'une association en milieu rural.

### **B. Les stratégies mises en place**

D'une façon presque générale, les stratégies mises en place par les femmes se structurent autour de trois axes : les liens sociaux, l'engagement politique, la contribution à l'élaboration de la place de la femme comme acteur de développement à part entière. La plupart des associations féminines sont au cœur d'un dynamisme de changement social : d'une part la

structure familiale est en mutation, ce qui permet aux femmes de négocier de nouveaux espaces de pouvoir et de liberté par rapport à leur rôle traditionnel. D'autre part, les femmes se retrouvent dans des situations de précarité économique, notamment à cause de politiques macro-économiques défavorables telles que les programmes d'ajustement structurel (Fatou Sarr, 1998). Mais, il me semble évident que les femmes mettent en place des stratégies pour trouver des moyens innovateurs pour assurer une condition de vie moyenne et celle de leur famille. A travers ces stratégies, elles investissent dans le secteur de l'économie informelle avec l'aide des systèmes de financement associatifs. En effet, pour Fatou Sarr (1998), les femmes se servent de leur réseau de solidarité traditionnel et des associations pour répondre à leurs nouveaux besoins sociaux et monétaires, provoqués par l'effritement de la structure familiale et par la crise économique. C'est dans cette volonté de sortir de leur situation que les femmes s'organisent à l'intérieur de leurs réseaux pour tenter d'investir dans certaines activités du secteur informel, afin de subvenir à leurs besoins monétaires. On peut se demander quelles sont les différentes stratégies définies par les adhérents et les responsables des associations pour obtenir des financements ? Comment les relations de confiance entre les membres évoluent-elles dans le temps ? Dans quelle mesure les associations de femmes constituent-elles des cercles de socialisation pour la promotion et l'émancipation de la femme ?

### C. La relation de confiance

La première question que l'on se pose face aux associations féminines de microcrédit est la question de la confiance. Comment la confiance s'instaure-t-elle entre les membres d'une association pour qu'une personne puisse bénéficier d'un financement sans garantie ni assurance ? En effet les mécanismes de financement exigent que ces dernières respectent leurs engagements en termes d'échéances de remboursement dans la mesure où le groupe à un rôle déterminant à jouer en cas de non remboursement. Je verrai dans cette étude comment dans des contextes variables, les membres des associations réussissent ou échouent à asseoir les relations de confiance entre elles. On peut se demander quelles sont les différentes stratégies définies par les membres, les responsables et les fondatrices pour prévenir ou sanctionner des défaillances ? Et comment les relations de confiance évoluent-elles dans le temps ?

#### **D. Performance économique indissociable des aspects sociaux traditionnels**

Les associations féminines de microcrédit peuvent-elle être associées aux modes d'organisation des tontines et aux institutions de microfinance ? Elles sont des instruments financiers accessibles compte tenu des conditions d'accès difficiles aux services bancaires. Elles prennent en charge une variété de besoins à la fois économiques et sociaux. J'y reviendrai peu après. Mais déjà, il conviendra dans cette étude de comprendre comment les associations féminines de microcrédit parviennent à combiner avec succès logiques sociales et logiques économiques. Sur quels critères les associations accordent-elles de l'importance aux valeurs dites traditionnelles et celles dites modernes ?

### **VII. L'auto analyse et la subjectivité du chercheur**

L'auto-analyse consiste à s'étudier soi-même, à mettre au jour les principes qui guident sa pratique de chercheur sur le terrain. Le contexte dans lequel à lieu l'analyse de l'objet n'est jamais sans rapport avec les méthodes mises en œuvre et les théories mobilisées (J. Copans, 1971). Ainsi l'analyse des travaux d'un auteur doit prendre en compte deux visions : une vision objective des faits et une vision subjective qui fait appel aux idéologies et aux valeurs dans lesquelles vivent les chercheurs. Durkheim considérait les faits sociaux comme un monde inconnu. Ils ne sont pas de simples choses que l'on peut appréhender et ordonner. Mon appréhension des faits sociaux passe au travers du regard que je porte sur eux, par mes interprétations avant même de les décrire. La description n'existe pas en soi, elle est la preuve de certains regards, d'une certaine pensée. Ainsi donc, pour une objectivation de l'objet soumis à l'appréciation du chercheur, il est conseillé, selon J. Copans qu'une objectivation du sujet analysant soit effectuée. En effet, de cet exercice, je ressentais l'intérêt que l'on pouvait accorder à la réflexivité, devenue une démarche intellectuelle fondamentale, dans la mesure où la sociologie de la connaissance est devenue aujourd'hui une production des idées et une sociologie de la connaissance du quotidien. Dès lors, « la production du savoir scientifique se présente comme un travail de création, un « bricolage », qui consiste à assembler des éléments divers et parfois inattendus, mais d'une façon telle que les connaissances produites apparaissent comme indépendantes des croyances, des opinions, des appartenances sociales de ceux et celles qui produisent. Le travail d'objectivation scientifique a précisément pour effet de rendre le « bricolage »

invisible en présentant la recherche scientifique essentiellement comme un processus d'accumulation de nouvelles connaissances empiriques » (Pelchat, 1996 : 136-137).

La description est une phase qui s'enchâsse entre la collecte des données et l'analyse intègre la subjectivité du chercheur, ses valeurs liées à la société étudiée, son sexe, son âge, sa classe sociale autrement dit son "habitus". Selon F. Affergan (1999 : 19), « tout objet réel doit nécessairement passer par la procédure de la description. Or toute description ne peut être que partielle et possible. Je décris ainsi à l'aide d'instruments rhétoriques dont je dispose, mais je pourrais ou j'aurai pu décrire autrement ». L'objet social n'est pas un fait qui est donné au chercheur, il est construit par lui-même. C'est un processus qui en lui-même passe nécessairement par une construction-déconstruction et reconstruction. Ces remaniements permanents sont à mon sens la conséquence de l'instabilité de l'apprenti chercheur, mieux encore du chercheur qui, au début de sa recherche n'a qu'une idée vague et floue de ce qu'il veut démontrer, expliquer et comprendre.

Membre de la société que j'étudie, je croyais naïvement qu'il était plus facile d'enquêter dans ces conditions, loin s'en faut ! Je ne pouvais pas non plus négliger l'absence de barrière linguistique même si dans la région de Kolda, il me fut difficile de m'entretenir avec des interviewées ne maîtrisant pas très bien ni le wolof ni le français. J'ai finalement fait appel à une traductrice. Cependant la question de la proximité sociale et culturelle était une difficulté réelle. En ce sens S. Beaud et F. Weber (2003 : 49-50) soulignent que lorsque l'ethnologue des sociétés contemporaines est trop près de son objet, il lui faut prendre de la distance pour « mieux voir ». J. Copans (1998 : 14) rajoute que le terrain est la réalisation de l'intimité et de la proximité de l'ethnologue avec son objet « l'insertion à la fois distanciée et conviviale de l'ethnologue constituent le déroulement d'une expérience qui révèle progressivement la rationalité d'une réalité sociale et culturelle différente ». Lorsqu'on est amené à travailler sur notre propre société, est-il impératif de nous distancer de notre objet ? En effet, cela modifie fortement le regard que je porte sur le sujet d'étude. Loin de remettre en question les résultats de mon analyse, admettre qu'il existe une part de subjectif dans le regard porté par le chercheur sur son sujet de recherche, c'est permettre au lecteur de comprendre dans son ensemble la démarche de recherche. On parle d'étape de construction de l'objet et cette étape est fortement dépendante des a priori du chercheur. Il existe en anthropologie ce que Ghasarian (2002 : 11) appelle une « illusion de la séparation entre le personnel et le professionnel ». Un chercheur n'est pas exempt de perceptions et de présupposés personnels. Non contrôlés et non explicités, ces

perceptions peuvent compromettre la recherche. Toutefois, en parlant de réalité culturelle et sociale, J. Copans affirme que l'objectivité scientifique n'existe pas et que le terrain ne l'autorise pas non plus. Bourdieu et Passeron (1968) rajoutent que les techniques utilisées pour la collecte de données et la construction de l'objet d'étude ne sont jamais neutres. J. Copans (1998 : 14) poursuit que l'objet se construit simultanément de l'intérieur et de l'extérieur parce que le terrain semble être contraignant.

Ghasarian (2002 : 11) estime que le terrain pour sa part est le lieu où le chercheur connaît une sorte de conflit existentiel entre le subjectivisme et l'objectivisme d'une part, la bonne conscience associée au fait d'être témoin indiscret d'autre part. Dans ce contexte, la séparation nette entre le personnel et le professionnel, l'observateur et l'observé est problématique. S'il est vrai que la recherche n'est jamais personnelle dans le sens qu'elle implique une influence par notre parcours, notre formation, notre directeur, nos lectures, etc. On peut affirmer qu'il y a une part de subjectivité dans toute production. A trop vouloir ignorer la subjectivité, l'ethnologue risque de déformer ses résultats. La prise de considération et nos propres réactions sur le terrain (doute, colère, ennui, angoisse, inhibition, etc.), favorisent l'objectivité du travail.

## **A. Le parcours universitaire et mes questionnements sur la thématique du développement**

Après l'obtention de mon baccalauréat en 2001 au Sénégal que j'ai obtenu avec la mention Bien, j'ai été orientée à la faculté des lettres et sciences humaines au département de sociologie à l'université de Dakar.

La faculté des Lettres et Sciences Humaines est née de la transformation de l'Institut des Hautes Etudes de Dakar en Université. Crée en 1950 avant l'indépendance du Sénégal, et placé sous l'égide du Recteur de l'académie de Bordeaux, siège traditionnel des chaires coloniales, cet institut, qui regroupait les Ecoles Supérieures de Médecine, Sciences, Droit et Lettres, devint officiellement le 27 février 1957 l'Université de Dakar.

La sociologie, pourtant rattachée au département de Philosophie-psychologie s'autonomise en 1998 et redéfinit ses programmes. Suite à cette autonomie, il s'est posé un problème de formation en troisième cycle et d'absence de débouchés. Le département pouvait former les étudiants jusqu'au DEA (diplôme d'études approfondies). A cette époque, les diplômés du

département pouvaient aller continuer leurs études à l'étranger ou s'orienter dans d'autres filières professionnelles.

Entre 2001 et 2004, j'ai suivi une formation très riche en sociologie générale jusqu'à la licence. En 2004, j'ai été admise à l'université Paris Descartes, je ne pouvais pas m'inscrire directement en Master d'autant plus que l'université Paris Descartes avait déjà mis en place le système L.M.D (licence, master, doctorat)<sup>42</sup>. J'ai finalement repris la licence que j'avais déjà validée au Sénégal. La licence en France s'est très bien passée, j'avais déjà suivi presque toutes les matières au Sénégal, j'ai pu valider mon année sans difficulté et avec mention. En master 1, je devais choisir un directeur de mémoire. Etant donné qu'au Sénégal, j'avais déjà entendu parler du professeur J. Copans au cours des enseignements théoriques en sociologie du développement, économique et politique des professeurs Amadou Aly Dieng<sup>43</sup> et Boubacar Ly<sup>44</sup>. Considéré comme le spécialiste des études africaines, A. Aly Dieng m'avait vivement conseillé de me rapprocher et de travailler avec J. Copans en tant que directeur de mémoire. Jean Copans a accepté de me diriger en master 1, master 2 recherche en ethnologie et en doctorat avec le professeur Denys Cuche.

Avec le professeur Jean Copans, je suivais assidument un séminaire de recherche à Paris Descartes et à l'E.H.E.S.S., intitulé : *Le développement face à la mondialisation : un demi siècle d'approches socio-anthropologiques*. Ce séminaire avait pour particularité l'intervention de plusieurs enseignants-chercheurs, généralement spécialiste du développement : Bruno Lautier<sup>45</sup>, Philippe Hugon<sup>46</sup>, Claude Ardit<sup>47</sup>, Jean Pierre Olivier de Sardan<sup>48</sup>, Philippe Lavigne-Delville<sup>49</sup>, Pierre Salama<sup>50</sup>, etc. Ces séminaires ont été l'objet d'intervention de plusieurs sujets et domaine du développement. La fin de ce séminaire a donné lieu à une journée de réflexion-débat et une publication<sup>51</sup> autour d'un thème :

<sup>42</sup> Le dispositif LMD est rentré en vigueur à la rentrée universitaire 2004 à Paris Descartes. D'origine anglo-saxonne, fondé sur les normes internationales. Depuis les années 1990, les pays européens, avec la confédération de Bologne en 1998, ont décidé d'harmoniser leurs cursus de formation pour l'enseignement supérieur et d'adopter un système de diplômes communs sur le mode Licence Master Doctorat.

<sup>43</sup> Economiste, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et membre fondateur de Codesria.

<sup>44</sup> Sociologue, professeur au département de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

<sup>45</sup> Economiste, sociologue, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, (IEDES).

<sup>46</sup> Economiste à L'université Paris X Nanterre.

<sup>47</sup> Anthropologue, enseignant à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne (IEDES).

<sup>48</sup> Anthropologue CNRS-EHESS Marseille.

<sup>49</sup> Anthropologue GRET-IRD.

<sup>50</sup> Economiste à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (IEDES).

<sup>51</sup> Revue Tiers Monde, 2007, *Itinéraires de chercheurs et parcours d'une institution : l'IEDES a 50 ans*, Revue Tiers Monde, n°191, Juillet-Septembre.

*“Itinéraire de chercheurs et parcours d'une institution : l'IEDES à 50 ans”* à l'occasion des 50 ans de l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (IEDES). Cette publication aussi riche, est une réflexion à voix multiples sur le développement du Tiers Monde et plus généralement de notre monde. Les divers matériaux fournis par les auteurs de cette publication éclairent l'intérêt de la combinaison et de la complémentarité d'approches de disciplines différentes (économie, sociologie, anthropologie, géographie) pour aborder les problématiques du développement. Selon Jean Claude Devèze<sup>52</sup>, « l'apport de chaque discipline a l'approfondissement des approches du développement et celle de l'enrichissement de la problématique grâce à la mise en œuvre rigoureuse de plus de pluridisciplinarité pouvant déboucher sur l'interdisciplinarité ». Cette publication permet dans une certaine mesure de mieux appréhender le développement à travers les différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Peut-on considérer le développement comme l'étude des relations internationales et sociétales, et ne peut-il pas être appréhendé comme un des aspects des transformations sociales ? A ce propos, François Perroux affirme que le développement est un changement des structures mentales et sociales, Christian Coméliau rajoute que c'est « un progrès des sociétés dans la longue durée ». Ceci étant, lorsque je me suis intéressée aux différentes stratégies employées par les femmes pour entrer en réseau et bénéficier des financements, comment ces femmes, par le biais des associations féminines parviennent à affirmer quelques changements ou du moins arrivent à amorcer leur ascension sociale, et leur *empowerment*, n'est ce pas un processus de transformation sociale, et « un progrès de longue durée » ?, comme le soulignait C. Coméliau, bien que micro sociale, mais ce processus peut s'étendre sur tout le pays ! De nombreux auteurs de cette publication convergent sur la manière d'aborder les différents problèmes du développement. Certains auteurs comme P. Salama, A. Guichaoua, M. Dufumier, mettent l'accent sur l'importance de la méthode comparative pour comprendre les terrains et les sujets.

L'enquête socio-anthropologique est une méthode incontournable dans la validation des résultats de toute recherche. Comme je l'ai annoncé plus haut, la démarche adoptée pour cette enquête tente de se rapprocher le plus fidèlement de la méthode socio-anthropologie parce qu'il me semble qu'elle est incontournable dans la validation des résultats de toute recherche.

---

<sup>52</sup> Fiche de lecture de J. C. Devèze, « A l'occasion des 50 ans de l'IEDES : un numéro spécial de la revue Tiers Monde », *Afrique contemporaine*, 2007/3, n° 223-224, p. 461-465. DOL : 10.3917/afco.223.0461.

Ma participation aux séminaires et à la journée de réflexion-débat<sup>53</sup> des 50 ans de l’IEDES, ainsi que les discussions avec d’autres doctorants, a soulevé des questionnements sur les études du développement et la manière de conduire des recherches en sociologie et anthropologie du développement. La manière de conduire les études sur le développement a changé en 60 ans. Elles se sont formalisées sur la manière de conduire certaines recherches dans le domaine de l’application. En effet, il y a un réel contrôle de la part des bailleurs de fonds, des ONG, des associations, des sociétés civiles, etc. A ce propos, J. Copans (2006 : 10), affirme que « depuis la fin des années 1990, le développement change de style grâce au remplacement des coopérations interétatiques par des actions plus ciblées au moyen de l’intervention des ONG ». A partir de ce moment, les études sur le développement se soumettent aux impératifs de l’expertise des ONG obéissant aux appels d’offres où les intérêts économiques constituent leur enjeu central. C’est à ce propos que Sophie Goedefroit<sup>54</sup> pense que les missions et les calendriers à durée déterminée proposés aux ONG et à certains chercheurs ne leur permettent pas de faire des pré-enquêtes avant de construire des projets. Ces ONG fonctionnent avec la méthode accélérée de recherche participative (MARP) qui prétend être scientifique. Cette méthode récolte le maximum de données sur le terrain en un minimum de temps pour en faire une comparaison et une analyse scientifique finale. Loin d’être une méthode scientifique, qui nécessite du temps, la MARP est une formalisation de la pratique socio-anthropologique du développement. Les socio-anthropologues ne sont-ils pas confrontés à des problèmes d’éthique disciplinaires si les méthodes de recherche ne sont pas plus définies par les chercheurs eux-mêmes mais en fonction du temps et des moyens financiers ? N’est-il pas nécessaire de dépasser aujourd’hui la pratique du développement entre acteurs institutionnels et individuels des programmes « symbolisés par des photographies de réunions, de signatures d’accords ou encore par la fameuse tournée de terrain en 4 X 4 » ? J. Copans (2003 : 42). On peut prétendre qu’il est actuellement nécessaire d’orienter les thématiques de la recherche du développement sur le bas de l’échelle tout en intégrant les discours des populations qui ne sont pas concernées par ces projets de développement !

---

<sup>53</sup> En 2007, j’étais en première année de thèse et parallèlement j’étais inscrite en Master 2 professionnel en « Développement local, acteurs sociaux et dynamiques locales » à l’IEDESS. Ce master était dirigé par Gaëlle Gillot.

<sup>54</sup> Intervention de Sophie Goedefroit lors d’un séminaire à l’EHESS organisé par Jean Copans, le 20 décembre 2007. Le thème de son intervention : « *Equilibre et rupture : entre les impératifs des méthodes anthropologiques de terrain et les impératifs de l’expertise, une réflexion à partir de Madagascar* ».

## B. Les séminaires du master de l'Université Paris Descartes : théories, concepts et méthodes

Les enseignements les plus importants que j'ai suivis en master sont les enseignements de théories, concepts et de méthodes. En théories et concepts, les enseignements se sont faits avec des ouvrages de Gregory Bateson<sup>55</sup>, Peter Ludwig Berger et Thomas Luckmann<sup>56</sup> et G. Simmel<sup>57</sup>.

Les auteurs sélectionnés ont plus ou moins une orientation commune : la sociologie compréhensive. P. L Berger et T. Luckmann s'appuient sur les fondements de la connaissance de la vie quotidienne. Ils recherchent la manière dont la réalité est construite. Pour eux, la société est comme une réalité objective et la réalité est une construction humaine qui peut s'auto-accomplir – les individus au travers des intérêts concrets sont la source de la dialectique entre les institutions et les théories. Le fondement de la connaissance de la vie quotidienne est le langage. Quant à Simmel, pour analyser le phénomène sociologique, il faut prendre en compte le vécu et l'expérience des individus, selon lui, la société n'est nullement un substrat, ni un cadre d'action, c'est un emboîtement de formes et d'action réciproques des individus. Selon Simmel, on n'a pas à copier la société mais il faut en restituer les sens qui s'y trouvent. L'apport de G. Bateson est surtout d'ordre méthodologique.

L'ouvrage de Bateson « *La cérémonie du Naven* » est un ouvrage multidisciplinaire, qui constitue en fait plus qu'une étude de la nature de l'exploitation, une tentative de synthèse, une étude des manières dont les données peuvent être structurée dans un ensemble. Cet ouvrage joue un rôle fondateur dans le développement des réflexions éco-systémiques. Il analyse les diverses facettes rituelles de la culture *Iatmul* de la Nouvelle-Guinée à partir d'une conduite cérémonielle. Bateson nous livre une parfaite interprétation anthropologique et une monographie de la cérémonie. En estimant que, pour étudier une culture, il faut étudier la langue et les attitudes non verbales, Bateson montre bien que la démarche de l'ethnologue est de rechercher les schèmes dans la culture et de construire son propre matériel. Il semble que les premières recherches entreprises par Bateson dans le domaine de l'anthropologie lui ont surtout permis de développer certains outils pour penser et acquérir une “manière singulière

---

<sup>55</sup> G. Bateson, 1971, *La cérémonie de Naven*, Paris, Minuit.

<sup>56</sup> P. L. Berger et T. Luckmann, 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

<sup>57</sup> G. Simmel, 1992, *Le conflit*, Paris, Circé.

de penser”, qu'il aura tendance à développer dans ses travaux ultérieurs. Il privilégie la stratégie d'analyse de l’ “addiction”. Cette stratégie consiste à décrire une chose ou un événement – puis à chercher autour de soi d'autres cas qui seraient soumis aux mêmes règles que celles que notre description a élaborées.

Les enseignements sur la méthodologie qualitative ont été très riches avec la participation de tous les enseignants du Master. Ceci étant, j'ai trouvé un intérêt tout particulier dans les séminaires de Francis Affergan<sup>58</sup> et d'Olivier Leservoisier<sup>59</sup>.

Pour M. Affergan, l'observation et l'entretien sont deux méthodes qui permettent de faire l'enquête ethnographique. L'observation consiste à faire une description d'un nombre de choses et d'évènements mobiles dans le temps et qui sont extérieurs à moi. Observer c'est voir quelque chose hors de soi et extérieur de soi. L'entretien quant à lui c'est une mise en relation et un complément de l'observation. Le professeur précise que ces deux méthodes sont essentielles pour une recherche en ethnologie et en anthropologie.

En ethnologie, l'observation consiste à décrire une situation, elle donne une place, un statut. Elle suppose une participation. La présence est une dimension importante pour l'observation participante. La participation suppose une durée, il faut aussi se donner du temps, c'est aussi prendre des notes, observer comme un sujet et comme si le monde ne nous appartenait pas.

En effet, tout ne peut pas se voir, pour cela on a recours à l'entretien car certaines données sont invisibles à l'observation. Il y a un “avant”, “pendant” et “après” de l'entretien. L’ “avant” consiste à un travail préparatoire, passer du temps sur le terrain, se faire connaître, le “pendant” consiste l'enquête donc nécessairement un statut dominant c'est-à-dire une relation asymétrique, et l’ “après” consiste à faire la retranscription, l'interprétation qui demande beaucoup plus de réalisme que d'idéalisme. L'interprétation est le plus haut niveau d'un travail de terrain. Par ailleurs, l'observation ethnologique cherche à catégoriser, alors que le “voir” nous montre un monde qui ne nous intéresse pas. L'observation est un travail volontaire, c'est le chercheur qui décide de qui, de quoi. C'est ainsi qu'observer exige une

---

<sup>58</sup> F. Affergan est anthropologue et professeur à l'Université Paris Descartes et responsable du Master en Ethnologie. Son séminaire s'intitulait « *De l'observation à l'interprétation* » et a eu lieu le 17 octobre 2006 à l'amphi Vulpian.

<sup>59</sup> O. Leservoisier est anthropologue et a enseigné à l'Université Paris Descartes, il est actuellement professeur à l'Université Lyon Lumière 2 et directeur du département d'anthropologie. Son séminaire s'intitulait « *L'anthropologie réflexive au service de la production du savoir* », il a eu lieu les 21 et 28 novembre 2006 à l'amphi Vulpian.

attention donc un travail de mémoire. Le chercheur doit donner une impression d'un ensemble théorique, à un monde ordonné avec des couches supérieures et inférieures.

En effet, durant ce séminaire, M. Affergan a insisté sur la distance. Pour lui, il nous permet de bien voir ce que nous observons, elle implique notre regard et notre conscient. Etre ethnologue pour Affergan, c'est accorder le monde à sa vue. Cette distanciation permet d'avoir une intimité dans l'enquête et sans cette distanciation on ne peut pas produire une catégorie. Mais toute description ethnologique doit être dense (the thick description proposé par Clifford Geertz, 1996) parce que c'est un monde extérieur du mien. Le côté mince renvoie à la dimension temporelle de la chose décrite. Pour G. Gaston Granger (1992) C'est « une sorte de début d'insertion de l'objet décrit dans un système opératoire qui en prépare la manipulation formelle ». Jacques Hamel (2006 : 7), rajoute qu'elle requiert une interprétation qui donne tout son sens à l'expression « comprendre » dans l'orbite sociologique. Toute description doit être dense, c'est cela l'idéal scientifique.

Ainsi, l'ethnologue doit interpréter et tenter de donner une signification à cette surface évènementielle. Ce qui intéresse l'ethnologue ne sont pas les évènements de la surface mais plutôt la structure, la description de la charge et de se dire qu'il est porteur de schèmes logiques d'une totalité. Pour que l'évènement soit compréhensif, il faut qu'il soit logique. C'est pour cela que l'observation est stratégique, une stratégie de notre part, chercher à comprendre le monde, décrire, construire les aspects et de remettre les évènements de leur logique dans leur contexte ou même contextualiser. Le travail de l'ethnologue, c'est de remettre dans son contexte. Toute description suppose un système cadre dans lequel la description prend place.

Quelles sont les conditions d'enquêtes et la place de l'ethnologue sur le terrain ? Faut-il porter un regard sur la discipline elle-même ? Faut-il réinterroger certaines méthodes de la discipline et s'interroger sur la portée heuristique de la pensée ? S'interroger sur la place de l'ethnologue dans les sociétés étudiées et sur les catégories d'analyses ? Et doit-on afin signaler les changements intervenus sur le terrain et réfléchir sur les conditions de réalisation d'enquête ? Olivier Leservoisier a tenté de répondre sur ses questionnements.

La démarche réflexive implique un décentrement et il est indispensable à l'ethnologue dans la mesure où elle est une condition d'existence. Pendant longtemps, la pratique ethnologique du terrain a été présenté dans des hors textes, soit en avant propos, dans les journaux de terrain ou dans des récits, etc., elle n'a pas occupée sa place dans la littérature. Il faut attendre les travaux de Malinoski – particulièrement l'ouvrage « *Les Argonautes du Pacifiques occidentales* » (1922) – pour parler de terrain qui va consacrer l'identité de cette discipline. Il va réellement faire changer les choses. Il préconise de parler des conditions d'enquête. A partir des années 1930, les choses ont commencé à changer<sup>60</sup>, les premiers travaux en ethnologie ont été marqué par l'évolutionnisme ce qui reposaient sur des données recueillies par des administrateurs coloniaux. Cependant, l'observation participante ne va pas de soi, il faut s'interroger sur les conditions d'acceptation du chercheur sur le terrain, son niveau social, l'âge, le sexe, etc. En effet, l'observation participante est un véritable défi, elle suppose une implication, une certaine distance et un recul mais aussi un équilibre. Pour Leservoisier, il s'agit davantage de considérer cette méthode comme un horizon épistémologique vers lequel on doit tendre.

L'ouvrage collectif dirigé par Leservoisier (2005) et dédié à l'analyse des terrains ethnographiques permet de mieux prendre en compte les dimensions intersubjectives de la production anthropologique et ethnologique en restituant leur portée heuristique. A travers les différents terrains présentés dans cet ouvrage, il faut comprendre que la subjectivité du chercheur se trouve impliquée dans la production scientifique. Ces différents terrains permettent aussi de dévoiler comment cette subjectivité peut devenir un instrument d'analyse dans les rapports concrets de l'investigation. Ce travail d'analyse est considéré comme mode de production des connaissances. L'enquête de terrain renvoie à un travail subjectif, on parle d'étape de construction d'objet et cette étape est fortement dépendante des a priori du chercheur. Il existe en anthropologie ce que Ghasarian (2002 : 11) appelle une « illusion de la séparation entre le personnel et le professionnel ». Le chercheur n'est pas exempt d'appréciations personnelles. Dans l'ouvrage « *Le métier du sociologue* », Bourdieu précise que c'est le point de vue qui crée l'objet et le fait est conquis, construit et constaté.

---

<sup>60</sup> Selon Affergan (explications données lors du séminaire), le changement de l'anthropologie britannique et française n'était pas de la même manière.

Pour autant, il ne s'agit pas de rester dans un flou artistique, il faut essayer d'expliquer sa pratique, s'interroger sur des conditions d'enquête afin de gérer au mieux les multiples facettes de la condition d'enquête pour rendre compte, avec toute la rigueur nécessaire, les conditions de production de connaissance. L'ouvrage de l'ethno-psychanalyste Georges Devereux « *De l'angoisse à la méthode* », a joué un rôle majeur pour la prise en compte de la réflexivité. Il démontre dans son ouvrage que l'ethnologue est impliqué émotionnellement dans son terrain. Les effets induits de sa présence sur le terrain ne doivent pas être vécus comme un obstacle pour la recherche mais comme une source d'informations, un moyen d'acquérir la connaissance. Ghasarian précise que « l'effort de ne pas juger les phénomènes observés en fonction de ses propres critères peut limiter les influences restrictives des positionnements idéologiques, mais cela ne suffit généralement pas car l'ethnologue sélectionne et classe les différents types de données bien avant qu'une analyse formelle du terrain soit engagée. Cette phase détermine ce qui sera utilisé, les données qui seront exploitées et développées en articles ou en livres, celles qui seront archivées, celles qui formeront la base d'un cours, celles qui seront jetées ou oubliées » (2002 : 11).

Pour Leservoisier, les années 1980 ont été marquées par les transformations engendrées par la mondialisation, la globalisation. Face à l'interpénétration croissante des cultures, le culturalisme est remis en cause et on réfléchit sur l'altérité. Le regard réflexif va se traduire sous la forme de critiques textuelles. L'anthropologie interprétative de Clifford Geertz a été intéressante au sein de cette réflexion post moderne, elle montre que toute description est une interprétation de celui qui décrit et que la culture est comme un assemblage de textes qu'il faut déchiffrer afin d'en tirer le sens. Le mérite de cette approche post moderne a été la manière de critiquer, de s'interroger sur les textes en ethnologie. Elle a également permis de remettre en cause toute idée de transparence du chercheur. Cela dit, l'approche post moderne a fait de l'ethnologie qu'un simple travail de textes sans tenir compte des discours des ethnologues. L'autre dérive c'est d'avoir tendance à entretenir la dimension interprétative au point de conduire certains à la pertinence de leur recherche donc de la discipline. J. P. Olivier de Sardan (1996) rappelle que nous sommes dans un espace de la plausibilité et non de la falsifiabilité ou les processus interprétatifs aussi omniprésents soient-ils se reconnaissent des contraintes empiriques et se donnent des procédures de vigilance méthodologiques qui tentent de préserver tant bien que mal une certaine adéquation entre référent empirique et assertion interprétative, autrement dit c'est par rapport à ses contraintes empiriques que l'on pourra constater s'il y a une surinterprétation ou extrapolation. Ceci dit, toutes recherches empiriques

restent partielles et c'est au chercheur de construire son objet d'études et ne doit pas se réduire uniquement au travail de recherche. La réflexivité s'impose ainsi pour assurer une distance critique et permet de donner un degré scientifique à notre recherche, elle est devenue importante sur un plan méthodologique et épistémologique.

S'il m'a paru important de revenir sur ces séminaires, c'est parce que la démarche méthodologique des enseignants a joué un rôle déterminant sur ma formation universitaire en méthodologie et sur ma manière d'appréhender le terrain. Après un bref passage à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, la formation à l'université Paris Descartes en méthodes a accordé une place importante en méthodologie qualitative. Jusque là, je ne reconnaissais pas me semble-t-il l'emprunt de la pratique de l'observation participante en sociologie et en anthropologie même si je savais plus ou moins que le choix de la méthode utilisée dans une recherche en sciences sociales dépend de la nature de cette recherche et des objectifs qu'on se fixent. Ces séminaires en méthodologie qualitative se sont tous généralement orientés sur l'enquête de terrain là où concentre l'essentiel de la réflexion épistémologique et méthodologique. En fait, c'est surtout l'enquête consacrée à la collecte des données ethnographiques qui occupe cette place déterminante dans une démarche de connaissance dominée par le travail d'objectivation. Le travail de terrain méthodique et rigoureux devient la seule démarche à même de garantir l'objectivité scientifique qui reste l'aspiration commune au sociologue et à l'ethno-anthropologue. A partir de ses enseignements, j'ai pu comprendre l'imposition de la démarche d'objectivation par l'enquête en lieu et place de l'expérience relationnelle qui est pourtant, la façon la plus naturelle d'aborder la réalité sociale telle qu'elle est, et telle qu'elle est vécue. Ceci étant, en master je me suis inscrite en ethnologie sans doute dans un but d'approfondir et d'élargir mes connaissances de l'approche anthropologique, qui analyse les sociétés avec leur dynamisme et leur historicité. Ainsi, la prolifération effrénée des « nouveaux objets d'études » et des sous-disciplines témoignent d'un dynamisme certain de l'ethnologie et de l'anthropologie. Cette prolifération consisterait en une évolution actuelle liée à des sociétés modernes, des sociétés complexes, culturellement hétérogènes, technologiques et productives, Nadia Mohia (2008 : 260).

La méthodologie est l'un des éléments pour construire la connaissance socio-anthropologique. Plusieurs données permettent la conduite d'une étude : les données préexistantes, les données collectées au moment de l'enquête ainsi que les données provenant de l'observation du chercheur, c'est-à-dire subjectif. A partir de ces éléments, le chercheur est confronté au choix méthodologique, et devant une telle richesse de données, il est difficile de discerner ce qui est

pertinent et ce qui ne l'est pas. Dans cet état d'esprit, j'ai cherché à montrer que, tout comme l'objet de cette étude, le processus de recherche mis en œuvre ne dépend pas du seul fait du chercheur appliquant avec mérite une méthodologie. Au moment de ma recherche, cette dernière apparaissait souvent remise en cause, dépendante de mon terrain et de mon environnement.

## **CHAPITRE II : LE GENRE DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT**

Depuis le début des années 1990, la thématique du genre – élaborée par les Institutions Financières Internationales, notamment la Banque Mondiale – est présente dans le consensus de Washington. La signification du terme « genre » est bien éloignée de sa définition initiale<sup>61</sup>. Dans le sens du consensus de Washington, il met l'accent sur la corrélation entre amélioration des conditions de vie et du statut des femmes, la nécessité de mettre en place des conditions nécessaires pour augmenter leur autonomie et leur *empowerment* (Stéphanie Traillet, 2007<sup>62</sup>). A partir de cette définition, qui met l'accent sur le lien entre inégalité de genre et la pauvreté, j'allais être amenée à me demander comment – à partir de l'institutionnalisation ou de l'instrumentalisation du genre – les politiques de développement (microcrédit) peuvent permettre aux femmes d'avoir de meilleures conditions de vie. Mais au delà des politiques et des programmes de lutte contre la pauvreté, la contribution économique des femmes est-elle prise en compte ? Les femmes sont-elles considérées comme un intérêt économique ? Un intérêt économique que le microcrédit leur permettrait d'avoir. S'adressant majoritairement aux femmes, le microcrédit peut leur permettre de mener à bien des activités génératrices de revenus et de participer à des changements au sein de leur communauté.

S'attachant plus précisément aux associations féminines, je présenterai dans ce chapitre d'abord l'univers du microcrédit dans lequel les femmes recherchent une reconnaissance sociale et un nouveau statut, car il va de soi que le microcrédit permet un changement personnel chez les femmes membres des associations. Cette reconnaissance et ce statut social, par la suite laisseront transparaître de façon ostensible les transformations chez les femmes bénéficiaires de crédit qui auraient d'une manière ou d'une autre influencées la nouvelle vie de famille. C'est autour de ces questions que s'articulera ce chapitre.

---

<sup>61</sup> Initialement, le “genre” désigne les relations entre les hommes et les femmes.

<sup>62</sup> Ces notes ont été prises lors d'un séminaire de Stéphanie Treillet dans le cadre du séminaire interinstitutionnel sur « la question du genre dans l'économie du développement d'aujourd'hui », (MATISSE, Paris 1 Sorbonne), 7 mai 2007.

## I. Instrumentalisation et institutionnalisation du genre

La recherche sur le développement a peu à peu élargie son champ d'action, notamment en considérant de manière plus remarquable les stratégies propres à certains groupes d'acteurs vulnérables, les femmes en particuliers. La reconnaissance progressive du rôle que les femmes jouent dans le développement local et économique découle d'une évolution relativement récente sur les problématiques du développement. Les ouvrages d'Ester Boserup ont été une source d'inspiration sur les problématiques des femmes du tiers-monde. Plusieurs facteurs ont contribué à rendre plus visible le rôle des femmes dans le développement économique et social. Ainsi, le développement de l'économie de marché et les changements intervenus dans les pays du Sud tels que les besoins monétaires, les opportunités productives et les changements dans les rapports sociaux ont favorisé la multiplication des initiatives féminines, individuelles et collectives (Karen Bähr Caballero, Florence Degavre, 2006 :175). A partir des années 1960, les mouvements féminins du Nord, pour la plupart marxistes<sup>63</sup> ont engagé un travail de réflexion sur le rôle des femmes dans le développement économique et social. Les femmes deviennent dès lors progressivement des bénéficiaires et des instruments des programmes et des projets de développement des Nations Unies. Désormais, la notion de genre est omniprésente dans tous les discours des Nations Unies.

En effet, la façon dont le rôle des femmes est considéré à travers les programmes de développement – mis en avant par l'Etat international (FMI et la Banque Mondiale) et les ONG – dépend des orientations et des politiques de développement de genre instaurées depuis le début des années 1990. Le discours sur le genre met l'accent sur la corrélation entre l'amélioration du statut des femmes, la lutte contre la pauvreté, et la nécessité de mettre en place les conditions pour augmenter l'autonomie et l'*empowerment* des femmes dans la société. L'élaboration de la thématique du genre dans le nouveau consensus de Washington à partir de 1990 a contribué à expulser le rôle des femmes dans le développement économique et social, mais également à prendre en compte et à la considérer comme un objet à part entière. Ainsi, en 1993, le système de Comptabilité des Nations Unies reconnaissait les activités économiques de secteur secondaire après plusieurs contributions et travaux (Luisella Goldschmidt-Clermont, 1992 ; cité par Jacques Charmes 1996 : 35) qui ont suscité

---

<sup>63</sup> Nous faisons référence aux travaux des anthropologues féministes : Eleanor Burke Leacock (1963, 1972, 1978, 1981) sur leurs travaux concernant les inégalités de genre et de l'anthropologue marxiste June Nash (1970) sur ses travaux en Bolivie sur le développement économique des femmes.

l'importance de ces activités et leur prise en compte dans le PIB. Selon Jacques Charmes (1996), les activités domestiques (autoconsommation ou autofourniture) étaient systématiquement exclues du calcul du PIB par ce système comptable. Leur contribution à l'économie passait ainsi inaperçue. « S'il pouvait être évalué totalement, le labeur féminin générerait une hausse de 50 % à 100 %<sup>64</sup> de l'activité économique des femmes ». Les travaux de L. Goldschmidt-Clermont ont contribué à faire prendre conscience de l'importance de ces activités et des redressements qu'entraînerait la prise en compte des activités des femmes dans le calcul du PIB. Toutes ces avancées n'ont cependant pas changé la situation sur l'activité des femmes. Selon une enquête menée au Bénin (J. Charmes, 1996), les femmes passent autant de temps dans des activités économiques et leur durée de travail dépasse largement celle des hommes. Ces déséquilibres ont de lourdes conséquences économiques. Très souvent occupées par des activités non rémunérées, elles aident les hommes sur les récoltes et sur la revente. Les femmes sont dès lors accaparées par les tâches domestiques et les enfants. Cette double tâche, ou « ce triple emploi du temps : celui de leur activité économique (qu'elle soit principale ou secondaire), celui de leur activité domestique et celui de leur activité communautaire » (page 36) ; les rend plus vulnérables et les empêchent de se consacrer aux activités marchandes plus productives et rentables.

C'est à partir de 2001 que l'intégration du genre dans l'ensemble des projets de développement devient systématique et a abouti à la mise en place d'un dispositif institutionnel théorique : le Rapport sur le développement dans le monde, Combattre la pauvreté, (Banque Mondiale, 2001). Ce rapport<sup>65</sup> qui a fait l'objet de plusieurs analyses et critiques (B. Destremeau, 1998 ; B. Lautier, 2001) a mis en place des stratégies de réduction de la pauvreté, qui ont remis en question la conception de la pauvreté (en passant de la pauvreté monétaire à la pauvreté absolue) dont l'accent a été mis sur le lien entre l'inégalité de genre et la pauvreté.

---

<sup>64</sup> Jacques Charmes 2009, *La surcharge de travail des femmes africaines entrave le développement économique du continent*, Le Monde, 9 mars.

<sup>65</sup> Selon Stéphanie Treillet (2007), ce rapport proposait une stratégie pour promouvoir l'égalité de genre en trois étapes. D'abord, réformer les institutions afin d'établir des droits et des opportunités égaux pour les hommes et les femmes ; ensuite, mettre l'accent sur le développement économique pour renforcer les incitations par des ressources et une participation plus égale et enfin prendre des mesures actives pour redresser les disparités persistantes dans le contrôle des ressources et de la voix politique.

Au Sénégal, cette réalité a tranché avec les grands programmes de développement et d'industrialisation et les politiques d'ajustements structurels (PAS) dans les années 1980 et 1990. Ces programmes avaient totalement ignoré le rôle des femmes dans l'économie des pays du Tiers monde ainsi que les conséquences sur leur situation. En effet, la façon dont le rôle des femmes est considéré à travers des programmes de développement, mis en œuvre par les ONG et les Instances Internationales, dépend des orientations et des politiques de développement. Le rôle des femmes va progressivement être valorisé en adaptation aux réalités locales et en fonction de son apport économique.

### **A. Genre et développement : un bref aperçu historique**

Au moment où les politiques du Sud sont menées avec les modèles politiques du Nord, trois courants de pensées se sont développés pour la promotion et la participation des femmes dans le développement : le courant IFD (Intégration des Femmes dans le Développement), le courant FED (Femmes Et Développement) et le courant GED (Genre et Développement).

L'approche IFD est devenue centrale dans les années 1970 après les publications d'Ester Boserup (1970) sur « *La femme face au développement économique* » (1970) et « *Intégration de la femme face au développement. Pourquoi, quand, comment ?* » (1975). En rassemblant toutes les problématiques de « femmes/genre et développement », E. Boserup ne remet pas en cause le modèle du développement, les principes et les moyens de la modernisation (Marie France Labrecque, 2000). Dans son ouvrage « la femme face au développement », E. Boserup analyse le travail des paysannes des pays du Sud en développement (Afrique, Amérique Latine, Asie) et met en lumière la dévalorisation du statut de la femme et les effets négatifs du colonialisme et du post colonialisme (politiques de modernisation) (C. Verschuur, 2009 : 17). Elle centre son attention sur les femmes et apporte des réponses sur l'amélioration des besoins pratiques, en souhaitant offrir un cadre économique visant à améliorer le bien-être des femmes et à accroître leur productivité en rapport avec leurs rôles de production (activités marchandes et non marchandes, travaux d'agriculture et d'élevage, etc.) et de reproduction (épouses, soin et éducation des enfants, tâches ménagères, etc.). Jean Copans (2010 : 96) souligne bien que « cette approche met en lumière la place décisive mais encore méconnue des femmes dans l'organisation du travail, le changement éducatif et sanitaire et de façon plus globale l'influence du développement sur le statut de la femme ». L'approche IFD s'inscrit alors dans le modèle de satisfaction des besoins essentiels et met l'accent sur l'amélioration des conditions

de vie de la femme. Par ailleurs, elle ignore que les femmes se heurtent à des contraintes liées à leur statut et à leur position socioculturelle (Marguerite Monnet, 1998 : 5). Cependant, les facteurs culturels sont cruciaux pour expliquer le statut inférieur des femmes du Sud. Globalement, les défenseurs de l'IFD dénoncent également les projets affectant négativement la productivité des femmes en les privant de l'accès à l'éducation ou en les chargeant davantage en tâches domestiques. Le marché n'est pas remis en question dans la capacité à améliorer la situation des femmes, qui sont les moins scolarisées et ont moins accès à l'emploi. Elles ont rarement accès à la terre, aux intrants agricoles, aux crédits. Par voie de conséquence, « elles ne peuvent jouir d'une indépendance économique et sociale qui leur permettrait d'avoir plus de pouvoir au sein de leur ménage, de leur communauté, de leur société et de leur société, pour résoudre les problèmes auxquels elles font face, pour améliorer leurs compétences, pour mieux comprendre leurs fonctions et mieux prendre leurs responsabilités » (Monnet, 1998 : 6).

L'approche IFD a été la base d'énormes efforts qui ont contribué à l'amélioration de la situation des femmes sur le plan économique et social. Par ailleurs, cette approche s'est exclusivement focalisée sur les besoins spécifiques des femmes et favoriser leur traitement de manière isolée en marge des interrelations qu'elles peuvent avoir avec les autres systèmes et notamment avec les hommes. Pour Marie-France Labrecque (2000), il est important de comprendre que l'argument pour l'intégration des femmes dans le développement fait appel à la fois aux principes d'efficacité et de justice. Ce qui, en raison du contexte politique et économique des années 1970, pouvait être entendu, même par les partisans de la modernisation. Naila Kabeer (1994, cité par K. B. Caballero et F. Degavre, 2006 : 164) « démontre que l'approche IFD a su déjouer ses intérêts contradictoires du capitalisme et du "patriarcat" ». Selon l'auteur « L'argument utilisé par l'approche IFD pour plaider en faveur de l'égalité des sexes fait tantôt référence aux processus d'émancipation des femmes européennes ou américaines (à travers l'importance accordée à l'emploi industriel, par exemple), tantôt aux arguments d'efficacité économique ». Pour Caballero et Degavre, l'approche IFD ne s'est pas départie des pratiques et projets fonctionnalistes par rapport à la croissance. Elle est source de critique et la place qu'elle occupe dans les théories du développement est ambiguë (page : 166). Certaines féminines comme Gita Sen (1997), trouve que la subordination des femmes trouve son explication dans l'histoire du capitalisme. En d'autres termes, « les rapports sociaux de classe contribuent également à l'analyse de l'exclusion des femmes du développement » (Caballero, Degavre, 2006 : 166).

Ainsi, Les courants IFD et FED donneront lieu à l'approche GED (Genre Et Développement) à partir des années 1980. L'approche genre n'est pas l'étude des femmes, *ni comme un groupe social, ni comme un groupe homogène*. Elle se préoccupe d'analyser les groupes sociaux comme entités sexuées, de mettre en évidence leurs interrelations et d'étudier l'impact de les interrelations de la situation respective des hommes et des femmes : accès à la connaissance aux ressources, au pouvoir dans la famille et dans la société (Marianne Baig, 2000 : 12). A travers une critique de la façon dont l'approche IFD a été intégrée dans les programmes et les projets de développement, l'approche genre et développement (GED) vise à intégrer l'analyse de genre dans le processus de développement. Elle se veut un renforcement du caractère problématique de l'intégration des femmes dans le développement et « contribue néanmoins à sa façon aux démarches méthodologiques participatives et de conscientisation » (J. Copans, 2010 : 96). La prise de conscience grandissante de l'importance du rôle des femmes pour le développement et l'incapacité de la politique de développement a permis à l'approche GED de mettre l'accent sur le manque de considération de la redistribution des ressources au sein de la famille et entre les familles au détriment des besoins des femmes. En insistant sur l'aspect économique des femmes, le GED déplore éventuellement que les projets de développement, destinés uniquement aux femmes, ne leur permettent pas d'obtenir un revenu suffisant ni de faire des activités reconnues dans le secteur formel.

De nouvelles perspectives sont ouvertes : d'une part, le travail reconnu et productif de l'individu masculin, d'autre part le travail invisible et reproductif de l'individu féminin est aujourd'hui ce sur quoi la différence sexuelle se fixe dans les discours du GED. L'absence des femmes dans la production suffisamment rémunérée est perçue comme la raison de leur pauvreté. La pauvreté économique des femmes est non seulement un problème majeur mais elle est devenue la conclusion obligée de l'approche « genre » estompant toutes les autres caractéristiques de la hiérarchisation. C'est dans ce contexte de mutation que le genre devient synonyme de pauvreté dans le champ du développement. La lutte contre la « féminisation de la pauvreté » devient dès lors une attention des spécialistes du développement, des ONG, des organisations et des institutions internationales depuis la première moitié des années 1990.

Outre le phénomène de « féminisation de la pauvreté », les institutions internationales ont trouvé également une nouvelle légitimité à leur intervention en matière de contrôle démographique et de la croissance économique envers les femmes. Comme l'approche IFD a

élargi le choix des activités, elle contribue également à une spécialisation et une division du travail entre les sexes ; dès lors la pauvreté féminine devient un moyen autant qu'une fin.

L'approche GED (Genre Et Développement) quant à elle, n'associe pas généralement la pauvreté à ses causes. Cette pauvreté devient une « catégorie naturelle, une caractéristique quasi « essentielle » pour les femmes car elle est non problématisée » (Cécile Jackson, 1998). L'approche GED reste attachée dans la pratique développementaliste et aux situations de « mal développement » mais n'interroge pas les rapports sociaux de sexes et/ou de classes ni la prise en compte des genres<sup>66</sup> à travers les différents cycles de projets/programmes/politiques de développement depuis l'analyse du projet jusqu'au suivi-évaluation (Nathalie Holvoet, 2009). Dans cette approche, les solutions envisagées sont tournées vers l'accumulation de moyens financiers et un renforcement du rôle économique sous forme de microcrédit. Ainsi, les femmes ont bien eu accès à des facteurs de production et elles pouvaient participer au marché du travail sans que leur charge de travail (le temps qu'elles consacraient au ménage) soit diminuée. Cette participation au marché du travail et leur participation aux activités économiques n'ont pas pour autant permis aux femmes d'avoir plus d'impact sur les décisions au sein des ménages ni forcément de contrôle des bénéfices qu'elles peuvent tirer de leurs activités. N. Holvoet (2009) trouve que l'idée que la croissance économique par le biais de l'intégration des femmes dans le développement est un « peu trop simpliste » car « le travail des femmes ne s'avère pas à constituer en pratique un facteur de production homogène ainsi qu'on l'avait supposé » (page 94). Par conséquent, l'approche GED avait besoin d'une recherche plus approfondie sur les inégalités entre les hommes et les femmes en tenant compte de l'importance du genre.

Un tel survol historique permet de penser le contexte historique du rôle de la femme dans le développement et l'instrumentalisation de la « féminisation de la pauvreté » par certaines approches en dehors des discours misérabilistes les plus communs sur la pauvreté féminine. La tâche que ces approches ont tenue dans l'intervention de la place et du rôle économique des femmes dans le développement, apparaît de façon assez claire, nonobstant quelques ambiguïtés de l'approche IFD sur les théories du développement et des manques de considérations sur les rapports sociaux et/ou de sexes de l'approche GED. On pourrait ici

---

<sup>66</sup> « Le genre renvoie à la construction socioculturelle qui définit les rôles, les besoins, les droits et les responsabilités que les hommes et les femmes peuvent endosser dans une société et structure de cette manière le comportement humain et les relations interpersonnelles », (N. Holvoet, 2009 : 94).

suivre Marie France Labrecque (2000), lorsqu'elle articule conceptualisation proprement dite du genre et développement « genre » pour son analyse sur la mondialisation, l'Etat et le genre. Plutôt que de choisir le terme femme, l'auteur propose une interprétation en termes de « genre » si on l'aborde comme rapport social. La notion genre est « une autre expression pour désigner les femmes » et que la « restructuration genrée réside dans l'accroissement du nombre des maisonnées dirigés par une femme » (Labrecque, 2000 : 20). La notion de genre désigne ainsi l'acuité dans laquelle les femmes sont, aujourd'hui, perçues comme symbole de changement, de modèles pour les politiques de développement.

Ainsi, la question de la femme et particulièrement celles des pays du tiers-monde a ainsi fait l'objet de plusieurs recherches qui peuvent être regroupées en quatre périodes. Les premières études<sup>67</sup> (Meillassoux, 2003 [1975] ; Le Cour Grandmaison, 1975) qui étaient orientées sur les africaines, se sont intéressées sur leur manière de vivre et ont permis de mesurer leur rôle socio-économique dans la société. Ces recherches ont également montré les différentes stratégies que les femmes mettaient en place pour satisfaire leurs besoins sociaux, économiques et à la fois élémentaires (C. Le Cour Grandmaison, 1972). Christine Verschuur (2009 :18) a analysé l'articulation entre l'univers reproductif (rapports de production domestique) et le domaine productif où dominent les rapports de production capitaliste qui selon Meillassoux 2003 [1975], a contribué à la prospérité du capitalisme et est la cause du sous-développement. Selon l'auteur, cette étape a permis de reconnaître le travail des femmes et leur contribution économique.

La seconde partie de ces études (M. A. Savané, 1986 ; E. Rathgeber, 1994) s'est intéressée au rôle des femmes et à leur contribution dans le développement économique. Les résultats de ces études ont permis d'intégrer les femmes dans tous les projets de développement des pays du tiers-monde. Les études de la troisième tendance (J. Bisilliat, 1992 ; F. Sarr, 1998 ; J. Bisilliat et C. Verschuur, 2000) s'inscrivent dans une perspective de genre en valorisant le rôle des femmes dans la gestion des maisonnées et au sein de la cité. Enfin, la dernière tendance analyse le comportement des femmes face aux effets négatifs des PAS et de la crise ainsi que les stratégies mises en place par ces femmes pour surmonter les effets de la crise.

---

<sup>67</sup> Ces études étaient à orientation sociologique et/ou anthropologique.

Ainsi, se sont développées les associations féminines (le plus souvent informelles). Marquées par la transformation des sociétés, ces associations se sont développées et s'avèrent être des lieux où les femmes peuvent trouver des moyens financiers (microcrédit) et techniques pour développer des activités individuelles ou collectives.

## B. Les femmes représentent-elles un intérêt économique ?

L'égalité des sexes est importante pour le développement, qui, selon A. Sen (2009) est un processus d'expansion des libertés des hommes et des femmes. Les femmes ont ainsi un rôle important à jouer dans le développement où elles sont considérées comme un investissement et une ressource. L'égalité peut accroître l'efficience économique et améliorer d'autres volets du développement (droit à l'éducation, implication des femmes dans le contrôle du ménage grâce à leur propre revenu, droit aux activités rémunératrices, implication des femmes dans les sphères politiques, économiques et sociales, etc.). On peut constater que les femmes ayant été scolarisées ont des enfants en meilleure santé et leur scolarité est mieux suivie. Le plus souvent, leurs revenus leur permettent de participer au bien être familial. La reconnaissance et la valorisation de leur activité à travers des formations peuvent avoir un impact positif sur la production et au sein de leur communauté. Les discriminations qu'elles subissent (responsabilités socio-économiques, isolement, dépendance) peuvent limiter leur contribution économique. Le droit au crédit est bien sûr central dans cette approche d'égalité avec le rôle du microcrédit. Si l'on se réfère à l'expérience médiatique de la *Grameen Bank*, créée en 1976, et son développement international au début des années 1980, l'initiative du microcrédit a séduit de nombreuses institutions internationales. Ainsi, pour des raisons essentiellement importantes, ces institutions fondent de grands espoirs sur le développement du microcrédit. D'une part, en permettant l'accès au crédit aux pauvres et aux exclus des systèmes de financements classiques, les institutions de microcrédit contribueraient à remédier aux imperfections et au cloisonnement des systèmes financiers des pays du tiers-monde, responsables de la mauvaise allocation des ressources. S'adressant prioritairement et majoritairement aux femmes pauvres, le microcrédit leur permettrait de mener une activité (individuelle ou collective) génératrice de revenus (commerce, artisanat, petit élevage, entrepreneuriat, import-export, etc.) et, en accédant à un revenu personnel, d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille, tout en gagnant une certaine autonomie/*empowerment* au sein du ménage.

Au Sénégal, les femmes s'organisent en structures formelles mais aussi informelles pour mettre en place des associations de solidarité et d'entraide nécessaires au développement de leur activité et de leur droit. Ces associations jouent un rôle important de promotion dans le développement du microcrédit. Elles ont permis à des femmes pauvres de développer de petites entreprises en permettant l'accumulation et l'investissement dans certaines communautés. Le fonctionnement de ces associations a favorisé au Sénégal l'émergence d'une identité économique féminine à travers leur apport économique, avec une condition minimum d'accès aux crédits. Or, l'étude réalisée par Lamia Karim (2011) au Bangladesh montre que le microcrédit ne renforce pas souvent le pouvoir des femmes. Les pressions exercées sur elles pour s'assurer du remboursement<sup>68</sup> des prêts tendent parfois à affaiblir l'honneur des femmes. Un défaut de paiement de la part d'une emprunteuse reviendrait à perdre la face devant le groupe d'appartenance. Ces femmes doivent donc rembourser quoi qu'il leur en coûte. L'étude montre par ailleurs que le contrôle du revenu ainsi généré échappe parfois aux femmes à l'intérieur de leurs familles ou de leur communauté, au profit de leurs maris ou des hommes de leur famille. Un des problèmes montré par l'auteur est qu'au Bangladesh, le microcrédit permet aux femmes d'investir difficilement l'argent emprunté car les échéances de remboursement débutent juste après le financement et s'échelonnent sur une année. Deux possibilités de remboursement existent pour ces emprunteuses. Celles qui disposent de revenus réguliers peuvent rembourser et celles qui n'ont pas cette chance, elles multiplient les emprunts auprès d'autres institutions de microfinance. Les managers et les agents de crédit sont sous la pression de leur supérieur dans le décaissement des financements. Ces sommes doivent être financées sans que les institutions procèdent à des vérifications de solvabilité des clientes. Enfin, la faiblesse (de la taille) et la vulnérabilité, les problèmes de rentabilité des (petites) activités et entreprises créées et l'accroissement du microcrédit – dans les pays du tiers-monde – constituent un aspect de l'extension du secteur informel dans un contexte de chômage et de précarité chronique.

Malgré leur dynamisme, des contraintes et attitudes concourent à sous-évaluer le travail et la responsabilité des femmes. Dans les campagnes, elles travaillent sans relâche et y sont les premiers agents économiques car elles ne se limitent pas aux tâches domestiques. Elles sont dans le commerce, dans le secteur agricole et dans le secteur artisanal. Ces activités leur permettent d'acquérir une certaine autonomie financière dans la cellule familiale.

---

<sup>68</sup> Selon L. Karim, l'argent est souvent donné à leur mari ou à un homme de leur famille mais les femmes restent néanmoins responsables des remboursements.

Les années 1990 ont été un tournant dans l'histoire des femmes en Afrique et particulièrement au Sénégal. Les programmes d'ajustement structurel et la crise économique ont suscité des licenciements qui ont conduit une grande partie de la population urbaine au chômage. Ainsi, les stratégies mises en place par les organisations féminines et leur capacité économique à multiplier les petites activités dans le secteur informel<sup>69</sup> ont alors permis à des familles et des ménages d'échapper à la misère. Avec un apport économique important et en prenant une place importante sur le plan économique, les femmes ont augmenté leur pouvoir social. En ville où elles sont plus de choix d'activités et plus libres qu'à la campagne, les femmes ont pu accéder à des activités productives du secteur informel qu'elles ne pouvaient pas exercer en campagne. Or, l'urbanisation a ses effets positifs mais a entraîné aussi la liberté des femmes : travail à l'extérieur, fécondité contrôlée, prostitution, famille monoparentale (Sylvie Brunel, 2005). On assiste à la dégradation de l'emploi féminin ainsi qu'à une recrudescence des inégalités entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes, de plus en plus nombreuses dans le marché de l'emploi sont plus touchées par le chômage, les emplois de moindre qualification avec des salaires bas.

A côté des difficultés causées par la modernisation des sociétés, la puissance économique et sociale des africaines se distingue avec leur présence massive dans les activités informelles, sources d'amortisseur à l'encontre de la crise. Les revenus générés dans les activités informelles sont le plus souvent la seule source de revenu du ménage. L'émergence des programmes de développement destinés aux femmes, des ONG, du microcrédit et de la société civile (2005 : 12) font d'elles, des agents économiques potentiels de premier plan. En Afrique de l'Ouest, l'exemple le plus parlant dans l'entrepreneuriat féminin est celui des femmes d'affaires togolaises, les « *Nana Benz*<sup>70</sup> ». Dans les années 1970 - 1980, elles avaient le monopole du commerce des tissus *Wax* dans toute l'Afrique de l'ouest et représentaient une puissance économique et politique. Aujourd'hui, les « *Golden Ladies*<sup>71</sup> » ont pris la relève et diversifient leurs activités (produits cosmétiques, produits alimentaires) avec une gestion et

<sup>69</sup> D'après l'enquête sur le secteur informel dans l'agglomération de Dakar (ESAM II, 2004), 42.4 % des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes et sont dans des activités de restauration, commerce et service.

<sup>70</sup> Les « *nanas benz* » sont des riches et puissantes femmes d'affaires du Togo et du Bénin. Elles vivaient dans le luxe, réalisaient des chiffres d'affaires considérables et voyageaient dans le monde entier. Elles étaient nommées ainsi parce que leur richesse leur permettait de rouler en Mercedes Benz, qui était à cette époque un signe extérieur d'aisance ou de réussite financière et sociale. Voir à ce sujet Tristan Gaston-Breton (2010) sur les Nanas Benz <http://afriquinfos.centerblog.net/11651-dede-rose-crepy>

<sup>71</sup> « *Golden* » pour leur petite fortune et « *ladies* » pour leur jeune âge, elles sont moins riches que les « *Nana Benz* » mais plus instruites et développent d'autres activités que le commerce du tissu : produits de grande consommation (sucre, riz, lait, huile, etc.).

une organisation rationnelle : comptes, planification et gestion des stocks, recherche et segmentation des parts de marché, analyse prévisionnelle des ventes.

Au Sénégal, les initiatives économiques collectives des femmes ont contribué à l'éclosion des associations féminines solidaires qui enregistrent une forte participation des femmes. Ces initiatives révèlent de l'existence des comportements que les femmes adoptent pour faire face à la crise, à la transformation de la société et à l'impuissance de l'Etat dont la seule action ne suffit plus pour répondre aux problèmes de développement et à l'action sociale. Ces stratégies de gestion de crise reposent de plus en plus sur leur capacité à créer des initiatives collectives. Elles se regroupent et mettent en commun leurs ressources. Ces associations féminines ont, le plus souvent, la volonté d'entraide et la plupart des membres n'ont pas de ressources économiques suffisantes ni de qualification et d'accès aux crédits et à la terre, etc., ce qu'on pourrait qualifier d'*empowerment*. Ce dernier a permis d'avoir des résultats socio-économiques directs dans la vie des femmes et de leur famille.

## **II. La politique de l'*empowerment* : un impact social direct ?**

*« Avant d'obtenir le crédit, j'ai rempli un papier où il y avait des questions sur ma situation financière et les raisons de ma demande de crédit. Juste avant l'accord du crédit, j'ai eu un entretien avec la personne qui était chargée de me donner l'argent. Elle m'a fait comprendre que l'argent que j'aurai ne doit pas être utilisé pour des besoins personnels ou pour des cérémonies (mariage, baptême, décès). Il doit être utilisé pour démarrer une activité ou financer un commerce et il faut rembourser à temps. La vie n'est pas facile à Dakar surtout pour les femmes mères de familles. Avoir de l'argent c'est facile ! Mais sa gestion est difficile (...). La rencontre avec l'agent de crédit m'a permis d'être prudente et d'être consciente que les associations de microcrédit sont là pour nous aider à être autonomes. Une mère autonome financièrement peut aider ses enfants à réussir leur scolarité et à maintenir leur bonne santé. Il ne suffit pas d'avoir un crédit mais il faut savoir en bénéficier pour ne pas être dépendante de qui que ce soit (...) (Khady, 38 ans, Dakar).*

Ce témoignage rend compte de manière précise des orientations des associations de femmes sur les enjeux de l'*empowerment* : un crédit sert à développer une activité génératrice de revenus tout en essayant de changer la situation des femmes et de leurs familles - et par conséquence la place qu'elles occupent au sein de la société sénégalaise. Le crédit est aussi pour ces femmes une augmentation du capital humain, sous la forme de l'amélioration de l'éducation et de la santé des enfants. Plus concrètement, le microcrédit représente pour ces femmes le caractère vertueux du cercle enclenché, la solution que tout le monde recherche pour mettre un terme à la misère des femmes sénégalaises et des pays du tiers-monde.

Cibler les femmes lors des initiatives de microcrédit est une façon de viser leur autonomie et favoriser l'amélioration des conditions de leur vie de famille. Cette politique repose sur le pilier de l'accès local des services financiers par les couches les plus vulnérables. En favorisant en priorité l'accession des femmes au microcrédit, on peut comprendre un triple profit. D'abord, les femmes sont naturellement plus enclines à se soucier de l'avenir et à se soumettre à la pression sociale, et donc à rembourser leur prêt. La pression sociale du groupe joue le rôle d'une menace en incitant l'emprunteuse à ne pas adopter un comportement opportuniste. Certaines études ont montré la difficulté de répliquer ce modèle dans tous les contextes culturels (David Hulme : 1990). Cependant, il s'agit d'une formule qui ouvre l'accès au crédit à un grand nombre de femmes pauvres. Ensuite, leur fournir une source de revenu et un intérêt direct : souvent exclues du système bancaire, cela permet d'éviter de priver de facto l'économie de la moitié des personnes possédant des qualités essentielles à l'entrepreneuriat. Plus concrètement, cela permet aux femmes d'avoir une source de revenu qui peut améliorer leur *empowerment* dans les groupes sociaux. Enfin, dans la mesure où elles sont censées se préoccuper davantage de l'avenir de leurs enfants, cette source de revenu doit globalement accroître l'accès à l'école et la part des dépenses dans les médicaments. En suivant Elisabeth Hofmann (2003), et dans le contexte de l'*empowerment*, le microcrédit incite la femme à joindre les réseaux d'échanges et de concertation. L'engagement actif des femmes sénégalaises dans un groupe correspond au caractère collectif d'un processus d'*empowerment* en contribuant à réunir les conditions nécessaires pour que ces femmes puissent discuter et mettre en commun leurs problèmes et besoins. Aujourd'hui au Sénégal, le milieu associatif demeure l'espace adéquat dans lequel les femmes tirent leurs soutiens au sens le plus large (réseau social, commercial et politique, entrepreneuriat, financement, travail, droit de la femme etc.), et s'inscrivent ainsi dans une logique de solidarité féminine valorisée.

Cependant, au delà du discours véhiculé sur le renforcement du pouvoir (économique et social) des femmes démunies, il m'a paru que seules les femmes ayant un niveau de vie modeste pouvaient prétendre à des prêts. Au sein des associations AFEPES et la mutuelle des femmes de Kolda, des agents de crédit sont chargés de sélectionner les femmes potentiellement "finançables" et essentiellement au travers de critères financiers (fréquence de l'épargne, montant de l'épargne). Dans ce contexte, les femmes les plus fragiles sont délaissées au profit des plus productives et rentables en termes d'épargne. Le ciblage de la classe moyenne devenu de plus en plus fréquent, constitue un écart entre les objectifs visés par les associations féminines de microcrédit qui se prétendent comme des alliées des pauvres. Et pourtant, le ciblage des pauvres dans l'objectif de leur faire développer des activités productives ont permis à beaucoup d'associations féminines sénégalaises de microcrédit de bénéficier des financements des bailleurs de fonds et des ONG. Peu à peu, la course de la rentabilité les a poussées à s'orienter vers les personnes solvables. En effet, pour ces associations, les problèmes de remboursement et de surendettement sont inévitables chez les personnes vulnérables. Dans ces situations, le crédit – qui doit être utilisé pour une activité génératrice de revenus – est dépensé pour la survie quotidienne du ménage. E. Hofmann et K. Marius-Gnanou (2004) ont analysé le même problème chez les SHG (Self Help Groups) en Inde. En effet, selon ces auteurs « les SHG, dont les membres sont incapables d'épargner en raison d'une instabilité liée aux migrations de travail saisonnières elles-mêmes conditionnées par une dette envers un intermédiaire, la crise est inévitable » (p : 7). Et, plus le niveau d'instruction des membres est élevé, plus l'*empowerment* des femmes augmente. A travers les programmes de formation et d'accompagnement de la micro entreprise, ces SHG sont ainsi impliqués dans le développement local de leur communauté à travers des actions sociales collectives<sup>72</sup>. Ces femmes prennent en charge des responsabilités sociales dont l'Etat s'est peu à peu désengagé. N'y a-t-il pas ainsi une forme d'instrumentalisation des SHG ? Dans ce contexte de bénévolat où les femmes sont impliquées dans des projets de développement locaux qu'elles subissent, peut-on parler d'*empowerment* qui signifiait donner plus de pouvoir économique et social aux femmes. Les SHG ne sont-ils pas manipulés par les pouvoirs publics ? Au Sénégal, la manipulation est d'ordre politique dans un sens de récupération politique<sup>73</sup>.

---

<sup>72</sup> Ces actions s'inscrivent dans le bénévolat.

<sup>73</sup> Nous avons développé cette partie dans le chapitre VI.

### **III. Du genre aux réseaux féminins : des institutions au plus près des communautés**

Les réseaux féminins s'inscrivent dans des stratégies très denses, agrémentant souvent une masse importante d'informations qui tendent à le rationaliser autant que possible, potentialité d'être financé dans telle institution plutôt que dans telle autre ; de s'insérer dans une association déjà existante plus ou moins soucieuse de sa pérennisation et apte à accueillir de nouvelles personnes ; bons plans et bonnes connexions pour accéder rapidement à un crédit, une activité génératrice de revenus et/ou un réseau de femmes « *driankés*<sup>74</sup> » à la sénégalaise ou les « *nanas benz* » du Togo ou du Bénin. Stratégies qui impliquent, une scrutation attentive des contextes sociaux, économiques et politiques des diverses institutions de financements. Ainsi, depuis l'attribution du prix Nobel de la Paix en 2006 à Mohammed Yunus, une des grandes forces du microcrédit repose dans le vaste réseau de chargés de crédit et d'offices nécessaires à démarcher les futures bénéficiaires dans les zones difficiles d'accès et assurer la sélection et l'accompagnement des projets financés. Il en résulte deux points d'intérêt majeur : d'abord, en mettant en place des prêts collectifs et en assurant leur suivi social et éducatif. Une femme de statut social particulièrement bas peut se révéler être une entrepreneure et ainsi s'élever au sein du groupe. Ensuite, le réseau lui-même est intéressant. La densité du maillage géographique des IMF, dont le coût est supporté par les clients à travers les taux d'intérêt élevés en fait un formidable outil de diffusion au sein des zones les plus reculées.

Les discours qui tentent de déconstruire la pression sociale du groupe sont acceptables lorsque le bénéficiaire du crédit est connu des membres de l'association et donne une bonne image au sein de sa communauté ou de son ancien groupe de tontine.

*« Je travaille dur pour rembourser le crédit et pour éviter la pression et le regard des autres.... Au début, j'avais la pression pour le remboursement, ce que je trouve normal (...) quand on vient de bénéficier d'une somme importante, il faut rembourser, c'est ce qui fait tourner l'association. L'amie qui m'a cooptée<sup>75</sup> me mettait la pression pour que je rembourse avant le 10 de chaque mois. De mon côté, il fallait trouver des*

<sup>74</sup> L'expression « *drianké* » reste très courante au Sénégal pour signifier une dame élégante, soignée, un charme certain et évident mais aussi une femme bien nantie financièrement.

<sup>75</sup> Le terme « coopter » s'utilise dans l'association AFEPES pour expliquer qu'une personne peut devenir membre par le biais d'une personne déjà membre. La personne cooptée peut bénéficier d'un crédit dès son adhésion et elle est garantie par l'ancienne membre.

*moyens de payer même si les activités ne fonctionnaient pas très bien. Lors des réunions et des assemblées générales, les retardataires sont toujours rappelées à l'ordre. Avec le temps, je n'ai plus de pression sociale, je sens l'esprit de groupe et je sais que si je ne rembourse pas le crédit, d'autres ne pourront pas bénéficier d'un crédit et aussi pour faire valoir ma notoriété au sein du groupe. Le plus important c'est d'en être conscient et de savoir que l'argent du prêt est un bien commun ».*

(Aïssa, 32 ans, Dakar)

Le bénéficiaire du crédit est aussi confronté à l'obligation de rembourser pour éviter le regard des autres. A cela s'ajoute le fait de « *travailler dur* » pour rembourser et donc pour éviter la marginalisation au sein de l'association et dans la communauté. Mais il traduit aussi une dynamique d'épargne qui se traduit à la fois en une logique moins dépensiére dans les cérémonies d'une part, et d'autre part une discipline d'échéancier implicitement rigoureuse voire forcée pour le remboursement.

A la manière de l'initiative de la *Grameen Bank*, le prêt solidaire des associations féminines de microcrédit du Sénégal permet d'optimiser la qualité d'un groupe en jouant sur la connaissance qu'ont les bénéficiaires : dans la mesure où chacun doit régler sa dette afin que tous aient accès à un nouveau crédit ; c'est ce qu'on peut appeler le caractère « solidaire du crédit ». Les femmes ont tendance à se grouper en réseau et se mettent la pression. Ce qui permet aux IMF<sup>76</sup> de réduire les risques et les taux d'intérêt. Les différentes expériences de certaines IMF (PAMECAS, CMS) sénégalaises montrent que le prêt solidaire individuel n'est pas si fondamental dans la qualité des remboursements, pour ces institutions, le prêt de groupe et collectif est bien plus important. Ce qui signifie que le groupe s'arrange à rembourser le crédit.

Dans le même ordre d'idée, le prêt du groupe solidaire amène à se poser la question de l'importance du capital social dans la qualité du remboursement. Les assemblées générales des associations féminines de microcrédit qu'implique l'emprunt en groupe sont d'abord l'opportunité de fournir des services supplémentaires aux membres de l'association (cours d'alphabétisation, formation en comptabilité etc.). Ces services ont un impact important sur

<sup>76</sup> Quand les IMF prêtent aux associations féminines, les taux d'intérêt sont moins élevés que quand l'IMF prête directement à une personne sans l'intermédiaire d'une association. Par exemple, l'association AFEPESS a bénéficié en 2004 d'un financement de 30 millions du Crédit Mutuel du Sénégal avec un taux d'intérêt de 12 % et pour les prêts individuels le taux s'élève entre 18 et 24 % (informations recueillies dans les rapports d'activités de l'association, novembre, 2004).

les petites activités commerciales du secteur informel. En revanche, le fait même de réunir régulièrement les membres de l'association permet de créer des liens sociaux informels d'autant plus fort que certains membres du groupe sont proches du point de vue ethnique et géographique. Ses réunions et assemblées générales permettent aux membres du groupe de mieux se connaître et de fonctionner volontairement comme un groupe d'entraide et de solidarité : lorsque ses liens sont suffisamment serrés, la responsabilité solidaire n'a même plus besoin d'être formalisée. L'effet néfaste de la pression sociale est alors fortement réduit par le caractère spontané de la démarche.

#### IV. Le microcrédit : une cible exclusivement féminine ?

Parler du microcrédit renvoie d'emblée à l'attribution de prêts de faibles montants remboursables et servant à financer une activité économique rémunératrice et durable à destination des personnes exclues des systèmes de financement classiques et modernes<sup>77</sup>. La microfinance quant à elle, s'est élargie en touchant une clientèle plus étendue et désigne des dispositifs plus larges permettant d'offrir du crédit, de l'épargne, de l'assurance, des transferts d'argent, etc. Ainsi, le terme microfinance englobe le microcrédit qui se limite à l'octroi de crédit aux pauvres. Au Sénégal, les femmes sont les plus touchées par la pauvreté. Désavantagées en matière d'accès aux crédits à cause de leur faible niveau de scolarisation et de qualification et sous l'effet de lutte contre la pauvreté féminine, elles sont les premières cibles des institutions de microfinance<sup>78</sup>.

L'effet de la crise financière et économique et les problèmes de chômage des époux affectent plus les femmes et leur attribuent de nouvelles fonctions de chefs de famille. Elles assument le plus souvent de lourdes responsabilités sociales et économiques ainsi que le rôle de principales pourvoyeuses de revenus du foyer. Dans ce contexte, elles ont pris conscience qu'elles doivent s'organiser et se prendre en charge. L'expérience médiatique de la *Grameen Bank* a séduit de nombreuses organisations et groupements féminins traditionnels. Sous l'effet de la médiatisation du microcrédit, ces groupements traditionnels se sont transformés en

<sup>77</sup> Il s'agit de la définition minimale généralement retenue.

<sup>78</sup> La microfinance constitue un compartiment du secteur financier permettant l'accès aux services financiers des personnes « non bancarisées », du fait du risque propre à ces populations et du coût élevé de leur bancarisation. Le terme institution de microfinance (IMF) désigne une structure pratiquant de la microfinance avec un statut juridique adapté à l'activité et une pratique professionnelle de la microfinance (Sabrina Djeffal, 2004 : 23)

associations féminines de microcrédit diffusant un certain enthousiasme auprès des femmes. Le microcrédit apparaît alors pour ces femmes membres des associations comme un « remède miracle » en leur offrant la possibilité de démarrer et de développer des activités génératrices de revenus. En effet, la microfinance comme secteur économique est apparu quand on a réalisé que les personnes avec de faibles revenus remboursaient leurs crédits à temps et économisaient de l'argent. Dès lors, la cible des programmes et des politiques de microfinance est devenue exclusivement féminine, en raison de l'existence de groupes solidaires et des meilleurs taux de remboursement obtenus avec elles. La microfinance est envisagée comme un élément pour aider les femmes à travers leurs groupes de solidarité, à améliorer leur situation sociale et économique. En raison de ce qui peut être considéré comme participant à des changements positifs dans la perception du rôle des femmes, il semble que le microcrédit soit aussi orienté vers l'*empowerment* social, l'émancipation des femmes.

Au Sénégal, les phénomènes qui poussent les femmes à participer dans les associations de microcrédit sont entre autres les conséquences des changements survenus dans la situation économique et sociale. Quelques dizaines d'années après les programmes d'ajustement structurel PAS et la dévaluation du franc CFA, la flambée des coûts des services sociaux comme la santé et l'éducation, l'ouverture des marchés des pays pauvres, le microcrédit apparaît pour les femmes comme un complément astucieux à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, ces difficultés ont favorisé l'émergence de la participation des femmes aux associations de microcrédit.

Eu égard à ces besoins croissants de ressources monétaires, les femmes trouvent des stratégies qui leur sont propres pour bénéficier du crédit. L'objectif étant de se mobiliser dans des associations féminines pour que chacune d'entre elle puisse, à travers le microcrédit, apporter une contribution financière au revenu du foyer. Ces facteurs conduisent à considérer le microcrédit comme une forme de financement insérée et adaptée à un contexte qui lui est propre. C'est sans doute là, la principale raison du succès des associations féminines de microcrédit, quand elles sont bien construites, insérées et adaptées à un contexte spécifique. Les facteurs de réussite de ces associations, c'est-à-dire leur pérennité au niveau local sont en effet, l'engagement collectif et solide des femmes, le développement de l'activité financière en fonction de leurs besoins ainsi que l'environnement social dans lequel elles évoluent.

En effet, si aujourd’hui, les femmes intègrent les associations de microcrédit et font appel aux systèmes de financements modernes, c’est parce que tout au long de ces dernières années, les systèmes de financements traditionnels ne leur permettaient pas de bénéficier des crédits et des réseaux associatifs nationaux, transnationaux voir même internationaux. Mais qu’est ce qui peut expliquer que le microcrédit ait engendré une congruence des logiques endogènes et exogènes et des nouveaux processus d’accumulations ?

Deux points apparaissent parmi les facteurs explicatifs de réussite des associations féminines de microcrédit. En premier lieu, maîtriser la technique de l’activité de microcrédit et s’assurer également que cette technique soit adaptée aux femmes membres de l’association qui utilisent les services de l’association ou qu’elle sert pour maîtriser une croissance régulière. En second lieu, lorsque l’association est en phase de croissance, il importe qu’elle maîtrise la confiance des femmes membres. Cette confiance accordée et maintenue construit la relation entre l’association et ses membres. Ainsi, la solidité de ce lien (dans le temps) définit en grande partie le succès de l’association.

## V. Le microcrédit à l’épreuve de l’autonomie des femmes sénégalaises

### A. La quête de la reconnaissance sociale et économique

Le microcrédit est sans doute l’innovation qui a fait le plus parler d’elle dans la lutte contre la pauvreté féminine. Il y a un peu plus de trois décennies, en 1974, au village de Jobra Mohamed Yunus avait monté un projet de recherche sur les problématiques de pauvreté et du développement. Il a ainsi prêté 27 \$ à un groupe de femmes. L’idée était de proposer une alternative aux usuriers, souvent seules sources de financements de ces femmes dans les zones reculées du Bangladesh. Le succès est bien réel en termes d’augmentation de revenus des femmes. En 1977 M. Yunus met en place le projet *Grameen*. En 1983, il obtient le statut de banque commerciale et exporta son modèle en 1989. Fin 1989, l’encours de crédit du groupe est de 817 millions de dollars pour 6,4 millions d’emprunteurs actifs, et son bénéfice net de 5,5 millions de dollars pour un chiffre d’affaires de 206 millions<sup>79</sup> (Jon Sallé, 2010 : 9).

---

<sup>79</sup> Source : <http://www.mixmarket.org/mfi/grameen-bank>

Aujourd’hui, il y a plus de 150 millions de micro-emprunteurs<sup>80</sup> à travers le monde. Il apparaît de plus en plus comme un outil d’émancipation et de promotion de la condition féminine. Il est local et proche des gens et il est destiné à financer des microprojets. Son utilisation est étroitement liée aux activités du secteur informel. Les objectifs visés par le microcrédit sont multiples : augmenter le revenu des femmes, faciliter leur indépendance financière, stabiliser et professionnaliser leur activité entrepreneuriale. Les femmes constituent la majeure partie des pauvres (PNUD, 1995b) et représentent les 85 %<sup>81</sup> des bénéficiaires du microcrédit. L’enquête effectuée par l’ONG ‘*The Microcredit Summit Campaign*’ (2006) montre que 140 millions de femmes soit 74 % sont des clientes du microcrédit sur 190 millions de personnes dans le monde<sup>82</sup>. Les dispositifs de microcrédit sont destinés en priorité aux femmes. Selon le rapport de la Campagne du sommet du microcrédit de 2006, parmi les clients pauvres 84 % sont des femmes et entre 1999 et 2005, le nombre de femmes bénéficiaires du microcrédit est passé de 10 millions à 69 millions. Ce rapport peut être contesté de deux manières. D’abord, il faut préciser que même si le nombre de femmes bénéficiaires des prêts est plus élevé que celui des hommes, l’argent est souvent utilisé par les hommes (époux, membre de la famille). Les femmes sont ainsi comme des prête-noms. D’autre part, le nombre de femmes bénéficiaires de microcrédit est certes plus élevé que celui des hommes mais les sommes accordées aux hommes sont plus importantes. Les femmes sont cantonnées dans des activités précaires et faiblement rémunérées alors que les hommes s’orientent dans des activités où la rentabilité est plus importante. Dans son ouvrage *Banquiers aux pieds nus*, Jean Michel Servet (2006) conteste les chiffres de ce rapport. Il pense qu’au niveau mondial, la majorité des clients bénéficiaires du microcrédit sont des hommes comme la moyenne des prêts masculins est largement supérieure à celle des prêts féminins.

Concernant l’Afrique, l’étude réalisée par le CGAP et le MIXMarket en 2005<sup>83</sup> montre que 61 % de la clientèle des IMF est féminine et 56 % vivent en l’Afrique de l’ouest. Au Sénégal, selon l’étude réalisée par la Direction de la Microfinance en juin 2011<sup>84</sup>, la clientèle féminine (SFD et des associations de microcrédit) est de 43 % pour une mobilisation de l’épargne de 32.26 milliards de CFA soit 21.30 % et un encours de crédit de 44.28 milliards de CFA soit

---

<sup>80</sup> Selon le rapport de la Campagne du Sommet du Microcrédit, 2009

<sup>81</sup> Rapport sur l’état de la campagne 2007 du sommet sur le microcrédit, Sam Daley-Harris, 2007.

<sup>82</sup> Etat de la campagne du Sommet du microcrédit Rapport 2011.

<sup>83</sup> Anne Lucie Lafourcade, Jennifer Isern, Patricia Mwangi et Matthew Brown, 2005, *Etude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique*, CGAP/MIXMarket. Disponible sur [http://www.lamicrofinance.org/files/16316\\_file\\_MIX\\_Etude\\_Afrique\\_Fr\\_2\\_.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/16316_file_MIX_Etude_Afrique_Fr_2_.pdf)

<sup>84</sup> Direction de la Microfinance, 2011, *Rapport sur la situation globale du secteur de la microfinance au 30 juin 2011*.

25 %. L'évolution est incontestable même si la moyenne des prêts féminins est largement inférieure à celle des prêts masculins<sup>85</sup>. Comment expliquer un tel écart et l'engouement du microcrédit féminin ?

D'une part, la différence du montant des prêts porte ainsi tant sur l'activité ou la structure que sur les résultats obtenus. L'activité des femmes tourne autour du service à la personne et du commerce donc des projets moins importants générant moins de profits que celui des hommes. Ainsi les institutions de microfinance préfèrent financer des activités plus importantes et déjà existantes que les activités moins rentables. Les femmes quant à elles, ont du mal à offrir des garanties à leurs prêts. Les hommes démarrent leurs activités avec le soutien de l'épouse et des membres de la famille alors que les femmes sont par ailleurs nombreuses à entreprendre une activité sans l'aide d'aucun membre de la famille. Elles sont souvent veuves ou divorcées et en même temps chef de famille, elles ont donc plus de charges et moins de garanties à offrir pour obtenir des financements importants. Il s'agit par ailleurs d'une sélection du côté des IMF sur l'offre de financement et la différence du montant des prêts est déterminée par les caractéristiques de l'emprunteur : l'expérience, le sexe, le projet (taille du projet, secteur d'activité, création ou développement d'une activité). Même si le microcrédit est destiné aux femmes, elles sont bien pénalisées dans l'accès au financement avec des sommes dérisoires. Ainsi l'écart du montant des prêts peut s'expliquer par le fait que les femmes seraient moins amenées à s'engager dans des activités à forte croissance, nécessitant des investissements économiques et humains importants.

D'autre part, l'engouement du microcrédit féminin s'inscrit parmi de nombreuses réflexions consacrées au lien entre les femmes et la lutte contre la pauvreté. De nombreux travaux (Isabelle Guérin, 2001 ; Elisabeth Hofman, Kamala Marius-Gnanou, 2003, 2007 ; Houda Laroussi, 2009) ont mis en avant le fonctionnement économique du microcrédit et son rôle dans la lutte contre la pauvreté féminine. Avec des exemples dans différents pays pauvres, ces auteurs recensent plusieurs arguments qui remettent en cause l'efficacité et la légitimité du microcrédit. Proposé dans le contexte des plans d'ajustement structurel où les femmes sont confrontées à des obligations financières et sociales de la famille et ont besoin de ressources monétaires pour faire face à leur rôle de chef de famille, le microcrédit devient alors un outil ingénieux aux plans d'ajustement structurel. Les femmes, travaillant essentiellement dans le

<sup>85</sup> L'étude de la Direction de la Microfinance n'a pas donné de chiffres sur les montants de prêts mais l'étude de la Banque Mondiale, 2002 montre que le montant du prêt des hommes s'élève à 562 \$ contre 168 \$ aux femmes.

secteur informel, ont pu bénéficier le microcrédit pour démarrer ou développer des activités et y trouver des ressources monétaires de survie de leurs familles. L'ONU qui a décrété l'année 2005 : l'année internationale du microcrédit, l'exemple emblématique de la *Grameen Bank*, la médiatisation du microcrédit par les institutions et les ONG financières internationales ont amplifié l'engouement du microcrédit. Le risque est de faire du microcrédit un outil unique d'aide, pour les personnes pauvres et dans toutes les situations pour sortir de la crise en demandant plus que ce qu'il peut offrir. Le microcrédit n'est pas un « crédo dominant en matière d'aide » ni l'unique moyen de lutte contre la pauvreté, c'est un outil parmi tant d'autres qu'il faut intégrer dans une « stratégie de microfinance plus large » pour faire plus de résultats positifs. La micro assurance, le remboursement du crédit en fonction de l'activité de la personne sont tant d'autres outils qui peuvent permettre au microcrédit d'être efficace. En Inde, le SEWA « Self Employed Women's Association » propose une offre diversifiée du microcrédit avec une large gamme de produits (épargne, crédit à la consommation, crédit en nature, assurance sociale, etc.), (E. Hofmann et K. Marius-Gnanou, 2007). L'accès à ces services permet à ses bénéficiaires de sortir de leur situation de pauvreté. Mais derrière cette lutte contre la pauvreté, ne se cache t-il pas un moyen de captation de ressources du secteur informel ? Il y a vingt ans déjà Serge Latouche (1992) donnait une explication de l'avenir du microcrédit et notamment de l'implication grandissante des banques et des institutions financières internationales. « Il s'agirait de tentatives de captation des ressources financières informelles qui circulent traditionnellement dans de nombreuses sociétés » (E. Hofmann et K. Marius-Gnanou, 2007, 6). Même si ces formes d'économie solidaire sont révolues, elles continuent d'exister parallèlement avec le microcrédit et favorisent la circulation de la monnaie dans le secteur informel.

Dans le contexte sénégalais, le microcrédit prend place dans une approche collective qui apparaît comme un moyen de pallier la sélection des bénéficiaires solvables et les défaillances de remboursement (Isabelle Guérin, Cyril Fouillet et Marc Roesch, 2008). Dans les associations féminines, des groupes de femmes appelées cellules locales se portent mutuellement caution au nom de la solidarité collective et de leur *empowerment* mais aussi pour garantir le remboursement du crédit des bénéficiaires du fait des liens sociaux entre les individus (parenté, voisinage, amitiés, etc.) et des dispositifs locaux de pression sociale. Ce système de caution solidaire – reposant sur des pratiques ancestrales et traditionnelles des

valeurs d'entraide et de solidarité<sup>86</sup> – annonçait, selon ces auteurs, une « véritable révolution financière » en permettant aux femmes « démunies » et sans garanties matérielles et physiques d'accéder aux microcrédits.

Ainsi, le principe de la caution solidaire dans les cellules locales sénégalaises s'inspire de la *Grameen Bank* largement médiatisée. L'absence de garanties est compensée par le principe de caution solidaire sur la base de la confiance et de la connaissance mutuelle. L'emprunteur ne peut avoir accès au crédit que s'il est membre d'un groupe dont chacun des membres se porte caution. Au-delà de l'accès au crédit, et par le biais de l'épargne et du crédit, les associations féminines de microcrédit visent à améliorer l'*empowerment* la capacité d'auto-organisation et d'auto-entrepreneuriat des femmes. Les facteurs du succès du microcrédit féminin reposent sur ses répercussions sur le statut de la femme au sein de sa famille et dans la société ainsi que sa fonction de médiatisation progressive. L'observation directe de mon environnement d'enquête à Dakar et à Kolda révèle que le microcrédit a contribué à l'*empowerment* économique et social de nombreuses bénéficiaires. Dans la région de Kolda par exemple, la proportion de femmes sans activité ou « femmes au foyer » a fortement diminué dès lors que celles-ci sont membres d'une association de microcrédit et bénéficiaires de crédit. Des études sur des expériences en Asie et en Afrique (I. Guérin, 2001 ; E. Hofmann, K. Marius-Gnanou, 2007 ; H. Laroussi, 2009) mettent en évidence les effets bénéfiques du microcrédit sur la scolarisation, sur la santé des enfants et sur l'amélioration du bien être de la famille. La contraception semble ainsi de plus en plus efficace dans les pays où le microcrédit est développé comme en atteste cette membre de la mutuelle des femmes de Kolda en affirmant que depuis qu'elle a adhéré à l'association, sa situation familiale s'est beaucoup améliorée :

*« J'ai eu la chance de connaître et d'intégrer cette association. Depuis, je ne reste plus beaucoup de temps à la maison. Même pour mes enfants, j'ai dû prendre une étudiante qui leur donne des cours particuliers en maths et en français, je la paye avec l'argent que je gagne de mes activités. Entre les réunions et le commerce, je ne reste plus beaucoup de temps à la maison. D'ailleurs, avant mon intégration dans cette association, j'avais l'intention de faire un sixième enfant mais j'ai changé d'avis... Et heureusement que mon époux me comprend. En plus, il ne peut rien dire, je l'aide*

<sup>86</sup> On retrouve ce même système de caution solidaire dans les organisations informelles traditionnelles, familiales (groupes d'entraide, caisses villageoises, tontines). A ce sujet, voir Dominique Gentil, *La caution solidaire, une histoire ancienne*, in I. Guérin, J. M. Servet (dir.), Exclusion et liens financiers. *Rapport du Centre Walras 2003*, Paris, Economica, 2004, pp. 433-440.

*beaucoup financièrement et je participe à toutes les charges de la maison. Je sens au fond de moi une signification sociale envers mon mari et au sein de ma famille. Je suis très contente de faire partie de ce groupement car avant j'étais une femme au foyer et pourtant j'ai fait l'école jusqu'en classe de première S. Maintenant, je peux dire que je suis une femme très dynamique et bien regardée ... »* (Sophie, 33 ans, Kolda)

L'important c'est d'être membre d'une association, et cette adhésion doit *en soi* être source de profondes transformations sociales et familiales. Il y a clairement un avant et un après de l'adhésion au sein de l'association exprimé ici : « (...), *ce que je n'ai pas pu faire avant* »; puis le fait d'adhérer et de devenir membre permet de conjurer cette possibilité « *pour mes enfants, j'ai dû prendre une étudiante pour des cours particuliers* » et on est ainsi drapé d'une prestigieuse signification au sein du ménage et de la famille. Susy Cheston (2007 : 15) soulignait qu'une part substantielle du revenu des femmes via le microcrédit est destinée à la famille à travers l'amélioration de l'alimentation, des soins de santé, de l'éducation et de leur bien être. Si l'on part de l'extrait cité, « *J'ai eu la chance...* », qui rejoint en cela quantité d'autres discours entendus, l'enjeu principal semble être celui du regard que les autres portent sur soi, le regard de l'époux et de la famille, « *je suis bien regardée* » me confiait Sophie, position bien envisageable tant d'un point de vue économique que social. « *Être bien regardée* », c'est sortir de l'anonymat, se retirer de la masse des « *femmes dépendantes qui n'ont rien et qui ne peuvent rien* » et qui, ainsi, « *n'ont pas de pouvoir de décisions et donc sont totalement soumises* » dans un contexte d'économie et de forte monétarisation des rapports sociaux. Mais « *être bien regardée* », signifie aussi « *être respectée* » par son époux, sa famille, ses amis, incarner une figure de femme modèle, une *drianké*, suggérant la réussite. Cet argument du *être bien vu* ou de la *drianké* s'oppose ainsi, presque aux autoévaluations que de nombreuses femmes sénégalaises font de leur propre situation. « *aaw ma daara* » (littéralement Je n'ai rien ou je suis pauvre), « *kenn faalé wuma* » (je ne suis pas considérée), « *aaw ma cadu té keen duma lath sama khaalat* » (mon avis n'est pas respecté et personne ne me le demande), « *boo amoul khaliss, ken doula faalé si adounabi té sa dunb day mééti* » (si tu n'as d'argent, personne ne te considère et la vie devient difficile), « *ndibeul amatoul* » (on n'est pas aidé), « *so nianké ken doula khool ak mbeut bou rafet, ken doula respecté* » (sans argent, les gens te regardent avec mépris et personne ne te respecte) figurent ainsi parmi les expressions les plus ordinaires et courantes attestant de leurs conditions de vie et de leur place dans la société sénégalaise. A contrario les femmes membres des associations de microcrédit sont considérées comme des femmes modèles, entrepreneures, commerçantes. L'accès au

financement via les groupements peut donc contribuer à l'amorce d'une émancipation effective des femmes même si cela ne se revendique pas. Il peut également constituer un puissant instrument d'émancipation en permettant aux pauvres, et en particulier aux femmes de devenir des agents économiques du changement.

Dodo, membre de la mutuelle des femmes de Kolda me raconte qu'elle a rapidement gravi les échelons. Elle s'est acheté deux chèvres, deux moutons et un bœuf avec son premier crédit de 25 000 CFA<sup>87</sup> il y a un an. Elle se retrouve aujourd'hui à la tête d'un élevage de 100 bêtes et d'un prêt de 750 000 CFA, pour à peu près autant d'épargne. Néné, membre aussi de la mutuelle des femmes de Kolda, est partie d'un petit commerce de fruits et légumes. Elle possède désormais, avec six autres membres de la mutuelle, tout un verger de pastèques, de carottes, de bananes, de choux, d'oranges dans son village à Dabo (Kolda). Fadiou, quant à elle, dirige un atelier de teinturerie avec huit employées. Elle vend ses boubous aux personnalités du village et commercialise une partie de sa production à Dakar, en Guinée Bissau, en Guinée Conakry et au Mali. Pour ces femmes, leur grande satisfaction, c'est d'avoir obtenu un statut social.

*« Avant, c'était les époux qui se levaient le matin, partaient travailler et rapportaient de l'argent pour la famille, c'est eux qui avaient l'argent et le dernier mot dans la maison. On n'avait rien à dire, on subissait parce qu'on ne rapportait rien dans la maison. On était rejeté du système, raconte Fadiou, mais maintenant, avec le microcrédit, on a une activité et des revenus qui nous permettent d'épauler nos maris et participer aux charges de la famille. On peut dire que maintenant, chacun joue son rôle et chacun met la main à la pâte ». Pour Néné, « c'est révolu le temps où les femmes étaient dépendantes des hommes. On ne pouvait pas rester à tendre la main à chaque besoin. Aujourd'hui, la chance est de notre côté, nous avons de l'argent et des décisions à prendre au sein du foyer et le regard a changé! ».*

Fadiou exprime sa frustration d'être rejetée et renvoyée du système par manque d'activités et de moyens ; et, tout en admettant qu'elles ont pu conquérir les hommes et que « *chacun joue son rôle maintenant* », elle en retire une forme d'amertume. Néné, exprime le dynamisme des femmes, le regard et la gratification qu'il y a à se sentir ainsi « *quelqu'un d'important au sein*

---

<sup>87</sup> 1 euros vaut environ 655 CFA.

*de la famille et de la société* ». Ce croisement de discours introduit à un autre regard d'importance. L'ambivalence du rapport à celle qui réussit à travers son activité commerciale et avec un financement traduit une conflictualité qui voit s'opposer celles qui ont bénéficié d'un financement et celles qui n'ont pas réussi dans leurs activités. Elle exprime en ce sens un espace de rivalité inséparable des quêtes de promotion de la femme dont le microcrédit représente un support privilégié, dans un contexte de « compétitivité distinctive » localement pertinent sur laquelle on reviendra plus loin sur le chapitre VI. Les jugements violents de celles qui n'ont pas réussi à travers le microcrédit traduit parfois des tentatives de minimiser, sinon la « réussite » et « l'ascension sociale » des femmes.

De fait, à travers le microcrédit, les femmes recherchent une reconnaissance sociale qu'elles peuvent avoir en contribuant aux charges du foyer et à son bien-être. Il ne s'agit plus de tendre la main mais d'apporter une contribution financière. La présidente de l'association ne cache pas sa fierté d'avoir fait du microcrédit un moyen de promotion des femmes de la région de Kolda, quand celles-ci étaient confinées à de seconds rôles dans l'économie domestique et informelle. Les femmes ont gagné une place appréciable et un regard important dans la région de Kolda.

Ami, 53 ans, mariée et mère de dix enfants qu'elle élève avec son époux, souligne que leurs époux sont fiers d'elles. Elle revendique un rôle central des femmes dans l'économie. Ce sont les femmes « *qui détiennent la clé pour lutter contre la pauvreté* ». Elle raconte comment, dans les quartiers où les femmes ont pu accéder au microcrédit, se sont développés des micro entreprises et des commerces de proximité. Elle peut espérer attendre un peu plus de la mutuelle et de la présidente, en augmentant les crédits pour permettre aux femmes de diversifier leurs activités et prétendre à des projets de développement plus intéressants.

Ces revendications montrent la volonté et les espoirs des femmes. Pour elles, l'accès au crédit et aux services financiers joue un rôle important dans la lutte contre les nombreuses difficultés que rencontrent ces femmes (santé, pauvreté, alphabétisme, contraception, etc.) et représente pour certaines, l'occasion de mettre fin à l'assistanat à leur marginalisation.

Pour les femmes interrogées, leur statut social a globalement changé au niveau de la société. Ce changement se manifeste particulièrement par une plus grande confiance et un plus grand respect qu'on leur accorde. Cela est dû dans une large mesure à leur nouvel esprit d'entreprise

et aux nouvelles connaissances qu'elles ont tirées de leur partenariat avec les ONG étrangères installées au Sénégal. Il s'y ajoute que ce nouveau prestige acquis par les femmes auprès de la population s'explique précisément par le fait qu'elles sont maintenant sollicitées dans différentes actions de développement, politiques, sociales, religieuses, etc. D'une part, l'explication de ce fait peut se comprendre à travers les formations que les associations proposent (entreprenariat, gestion, comptabilité, marketing) ainsi que des réunions sur le planning familial, les droits de la femme et à la micro entreprise. Toute la population, particulièrement les femmes de la région (non adhérentes de l'association) viennent souvent assister aux réunions et formations, et exposent aussi des problèmes relatifs à la contraception, à l'éducation des enfants, à la santé ou bien pour entreprendre une activité économique. Dans ce sens, la présidente affirme : « *le travail nous procure plus de prestige et de reconnaissance dans les relations. Nous avons même gagné la confiance de la population notamment des autres femmes qui veulent entamer des activités. Elles viennent souvent nous consulter pour savoir comment bénéficier d'un financement ou bien démarrer et gérer un petit commerce* ». D'autre part, l'accroissement de leurs revenus consécutifs aux crédits qu'elles ont reçus, a aussi beaucoup contribué à rehausser leur position sociale. Pour l'ensemble de ces femmes, l'accroissement de leurs revenus et leur participation aux actions communautaires expliquent entièrement cette nouvelle donne. Selon elles, le soutien financier et matériel qu'elles apportent de temps à autres à leurs proches, fait que ces dernières seront reconnaissantes à leur égard et cultiveront toujours le respect dans leurs relations et impliqueront les femmes dans toutes leurs actions.

Cependant, les femmes sénégalaises qui sont souvent exclues du marché du travail formel, investissent de plus en plus dans le secteur informel de la microentreprise, afin de disposer d'un revenu. L'étude du groupe PlanetFinance (2007)<sup>88</sup> montre que malgré les nombreuses difficultés (faible taux de scolarisation et de formation professionnelle, accès limité et insuffisant au financement) que rencontrent les femmes, « la proportion des femmes micro entrepreneures est encore égale à celle des hommes ». L'étude a oublié de préciser que les secteurs d'activités ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes qui sont plus dans le commerce. Par ailleurs, les activités de la micro entreprise féminine sont financées par le microcrédit ce qui fait dire à PlanetFinance que la microfinance a un potentiel de

---

<sup>88</sup> L'Etude menée par le groupe PlanetFinance porte sur la sensibilisation des femmes à la micro entreprise, juin 2007. Référence [http://www.planetfinancegroup.org/FR/actualites.php?page=14CP\\_Journ-e-de-la-femme\\_mars-07\\_FR.pdf](http://www.planetfinancegroup.org/FR/actualites.php?page=14CP_Journ-e-de-la-femme_mars-07_FR.pdf)

développement de la microentreprise au Sénégal. Enfin former ces microentrepreneures à l'entreprenariat, la gestion-comptable, le marketing, leur permet de les soutenir dans la création et le développement de leurs activités qui pourront par la suite générer des revenus. La contribution des femmes dans les économies des pays pauvres est négligée, pourtant elles sont très actives dans le petit commerce, la microentreprise, l'entrepreneuriat où elles sont les propriétaires « alors que des recherches dans de nombreux pays comme en Afrique du Sud indiquent que plus du tiers des affaires du secteur privé est possédé par les femmes. Au Zimbabwe 67 % des PME<sup>89</sup> sont possédées par les femmes. Au Lesotho, au Swaziland et dans les deux townships sud africains, les pourcentages sont respectivement de 73 %, 84 % et 62 % » (Downing et Daniels, 1992 cité par le Guide de la microfinance sensible au genre, 2003 : 98).

## B. Quelques changements affirmés : acquérir un nouveau statut social

Depuis le début des années 1990, l'objectif du microcrédit affiché, est de lutter contre la pauvreté surtout féminine. Cette orientation féminine du microcrédit est née quand les gouvernements, les institutions internationales et les bailleurs de fonds se sont rendus compte qu'il n'y a pas de développement possible sans la participation des femmes, qui affectent la moitié de leurs revenus dans les charges de la famille. Le microcrédit devient alors pour les femmes pauvres – des pays du tiers-monde – un moyen d'apporter une contribution financière au sein des ménages. Souvent analphabètes, sans activité ou travaillant dans le secteur informel, les femmes sont désavantagées en matière d'accès au crédit des banques classiques. C'est d'ailleurs cette situation qui a, en partie incitée Mohamed Yunus à créer la *Grameen Bank* (I. Guérin, 2001).

Dans ce contexte, plusieurs établissements ont souhaité s'adresser prioritairement à des femmes. Ainsi, dans les pays du tiers-monde plusieurs exemples le montrent. Le *Self Employed Women's Association* (SEWA), en Inde, le *Women Finance Trust* au Kenya sont des associations qui ont les femmes comme préoccupation première et quant à la *Women's World Banking* au Ghana, elle prête exclusivement aux femmes (Rapport de la Conférence Internationale de Paris sur le Microcrédit, 2005). Ces initiatives dans les pays pauvres permettent aux femmes de bénéficier du microcrédit et les mettent au premier plan des bénéficiaires. Ainsi plusieurs expériences dans ces pays ont montré la capacité des femmes à

---

<sup>89</sup> Les PME ici ont des statuts juridiques mais travaillent dans le secteur informel.

être des acteurs du développement économique et social par le biais du microcrédit une fois qu'il est accordé.

Au Sénégal, la mutuelle des femmes de Kolda est la première association de la région de Kolda à avoir initié l'activité de microcrédit dans la région. Elle s'est fixée comme mission principale de contribuer à la lutte contre la pauvreté grâce à des programmes de microcrédit au profit de la population pauvre, située principalement en zone rurale enclavée et ayant besoin de petits prêts pour renforcer son activité économique ou entamer de nouvelles activités. Et pour atteindre sa population cible, le personnel n'hésite pas à aller dans les zones les plus enclavées, à savoir les communautés rurales de Médina yora-foula, Médina Elhadji, Tankato Escale, Goudomp, Marsassoum, Coumbakara, Linkéring. Ces communes se trouvent entre la frontière de la Gambie, de la Guinée Bissau et de la Guinée Conakry. La cible de l'association est la tranche de la population la plus vulnérable, notamment les femmes analphabètes et sans emploi. En effet, ces dernières représentent 52 % des bénéficiaires de microcrédit. En plus du prêt solidaire, la mutuelle des femmes de Kolda n'hésite pas à offrir à ses bénéficiaires de nouveaux produits de microcrédit adaptés aux besoins de certains secteurs économiques bien précis tels que l'élevage, le textile, la pêche artisanale, le tourisme rural... Ainsi, parmi les secteurs d'activités financés, 33 % sont de petits commerces, 48 % sont des activités artisanales (tissage, couture...) et d'élevage, et 19 % sont de petites activités<sup>90</sup> de vente de jus : *bissap*, *buy* (pain de singe), *ditakh*<sup>91</sup> ; de fruits locaux : mangues, oranges, *maads*<sup>92</sup>) et de beignets.

L'obtention de revenu est une étape fondamentale pour aspirer au bien-être. Elle permet aussi de se départir, tant soit peu, de la dépendance. C'est donc une phase déterminante, dans la constitution et la consolidation d'un pouvoir économique. Celui-ci a pour finalité, de mettre en exergue un rapport de force qui devra peser sur le statut de la personne dans la société.

Ainsi, l'accès des femmes au crédit s'inscrit dans le cadre de la redéfinition de leur rôle de production en leur offrant des activités productives. Cela constitue un moyen de base devant leur permettre d'accéder au pouvoir décisionnel. Autrement dit, appartenir au monde des affaires représente un plus pour ces femmes interrogées, au plan matériel et social. Elles se

---

<sup>90</sup> Ces chiffres sont tirés du Rapport d'activités de l'association, juin 2011.

<sup>91</sup> Fruit saisonnier qu'on peut manger seul ou en faire du jus. Il est de couleur vert avec une écorce grise.

<sup>92</sup> Fruit contenant des graines entourées de pulpe de couleur jaune.

sentent valorisées en raison de l'importance de leurs affaires et du nouveau respect que la société leur témoigne. Elles s'achètent un statut face au mari, à la famille et à la communauté.

Les femmes rencontrées lors des entretiens au sein de l'association AFEPESS à Dakar et de la mutuelle des femmes de Kolda ont déclaré avoir remarqué des changements significatifs au sein de leur famille et de leur ménage. Ces changements se manifestent par de nouvelles responsabilités qu'elles assument maintenant dans la gestion des affaires du foyer et dans les prises de décision. Mais cet idéal acquis par les femmes, était entravé jadis par des pratiques socioculturelles. En effet, le système de représentations socioculturelles véhiculait une perception des rapports de sexe infériorisant la femme. D'abord pour pouvoir jouir d'une certaine reconnaissance sur le plan social, la femme devait être mariée, ensuite, pour pouvoir être considérée comme une bonne épouse et une bonne mère, elle était obligée de se soumettre à la volonté de son mari. Une femme qui ne se plierait pas à ces règles se verrait taxée d'indocile, inapte au mariage et pourrait dans ce cas être répudiée sans préavis et sans droit. L'avis favorable et l'autorisation du mari sont requis pour la femme avant d'entreprendre une quelconque action, d'accepter une embauche ou de se lancer dans les affaires, par exemple. Cette autorisation maritale serait même nécessaire, selon certaines croyances locales, pour la réussite de l'action, car sinon « *Dieu ne bénirait pas son travail* ». Le témoignage de Sophie (36 ans, divorcée et mère de trois enfants), est en ce sens très révélateur :

*« Je ne pouvais pas imaginer cette situation, elle me dépasse. Du moment où, je suis divorcée, je suis traitée de tous les sales noms. Et le commerce, c'est pire. Dans ce genre d'activité, il faut bouger, voyager, aller vers les autres, participer à des réunions, aller de temps en temps à Dakar pour changer les idées et renouveler son stock de marchandises, etc. Alors dans cette situation, les gens ne cherchent pas à comprendre, ils te caricaturent vite fait comme « une femme libre, un takhawaloukate, une libertine quoi ». C'est difficile, le regard des autres. Je vis très mal cette situation de femme divorcée heureusement qu'après mon divorce je suis partie vivre chez ma mère pour atténuer un peu les mauvaises langues. D'un côté, ça fait mal, mais cela aurait été pire si je n'avais pas de revenus, de ce côté je ne me plains pas. Il y a des hommes qui me courtisent non pas parce que je suis divorcée avec des enfants à charge – et que je cherche une présence masculine pour cadrer mes enfants – mais parce que j'ai de l'argent et que je suis indépendante financièrement. C'est dommage*

*mais c'est la réalité. Honnêtement, je ne veux pas ce genre de mari. Je cherche quelqu'un qui va m'épouser parce qu'il m'aime et non pas parce que j'ai de l'argent. C'est contradictoire tout cela mais c'est ça. »* (Sophie, 36 ans, Kolda)

Cet extrait d'entretien illustre ce que j'ai pu relever dans un grand nombre de discours des femmes célibataires, divorcées ou veuves dans la région de Kolda, le prestige et l'honneur de la femme sont basés sur son statut matrimonial. Une femme célibataire ou divorcée est associée à une femme libre, indocile, émancipée etc., avec en filigrane la peur de rester célibataire toute sa vie. A Kolda, il est d'ailleurs frappant de constater que les femmes autonomes financièrement se remarient plus vite que les femmes en situation précaire. Même si, nombreux sont les hommes qui désapprouvent l'entrée des femmes dans le monde des affaires. Ils pensent que conformément aux normes religieuses, ces dernières ne doivent pas exercer un travail qui les mène loin de leur domicile. Pour eux, il revient à l'homme de subvenir aux besoins de la famille. C'est de là que provient une interprétation de l'activité entrepreneuriale des femmes. Les premières qui se sont lancées dans cette activité étaient accusées de libertinage ou de prostitution déguisée. Aujourd'hui, ces représentations sociales tendent à changer. Les femmes ont besoin de travailler pour soulager les hommes de la charge des frais du foyer, elles sont aussi des acteurs sociaux qui doivent participer au même titre que les hommes au processus de développement. Ainsi, à cause des nombreuses situations économiques précaires (plans d'ajustement structurel, crise, chômage, etc.), l'homme est contraint aujourd'hui d'accepter que sa femme exerce des activités économiques à domicile ou hors du domicile.

Mon enquête révèle que l'insuffisance des revenus de leur époux a encouragé sensiblement leur participation à la prise en charge de certaines dépenses du ménage. Ce qui a largement contribué à une plus grande implication de ces femmes dans le processus décisionnel. Les propos des enquêtées vont dans ce sens :

Faty, membre de l'AFEPES à Dakar :

*« J'ai bénéficié d'un petit prêt avec lequel j'ai développé une activité de vente de beignets sur commande. Un mois après l'activité, j'ai eu d'énormes rentrées d'argent. A la maison, je partage les dépenses avec mon mari. Et depuis, il y a une bonne entente au sein de mon foyer. Ce changement peut-être constaté à travers mon*

*adhésion dans l'association, le prêt et le petit commerce que je développe. Je gère l'électricité et l'eau ainsi que certains besoins des enfants (fourniture d'école, habillement, santé). Je peux me déplacer, voyager, participer à des réunions facilement ; ce que je ne pouvais pas faire auparavant. Je ne suis plus une épouse qui demande mais une épouse qui prend en charge la moitié des responsabilités qui étaient assumées par mon époux. Evidemment que mon époux accepte mes déplacements car il y voit son intérêt »* (Faty, 28 ans, Dakar).

Khadija, membre de l'AFEPES à Dakar :

*« Au début ça n'a pas été facile de me déplacer mais mon mari a vu la contribution que j'apportais dans le ménage, il a aussitôt changé d'attitude. Maintenant, je peux voyager librement et j'ai mon avis à donner dans le foyer. J'assume une grande responsabilité, je ne lui demande plus. Il donne ce qu'il y a, mais si ça ne suffit pas je complète. Les responsabilités familiales sont énormes au Sénégal, c'est un fardeau pour les pères de familles. La vie est très dure surtout quand on a des enfants à scolariser. Les salaires ne sont pas fixes en ces périodes de crise. Dans ces situations, avoir une femme qui travaille, qui participe, c'est un réel privilège pour les époux. Aujourd'hui, nous sommes une famille épanouie, et je me sens indépendante sur mes activités et sur mes économies »* (Khadija, 32 ans, Dakar).

Débo, membre de la mutuelle des femmes de Kolda :

*« Il y a une très grande différence entre celles qui travaillent et celles qui ne travaillent pas. Comme on le dit souvent « tu es inutile, tu ne sers à rien, tu ne fais que tendre la main... ». Quand on contribue largement dans la famille, on est respecté et les décisions familiales sont discutables. Ce qui est regrettable pour certaines femmes surtout en ce temps de crise, c'est la dépendance et la fainéantise. Je suis actuellement une grande responsable au sein de ma famille car j'assume la presque totalité des besoins de la famille »* (Débo, 35 ans, Kolda).

Nombre de celles qui sont des membres de ces associations féminines de microcrédit, aspirent ainsi à tirer bénéfice de leur expérience associative, renvoyant par là même celles qui ignorent ces associations, à leur manque de financement - et particulièrement celui de la considération

au sein de leur ménage et leur famille. Pour ces femmes, le profit réalisé semble être avant tout d'ordre symbolique. Exemplairement, la place importante qu'occupe dans les discours la capacité de contribuer dans les dépenses du ménage renvoie sans doute pour beaucoup à cette idée que l'autonomie financière de la femme représente pour les hommes une aide fondamentale de réussite du ménage. « Certaines femmes ont le sentiment d'être mieux reconnues et écoutées », cependant « l'accès aux services de microfinance se traduit donc souvent par un alourdissement de leurs responsabilités », écrivaient Isabelle Guérin et Jane Palier (2005 : 29). Ces femmes exercent une plus grande influence sur les décisions prises au sein du foyer ou de la famille et de ce fait arrivent plus facilement à réaliser leurs propres désirs. Cette grande influence sur la prise de décision est imputable, à leur éducation ou formation, leur plus grande autonomie financière et principalement à leur importante contribution aux dépenses familiales. Il convient, dans cette direction, de revenir tout d'abord sur « la façade apparente » de la place de la femme exposée par de nombreuses femmes, qui s'expriment bien souvent en une phrase : « *au début c'était pas facile, mais on a réussi à se faire une place et à se faire respecter...* ». La volonté d'être autonome est d'ailleurs fréquemment formulée sans pour autant rejeter les tensions et compromis au sein du ménage. Cette conception, vers laquelle tendent tous les discours, renvoie plus largement à l'idée que l'attachement à l'*empowerment* des femmes est considérable. Beaucoup se livrent ainsi à l'énonciation d'une identité féminine intangible, mère de famille, autonome financièrement, qui n'aurait pas été remise en question par la société, et aurait même été renforcée par l'expérience associative. Au demeurant, toutes les femmes rencontrées m'ont parlées d'un « poids » lié à l'entourage familial et de la société sénégalaise. « Cette participation provoque donc inévitablement des résistances et des tensions avec l'entourage, mais aussi pour ces femmes elles-mêmes tiraillées entre leurs obligations familiales et professionnelles » (I. Guérin et J. Palier, 2005 : 33). Si les femmes s'accordent à dire que « cette situation, ou cette mise en scène » a des bases purement financières et matérielles, le parcours de son exercice emprunte des détours stratégiques :

*« Dès que tu commences à fréquenter ces associations et les femmes de ce milieu, les gens de ton entourage et de ton quartier te guettent. Ils veulent de temps en temps que tu les soutiennes, financièrement je veux dire... oooh oui moralement aussi. (...) »*

*« Mais il n'y a pas que ça. Ils veulent voir comment et qui tu es devenue. Ils ont la patience de te contrôler. Déjà, ils peuvent te surnommer femme d'affaires ou drianké. Cela veut bien dire que tu es devenue quelqu'un et que tu commences à te faire une position respectable dans le quartier. Et à partir de là, tu es consultée pour tout ce qui*

*se passe dans le foyer et dans le quartier. Il faut avoir l'esprit de partage et penser à aider ceux qui n'ont pas toujours les moyens, c'est important. L'époux te respecte parce que tu participes financièrement et matériellement. On apprend aussi beaucoup de choses dans ces associations. Tu peux facilement accéder à un nouveau statut social, tu peux discuter avec ton mari, il t'écoute car il sait que tu as acquis une certaine culture générale, des connaissances qu'il n'a pas forcément. Mais dans tous les cas, il faut que nous restions nous même, c'est-à-dire, femme, épouse, mère de famille et soumise dans la limite du correct. Ca ne sera jamais facile pour nous, entre la famille, l'association et les activités commerciales, la vie n'est pas toujours rose mais il faut trouver le juste milieu. »* (Dieynaba, 30 ans, Kolda).

Cet extrait introduit un point tout à fait crucial. La référence à la tradition, (le partage, l'entraide mais aussi la femme soumise et le respect de l'époux etc.) est mobilisée pour exercer un poids sur la femme autonome et elle fonctionne comme un dispositif de contrôle social auquel est soumise la « femme » des milieux associatifs. Ceci s'inscrit dans un registre de statut social et économique, et cette inscription peut être considérée en soi comme une réussite. Certaines femmes montrent bien que, si l'expérience associative « réussie » permet de se placer au plus haut niveau des *driankés*, l'échec au sein de ces associations sera vécu très difficilement, pouvant mener à la mort sociale. Le statut social est en soi significatif. Ce statut est assurément porté par les femmes elles-mêmes, à travers les pratiques associatives et entrepreneuriales qu'elles mettent en œuvre dès l'adhésion dans les associations de microcrédit.

Dans les grandes familles polygames, les coépouses qui ont des revenus sont les plus associées aux prises de décision parce qu'elles sont impliquées principalement dans la gestion matérielle de la famille, dans l'éducation et la surveillance des enfants.

La veuve, forte de sa position sociale au sein de la famille, peut participer aux prises de décision, surtout lorsque ce sont ses enfants qui succèdent à leur père à la tête du ménage, ou lorsque c'est elle-même qui le relaie dans l'entretien matériel de la famille.

Il existe une dernière catégorie de femmes qui peuvent participer aux prises de décisions. Il s'agit de celles dont les conjoints sont momentanément absents pour une durée plus ou moins longue (émigration).

Objectivement, ce nouveau statut réduit leur dépendance économique, leur assure une plus grande participation au pouvoir familial et social. Mais le concept d'autonomie est en fait perçu différemment selon les femmes. Pour certaines, l'autonomie ne signifie pas forcément

plus de pouvoir, mais plus simplement la possibilité de se prendre en charge en cas d'indisponibilité du conjoint. Pour les femmes interrogées, la question est de faire accepter ce nouveau pouvoir sans froisser la susceptibilité du conjoint. A cela, plusieurs solutions : faire comme si on ne gagnait pas de l'argent, partager les responsabilités financières, aider dans la plus grande discrétion le mari, la belle-famille et, de toute façon, continuer à jouer les rôles attendus d'épouses et de mères modèles.

Pour certaines, leur nouvelle aisance a considérablement diminué la participation de leur conjoint aux charges de la famille. Dans tous les cas, l'homme s'accorde de cette situation à laquelle il doit parfois la survie de sa famille.

L'apport économique des femmes et leur implication dans le processus décisionnel du ménage a beaucoup favorisé l'équilibre de leur ménage. Avec une prise en charge de certaines dépenses – grâce aux bénéfices de leur petit commerce – les décisions du foyer font l'objet d'une concertation mutuelle, ce qui permet d'éviter des désaccords. Par conséquent, la valorisation de la femme sénégalaise au sein du ménage n'est plus seulement la soumission au mari mais la participation active dans les charges du foyer dans les prises de décisions.

En résumé, l'accès des femmes aux activités productrices et au crédit leur a permis de bénéficier des revenus qui participent indéniablement à leur bien-être. Cela passe nécessairement par leur prise de conscience du rôle fondamental qu'elles peuvent et doivent jouer dans la société et dans le ménage en particulier. Les femmes interrogées se sont rendues compte qu'elles sont dans un groupe défavorisé et l'analyse de cette situation conjuguée avec l'appui de leur association les ont conduit à plus d'engagement. Ce qui suppose entre autres, leur participation aux dépenses du foyer. C'est de cette participation ou plutôt de son importance que se situera le niveau de leur contrôle. Ce contrôle devra par conséquent permettre aux femmes de peser sur les décisions du ménage. De ce fait, la participation et le contrôle doivent servir d'appoint à l'implication donnée aux femmes ou gagnée par ces dernières. C'est de là peut être que nous arrivons à voir les femmes responsables ou chefs de famille. Cette plus grande responsabilité acquise par les femmes ne se limite pas seulement dans le ménage. Elle s'est étendue même au niveau de la communauté c'est-à-dire dans les relations avec l'entourage voire avec tout l'environnement social. Les femmes de la mutuelle de Kolda et de l'AFEPES sont parvenues à une redéfinition de leur rôle et leur position au sein de leurs villes.

## **VI. La solidarité féminine comme une garantie**

La finance solidaire est une finance de proximité qui privilégie, au-delà du soutien financier, les relations interpersonnelles basées sur le partage, la solidarité et la communauté. Si les associations de microcrédit perdurent et s'adaptent économiquement, c'est parce qu'elles prennent en compte un paramètre que les institutions financières ignorent : la solidarité, le lien social. L'avènement des femmes d'affaires sénégalaises est traversé par la manifestation de la solidarité et de l'entraide. L'idée de base du prêt tontinier n'est pas seulement de faire du profit, comme les banques le font, mais « elle est parfaitement adaptée aux mentalités et aux comportements des populations au sein desquelles la solidarité s'exprime par une multitude de réseaux qui atténuent les difficultés de la vie et permettent d'envisager l'avenir avec plus de confiance » (Michel Lelart, 1991 ; cité par Célestin Mayoukou ,1994 : 32). Il s'agit donc de l'amorce d'une économie solidaire. Par ailleurs, le principe de base de la tontine « repose sur une logique purement sociale. Sa raison d'être doit être recherchée de prime abord dans sa fonction sociale qu'elle joue » (Mayoukou, page 52). Les participants s'accordent librement sur un certain nombre de points tels que le montant de la contribution, la manière de déterminer le bénéficiaire de la levée, la périodicité des contributions des levées, etc. Imaginer une tontine sans esprit de solidarité n'aurait pas de sens : ce serait ôter le financement de certaines activités de l'économie informelle.

Pour les femmes sénégalaises, l'épargne n'est pas seulement une attitude face au temps qui passe, elle est aussi une attitude à l'égard de ceux qui sont proches. Ainsi la logique de la concurrence bien présente dans l'entrepreneuriat féminin n'ira pas jusqu'à la destruction de l'autre. Chacune a sa part du marché. Quand l'une d'entre elles a des problèmes, les autres se réunissent pour l'en sortir, et quand l'une détient des moyens, elle vient en aide aux autres financièrement et par des conseils. Aider d'autres femmes, c'est aussi leur donner de la marchandise à crédit, quand elles n'ont pas de capital de départ ou ramener de la marchandise lorsqu'une femme ne peut se déplacer elle-même afin qu'elle puisse poursuivre ses activités. Certaines opèrent même des démarches de formation officieuses et gratuites au métier de femmes d'affaires. La coopération est donc la base de leur modèle de fonctionnement, même si par ailleurs la logique commerciale fait son plein effet. Leur entrepreneurship, fondé sur des principes tontiniers, relève d'une tradition de coopération plutôt que de compétition. C'est

cette cohésion, et l'épanouissement personnel qui en résulte, qui assure la pérennité de cette économie informelle qui se trouve par là-même loin d'être désuète.

*« Ce qui est important pour moi, ce n'est pas vraiment le prêt dont je peux bénéficier dans l'association, mais plutôt la solidarité, les rencontres, les solutions à mes problèmes, l'entraide et les discussions entre femmes. A la base, nous ne nous connaissons pas, mais de fil en aiguille, nous avons tissé des relations très amicales. Je me rends compte que nous rencontrons toutes les mêmes problèmes au sein de nos familles respectives. Nous sommes tellement englouties par la famille, les enfants, les travaux domestiques que nous n'avons pas l'occasion d'échanger et de discuter. Nous avons la chance d'avoir à peu près le même âge. Il n'y a pas de honte à parler de son problème. Et généralement, nous trouvons des solutions aux problèmes posés que cela soit familial ou professionnel. Nous abordons tous les problèmes que rencontrent les femmes sénégalaises. L'association nous offre cette occasion deux fois par mois. On va dire que c'est la continuité de la tontine, sauf que l'association est beaucoup plus formelle et professionnelle. C'est exactement, ce qu'il nous fallait, nous allons dire que c'est un moment d'autonomie, de franc-parler sans gêne. On sait d'avance que rien n'est choquant car on est à peu près toutes dans les mêmes situations. Dans l'association, la solidarité et l'entraide qu'on y retrouve valent mieux que le crédit qu'on peut bénéficier »* (Soda, 29 ans, Dakar).

Soda trouve que sa situation (familiale) n'est pas particulière. À travers les réunions associatives, elles se retrouvent pour parler de leurs difficultés liées à leur statut de femme et de mère de famille. Les associations sont perçues comme des espaces d'échanges et d'informations comme dans les groupements de tontine qui « est l'occasion de passer un moment agréable, c'est pour chacun l'occasion d'échanger des informations, de parler de ses affaires, de ses projets, de ses soucis ; les plus jeunes sollicitent les conseils des plus âgées, les nouvelles venues demandent assistance », nous disait Lelart (1991 : 38, cité par Mayoukou, 1994 : 53). Les réunions sont très riches d'expériences, tous les problèmes sont exposés. L'esprit de groupe permet de se reconstruire, de trouver une solution à ses problèmes familiaux. À travers l'exemple des autres, ces femmes banalisent leurs difficultés familiales. Elles sont en ce sens appelées à construire leur place de manière relativement autonome – en tout cas moins normées par le conjoint ou la famille, notamment par l'inauguration de nouveaux canaux d'accès à l'émancipation et à l'*empowerment*, ce qui confondent avec des moyens de poursuivre de nouveaux modèles sociaux et culturels qu'elles plébiscitent largement. Ces

femmes sont préoccupées par l'acquisition de connaissances et d'informations pratiques susceptibles d'améliorer leur condition de vie et de leur famille. L'appartenance à un réseau social est plus importante pour une femme membre d'une association que les moyens de financier qu'elle peut en tirer. C'est ce qui explique probablement la forte présence des femmes aux réunions. Contrairement aux tontines de quartier, les retardataires et les absentes ne sont pas sanctionnées, il suffit de donner sa participation. Au-delà de l'aspect financement, les associations de microcrédit permettent aux membres d'échanger des informations, des expériences et des connaissances pratiques surtout dans le secteur du commerce. Les anciennes présentent leurs parcours et leurs expériences – dans tous les domaines – et tirent les leçons de leurs échecs comme de leurs réussites. Les centres d'intérêts des réunions sont les moyens de financement en passant par les conflits familiaux, la fécondité, l'éducation, les enfants, le développement, etc. Généralement, la présidente de l'association fait appel à une spécialiste du sujet discuté ou une personnalité pour les réunions mensuelles. En plus de la dimension financière, les groupements féminins de microcrédit constituent pour ces femmes un réel espace de solidarité.

C'est dans la continuité des modèles de tontine de quartier, que ces femmes cherchent à trouver par elles-mêmes une place gratifiante dans la société d'aujourd'hui, et plus largement à donner un sens à leur vie et trouver des solutions à leurs problèmes. La référence à l'autonomie, l'*empowerment* peut dès lors être envisagé comme modèle principal de la réussite sociale déjà évoquée, dans la mesure où l'association apparaît avant tout comme un moyen de se connecter à cette "autonomie financière" dépositaire des attributs du prestige et permettant ainsi la constitution d'un capital économique mais aussi symbolique et social. Ainsi progressivement, le projet d'appartenir à une association de microcrédit devient synonyme de réussite, comme objectif ultime de sortir de leur situation et trouver des solutions à leurs problèmes familiaux. Précisons que cette idée d'appartenir à une association comme une transition vers un avenir meilleur mais aussi un passage vers le statut de femme d'affaires, ou *drianké*, n'est pas une spécificité sénégalaise. Catherine Coquery-Vidrovitch (1994, et 2008) notamment a déjà mis en lumière des procédés de mêmes types en Côte d'Ivoire, au Mali, au Ghana avec les marchandes ghanéennes, au Bénin et au Togo avec les nanas benz « la solidarité des femmes devait beaucoup à la séparation des sexes » (Coquery-Vidrovitch, 2008 : 84). C'est donc sur la base de cette solidarité que se construisent les membres des associations de microcrédit, tout en s'inscrivant ainsi dans des dynamiques qui dépassent de loin les seules aspirations individuelles. Les modèles de réussite des femmes

sont en effet pluriels et complexes, inscrits notamment dans une longue histoire progressive. Aujourd’hui au Sénégal, le modèle de réussite, c’est la femme qui est financièrement bien nantie et qui incarne la « *bonne drianké* » autonome et émancipée. Les femmes des associations de microcrédit viennent concurrencer ce modèle de réussite. Au demeurant, il convient de se demander si ces nouvelles figures féminines associatives ne sont pas de simples incarnations urbaines et modernes aux yeux des celles restées rurales et non autonomes.

Toutefois, la solidarité féminine associative et la tentative conséquente de constitution du capital social et financier permettant d'accéder à une large place prestigieuse au sein de la société, comporte pour ces femmes un certain nombre de conséquences qui peuvent engendrer aux yeux de leur entourage un éloignement et un risque de divorce ou de polygamie. Les trames de ces transformations s'inscrivent dans l'inévitable épreuve de la mobilité, ce qui implique de passer moins de temps à la maison et pour les tâches domestiques et encore moins de temps pour la famille.

## VII. Le groupe associatif en tant qu'instrument de production de capital

### A. Le « réseautage » dans les associations

Les femmes privilégient l'approche par groupe. C'est tout l'intérêt des associations de microcrédit. Elles fonctionnent par réseaux, et misent sur la solidarité économique. Pour bénéficier d'un crédit, il faut épargner. Généralement il n'y a pas de minimum requis, l'essentiel c'est d'épargner. Les fonctions d'épargne et de prêt sont liées, ainsi en prouvant leur capacité d'épargne, les membres obtiennent un meilleur accès au crédit. L'épargne ne suffit pas pour financer toutes les membres de l'association. En plus des versements, la caisse est alimentée par les autres financements extérieurs. Les associations mettent en relation deux agents économiques : celui qui a besoin d'un financement et celui qui a des capacités de financement. Les membres qui ont bénéficié d'un crédit sont des emprunteurs, ceux qui sont en attente, sont des agents à capacité de financements. D'un point de vue organique, les associations répondent donc aux critères d'intermédiation financière, caractéristiques usuellement réservées aux banques. Selon François Seck Fall (2010 : 54), « l'intermédiation en microfinance est une activité de proximité au sens physique du terme. La cliente pauvre, contrairement

à la clientèle habituelle de la banque, éprouve un besoin d'accompagnement dans le processus de capitalisation et de croissance de ses revenus. L'intermédiation financière réussit lorsqu'elle est accompagnée d'une intermédiation sociale, notamment pour les catégories dont la situation financière défavorable les met en marge des frontières de la finance dites formelles. (...). Les structures qui financent les petits opérateurs économiques du Sud n'exigent généralement pas de garantie élevée, mais s'appuient en revanche sur des mécanismes de proximité afin d'assurer le respect des engagements. Cette proximité, physique et spatiale de voisinage, permet d'exercer une pression sur les débiteurs indélicats et d'obtenir des informations pertinentes sur la situation des uns et des autres ». Les associations de microcrédit ont également plusieurs spécificités : les coûts sont minimaux, les réponses adaptées aux besoins de leurs clientes (différé de paiement, remboursements échelonnés, etc.), les relations entre l'association et emprunteurs sont personnalisées. L'agent économique maximise son utilité en tenant compte de la rentabilité sociale de son réseau relationnel. C'est donc une maximisation du profil adaptée au contexte africain et non pas au carcan social qui empêcherait un membre d'accumuler du capital.

Dans cette perspective, les femmes membres des associations de microcrédit combinent l'affirmation d'une appartenance à un réseau relationnel dans le monde des affaires comme la satisfaction des besoins socio-économiques et financiers divers. Les propos de mes différentes enquêtées sont éclairants dans cette perspective :

*« Avant d'intégrer l'association, j'ai participé à des tontines de quartiers et au sein de ma famille. J'ai mobilisé beaucoup d'argent que j'ai épargné quand j'ai adhéré à l'association. Je trouve que l'idée de s'auto-investir est meilleure, car il y aura moins de risques de détournement. Je suis persuadée que mes épargnes à moi toute seule ne suffisent pas pour avoir un financement important. Je bénéficie aussi de l'épargne des autres. C'est pour vous expliquer que le groupe est un instrument de production de capital. On se sent toutes agents économiques. En tout cas, moi personnellement depuis mon adhésion dans cette association, j'ai épargné un peu plus de 800 000 francs CFA. Si un jour, j'ai besoin d'un prêt de 2 000 000 francs CFA. Je sais qu'il n'y aura pas de problème car j'épargne suffisamment. En plus, l'association a un réseau relationnel très important dans le monde du commerce et des affaires au Sénégal »*

(Kiné, 48 ans, Dakar)

Ces propos rendent compte de deux idées essentielles : la première est relative aux idées de la production de capital des femmes par le biais d'autres activités économiques. Les besoins de financement et l'obtention du crédit placent la femme dans une obligation d'épargne délicate. « *Pour avoir plus, il faut donner plus* » comme me le soulignait une de mes enquêtées. La femme entrepreneure est ici au cœur de l'économie sociale solidaire où la logique du partage et de la redistribution prend le dessus sur celle de l'accumulation. Le partage ne se fait pas forcément sur une distribution de crédit, il se manifeste généralement par une solidarité dans les différents secteurs d'activités mais aussi par une prise en charge des futurs chefs d'entreprise ne disposant pas d'assez de revenus.

La deuxième idée rend compte des stratégies définies par l'association et les membres détentrices d'épargne important pour, à défaut d'y échapper, réduire de manière significative la pression sociale pour la redistribution. La participation dans les associations de microcrédit peut être interprétée comme faisant partie de ce genre de stratégie. Mais l'efficacité du recours aux associations de microcrédit pour accumuler doit être relativisée dans la mesure où, dans bien des cas, l'argent accumulé est réinvesti selon les principes de l'économie sociale solidaire. En effet, même si l'épargne mobilisée ou le crédit obtenu par le biais de l'association sert pour étendre les activités des femmes, ce qui logiquement engendre l'augmentation de ses revenus, cela ne signifie pas qu'il soit parvenu à contourner les pressions sociales. En fait, l'augmentation de revenus engendre à son tour l'augmentation des capacités de prise en charge de la femme au sein du foyer.

Par ailleurs, en milieu rural la participation dans les associations féminines de microcrédit permet aux adhérentes – en plus de la mobilisation de l'épargne forcée<sup>93</sup> – d'acquérir une certaine connaissance en comptabilité et en gestion. En effet, la plupart des femmes ne savent ni lire ni écrire et par conséquent, n'ont aucune notion en comptabilité ni en gestion. Il n'est pas rare qu'elles commettent l'erreur fatale de confondre recettes et bénéfices. La plupart d'entre elles échappent à cette confusion en utilisant tout le bénéfice pour renouveler le stock de marchandise. La participation dans une association de microcrédit constitue pour cette

---

<sup>93</sup> J'ai utilisé le terme « forcé » pour expliquer que les femmes qui adhèrent dans les associations de microcrédit ont pour but de bénéficier d'un financement, dans ce cas l'épargne est obligatoire et forcée. Celle qui n'épargne pas risque d'avoir sa demande de crédit refusée. C'est cette obligation d'épargner qui permet à l'association de collecter le maximum d'épargne car les financements extérieurs ne sont pas souvent suffisants. Ainsi, les participantes sont financées en fonction de la somme épargnée. L'épargne forcée est considérée par les participantes comme une contrainte mais aussi un moyen de parvenir à leur finalité.

catégorie de commerçantes un moyen de s'imposer une certaine connaissance en gestion et en comptabilité. Les propos de Coumba, une boutiquière à Kolda sont révélateurs en ce sens :

*« Avant d'intégrer cette association, il m'était très difficile de faire la part des choses. J'achète tout le temps de la marchandise pour éviter de gaspiller l'argent. Très souvent, j'utilise mon fonds de caisses ou mes bénéfices pour mes dépenses personnelles sans compter les crédits que je fais aux clients et que je ne note. Donc je ne peux pas savoir si j'utilise mon bénéfice ou mon fonds de roulement. Une défaillance de mémoire se solde toujours par des pertes énormes, parce que les clients souhaitent vivement, qu'avec l'usure du temps, j'oublie ce qu'ils me doivent. Je ne suis pas la seule dans cette situation. Il y a même des grandes commerçantes nationales et internationales qui sont confrontées à cette situation et qui sont dans des situations de faillite. Face à cette situation, la mutuelle a intégré des journées de formation en comptabilité et en gestion. En cela, l'association nous conseille d'utiliser notre épargne pour nos dépenses personnelles. A partir de là, je peux faire mes calculs sans me tromper. Et l'épargne journalière me permet de ne pas utiliser l'argent du commerce à des fins personnelles. Donc, nous pouvons dire que, l'association nous forme et nous aide à avoir une certaine discipline financière dont les femmes ont besoin pour rentabiliser leurs activités commerciales, rembourser aussi les crédits, surtout pour les petites commerçantes. Généralement, les grandes commerçantes ont d'autres personnes qui gèrent leur comptabilité (Coumba, 28 ans, Kolda)*

Coumba a pu s'offrir une discipline financière par le biais de la mutuelle de deux manières différentes.

La première est que l'association organise trois fois par semaine des formations en comptabilité et en gestion pour ses membres. Le but de la formation est de permettre aux femmes de connaître les prémisses de la tenue de caisse et de la gestion-comptable. A l'issue de la formation, elles acceptent librement de se contraindre à épargner régulièrement selon une périodicité fixe pour prétendre à un financement important. Ce qui leur permet néanmoins, de mettre de l'argent de côté. Cette épargne leur permet de ne pas utiliser les recettes à des fins personnelles. Elles peuvent le faire par des versements journaliers ou hebdomadaires, l'essentiel c'est d'avoir un compte régulier et rempli. L'épargne est obligatoire pour les femmes commerçantes et entrepreneures qui aspirent à d'importants financements. Elle peut être aussi utilisée pour d'autres nouveaux membres qui débutent leur

carrière de commerce et qui n'ont pas assez d'épargne. La plupart des femmes que j'ai interrogées m'ont avouées avoir fait faillite au bout de quelques années d'activités. Elles n'arrivaient pas à faire la séparation des recettes et du fonds de commerce. Avec les formations proposées par l'association, elles arrivent à évoluer dans leurs activités en épargnant plus et en faisant la différence entre leurs recettes et leurs fonds de roulement.

La deuxième manière est la médiation d'un individu ou d'un groupe. Dans ce cas précis, la contrainte est double et dialectique. A la contrainte de soi vient s'ajouter une contrainte extérieure, celle d'une tierce personne ou d'un groupe. La combinaison dialectique des deux contraintes aboutit à ce qu'Elias appelle la contrainte sociale à l'autocontrainte (Norbert Elias, 1975). Il faut noter que la volonté individuelle est au centre de la contrainte sociale à l'autocontrainte dans la mesure où la finalité de celle-ci est une contrainte effective de soi par le moyen du recours à une contrainte extérieure. Par le biais de ce truchement avec soi, la femme qui participe dans une association de microcrédit réalise son projet personnel – dont elle se sent incapable si elle est laissée avec sa propre volonté – par l'intermédiaire du groupe avec ses moyens tout aussi personnels.

## **B. Le microcrédit comme moyen de développement et de pérennisation des activités commerciales des femmes**

Jadis, exclues des structures habituelles étatiques et capitalistes, les femmes s'organisaient entre elles sur les bases de groupements traditionnels d'entraide. Aujourd'hui, avec les différentes structures, les associations de microcrédit sont des organisations très répandues au Sénégal. Grâce aux financements que leur proposent l'Etat, les organismes internationaux et les mutuelles via les associations, les femmes initient le commerce et investissent dans le développement. La disponibilité des fonds conduit les bénéficiaires, et notamment les pauvres, c'est-à-dire celles qui n'ont pas les moyens d'épargner, à travers le microfinancement, à créer une nouvelle activité ou à développer une activité génératrice de revenus. La création de cette activité productive peut conduire à terme à améliorer le bien être de la femme et de sa famille. Or, cette autonomie financière est synonyme de projets, voire de destins autonomes. La femme étant capable de subvenir à ses besoins et de financer elle-même ses projets et ses ambitions, elle n'est plus totalement dépendante de l'approbation et des revenus du mari, jusque-là indispensables. Les associations de microcrédit jettent les

bases d'une présence féminine. La prise en compte du secteur informel dans les études de l'économie du Sénégal, révèle le rôle central des femmes. Leur travail bénéficie d'une toute nouvelle visibilité et elles sont réhabilitées en tant qu'agents économiques primordiaux. L'autonomie financière jette les bases de l'indépendance et offre des marges de liberté, comme l'explique cette interlocutrice :

*« J'ai intégré l'association AFEPE par le biais d'une voisine. Quand elle m'a parlé de l'association et de ses financements importants et conséquents, je n'ai pas hésité une seconde. Je suis dans le commerce depuis que j'ai 25 ans, aujourd'hui j'en ai 43. Je suis mariée et mère de 5 enfants. J'ai participé à plusieurs tontines, mais je n'ai jamais trouvé mon bonheur et au bout de quelques années j'ai tout arrêté. Mon mari est policier et ne gagne pas assez, donc il ne peut pas m'aider. Entre la famille et les enfants, son salaire de suffit pas. Je cherche un bon financement car mes activités demandent beaucoup d'argent. Je pars dans les pays arabes « Dubaï, Abu Dhabi, Djedda », en Inde, en Chine et aux USA. Entre les billets d'avion, les frais d'hôtels et l'achat de marchandises, je ne peux pas tenir avec les petits financements. Je n'ai jamais essayé de trouver un financement au niveau des banques car je suis dans le commerce. Je n'ai jamais eu de compte en banque. Avec l'AFEPES, j'ai pu bénéficier d'un financement au bout de mon 4<sup>ème</sup> mois d'adhésion, alors que je n'avais pas beaucoup épargné. Toutes mes économies étaient éparpillées. Ma petite entreprise était en pleine crise. Je n'arrivais pas à payer mes employés mais ils ont été solidaires durant cette période de crise. Heureusement que l'association a compris ma situation en m'accordant un financement assez important qui a été un déclencheur pour moi. Aujourd'hui, je n'ai plus de soucis, je rembourse normalement et j'épargne beaucoup et régulièrement. J'ai réussi à mettre tous mes enfants dans des écoles privées pour leur assurer un avenir certain que malheureusement je n'ai pas eu. J'ai libéré mon époux de beaucoup de dépenses familiales. J'assure pas mal de choses, des dépenses familiales et professionnelles, et c'est grâce à une indépendance financière » (Soda, 50 ans, Dakar).*

Derrière un tel discours – récurrent parmi les femmes commerçantes et membres des associations de microcrédit – on comprend qu'une accumulation primitive est considérée inaccessible sans l'aide des associations de microcrédit. Le Sénégal est ainsi présenté plus généralement comme un lieu d'une impossible réalisation d'un prêt bancaire pour les femmes

du secteur informel. L'entreprise de Soda a pu tenir grâce au financement de l'association et la solidarité de ses employés. Par conséquent, la microfinance permettrait aux femmes du secteur informel de diversifier et d'accroître leurs sources de revenus, favorable à une sortie du cercle vicieux de la pauvreté et des inégalités. Elle est aussi un moyen de sortie de crise pour les entreprises en difficultés comme c'est le cas de Soda. L'accès au crédit leur permettrait également de payer les frais de scolarité et d'envoyer plus d'enfants à l'école. De la même façon, les femmes bénéficiaires auront recours à des comptes d'épargne sûrs et faciles à utiliser afin « d'accumuler suffisamment de liquidités pour acquérir des biens, par exemple le stock de marchandises d'une petite entreprise commerciale, réparer un toit qui fuit, régler des dépenses de soins de santé. La possibilité de recourir à des services financiers offre un moyen d'amortir l'impact d'urgences soudaines, de risques commerciaux, de difficultés saisonnières ou d'événements tels que des inondations ou un décès dans la famille, qui peuvent faire tomber une famille pauvre dans le dénuement » (*Elisabeth Littlefield, Jonathan Morduchet et Syed Hashemi, 2003 : 3*)<sup>94</sup>.

L'impact du microcrédit dépendrait de l'utilisation qui en est faite. Si le crédit est utilisé pour des besoins d'investissement ou de fonds de roulement, l'impact peut paraître plus important et durable dans le temps. S'il est utilisé pour les besoins de consommation, notamment par les plus pauvres, cela pourrait avoir un impact positif à court terme, en termes d'amélioration du bien être de la famille. L'accès à un crédit productif permet donc aux femmes bénéficiaires de réaliser leur projet de création d'activité économique ou de développer une activité existante. Pour certains auteurs (Poursat, Boyé et Hajdenberg : 2006), si le taux de rentabilité du projet financé est plus élevé que le taux d'intérêt de son prêt, après remboursement, on aura un enrichissement net pour la microentrepreneuse, favorable à une amélioration de son bien être et celui de sa famille. Ce qui pourrait renforcer le statut (de décideur, par exemple) de la femme à l'intérieur du ménage.

Globalement, les associations féminines de microcrédit peuvent conduire à une amélioration du bien être des individus, permettre un renforcement de la capacité d'autofinancement et d'auto-emploi des femmes, des pauvres. De même, l'impact de la microfinance peut également dépendre du profil socio-économique des femmes bénéficiaires, sans toutefois empêcher l'accès progressif des pauvres au secteur formel, ce qui peut à terme leur permettre de sortir de leur état de pauvreté.

---

<sup>94</sup> Consulté sur le site du CGAP : [http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2450/FN24\\_FRN.pdf](http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2450/FN24_FRN.pdf)

### VIII. Le crédit, une finalité d'investissement

Le financement des associations féminines de microcrédit représente la principale source de capital des commerçantes et des entrepreneures sénégalaises. Depuis une dizaine d'année, le microcrédit devient un outil financier, fort de sa caractéristique social et s'inscrit dans les processus « modernes » de financement. Il est un moyen d'accumulation orienté à des fins productives individuelles : commande de marchandises pour alimenter un commerce, financement de voyages d'affaires, fonds permettant d'exporter des produits... On est loin des crédits dont la finalité est de financer des biens de consommation. Ces associations de microcrédit sont le fruit d'une mutation à la fois interne (mode de fonctionnement) et externe (rapport avec les institutions formelles). La logique individuelle a pris le pas sur la logique collective : la mise en commun des ressources d'un groupe au profit d'une seule personne va permettre de lancer une entreprise individuelle génératrice de revenus.

Après l'échec des programmes d'ajustement structurel qui a fait accroître le taux de chômage au Sénégal, le secteur informel est devenu un « éponge à emploi » (Lautier, 1994). Grâce à ses qualités de créativité, de dynamisme et de flexibilité, il devient un outil d'adaptation aux politiques d'ajustement structurel. Les femmes ont trouvé à travers le microcrédit un moyen de financement de leurs activités commerciales dans le secteur de l'économie informelle, un financement qui privilégie le renforcement des *capabilities*<sup>95</sup> des pauvres et leur *empowerment* (Lautier, 1994 : 35). Au Sénégal, et plus globalement dans de nombreuses sociétés du Sud, la donne semble encore bien différente.

*« Je suis dans le commerce depuis toute petite, cela fait 5 ans que je gère trois boutiques. En fait, j'avais une boutique de produits exotiques et par le biais des financements de l'association, j'ai réussi à développer mes activités. Aujourd'hui, j'ai trois boutiques dans la région de Kolda. Je fais travailler sept personnes. Nous évoluons dans le secteur informel. Avec les formations de l'association, j'ai appris comment déclarer une activité mais je ne le ferai jamais. Je n'ai pas vraiment besoin*

<sup>95</sup> Concept inventé par A. Sen pour définir la capacité des individus à utiliser les ressources mises à leurs dispositions pour accroître leur liberté. Selon lui c'est la principale raison du développement humain. « capacités » en français, c'est-à-dire que toute personne doit disposer des capacités à pouvoir mener une vie digne et sensée. Cette vie accomplit nécessite l'assurance de certaines « capacités » fonctionnelles comme pouvoir éviter de mourir de manière précoce, avoir accès à l'éducation secondaire, mais aussi avoir accès à l'étendu des sentiments humains (rire, pleurer ...) pouvoir se distraire, etc.) (Philippe Deubel, 2011 : 501).

*de le faire. Cela ne me rapporte rien. En fait, je ne trouve pas l'intérêt de travailler dans le formel surtout que je n'ai pas un niveau d'études élevé. Je pense que cela va me poser plus de problèmes. On se débrouille comme on peut. Le fait de pouvoir travailler, se nourrir et faire nourrir le maximum de personnes est déjà une victoire. Je sens la joie de vivre de mes employés. Le fait de travailler et de se dire que j'aurai un salaire, c'est un réconfort car le chômage est un gros problème au Sénégal. Il ne faut pas qu'on nous oblige à travailler dans le secteur déclaré. Je fais travailler des personnes pour diminuer le chômage, Je paie les patentes – c'est déjà beaucoup pour nous. L'informel me convient. Je fais tout avec. J'ai mon compte en banque, je verse beaucoup d'argent et pourtant mon conseiller ne m'a jamais posé la question. En fait je dirais que le secteur formel est pour les pays dits développés, les gens instruits et les grandes entreprises »* (Amy, 40 ans, Kolda).

Il ressort de ces propos que les femmes évoluant dans le commerce sont, pour la plupart dans le secteur informel. Elles ne pensent pas à formaliser leurs activités. Pourtant, ce sont ces activités qui permettent à la quasi-totalité de la population de Kolda de subvenir à leurs besoins. Leurs activités s'adaptent aux logiques des marchés et aux apparitions de nouvelles activités pour répondre aux nouveaux besoins. L'activité informelle relève autant de la « débrouille » que de l'adaptation aux logiques économiques dans les pays du tiers-monde. Elle est ainsi affirmée comme un mode de survie et un élément de vitalité de l'économie. On associe souvent « une image d'archaïsme et de faible dynamisme » à l'informel, nous disait Lautier (1994 : 16). La plupart des femmes entrepreneures développent des activités informelles très rentables, qui conservent toutefois le statut d'informel car elles ne relèvent d'aucune législation. Ce secteur est vu comme une source potentielle de petites commerçantes/entrepreneures qu'il faut encourager par des politiques de financements appropriés, ce qui en fait un secteur cible pour le microcrédit. Par ailleurs, les crédits octroyés aux femmes « permettent de régler partiellement le problème de la formalisation du secteur informel, puisque l'octroi de crédits suppose bien sûr un enregistrement quelque part, et des garanties, le développement d'une couche de petits entrepreneurs qui embaucheront ». (1994 : 17). Mais comment se débrouiller ? Si l'on repart de l'extrait cité, qui rejoint en cela quantité d'autres discours entendus, l'enjeu principal semble être le fait de sortir de la précarité, du chômage collectif, de pouvoir se nourrir et faire nourrir sa famille. Cette « victoire » dont me parle Amy, c'est de s'extirper de la masse de ceux « *qui n'ont pas de travail* », et qui ainsi « *n'arrivent pas à se nourrir convenablement* » dans un contexte où le chômage touche 49 %

de la population sénégalaise (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal, 2010). Mais « *se débrouiller* » signifie aussi pouvoir manger, trouver « une imagination au service de la conjoncture » à travers la solidarité des plus nantis.

« La solidarité qui règne dans l'économie populaire des banlieues des métropoles africaines est alors à la base d'un nouveau type de relations sociales, et on caractérise celle-ci par une “ incroyable joie de vivre ” » (Serge Latouche, 1991 : 204, cité par Lautier, 1994 : 32). Ce type d'économie non dirigée par l'Etat peut prendre des formes très proches de petites entreprises. Pour Lautier (1994 : 31), « devant l'incapacité de l'Etat et des firmes capitalistes à offrir un emploi, la recherche de moyens d'existence mène à un développement de la créativité, à l'invention de nouvelles façons de produire ». Des études sont arrivées à évaluer les potentialités créatives en matière d'emploi, de revenus et de services régulateurs de la pauvreté (Hernando De Soto, 1994). Au Sénégal, les associations féminines de microcrédit répondent aux besoins de financement des commerçantes du secteur informel. Bien plus qu'un plus simple dispositif de financement, le microcrédit est un moyen de financement de l'économie informelle des pays du tiers-monde et en développement. Les associations féminines de microcrédit sont avant tout une passerelle entre l'économie informelle et celle de l'économie conventionnelle. Leur action garde l'objectif de solidarité. En octroyant des crédits à des femmes en situation d'exclusion financière<sup>96</sup>, les associations de microcrédit ont plusieurs objectifs : la formation des adhérentes, le financement des projets et l'accompagnement des entrepreneures dans le processus de création, mais également l'accompagnement des entrepreneures dans le processus de développement de leurs activités vers les circuits économiques formels.

Le secteur informel représente une part importante et croissante de l'activité et de l'emploi des femmes sénégalaises. Dans le secteur des services, les femmes exercent des activités comme vendeuse, femmes de chambre, coiffeuses, aides à domicile. Les femmes sont minoritaires dans le secteur de la production manufacturière, tandis qu'elles sont nombreuses à travailler à domicile, à fabriquer des vêtements ou à travailler en sous-traitance avec de petites entreprises ou des ateliers. Elles occupent l'essentiel de la transformation des produits de la pêche, soit entre 70 000 et 90 000 tonnes de poisson par an, destinés essentiellement à l'exportation. Dans le secteur agricole, la participation des femmes est très importante, elles

---

<sup>96</sup> Une personne se trouve en situation d'exclusion financière « lorsqu'elle n'a pas les moyens d'accéder à certaines formes de prêts et de financement, dans la capacité à préserver son épargne ou dans la possibilité de s'assurer contre les risques de l'existence » (J-M Servet, 2002 : 14)

sont majoritaires dans certaines régions du Sénégal (Casamance, vallée du fleuve Sénégal), où elles combinent les activités d'autres secteurs comme la vente et la transformation artisanale et les travaux agricoles. Elles assurent 70 % des travaux agricoles et un peu plus pour la production vivrière : mil, sorgho, fruits et légumes. Dans la région de Kolda, les femmes réalisent surtout des travaux saisonniers extrêmement instables. En Afrique de l'Ouest, elles représentent 48 % de la population active<sup>97</sup> et jouent un rôle crucial dans le développement de l'entrepreneuriat privé, particulièrement dans le secteur informel en zones rurales où elles sont responsables de la production, de la transformation, du conditionnement, de l'emballage et de la distribution. Dans le domaine de la pêche au Sénégal, les femmes s'occupent de la transformation (fumage et salinage), de la commercialisation et de la distribution des produits.

Dans ce chapitre, j'ai essayé de comprendre, d'une part, la problématique du genre dans les politiques de développement à travers les courants de pensées (IFD, FED et GED) développés pour la participation des femmes dans le développement. La tentative de récupération idéologique, institutionnelle et financière de la question du genre – par les institutions internationales – est devenue ainsi visible. Les institutions internationales cherchent à donner aux femmes une place de choix dans les politiques de développement en réévaluant leur rôle dans le développement économique et social. J'ai pu voir que la contribution économique et sociale des femmes dans le développement ne peut être efficace que si l'égalité des sexes est prise en compte. Une égalité qui peut permettre aux femmes d'avoir accès à l'éducation, un rôle et des décisions dans la gestion du ménage, un droit aux activités productives rémunératrices et une parité dans l'organisation économique, politique et sociale de leur communauté. La reconnaissance et la valorisation de leur activité deviennent de plus en plus visibles à travers le microcrédit qui s'adresse prioritairement à elles.

D'autre part, j'ai tenté d'analyser le cadre vertueux et la dépendance du microcrédit des femmes, d'une part, et son rôle dans la lutte contre la pauvreté féminine, d'autre part.

D'abord, j'ai précisé que la microfinance, à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement – qui considère la pauvreté comme une priorité – ouvre la voie à un paradigme, celui de la réduction de la pauvreté (Linda Mayou, 2007 : 35). Ensuite, j'ai montré le rôle des associations féminines de microcrédit dans le processus de l'*empowerment* et l'autonomisation des femmes à travers les financements de petites sommes. En choisissant les

---

<sup>97</sup> Planetfinance 2010, voir à ce sujet le site : <http://www.planetfinance.org/FR/actualites.php?page=1>

réseaux associatifs féminins comme cible du microcrédit, cette partie a mis en évidence deux résultats. Le premier est que le microcrédit est devenu un outil de lutte contre la pauvreté féminine au Sénégal. A travers les associations, les femmes ont pu bénéficier de financements importants pour développer ou pérenniser leurs activités génératrices de revenus. Pour les femmes que j'ai rencontrées, le microcrédit leur a permis un réel changement dans leur vie quotidienne et au sein de leur famille. Le second résultat montre que l'expérience associative des femmes traduit dans une large mesure des aspirations à réinventer leur propre trajectoire de commerçante et/ou d'entrepreneure permettant de se constituer une « apparence » matérielle de réussite sociale. Cette dernière peut être considérée comme ressortant de la capacité à s'extirper – ou à se distinguer de la masse des femmes “dépendantes” et plus largement comme un mode d'accès à la classe des femmes d'affaires et des *driankés* sénégalaises. Non seulement par les perspectives financières et matérielles qu'elle promet<sup>98</sup> mais aussi parce qu'elle marque la séparation du stigmate de la femme soumise et non associée aux décisions du foyer, rattaché à la femme sénégalaise en particulier – ce sentiment d'incapacité étant pour ces femmes redoublé par celui d'insignifiance sociale, conjugale et familiale liée à la dépendance vis-à-vis de la prise en charge familiale. Il s'agit dans ce sens d'avoir une position de femme respectée au sein du foyer, en sortant vainqueur de la compétition commerciale et entrepreneuriale dont le détour associatif peut constituer une étape assurément déterminante.

---

<sup>98</sup> Permettant l'investissement dans le commerce, l'immobilier, l'entrepreneuriat féminin.

## **Chapitre III : Le champ sociétal et le champ des individus**

L'analyse du champ des structures associatives, des individus et de leur quotidien sont incluses dans le même chapitre. Cette liaison a pour but de faire ressortir certaines similitudes entre les unités de comparaison observables dans ces deux champs. Je verrai dans ce chapitre en quoi les plans d'ajustement structurels mis en place par les institutions internationales notamment la Banque Mondiale et le FMI contribuent à produire des restructurations à plusieurs niveaux de la vie quotidienne des individus, et en particulier les femmes. Ces relations seront examinées principalement à travers les plans économiques et sociaux, c'est-à-dire l'impact des réformes économiques sur les conditions de vie des personnes, ainsi que sur la vie quotidienne des ménages.

La crise économique et bancaire s'est déclenchée entre autres en Afrique de l'ouest à la suite d'un retournement de conjonctures externe et interne. Ce qui a conduit les entreprises à arrêter leurs activités faute de financement des banques. Ce qui a entraîné progressivement la faillite d'entreprises et donc le chômage pour les employés. Ce refus des banques d'octroyer des crédits est causé par le constat d'insolvabilité de ces mêmes entreprises confrontées à une cessation de remboursement des prêts, à une cessation de paiement et qui a pour conséquence un dépôt de bilan. L'échec des plans d'ajustement et des politiques d'industrialisation a causé de nombreux licenciements et des pertes d'emploi pour motif économique. Ainsi, les difficultés financières se sont accrues chez les ménages déjà en difficulté.

### **I. Echec des programmes d'ajustement structurel au Sénégal**

L'économie du Sénégal durant la période coloniale découlait en grande partie de l'exportation de cultures de rente : arachide, de produits halieutiques et miniers, phosphate. Pendant cette période et jusqu'à l'accession à l'indépendance, le Sénégal se trouvait dans une situation économique relativement bonne tant de part son revenu par tête que celui de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB (Boubacar Ly et Makhtar Diouf, 1989). Cette situation économique favorable a commencé à se dégrader à partir des années 1970. Entre 1971 à 1980, les difficultés s'enchaînent : fuite des capitaux, chute des prix des matières premières (arachide et coton), augmentation des importations. Le Sénégal entre alors progressivement

dans une crise économique durable (Mamadou Dia, 1988). Le début des années 1985 a été marqué par un retournement de conjoncture, la consommation globale a augmenté et le PIB était en baisse. Entre 1980 et 1981, la consommation avait largement dépassé le PIB en valeur absolue, cette situation s'est répercutee sur le niveau de l'épargne (qui devint négative) et sur celui des importations, puisque le Sénégal ne consommait pas ce qu'il produisait (Moustapha Kassé, 1986).

Cette situation de crise a conduit le Sénégal à s'engager dans des politiques d'ajustement structurel (PAS) auxquelles s'est ajoutée la dévaluation du CFA intervenue en 1994 dont l'un des effets fut une forte baisse du pouvoir d'achat et un renversement brutal de conjoncture (M. C. Diop, M. Diouf et A. Diaw, 2000). Ainsi, l'application des premières mesures de redressement est survenue en 1979 avec un plan de stabilisation à court terme (1979), un plan de redressement économique et financier à long terme (1980 / 1985) et un plan d'ajustement à moyen et long terme (1986 / 1992) (Makhtar Diouf, 1992). Toutes ces mesures de sortie de crise n'ont pas réussi à redresser le pays. De plus, le prix des matières premières (phosphate, arachide, coton et produits de la pêche) ont chuté sur les marchés mondiaux, alors que le relèvement des taux d'intérêts a augmenté le coût réel de la dette. Les banques de l'Etat qui fonctionnaient correctement, étaient en situation de difficulté car les ressources de l'Etat – issues de l'exportation de matières premières, qui étaient abondantes – ont baissé. Ainsi, de nombreuses entreprises publiques financées par les banques de l'Etat se sont vues dans l'incapacité de rembourser leur crédit. La crise du système bancaire étatique s'est ainsi propagée dans les banques commerciales, les caisses d'épargne, les organismes de chèques postaux et les institutions spécialisées de crédit. « Les banques d'Etat ont octroyé des crédits importants et de faibles qualité à moyen et long terme à des entreprises publiques alors que l'environnement économique n'était pas favorable, ce qui a pesé sur la qualité de remboursement des entreprises et sur la fermeture des banques » (Sabrina Djefal, 2004 : 17). Pendant ce temps, le chômage augmente. Dans les 1980, on estimait le nombre de chômeurs à 20 % de la population active, chaque année le marché de l'emploi s'enrichit de 70 000 nouveaux arrivants (Makhtar Diouf, 1992). Les fermetures d'entreprises et les privatisations se sont étendues à tous les secteurs : transport, télécommunications, textile, énergie, eau, etc. Le secteur le plus touché par le chômage est celui des entreprises publiques d'encadrement du monde rural et de l'industrie.

En 1994, le Franc CFA<sup>99</sup>, partagé par l'ensemble des pays de L'UEMOA est dévalué de 50 %. Cette dévaluation qui s'était inscrite dans une large mesure visant à encourager les exportations, a été mise en œuvre. Elle a entraîné un important rapatriement de fonds suivi d'une forte inflation (1994-1995) conduisant à une croissance des ressources et à une reconstitution des moyens d'action des banques étatiques et commerciales. Au même moment les subventions agricoles ont été supprimées. Suite à ces réformes, on a constaté une augmentation de la charge et des heures de travail des femmes. En milieu rural comme en milieu urbain, la consommation des ménages a augmenté de façon considérable et le pouvoir d'achat des ménages a ainsi diminué sur les denrées de première nécessité. Cette évolution des choses semble n'avoir pas correspondu à ce à quoi s'attendaient les autorités internationales sur les PAS. Ainsi, dans les années 1990, la Banque Mondiale a mis en place tout un processus de régionalisation qui suivait une politique de décentralisation, de gestion participative (communautaire) avec la participation des femmes dans les espaces de décisions, de lutte contre la pauvreté, etc. Comme dans les autres pays de l'Afrique, le Sénégal s'est vu ainsi, imposer tout un ensemble de plans d'ajustement et de redressement structurels, qui n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Et pire, les conditions de vie se sont dégradées : le système sanitaire s'est détérioré, le chômage a augmenté, les emplois (masculins) ont fortement diminué et les infrastructures se sont affaiblies et détériorées (Makhtar Diouf, 1992). Pour les femmes, la charge de travail – non rémunérée – a augmenté, l'accès à la scolarisation des filles a diminué devenant même difficile en milieu rural. Dans ces zones, ce sont les villages qui financent eux-mêmes les « abris scolaires, avec le produit de la taxe régionale, prélevé au niveau local ou bien directement avec leurs propres moyens » (M. Diouf, 1992 : 76).

Pour tous les Présidents de la République, l'enseignement n'a jamais été une priorité et la qualité s'est beaucoup dégradée au Sénégal. L'école publique est fréquentée par les pauvres (M. Diouf, 1992 : 77). Les parents qui ont les moyens envoient leurs enfants dans des écoles

---

<sup>99</sup> Le Franc CFA (1 euro = 655,957 CFA) dont la définition a plusieurs fois changée (franc des Colonies Françaises d'Afrique en 1945, puis en 1958 : franc de la Communauté Française d'Afrique et aujourd'hui : franc de la Communauté Financière d'Afrique. Le CFA est la devise monétaire commune à 14 pays africains membres de la Zone Franc : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo divisés en deux grands blocs en fonction de la géographique : l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont l'Institut d'émission est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui se trouve à Dakar (Sénégal) et Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad, qui constituent la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont l'Institut d'émission est la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) implanté à Yaoundé au Cameroun.

privées<sup>100</sup> si ce n'est pas au Canada, en Europe ou aux Etats-Unis. Le système d'enseignement à *double flux* – des classes avec des effectifs pléthoriques dans les années 1980 – recommandé par la Banque Mondiale pour la réduction du coût unitaire de la dépense d'éducation par élève a été une des contradictions entre les énoncés des résultats escomptés. L'enseignement public post élémentaire et supérieur<sup>101</sup> est fragilisé par de nombreuses grèves d'où des programmes jamais terminés.

Au niveau du système sanitaire c'est le même constat. L'hôpital, comme l'éducation devient un marqueur social. En effet, l'hôpital public est devenu celui des pauvres « les plus aisés fréquentent les cliniques privées qui n'ont jamais été aussi nombreuses, et vont pour les cas sérieux, se faire soigner en Europe, le reste de la population n'a d'autres solutions que les hôpitaux-mouroirs » (M. Diouf, 1992 : 79). C'est justement dans ce contexte que la médecine traditionnelle beaucoup moins onéreuse, connaît un développement sans précédent. Par contre, la situation sanitaire s'est relativement améliorée dans les zones rurales à forte taux d'émigration et /où les ONG et organismes se sont installés (Charles Becker, Moussa Diakhaté, Aboubacry Fall, 2008). Ce sont les émigrés eux-mêmes qui financent l'achat d'ambulances et de matériels médicaux ainsi que la construction de maternité, de dispensaire ou de pharmacie. Grâce à eux, certaines communautés rurales enregistrent une baisse considérable du taux de mortalité maternelle et infantile.

Au vu de ces résultats, les programmes d'ajustements structurels menés au Sénégal et dans les autres pays d'Afrique, se sont soldés par un échec. L'aide financière extérieure et de la coopération internationale ne suffisent pas à lutter contre le recul du développement et le surendettement des pays pauvres. Des programmes d'ajustements, au lieu de contribuer au bien être des populations des pays pauvres, les a entraînés à des situations économiques (internes et externes) déséquilibrées (M. Diouf et B. Ly, 1989) avec une dette « irremboursable » (Jacques B. Gélinas, 1994, 2005).

---

<sup>100</sup> La dégradation de l'enseignement public sénégalais n'épargne pas l'école privée. Des écoles sont créées à tout bout de champ, beaucoup d'entre-elles ne sont pas reconnues. La qualité de l'enseignement laisse à désirer avec un personnel moins bien qualifié, une baisse inquiétante du niveau des élèves, le manque des moyens pédagogiques dans les établissements, le laxisme dans le mode de recrutement des nouveaux enseignements non fonctionnaires parfois politiciens et clientélistes (volontaires et vacataires de l'éducation nationale) sans formation psychopédagogique, etc. En juillet 2012, le concours général ne s'est pas tenu au Sénégal à cause de la perturbation de l'année scolaire. A ce sujet voir Aliou Diop, 2010, *Politique de recrutement des enseignants non fonctionnaires et qualité de l'éducation de base au Sénégal : quels enseignements vers l'Education Pour Tous (EPT)*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Bourgogne et Université Cheikh Anta Diop Dakar.

<sup>101</sup> Avec une année blanche en 1988.

Selon J. B. Gélinas, la Banque Mondiale, les agences de développement internationales (bilatérales et multilatérales) incitent les pays du Tiers Monde à adopter leurs programmes de développement international qui se concrétisent en des prêts et aides sous plusieurs formes « prêts, ligne de crédits, investissement, etc. », favorisant ainsi l'idéologie du « développement à crédit » (2005 : 85). Ce système d'assistance – monétaire, financière et technologique – n'est qu'un moyen pour les pays développés d'avoir la mainmise sur ces pays du sud. Les anciennes colonies deviennent alors non pas des pays indépendants mais des « régions sous-développées<sup>102</sup> ». Au nom de la coopération internationale, les pays industrialisés – disposant d'énormes surplus d'argent – proposent aux pays du Tiers Monde – où les dirigeants de gouvernements, soifs d'argent, pensent à leurs intérêts personnels – « la réalisation de projets qui dépassent leur capacité technique de gestion » (2005 : 68). En contre partie, les pays du Nord soutiennent leurs industriels en écoulant leurs produits dans les pays du Tiers Monde par des lignes de crédits garanties par l'Etat.

Ce modèle d'aide au développement axé sur l'apport de capitaux et de technologies est aujourd'hui reconnu comme étant un échec puisque tout ce que ce modèle a réussi à accomplir c'est de développer la culture de l'économie de l'endettement et de transformer les pays du tiers monde en des pays de misère et de dépendance.

J. B. Gélinas a dénombré plusieurs conséquences de l'endettement des pays du Tiers Monde, suite à l'octroi de crédit des organismes internationaux en l'occurrence la Banque Mondiale et le FMI. L'épargne intérieure est dévalorisée et sous-évaluée. Les économies sont extirpées et l'agriculture vivrière (principale activité des femmes surtout en milieu rural) est abandonnée. L'incitation à l'exportation de matières premières et fortement dépendante des organismes financiers internationaux en qui en profitent de cette situation pour imposer une réduction des dépenses sociales sur le logement, la santé, l'éducation, forte augmentation de migration internationale, etc. Toutes ces conséquences se sont répercutées sur les conditions de vie des populations et a favorisé le développement de l'économie informelle – qui permet à cette population de vivre/survivre – et des innovations financières avec des initiatives du secteur privé (institutions de microfinance) et du tiers-secteur (association de microcrédit).

---

<sup>102</sup> Terme utilisé par Gélinas. Il relève quatre caractéristiques pour décrire un pays sous développé : « *la dépendance (financière et structurelle), l'extraversion du système économique, la désarticulation de l'économie nationale et la subordination des élites aux intérêts externes* ». Selon lui, un pays sous-développé, c'est un pays « *qui se sous-développe dans un sous-fonctionnement structurel périphérique* », J. B. Gélinas, 2005 : 79)

Depuis cette crise et l'échec des politiques d'ajustement structurel, l'Etat n'est plus le principal promoteur du développement économique et social ni le principal investisseur. Ainsi, de nombreuses innovations financières ont vu le jour. Parmi elles, les institutions de microfinance, les systèmes financiers décentralisés et les associations féminines de microcrédit qui tendent à soutenir une part importante de chômeurs, de travailleurs licenciés et de femmes chefs de famille affectées par la rareté des ressources et l'augmentation des besoins. Ces nouveaux modèles de financement, en effet, financent une partie de la population exclue des systèmes de financement classiques. Ainsi, « les praticiens et les bailleurs de fonds ont trouvé une innovation financière peu coûteuse et avec un effet de levier important à l'investissement (création d'emploi, impacts sur les niveaux de vie des personnes) » (S. Djefal, 2004 : 21). Cet engouement sur le microcrédit demande à être analysé, à partir de l'échec des PAS sur ses effets généraux sur les femmes.

## **II. La restructuration genrée**

Les recherches sur les femmes du tiers-monde, et particulièrement en Afrique, se sont développées progressivement et ont fait l'objet de plusieurs études dans différentes disciplines (Marie-France Labrecque, 2000).

Les premières études (Meillassoux, 1975) portent sur les manières de vivre des africaines. Ces études d'orientation sociologique ont permis de mesurer les rôles sociaux des femmes à travers la coutume, leur manière de vivre et leur croyance. Elles ont permis de faire un point sur les différentes interprétations des rôles sociaux des femmes.

Le deuxième mouvement décrit la contribution des femmes au développement économique (Ester Boserup, 1983). L'importance des résultats de ces études sur le rôle économique des femmes et dans le développement a fait de la question de la femme, une priorité dans les projets de développement des pays du Sud (Marie-Angélique Savané, 1986, Naila Kabeer, 2005).

La troisième tendance est étudiée par des féministes et décrit le rôle que jouent les femmes dans la gestion du ménage et de la société. Elle s'inscrit dans une perspective de relation de genre (Mireille Leclerc-Frassy, 1992 ; Jeanne Bissiliat, 1993; Fatou Sarr, 1998).

Enfin, les dernières études concernent le comportement et les stratégies de survie développées par les femmes face à la crise et aux effets négatifs des PAS. Elles ont fait état du développement des mouvements associatifs féminins dans un contexte marqué par l'accroissement du nombre de ménages dirigés par les femmes et une transformation des sociétés. Ces études ont démontré que le poids des PAS a été davantage ressenti par les groupes les plus vulnérables de la société : les femmes et les enfants (C. Saint-Hilaire, 1995 ; F. Sarr, 1998 ; M. F. Labrecque 2000).

Dans cette perspective, les institutions de développement ont fini par intégrer dans leurs politiques<sup>103</sup> et projets de développement les femmes pour rendre visible leur rôle dans le développement. Ainsi, ces institutions et certains gouvernements ont reconnu que les femmes doivent bénéficier de la restructuration des économies. Aujourd'hui, les experts et les planificateurs en développement pensent à une meilleure participation des femmes au développement. Cette problématique de la participation est devenue une réelle et urgente préoccupation des institutions de développement en vue d'augmenter la productivité de l'économie locale. Mais, ce que les experts-planificateurs voient et mesurent en termes « d'augmentation d'économie de marché» pourrait bien être analysé comme le transfert des coûts de la reproduction<sup>104</sup>. En ce sens, ce transfert pourrait être bien considéré comme le cœur de l'ajustement structurel. Par conséquent, la privatisation des entreprises dans les pays du Tiers Monde, la recherche de ressources monétaires supplémentaires pourraient être éventuellement possible que si ces pays s'appuient sur le recours au travail gratuit et illimité de la population et particulièrement celui des femmes des classes pauvres et populaires. C'est dans cette perspective que J. B. Gélinas (2005 : 98) écrivait que « ce sont les femmes qui absorbent les contrecoups des politiques antisociales, voire antiéconomiques, des grandes institutions prêteuses. Elles assurent 75 % des travaux de survie selon certaines estimations ».

---

<sup>103</sup> L'approche IFD dans les 1970 est le premier projet qui a intégré les femmes dans le développement.

<sup>104</sup> La reproduction est entendue ici dans le prolongement des réflexions féministes au sens de M. F Labrecque (2000) ou de S. Narotzky, comme l'activité des femmes (rémunérée ou non rémunérée) pour gagner leur vie, incluant les tâches domestiques, de production de biens et/ou de services. Les termes "reproduction et production" ont été utilisé par Meillassoux dans *Femmes, greniers et capitaux* (1975). Ils ont été repris par les féministes marxistes (S. Narotzky, E. Lem, B. Leach, J. Nash, Dagenais, etc.) pour analyser l'approche (critique) du développement et de la place de la femme dans le développement.

D'une manière générale, Gélinas s'entend sur le fait que dans les pays du Tiers Monde, (Amérique Latine et Afrique) les réformes de privatisation et de libéralisations économiques diminuent les emplois et les salaires des hommes dont les femmes et les enfants dépendent pour leur survie. Au moment où les emplois salariaux des hommes diminuent, la charge de travail (domestique) des femmes augmente et l'accès à la santé et à l'éducation deviennent difficile. Ainsi, pour la survie de la famille, les femmes sont contraintes à chercher des revenus le plus souvent dans l'économie informelle ou dans les emplois mal rémunérés avec des conditions de travail pénibles (Colette Le Cour Grandmaison, 1972 ; Codou Bop, 1995 ; Mireille Lecarme, 1992, 1999, 2000 ; Fatou Sarr, 1998 ; Agnès Adjamaagbo et Philippe Antoine, 2002).

On peut tirer de ces constats deux observations intéressantes. D'une part, le processus de colonisation des pays du Nord – et de la structuration de l'économie coloniale qui la rend opérante – aurait participé à définir les hommes des pays du Tiers Monde comme des travailleurs salariés, et les femmes « confinées aux travaux des maisonnées », sur le modèle du régime que les pays occidentaux avaient développé depuis la fin du Moyen Age (Elsa Beaulieu, 2000). Ainsi, dans les années 1960, l'aide au développement international que certains auteurs qualifient de néocolonialiste, s'adressait principalement aux femmes en tant que mères et femmes au foyer, dissimulant leur travail productif.

D'autre part, dans les années 1970, le travail des femmes dans les pays du tiers-monde était considéré comme le plus productif et à moindre coût pour l'accumulation du capital économique. Par ailleurs, leurs activités étaient considérées comme des activités génératrices de revenus et tournaient autour de la valeur marchande et de la valeur d'usage, donc cela ne leur coûte pas cher. A la faveur des PAS, la force de travail s'est beaucoup féminisée dans les pays pauvres ou « en développement ». On constate en effet, que les femmes sont alors de plus en plus orientées vers la recherche d'activités génératrices de revenus dans le secteur informel. Au même moment, leurs tâches domestiques augmentent face au désengagement de l'Etat. Par conséquent, les femmes dont la force de travail peut être utilisée à un coût très faible sont définies comme des travailleuses, très productives de deuxième classe. Elles utilisent leurs revenus pour la gestion des maisonnées et pour répondre aux besoins des enfants et de la famille.

J'illustre la structure de ces représentations par l'exemple de la quinzaine de la femme organisée dans la région de Kolda en 2007. Pour cela, je faisais appel à des extraits du discours de la ministre de la famille de l'entrepreneuriat et de la microfinance, Awa Ndiaye, lorsque la mutuelle des femmes de Kolda a été choisie pour bénéficier d'un financement pour la promotion féminine. La ministre s'exprimait en ces termes :

« La quinzaine de la femme se déroule dans un contexte prometteur où l'Etat et la société civile œuvrent pour la mise en place d'une loi sur la parité, un levier important, pour enclencher les transformations sociales tant souhaitées. Le président Abdoulaye Wade a montré sa volonté de toujours reconnaître à la femme, non pas une place de choix, mais sa place dans le processus décisionnel politique, comme dans le développement économique. En dehors de la loi sur la parité, nous visons à soutenir la promotion de la femme dans les secteurs qui leur sont transférés. Nous invitons les femmes à créer des initiatives, des groupements et des associations féminines avec des projets dans tous les secteurs du développement économique et social. Ainsi, avec les programmes de financement de l'Etat via le microcrédit, elles pourront mieux prendre en charge leur santé et aussi renforcer l'éducation des enfants ». (Le Soleil<sup>105</sup>, 27 mai 2007)

Le discours véhiculé par l'Etat découle du discours sur le genre véhiculé par l'Etat international, qui renvoie aux tâches assignées aux femmes. Rappelons aussi que cet appel à la création d'associations avec des projets de développement et des mutuelles de santé se situe dans un contexte difficile où l'Etat sénégalais s'est désengagé du développement des communautés locales conjugué à l'inaccessibilité des soins médicaux pour la classe populaire. En conséquence, dans la région de Kolda, la mortalité maternelle et infanto-juvénile est devenue très élevée constituant une préoccupation importante<sup>106</sup>. Ainsi, c'est dans ces conditions que les associations féminines et en particulier l'association des femmes de Kolda, ont mis en place une mutuelle de santé.

---

<sup>105</sup> Ce quotidien national sénégalais est traditionnellement proche du pouvoir.

<sup>106</sup> La région dispose d'une couverture sanitaire limitée : un seul hôpital central dessert toute la région avec quatre ambulances non équipées. La situation est encore plus difficile pendant la saison des pluies en raison de la difficulté de rejoindre les villages éloignés.

Le dispositif du développement et cette construction du genre véhiculé par les Institutions Financières Internationales (Banque Mondiale et FMI) s'articulent avec d'autres discours – politiques – des gouvernements nationaux, notamment sur le discours sur la lutte contre la pauvreté et ceux sur le microcrédit qui imbrique cet ordre de genre dans une conception et dans une pratique du développement orientée vers le marché de l'entrepreneuriat. Je verrais dans la partie suivante comment ce schéma structurel interagit avec le contexte spécifique des femmes de l'AFEPES et de l'association féminine de Kolda notamment sur le régime de genre dans lequel elles se trouvent. Mais examinons dans un premier temps comment cette construction du genre peut s'incarner dans les discours de l'Etat international sur la lutte contre la pauvreté et sur le microcrédit comme moyen de lutter contre cette pauvreté.

### **III. Microcrédit et lutte contre la pauvreté : éléments de discours des Institutions Financières Internationales (Banque Mondiale et FMI)**

Dans la partie précédente, je me suis servie de la crise et de l'échec des PAS sur les femmes et des éléments d'analyse du discours des Institutions Internationales sur l'intégration des femmes au développement pour décrire les dispositions de l'ordre mondial de genre. Dans cette partie, je montrerai que cette construction de genre s'articule autour de deux éléments : la lutte contre la pauvreté et le microcrédit comme solution de la pauvreté (particulièrement féminine).

Dans cette partie je prendrai les Institutions Financières Internationales, la Banque Mondiale et le FMI comme point de repère. Ces institutions jouent un double rôle sur les dimensions de la reproduction sociale : les relations matérielles (en tant qu'institutions, capable d'imposer des réformes économiques dont les effets sont plus catastrophiques les uns que les autres) et les relations idéologiques (émanant des pays du Nord comme modèle de développement et de bonne gouvernance). Ces Institutions ont en effet un leadership intellectuel énorme dans le domaine du développement qui lui permet de publier des travaux sur des recherches économiques. Plusieurs auteurs ont consacré des chapitres de leurs ouvrages à la Banque Mondiale (Susan George et Fabrizio Sabelli, 1994 ; Blandine Destrenau, 1998 ; Bruno Lautier, 2002 ; William Esterly, 2006, 2009). En outre, la Banque Mondiale publie des travaux qui sont liés à sa stratégie d'image. Selon S. George et F. Sabelli (1994 : 218), en

1991, elle a consacré 150 millions de dollars à la recherche : technique et géographique, étude sociopolitiques et programmes sectoriels. Autrement dit, sous son contrôle et avec un dispositif de savoir-faire très puissant au sein de l'ensemble des institutions, la Banque Mondiale détient les pouvoirs de transformer ses résultats de recherche en action.

Depuis les années 1990, la nouvelle priorité de la Banque Mondiale est la réduction de la pauvreté (B. Lautier, 2002, S. George et F. Sabelli, 1994). Ce credo sur la réduction de la pauvreté, souvent associé à la bonne gouvernance<sup>107</sup>, continue de passer sur l'investissement et la croissance. En effet, la bonne gouvernance est présentée par la Banque Mondiale comme étant une condition indispensable à la lutte contre la pauvreté dans les pays du Tiers Monde. Mais, les pays du Nord et la Banque Mondiale en particulier, réfutent l'échec des PAS et écartent l'idée que les problèmes du tiers-monde puissent avoir un quelconque lien quelconque avec les politiques et programmes imposés. Néanmoins, la préoccupation de la BM serait la bonne gouvernance pour lutter contre la pauvreté, alors qu'un des principes de la Banque Mondiale c'est de ne pas intervenir dans les politiques ni les affaires des Etats (B. Lautier, 2002) ; qu'est ce qui expliquerait cette orientation – différente – des objectifs des Institutions Financières Internationales ? Selon S. George et F. Sabelli (1994 : 169), « la banque mondiale a plus besoin des pauvres qu'ils n'ont besoin d'elle. La simple présence physique de plus d'un milliard de pauvres, justifie son existence et son engagement, sans cesse renouvelé à défaut d'être efficace, en faveur de la réduction de la pauvreté. Après des décennies d'un développement raté, qui a marginalisé des centaines de millions de personnes ; la seule excuse au maintien d'une bureaucratie vieillissante est une pauvreté massive et croissante ». Jacques B. Gélinas (2008 : 39) rajoute que la dette des pays pauvres constitue un « outil de plus en plus sophistiqué pour structurer leur économie conformément aux exigences du monde développé (...) et que le tiers-Monde finance le surdéveloppement du monde développé tout en se développant ». L'auteur va plus loin dans son analyse et pense que le surendettement des pays pauvres est un fait qui banalise l'endettement puisque ces Etats du Nord accordent des prêts pour le remboursement des anciens, ce qui crée une situation de surendettement, installe un engrenage et donc de pauvreté massive et sans cesse croissante. B. Lautier analyse le discours de la lutte contre la pauvreté de la Banque Mondiale sous plusieurs étapes. D'abord, le projet de la lutte contre la pauvreté que mène cette institution reposait sur l'idéologie que la pauvreté aurait pour origine centrale « la difficulté ou l'incapacité des pauvres à accéder aux marché et services ». Ainsi, les solutions préconisées par l'institution consistent à éliminer les médiations des

---

<sup>107</sup> La Banque Mondiale (2000) considère la “bonne gouvernance” ou la “gouvernance humaine” comme le modèle central de la nouvelle politique de développement

gouvernements qui bloquent l'accès au marché et donc à l'économie (2002 : 140). Ce qui occasionne les privatisations. Ensuite, l'accès à la formation, au crédit et même au droit de propriété permet d'augmenter la *capabilities* ou *l'empowerment* des « pauvres », ce qui leur permettra d'accéder au marché et de sortir de leur pauvreté (page 151).

La définition quantitative de la pauvreté fait référence à l'absence ou au manque de biens de biens et de ressources ; soit en termes d'inégalités sociales dans une société donnée. La Banque Mondiale (2000) fait référence au premier type de définition et affirme que la pauvreté a des dimensions multiples, de nombreuses facettes et qu'elle est la résultante de processus économiques, politiques sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'Etat d'indigence dans lequel vivent des personnes pauvres. Le PNUD (2000 : 34), va plus loin que la première définition car il inclut des facteurs humains et non seulement matériels. Sa définition se fonde sur le travail d'Amartya Sen qui propose de renforcer les “*capabilities*”. Ainsi le PNUD déclare que la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel, un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées.

Selon la définition de la pauvreté<sup>108</sup> monétaire de la banque mondiale et la cible de son aide, Lautier montre qu'il est peu probable que les objectifs soient atteints. Il voit dans ce discours de lutte contre la pauvreté, un moyen de régulation de cette pauvreté et de « reproduction des mécanismes de pouvoir » par le biais de sa fonctionnalité politique. Il rajoute que les objectifs<sup>109</sup> (de la lutte contre la pauvreté) sont à la fois difficiles à atteindre et irréalistes. Ainsi, Lautier voit dans ce projet de lutte contre la pauvreté « un champ d'expérimentation d'un nouveau mode de gouvernement et de production d'un nouveau type de citoyen » (page 164).

Quant à William Esterly (2006), « l'investissement public n'est pas la clé magique du développement ni de la lutte contre la pauvreté ». S. George et F. Sabelli (1994 :173) remarquent que la Banque Mondiale cherche à masquer la question des résultats « controversée et idéologiques des indicateurs du développement et de la mesure de la réduction de la pauvreté ».

---

<sup>108</sup> Pour plus de détails sur la différence des deux définitions voir Emmanuelle Benicourt, 2001, *La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale*, Études rurales, Exclusions (<http://etudesrurales.revues.org/document68.html>)

<sup>109</sup> Selon B. Lautier (2000 : 162), les objectifs sont : la création d'un modèle de citoyen, à la fois responsable et soumis, autonome et indépendant, adéquat à un modèle de gouvernance qui rompt enfin avec le système du contrat entre gouvernants et gouvernés.

Ce débat sur le discours de la lutte contre la pauvreté de la BM et du FMI, est intéressant dans la mesure où il montre la manière de conceptualiser les “sujets du développement” (les pauvres et les femmes). Cette conceptualisation du développement en tant qu’intervention induisant des processus sociaux (par des réformes économiques et sociales) est intervenue en même temps que l’on percevait les limites des discours « développeurs » sur la pauvreté et sur les pauvres. Le fait que l’institution productrice de ces discours soit une banque n’est pas pour autant hasardeux.

Dans cette problématique de lutte contre la pauvreté, le microcrédit a suscité un débat hétéroclite où certains y voient la solution miracle pour lutter contre la pauvreté, tandis que d’autres y trouvent un « alibi de la privatisation de l’aide au développement » (Jean-Loup Motchane, 1999). Que ce soient des résultats positifs ( cercle vertueux et/ou dépendance) ou négatifs ( cercle vicieux et/ou endettement des populations), les explications du microcrédit en termes de lutte contre la pauvreté présentent des limites et des particularités<sup>110</sup> qui me conduisent à m’interroger sur la pertinence de ce concept afin de saisir le phénomène du microcrédit et tenter de voir comment la conceptualisation des pauvres et des femmes en particulier se rejoints à l’intérieur de l’ordre de genre. Pour ce faire, j’utiliserais deux des trois paradigmes que Linda Mayoux<sup>111</sup> a mis en évidence, le paradigme de la lutte contre la pauvreté et le paradigme de la viabilité financière pour éclairer mes propos.

Dans le paradigme de la viabilité financière, le bon taux de remboursement des crédits des femmes est l’une des raisons de leur choix. Ainsi, le principal objectif des IMF est de mettre en place des programmes viables afin d’améliorer l’accès au crédit, l’*empowerment* et l’indépendance financière de ce groupe-cible. La conception de l’*empowerment* concerne ici l’indépendance financière et économique et le libre choix. Elle est évoquée également pour réduire la vulnérabilité des personnes défavorisées en leur permettant d’avoir une sécurité économique et financière. Si l’on suit l’analyse d’Isabelle Guérin et de Jane Pallier (2004 : 2) l’« L’*empowerment* économique tel qu’il est envisagé dans le paradigme de la viabilité financière est supposé découler automatiquement de l’accès aux flux financiers qui permettent une augmentation des revenus par les activités ainsi qu’un contrôle accru sur ces ressources ». Selon elles, « il n’est donc pas nécessaire dans ce paradigme de chercher à viser explicitement un *empowerment* des populations

---

<sup>110</sup> La pratique du microcrédit présente une panoplie (en fonction des zones) de pratiques qui sont différentes les unes des autres.

<sup>111</sup> Linda Mayoux (1998, 2000, 2003, 2004) a mis en avant trois paradigmes de la microfinance : le paradigme de la viabilité financière, celui de la réduction de la pauvreté et afin celui de l’*empowerment* des femmes.

bénéficiaires ». L'impact de l'empowerment sur le niveau de vie des personnes est plus important pour les moins pauvres que pour les plus pauvres. Ce phénomène concerne davantage les clients qui ont une autosuffisance financière véritable.

Le deuxième paradigme de la réduction de la pauvreté prendrait son origine selon Linda Mayoux (1998) dans les programmes (intégrés) dans la lutte contre la pauvreté via le développement communautaire et par l'amélioration des conditions de vie qui découle de l'accès au financement permettant de donner aux bénéficiaires un meilleur statut dans la famille, et d'accroître leur participation et leur prise de décision. Les femmes sont également le groupe-cible du fait de leur responsabilité dans les foyers. Dans le paradigme de la lutte contre la pauvreté, la vision de l'*empowerment* serait celle du bien-être, de l'autonomie financière et du développement local. Il est alors perçu selon l'analyse de L. Mayoux (1998 : 76, cité par I. Guérin et J. Pallier 2004 : 3) « comme un processus de changement interne (le pouvoir en), d'augmentation des capacités (le pouvoir de) et de la mobilisation collective des femmes, et des hommes quand c'est possible (le pouvoir avec) dans le but de remettre en cause et de changer la subordination liée au genre (le pouvoir sur) ».

De fait, les deux paradigmes se croisent entre les responsabilités et les rôles attribués aux pauvres et la division sexuelle du travail dans le nouveau modèle de gouvernance que proposent la Banque Mondiale et le FMI. Cet ensemble forme une réalité fictive où les femmes – quelle que soit leur situation – assument et assurent leurs situations ainsi que « leur propre développement » par le biais d'activités génératrices de revenus (micro-entreprise, petit commerce ou commerce d'import-export, etc.). Or, ni les revenus qu'elles tirent de leur activité, ni les heures de travail qu'elles consacrent à ces activités ne changent la donne. La pauvreté féminine ne cesse d'augmenter et les pays pauvres n'arrivent pas à dépasser la ligne du « un dollar par jour et par tête », ni à éviter la mortalité maternelle et infantile pour carence de vitamines. Au-delà, l'objectif de réduction de la pauvreté, l'attention accordée aux femmes par les institutions de développement sont dérisoires et ne représentent pas un réel engagement envers les inégalités, mais plutôt des inégalités. D'autre part, selon B. Lautier (2002 : 152), la question des inégalités entre riches et pauvres n'est pratiquement jamais abordée dans le débat public de ces institutions. Au contraire ce sont les inégalités entre pauvres et les plus démunis qui font l'objet de nombreux débats et conférences mais aussi des propositions. Même si les institutions sont des lieux de construction de débat sur le genre, du moins ce qui a trait aux femmes pauvres à travers des documents officiels, l'attention

accordée aux femmes – en général – reste secondaire dans le processus de lutte contre la pauvreté ; ou du moins quand on parle de femmes, c'est la plupart du temps les femmes pauvres. Des femmes pauvres qui doivent cumuler des activités domestiques et des activités de survie pour subvenir aux besoins de la famille suite au désengagement des hommes vis-à-vis de leurs responsabilités familiales.

#### **IV. Pauvreté socio-économique et problèmes familiaux des femmes**

Dans les parties précédentes, j'ai analysé la construction du régime genre des Institutions Financières Internationales via ses politiques et discours sur la lutte contre la pauvreté féminine. Pour cette partie, je situerai mon analyse dans le champ du local, du quotidien et des maisonnées des femmes. A ce sujet, les rapports de sexes sont considérés comme des rapports de genre. L'objectif est de voir comment dans une localité donnée, la restructuration économique s'accompagne d'une réorganisation de la vie quotidienne des populations et des femmes en particulier. Il est en effet intéressant d'analyser le champ du local et le champ des individus, car c'est dans le champ du quotidien que les femmes (des milieux pauvres et populaires) vivent les échecs des PAS et de la crise. A partir de mon étude de cas, il sera question dans cette partie d'étudier la situation économique familiale/maritale des femmes, laquelle est déterminante dans les causes de leur difficulté socio-économique.

*« La vie est chère et difficile pour les femmes surtout les veuves, celles qui ont des coépouses ou un marié retraité. Si le mari n'assure pas, il faut tout prendre en charge et dans cette situation, les moyens sont justes, on ne peut pas tout faire. C'est pour cela que l'éducation des enfants est négligée car avant de parler étude, il faut d'abord bien manger. Personnellement, mon mari a trois femmes et peu de revenus donc il ne peut pas assurer pour tout le monde. Je gère la scolarisation de mes enfants mais c'est difficile pour moi »* (Thioro, 39 ans, Dakar).

Lorsqu'elles sont interrogées sur leur vie quotidienne et les difficultés rencontrées, les femmes identifient plusieurs problèmes. Ceux liés à la survie de la famille sont évoqués en premier lieu. A ce sujet, les femmes décrivent leurs difficultés en fonction de leur situation familiale et maritale, les plus affectées par les problèmes sociaux quotidiens étant celles qui ont un mari absent ou celles dont le mari est polygame ne pouvant plus assumer ni contribuer

aux charges de chaque épouse. En outre, le partage des tâches domestiques permet aux épouses d'avoir plus de temps et de pouvoir développer une activité de survie. Ainsi, dans certains cas, la polygamie peut être un facteur déterminant dans la capacité des femmes à s'investir dans des associations féminines de microcrédit et dans des activités économiques.

En milieu rural, les modes de production agricole justifiaient en grande partie la polygamie qui était considérée comme peu coûteuse et rentable pour les hommes (Ester Boserup 1970). Alors qu'en ville, ni l'urbanisation et ni l'occidentalisation n'ont réussi à diminuer l'érosion progressive ni le taux de la polygamie (P. Antoine et Nanitelamio, 1995). Cela a plusieurs conséquences pour les femmes. D'une part, on constate un écart d'âge entre les époux et un âge au mariage relativement jeune chez les femmes. Le premier mariage se fait généralement avec des femmes appartenant à un groupe d'âge plus jeune, et le nombre d'épouses augmente avec l'âge du mari (A. B. Diop, 1985 ; Giles Pison, 1992 ; M. Lecarme, 1992 ; P. Antoine, 1998).

En 1985, A. B. Diop observait déjà que c'est après la quarantaine que les hommes prennent une deuxième femme souvent âgée de moins de 20 ans, la troisième et la quatrième quelques années plus tard. Dix années après, Codou Bop (1996 : 148) constate que du fait de la polygamie tardive, à la mort de l'époux, les veuves (souvent jeunes et en période de procréation) se retrouvent avec des enfants de bas âge qui deviennent soutien de famille. L'implication des femmes dans les charges de la famille se fait souvent à partir d'un certain âge du conjoint. Progressivement, elles sont amenées à prendre des charges économiques dans le foyer, indispensable pour la survie quotidienne de la famille. Cette situation aggravée par les conséquences économiques de la crise et des PAS (absence de logement, diminution des salaires, chômage, etc.), pousse les femmes à trouver des activités de survie dans le secteur informel. « Puisque les conditions économiques du pays ne permettent plus aux maris d'assurer les charges du ménage, les femmes sont obligées de participer plus que ce qu'on leur demande et elles dépassent de loin la contribution que leur demande la religion, la tradition ou encore la loi moderne » (C. Bop, 1996 : 140). Ainsi, les femmes chefs de ménage constituaient de nouveaux types de ménage dont l'émergence traduirait la crise économique et l'échec des PAS, des arrangements matrimoniaux et « *l'incapacité ou l'irresponsabilité*» (C. Bop, 1996) des maris.

*« On se rend compte qu'on se marie parce qu'on doit le faire et parce que le concubinage est interdit dans l'Islam. Donc, il faut que les femmes se mettent dans la tête que la présence d'un homme ne diminue pas forcément les charges du ménage au contraire elles deviennent nombreuses et pèsent de plus en plus sur les femmes quelle que soit la famille polygame ou monogame. Aujourd'hui, il faut être deux pour gérer un foyer »* (Ngane, 38 ans, Kolda).

L'observation de ce discours à la lumière des structures familiales permet de mieux saisir la charge de travail des femmes au sein des ménages. Il convient, dans cette direction, de revenir tout d'abord sur le niveau analytique et social des familles et les rapports hommes-femmes dans le contexte des structures familiales exposés par de nombreuses femmes. Selon Pierre Vimard (1993), la monétarisation des rapports de production, la migration, l'urbanisation la croissance démographique et la modernisation des cultures ont transformé les structures familiales, les pratiques et les modèles familiaux mais aussi la structure du lignage. Ainsi, la précarité de nombreuses femmes peut être analysée à partir de l'effritement des structures lignagères et de la migration. Ces constats concernent le niveau économique et social des ménages et les rapports hommes-femmes au sein de ces dernières.

*« Chacun d'entre nous a de la famille au village, et qui dit village, dit besoin de soutien. Nos parents restés au village n'ont pas assez de revenus pour nous soutenir dans les projets alors nous devons assurer les charges du ménage et celles de la famille du village à partir des bénéfices de nos activités. Etant donné que les revenus des maris ne sont plus suffisants, nous sommes dans l'obligation de les soutenir. Nous ne travaillons pas pour nous même et notre travail est devenu une nécessité pour la survie du foyer ».* (Thioro, 38 ans Kolda)

Les femmes doivent travailler pour contribuer aux charges du ménage que le mari ne peut plus supporter seul, ce qui légitime leur activité économique.

D'une manière générale, toutes les femmes spécifient qu'elles ne travaillent pas pour elles-mêmes et que les bénéfices de leurs activités sont reversés dans la maison. Ainsi, les femmes, à partir de leur rôle d'apport économique, peuvent négocier leur participation<sup>112</sup> à des associations féminines et à des activités génératrices de revenus. En effet, les activités des

---

<sup>112</sup> Leur participation est conditionnée par la permission du mari.

femmes sont devenues des activités de survie, et le « *travail est devenu une nécessité* », ce qui indique un changement dans les objectifs poursuivis. Autrefois, pour être indépendantes et pour s’acheter des bijoux, les femmes cherchaient une activité, une source de revenu (M. Lecarme (2000 : 151) mais aujourd’hui, le travail des femmes est non seulement nécessaire dans le foyer mais leur permet de négocier leur position. Selon Fatou Sarr (1998, 204) on est dans la continuité des responsabilités domestiques et familiales des femmes pour leurs rôles d’épouses, de mères et de responsables du cadre de vie familial. Ainsi, en Afrique particulièrement, pour préserver une bonne harmonie dans le couple, l’idéologie dominante veut que ce soit l’époux, le chef de famille. Mais selon M. Lecarme (2000), même si cette idéologie est une fiction, vu que le travail des femmes est de plus en plus nécessaire pour la survie de la famille, elle légitime le travail des femmes, nécessaire à la survie de la famille au maintien du bon fonctionnement du couple. C’est comme si, pour être autonome, crédible et respecté, il fallait sortir du foyer et investir la sphère publique autrefois dévolue aux seuls hommes. Ainsi, les seuls perdants de cette situation sont les hommes qui perdent effectivement et symboliquement leur mainmise sur le foyer ; ce qui attestent de temporalités et d’une structure traditionnelle en transformation. En voulant donner à leurs familles, une marge de manœuvre économique, les femmes renforcent leur pouvoir au sein du foyer. Par le biais de l’économique, elles s’affranchissent des pratiques culturelles. Elles ne deviennent plus un poids pour le mari, mais c’est le contraire, comme le montre le témoignage de Kiné ; elle regrette de s’être remariée. Mais pourquoi alors, avec l’émergence de leur rôle économique, elles sont obligées de demander la permission ? N’est-il pas possible de faire fi ?

C’est pourtant la situation économique des maris et la situation précaire des ménages en tant que facteur influençant les difficultés économiques vécues par les femmes dans leur vie quotidienne qui ont pris plus de place dans les entretiens des femmes interrogées. Par conséquent, le degré de vulnérabilité économique des femmes et la pauvreté des ménages sont donc étroitement liés à celui du mari. Ainsi, les veuves, les divorcées ou les mères célibataires sont celles qui sont les plus touchées par la pauvreté, dans une société qui ne leur donne pas de moyens de faire face aux besoins primaires et élémentaires (Fatou Sarr, 1998) et où l’autonomie financière est plus imaginaire que réelle (M. Lecarme, 2000).

Ainsi, la plupart des femmes de l’association AFEPESS et de la mutuelle des femmes de Kolda interrogées attribuent la cause de leurs problèmes économiques à la baisse de revenus de leur mari ou à l’absence d’un chef de famille. Ces extraits d’entretien en témoignent :

*« Quand on n'a pas de mari, la vie est plus difficile surtout si la femme n'a pas de travail. De toute façon, toutes les femmes partagent les difficultés ». (Mamy, 39 ans Kolda)*

*« Dans l'association, la plupart des femmes sont seules. Il y a des cas très durs, comme le mien par exemple. Mon mari est décédé et m'a laissé avec quatre enfants. Je travaille dur pour assurer le minimum pour les nourrir. J'ai beaucoup galéré avant de me remarier. Je suis deuxième femme dans ce mariage. Mon mari a six enfants avec sa première femme, qui ne travaille pas, donc c'est bien clair qu'il ne peut pas nourrir dix enfants et ce ne sont pas tous ses enfants. Il a certes les moyens mais investir pour des enfants qu'on n'a pas mis au monde n'est pas facile et tout le monde n'a pas cette gentillesse. Quand il doit venir à la maison, il donne juste sa participation (ce qui n'est jamais suffisant), mais je ne peux rien lui dire car ce ne sont pas ses propres enfants. Il m'a marié moi et pas mes enfants. C'est difficile à vivre mais c'est ça la réalité. Je dois toujours compléter et c'est là où je me rends compte que je n'aurai pas dû me remarier. Je pensais avoir quelqu'un qui pourrait m'aider. En tant que veuve, je savais que je devais prendre en charge les obligations de ma maison mais ces obligations restent les mêmes et n'ont pas changé avec mon nouveau mari. Je suis un peu déçue et frustrée car je sais que mon mari a les moyens de m'entretenir (mes enfants et moi-même) mais il n'a pas envie et il ne le fait pas. En même temps, je le comprends d'un côté, il préfère investir sur ses propres enfants, donc pour te dire mes charges quotidiennes n'ont pas diminuées. Mais il y a un avantage de ce côté là. Il ne peut pas m'interdire de travailler comme il l'a fait avec sa première femme car il sait qu'il ne peut pas ou ne veut pas (je ne peux pas te donner la différence) participer pour les charges de mes enfants (scolarisation, santé, habillement, etc.). Même s'il ne nous aide pas beaucoup, je suis obligée de lui demander son autorisation pour entreprendre certains projets, c'est paradoxal mais c'est ça. Par exemple quand l'ainée à eu son bac je voulais qu'elle parte aux Etats-Unis continuer ses études mais il n'était pas d'accord... C'est mon mari et c'est lui maintenant le chef de ménage. Je suis obligée de marcher sous ses ordres sinon Dieu ne bénira pas ce projet et je veux que mes enfants réussissent. Il a peut être ses bonnes raisons ». (Kiné, 40 ans, Dakar)*

Cet extrait introduit un point tout à fait crucial : la place de l'homme chef de famille dans le foyer. Les femmes restent sous l'autorité de leurs maris, bien que dans beaucoup de cas elles se sentent plus responsables de la famille que les hommes. Au regard de l'ensemble des

difficultés et des contraintes avancées par l'extrait ci-dessus, le travail des femmes est plus que nécessaire surtout quand elles sont seules avec des enfants à la charge. Pour les femmes, le contexte a changé et les époux doivent revoir leurs façons de voir la société et essayer de suivre avec les changements actuels. Le travail des femmes doit être vu comme une participation aux charges du ménage. Parce que l'avenir du foyer fait partie de leur préoccupation et que leur priorité reste et demeure la satisfaction des besoins de la famille, la gestion du ménage leur revient dans la mesure où le salaire des hommes ne suffit pas toujours pour faire face aux coûts de la vie. Il n'en demeure pas moins que la majorité des maris reconnaissent les efforts et l'apport financier de leur(s) épouse(s). Mais, il est souvent difficile pour les hommes d'accepter le travail des femmes. Au Sénégal, si un homme se marie c'est pour voir sa femme tout le temps à ses côtés. Si aujourd'hui cette idéologie dominante est dépassée, c'est parce qu'un mari ayant une épouse qui travaille y trouve son intérêt. Plus la femme travaille, plus le mari se décharge<sup>113</sup> de certains besoins élémentaires du ménage.

En suivant l'extrait ci dessus, comme dans la majorité des cas, on voit bien l'importance qu'accordent les femmes à leur statut marital. L'idéal n'est pas seulement de trouver un foyer mais de rester avec lui, surtout quand des enfants sont issus de ce mariage. Les enfants sont un gage de durabilité et de solidité du couple. Il est important dans ce contexte de rappeler qu'au Sénégal, la satisfaction des besoins des enfants, leur prise en charge par la maman, fait partie intégrante de la socialisation des filles et du processus de construction de leur identité sociale. On pensera à la chanson – riche de sens – d'une chanteuse sénégalaise Kiné Lam<sup>114</sup>, décrite par C. Rondeau et H. Bouchard (2007 : 310) « *Sey kharé la, sabote an dom, diam na gnu la* » (le mariage est une guerre, si tu as un enfant, on t'a fusillé). Le sens à peine voilé des propos de cette chanson signifie ni plus ni moins que la naissance d'un enfant enfonce davantage la femme dans son foyer. Et que quand on est dans le mariage, il faut beaucoup de courage, beaucoup d'efforts surtout. C'est comme la guerre, ce n'est pas facile mais il faut s'accrocher.»

En effet, même sans enfant, le mariage n'est pas toujours une chose facile ni une chose agréable. M. Lecarme (1992 : 317) rapporte les recommandations données au Sénégal lors d'un mariage « soit une bonne épouse pour ton mari, soit patiente, persévérente, courageuse

---

<sup>113</sup> Et probablement pour en épouser d'autres.

<sup>114</sup> Kiné Lam, appelée Kiné Lam Mame Bamba est une chanteuse sénégalaise appartenant à la confrérie Mouride. Ses chansons sont très moralisatrices et éducatrices font souvent l'éloge des marabouts mourides.

dans le travail, *mugn*, la pudeur, *Kersa*, le respect et le sutura ». Ainsi, les décisions dans un couple doivent être prises par le conjoint. Les rapports entre les époux sont guidés par les rapports d'autorité du mari. Par conséquent, l'avis du mari est important quelque soit le projet entrepris par la femme. « *Je voulais envoyer mon ainée étudier aux Etats-Unis mais mon mari a dit non, j'ai laissé tomber car je veux que mon enfant réussisse (...)* ». Comme l'illustre cet extrait, l'avis du mari est important quelque soit le projet. L'accord du mari est primordial dans la réussite d'un projet et comme elle le dit « *Dieu pourra le bénir* ». Cette soumission de la femme est en quelque sorte la condition de la réussite de son ménage et de ses enfants. La réussite sociale des enfants repose donc sur les épaules de la mère et de sa soumission au mari. Le proverbe : « *ligueyyu ndeye agnu dome* » (traduction littérale : la réussite des enfants dépend des efforts fournis par la mère dans son mariage) montre bien que la relation de mère à l'enfant se prolonge au-delà de l'allaitement nourricière par une conversion symbolique des mérites de la mère pour l'enfant (M. Lecarme, 1999 : 272).

Toutefois, de tels exemples de biographie occupent une place centrale dans les discussions les plus communes des femmes. Ainsi, elles doivent déployer diverses stratégies, souvent collectives pour concilier les contraintes de la vie de couple. Collectives, car discutées au sein de l'association. A ce titre, les femmes de la mutuelle de Kolda mettent en place la stratégie du porte à porte pour convaincre les maris, en leur présentant les projets et les activités collectifs de l'association. Ce système beaucoup plus pratiqué dans les régions du Sénégal et en milieu rural permet aux femmes d'avoir la permission de leur mari. Une autre stratégie probablement beaucoup plus répandu, surtout à Dakar, consiste à demander la présence du conjoint<sup>115</sup> (comme garantie morale) au moment de l'entretien du prêt. En effet, même si ces stratégies permettent à certaines de participer à la vie associative et de développer une activité rémunératrice, il est très fréquent de voir des femmes abandonner. A Dakar ou dans les grandes villes, l'idée de la légitimité de la participation des femmes aux associations ou dans le commerce a beaucoup évolué durant ces dernières années.

« *Les choses ont beaucoup changé, mon mari n'a jamais voulu que je participe dans des associations ni faire une activité mais quand il a perdu son travail, il n'avait pas le choix. J'étais obligée de travailler pour assurer la survie de la famille* ». (Guéda, 38 ans, Kolda)

---

<sup>115</sup> La présence du mari est demandée pour les femmes qui ont déclaré qu'elles étaient en couple.

*« Les maris sont conscients qu'à eux seuls, ils ne s'en sortent pas, ils ne peuvent plus s'occuper de tout. La vie est devenue chère. Je pense que si Dieu a créé l'homme et la femme c'est pour s'entraider mais pas pour que la femme reste à la maison. Les femmes doivent sortir de leur maison aller travailler et s'impliquer davantage dans les charges du foyer et les hommes de leur côté, doivent saisir cette opportunité. On a la chance de pouvoir faire plusieurs choses à la fois, s'occuper des enfants, du mari, de la famille et de travailler en même temps pour parvenir à tout cela. Le paradoxe est que le mari peut te donner l'autorisation aujourd'hui et te tourner le dos demain parce que tu es rentrée tard »* (Sokhna, 55 ans, Dakar)

Malgré cela, quel que soit le rôle qu'elles peuvent jouer dans le foyer et quelle que soit la participation qu'elles peuvent apporter dans le ménage, les femmes n'ont toujours pas acquis la garantie de faire librement leur activité. Cette liberté doit constamment se négocier et se renégocier dans un contexte de crise où les initiatives féminines pourraient permettre aux ménages d'être moins vulnérables. Je verrais dans la partie suivante que face aux difficultés de la crise et du chômage des chefs de famille, les hommes sont incapables ou encore peu dynamiques à faire des sacrifices pour subvenir aux besoins élémentaires de leur famille.

## V. Les problèmes rencontrés par les femmes

*« Il n'y a pas de travail ni pour les garçons ni pour les filles. Les parents ne peuvent plus prendre en charge les enfants. Les filles qui ont beaucoup plus de besoin que les garçons essaient de trouver des moyens de s'en sortir. Elles sont capables de faire n'importe quoi. »* (Seyna, 47 ans, Kolda)

*« Quand l'école est devenue une affaire de riche au Sénégal et que les parents n'ayant pas assez d'argent pour les appuyer et payer des formations, l'éducation devient difficile. Les pères n'ont plus d'idées pour s'en sortir et s'occuper des enfants. Les mères se débrouillent et essayent de trouver des moyens de faire face aux difficultés ».*  
(Codou, 53 ans, Dakar)

*« Aujourd’hui, Dakar est séparé en deux parties, celui des riches et celui des pauvres. Il n’y a pas de classe moyenne ici. Les femmes sont plus fatiguées dans les familles pauvres. Elles cherchent à avoir quelque chose qui peut améliorer les conditions de vie de leur famille surtout les enfants. En même temps, c'est aussi difficile car on sort le matin et on revient le soir donc on n'a pas plus le temps de surveiller les enfants ; leur éducation n'est plus assurée. C'est la femme qui éduque et quand on n'a plus le temps, cela devient compliqué. Partout, on pense à nos enfants, à leur avenir ». (Mintou, 57 ans, Dakar)*

Les problèmes de la jeunesse et la dégradation de l'environnement sont liés en partie au désengagement de l'Etat. Ces problèmes peuvent être reliés à la restructuration économique globale qui affecte le champ du local et du quotidien. Le désengagement de l'Etat a pour conséquence, une prise en charge des fonctions initialement dévolues à l'Etat. Cette situation constitue une des dimensions principales de la restructuration quotidienne. Les causes des problèmes de la jeunesse sont multiples et complexes. Les femmes, qui, jadis s'occupaient de l'éducation de leurs enfants, n'ont plus suffisamment le temps de le faire à cause de leurs activités et le manque de temps que cela occasionne. La scolarisation des enfants n'est plus la priorité des parents. Les problèmes sociaux urbains de la jeunesse font aussi partie des causes de la mobilisation des femmes et de leur recherche d'activités rémunératrices. L'adage « *ligueyu ndeye aniou dome* », « *ndeye dou teup, dome jabeut* » (le travail de la mère) fait que les femmes s'attribuent et ressentent encore plus la responsabilité face aux problèmes sociaux des jeunes. En effet, au Sénégal, le statut social des enfants se transmet par la mère, c'est elle qui porte l'avenir de ses enfants. La mère est ainsi plus impliquée dans l'avenir de son enfant car cette réussite participera à renforcer son rôle dans son environnement : « *domou diw da yarou* » (littéralement : l'enfant de (...) est bien éduqué), « *domou diw kou bakh la* » (l'enfant de (...) est gentil), « *domou diw arrivé na* » (l'enfant de (...) a réussi). L'enfant, quand il sera atteint son but, il pourra en retour venir en aide à sa mère, dans ses vieux jours. Mais si l'enfant échoue, on regardera du côté de sa mère, parfois de façon ingrate. Elle qui s'est sacrifiée, elle qui redoutait son échec. Ainsi, le chemin de l'enfant est par conséquent tracé par la mère, l'enfant se référera à la conduite de sa mère dans son ménage. Plusieurs auteurs ont analysé cette relation de mère à l'enfant. C. Rondeau et H. Bouchard (2007 : 293-294) mentionnent dans leur ouvrage que « le poids de la réussite sociale des enfants qui repose sur les épaules de la mère et les allusions au travail de la mère, incitent les mères à éviter de trop disputer avec le mari, de le rendre colérique et toujours fâché contre elles. A un niveau plus grave, ils

contribuent grandement à indisposer les femmes d'inventer tout recourt légal contre leur mari, à la suite d'une répudiation ou d'un défaut d'entretien. La « peur » de nuire à la réussite sociale de leur progéniture constitue une menace suffisamment forte contre toute atteinte à l'endroit du père. »

F. Sow (1998 : 57) considère que « la réussite sociale et l'avenir des enfants dépendent de la conduite de la mère dans son foyer. Dans une large mesure, l'avenir de l'enfant dépend du comportement irréprochable de la mère en tant qu'épouse. Toute réussite dépend d'une mère. En retour, la société va lui conférer des pouvoirs importants sur ses enfants et sera intransigeante vis-à-vis de tout enfant qui ne s'occupera pas de sa mère ».

M. Lecarme (1999 : 262) écrit notamment qu' « on croit communément au Sénégal qu'il existe une relation de cause à effet entre la réussite d'une femme comme épouse, comme mère et comme belle-fille, et celle de ses enfants. L'adage wolof : « *ligeuyu ndeye agnu dome* » montre que la relation nourricière de la mère à l'enfant se prolonge, au-delà de l'allaitement, par une conversion symbolique des métiers de la première en chance pour le second. Il sera épargné par les mauvais sorts et malheurs de toutes sortes. »

Dans cette situation, les femmes se sentent concernées par l'impact de la crise économique sur les jeunes. Au-delà des problèmes que rencontrent les jeunes, la responsabilité de ces problèmes sociaux et sanitaires est attribuée aux femmes. C'est autour des problèmes que les femmes se mobilisent et se motivent pour s'organiser collectivement et trouver des solutions à leurs difficultés.

## **VI. L'organisation des femmes au sein des maisonnées**

Dans les familles élargies où vivent plusieurs personnes ayant des liens de parenté divers ou dans les familles polygames, les tâches domestiques sont réparties entre les personnes de la maisonnée pour permettre à certaines d'effectuer d'autres activités. Les femmes s'organisent à tour de rôle pour cuisiner ou effectuer d'autres tâches domestiques laissant ainsi du temps libre pour d'autres femmes du foyer. Par exemple, si la sœur du mari vit dans le foyer, elle prend en charge des tâches domestiques. Dans le cas où les épouses ont des filles, ces dernières gèrent le plus souvent les tâches de leurs mères. Cependant, certaines mères qui ont un revenu important engagent des bonnes moyennant une petite rémunération pour qu'elles accomplissent les tâches pénibles. Celles-ci logent le plus souvent au domicile.

Le don d'enfant, le prêt d'enfant (M. Lecarme, 1992) ou la pratique du confiage (Landing Savané, 1994 ; Céline Vandermeersch, 2000) constituent d'autres sources de main d'œuvre. Le fait de confier des enfants dans la famille ou parfois chez un ménage non apparenté est une pratique culturelle dans la plupart des sociétés africaines. Loin d'être un moyen de « socialisation féminine » (M. Lecarme, 2000), cette pratique permet de libérer du temps pour les femmes, temps qu'elles mettent à profit pour des activités économiques – même faiblement rémunératrices – et associatives. Les filles circulent ainsi dans les réseaux de parenté de la campagne à la ville pour travailler (Marc Pilon, 2002). Cette main d'œuvre gratuite, permet aux femmes de « se libérer des travaux domestiques pour vaquer à leur commerce et activité associative. Les bénéfices de leur commerce permettent d'assurer la dépense quotidienne de nombreuses familles, partiellement ou en totalité. Et cette circulation des fillettes intra familiales gratuite est la condition première de l'activité marchande des femmes. » (M. Lecarme, 1992 : 313).

De toute manière, les tâches domestiques restent lourdes pour celles qui ont une activité. Les heures ou les journées par jour que les femmes consacrent à leurs activités extra familiales sont entrecoupées par des périodes consacrées aux charges domestiques du foyer et aux enfants.

*« Le matin quand je me réveille, je prépare les enfants pour l'école. Je reviens vers 9h pour faire un peu de ménage avant d'aller au marché à 10h. C'est au marché que je prends mon petit déjeuner et vends jusqu'à l'heure du déjeuner. Je reviens à la maison vers 13h pour manger avec les enfants. Je retourne au marché vers 14h et rentre à la maison le soir vers 10h du soir. »* (Fatou, 38 ans, Kolda)

Toutefois, les stratégies déployées par certaines femmes – pour s'occuper d'une activité commerciales – ne sont pas toujours acceptées par toutes les femmes du foyer. L'espace domestique et les relations entre les femmes de la maisonnée sont très hiérarchisées et structurées entre les classes d'âges et entre les femmes de différents statuts. Ainsi, les rapports hiérarchiques entre les femmes sont structurés en fonction de l'âge, du nombre d'enfants entre autres. Une femme ayant un certain nombre d'enfants ou ayant une certaine expérience dans la vie de couple sera plus libre de pratiquer des activités associatives et commerciales. Par conséquent, les possibilités de se décharger de certaines tâches domestiques – afin de pouvoir prendre part à d'autres activités extra domestiques – peut dépendre non seulement de la

présence d'autres femmes mais aussi de son statut et de sa position par rapport aux autres femmes du foyer. Ces extraits en sont illustratifs de ce constat.

*« J'ai adhéré dans l'association quand mon mari a pris une troisième femme. Je suis la première et j'ai de grandes filles qui peuvent me remplacer quand je suis absente ».* (Nogaye, 45 ans, Kolda)

*« Je restais à la maison sans rien faire mais depuis que mes belles-filles se sont installées à la maison, j'ai commencé mes activités de commerce avec l'aide de la mutuelle ».* (Anta, 55 ans, Kolda)

*« J'ai sept filles, la plus jeune a 17 ans et deux d'entre elles sont mariés. Mon mari est originaire de Fissel<sup>116</sup> vers Mbour. Là-bas, c'est le village, il n'y a rien. Toutes ses sœurs ont quitté le village, elles vivent chez moi, même celles qui sont mariées. Il y a toujours eu des femmes dans la maison donc tout est à tour de rôle. Moi je ne prépare pratiquement plus les repas, ce sont mes enfants qui gèrent tout. Mes belles-sœurs n'aiment pas que je rentre dans la cuisine, elles m'ont mise à la retraite. Ce qui me donne plus de temps pour mon commerce ».* (Ngoné, 60 ans, Dakar)

A partir de ces extraits, on comprend que les rapports hiérarchiques sont respectés dans les familles élargies. L'âge de la femme, le statut matrimonial, la position au sein de la maisonnée, le nombre d'enfants sont autant de critères qui sont pris en compte pour les soulager de certaines tâches domestiques. Ce qui explique que la plupart des femmes que j'ai rencontrées au moment de l'enquête sont mariées avec des hommes le plus souvent polygames et elles sont âgées de plus de 45 ans. Au sein des maisonnées, elles occupent des places respectables dues à leur statut. Dans ce cas, elles peuvent prendre part à des activités associatives et économiques, à travers les revenus qu'elles en retirent, elles arrivent à renforcer leur pourvoir face au mari et aux femmes de la maisonnée. Pour autant cette contribution n'a pas permis aux femmes de gagner un nouveau pouvoir face à leur conjoint ; l'efficacité de la force masculine et du pouvoir symbolique masculin dont parlait M. Lecarme (1992) sont des freins pour le changement social. C. Bop (1996 : 142), au contraire, souligne qu'au niveau individuel et selon la position économique de la femme « les choses ont évolué et

---

<sup>116</sup> Fissel est une sous préfecture du département de Mbour dans la région de Thiès.

de plus en plus de femmes, soutiens de famille jouissent d'un pouvoir économique » face à l'homme qui ne peut plus subvenir à ses charges familiales. Au niveau collectif, et à travers leurs activités économiques et associatives, elles semblent prendre conscience de leur poids économique et de l'effritement de l'autorité masculine. Au Sénégal, en raison du « *sutura* », du « *ligeuyu ndeye agnu dome* », du « *mugne* », l'apport financier des femmes au sein des ménages serait plus apparent ou plus imaginaire que réel et par conséquent il est difficile de savoir qui des conjoints est le chef de famille.

Par contre, même si l'apport des femmes dans les ménages est plus apparent que celui des hommes, et que le travail féminin menace la fonction essentielle du mari, les hommes auraient toujours le pouvoir de décision<sup>117</sup> au sein des ménages (sur le corps des femmes, leur sexualité et leur fécondité). Les principes et les normes qui régissent les rôles à l'intérieur du foyer demeurent bien définis. Ainsi, le rôle du mari est d'assurer les ressources financières du ménage et l'entièvre responsabilité de l'entretien de la famille. En contrepartie, la femme doit assurer l'éducation des enfants et doit se monter loyale et reconnaissante envers son mari (Abdoulaye Bara Diop, 1985 ; C. Bop, 1985). Et malgré une certaine évolution, notamment en milieu urbain, les valeurs fondamentales et les modèles initiaux restent encore très présentes. Selon les auteurs (C. Bop, 1995, 1996; A. Adjama, P. Antoine, F. B Dial, 2003), l'incapacité croissante des hommes, et l'affaiblissement de leur position dans les familles déstabilisent le fonctionnement des rapports conjugaux selon l'ordre établi. Cependant, la plupart des femmes ne souhaitent pas bouleverser cet ordre établi et sont prêtes à accepter d'occulter leur contribution financière au grand public. De nombreuses femmes – dont les ressources sont les seuls revenus du foyer – continuent de respecter leur rôle d'épouse et d'agir sous le contrôle du mari économiquement absent. Ce devoir de discrétion, de soumission et de « bonne épouse » de la femme dans son ménage est même le gage du bonheur de son mari, de la réussite de son ménage et de ses enfants. On dira que « *seykaat la, mougn kaat la* » (elle est faite pour le mariage, elle est patiente).

Les jeunes générations particulièrement urbaines et scolarisées sont entrain de changer profondément les mentalités et réussissent à négocier plus de liberté et une égalité dans le mariage.

---

<sup>117</sup> C'est souvent assez paradoxal que les femmes acceptent « encore » de se soumettre à leurs maris financièrement et économiquement absents (mais symboliquement présent) dans une société sénégalaise dans laquelle l'économie confère une position sociale épanouie, réussie.

Dans ce chapitre, j'ai analysé les rapports socio-économiques structurelles et la place de la femme dans une société genrée d'une part, et d'autre part la vie quotidienne des femmes, les contraintes économiques auxquelles elles font face et les problèmes qu'elles rencontrent dans leur quotidien.

Il semble que les rôles et les tâches réservés aux femmes se sont élargis en fonction de la crise et des réformes socio-économiques et structurelles. Ce qui a laissé des conséquences négatives sur les conditions de vie des populations. Au Sénégal, cela s'est fait de manière simultanée avec parfois le retrait des hommes-chefs de famille de la gestion quotidienne du foyer. Cette situation, que j'avais soumise à l'épreuve des faits, est plus importante dans les couples polygames où les épouses sont obligées de travailler pour subvenir aux besoins des enfants même si elles sont sous l'autorité d'un mari surtout quand celui-ci ne remplit pas ses devoirs conjugaux y compris le sexe. La situation semble ambiguë pour les couples où la femme à un rôle économique important à l'intérieur du foyer et donc un pouvoir de décision grandissant. Ainsi l'activité professionnelle des femmes peut remettre en question la stabilité de l'institution matrimoniale au sein des ménages et dans la société en compromettant la présence masculine et devient une menace pour l'équilibre social prescrit entre les deux conjoints (Fatou Bintou Dial, 2001 : 18). L'enjeu n'est pas de s'imposer dans le domaine réservé aux hommes, il est plus dans la nécessite de seconder l'homme sur le plan des dépenses du couple et de sauver les apparences (A. Adjamaagbo, P. Antoine, F. B Dial, 2003 : 11).

En effet, le travail des femmes et l'éducation ou la réussite des enfants est aussi un autre angle d'approche du régime genre sénégalais que j'ai abordé dans ce chapitre. Les femmes reconnaissent en partie la responsabilité des problèmes sociaux et économiques des jeunes du fait qu'elles n'ont plus le temps ni les moyens d'éduquer leurs enfants. Ces problèmes, les femmes les vivent, et cela fait partie des souffrances contre lesquelles elles se mobilisent. C'est en tant que mères, et parce que la réussite sociale de l'enfant dépend du travail de la mère, que les femmes justifient leur travail. « *Ligueyu ndeye anu dome* », cet adage devenu une évidence sociale fait en quelque sorte que les femmes se sentent particulièrement concernées par l'impact de la crise sur les jeunes. Et pour préserver un meilleur avenir à leurs enfants, elles sont obligées de travailler pour subvenir aux besoins des enfants mais aussi d'avoir un comportement irréprochable dans leur ménage.

Bien que l'apport économique des femmes au sein des ménages et dans la société semble être négligé, il présente un potentiel qui leur confère un pouvoir de décision au sein des ménages et face aux hommes. Tout en étant des lieux de construction d'une identité collective et associative, et à travers les activités génératrices de revenus, les associations féminines de microcrédit jouent un rôle important, au niveau local et social dans le nouveau statut de la femme au sein des maisonnées et dans la société.

## **Chapitre IV : Caractéristiques des associations féminines de microcrédit à Dakar et à Kolda**

L'activité financière a toujours été pratiquée par les associations traditionnelles d'épargne et de crédit. Les tontines<sup>118</sup> en constituent une version plus répandue. Cependant, les groupements traditionnels d'épargne et de crédit sont devenus aujourd'hui des associations de microcrédit et ont pris leur essor dans la décennie 1990-2000.

Le Sénégal, le Mali et le Burkina sont les trois pays de l'Afrique de l'Ouest où le nombre de SFD a le plus augmenté. Au Sénégal, sur la base d'extrapolation établie sur les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) – par des acteurs plus ou moins isolés de leur terrain d'enquête (François Doligez, François S. Fall, Mansa Oualy, 2012) – le nombre de SFD recensé a augmenté. En 2010, le nombre était à 724 institutions (mutuelle de base, groupements d'épargne et de crédit et structures signataires de conventions) dont 342 structures financières décentralisées (SFD) agréées et 1 447 662 bénéficiaires en 2010<sup>119</sup>. Ces structures offrent des services et produits financiers à des populations pauvres, particulièrement féminines et actives à divers niveaux et secteurs de l'économie nationale. Celles-ci contribuent ainsi à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté<sup>120</sup>. Au 30 juin 2011, le secteur de la microfinance a enregistré 1 485 000 clients avec un taux de pénétration de la population totale de 12,04 %, 44 % des clients sont des femmes<sup>121</sup>, 151,46 milliards CFA d'encours de crédit pour environ 1 197 000 épargnantes, soit une épargne moyenne de 126 515 CFA avec un portefeuille à risque de 8,31%<sup>122</sup>.

---

<sup>118</sup> On prendra la définition de Célestin Mayoukou, *Le système de tontines en Afrique. Un système bancaire informel*, L'Harmattan, 1994.

<sup>119</sup> Source : Direction de la Microfinance Sénégalaise, 2011, *Rapport d'activité sur la situation du secteur au 31 décembre 2010*, <http://www.gtms.sn/IMG/pdf/Rapsecteurjuin11.pdf>. Les données basées sur des estimations et des extrapolations restent prévisionnelles car selon le rapport, elles ont été obtenues sur la base d'une enquête réalisée auprès de 16 SFD (les plus représentatifs) sur les 342 répertoriés. Cette extrapolation a certaines limites et ignore plus ou moins la réalité de la microfinance au Sénégal. Dans la région de Kolda, j'ai pu constater un peu plus de 17 SFD (décompte personnel) présente à Dabo, Ndorma et Médina-Yoro-Foulah. Si seulement trois arrondissements regroupent 17 SFD que dirais-je sur toute la région de Kolda et sur toutes les 13 régions du Sénégal.

<sup>120</sup> Source : Document du Ministère des Petites et Moyennes entreprises, de l'Entrepreneuriat et de la Microfinance au Sénégal sur la « Lettre de politique sectorielle, stratégie et plan d'action 2005-2010 », 2004, page 5.

<sup>121</sup> La population féminine sénégalaise représente 6 471 680 en 2010, selon l'agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, [http://www.anst.senegal\\_indicateurs.html](http://www.anst.senegal_indicateurs.html)

<sup>122</sup> Source <http://www.microfinance.sn/page-271-250.html>,

Cette évolution du secteur a entraîné une nouvelle classification des SFD en termes de réseaux émergents, de mutuelles d'épargne et de crédit et de groupement d'épargne et crédit. Tout en continuant de mener leurs activités classiques, les réseaux consolidés se positionnent sur le segment du marché du financement des petites et moyennes entreprises ou des femmes entrepreneures.

Malgré la forte croissance des associations féminines d'épargne et de crédit dans la région de Dakar, l'essentiel des structures bancaires classiques est concentré dans cette région. On pourrait imaginer un développement des associations féminines dans un contexte rural où les banques sont absentes comme dans la région de Kolda. A l'inverse, on aurait pu s'attendre à un faible épanouissement des associations féminines de microcrédit dans le contexte dakarois de forte concentration (densité) d'institutions financières du pays est regroupée. Dès lors, on est en droit de se demander les raisons qui poussent les dakaroises à participer à ce genre de structures. Est-ce que parce qu'elles rencontrent dans leur écrasante majorité des problèmes d'accès aux services financiers formels ou plutôt est-ce que les associations de microcrédit répondent à des besoins spécifiques que les banques n'intègrent pas dans leurs services ?

L'objet de ce chapitre est de réunir les éléments utiles à une connaissance générale des caractéristiques des associations féminines de microcrédit au Sénégal, condition nécessaire à l'approfondissement des analyses ultérieures. Pour ce faire, je vais analyser l'histoire de leur formation afin d'en dresser un panorama général avant de procéder à une description des activités économiques de ces associations de mon étude de cas. Ce chapitre comporte trois parties.

Le premier volet expose l'histoire de formation des deux associations (AFEPES et la mutuelle des femmes de Kolda) que j'ai étudiées, leur mode de création supposé ainsi que les objectifs avancés. Ce faisant, je passe en revue les différentes phases du processus de création de ces associations féminines de microcrédit. De prime abord, on admet l'idée selon laquelle elles sont initiées depuis la « base », c'est-à-dire à partir des femmes directement concernées. Mais, en confrontant cette manière que l'on a de présenter leur création avec ce que mon enquête révèle effectivement, tant au plan international, qu'en Afrique de l'Ouest, il semble en réalité que le microcrédit soit dans une large mesure mis en place par les organisations du Nord. Ces dernières financent les organisations de microfinance du Sud, qui à leur tour distribuent le

crédit aux petites structures de crédit. Ainsi, le phénomène est plutôt construit à partir des volontés étatiques du Nord ou d'opérateurs aux approches spécifiques dans le domaine.

La deuxième partie tente de situer les activités économiques des associations féminines de microcrédit dans l'économie du Sénégal en particulier. Depuis une vingtaine d'années, l'effort de ces associations féminines a conduit à la construction d'organisations économiques devenues des acteurs économiques importants, notamment dans le secteur de l'économie informelle.

Enfin, je présenterai, dans la troisième partie, le profil socio-économique de quelques participants pour saisir les raisons qui les poussent à recourir aux associations de microcrédit et le type de besoin qu'elles entendent satisfaire par ce biais.

## **I. Histoire de formation des associations : des organisations parfois au premier plan de l'activité du microcrédit**

Il apparaît aujourd'hui au Sénégal que les associations féminines de microcrédit occupent une place non négligeable dans le paysage de la microfinance et de la lutte contre la pauvreté féminine au Sénégal. Afin de mieux saisir ce phénomène, deux d'entre elles feront l'objet d'une étude de cas. Il s'agit de l'association AFEPES et la mutuelle des femmes de Kolda, deux associations actives et impliquées dans l'expérience de la microfinance.

La prolifération des associations féminines de microcrédit au Sénégal et particulièrement à Dakar, est directement liée à la relation de développement et donc de la lutte contre la pauvreté, effective ou potentielle. Celle-ci s'est établie avec l'Etat, via les monitrices, depuis les années 1970 avec l'apparition des groupements de promotion féminine en zone rurale et en 1980 en zone urbaine. Ces monitrices étaient nommées pour mettre en place des activités et des projets de développement. Cette relation entre l'Etat et les organisations féminines comportent plusieurs dimensions. On peut y trouver des espaces de collaboration, de négociation, des stratégies d'entraide et de solidarité où les acteurs s'approprient et réinterprètent différemment des situations, où des intérêts parfois divergent et parfois convergent. Pour les femmes des associations de microcrédit, c'est le lieu où on essaie

d’atteindre ses propres objectifs tout en essayant de remplir tant bien que mal les conditions fixées par les programmes et les projets de développement. Il convient de voir comment les organisations féminines que sont AFEPESS et la mutuelle des femmes de Kolda y prennent place et pour quelle finalité. On mettra l’accent sur les modèles d’organisation, les différentes histoires de formations, les types de besoins satisfaits en fonction du lieu d’implantation.

#### **A. Association des femmes pour la promotion de l’entreprise au Sénégal (AFEPES)**

[Née en 1997, l’AFEPES était composée de 32 femmes qui ont décidé de réunir leurs efforts et leurs moyens financiers en vue d’apporter des réponses à leurs préoccupations communes d’ordre social, économique et professionnel. Face à des adhésions massives deux ans après la création de l’association, et conscientes des limites de ses moyens, l’association fut érigée en mutuelle d’épargne et de crédit en proposant des financements de microcrédit aux adhérentes.]

L’histoire « officielle » de l’association raconte qu’elle est née en 1997 avec 32 associées. Cette description est sans doute exacte, mais est loin de rendre compte de l’histoire réelle de l’association. Des entretiens et une enquête approfondie ont en effet révélé que l’histoire de la création de l’AFEPES est plus complexe que ce qui se présente dans le dépliant officiel. D’abord, l’AFEPES était une tontine<sup>123</sup> composé principalement de femmes commerçantes, d’entrepreneures et de chefs d’entreprise, mais on y comptait la présence de quelques hommes.

Cette forme de finance informelle, qu’est la tontine, a pour principe de fonctionnement de regrouper plusieurs personnes cotisant à intervalles réguliers une somme d’un montant fixe, et selon le choix des membres. Les cotisations peuvent toutefois être variables. La tontine est principalement utilisée par les femmes pour consolider la solidarité et entretenir des relations sociales (M. Lelart, 1990). Diverses études (Mayoux, 1995 ; Niger-Thomas, 1995 ; Hospes, 1995 ; Anderson, Baland, 2002) menées dans différents pays ont montré que les tontines sont pour les femmes un moyen de préserver une certaine autonomie financière ainsi qu’un

---

<sup>123</sup> Dans le contexte africain la tontine est principalement utilisée pour consolider la solidarité et entretenir des relations sociales. Voir Henri Desroche pour une typologie des tontines, « Nous avons dit “tontines”, des tontines du Nord aux tontines du Sud, allers et retours », in Michel Lelart, 1990.

« moyen de s'obliger à épargner » (I. Guérin, J. Palier, B. Prevost, 2009). Généralement, les femmes adaptent leur tontine en fonction de leur activité et de leur métier. Par ailleurs, il est difficile de dégager une classification ou un ordre d'importance entre les tontines. Toutefois, il est possible de les classer en fonction de plusieurs critères : on distingue ainsi les associatives où l'objectif financier domine, les tontines relationnelles ou tontines simples (voisinage, professionnelle, quartier, etc.), des tontines avec organisatrices (absence de relation directe), des tontines durables, des tontines saisonnières (limitées sur le temps).

Parmi les tontines qui m'intéressent, on distingue les tontines simples et les tontines avec organisatrices. Dans une tontine simple ou traditionnelle, les montants sont faibles et les participants se connaissent. Les aspects sociaux prédominent sur les aspects financiers. La présence des membres est obligatoire au moment de la constitution et de la remise des levées<sup>124</sup>. Les retardataires sont sanctionnés par une amende à défaut d'avoir une bonne excuse. Les rencontres se font à tour de rôle chez les participants. Abdoulaye Kane (2000 : 12), montre que les tontines simples permettent d'une part, une accumulation de l'argent, qui permet de satisfaire les besoins financiers primaires des femmes, et d'autre part, « l'accumulation des connaissances personnelles qui étend le réseau de social en cas de difficulté du recours en cas de difficultés ». Enfin, les rencontres périodiques, les discussions, le partage des expériences, leur permettent de capitaliser des connaissances susceptibles de leur servir dans leur ménage. Par ailleurs, les tontines simples se caractérisent également par le fait que les décisions sont prises de manière collective bien qu'il y ait toujours une personne influente à la tête du groupe pour gérer certaines difficultés. Pour cette forme de tontine, les fonds levés sont destinés à des activités à caractère social (événements familiaux, de la vie et dépenses du ménage, etc.).

Les tontines avec organisatrice sont caractérisées par l'absence de relations et de connaissances entre les participantes. La gestion de la tontine est assurée par une organisatrice, expérimentée dans la gestion des tontines et d'un groupe. Cette organisatrice est nommée en fonction de sa personnalité, de son charisme et de ses connaissances. Elle prend toutes les décisions : le nombre de participants, le montant de la cotisation, la date des levées. Elle est aussi garante des cotisations manquantes au moment des levées. Dans cette situation,

---

<sup>124</sup> Une levée c'est l'ensemble des contributions des participants à une tontine remis une fois à chacun d'entre eux et à tour de rôle. La levée se calcule en multipliant le montant de la contribution dans une tontine par le nombre de participants. Par exemple, si le montant de la contribution est 5 000 CFA et le nombre de participants est de 10, la levée sera 50 000 CFA, (Abdoulaye Kane, 2000, 6)

elle complète elle-même la somme manquante. Les participantes versent un montant<sup>125</sup> à chaque cotisation. Cette somme lui est versée comme une commission pour la mission d'organisatrice qu'elle accomplit.

Contrairement aux tontines simples où l'aspect social domine, les tontines avec organisatrices mettent en avant l'aspect financier. Les participants ne se connaissent pas forcément, et la distribution des levées ne nécessitent pas la présence des participants. Ce qui peut favoriser la présence des hommes (A. Kane, 2000 : 14). L'organisatrice se charge de la collecte des fonds et de la distribution, elle est la seule personne de la tontine qui connaît chaque participant. La raison d'être de ce genre de tontine tient principalement dans sa capacité à mobiliser la participation de chaque participant. La priorité n'est pas nécessairement le lien social mais la mobilisation de l'épargne et la distribution des fonds. Selon A. Kane (2000), « le rôle de l'organisatrice s'apparente à celui d'un banquier qui facilite l'intermédiation financière entre créanciers et débiteurs ». En outre, dans le système des tontines, les intérêts sont versés à l'organisatrice, ce qui lui permet d'avoir une source de revenus. Je me suis rendue à l'évidence que l'organisatrice convertit son réseau social en réseau financier (A. Kane, 2000 :17). D'où l'unanimité des enquêtées quant à l'affirmation selon laquelle le salaire de l'organisatrice garantie la bonne marche de la tontine.

Si l'on s'en tient à la définition de la tontine simple, on dira que l'AFEPES est à l'origine une tontine simple qui était composée de femmes commerçantes et de chefs d'entreprises. Notons que cela n'empêchait pas l'AFEPES d'être une organisation, en majeure partie mise sur pied par les femmes, composée exclusivement de femmes, et, en pratique, dirigée et gérée par des femmes. Pourtant, il me semble important de comprendre le processus de fondation de cette association, devenue aujourd'hui une des associations les plus médiatisée au Sénégal. Ce processus est révélateur de la place des femmes dans la lutte contre la pauvreté et de la manière dont les stratégies locales sont mises en œuvre par un ensemble de personnes qui viennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de ce milieu. En ce sens, il s'agit bien d'un champ du développement économique et social dans lequel s'inscrit l'association AFEPES.

---

<sup>125</sup> Ce montant est variable et est décidé par les participants.

La mise en place de l'association a été facilitée par sa présidente et co-fondatrice de l'AFEPES. Issue d'une riche famille commerçante et d'une fratrie polygame de 17 enfants elle appartient à l'une des familles qui ont établi de solides relations avec les mourides. Elle a donc hérité de son père<sup>126</sup> d'un grand réseau de commerçants mourides. En effet, son père n'était pas seulement un commerçant, il était aussi le représentant (*diawrine*) du marabout des commerçants de l'or de *Lallu Urus*<sup>127</sup> à Sandaga. L'appartenance de la présidente à la confrérie mouride lui a valu sa notoriété dans le milieu associatif et dans certaines régions du Sénégal. Les mourides sont réputés pour leur solidarité et leur respect du *ndiguël*<sup>128</sup>. Ils occupent par ailleurs, une place importante à travers leurs activités dans le commerce, l'industrie, le transport et l'entrepreneuriat au Sénégal. Leur réussite économique et sociale repose sur le travail et la solidarité de leur communauté. La société CCBM (Comptoir Commercial Bara Mboup) en est un exemple. L'association AFEPES a pu bénéficier de cette solidarité et des recommandations du marabout. Elle est la première association féminine de microcrédit à s'installer dans la ville de Touba<sup>129</sup> avec un peu plus de 300 membres.

Ainsi, c'est sous l'impulsion de celle qui est considérée comme le noyau, elle-même commerçante et appartenant à la communauté mouride, que l'association AFEPES a été fondée. Interrogée sur l'histoire de l'association voici ce que la présidente me répond :

*J'avais constaté que notre tontine regroupait plusieurs activités du secteur informel. Mais les femmes ne sont pas organisées. Nous nous connaissons presque toutes. Les hommes qui avaient rejoint la tontine voulaient qu'on leur garde leur argent et n'était pas intéressés par les autres activités C'est dans cette logique que j'ai proposé aux membres de la tontine de mettre en place une association d'entraide financière et technique. Les débuts étaient assez difficiles mais avec l'aide de certains hommes d'affaires mourides et des politiciens, nous avons pu commencer nos activités. J'ai toujours gardé les rênes de l'association, car j'ai toujours travaillé dans l'import/export, et je sais m'y prendre pour mobiliser les femmes. J'essaie d'être au*

<sup>126</sup> Le père était de la caste des cordonniers. Ce sont les tanneurs de peaux et travailleurs du cuir. Il faisait aussi le commerce de bijoux en or et en argent à Sandaga, et des produits alimentaires.

<sup>127</sup> Lallu Urus c'est le nom donné aux boutiques de bijouterie regroupées au marché Sandaga. Urus désigne en Wolof de l'or mélangé ou des bijoux de couleurs or.

<sup>128</sup> Terme qui désigne un ordre, une consigne émanant du marabout en direction des talibés.

<sup>129</sup> Touba, une subdivision de la région de Diourbel est une ville située à 194 km de l'est de Dakar. C'est la capitale de la confrérie mouride. Elle a par ailleurs un statut particulier comme d'autres villes saintes du Sénégal. La confrérie a de fait imposé à l'Etat un statut de ville franche : absence de force de police et de douane, interdiction de toute consommation d'alcool et de tabac.

*mieux sérieuse en matière d'affaires. Aujourd'hui nous avons des cellules dans toutes les régions du Sénégal en France, aux Etats-Unis et dans certains pays africains. Nous avons mis en place une coopérative d'habitat pour les sénégalais de l'extérieur. Nous avions besoin d'une structure bien définie en vue de trouver des financements au niveau de l'Etat et des ONG.* (Absa, 58 ans, Dakar)

Il est donc bien clair que l'association a été créée à partir d'un groupe préexistant de femmes de catégories socioprofessionnelles confondues et organisées autour d'un même objectif. Il faut noter que la présidente de l'association assure la fonction de captation et de recherche de financement. Appartenant elle-même à la communauté mouride, il n'est donc pas surprenant qu'elle soit l'initiatrice de l'association pour chercher à s'inscrire dans une relation de développement avec l'aide nécessaire de sa communauté religieuse, de l'Etat et des ONG d'aide au développement. Les associations qui servent de modèle sont celles qui ont été financées par l'Etat, les ONG et les hommes d'affaires religieux. Il existe déjà à Dakar plusieurs associations féminines qui ont connu du succès à travers leurs partenaires. Je pouvais citer l'association ARAFAT<sup>130</sup> et le réseau RASEF (Réseau Africain pour le Soutien à l'Entreprise Féminine) créés par Adja Dior Diop, une femme d'affaire du secteur informel. Très engagée dans la politique, elle a été le symbole des femmes mobilisatrices et pièce incontournable de la machine électorale au temps du parti socialiste sous Abdou Diouf. Egalement impliquée dans le milieu religieux, Abdou Aziz Sy Dabakh<sup>131</sup>, le khalif général des tidjanes<sup>132</sup>, a été pendant longtemps le parrain de cette association. ARAFAT a été d'ailleurs appuyée par des hommes d'affaires de la confrérie tidjane, le parti socialiste et des ONG. L'association AFEPEST fonctionne selon les modèles semblables à l'association ARAFAT : appartenance à une confrérie religieuse, engagement politique et soutien des ONG. Ces dernières et les partis politiques ont, pour beaucoup de raisons, intérêt à appuyer les femmes :

*« Quelques années après la mise en place de la mutuelle d'épargne et de crédit, nous avions triplé les adhésions. Les porteurs de projets, les petites commerçantes du secteur informel sont venues nombreuses faire des demandes de crédit. Les femmes ont souvent besoin de financement et le microcrédit est le seul moyen puisqu'elles*

<sup>130</sup> ARAFAT est le nom de l'association, c'est un quartier de la commune de Grand Yoff (banlieue de Dakar), où elle a été créée.

<sup>131</sup> Abdou Aziz Sy Dabakh fut le troisième Khalife général de la confrérie tidjane au Sénégal, de 1957 à 1997.

<sup>132</sup> Les tidjanes sont des adeptes du tidjanisme, une branche de l'Islam issue du soufisme, fondé par Ahmed Tijani en 1782.

*peuvent bénéficier des prêts de petites sommes à des taux d'intérêt raisonnables. Il faut aussi dire que tout au début, nous ne pouvions pas accorder de crédit à tous les adhérents. Nous avions décidé (les 32 membres fondatrices) d'épargner le maximum pour commercer les premiers prêts. Il faut reconnaître que les gens ont adhéré pour cela car ils en avaient marre des usuriers. Les petites commerçantes avaient recours aux commerçants usuriers où le crédit peut être sous forme de marchandises et le remboursement en argent. Mais avec la mutuelle, elles n'ont plus besoin de contracter des crédits chez ces commerçants usuriers. Et en fonction de l'activité de la personne, nous proposons plusieurs services. »* (Ouly, présidente de l'association, 48 ans, Dakar)

Les 32 femmes co-fondatrices de l'association disposaient de ressources personnelles et d'un certain statut social pour démarrer les premiers financements. Le fait qu'elles étaient commerçantes, entrepreneures, salariées du secteur privé et public indique que ce groupe était composé de femmes influentes. « *Les débuts étaient difficiles* » comme elles le soulignent, il fallait assurer le maximum de financement aux commerçantes détaillantes pour attirer d'autres femmes. Avant de bénéficier d'un financement au niveau des ONG et de l'Etat, les 32 femmes ont du se prendre en charge. Chacune avait cotisé 100 000 CFA au moment de la création de la mutuelle d'épargne de crédit. Avec ces cotisations, elles ont pu démarrer le financement des premières adhérentes et équiper les locaux. Une des membres assurait la comptabilité de l'association. Elles fonctionnaient comme une entreprise collective. La direction était assurée par les 32 membres fondatrices, lors des réunions et des assemblées générales.

La création de cette association était pour ces femmes une manière de mettre fin aux pratiques des commerçants usuriers. Dans les activités de faibles échanges économiques, principalement le commerce de détail (poissons, légumes, beignets, perles en encens, eau, glaces, crèmes glacés etc.), les femmes ont principalement recours aux usuriers. Ces derniers se retrouvent alors dans une situation avantageuse de domination où ils peuvent pratiquer des taux d'intérêts à sa guise. Et puis les femmes n'ont pas d'autres alternatives, l'usurier se retrouve dans une situation de quasi-monopole. Cependant, l'intervention des SFD et des associations féminines de microcrédit a contribué à casser ce monopole, induisant des changements de comportement chez ces derniers, amenant ainsi certains à baisser leur taux d'intérêt (Dominique Gentil, François Doligez, 1997).

Certaines contraintes liées aux modes de financement traditionnels ont fait que les femmes se sont tournées vers d'autres pratiques de financement plus formelles et mieux sécurisées. Selon la présidente, les modes de financement traditionnels n'étaient pas suffisamment sécurisés et les risques de détournement et de fraudes étaient grands. Dès lors, les associations féminines de microcrédit répondent à une insuffisance de financement chez les commerçantes du secteur informel. Les banques par exemple ne financent pas les porteurs de projets ou les femmes dont les activités sont en phase de démarrage. Leur préférence est orientée chez les commerçantes aisées et celles qui sont d'une bonne stabilité financière. Les rapports entre banquiers et clientes restent étroits. Les tontines, quant à elles se limitent à offrir du crédit à tous les participants. Ainsi donc, une tontinière s'expose à ne pas disposer de fonds dans des situations d'urgence.

On pourrait affirmer que les associations de microcrédit répondent à une insuffisance de financement sur le plan local et pour des activités du secteur informel. Cependant, les associations féminines de microcrédit n'ont pas remplacé pour autant les systèmes de financement traditionnels alors qu'on aurait pu s'attendre à ce qu'elles remplacent ces modes de financements traditionnels ; mais ces associations n'ont pas la vocation à remplacer un système établi depuis des siècles. Elles combinent un manque de proximité voire d'humanité de ces institutions rigides. Un autre point intéressant est peut être que ces organisations locales sont plus compatibles avec nos cultures. Pour comprendre ce système, j'ai pu poser la question à une de mes enquêtées :

*« Nous utilisons tous les modes de financements en fonction des besoins, de l'ancien au moderne, même si, on sait que certains d'entre eux ne sont plus beaucoup sollicités. Le microcrédit sert à démarrer ou développer une activité alors que la tontine nous sert de financement d'évènements familiaux ou de fonds d'assurance. Les femmes préfèrent les associations pour plusieurs raisons. On peut y bénéficier de formations, de l'aide, des conseils, la participation aux voyages d'affaires, aux foires... »* (Mamy, 38 ans, Dakar)

La mobilisation du capital social et économique à travers la tontine et la création d'un potentiel financier avec les associations de microcrédit, les modes de financement traditionnels et modernes semblent donc complémentaires. Les femmes y ont recours en fonction de besoins spécifiques. Ainsi, le développement des associations féminines de

microcrédit est concomitant au besoin de financement des femmes non satisfait par les tontines et les banques classiques. Ces associations proposent des moyens de collaboration, de négociation de financement, des stratégies d'entraide mais également des voyages d'affaires et/ou des foires et des formations pour accompagner le porteur de projet. Les nouvelles formes d'organisations féminines et les nouvelles pratiques d'épargne et de crédit se distancient de plus en plus des formes d'organisation féminines collectives pour se mouler sur celles compatibles avec les dispositifs de développement proposés par les ONG. Il s'agit de s'organiser de manière formelle afin d'être « finançable » et de bénéficier des aides techniques. L'accompagnement technique des porteurs de projets est souvent proposé par des ONG qui participent en partie au développement de la microfinance. Les ONG peuvent aussi décaisser des fonds pour le financement des associations féminines de microcrédit. Dans ce partenariat, je pouvais penser que la relation de développement entre association de microcrédit et ONG est à l'œuvre, et qu'elle a des effets directs sur les populations concernées.

Suite à la fondation de l'association et de la mutuelle en 1997, d'autres femmes ont été mobilisées dans les différentes régions du Sénégal par les membres fondatrices. Ainsi, des groupes locaux, nommés cellules, se sont formés un peu partout et se sont joints à l'association. Aujourd'hui, l'association compte 48 cellules dans tout le Sénégal, 4 cellules en Afrique (Gabon, Côte d'Ivoire et Mali), 2 cellules en France et 7 cellules aux Etats-Unis. Les réseaux de connaissances des fondatrices ont été mis à contribution et grâce à eux certaines ressources (matérielles, techniques et financières) ont pu être obtenues grâce à des contacts politiques et aux ONG. Avec l'aide de ces derniers, l'AFEPES a réussi à trouver des moyens importants pour le démarrage de ses activités, ce qui lui a permis d'entrer dans une dynamique de lutte contre la pauvreté et de développement. Il faut par ailleurs souligner que les premiers fonds de financements ont été constitués grâce aux apports personnels des fondatrices et aux cotisations des adhérentes.

*« Les comptes n'étaient pratiquement pas remplis pour donner du crédit à tout le monde mais on s'est débrouillé. On avait commencé avec des financements de petites sommes. De toute façon, les débuts sont toujours difficiles et il faut savoir tenir et trouver des financements pour maintenir les adhérentes. On avait fait des demandes de financement au niveau de l'Etat et des ONG mais nous n'avions pas encore de réponse. Donc il fallait attendre. »* (Ouley, Adjointe de la présidente, 42 ans, Dakar)

La présidente décrit son travail de recherche de collaborateurs :

*« Je rencontre très souvent mes connaissances qui sont des chefs d'entreprises, des politiciens et des chefs religieux, enfin tous ceux qui peuvent me rendre service. Il fallait aussi contacter les bailleurs de fonds et les autorités politiques qui travaillent sur les questions de la femme et de la lutte contre la pauvreté. Je devais rencontrer souvent les autres membres fondatrices pour leur expliquer l'avancée des choses. »*

(Ouly, président de l'association, 48 ans, Dakar)

L'appui et les objectifs des ONG, des hommes politiques et religieux sont à l'origine même de la création de l'association et de la mutuelle. La présidente semble solidement soutenue par des hommes influents et respectés. Au vu de ces démarches pour trouver des financements et des partenaires, un des projets majeurs de l'association AFEPEST était de créer une mutuelle d'épargne et de crédit, une stratégie pour l'obtention de fonds et d'appui technique. La Coopération Technique Allemande, (GTZ), le groupe PlanetFinance sont venus collaborer avec l'association. Des financements et des programmes de formations ont été proposés par ces partenaires. L'intérêt que portent les ONG dans le processus de développement et de lutte contre la pauvreté leur donne un certain pouvoir de négociation dans leurs projets et leurs demandes de financement. D'un côté, cela les place dans une obligation de mobilisation de ressources avant même de présenter leur projet. Bien que les ONG peuvent financer au moins 25 % du projet par donation ou par emprunt, les associations se doivent de prouver leur existence réelle ainsi que leur programme d'activités. Pour compléter leurs ressources et les possibilités de crédit, l'AFEPEST a fait appel aux subventions, aux prêts à taux attractif proposés par certains investisseurs sociaux. Elle s'est lancée dans le microcrédit à un moment où la microfinance est devenue professionnelle. Faisant partie des premières associations féminines de microcrédit qui ont fait la preuve de leur efficacité au Sénégal, l'AFEPEST a également soulevé un véritable enthousiasme auprès des ONG internationales d'aide au développement et de l'Etat sénégalais. Cet engouement est renforcé par l'impact que le microcrédit a eu sur les personnes bénéficiaires et qui y ont recours : une amélioration de leurs conditions de vie en accordant un prêt à une femme jusque là jugée insolvable par les organismes de financement classiques. Le microcrédit est alors apparu pour ces femmes comme une solution à leur situation socio-économique vulnérable. Ce moyen de financement est venu combler un vide entre le système formel, celui des banques classiques qui proposent des financements aux plus nantis, et le système informel, celui des financements issus

d'initiatives des populations c'est-à-dire les commerçants, les usuriers, les tontines, etc. Aujourd'hui l'AFEPES semble ne plus se distinguer par les aspects d'entraide sociaux et solidaire sur lesquels elle a bâti son succès et sa renommée. Elle se concentre sur les aspects techniques et financiers qu'elle combattait et qui faisait sa raison d'être. Autrement dit, l'association s'est éloignée de ses aspects sociaux originels qui ne portent plus que sur les aspects financiers et techniques pour préserver son succès et sa pérennité.

## B. La mutuelle des femmes de Kolda

La mutuelle des femmes de Kolda a été créée en 1997 dans le cadre d'une intervention de développement menée par la coopération technique allemande GTZ. Rattachée à l'ambassade de la République Allemande, la GTZ est présente au Sénégal depuis 1989. La stratégie de la réduction de la pauvreté du Sénégal sert de point de départ pour orienter le portefeuille des activités de la coopération. L'organisme est composé de professionnels du développement étrangers et locaux qui allient assistance conseil et appui institutionnel, appui à l'autopromotion, octroi et gestion de contributions, la gestion de programmes et des pratiques d'organisations communautaires. Leur stratégie principale est d'aider à la mise en place d'organisations communautaires d'appui à l'autopromotion, à dispenser de la formation et à tenter de rendre des groupes de femmes indépendantes. Par exemple plusieurs associations féminines comme AFEPES ont été appuyées par la GTZ dans la mise en place de leur mutuelle d'épargne et de crédit destinée à soutenir et financer les projets féminins à partir de l'épargne locale. Au début de la création, la mutuelle des femmes de Kolda ne semble pas prendre de positions politiques vis-à-vis des enjeux de la promotion de la femme comme forme privilégiée de développement. Le type d'activité de la mutuelle mis en avant semble plutôt correspondre parfaitement aux politiques des ONG dans le processus de développement et de lutte contre la pauvreté des femmes. En fonction des objectifs financiers et organisationnels de la mutuelle, la GTZ met en œuvre tous les moyens nécessaires pour l'encadrement et la réussite de la mutuelle. Précisons d'abord que la mutuelle des femmes de Kolda était un groupement de femmes né en 1990. Il regroupait 16 femmes commerçantes peulhs de la communauté rurale de Ndorma (voir carte de la région de Kolda, chapitre I). Crée pour appuyer leurs initiatives, ce groupement est devenu une mutuelle d'épargne et de crédit des femmes de Kolda en 1997 avec le soutien de la GTZ.

*« Les conditions de travail des commerçantes de Ndorma étaient pénibles. Sans financement, le commerce est une activité quasi impossible. Il faut renouveler le stock tous les jours pour attirer le maximum de clients. Au marché, les gens cherchent des produits frais. Et sans équipements (table de marché, cantine), on ne peut pas stocker car il faut pouvoir transporter tous les soirs la marchandise à la maison. Seules, trois d'entre nous avaient des tables au marché. Durant la saison des pluies, les commerçantes sans table ne pouvaient pas vendre. Nos revenus ne pouvaient pas nous permettre d'épargner beaucoup et nous n'étions pas nombreuses. Et certaines d'entre nous étaient des chefs de famille. Il fallait qu'on trouve des moyens pour se faire financer. La chance qu'on a eu c'est que notre association était déjà créée. Après plusieurs demandes de financements sans succès, nous avons contacté un cabinet de consultance de la région, qui nous a aidé à agrandir notre association<sup>133</sup> et à trouver de l'aide pour enfin créer notre mutuelle. »*

Cela montre bien que sans l'aide de ce cabinet de consultance, l'association n'aurait pu bénéficier de l'aide des ONG. Les femmes fondatrices se sont regroupées avec d'autres groupes de femmes informels (associations de classe d'âge, de quartier et de tontine) pour se constituer en association collective formelle afin de s'inscrire dans une relation de développement avec des ONG actives dans la région. Regroupant 700 membres<sup>134</sup>, l'association s'est fait connaître à travers le magazine télévisuel des années 1990 « *Pasteef*<sup>135</sup> » qui a consacré une émission sur les activités de l'association. Ainsi, d'autres femmes se sont jointes au groupe. Il faut dire que certaines d'entre elles participaient déjà dans des tontines de quartier ou des groupements informels mais la plupart ont opté pour le statut d'association formelle. L'objectif de la mobilisation est de recevoir un appui des ONG. Toutefois, certaines associations de microcrédit travaillent avec les cabinets de consultance, spécialisés en microfinance et économie informelle, pour leur faciliter le contact et les démarches administratives avec les ONG.

---

<sup>133</sup> Leur association était la seule de la région formelle, les autres groupes de femmes qui se sont joints à l'association étaient des groupements de tontine.

<sup>134</sup> Chiffres officiels de l'association, tirés du rapport « Bilan et perspectives de l'association », 2010. Les 700 membres sont tous des femmes, composés de commerçantes, éleveurs, restauratrices, teinturières, enseignantes et quelques personnels de services publics et privés de la région.

<sup>135</sup> « *Pasteef* » était un programme d'information télévisuel mensuel des années 1990 diffusé en wolof. Il portait sur des débats d'actualités politiques, économiques et sociaux en donnant la parole aux communautés de bases. Le magazine accordait une place importante à l'émancipation des femmes et à leurs projets économiques.

Ce dernier a facilité le partenariat de l'association et de la coopération allemande la GTZ. Par ailleurs, d'autres raisons pratiques ont aussi justifié l'appui financier et technique de l'association. En effet, certaines conditions sont exigées pour bénéficier de l'appui des ONG. Elles fournissent des appuis à des organisations communautaires dignes de confiance dans le cadre d'initiatives locales à petite et moyenne échelle, fondées sur la collectivité, dans un ou plusieurs secteurs prioritaires liés à leur objectif. D'autres critères tels que le nombre de personnes adhérentes à l'association, la stabilité des états financiers peuvent être pris en compte. La mutuelle des femmes de Kolda quant à elle, a pu bénéficier de cette aide grâce au cabinet de consultance, spécialisé en microfinance et en économie informelle. Ce cabinet suit les états financiers de l'association depuis sa création. Il a été à l'œuvre de la création de la mutuelle d'épargne et de crédit. Ne disposant pas de personnes pouvant gérer ses services, les associations féminines de microcrédit travaillent en étroite collaboration avec les cabinets de consultation.

En effet, ils sont très présents dans la région de Kolda, ils jouent le rôle d'assistant technique et financier pour accompagner des associations et des groupements de femmes. Ils assurent néanmoins des prestations de services de façon permanente. Ils sont généralement spécialisés dans le conseil en stratégie et en management, le lobbying<sup>136</sup>, l'orientation, la conception-suivi-évaluation. Ils peuvent fournir à titre privé des services comme la formation, la咨询, l'assistance organisationnelle et technique. J'ai constaté qu'ils travaillaient de plus en plus avec des ONG de développement. Le contexte de leur présence s'inscrit dans une approche d'aide au développement dans les pays pauvres, véhiculée par l'Etat international et par les ONG dont la fonction consiste à réaliser des projets de développement en faveur des populations pauvres et défavorisées.

Les associations de microcrédit qui travaillent avec ces cabinets ont plus de chance d'être connu par les ONG et les décideurs et donc plus de possibilité d'être financé. Les cabinets assurent l'interface entre les financeurs et les destinataires d'un projet. La prolifération d'associations et d'organisations au Sénégal a entraîné l'installation des cabinets de consultation, les associations sont dirigées par des personnes dont le niveau de scolarisation est jugé faible et, ces derniers, pour bénéficier d'un appui extérieur ont besoin de l'aide d'interlocuteurs et/ou d'intermédiaires. Ces interlocuteurs/intermédiaires privés assurent

---

<sup>136</sup> Le lobbying est une technique utilisée par les cabinets de conseils/consultance pour influencer les décideurs politiques et tous ceux qui ont du poids sur l'opinion.

l’interface entre les associations et les ONG. Ils jouent un double rôle : celui des « courtiers en développement », (T. Bierschenk, J. P. Chauveau et J. P. Olivier de Sardan, 2000), qui sont des personnages en quête de projets de développement, et celui de conseil et d’assistanat à titre privé. La présence des cabinets de consultance est un phénomène nouveau et contemporain, on les retrouve partout où les projets de développement sont présents particulièrement dans les pays du tiers-monde. La volonté de réussite des projets de développement fait que la distribution géographique des projets de développement est largement déterminé par la présence de ces cabinets de consultance. Toutefois, en milieu rural et dans les zones reculées du Sénégal, la redistribution de l’aide au développement n’a pas connu un succès, ce qui entraîne un affaiblissement « des modes de gouvernances ». C’est précisément dans un contexte d’incompétences et de passivité administratives que ces cabinets remplacent ces structures étatiques notamment en termes d’aides bureaucratiques et administratives.

Toutefois, la mutuelle des femmes de Kolda se présente depuis sa création comme une association de commerçantes. Le commerce est en quelque sorte l’activité principale avec lequel les femmes peuvent se sentir à l’aise, puisque c’est un domaine traditionnellement féminin au Sénégal et dans cette région en particulier. Les femmes cultivent des céréales et le commercialisent pendant la saison sèche<sup>137</sup>. Ainsi, et avec le temps, elles se sont affirmées sur le plan local et national. Cela pourrait sans doute être considéré comme un processus d’autonomisation économique qui s’inscrit dans une relation de développement.

D’autres raisons justifient le choix de cette activité commerciale chez les femmes de Kolda. La région de Kolda est la deuxième région agricole et pastorale du Sénégal, elle est la deuxième région productrice de mangues au Sénégal ; la première région céréalière et cotonnière, la troisième région dans la production de bananes<sup>138</sup>. Il existe par ailleurs une forte demande des pays frontaliers par ces produits : la Gambie et la Guinée Bissau. Cependant, les commerçantes qui pratiquent le commerce frontalier ne sont ni organisées ni représentées dans la région. D’une manière générale, le développement du commerce féminin se situe dans le cadre d’un programme d’appui à l’entrepreneuriat féminin comme moteur de recherche économique et social. Une fois que la mutuelle fut créée avec les premiers financements, il y a

---

<sup>137</sup> Le climat du Sénégal est tropical avec deux saisons. La saison des pluies (de juin à octobre) et la saison sèche (de novembre à mai). Les températures varient entre 22°C et 30°C

<sup>138</sup> Cette classification est tirée du rapport de la Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté, du ministère de l’économie et des finances du Sénégal, décembre 2011

eu de plus en plus d'adhésions. Certains groupements de femmes ont alors rejoint l'association.

*« Le cabinet nous avait conseillé d'avoir au moins 500 membres avant de faire une demande de financement avec l'ONG. Entre temps, la présidente a pris le temps de démarcher tous les groupes de femmes qui existaient dans la région. Et très vite, on a dépassé les 500 personnes adhérentes. Nous n'avions jamais perdu l'espoir. Avec l'aide du cabinet, nous avons réussi à bénéficier d'un financement de l'ONG et d'un appui technique. Dès qu'on a commencé le microcrédit, l'information est passée de bouche à oreille et d'autres femmes sont venues nombreuses adhérer. Les femmes avaient besoin de financements, surtout celles qui avaient déjà une activité. Elles y sont depuis un certains temps, et elles ont toujours gardé l'espoir qu'on aura l'occasion un jour d'avoir une mutuelle. Avec l'aide de cette ONG, nous avons eu confiance de nous regrouper et d'unir tous nos efforts et c'est cette confiance qui continue toujours ». (Salbé, 36 ans, Kolda)*

« L'espoir » de bénéficier un jour du soutien d'un organisme et d'avoir accès à un financement est grand chez ces femmes.

*« Nous avons toujours cru en nous et à ce partenariat<sup>139</sup>. Cette réussite, nous l'avons méritée. On ne s'est jamais lâché ! Puisque nous travaillions avec un cabinet de conseil dans ce domaine, qui d'ailleurs nous a beaucoup aidé. On savait que le partenariat entre des ONG et notre association allait se faire un jour. Sauf que nous n'étions pas nombreux et on ne savait pas que les ONG prenaient en compte aussi le nombre de personne dans l'association ». (Faty, 50 ans, Kolda)*

Le processus de mise en place de la mutuelle d'épargne et crédit commence dès la fondation en 1990. D'ailleurs, pour les femmes, l'objectif de la mise en place de la mutuelle était présent dès le début. Le système de cotisation collectif mensuel et de prêts à tour de rôle dont il a été question, s'inscrivait déjà dans le projet de départ de l'association, visant à les aider à mettre sur pied une structure de financement pour qu'elles puissent se prendre en charge à terme.

---

<sup>139</sup> L'enquêtée parle du partenariat entre la mutuelle et la GTZ.

*« La GTZ nous a aidé à mettre en place la mutuelle mais c'est un projet qu'on avait depuis la création de notre association. Mais comme on ne savait pas comment s'y prendre, il faut le soutien du cabinet pour savoir que le nombre d'adhérentes est aussi un point important pour les ONG. Mais la mutuelle a toujours été une nécessité pour les commerçantes. »* (Fily, 42 ans, Kolda)

L'idée de fonder une mutuelle ne vient pas de la GTZ mais bien de l'association<sup>140</sup>. On comprend ainsi comment les femmes se sont appropriées le processus de développement. En effet, par cette initiative, elles s'identifient et mettent en œuvre cette dynamique de développement par elles-mêmes jusque dans les couches par *infra* dans leur communauté, à l'aide d'outils financiers et techniques fournis par les ONG ou l'Etat. Dès lors, on est en droit de se demander si les femmes des associations de microcrédit ne sont-elles pas devenues des produits dépendants et bureaucratisés des organisations internationales ? Ces femmes sont-elles véritablement autonomes ? Ne sont-elles pas les bras droits de ces institutions internationales ?

L'objectif affiché de ces dernières est, en effet, de rendre les organisations féminines indépendantes et autonomes dans un esprit de collaboration et de soutien. Mais ce lien de dépendance est d'autant plus intéressant, qu'il permet d'impliquer les femmes dans des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté qui se déroulent dans le champ du local. Dans ce contexte de dépendance des associations féminines, les ONG d'aide au développement obligent les femmes à se regrouper afin de leur fournir un appui financier et technique collectif pour que chacune d'entre elle puisse se bâtir une autonomie financière. Pour les ONG, une aide collective permet d'appuyer un maximum de personnes avec un minimum de ressources. Il permet aussi de favoriser la participation du plus grand nombre et de partager des expériences. Derrière cette stratégie de regroupement, les ONG nourrissent des objectifs de développement collectifs dans le sens de la répartition des ressources avec le plus grand nombre de personnes. Ces objectifs que poursuit la GTZ, suivant sa philosophie de lutte contre la pauvreté féminine, sont imposés aux membres de la mutuelle des femmes de Kolda, tout en leur laissant une certaine marge de manœuvre. Ainsi, une fois la mutuelle des

---

<sup>140</sup> L'enquêtée fait cette précision car il y a des associations de femmes qui demandent de l'aide aux ONG sans avoir un projet de mutuelle d'épargne et de crédit. Dans ce cas, c'est l'organisme en question qui prend ses initiatives. Les ONG peuvent facilement donner un appui si les associations ont des projets concrets et concis y compris celui d'une mutuelle et dans cette situation, les exigences ne sont pas nombreuses (Précisions données par l'enquêtée après l'entretien).

femmes de Kolda créée, l'objectif de l'ONG (avec le soutien du cabinet de consultance), est prioritairement un appui financier et technique, des formations aux membres et aux dirigeantes afin de travailler dans la réorganisation du groupement. A partir de là, à l'aide de formations dispensée par la GTZ, les activités de la mutuelle se sont progressivement diversifiées et organisées. Malgré que la mutuelle des femmes de Kolda se présente comme une association de commerçantes, elle chapeaute plusieurs activités autres que le commerce. Dans les années qui ont suivi sa fondation, la mutuelle a intégré une activité de jardinage sur le long du fleuve de Kolda et un commerce de denrées diverses (meubles, ustensiles de cuisine, tissus, sucre, etc.). Ainsi, la mutuelle achète ces produits dans les pays frontaliers (Gambie et Guinée Bissau) à bas prix et les revend à la population à des prix compétitifs. Grâce aux économies de la mutuelle et l'aide de la GTZ, l'association a mis en place une mutuelle de santé pour faire face aux problèmes de santé de la communauté. Au moment de mon séjour sur le terrain en 2011, la mutuelle était entrain de mettre en place une machine de moulin à mil et une décortiqueuse de riz.

*« On sait qu'il n'y a pas beaucoup de travail dans cette région, la mutuelle essaie de trouver des activités aux femmes pour subvenir à leurs besoins. On profite des subventions des ONG pour constituer le capital d'origine important car on sait très bien que ces financements ne seront pas à long terme. Et quand on propose du crédit et des activités pour celles qui en n'ont pas, c'est facile d'avoir des membres. »*  
(Sadio, 37 ans, coordinatrice du projet de jardinage, Kolda)

C'est sous l'encadrement de la GTZ que la mutuelle des femmes de Kolda a pu démarrer ses activités. Avant de bénéficier de l'appui de cet organisme, la mutuelle avait déjà commencé à recueillir de l'épargne et à octroyer du microcrédit à ses adhérentes. Selon les critères de financement de la mutuelle, l'épargne d'une durée de six mois minimum est indispensable pour être éligible à un crédit. Cependant, l'épargne des membres n'était pas suffisante pour financer tous les demandeurs de crédit. Ainsi, par le biais du cabinet de consultance, l'association a reçu un prêt de la GTZ et des subventions de l'agence ADEPME. La mutuelle a donc pu prêter aux demandeurs de microcrédit moyennant des intérêts raisonnables. Ces crédits accordés aux adhérentes de l'association ont permis à la mutuelle d'être sollicitée par

d'autres femmes et de gagner une notoriété qui lui a valu un financement de l'Etat lors de la Quinzaine de la femme, tenue à Kolda en 2007<sup>141</sup>.

L'autre appui important du cabinet de consultance et de la GTZ, qui a commencé à l'époque de la création de la mutuelle, est la décentralisation du pouvoir de l'association, c'est-à-dire la création de six cellules dans les arrondissements de Médina-Yoro-Foulah, Fafacourou et de Dabo. Chaque cellule doit avoir un bureau composé d'une présidente, d'une trésorière, d'une secrétaire et devenir un lieu de participation, afin de pouvoir se présenter à l'instance décisionnelle et aux assemblées générales de l'association. L'intervention a permis de mettre en lumière l'idée de la solidarité qui prévaut dans les associations féminines au Sénégal. Selon Fatou Sarr (1998), cette solidarité, très présente dans la société sénégalaise, n'empêche pas que les hiérarchies sociales soient très respectées et que le respect de la décision de l'assemblée générale reste difficile à appliquer dans la réalité. L'extrait qui suit illustre bien cette solidarité :

*« Nous nous sommes battues, nous avons uni nos forces pour s'en sortir, pour sortir de la situation de pauvreté que certaines d'entre nous vivent. Si nous n'étions pas solidaires, on n'aurait pas ce mérite aujourd'hui, Mbollo moy dolé (littéralement, l'union fait la force)! Entre femmes, on se comprend et on s'entraide. L'aide est souvent apportée prioritairement aux grandes personnes en difficultés. C'est ça notre vision associative mais aussi une bonne manière de lutter contre la pauvreté des femmes. »* (Diari, trésorière de l'association, 34 ans)

Le discours des femmes sur la solidarité et l'entraide est bien fondé sur les logiques de hiérarchie. Les pratiques de la solidarité et de l'entraide sont bien réelles dans les organisations féminines sénégalaises. Toujours est-il que les ONG développent des partenariats avec les associations féminines de microcrédit dans une logique de partage de pouvoir. Dans ces associations, ce sont les mêmes personnes, c'est-à-dire les fondatrices, les femmes influentes ou les politiciennes, qui gardent le pouvoir, participent aux foires et aux voyages d'affaires et suivent les formations. Les membres « ordinaires » ont un accès très limité à l'information et aux différentes opportunités qu'offre l'association. Le but des ONG et particulièrement de la GTZ, est de faire un partage équitable des opportunités de voyages

---

<sup>141</sup> J'ai développé cette partie dans le chapitre VII.

d'affaires et de formation mais aussi de permettre à tout un chacun de jouir des mêmes droits. Pour bénéficier d'un appui à long terme, la GTZ a imposé à l'association de mettre en pratique un mode de fonctionnement basé sur le partage au pouvoir et de l'information, ce qui révèle un aspect important de la relation de développement.

La juxtaposition des histoires de formation de l'AFEPES et de la mutuelle des femmes de Kolda permet de voir que ces associations sont des lieux où les politiques, les programmes émis par les pays du Nord via les ONG de développement, appliquent leurs projets de développement et de lutte contre la pauvreté. Pour l'application de ces projets de développement, les ONG exigent que les populations concernées soient organisées selon les règles administratives des Institutions Financières Internationales notamment, la Banque Mondiale et le FMI. Le fait de soutenir les femmes dans la mise en place d'associations collectives potentiellement capables de s'insérer dans des relations de développement et de lutte contre la pauvreté, a sans doute des avantages pour les femmes et pour leur communauté, à tous les niveaux. Cela peut les aider à obtenir une meilleure reconnaissance de leur travail et de leur apport économique au sein du foyer et de la communauté. Pour se faire, les femmes devront participer aux associations collectives et participer à des projets générateurs de revenus en échange d'un financement. Il s'agit sans doute de les « responsabiliser » et de les « conscientiser » sur le potentiel d'avoir un effet transformateur sur la communauté et sur le régime genre et pour qu'elles prennent en charge leur propre développement.

Certes, les femmes du Sud bénéficient du soutien de l'Etat international via les programmes de financement de lutte contre la pauvreté, mais, il semble légitime de se demander si une telle dépendance n'entame pas l'indépendance et la stigmatisation. Cependant, malgré cette dépendance apparente, les femmes de l'AFEPES et de la mutuelle des femmes de Kolda tirent des avantages du partenariat avec les ONG de développement, et acquièrent de la reconnaissance et de nouvelles connaissances. Désormais, les femmes s'approprient un rôle dans le développement et elles sont les actrices privilégiées des gouvernements et de l'Etat international dans le processus de lutte contre la pauvreté. Actives dans le commerce, elles deviennent de plus en plus des micro-entrepreneures et cherchent à s'inscrire directement ou indirectement dans la lutte contre la pauvreté. Les associations véhiculent des idées et des pratiques de développement en fonction des relations qu'elles entretiennent avec les ONG. Le soutien financier des ONG est mis en avant et attire d'autres personnes et d'autres groupes qui

pour la plupart n'en trouveront pas un intérêt concret ou ne seront probablement jamais financés car ce n'est pas un mode de soutien à long terme.

## **II. Les activités économiques et associatives des femmes**

### **A. L'économie informelle comme secteur d'activité des femmes**

Les activités économiques des femmes au Sénégal ne sont pas une nouveauté. La division sexuelle du travail varie selon les régions et les ethnies et octroie aux femmes un rôle clé dans la production économique (artisanale, commerciale et agricole) et domestique (gestion du foyer, soins des enfants) ainsi que d'autres tâches intermédiaires « invisibles » qui se trouvent entre la production domestique et économique (Jacques Charmes, 2005). Les femmes étaient ignorées comme productrices car elles étaient renvoyées aux cultures vivrières (Odile Goerg, 1997). Cependant, Cette division sexuelle ne montrait pas de distinction entre les activités marchandes masculines et les activités non marchandes féminines puisque les hommes et les femmes étaient hors de la production marchande (Fatou Sow, 1987). Par ailleurs, l'intégration de la paysannerie au capitaliste réalisée (19<sup>ème</sup> siècle) par le pouvoir colonial avec le soutien des confréries islamiques, particulièrement les mourides aura pour effet « le renforcement de la domination masculine et la marginalisation des femmes » (Fatou Sarr, 1998 : 61).

Cependant, la marginalisation politique et économique des femmes suite à la présence de la tradition, de l'islamisation et de la colonisation ne les a pas complètement dépouillées de toute capacité d'agir. « Le rôle économique des femmes fut dénigré dans le cadre de la sujexion coloniale, qu'il s'agisse de leurs institutions spécifiques telles que les sociétés d'initiation ou les associations marchandes, de leur participation à des organisations collectives (par exemple le conseil du village ou du rôle de personnalité statuaire » (O. Goerg, 1997 : 4). Dans la tradition wolof par exemple, seuls les hommes peuvent hériter des terres, les femmes n'ont pas le droit « généralisé » à la propriété foncière. Elles peuvent cependant exploiter des parcelles mises à leur disposition. Les produits de cette exploitation serviront pour des achats personnels et permettront de compléter la dépense du foyer. Ce travail productif permettait aux femmes de se rendre dans les marchés pour la commercialisation de leur produit et donc une certaine indépendance « restreinte » ; l'autorisation est par d'ailleurs donnée par le mari car il pouvait se désengager de certaines charges de la maisonnée. Malgré la mise à l'écart des femmes et face à cette

marginalisation, elles ont renforcé leurs systèmes de solidarité traditionnels basés sur les organisations populaires collectives (de classe d'âge, de quartier, etc.) en mettant en place des stratégies d'entraide solidaires. Toutefois, leur pouvoir économique n'est pas à négliger. En 1972, Collette Le Cour Grandmaison montrait que les femmes *lébou* avaient un réel pouvoir économique dans le domaine de la transformation et de la commercialisation du poisson. Certains (F. Sarr, 1998 ; Lecarme-Frassy, 2000 ; C. Rondeau et H. Bouchard, 2007 ; D. Kucera et T. Xenogiani, 2009) ont montré que dans les grandes villes sénégalaises, les femmes sont généralement très présentes dans les petites activités marchandes (restauration, petit commerce, coiffure, couture, transformation d'aliments et de légumes). Toutefois, les activités sont généralement informelles et les revenus qu'elles en tirent sont faibles. Par le biais de leur association, elles ont recours en compensation à des stratégies de financements qui leur permettent de combiner plusieurs activités. Ainsi, à partir de mon étude de cas, j'ai pu identifier deux catégories d'activités économiques : les activités génératrices de revenus : commerce, emploi salarié (informel ou formel), artisanat et les activités de redistribution (tontine, groupes de solidarité et/ou d'entraide). Autrement dit, les activités de redistribution sont liées aux activités associatives et prennent place la plupart du temps dans le même espace social : celui du voisinage, de la famille et même du travail. C. Le Cour Grandmaison (1972), quant à elle, parle de femmes indépendantes c'est-à-dire les artisanes, les commerçantes et les salariées du secteur informel et formel. Les salariées du secteur formel sont peu nombreuses du fait de leur analphabétisme et sont originaires du milieu rural où l'on note un fort taux de filles déscolarisées. En provenance du milieu rural, elles sont présentes dans le secteur informel où le commerce est l'activité dominante.

J'ai distingué trois catégories de commerçantes du secteur informel. Les commerçantes du premier niveau, celles du milieu et celles qui sont au bas de l'échelle. Pour Fatou Sow (1997 : 224), celles qui sont au bas de l'échelle vendent des légumes, des plats cuisinés, des beignets, etc. dans la rue ou devant leur maison. Elles passent des heures à cuisiner pour après se retrouver avec peu de revenus qui leur permettent de compléter la dépense quotidienne et régler quelques imprévus. Les commerçantes intermédiaires sont les revendeurs de tissus, de chaussures, de produits cosmétiques, elles achètent leur marchandise (de qualité moyenne) chez les grandes commerçantes de l'import-export pour les revendre dans les marchés. Elles proposent des produits à la portée de toutes les bourses. Enfin, celles qui sont au niveau le plus élevé sont de grandes commerçantes et ont un poids économique non négligeable. Elles se livrent à des activités import-export souvent informelles.

Par ailleurs, les femmes sont venues concurrencer les commerçants libanais qui avaient monopolisé le secteur de la distribution et du commerce de tissu, chaussures, sacs, meubles, électroménager, etc. Toutefois l'arrivée des commerçants chinois dans les années 1990 - 2000 a accru la concurrence dans le secteur de la distribution (Antoine Kernen et Benoit Vulliet, 2008). Ces commerçants chinois sont présents au Sénégal avec des objectifs financiers bien définis. Ils ont monopolisés les domaines qui étaient réservés aux femmes (commerce vestimentaire et cosmétique), en proposant des produits à moindre coût mais aussi de qualité moyenne ou bas de gamme. Selon la présidente de l'AFEPES, les mutuelles d'épargne et de crédit féminines ont enregistré plus de 3 % de crédit en souffrance depuis que les chinois ont commencé à proposer des accessoires de mode à petits prix.

En 1972, C. Le Cour Grandmaison avait identifié quatre typologies d'activités associatives : les associations économiques, les associations d'entraide et de solidarité, les associations politiques et religieuses. Les associations économiques sont les tontines composées principalement de femmes, les associations d'entraide et de solidarité sont les groupes de femmes d'un même quartier ou du même lieu de travail (marché, usine, etc.). Pour des événements comme le mariage, le baptême ou le décès, elles cotisent pour constituer un fonds commun qui est alors versé à l'intéressée. Dans le cadre de mon étude, je considère les deux premières typologies comme des activités économiques de redistribution. Ces activités forment le soubassement associatif duquel émergent les pratiques que l'on souhaite mettre en exergue dans cette étude.

Cependant, il serait important de présenter succinctement ces méthodes de redistribution pour la compréhension de la suite. La plus importante des méthodes est celles de cérémonies familiales, organisées lors des événements du cycle de vie (mariage, naissance, décès). Ces événements, contrôlés par les organisatrices, sont l'occasion de redistribution de biens au sein de la population. A cet effet, Fatou Sarr (1998) mentionne que les femmes continuent de jouer le rôle de gestionnaire de la circulation des biens dans la communauté et elles ont conservé la maîtrise des cérémonies familiales. Cependant, si les deux associations parviennent à souscrire de manière formelle au principe de redistribution dans les cérémonies familiales comme du gaspillage<sup>142</sup> et à l'idée d'« éviter ou minorer au maximum les cérémonies familiales », toutes les femmes n'y parviennent pas toujours. La pratique est devenue courante

---

<sup>142</sup> Il convient de souligner qu'il existe au Sénégal très peu de recherches sur le gaspillage dans les cérémonies familiales, bien qu'il consiste une préoccupation majeure.

voire incontournable au Sénégal. Pour beaucoup, cela est devenu un impératif si l'on veut se faire respecter. Les femmes qui s'en démarquent sont diabolisées et maudites par les griots.

*« J'avais reçu 2 000 000 CFA comme cadeau lors du mariage de ma fille. J'ai utilisé les 500 000 CFA pour faire la fête et j'ai gardé le reste de l'argent dans le compte de ma fille. Elle était jeune et n'avait pas d'épargne. Quand elle a eu son premier enfant, je n'ai rien fait car elle a accouché à l'étranger donc j'ai passé l'éponge et là j'ai senti que la belle famille n'était pas contente et a commencé à mener la vie dure à ma fille, elle n'est plus appréciée et son mari le sait (...), si je peux vous dire que sa belle-mère était cadre dans une banque. »* (Téné, 60 ans, membre de l'association AFEPES)

Ces pratiques ou ces comportements ostentatoires sont très courants en milieu urbain sénégalais où l'argent est devenu un moyen de valorisation sociale. Elles ne favorisent pas toujours l'adoption des transformations propices d'une société entreprenante et peuvent être alors considérées comme des modèles de consommation non adaptés aux revenus des ménages. Ces pratiques montrent également l'existence d'un système d'échange bien élaboré basé sur le *Ndawtal*<sup>143</sup> (remboursement d'une somme d'argent offert lors d'un événement familial assimilé à un placement d'argent à court terme où la somme à rendre est doublée ou triplée) et le *Warougal* (cadeaux fastueux en pièce ou en nature entre deux familles) (Mbaye Diouf Ndiaye, 1996). Ces pratiques de don/contre-dons peuvent être associées à du gaspillage. Elles réduisent la possibilité d'investir dans le moyen et le long terme. Pourtant, les hommes religieux, les gouvernements avec des décrets de lois en (1967, 1973 et 1996) ont tenté de déstabiliser l'emprise des femmes sur ces pratiques ou d'en diminuer son développement ainsi que son aspect financier. Pour autant, la lutte contre le gaspillage dans les cérémonies familiales a fait le thème de plusieurs organisations de la quinzaine nationale de la femme.

Les tontines que j'ai mentionnées plus haut sont aussi des activités économiques et associatives, directement en lien avec ces pratiques cérémonielles familiales précitées. Ainsi, « le développement des tontines au Sénégal correspond à une monétarisation progressive des rapports de don/contre-dons rituels obligés au sein de la famille, du voisinage et de la communauté » (Jeanne Semin, 2007 : 11). Les événements du cycle de vie de la personne (mariage, baptême, décès)

---

<sup>143</sup> Le *Ndawtal* peut être aussi considéré comme un contre don, on rend l'exacte somme d'argent qu'on avait reçu de la bénéficiaire. Si c'est pour une première fois, c'est la personne qui détermine elle-même la valeur de la contribution en fonction de ses moyens et de la relation qu'elle entretient avec la bénéficiaire.

sont des moments privilégiés pour pratiquer les dons/contre-dons. Dès lors, les dons/contre-dons et la pratique de la tontine sont étroitement liés et les tontines deviennent à cet effet le seul moyen de rassembler des sommes d'argent nécessaires et importantes pour la satisfaction de l'exigence cérémonielle. J. Semin (2007 : 11), explique que les tontines sont une « affaire de femmes » parce que « l'argent est mis en circulation dans un circuit complexe inter féminin, où s'enchevêtrent l'activité économique, les dépenses quotidiennes, les formes d'épargne et les dons/contre-dons ». Les femmes se mettent dans une obligation de « donner, rendre et recevoir » pour ne pas « perdre la face », selon la logique mise en évidence par Marcel Mauss dans l'essai sur le don.

Ces dernières années, les tontines ont, par ailleurs, connu des transformations importantes passant de la tontine de consommation à la tontine d'investissement où on incite les femmes à utiliser l'argent dans un travail productif. Dans ce cas, les activités associatives des femmes sont directement liées à leurs activités économiques. Ce fait peut toutefois être noté car les activités collectives soutiennent les activités individuelles économiques de sorte qu'une partie des activités associatives se construisent autour d'activités de redistribution, et, dans certains cas, d'accumulations. L'argent perçu sert à financer les activités productives et commerciales afin de pouvoir générer des revenus.

Les associations de solidarité et d'entraide que j'ai abordées plus haut, sont directement liées aux tontines ainsi qu'aux événements cérémoniels familiaux. En effet, c'est à partir des groupements nommés *mbotay*<sup>144</sup>, que les femmes créent les caisses de solidarité et d'entraide qui sont à utiliser en cas d'urgence ou pour organiser les cérémonies familiales. Ces caisses créent ensuite les tontines. Ces activités collectives (associations de femmes, caisses d'entraide et de solidarité et les tontines), ancrées dans des gains quotidiens, rendent possible la vie quotidienne sociale et permettent également d'assurer la reproduction du système social élevant les femmes au-dessus de la précarité.

---

<sup>144</sup> Groupement d'entraide et de solidarité entre femmes d'une même classe d'âge et/ou d'une même communauté. Selon Abdoulaye Kane (2000 : 111), le terme *mbotay* vient du verbe *wolof boot* qui veut dire porter sur le dos. Les sénégalaises portent leur bébé sur le dos et le verbe *boot* est employé pour décrire cette action. Dès lors *boot* signifie également protection, sécurité, attention renvoyant aux liens d'affection entre la mer et l'enfant. ». Mireille Lecarme-Frassy (2000 : 111) rajoute que le but précis du *mbotay* c'est « d'assurer le financement des cérémonies familiales : mariage, enterrement et surtout baptême dont la fréquence est élevée. La cotisation n'est prélevée qu'au moment de ces événements ».

Les femmes engagées dans le commerce participent simultanément à plusieurs associations. Selon les études de C. Le Cour Grandmaison (1972, 1979) et M. Lecarme-Frassy (2000), plus une femme est active économiquement plus intense sera sa participation à des groupes de solidarités. Cependant, la participation demande une bonne capacité à pouvoir cotiser régulièrement et assurer des rentrées d'argent fréquentes. Certaines femmes auront du mal à suivre le fil conducteur car n'ayant pas de rentrées d'argent assez régulières. Dans les parties qui suivent, je reviendrai sur la composition des membres de l'AFEPES et de la mutuelle des femmes de Kolda et éventuellement sur les pratiques de solidarité et d'entraide entre les femmes.

Dans son ouvrage sur l'entrepreneuriat féminin au Sénégal (1998), Fatou Sarr étudie une hypothèse selon laquelle, les entrepreneures sénégalaises à la tête d'entreprises qui ont réussi dans le commerce et l'artisanat (via les réseaux de solidarité et d'entraide) appartiennent à des réseaux politiques et religieux. En plus de leurs réseaux de solidarité et d'entraide, elles mettent à profit leurs connaissances politiques et religieuses afin de pouvoir intégrer ces réseaux pour défendre leur intérêt. Ainsi, ce système de réseautage joue un rôle important dans le développement de leurs activités. La combinaison des registres politiques et religieux leur donne les moyens de créer des associations professionnelles et des mutuelles d'épargne et de crédit<sup>145</sup> soutenues. A ce titre l'AFEPES, très impliquée dans la politique et dans le réseau mouride, connaît un succès certain, tandis que la mutuelle des femmes de Kolda se limite au registre politique via l'Etat. Ainsi, les logiques d'organisations féminines traditionnelles et les relations de développement permettent de situer l'émergence des associations féminines de microcrédit.

## B. Les associations féminines (de microcrédit)<sup>146</sup>

L'émergence des associations féminines est née, d'une part, de l'échec des politiques d'ajustement structurel et d'autre part, de l'intervention des monitrices de l'Etat sénégalais en milieu urbain et en zone rurale, à partir des années 1970 jusqu'aux années 1990. Les

<sup>145</sup> Le Réseau africain pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin (RASEF), créé en 1996 a été la première organisation créée par des femmes entrepreneures. La présidente (Adja Dior Diop) est une femme très impliquée dans la politique et appartenant à la confrérie Tidjane.

<sup>146</sup> Nous avons mis microcrédit entre parenthèse pour expliquer que le microcrédit n'a pas commencé au même moment que la création de l'association.

associations féminines de microcrédit en tant que forme « efficace » de lien social, répondant à un besoin financier croissant, connurent alors un essor particulier. Pour la mise sur pied des associations féminines, les femmes étaient encadrées par les monitrices de l'Etat. Leurs domaines d'intervention étaient principalement la santé, l'éducation, l'économie familiale. L'objectif affiché de l'Etat était de former et d'informer les femmes pour qu'elles puissent se prendre en charge et être ainsi autonomes. Ces formations ont incité les femmes à prendre des initiatives avec notamment la création d'associations de promotion féminine.

*« A Kolda, certaines femmes ont suivi des formations avec les monitrices de l'Etat et certaines ont eu l'idée de mettre en place un groupement. C'était notre cas. Au début, nous n'étions pas nombreuses, mais avec de petites réalisations, nous avions réussi à intéresser d'autres femmes surtout qu'on proposait des activités et des formations avec le soutien du service d'animation communautaire. Certes, les débuts n'étaient pas faciles mais nous nous sommes sacrifiées pour atteindre nos objectifs. Quand les femmes (qui n'accordaient aucun intérêt à ce genre de groupement) ont vu que la majorité de nos membres avait réussi, certaines sont venues s'inscrire et d'autres ont pu créer elles aussi, leur propre groupement pour proposer ce que nous proposions. A un moment donné, nous avions besoin d'avoir un statut juridique officiel pour être financé par les ONG et pouvoir participer visiblement au développement. C'est ainsi que nous avons créé l'association de femmes de Kolda et plus tard la mutuelle. »*  
(Magatte, 45 ans, Kolda)

Les ONG exigent souvent la reconnaissance juridique de l'association. Or, le groupement n'entre pas dans ces catégorisations officielles et ne peut donc prétendre au soutien des ONG. Le statut formel de l'association permet aux femmes d'augmenter les chances d'être financé et de bénéficier des subventions politiques. Il leur permet de se positionner comme interlocuteurs vis-à-vis de l'Etat, des ONG et des bailleurs de fonds. Même si certains d'entre elles, font appel à des cabinets de consultance spécialisés dans le domaine de la microfinance, car le plus souvent, elles ne sont pas instruites. Les associations adoptent des formes juridiques qui leur permettent de diversifier les recherches d'ONG et de bailleurs de fonds susceptibles de faciliter l'accès au financement. A partir de là, l'association peut mettre en place un système de financement de petites sommes (microcrédit), qui permettent aux membres de développer des activités individuelles génératrices de revenus afin de faire fructifier le crédit et de le rembourser. Dans les entretiens, mes enquêtées évoquent

systématiquement les difficultés à trouver un organisme subventionnaire ou un financement de l'Etat.

*« Je me suis inscrite dans cette association car je pouvais y trouver mon intérêt, ce que je ne trouve pas ailleurs. Il y a que dans les associations de microcrédit où l'on peut trouver de la solidarité et bénéficier du microcrédit. Quand je parle de la solidarité, je parle des formations, des voyages, des foires, des discussions, etc. Beaucoup de choses qui peuvent nous aider à développer nos talents d'entrepreneure. Ce crédit et cette solidarité, j'en avais besoin pour mon projet de changement d'activité. Il y a une grande différence entre le groupe dont je faisais partie et l'association dont je suis membre aujourd'hui. L'association, c'est une couverture pour moi, et elle nous donne plusieurs idées. D'ailleurs, c'est en l'intégrant que j'ai eu l'idée de changer d'activités. En même temps, les responsables ont des contacts au niveau du gouvernement et dans les ONG pour trouver facilement des financements. »*

Cet extrait d'entretien rend compte de manière précise des enjeux de l'aide financière à laquelle les femmes peuvent postuler et qui se présente sous forme de subvention ou de prêt qu'il faut rembourser. Cette quête peut mobiliser beaucoup d'efforts et durer dans le temps. Intégrer les associations féminines de microcrédit, c'est chercher un moyen d'obtenir un prêt ainsi que les formations nécessaires pour concrétiser le projet, et par conséquent pouvoir rembourser selon les échéances établies par l'association. C'est aussi emprunter le chemin de la "réussite", où l'on peut savourer son savoir-faire et partager son expérience.

L'intervention des ONG et des bailleurs de fonds auprès des associations féminines concernent des domaines d'intérêts majeurs comme la santé, l'alphabétisation, le droit à l'éducation des enfants, l'épargne et le crédit. Dès lors, les femmes peuvent prétendre à un financement en constituant un dossier et en s'engageant à respecter un certain nombre de clauses et de prescriptions émises par les bailleurs : transparence, respects des objectifs, feuille de route, etc.

Dans cette logique, ces financements accordés ne sont plus des "cadeaux" mais un capital économique qu'on s'engage à faire fructifier. Elles travaillent ainsi pour développer de petites activités économiques et commerciales lucratives qui rapporteront souvent juste assez pour faciliter la survie de leur famille, ce qui ne serait pas possible sans le coup de pouce des ONG.

Les bénéfices réalisés de ces activités associatives féminines sont perçus comme positifs malgré que ces activités augmentent leur charge de travail. Jacques Charmes (1996) parle du triple emploi du temps des femmes : les activités économiques (principale ou secondaire), les activités domestiques et celles communautaires. Même si la charge de travail des activités économiques (principales ou secondaires) est considérable, ces dernières leur permettent d’élargir leur pouvoir économique. Néanmoins, leur implication, de plus en plus importante dans le milieu associatif, se traduit par une évolution de leur statut et par une meilleure considération de leur contribution.

### **III. Profil socio-économique de quelques participantes<sup>147</sup> des associations féminines de microcrédit**

Les associations féminines comme les réseaux sociaux traditionnels de solidarité (*tour, mbotay, tontine, etc.*) ne sont pas des lieux réservés exclusivement aux femmes dont les revenus économiques sont insuffisants. Reconnues par l’administration juridique, ces associations apparentées à des réseaux traditionnels (par classe d’âge) et aux coopératives communautaires, sont devenues des phénomènes nouveaux nés à partir des années 1990. Ayant pour finalité l’amélioration de leur statut économique, ces associations constituent un cadre d’échange et un espace de solidarité et d’entraide qui n’exclut aucune couche de la population.

En mettant sur pied ces associations, l’objectif des femmes est de valoriser leur statut et de promouvoir leur envol économique et financier. Des expériences ont démontré que ces associations fonctionnent et que les femmes entreprennent des initiatives économiques importantes. Des travaux sur l’Afrique (Rita Cordonnier, 1987 ; Fatou Sarr, 1998 ; Hélène Ryckmans, 1997), relatent des expériences réussies d’associations de femmes en Afrique dans le secteur informel. En guise d’exemple, l’association des femmes, les « *Nana benz* » au Bénin et au Togo, qui ont réussi dans le commerce de tissus (Rita Cordonnier, 1987). Fatou Sarr (1998) montre la portée de l’entrepreneuriat féminin au Sénégal en cherchant à comprendre comment les femmes passent du petit commerce de table au grand commerce de

---

<sup>147</sup> Ces profils sont des extraits tirés des entretiens que nous avons eu avec les membres de l’association des femmes de Kolda et celles de l’AFEPES. Je précise qu’il ne s’agit pas de récits de vie mais des exemples destinés à donner une image plus claire des membres qui composent ces associations.

produits cosmétiques, de l'habillement et des ustensiles de cuisines achetés aux Etats-Unis, à Dubaï, en Inde, en Chine et en Europe. L'auteure conclut que la stratégie associative a été un moyen de promotion de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal. Cette pertinence des associations féminines se remarque également hors de l'Afrique, dans les pays du tiers monde. Comme c'est le cas de l'Argentine, dans les clubs de Troc de *Roca Negra*, « une forme d'auto-organisation collective, définit comme un espace d'échanges marchands, régulé collectivement et dans un souci de solidarité » (S. Drelon, 2009, 246). Pour combattre la crise économique et sociale, les participants du club de troc développent des activités d'échanges quotidiennes et essayent de trouver des alternatives collectives. Selon l'auteure, ces actions prennent place dans le champ de l'économie sociale, populaire ou solidaire. Par ailleurs, les participants du troc comme ceux des associations de microcrédit sont majoritairement issus des classes moyennes, pauvres ou appauvries, et rencontrent des problèmes de marginalisation. Toutefois, la participation dans les associations de microcrédit n'est pas nécessairement définie par la situation socio-économique des personnes. Les membres des associations de microcrédit sont issues de toutes les couches de la population.

Le Sénégal est l'un des pays du Sud où la mobilisation des femmes dans des réseaux de solidarité à caractère économique est la plus importante. Les femmes se sont toujours organisées dans des groupements qui les aident à trouver des solutions spécifiques à leurs problèmes économiques, et qui jouent un rôle dans le développement personnel, social et économique des participants de leur communauté. Ainsi, la participation dans ces associations de microcrédit est libre. Fondée sur l'intérêt collectif des membres et ayant l'intention de réaliser un objectif commun afin de pouvoir améliorer leur situation économique difficile, la force de ces associations réside dans l'aspect volontaire, l'entraide, la participation et la solidarité. « En mettant en place ces associations, ces femmes réitèrent les traditions anciennes en réactualisant les logiques de solidarité sociales engrangées dans les cultures africaines » (Fall, 1992, cité par Halimatou Ba 2006 : 30) tout en étant encadrées par les ONG via les cabinets de consultance, pour la réalisation de leurs objectifs. Par conséquent, les femmes qui participent dans les associations féminines de microcrédit présentent des profils socio-économiques très différents et variés et la présentation des profils de quelques participantes qui suit permet de voir cette différence.

## A. Ndèye, membre de l'AFEPES

Ndèye, 43 ans, mariée, mère de 6 enfants, ancienne employée de la société de fabrication de chaussures "Bata Sénégal". Son mari est un enseignant dans la communauté rurale de Fissel Mbaadane, dans la région de Thiès. Ils ne vivent pas ensemble car Ndèye travaillait à Dakar et ses enfants y sont scolarisés. Depuis qu'elle a perdu son travail, les revenus de son mari ne permettent plus d'assurer les besoins élémentaires de la famille tels que le loyer, la santé des enfants et une bonne alimentation. Elle doit se débrouiller car son mari ne peut pas venir à Dakar tous les weekends, même si le voyage n'est pas très cher (6 000 CFA aller/retour). Pour se faire, Ndèye est allée demander un crédit à l'association AFEPES pour démarrer une activité de pension (restauration) à domicile. Elle a pu demander à son jeune frère émigré aux Etats-Unis de l'aide pour compléter le crédit de l'AFEPES afin de pouvoir proposer plusieurs repas. Les bénéfices tirés de son activité lui permettent d'assurer les charges de la famille en l'absence de son mari.

*« J'essaie d'être au mieux raisonnable, je sais comme j'ai galéré avant d'en arriver là. Je respecte les remboursements « histoire d'être une bonne emprunteuse » et j'épargne le maximum que je peux ».*

Deux des filles de Ndèye ont abandonné l'école (16 et 14 ans), l'une d'entre elle travaille avec sa mère dans la restauration et l'autre a commencé une école de formation en couture (au moment où je faisais mon enquête, 2009). Deux des grands garçons (25 et 23 ans) sont à l'université et les autres sont à l'école primaire. Boursiers, ils aident souvent leur mère dans les dépenses de la maison. Ndèye souhaite les envoyer dans des universités étrangères car elle pense que la formation universitaire au Sénégal n'est pas assez sérieuse, même s'il faudrait prendre un prêt conséquent.

*« Si mes activités continuent de marcher comme ça, d'ici un an et demi, je pourrai prendre un crédit de 5 000 000 CFA pour les envoyer aux Etats-Unis.*

*Le choix de participer à l'association de microcrédit se justifie et était inévitable car je n'étais plus solvable pour les banques, je n'avais plus de fiche de salaire ni de contrat. Face aux difficultés sociales et économiques, j'avais besoin d'un crédit. Les associations féminines de microcrédit étaient dynamiques en ce sens. En plus, mon projet était bien défini et je savais que je pouvais le présenter et être financée ».*

Ndèye participe également à deux tontines. «*Avec mon remboursement de crédit, mes cotisations de tontines, je m'en sors largement. L'argent que je tire des tontines permet de ne pas utiliser mon épargne de l'association. Je l'utilise pour la maison, les événements cérémoniels et pour mes parents et mes amies, je dépense presque tout pour la maison, la famille et les extras*».

## B. Faly, membre de l'AFEPES

Faly 42 ans, est originaire de la Gambie, mariée à un sénégal-gambien, elle a rejoint son mari au Sénégal il y a maintenant 15 ans. Mère de trois enfants dont deux vivent en Suède.

Avant de s'installer au Sénégal, Faly vivait en Suède où elle a rencontré son mari, homme d'affaires dans la location de voitures au Sénégal. Faly travaillait dans le commerce de tissu entre la Gambie et la Suède. Quand ils sont rentrés au Sénégal, ils ont d'abord vécu à la Sicap Liberté 2 avant d'acheter leur maison à Nord Foire<sup>148</sup>. Une villa de luxe située à quelques mètres de la mer de Yoff<sup>149</sup>. Spacieuse, elle est bâtie sur 300 m<sup>2</sup> et offre tout le confort moderne (électroménager dernier modèle, splits, suppresseurs, panneau solaire, etc.). La villa peut accueillir 11 personnes avec des chambres équipées. Tous les meubles de la maison ont été réalisés sur mesure par des artisans sénégalais qui travaillent avec le fer forgé et le bois local. La villa abrite également une superbe collection de sculpture de l'artiste Ousmane Sow<sup>150</sup> et de tableaux d'art du plasticien Kalidou Kassé<sup>151</sup>. Au moment où, Faly et sa famille s'installaient à Nord Foire, leur quartier était peu habité et l'accès était difficile par les transports en commun.

Faly continuait de faire son commerce entre la Gambie et la Suède. Ne connaissant pas beaucoup de personnes, elle ne voulait pas prendre le risque de développer son activité au Sénégal. Par contre, les allers retours entre Gambie et Suède la fatiguaient, il fallait qu'elle trouve une « astuce » pour se faire connaître à Dakar. Ainsi, à Nord Foire, elle se rendait régulièrement chez ses voisines de quartier pour des visites amicales. Faly a pu faire la

<sup>148</sup> Quartier résidentiel de Dakar proche de l'aéroport de Dakar.

<sup>149</sup> L'entretien s'est déroulé au domicile de Faly.

<sup>150</sup> Ousmane Sow est un artiste sculpteur sénégalais, considéré comme l'un des plus grands sculpteurs contemporains

<sup>151</sup> Kalidou Kassé est artiste plasticien, lissier, cartonnier sénégalais. Il est le directeur fondateur des "Ateliers du Sahel".

connaissance d'une de ses voisines, alors membre de l'association AFEPEST qui l'a présenté à la présidente de l'association. Par la suite, Faly a adhéré à l'association sans attentes financières particulières.

*« En adhérant à cette association, je n'avais pas besoin de crédit, afin je peux dire que je n'étais pas dans le besoin. Mon objectif était d'intégrer un réseau de femmes commerçantes au Sénégal et de me faire connaître ».*

Elle avait un compte épargne dans la mutuelle de l'association, mais elle n'avait pas besoin de crédit. *« Pour être bien accueilli dans l'association, je ne pouvais pas ne pas épargner, car c'est l'épargne qui permet, en partie de faire fonctionner l'association et de pouvoir octroyer des crédits de petites sommes ».* Ainsi, Faly se rendait régulièrement au siège de l'association, où elle y assistait à toutes les réunions et les assemblées générales. Elle a aussi suivi des formations en gestion commerciale et marketing avec les formateurs de la GTZ.

Quelques mois après l'adhésion de Faly à l'association, elle avait lancé son commerce de tissus à Dakar. Grâce aux contacts de la présidente de l'association, elle a pu obtenir une boutique au marché HLM. *« Si la présidente de l'association ne connaissait pas la présidente des femmes commerçantes de marché HLM, je ne serai pas là aujourd'hui ».* Faly a intégré tout de suite le groupement des femmes commerçantes du marché. Elle s'est débrouillée pour connaître tout le monde et être connue de tous les commerçants du marché. *« J'ai compris que l'appartenance à un groupe collectif soudé constituait un point de départ important dans ma carrière de commerçante au Sénégal mais aussi mon intégration dans la société sénégalaise. J'ai compris que ces associations ne sont pas là que pour les financements, mais elles apportent plus que l'argent, et mon cas est assez parlant ».*

## C. Diouldé, membre de l'association des femmes de Kolda

Diouldé, 28 ans, est veuve avec deux enfants. Après le décès de son mari, elle est retournée chez ses parents à Kolda avec ses enfants. Elle fait partie d'une famille de 9 enfants, son père est décédé et sa mère s'est remariée avec son oncle (le jeune frère de son père), qui avait déjà trois épouses. Ce dernier est commerçant et tient une quincaillerie à Kolda. La famille de Diouldé vit dans une vieille maison à tuiles que son père avait construite. Il était producteur

de coton dans la région. Les charges de la famille sont assurées par la mère qui tient une boutique d'alimentation et en partie par le jeune frère de Diouldé, vétérinaire dans un centre médical à Dakar. La mère a mis en place cette boutique après le décès de son mari pour assurer les dépenses de la famille.

*« Je n'avais pas le choix, il fallait s'occuper de mes enfants et de moi-même. Ma mère connaissait déjà l'association des femmes de Kolda mais ça ne l'intéressait pas vu son âge. Ainsi, j'ai intégré l'association avec comme première épargne 2 000 CFA que ma mère m'avait offert. Quelques mois après mon adhésion, j'ai reçu un financement de 100 000 CFA. Cette somme, je m'en suis servie pour démarrer une activité de restauration au marché. Avec les bénéfices de mon activité, je peux aider ma mère sur les charges de la maison. Je me suis rendue compte que seul le travail pouvait nous (elle et ses enfants) sortir de la précarité. Ma mère avait beaucoup de charges, je ne pouvais pas lui demander de l'argent tout le temps. Mon jeune frère a aussi sa famille à prendre en charge, et on sait bien que la vie coute chère à Dakar surtout quand il faut payer un loyer ». C'est donc pour se prendre en charge que Diouldé participe à l'association des femmes de Kolda. Elle a pu créer son activité qui lui procure de quoi vivre et faire vivre sa famille.*

#### **D. Fama, membre de l'association des femmes de Kolda**

Fama est âgée de 35 ans et mère de 4 enfants. Son mari est statisticien dans une ONG américaine de lutte contre le Sida. Quand son mari a été muté dans la ville de Kolda, elle a été obligée de démissionner de son poste d'enseignante dans un collège de Dakar pour rejoindre son mari dans leur nouvelle maison de fonction, moderne et équipée.

Quand elle a démissionné de son poste, elle reçut une somme de 2 000 000 CFA comme indemnités de départ. Avec cette somme, Fama a commencé, elle est partie en Chine acheter des ustensiles de cuisines pour les revendre dans la région. Fama a le sens des affaires et fait partie des catégories de femmes qu'on appelle femmes d'affaires. Déjà, à Dakar, elle faisait le commerce de “*thioup*” bazin teinté, qu'elle revendait à ses collègues. À Kolda, Fama ne revend pas au détail, elle a loué un hangar pour stocker sa marchandise. Les clients de Fama sont des petits commerçants qui s'approvisionnaient en Gambie ou à Dakar. Elle reçoit de la

part de ses clients des commandes de marchandises précises que les commerçants ne trouvent plus dans le lieu d'approvisionnement.

Fama a un compte bancaire, et elle a bénéficié plusieurs fois de prêts bancaires (500 000 CFA, 750 000 CFA et 5 000 000 CFA). Le dernier prêt est en cours de remboursement. A Kolda, elle est la trésorière de l'association des femmes de Kolda et elle participe aussi à deux tontines à Dakar même si elle n'y réside plus. Les participantes de la tontine de Dakar disposent toutes de revenus substantiels et gèrent de grandes activités commerciales. A Kolda, elle a intégré l'association par le biais de la présidente qu'elle a rencontré lors de ses voyages en Chine. « *Fama est la personne qu'il nous fallait dans l'association, elle connaît beaucoup de choses et a permis à beaucoup de femmes d'avoir une activité. Elle a aidé les femmes qui voulaient travailler et qui n'avaient pas de moyens. Elle nous aidé à mettre en place notre commerce d'ustensiles de cuisines, de tissus* », me disait la présidente.

Fama réinvestit la moitié des bénéfices de ses activités, outre que ses dépenses personnelles elle n'a pas de charge au niveau de son foyer. Son mari, qui gagne un très bon salaire, assure toutes les dépenses de la maison et chaque mois il lui offre 100 000 CFA pour ses affaires personnelles. Elle est entrain de construire sa maison à Dakar avec son épargne. Le terrain, elle l'avait eu avec la coopérative des enseignants de l'éducation nationale.

Les profils des membres des associations féminines de microcrédit montrent un contraste entre les femmes de classe pauvre, moyenne et aisée. Ces associations réunissent des femmes ayant pour but de réaliser un objectif commun afin de changer la situation économique jugée difficile de certaines participantes, de permettre à des femmes chefs de famille d'échapper à la dépendance et à l'assistance et de renforcer les liens sociaux par le biais de l'échange. Ainsi, le microcrédit constitue selon les différents profils exposés ci-dessus, un moyen financier adapté et destiné à répondre à des besoins spécifiques. Chaque participante a une raison de se réjouir des associations féminines et du microcrédit. Tout d'abord, les femmes de la classe aisée y trouvent un mode d'investissement efficace, rapide et peu onéreux comparé aux banques classiques avec un effet de création d'emploi. Les femmes de la classe modeste y voient un moyen de renforcer leur pouvoir économique pour la satisfaction de leurs besoins et afin celles de la classe populaire y ont recours pour démarrer ou développer des activités génératrices de revenus.

Nombre de femmes qui participent dans les associations de microcrédit aspirent à tirer tout le bénéfice de leur expérience associative. Le profit réalisé semble être avant tout d'ordre social et financier. L'observation des profils ci-dessus permet de mieux saisir les différents parcours. Si Diouldé est préoccupée par les besoins essentiels de ses enfants et de sa famille. Faly et Fama représentent les participantes privilégiées des associations féminines de microcrédit et de la société sénégalaise, elles sont préoccupées par le réseautage et le développement de leur *business* de femmes d'affaires. Fama et Faly sont à l'abri du besoin car leurs conjoints, cadre supérieur et homme d'affaires, génèrent de très bon revenus Elles ne sont pas tenues comme Diouldé et Ndèye à assurer les dépenses quotidiennes de la famille.

Il est vrai que le nombre de femmes participantes est certes plus élevé chez les femmes de la classe populaire et moyenne mais reste quand même assez important chez celles de la classe aisée. Cependant, les associations féminines de microcrédit constituent pour certaines un lieu privilégié pour construire des réseaux sociaux de solidarité (de femmes d'affaires, d'entrepreneures, de commerçantes, de couturières, de coiffeuses, etc.) et pour d'autres, un lieu pour satisfaire leurs besoins d'épargne et d'accéder au crédit via le microcrédit. Pour se rendre compte de ce phénomène, j'ai fait la comparaison des participantes au moment de la création de l'association et après quelques années d'existence. Et on se rend compte que les femmes de classe aisée s'intéressent de plus en plus aux associations de microcrédit mais leur participation reste minoritaire. Par conséquent, le nombre de participantes est plus important chez les femmes sans activités ou en cours de création d'activité. Abdoulaye Kane (2000) avait fait le même constat chez les participantes de tontines de quartier. Selon lui, « l'augmentation des participantes est plus importante dans les quartiers populaires que dans les quartiers de couches moyennes et aisées » (page 212). Le degré d'exclusion par rapport aux systèmes financiers classiques, les besoins d'intermédiation financière et les différents modes de solidarité sont les principales raisons de ce fort taux de participation des femmes des quartiers populaires et pauvres (page : 212). Dans le prolongement de l'analyse d'A. Kane, mes propres observations montrent, qu'aujourd'hui, la dynamique des associations féminines de microcrédit a intéressé les femmes des quartiers résidentiels aisés. En outre, au sein de ces associations, plus l'épargne est importante plus le crédit est important et ces femmes ont la possibilité de faire des épargnes conséquentes. Ainsi, ces femmes se placent dans une position de véritable cible des associations de microcrédit. Enfin, renforçant l'analyse d'A. Kane, on peut aller plus loin et dire que non seulement ces femmes (classe aisée) sont devenues les nouvelles cibles des associations, mais de surcroît, celles de la classe moyenne et populaire

restent des membres à part entière, indispensables pour que les associations féminines de microcrédit ne s'éloignent pas de leur cible originelle.

Le recours aux associations féminines de microcrédit est né de l'impuissance de l'Etat dont la seule action ne suffit pas pour répondre aux besoins des populations (pauvres). Ainsi, ces associations développent des stratégies reposant sur la solidarité et l'entraide pour accompagner et financer les femmes afin de les réinsérer économiquement et de les valoriser socialement. En conséquence, les associations de microcrédit ont des conditions à respecter afin de ne pas s'éloigner de leur objectif principal. Ces conditions forment le premier fondement de ces associations. Par ailleurs, les associations féminines de microcrédit sont nées de la confiance et des liens sociaux antérieurs aux liens économiques qui sont beaucoup plus mis en avant. Le premier implique le second et les liens économiques sont enchâssés dans les liens sociaux.

## **IV. Les dimensions sociales des associations féminines de microcrédit**

### **A. La confiance comme système social**

Les relations à l'intérieur des associations féminines de microcrédit exigent qu'elles soient fondées dans une certaine confiance collective des personnes membres de ces associations. La confiance peut être analysée ici comme un phénomène social « lié à la contingence du temps à venir et dont on peut difficilement saisir avec certitude ce qu'il nous réserve » (A. Kane, 2000 : 184). Dans le cas d'une relation d'entraide, de solidarité et de crédit, où l'épargne est obligatoire pour obtenir un prêt, il faut nécessairement, d'une part, l'engagement des uns (emprunteur) et des autres (épargnant) pour qu'il y ait échange et que l'organisation puisse durer dans le temps et dans l'espace. Cet engagement est basé sur des repères qui leur permettent d'établir des liens de reciprocité. Et d'autre part, le maintien de cet engagement avec les personnes qui sont en situation d'échange.

Dans le cas des associations féminines de microcrédit, où le prêt est considéré comme un échange, l'emprunteur dépose une épargne afin de prétendre à un crédit. Dans certaines situations, l'association demande un gage en nature en vue d'établir une garantie.

A l’issue de ce processus d’épargne et de garantie, l’association tentera de déterminer dans quelle mesure le client est loyal en remboursement de crédit et les membres à leur tour accorderont ou refuseront leur confiance. Ainsi, l’identité sociale, le rôle et la place que la personne occupe dans une société donnée, sont autant de repères communs dans lesquels l’association et le comité de crédit puisent pour trouver les outils nécessaires afin de savoir si le client est fiable (Sabrina Djefal : 2004<sup>152</sup>). Dans ce sens, la confiance est avant tout un processus compris entre plusieurs éléments (affectifs, intuitifs ou un ensemble d’informations) (J. M. Servet, 1994 : 38) que S. Djefal (page 148) nomme une « *institution invisible* » et qui dépend de la façon dont une personne tient ses engagements envers ses semblables. Ainsi, parce que la confiance est un processus dans les relations d’échange, elle semble jouer un rôle déterminant dans n’importe quelle relation d’échange et dans laquelle chaque personne a des attentes claires et définies envers l’autre (A. Kane, 2004 : 184). Cela implique bien sûr qu’un certain temps passe avant que les personnes établissent des liens de confiance dans une réciprocité.

Dans le cas des associations féminines de microcrédit, c’est le temps et la proximité qui définissent les relations de confiance entre les membres. Célestin Mayoukou (1994) rajoute que la réputation et l’honnêteté liées à la proximité constituent de bons indicateurs de la confiance dans les tontines africaines. Le modèle explicateur de la confiance en termes de processus compris entre des éléments (affectifs, intuitifs et un ensemble d’informations) correspond bien aux cas que j’étudie. En Afrique de l’Ouest et particulièrement au Sénégal, la confiance est loin d’être une qualité évidente et omniprésente. Dans les associations féminines de microcrédit, j’avance qu’il existe deux sortes de relations de confiance. La confiance qui se manifeste entre les fondatrices/dirigeantes de l’association et les membres, la seconde est celle qui existe à l’intérieur de l’association c'est-à-dire entre les membres.

Les associations féminines de microcrédit développent des stratégies de nature sociale (géographie, parenté, voisinage ou par affinité) (E. Baumann et J. M. Servet, 1996) sur lesquelles les relations de confiance se construisent. Ces dernières sont mises en œuvre dans le temps. Ce qui semble suggérer que partout, le voisinage, l’affinité ou la parenté jouent un rôle essentiel dans la mise en place et l’identité des associations féminines de microcrédit.

---

<sup>152</sup> Pour une analyse plus approfondie du terme de la confiance, on peut se reporter à Sabrina Djeffal 2004, *Les ressorts de la microfinance : entre marché et solidarité. Impact et pérennité des systèmes financiers décentralisés*. Etude de cas en Afrique de l’Ouest (1980-2000), Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.

L'établissement des relations de confiance, facilitées par les stratégies de nature sociale permet de définir un ensemble d'informations sur le profil moral des uns et des autres. Or, la manière dont les prêts sont accordés, les montants définis et les voyages d'affaires (foires) organisés permettent de saisir que les liens de confiance à l'intérieur des associations sont parfois ambigus.

L'épargne des membres constitue le fond de départ des associations féminines de microcrédit. Les stratégies de nature sociale participent à rendre visible le comportement d'autrui et permettent de voir les possibilités de financer la personne. Dès lors, la détermination de l'ordre des financements doit se faire, d'une part, en fonction des relations et du type de confiance existantes au sein du groupe et entre les membres et, d'autre part, en tenant compte du montant et de la durée de l'épargne. Dans cette perspective, les organisatrices doivent impérativement avoir confiance aux premières afin de disposer et de bénéficier du crédit pour que l'association puisse continuer à exister.

Une telle explication permet de comprendre les types de confiance constatés par A. Kane. Dans sa thèse, il montre qu'il y a « deux formes de structurations des relations entre les participants d'une tontine au Sénégal. La première forme renvoie à celle où les participants entretiennent des relations fondées sur une connaissance mutuelle (tous connaissent personnellement chacun et chacun connaît personnellement tous). La deuxième forme est celle où les relations entre les participants sont médiatisées par un organisateur qui entretient avec chacun d'eux des liens mutuels et personnels (il les connaît tous et il est connu de tous) » (2000 : 188). Ce constat n'est pas si anodin : si l'on prend mon modèle d'explication des associations féminines de microcrédit, alors on peut se dire que la confiance accordée moyennant un crédit n'est pas définie en référence à l'extérieur, c'est-à-dire au voisinage, mais par rapport à l'association elle-même et aux relations de confiance entre les membres.

C'est dans cette perspective qu'elles mettent en avant des stratégies préventives en cas d'abus de confiance. La première est la stratégie d'épargner le quart de la somme demandée et la seconde est celle de la sanction.

*« Nous nous connaissons les unes des autres. L'association regroupe des membres qui sont des amies, de la famille, des voisins etc. Donc, avant d'accorder un crédit, nous avons plus ou moins des informations sur la personne : son lieu d'habitation, sa*

*situation matrimoniale et aussi ses antécédents (s'il y a lieu). Si la personne présente un projet pour une demande de financement, nous vérifions sa faisabilité. Toutes ces informations nous permettent d'éviter le risque d'endettement ou de non remboursement. Ainsi, nous avons mis en place des stratégies pour éviter les abus de confiance. Une membre est obligée d'épargner qu'elle ait besoin de crédit ou non. Du moment où la personne adhère à l'association, l'épargne est obligatoire, en sachant que les femmes qui adhèrent ont pratiquement toutes besoin de financement pour démarrer ou développer une activité. Et une fois l'activité lancée, nous suivons la personne les six premiers mois. Nous formons la personne sur les outils techniques de gestion et d'épargne. L'autre stratégie consiste à sanctionner la personne par une amende s'il y a retard de paiement du crédit. Avec les imprévus de la vie : maladie, décès du conjoint, vol ou accident de travail, nous utilisons l'épargne de la personne pour éviter d'avoir des trous de "caisse rouge"<sup>153</sup>. Nous travaillons aussi avec la police et des huissiers pour des cas de refus de remboursement de crédit sans raison. »*

(Rouba, 35 ans, comité de crédit de l'AFEPES)

Cet extrait d'entretien est intéressant parce qu'il définit les points importants d'abus de confiance et propose un cadre de compréhension des stratégies de prévention.

Le cas le plus fréquent dans les associations de microcrédit est celui de l'endettement. C'est le cas de Fanta (veuve et mère de 4 enfants). Je l'ai rencontrée au moment de l'enquête, elle avait pris un crédit de 100 000 CFA pour démarrer une activité. Au bout de 6 mois, elle a été victime d'un vol dans lequel, elle a perdu les deux machines qu'elle avait acheté avec l'argent du crédit. Elle devait par conséquent continuer à rembourser son crédit pour prétendre à un autre à la fin de ce dernier. Mais compte tenu de ses problèmes de dépenses quotidiennes et des frais de santé de sa fille malade<sup>154</sup>, elle n'arrivait plus à honorer ses engagements. Elle a eu la chance de pouvoir épargner au moment où son activité était en bonne marche, du coup, l'association a pu compléter avec son épargne et il ne lui restait que 4 mois à rembourser pour finir le crédit.

---

<sup>153</sup> "Caisse rouge" est un terme utilisé par les membres de l'association AFEPES pour désigner le fond de caisse. Elle est composée de l'argent des amendes et est utilisée en cas de problème de remboursement des membres.

<sup>154</sup> Un des enfants de Fanta est drépanocytaire. La drépanocytose est une maladie de l'hémoglobine, qui se traduit par une déformation des globules rouges.

Le deuxième cas est celui qui refuse d'honorer ses remboursements. Ndoumbé est membre de la mutuelle des femmes de Kolda. Elle gère la cellule de la communauté rurale de Dabo. Les membres qui résident en dehors de la communauté rurale de Ndorma (où se trouve le siège) se sont organisées en cellule. Au sein de cette dernière, une responsable est nommée pour la coordination des projets de l'association. Cette personne gère éventuellement le relais des remboursements de crédits. Chaque mois, elle doit regrouper tous les remboursements et les amener au siège de l'association à Ndorma. Ndoumbé assurait le transfert de fonds depuis un peu plus de cinq ans jusqu'au jour où elle se rend compte que deux des membres de la cellule avaient fui la communauté rurale. Ces personnes venaient juste de recevoir leur second financement. Ndoumbé affirme n'avoir reçu aucune information concernant la fuite de ces clients. Pourtant, ces personnes ont été de "bonnes emprunteuses". Elles ont assuré le remboursement de leur premier microcrédit et étaient très présentes dans les activités de l'association. « *C'est elles qui venaient me déposer l'argent tous les mois, je croyais qu'elles étaient honnêtes mais je me suis fait avoir, elles sont parties avec 400 000 CFA. En tant que responsable, je dois rendre des comptes.* ».

La mise sur pied des cellules dans les zones reculées peut être également interprétée comme une des stratégies de la part des organisatrices de l'association d'asseoir un environnement et un climat de confiance mutuelle pour favoriser la continuité de l'association et éventuellement des financements. Or, le risque zéro n'existe pas et malgré le contrôle, il est impossible d'échapper aux abus de confiance. De ce fait, il semble normal que les associations féminines de microcrédit exige aux emprunteurs d'épargner le quart de la somme sollicitée. La sélection des membres, la stabilité de l'habitat de la personne, les revenus et les garanties en nature doivent être autant de mesures préventives que les associations féminines de microcrédit doivent prendre en compte afin de minimiser les abus de confiance. Ainsi, le respect de ses critères n'éloignent-elles pas ces associations de leur objectif de départ ?

## B. La dimension culturelle

Les associations féminines de microcrédit sont considérées comme des lieux où les connaissances sont basées essentiellement sur des relations personnalisées et où les pratiques financières s'enracinent dans la tradition (la tontine). Elles font partie d'un héritage culturel que les populations utilisent pour satisfaire des besoins sociaux et financiers. Dès lors, ces

associations ne seraient-elles pas des lieux où les membres sont essentiellement attirées par l'aspect culturel ?

J'ai déjà vu que les femmes de catégories sociales aisées, comme l'exemple de Faly participent dans ces groupements de femmes alors qu'elles disposent des moyens pour trouver des financements au niveau des institutions bancaires. De même, je pouvais avancer que les organisatrices et fondatrices sont essentiellement issues de milieux favorisés et ont un accès facile aux prêts bancaires classiques. Ainsi, l'argument que j'avance est que cette catégorie de population s'est intéressée aux associations féminines de microcrédit par son aspect culturel c'est-à-dire la proximité, la solidarité, l'entraide et les procédures de prêt simplifiées ; contrairement aux institutions bancaires classiques, qui ne proposent que des services financiers avec des procédures non adaptées aux populations de catégories sociales modestes et populaires.

Dès lors, les associations féminines de microcrédit ne sont pas uniquement des lieux destinés à satisfaire les besoins financiers des femmes mais des lieux où les identités communes se retrouvent. Ainsi, la culture identitaire est aussi un des éléments qui explique l'adhésion massive des femmes issues de la classe favorisée et populaire. J'ai souligné que ces associations sont essentiellement basées sur des relations d'interconnaissances. Les femmes adhèrent par le biais d'une connaissance. La confiance dans les associations, que j'ai analysée précédemment découle de ces relations d'interconnaissance qui peuvent assurer la continuité des activités de l'association.

Au cours de ce chapitre, j'ai exploré la particularité des deux associations enquêtées, se rapportant à la compréhension de leurs histoires de formation et à leurs activités économiques et associatives des femmes. Le passage me semblait important pour la compréhension de la suite.

Puis, j'ai également relevé une différenciation des préoccupations des membres en fonction de l'appartenance de la personne. Les objectifs poursuivis par les membres des associations féminines de microcrédit sont autant sociaux qu'économiques. Ainsi, les femmes de la classe populaire et pauvre, semblent être intéressées par la création d'une activité génératrice de revenus, qui leur permettra de prendre en charge les besoins de consommation de la famille tandis que les femmes de la classe aisée et riche sont plus attirées par le réseautage et le

financement de leur commerce (existant). En ce sens, il est bien clair que les associations de microcrédit ne sont pas exclusivement réservées à une couche de la population.

Mon approche des associations féminines de microcrédit suppose de préciser que ces dernières sont des lieux de construction sociale où les relations de confiance et l'aspect culturel sont des éléments de compréhension du phénomène dans le contexte où se situe mon étude. La confiance s'appuie ainsi sur la proximité sociale et physique des individus pour enfin s'accorder avant de se maintenir.

Par ailleurs, les résultats exposés dans ce chapitre mettent en avant que les associations féminines de microcrédit constituent des instruments (financiers ou sociaux) permettant aux membres de profiter des réseaux d'interconnaissance [pour les uns] et [pour les autres] de se forger à l'épargne dans le but de disposer d'un microcrédit pour démarrer ou développer une activité génératrice de revenus.

Il reste à comprendre quelles sont les principales motivations et préoccupations des femmes.

## **CHAPITRE V : SOCIOLOGIE ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS**

### **FEMINIMES A DAKAR ET A KOLDA**

Dans les chapitres précédents, j'ai analysé la situation des femmes dans les associations féminines de microcrédit dans le champ du local et social. L'objet du présent chapitre est d'explorer les rapports sociaux et les relations matérielles que j'ai observés et dont on sait qu'ils jouent un rôle déterminant dans ces associations féminines. Mais ce qui m'intéresse particulièrement ici concerne les liens autour desquels s'articulent des relations entre l'économie marchande, l'économie domestique et le milieu associatif, liant en même temps les champs du local et des individus. Rappelons, pour une meilleure compréhension, que les associations féminines de microcrédit se sont constituées à partir d'un groupe préexistant (tontine, association de classe d'âge, de quartier, lieu de travail, etc.). Ainsi, j'avance que les logiques et pratiques qui caractérisent ces organisations proviendraient d'une adoption de valeurs et de représentations nouvelles, signes de leur engagement dans les associations de microcrédit. Je verrai donc que les associations une fois créées, continuent leur processus de développement sur la base des relations préexistantes. Autrement dit, comment se passe l'élargissement de leur réseau associatif dans une dynamique de lutte contre l'exclusion sociale et financière.

Ce faisant, le présent chapitre vient compléter le chapitre précédent où j'ai effectué une description générale des associations féminines et de leurs activités associatives et économiques, en ce sens qu'il analyse la décomposition des facteurs déterminants des associations féminines de microcrédit. Je cherche à comprendre ce qu'on dissimule derrière cette notion de solidarité et d'entraide, afin de mieux saisir la portée et les enjeux des associations féminines de microcrédit.

#### **I. Les rapports sociaux des participants et origines de l'initiative**

Dans le chapitre IV, j'ai analysé la composition des activités des femmes dans les associations féminines de microcrédit. Celles que j'ai étudiées se sont formées à partir d'un groupe social préexistant afin de travailler de manière réaliste et plus concrète à la création et au développement social et économique des activités féminines. Ainsi, les groupes de bases

(préexistants) qui forment les associations féminines ont, chacun, une histoire et présentent des particularités spécifiques et différentes.

L'AFEPEK et la mutuelle des femmes de Kolda sont toutes les deux issues de tontines et/ou de groupe d'entraide. Les femmes se joignent aux associations sur invitation d'un membre, soit parce qu'elles sont parentes, soit amies ou voisines ; et généralement elles se connaissent les uns et les autres. Cependant, les organisations religieuses, culturelles et politiques très présentes au Sénégal, font aussi partie du tissu social à l'origine des associations féminines de microcrédit et jouent un rôle très important à l'intérieur de ces dernières et dans les relations entre les pouvoirs publics et ces associations.

Pour la mutuelle des femmes de Kolda, j'ai observé que la création de l'association s'est faite à partir des membres d'un groupe de solidarité. Généralement, tout le groupe ne participe pas à la création de l'association. Bien entendu, le nombre de personnes participant à ces associations peut dépasser les 100 personnes. Ce nombre n'est pas limité et la création d'une association de microcrédit demande assez de ressources pour démarrer les premières activités de financement. Ainsi, mettre sur pied une association de microcrédit demande assez des revenus a minima car il faut que le groupe puisse mettre en commun leurs épargnes afin de pouvoir commencer les premiers financements de microcrédit d'une part et de trouver des subventions de l'Etat ou des financements d'ONG d'autre part. Plusieurs raisons peuvent empêcher les femmes de participer à la création de l'association. Soit cette dernière ne répond pas à leurs attentes, soit certaines d'entre elles ont des besoins urgents et ne peuvent pas s'engager en premier lieu. D'autres femmes ne peuvent participer au vu des contraintes liées aux nombreuses tâches domestiques.

Par ailleurs, les associations féminines de microcrédit ne peuvent pas remplacer les groupes de solidarité, de classe d'âge et de tontine (*mbotay*). Formées à partir de ces groupes, ces associations sont hétérogènes et perçues comme modernes par rapport aux groupes traditionnels sociaux ou communautaires qui l'ont fait naître, et de nouveaux objectifs, de nouvelles cibles et de nouvelles identités y sont associés.

Cependant, en milieu urbain, et particulièrement à Dakar, les transformations des *mbotay* et autres groupes sociaux en associations féminines de microcrédit ont contribué au relâchement des relations sociales entre les membres d'un groupement et/ou d'une communauté. Le

discours des membres de l'association AFEPE révèle que l'arrivée des mutuelles d'épargne et de crédit des associations féminines a contribué à l'affaiblissement des groupes sociaux traditionnels en milieu urbain.

*« J'ai participé à quatre mbotay dont deux tontines. J'ai quitté trois de ces mbotay depuis que j'ai intégré l'association AFEPE. Maintenant, je participe à une seule tontine, j'y suis restée car c'est une tontine pour le pèlerinage et je veux aller à la Mecque<sup>155</sup> sans vraiment demander de l'aide à qui que ce soit. Sans cette tontine, je sais que je ne pourrai pas économiser l'argent nécessaire pour le billet d'avion et les frais de séjour pour effectuer un bon pèlerinage (...). Depuis que j'ai intégré l'AFEPE, je ne trouvais plus l'utilité de rester dans les autres tontines pour deux raisons : la première est que les sommes de la levée ne sont pas assez importantes comparées aux financements que l'association propose. Ensuite, il y a le risque de détournement et d'abus de confiance qui y règnent tous les jours. En même temps, il faut se dire que toutes les femmes n'ont pas les moyens de participer aux associations de microcrédit, il s'agit des femmes dont les moyens sont très réduits car n'ayant pas les revenus nécessaires pour épargner ni des garanties pour demander un prêt.»*

(Coumba, 38 ans, membre de l'association AFEPE)

Les groupements de solidarité d'entraide traditionnels ont cédé la place aux associations féminines de microcrédit avec comme priorité l'épargne, le crédit et l'investissement. Cet avènement a modernisé la solidarité et l'entraide pratiquées dans les groupements traditionnels et a favorisé une diminution de ces groupements féminins à caractère social. Le microcrédit, en raison de sa pratique formelle est alors considéré comme la première source de financement des acteurs du secteur informel. Les femmes sont ainsi considérées comme les premières clientes de ces associations qui leur offrent des priviléges et une sécurité de leur

<sup>155</sup> Ce phénomène de tontine à caractère religieux est présent au Sénégal depuis les années 1990 mais aussi dans les autres pays de la sous région (Mali, Niger, Tchad). En raison des difficultés rencontrées par l'Etat sénégalais dans les 1990 à organiser de manière efficace et rentable la prise en charge des pèlerins, il a fini par libéraliser le marché du pèlerinage à la Mecque en laissant la place aux groupements féminins, aux agences de voyages, aux groupements d'intérêt économiques. Le coût du pèlerinage s'élève à 2 300 000 CFA (2011), les groupements féminins s'inspirent du système des tontines et permettent à leurs participants d'avoir accès au pèlerinage à la Mecque à tour de rôle et par tirage au sort. Les cotisations des participantes sont fixées de telle sorte que la somme collectée permettra à la participante de faire son pèlerinage correctement. Pour faciliter le pèlerinage, ce système de cotisation a toujours existé au Sénégal : les cotisations familiales pour faire partir un parent aux Lieux saints sont toujours apparues comme un moyen efficace. Adja Dior Diop avec son association ARAFAT a été une des premières à organiser ce système de tontine pour le pèlerinage des femmes. A ce sujet voir Hardy Ferdaous et Jeanne Semin, *Fissabilillah ! Islam au Sénégal et initiatives féminines, Une économie morale du pèlerinage à la Mecque*, Afrique contemporaine, 2009/3 n° 231, page 139-153. DOI : 10.3917/afco.231.0139.

épargne qu'elles ne pouvaient pas avoir dans leurs groupements. Avec les associations féminines de microcrédit, les femmes se retrouvent dans une situation de relation d'affaires où les rapports sont basés sur un contrat formel et qui au-delà des services financiers, fournissent des services non financiers tels que l'encadrement, l'assistance, le conseil, les formations et les voyages d'affaires. Dans cette perspective, la monétarisation des liens sociaux et l'affaiblissement des mécanismes traditionnels de solidarité ont conduit à un phénomène de transformations sociales et économiques des femmes des associations féminines de microcrédit. Ces transformations des valeurs sont devenues nouvelles, dans un milieu où l'argent devient non seulement un moyen d'échange mais aussi une fin en soi, une source de réussite, de prestige et d'affirmation du nouveau statut social et économique de la femme. Or, même si les associations féminines de microcrédit offrent plus de possibilités que les groupements de solidarité traditionnels, les formes de groupements d'entraide telles que la tontine ou le *mbotay* demeurent des activités d'intermédiation financière. Elles répondent aussi aux besoins pratiques des couches sociales populaires et défavorisées qui ne peuvent pas avoir accès aux associations féminines de microcrédit à cause des frais liés à l'ouverture de compte et de leur solvabilité. En ce sens, la tontine reste, la seule pratique financière avec des services à moindre coût, à la portée des populations les plus démunies mais avec un risque important de détournement et d'abus de confiance.

Ainsi, les associations féminines de microcrédit peuvent être aidées par les ONG de développement mais doivent très vite gagner leur autonomie et être crédibles. Cependant, ce soutien des ONG peut être appréhendé de deux manières.

Tout d'abord, quand l'association est située en milieu rural et fondée par des femmes non instruites, issues de milieux populaires voire défavorisés, et travaillant pour elles-mêmes, l'association peut penser à se professionnaliser avec l'appui des prestataires de services nationaux et internationaux pour devenir des mutuelles d'épargne et de crédit desservant des catégories de populations particulières. L'intervention des ONG vient en première position, suivie des monitrices de l'Etat et des cabinets de consultance. Les ONG investissent beaucoup dans le domaine de la formation. Ainsi l'appui institutionnel et technique se fait en amont et en aval de la mise en place de mutuelle d'épargne et de crédit. Elle se dote d'un pouvoir d'exécution. Il peut arriver aussi que l'ONG partenaire soit investie d'une mission de supervision régulière des activités de l'association, ce qui leur confère un rôle de régulateur.

Dans ce cas précis, l'association doit respecter et travailler dans le sens des objectifs de l'ONG afin de prétendre à un financement et à la professionnalisation (appui technique et institutionnel) de ses activités. La collaboration avec l'ONG se construit souvent dans le long terme. Cette dernière participe également en tant observatrice/assistante à toutes les activités de l'association en procédant à la vérification des opérations financières et s'occupant de la gestion des fonds en veillant au respect des politiques de financement/microcrédit. La transformation de l'association de femmes à une mutuelle d'épargne et de crédit progresse vers la formalisation et la commercialisation afin que l'association puisse financer sa croissance et servir à sa clientèle. Plus l'association évolue, plus les exigences se manifestent, même l'association est guidée par des exigences sociales et économiques et cette professionnalisation rend de plus en plus difficile le financement des femmes pauvres.

Ensuite, en milieu urbain, les femmes instruites et dynamiques, déjà actives dans diverses secteurs d'activités salariales formelles ou informelles, prennent des initiatives de fonder un groupement et de le formaliser en association d'épargne et de crédit. Par exemple, au sein de l'association AFEPE, l'épargne des fondatrices a servi à mettre en place une mutuelle d'épargne et de crédit afin de proposer des financements de microcrédit. L'association a assuré le financement de ses membres sur fond propre durant les trois premières années de son existence. Dans ce cas, l'association n'avait pas besoin du soutien d'une ONG. Néanmoins, elle en a fait appel pour assurer dans le long terme des services financiers pour ses membres. Dans cette situation, les femmes qui composent l'association sont généralement très influentes et connues des milieux religieux et politiques<sup>156</sup>.

Généralement, les présidentes d'association sont des entrepreneures, des salariées du privé/public et/ou des organisatrices de tontines. Souvent expérimentées dans le commerce qu'elles pratiquaient comme activité secondaire, elles ont des revenus assez importants pour s'engager dans la création d'association et se mettre au service de la population défavorisée. Ce dynamisme associatif est en quelque sorte un élargissement du groupe existant, et ce processus se construit sur la base de ses relations préexistantes. Ainsi, l'association devient un point de jonction entre le groupe de base [restreint] d'où elle est née et d'autres réseaux

---

<sup>156</sup> Certains hommes politiques et religieux soutiennent ces femmes en leur offrant des sommes importantes au démarrage et pour pérenniser l'activité de l'association. Le soutien peut être sous forme de dons de matériels informatiques.

sociaux existants. Ce processus est orienté en grande partie par le désir de lutter contre la pauvreté et de participer au développement de leur communauté.

Néanmoins, la situation économique difficile du Sénégal, les obligations sociales des ménages, les faibles revenus du mari entre autres sont des motivations qui poussent les femmes à s'engager dans des associations féminines de microcrédit. Les émissions et des documentaires tels que (Pastef<sup>157</sup>) ont été des sources de motivation des femmes à créer des associations de microcrédit et de faire face aux difficultés financières qui les assaillent. Ainsi, l'intervention des monitrices de l'Etat et des ONG ont facilité la formation de ces associations tant au niveau urbain qu'au niveau rural. Les femmes des associations de l'AFEPES et de la mutuelle des femmes de Kolda l'ont compris et n'ont pas hésité à proposer du microcrédit afin de permettre aux plus démunies de trouver une activité rémunératrice ou génératrice de revenus et, aux mieux nanties de devenir des opératrices économiques en investissant toutes les activités du secteur informel.

## **II. Les motivations et objectifs d'adhésion**

Je viens de voir dans la partie précédente que les associations féminines de microcrédit sont nées à partir des groupes préexistants. Cette nouvelle transformation sociale et économique est soutenue par des objectifs et des motivations au point de favoriser la participation massive des femmes dans les associations. La volonté de participer à une association féminine de microcrédit s'inscrit dans la relation de lutte contre la pauvreté que les associations peuvent entretenir avec les institutions internationales d'aide au développement, étant donné que cette relation est un moyen de bénéficier des ressources financières pour les activités de l'association. Les objectifs (privilèges sociaux, travail rémunérateur, alphabétisation et formation technique) que les femmes se fixent expriment un manque et les poussent à participer dans ces associations. Ces objectifs (à atteindre) montrent clairement que les femmes vivent dans des conditions difficiles (à des degrés différents) au point qu'elles s'orientent vers le microcrédit qui constitue une façon d'échapper à la misère<sup>158</sup> et de trouver des solutions à leurs difficultés.

---

<sup>157</sup> Le Pastef diffusait le plus souvent des reportages sur les GIE et les associations féminines.

<sup>158</sup> Dans les chapitres précédents nous avons montré que ce n'était pas la seule cause.

*« Certaines femmes, membres de notre association sont des chefs de famille, d'autres prennent en charge quelques dépenses que leur mari ne peut pas satisfaire. Quand je dis chefs de famille<sup>159</sup>, je fais référence aux divorcées, aux veuves, aux femmes dont le mari est en chômage partiel ou total. Dans ces situations, la femme est dans une obligation de nourrir le foyer. Elle assure l'essentiel des dépenses du ménage. Puisque la vie coûte cher et que les produits de première nécessité (riz, huile, sucre) ne cessent d'augmenter – et il faut manger, se loger et s'habiller – les femmes essayent de trouver des solutions pour faire face à ces impératifs. L'association est alors une alternative qui leur permet de bénéficier du microcrédit et de régler quelques problèmes. »* (Sadio, 43 ans, membre du comité de crédit de l'AFEPES)

Sadio va plus loin :

*« Les femmes des milieux défavorisés et populaires sont les premières à vivre difficilement ces situations et assurent laborieusement leur rôle de chefs de famille. Ces femmes là, sont fatiguées, et elles n'ont pas d'activité car personne ne voulaient leur prêter de l'argent. Les espoirs et les attentes sont nombreux quand elles viennent adhérer à l'association. Ainsi, participer à des associations féminines de microcrédit est alors pour ces femmes un des moyen de sortir de leur exclusion.»*

Le chômage croissant des époux, la diminution du revenu réel des ménages, l'augmentation des charges du foyer sont autant de raisons qui ont favorisé chez les femmes de nouvelles initiatives inscrites dans des dynamiques associatives inscrites dans une situation de précarité, voire de crise des populations. L'un des éléments les plus remarquables de ces initiatives d'adaptation des femmes est le développement des associations féminines de microcrédit. Le recours à la solidarité, à l'entraide constitue le premier réflexe des femmes en contexte de précarité. Ces difficultés ont en effet augmenté le nombre de femmes chefs de famille<sup>160</sup> qui est une source de pauvreté (Mababou Kébé, Yves Charbit, 2007). Et c'est la pauvreté qui pousse les femmes chef de famille à adhérer aux associations féminines de microcrédit pour

<sup>159</sup> Les démographes utilisent « chef de ménage ». Cette notion revêt plusieurs significations selon qu'on est juriste sociologue, économiste ou démographe. Le chef de famille est la personne référente qui a le pouvoir et la responsabilité économique au sein de la famille mais pas l'autorité. A partir de notre enquête, nous retiendrons cette définition car certains de nos enquêtées assurent les frais de logement, les dépenses alimentaires et les frais des enfants mais pas nécessairement l'autorité du conjoint. Elles ne sont pas que divorcées, veuves ou ayant un mari polygame, la plupart logent avec leur mari inactif.

<sup>160</sup> La proportion des femmes chef de ménage était de 19,4 % en 2001 (Mababou Kébé et Yves Charbit, 2007)

avoir accès au crédit et de trouver des solutions pour vaincre la pauvreté. L’association devient alors un lieu de recherche de solutions pour sortir de leur exclusion financière, de leurs problèmes économiques et sociaux en prétendant à un changement de pratiques traditionnelles redistributives. La plupart des femmes membres de ces associations de microcrédit étaient membres des groupements traditionnels : *mbotay* et *tontine* (je l’avais mentionné au chapitre IV) et elles n’ont pas réussi à faire face aux problèmes socioéconomiques qu’elles vivent. Ces pratiques (*mbotay* et *tontines*) sont pour certaines des moyens de faire des dons en nature lors des cérémonies familiales (mariage, baptême, décès). L’argent reçu de la *tontine* ou du *mbotay* sera substitué aux dons en nature. Ainsi, lors de ces cérémonies, ces femmes se livrent à des échanges de dons et de cadeaux.

*« Je ne participe plus ni aux tontines ni aux mbotay, je me suis rendue compte qu'ils m'ont rien apporté, si ce n'est que des mauvaises habitudes et de la pauvreté. Dans ces pratiques, on cotise et quand on récupère l'argent c'est pour le dépenser dans des cérémonies familiales (mariage, baptême ou funérailles), dans des fêtes traditionnelles et religieuses (tabaski, korité, pâques, noël, etc.), ou des événements comme la rentrée scolaire des enfants – alors que je pouvais l'utiliser pour développer une activité rémunératrice et subvenir aux besoins vitaux que mon époux (malade) ne peut plus assurer. J'ai participé dans des tontines durant 18 ans et aujourd'hui, avec le recul, je me rends compte que je n'y ai rien gagné. A chaque fois que je devais bénéficier d'une levée, il y avait, comme par hasard, un programme où il fallait distribuer l'argent. J'ai tout laissé tomber et je suis venue chercher autre chose dans cette association, du concret, une activité, des gens qui pourront m'apporter quelque chose, me conseiller sur ce qui pourra m'apporter des revenus et ne pas les dépenser dans des futilités.»*

(Collé, 44 ans, AFEPES)

Derrière un tel discours – récurrent parmi les femmes qui participaient à ces pratiques ostentatoires traditionnelles – on comprend qu’une accumulation de l’argent de la *tontine* est presque impossible ; certaines pratiques culturelles et événements religieux constituent de véritables freins.

Le Sénégal est ainsi présenté comme un lieu d’une impossible réalisation personnelle, la pesanteur des cérémonies telles que le *takk* (mariage), le *ngenté* (baptême) et le *deuth* (funérailles) freine les initiatives individuelles. Collé semble être frustrée de passer

énormément de temps dans les organisations sociales et traditionnelles sans y gagné quelque chose. Ces pratiques de redistribution stratégique, ancrées dans la société sénégalaise fonctionnent par captation et sont devenues aujourd’hui des occasions de gaspillage. A l’occasion de ces pratiques, les rapports de don/contre don sont, semble-il, les causes de l’endettement de la plupart des femmes. En ce sens, elles alourdissent le budget des femmes et sont vues par certaines comme non conformes à leurs réalités socio-économiques.

En effet, au Sénégal, ces événements constituent des moments importants qui leur offrent des occasions de se faire valoir. Cette manière de dépenser sans compter et sans se soucier du lendemain est, dans une certaine mesure et pour certaines catégories de femmes, une occasion de se donner une crédibilité, une existence et une dignité dans la société.

En adhérant à ces associations féminines, les femmes espèrent y trouver de « *l’argent, un réseau, une activité, un conseil* »<sup>161</sup>, qu’elles ne trouvaient pas dans les organisations traditionnelles. Les difficultés économiques ont poussé les femmes à adhérer massivement aux associations de microcrédit en délaissant de plus en plus les pratiques folkloriques et ostentatoires des organisations traditionnelles de solidarité qui accordent plus d’importance aux relations sociales et interpersonnelles qu’aux aspects économiques. En effet, l’argent qu’elles sont venues chercher leur permettra de développer une activité rémunératrice et de faire vivre leur famille. Ainsi, le microcrédit accordé dans les associations de microcrédit ne peut pas servir de moyens d’échanges traditionnels (don/contre don, *ndawtal*<sup>162</sup>), car il faut bien le rembourser pour pouvoir se faire une place, participer aux voyages d’affaires, bénéficier du soutien des anciennes et prétendre à un financement plus conséquent. Le commerce reste alors un domaine accessible pour ces femmes – de la classe pauvre, moyenne et non scolarisée – car elles n’ont pas d’autres alternatives. Les espoirs et les attentes formulés par ces femmes déterminent aussi bien leur dynamisme dans la recherche d’un financement mais aussi une éventuelle relation de développement.

La crise économique et les difficultés à assurer les charges des ménages ont entraîné des conséquences sur la vie quotidienne des chefs de famille. Cette situation pousse les femmes – beaucoup plus préoccupées par la survie du foyer – à adopter de nouveaux comportements et à trouver des stratégies de sortie de crise, au point de favoriser leur participation dans les

---

<sup>161</sup> Extrait d’entretien réalisé avec la présidente de l’association des femmes de Kolda.

<sup>162</sup> Contribution financière ou cadeau offert à l’occasion d’un événement heureux.

associations féminines de microcrédit. Ces dernières offrent aux femmes des opportunités financières et techniques pour démarrer ou développer une activité génératrice de revenus

### **III. Les activités des cellules locales**

Au sein des associations féminines de microcrédit, les expériences et les connaissances du commerce varient d'une femme à l'autre. Certaines femmes sont commerçantes de profession déjà installées et bien avant la formation de l'association. C'est le cas des fondatrices d'association.

*« J'ai été la première femme à commencer le commerce de produits cosmétiques dans le marché central de Kolda. »* (Salbé, 52 ans, co-fondatrice de l'association, Kolda)

*« Le commerce est une activité que je pratique depuis mon plus jeune âge. Je le faisais en parallèle avec mes études et par la suite avec mon métier d'institutrice. Aujourd'hui, j'ai arrêté toutes les autres activités, je ne fais que du commerce, de l'import-export (...). C'est en vacances aux Etats-Unis que j'ai eu l'idée de faire du commerce de produits cosmétiques au Sénégal. J'envoyais de l'argent à mes cousines installées à New York, pour qu'elles m'achètent de la marchandise. J'ai été l'une des premières commerçantes à exploiter ce marché. »* (Présidente de l'association AFEPES)

Le commerce est une activité que les femmes développent en parallèle d'autres activités. Pour ces femmes entrepreneures, une seule activité ne leur permettait pas de subvenir ni d'acquérir des revenus conséquents. Il s'agit de femmes qui combinent leur responsabilité dans des associations féminines – avec des rôles bien définis – et des activités économiques et commerciales. Ainsi, les femmes membres de ces associations de microcrédit (de Dakar et de Kolda) développent toutes des activités du petit commerce à la micro-entreprise. Pour les activités de petit commerce, elles ont besoin d'être aidées et conseillées par les femmes expérimentées dans le commerce et par l'association afin d'augmenter l'ampleur de leurs activités et les revenus qu'elles peuvent en tirer. Le principal rôle de l'association c'est de pouvoir les aider à faire de leur commerce une activité rentable.

Ces associations sont composées de plusieurs sous-groupes appelés cellules locales. Elles sont composées de femmes qui habitent dans une même localité et développent des activités communes. Chaque cellule locale a son propre mode de fonctionnement qui est conforme aux dispositions des statuts de l'association. Par exemple, les assemblées générales sectorielles se tiennent au niveau de chaque cellule au cours desquelles, les membres de la cellule font part de leurs revendications et de toutes leurs préoccupations qui seront présentées par la représentante de la cellule à l'assemblée générale de l'association. La représentante est celle qui facilite la coordination entre la cellule locale et l'association. Elle est nommée par les membres de la cellule par vote et en fonction de son statut dans la communauté. Ce vote est une sélection locale qui exige un certain leadership. Le contexte socio-économique et les représentations locales y jouent un rôle important. Ainsi, la représentante doit être une personne influente et très impliquée dans la vie de l'activité et de la cellule. La représentante doit occuper par ailleurs une position importante dans la localité avec des relations très étroites avec le chef de village et/ou les personnalités de l'administration publique. Cet ordre social fortement hiérarchisé – par l'âge, le statut social ou l'appartenance à un réseau – n'exclut pas à certaines femmes de devenir représentantes par leur moyen de fédérer et de mettre en avant les projets de développement local. Cette bureaucratisation des cellules locales permet d'une part, aux femmes de participer à des projets de développement de leur communauté et d'autre part, de leur donner le sentiment de s'inscrire dans la lutte contre la pauvreté véhiculée par les ONG de développement.

Dans le cas de l'association AFEPE, l'appui de la GTZ a permis de faire en sorte qu'un bon nombre de cellules aient pu recevoir de la formation ainsi qu'un soutien économique. Dans cette association, les femmes développent plusieurs activités : maraîchage, petit élevage, commerce, restauration, coiffure, couture, petit commerce, etc. La plupart d'entre elles ont changé d'activité après avoir reçu un financement. La majeure partie des femmes avait un petit commerce ou un petit boulot qui leur permettait de subvenir à leurs besoins. Celles qui n'avaient pas d'activité, ont pu en trouver avec l'aide des formations et du microcrédit. Il est vrai que l'enjeu que constitue la participation à une association féminine de microcrédit est bien clair et bien défini pour les femmes. En adhérant à ces associations, elles ont des objectifs bien précis.

Les femmes des cellules locales travaillent souvent dans un projet commun, financé par les cotisations des membres, les fonds de l'association et l'ONG partenaire. Le crédit alloué par l'association est souvent collectif lorsqu'il s'agit de participer à l'achat de matériels de travail ou de produits : maraîchage, pirogues, moulin à mil, etc. Il peut également être individuel et considéré comme un microcrédit. Le montant alloué est défini selon l'activité et la demande de prêt est formulée par la représentante de la cellule. Dans ce cas, le crédit est alloué à la cellule et tous les membres sont responsables du remboursement de la somme totale.

Les projets sont souvent des activités qu'elles peuvent effectuer collectivement. Par exemple, la transformation de produit alimentaire, la fabrication de jus de fruits, le maraîchage, la pêche et le commerce du détail<sup>163</sup>. En règle générale, toutes les cellules ont un système de cotisation régulière qui leur permet de compléter le financement en cas d'insuffisance de budget. Ce système de cotisation collective renforce les rapports sociaux d'entraide et de solidarité, et sert alors à alimenter la caisse de la cellule et éventuellement une garantie pour obtenir un prêt ou une subvention. Cette pratique est aussi courante dans les cellules locales, et celles qui n'ont pas les moyens peuvent participer aux projets et se rattraper quand elles auront engendrées des bénéfices. Pour le financement des projets, les femmes mobilisent non seulement les cotisations mais aussi les financements des collectivités locales, des subventions du ministère chargé de l'entrepreneuriat féminin et des ONG. C'est ainsi que l'association des femmes de Kolda a bénéficié en 2007 d'une subvention du ministère de l'entrepreneuriat féminin lors de la quinzaine de la femme.

J'ai déjà mentionné que les femmes se portaient mutuellement caution pour mener des activités individuelles. En effet, ces groupements montrent une solidarité et une complémentarité dans leurs pratiques collectives et individuelles. Ces associations ne sont pas seulement des lieux d'accumulation et de production mais aussi des lieux de redistribution où les femmes cherchent à entrer dans le dispositif de développement et de lutte contre la pauvreté véhiculé par l'Etat et les ONG de développement. Au niveau local, les membres des cellules travaillent avec les collectivités locales et le tissu associatif qui regroupent toutes les cellules locales. Ensuite, elles font la jonction entre l'économie informelle (activités productives et génératrices de revenus, mobilisation de l'épargne et circulation de la monnaie)

---

<sup>163</sup> L'association peut acheter dans ce cas de la marchandise en quantité et les femmes le revendent dans leur quartier ou dans les marchés hebdomadaires. A Kolda, l'association achète directement des ustensiles de cuisine en Chine et ce sont les membres de l'association qui s'occupent de la commercialisation.

et l'économie domestique non rémunérée (gestion du ménage et des enfants). Toutefois, même si l'apport économique des activités informelles – des femmes des cellules locales – est très riche et important, la masse monétaire circulant est très insuffisante comparée aux activités déclarées et formelles comme le montre le faible niveau de vie et la pauvreté des femmes.

A ce niveau, j'avance que les crédits proposés par les associations féminines de microcrédit aux cellules locales ne peuvent pas suffisamment changer la structure de la circulation de la monnaie autour des activités des cellules locales. Et les résultats montrent que le microcrédit proposé par les associations féminines de microcrédit n'est pas la panacée mais est un outil parmi tant d'autres pour les femmes, et que son utilisation s'insère dans les processus économiques et les échanges monétaires à l'intérieur des communautés. Même si, au sein de ces associations féminines de microcrédit, les femmes expriment des besoins financiers, elles trouvent les taux d'intérêt – qui permettent en quelque sorte aux associations de vivre – assez conséquents à la limite de l'usure.

#### **IV. L'identité collective liée au fait de travailler ensemble**

Dans la partie précédente, il a été question des activités associatives des femmes dans le tissu socio-économique local. A travers les associations féminines de microcrédit, elles mènent des activités pour trouver des solutions à leurs problèmes socio-économiques. Ces activités au sein des cellules locales produisent des changements dans la vie des femmes et dans leur communauté.

L'implication des femmes sénégalaises dans des activités commerciales ne date pas d'aujourd'hui. Depuis les années 1980, elles cherchent de plus en plus à s'y intégrer dans le but de trouver des revenus pour faire face aux multiples responsabilités (domestiques, familiales et sociales) qui leur incombent. Le petit commerce et les activités artisanales (coiffure, couture, teinture, etc.) du secteur informel sont des alternatives qui s'imposent, puisque les emplois du secteur formel sont réservés aux femmes instruites. Aujourd'hui, le modèle de femme soumise et de réussite sociale, confinée aux travaux domestiques (Mireille Lecarme, 1992), ne détermine plus la réussite sociale de la femme. De moins en moins, et dans un contexte de survie d'ordre matériel, moral, financier et social, ces représentations sociales perdent leur valeur et les femmes qui travaillent à l'extérieur de leur foyer sont

respectées dans la société. Les pratiques financières/économiques et monétaires sont au cœur des activités commerciales des femmes puisque les femmes sont dans une quête permanente d'aspirations personnelles, familiales et collectives. Ainsi, la femme modèle serait celle qui complète et qui contribue aux charges du foyer ou qui prend en charge totalement le foyer si le conjoint est dans une situation d'incapacité.

*« Avant, une bonne femme ne devait pas faire du commerce, « seyka deug dou baana baana » (une bonne épouse ne fait pas de commerce). Mais, maintenant la vie fait que les femmes doivent avoir une activité qui peut apporter de l'argent. La plupart d'entre nous ne sont pas instruites donc le commerce est la seule activité de secours pour cette catégorie de population. Il y a aussi la cherté de la vie qui fait que toutes les femmes cherchent un quelque chose pour avoir des revenus et aider les maris dans les dépenses du foyer. Le commerce est alors devenu plus que jamais la seule activité de secours pour les femmes. »* (Chérifa, 50 ans, Kolda)

*« Dans les moments de crise, il faut deux revenus pour tenir un foyer. Mais sans soutien, on ne peut pas s'en sortir. J'étais là à la maison, sans rien faire de mes journées, et cela me pesait lourd, j'étais désespérée et je ne voyais pas de solution. J'avais entendu parler de l'association mais je ne savais pas comment l'intégrer. En croisant un jour la trésorière (qui est la belle-sœur d'une amie), elle m'a demandé si je voulais faire quelque chose. Je lui parlais de ma situation et de mes ambitions et c'est elle qui m'a aidé à intégrer l'association et j'ai bénéficié d'un prêt pour démarrer un petit commerce. Je la remercie et c'est grâce à elle que mon ménage tient toujours, car j'ai vécu des moments difficiles. »* (Bintou, 38 ans, Kolda)

« Rester à la maison sans rien faire » devient insupportable pour elles. L'univers domestique privé n'est plus pour ces femmes ni un modèle de réussite sociale ni la définition d'une « bonne épouse et d'une bonne mère ». Elles rompent avec les anciens modèles de femmes sans activité rémunératrice et de bonne épouse cloîtrée dans l'espace domestique. Le microcrédit proposé par les associations féminines, est associé au fait d'avoir un travail, une activité pour en tirer des bénéfices afin de contribuer aux ressources monétaires et matérielles du ménage. Même si cette contribution était considérée comme une incapacité du mari d'assurer les besoins de la famille, l'activité rémunératrice de la femme épouse est aujourd'hui un moyen de faciliter la vie en couple. Outre les raisons économiques, la

participation des femmes aux associations féminines est parfois un moyen d'échapper à l'oisiveté et à la paresse. Il faut dire que les activités développées par les femmes tournent autour du petit commerce et de la micro-entreprise où elles réalisent un investissement pour gagner de « *quoi s'occuper du foyer* ». Ainsi, l'accès des femmes aux associations féminines de microcrédit a contribué à leur nouveau rôle économique et a permis une meilleure considération de leur activité dans le contexte de lutte pour la survie quotidienne des ménages. De plus, les femmes des associations féminines de microcrédit font également preuve de stratégies et d'initiatives. Elles s'engagent également dans des processus de transformation identitaire qui rend leurs activités individuelles reconnues et rémunérées – et considérées comme un atout précieux dans la société – et leurs pratiques collectives non seulement acceptables, mais contribuant à l'épanouissement des personnes et au développement de la société.

Les associations sont des lieux où les femmes viennent rechercher des solutions pratiques à leurs difficultés. Elles n'y adhèrent pas par simple nécessité. Ces associations représentent aussi des charges supplémentaires (participation aux réunions, aux assemblées générales, aux formations, aux voyages, etc.) qui ne leur donnent pas souvent les résultats positifs attendus. Il faut s'engager et honorer son engagement. Ainsi, la participation de certaines d'entre elles dépend des moyens et de la capacité à négocier avec le mari et à se libérer de leurs charges du foyer en se déchargeant de certaines tâches ménagères sur d'autres femmes de la même maisonnée (coépouse, fille, enfant confié, belle-fille, etc.). A travers les associations féminines, on peut constater que les activités que mènent les femmes se situent entre l'économie domestique et l'économie marchande, et les revenus de ces activités leur permettent de compléter la dépense quotidienne du foyer et de pouvoir respecter le système d'épargne mis en place par l'association.

De même, sous l'aspect de la circulation de la monnaie et des activités génératrices de revenus, de multiples relations se tissent entre les femmes qui participent aux associations de microcrédit. Ces pratiques contribuent à reconfigurer les dimensions de l'identité féminine collective et le rôle économique et social des femmes dans les communautés. Ainsi, à l'intérieur de ces associations, sous l'objectif de la lutte contre la pauvreté, les rôles des femmes se modifient sous l'effet de la relation de développement, qui est relayée dans les associations par les présidentes et les dirigeantes associatives et les ONG de développement. Cette relation de développement consiste d'une part à l'élaboration d'une catégorie sociale,

composée principalement de femmes des milieux défavorisés et modestes et d'autre part, à l'insertion en grande partie des participantes de cette catégorie sociale dans une relation travail/revenu/capital. Dans la partie suivante, j'essaie de voir comment au sein des associations (AFEPESS et de la mutuelle des femmes de Kolda), les femmes s'insèrent particulièrement dans le dispositif de développement (lutte contre la pauvreté et projet de développement) et comment ce dispositif contribue-t-il à modifier leur position dans la société.

## V. Une catégorie socialement générée ?

Dans le chapitre III, j'ai montré que la dégradation des conditions de vie d'une grande partie des Sénégalais est liée aux politiques d'ajustement structurel imposé et au bénéfice des organismes internationaux (Banque Mondiale et FMI) dans le but de faciliter le remboursement de la dette du pays. Ainsi, les femmes identifient leurs difficultés quotidiennes de deux manières : l'augmentation du taux de chômage particulièrement en milieu urbain dans le secteur formel, et la hausse du coût de la vie et des denrées essentiellement alimentaires. Ces deux éléments sont en partie les principales conséquences des PAS et le désengagement de l'Etat que les femmes identifient comme étant la cause de leur problème de survie.

Au Sénégal, les femmes ont toujours joué un rôle économique important, principalement dans le commerce et la production agricole (A. Adjama, P. Antoine, F. B. Dial, 2004). Avec la division sexuelle du travail – qui s'est construite durant la période coloniale – le travail des femmes n'était pas pour autant bien rémunéré comparé à celui des hommes qui se sont appropriés les tâches les plus rémunérées. En ville, où les besoins monétaires et économiques sont plus importants, l'Etat a construit une organisation économique autour d'un modèle familial et d'une division sexuelle où les hommes chefs de famille et travailleurs (formels ou informels) devaient subvenir aux principaux besoins d'une famille (les personnes âgées, les femmes et les enfants), Elsa Beaulieu (2003 :178). Au fur et à mesure que la crise perdurait, les emplois du secteur informel, en particulier, ont massivement disparus et la plupart des hommes chefs de ménage se sont retrouvés au chômage. En conséquence, les revenus des chefs de famille ne pouvaient plus subvenir aux besoins des foyers. La crise économique, la cherté de la vie, le chômage des chefs de famille, et la dévaluation ont aggravé la situation.

Les réformes économiques – qui prévoyaient de créer des emplois – n'ont fait qu'aggraver la situation et priver la plupart des ménages de leur principale source de revenus ; ce qui a constitué une séparation des moyens de reproduction et des moyens de subsistance et ainsi forcé les femmes à entrer dans des activités économiques rémunératrices de survie (page 178). La généralisation de la crise a placé les populations et particulièrement les femmes dans une situation où le choix des moyens de subsistance a été considérablement réduit. Cette crise a facilité le développement de la créativité, à l'invention de nouvelles façons de produire, d'une économie informelle dite de la « débrouille » (B. Lautier, 2004 : 29). Devant l'incapacité de l'Etat d'offrir des emplois, cette économie de la débrouillardise permet aux populations pauvres de (re)créer des moyens d'existence et de survie. Cette économie s'inscrit dans un rapport travail/revenu/capital qui lie les femmes commerçantes au capital et au marché financier par l'intermédiaire du microcrédit mais aussi par des liens du marché, des biens et des services.

C'est la misère économique qui pousse les femmes à s'orienter dans les associations féminines de microcrédit. Ces femmes n'ont aucune autre option que d'adhérer à ces associations afin de bénéficier d'un microcrédit et d'entreprendre des activités productives de survie. En fait, cette catégorie de femmes sénégalaises semble être déterminée à trouver des solutions aux difficultés qu'elles vivent au sein de leur ménage. Face aux contraintes socio-économiques qu'elles vivent au quotidien, la plupart d'entre elles sont confrontées à la recherche de revenus pour la survie de leur famille. Ces femmes vivent souvent dans des situations précaires et sont issues de milieux défavorisés, divorcées, veuves et avec des enfants à charge. Elles subissent donc des contraintes économiques difficiles pour la survie du foyer et des enfants. Elles s'activent particulièrement dans le commerce, l'entrepreneuriat et la micro entreprise. L'une des raisons principales de leur engagement (associatif et dans les activités économiques) réside dans la quête de moyens financiers parce qu'elles ont une famille et des enfants et une famille<sup>164</sup> à charge. Ce qui se traduit d'une part, par la nécessité d'exercer une activité salariale informelle hors de la sphère privée familiale d'autre part, ces femmes doivent diviser leur temps de travail pour s'occuper des tâches domestiques et de leurs activités commerciales et associatives.

---

<sup>164</sup> La famille est entendue ici au sens large (mère, père, frère, sœur).

C'est donc dans le contexte de crise – conjugué aux contraintes socio-économiques, qui déterminent la motivation et la nécessité des femmes à rechercher des revenus et les types d'activités qu'elles pourront faire pour se procurer des revenus. Ces contraintes font que les femmes doivent continuer à travailler pour de faibles rémunérations et s'occuper des travaux domestiques. Dans ce contexte, le travail des femmes et leur rémunération monétaire sont sous-estimés et dévalorisés. Cette dévalorisation contribue à maintenir les femmes dans des travaux domestiques non-monétaires et à les pousser à s'engager dans des relations de production. Au niveau local et communautaire où les projets de développement peuvent se structurer, l'action et la volonté des femmes se manifestent et se transforment. Ainsi, c'est à travers l'idéologie du microcrédit et la lutte contre la pauvreté que les programmes/projets de développement font la promotion d'une certaine catégorie de femmes pauvres des pays du tiers-monde. C'est donc le microcrédit et de la lutte contre la pauvreté, qui présentent les femmes et leurs activités comme des sujets vulnérables et non assistées – mais qui remboursent leurs crédits et qui utilisent la totalité de leurs revenus pour la famille – est l'une des explications du régime genre (M. F. Labrecque, 2000). Ainsi, l'objectif de la femme est de trouver des revenus pour la survie du ménage et des enfants.

Ainsi, l'intervention du développement ainsi que les projets de développement destinés aux femmes a commencé au Sénégal depuis les années 1970 et continue encore aujourd'hui avec les programmes de microcrédit féminin. Cette idéologie du développement et de la lutte contre la pauvreté féminine a pour objectif de fournir aux décideurs et investisseurs publics/privés des justificatifs compatibles avec le capitalisme dominant. Par ailleurs, la logique des décideurs et investisseurs veut que la population bénéficiaire soit organisée selon les exigences des décideurs/financeurs sur la manière de voir le développement et lutter contre la pauvreté. Souvent, les associations de femmes qui ont fait l'objet de grande médiatisation à l'échelle nationale sont celles qui répondent aux critères de sélection de ces décideurs. Du moment où les décideurs et les ONG de développement doivent adapter les programmes/projets et leurs interventions en fonction des fonds disponibles, ils font la promotion du microcrédit en intervenant en fonction des méthodes et techniques mises en place. Ces méthodes sont ainsi réajustées et adaptées en fonction de la localité et des futurs bénéficiaires.

Au sein des associations féminines de microcrédit – lieu d'échange, de solidarité/d'entraide, les femmes font preuve d'inventions et d'initiatives et de stratégies pour légitimer les activités (économiques et associatives) qu'elles développent. La mise en place de fonds consacrés à la lutte contre la pauvreté féminine et au développement – parfois limités – la volonté et le soutien des ONG de travailler sur les programmes et projets destinés aux femmes jouent un rôle important. A ce niveau, le cas de la mutuelle des femmes de Kolda est pertinent. La mobilisation collective a permis aux femmes de trouver des moyens et des techniques pour négocier l'autorisation de leurs conjoints pour qu'ils leur permettent de développer des activités commerciales afin de participer aux charges du ménage. Les réunions et les formations associatives qu'elles reçoivent – visant à les valoriser – mettent en avant des discours sur la valorisation du travail et de l'existence des femmes au sein de leur communauté.

## **VI. Les dispositifs de développement et la relation travail-capital dans les associations**

Dans cette partie, je reviendrai sur les différents aspects des dispositifs du développement analysés dans les chapitres précédents, d'une part et, je tenterai d'identifier ces dispositifs dans les champs du social et du quotidien, et particulièrement le champ du local d'autre part.

A ce titre, j'ai vu que les ONG d'aide au développement implantées au Sénégal (particulièrement la GTZ pour ce qui concerne mon étude) et les associations (AFEPES et la mutuelle des femmes de Kolda) travaillent en étroite collaboration. Malgré le fait que l'ONG apporte son soutien (technique et financier) à ces associations, elle laisse une place de choix aux dirigeantes et fondatrices de ces associations pour interpréter et contribuer dans les projets/programmes de développement en fonction de leurs propres visions du développement et de la lutte contre la pauvreté.

Dans cette perspective, la GTZ est un acteur qui cherche à appliquer les grands programmes de développement<sup>165</sup> (imposés) en laissant une marge de manœuvre aux bénéficiaires de ces programmes afin que celles-ci puissent acquérir une certaine autonomie au sein de leur communauté et sur leurs propres actions. Dans la région de Kolda, la GTZ joue plusieurs

---

<sup>165</sup> Les OMD sont considérés comme des grands programmes de développement.

missions : elle suit à la fois un programme de développement – local et proche de la population – qui vise à donner aux populations, particulièrement les femmes les moyens financiers et techniques de développer des activités productives et de s'insérer dans le marché. Ces moyens leur permettent d'acquérir des outils techniques et financiers de développement que les femmes contrôlent à leur tour. La pratique du développement de ces associations féminines est à la fois traditionnelle et moderne et c'est au niveau des cellules locales que l'on peut analyser et interpréter la manière dont les femmes réinterprètent et pratiquent le développement. L'articulation entre la tontine et le microcrédit est un exemple parmi tant d'autres. Ainsi, même si les ONG cherchent à structurer les femmes et à leur imposer des projets de développement, la manière dont les organisations féminines pratiquent le développement n'est pas sous le contrôle des ONG. Les femmes se servent des stratégies existantes et de leurs propres innovations pour naviguer dans le monde du développement et servir leur propre intérêt. Cette appropriation du développement (de la lutte contre la pauvreté) et des dispositifs de développement ne semble pas être de même manière pour toutes les femmes. Certaines femmes sont très éloignées des dispositifs de développement et le développement demeure pour elles plus une idéologie/utopie qu'une réalité, tandis que les dirigeantes et les fondatrices des associations – considérées comme les interlocutrices des ONG – vivent du développement, partagent le pouvoir d'agir avec les ONG et enfin y trouvent leurs intérêts.

Toutefois, le développement ainsi que ses dispositifs économiques et sociaux qu'il entraîne, sont d'autant plus puissants que les populations ne voient pas d'autre option et donc s'intéressent de plus en plus à ces processus pour sortir de leur pauvreté. Dans un contexte où les populations sont pauvres et dépendantes, possédant très peu d'emprise sur leur avenir, leur seul choix est d'entrer dans les dispositifs de développement pour espérer trouver une solution à leur situation de pauvreté. L'association AFEPESS en est un exemple. À la fondation de l'association, les dirigeantes ont réussi à réunir un nombre considérable de femmes et à véhiculer une vision du développement, de la lutte contre la pauvreté. On peut comprendre à partir de là que le développement a des conséquences structurantes qui vont bien au-delà des idées et des paroles. En d'autre terme, cela peut signifier que les femmes des associations de microcrédit (en l'occurrence les dirigeantes et les fondatrices) se servent des outils économiques et sociaux du développement pour s'en sortir.

Par conséquent, le développement, étroitement lié à la relation capital/travail insère les femmes dans des processus sociaux et économiques de production et de reproduction. Dans ce sens, la GTZ fournit aux femmes de l'association (AFEPES et la mutuelle des femmes de Kolda) des moyens de s'insérer dans le dispositif du développement économique et social tout en cherchant à limiter la dépendance au microcrédit et ses impacts négatifs. Par exemple, la mise en place d'une mutuelle d'épargne et crédit au sein des associations est un moyen de sensibiliser les femmes sur l'investissement ainsi que sur les risques sociaux (le gaspillage dans des cérémonies familiales). Sans doute, l'intervention des développeurs, particulièrement de la GTZ, contribue à la structuration et au développement des associations dans lequel les actions, le processus d'autonomisation et la valorisation du travail des femmes peuvent prendre sens. Les outils techniques dispensés ainsi que les financements proposés par l'ONG vont dans ce sens.

Ainsi, cette relation capital/travail se manifeste par une prise en charge des besoins élémentaires d'une maisonnée prise en charge par les femmes. Directement ou indirectement, les femmes participent aux charges économiques et sociales des foyers soit en fournissant une contribution financière ou soit dans l'exercice d'une activité supplémentaire au sein de la maisonnée.

Par ailleurs, le processus de développement qui se met en place au niveau local – entre les acteurs locaux et les développeurs – peuvent prendre plusieurs proportions, qui ne sont pas définies d'avance mais qui dépendent de la responsabilité des uns et des autres dans un contexte social donné. Néanmoins, certains projets/programmes de développement imposés par les ONG, peuvent remplir un rôle plus ou moins important dans la production et reproduction sociale en établissant une relation de développement entre les acteurs locaux. C'est-à-dire que les projets de développement feront le lien entre les populations et les développeurs. A ce titre, les ONG qui remplissent ce rôle, seraient parmi les principaux agents dans le processus de la reproduction sociale (E. Beaulieu, 2003 : 187).

La division sexuelle du travail, les systèmes de domination sont autant de difficultés qui s'ajoutent aux effets de la crise économique et des plans d'ajustement structurel. Ainsi, on arrive à une conclusion que ces lignes participent à la formation d'une nouvelle classe sociale composée spécialement de femmes. Des femmes, qui ont en charge leur famille mais qui

n'ont ni de travail (salarié), ni des époux avec des revenus suffisants pour subvenir aux besoins les plus élémentaires et pourtant, elles sont subordonnées à ces derniers. Pourtant, pour répondre aux besoins de la famille et en l'absence des conjoints, les femmes participent dans les associations féminines de microcrédit et travaillent de manière indépendante. De même, si elles sont nombreuses à participer dans des relations de développement, certaines d'entre elles s'insèrent directement dans les dispositifs de développement et parviennent à entrer dans un rapport capital/travail lié directement aux possibilités de financement. Cette participation prend la forme de réseaux et fait que les femmes deviennent des boucles sensibles du microcrédit.

## **Chapitre VI : Le parcours d'entrepreneurs entre réussite et échec : le continuum des femmes**

Dans les pays du Sud, l'accès au marché du travail est systématiquement plus difficile chez les femmes que chez les hommes. Les possibilités d'emploi salarié des femmes sont rares du fait de la discrimination à l'embauche, de leurs responsabilités familiales, de leur manque de qualification ou tout simplement à cause du poids de la culture. Dans ce contexte, l'exercice d'une activité indépendante ou la création d'une micro-entreprise est souvent le seul moyen dont disposent les femmes pour générer un revenu assurant leur subsistance et celle de leurs enfants. Ceci est d'autant plus vrai que le secteur privé prend une place importante par rapport au secteur public en termes de création d'emploi. Cette situation, ajoutée aux conditions économiques difficiles, explique la forte présence des femmes dans le circuit économique informel, commercial et artisanal en particulier. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat féminin est considéré comme une voie possible dans le processus d'insertion de ces femmes, jusque-là exclues du marché du travail. Par conséquent, la micro entreprise devient un outil privilégié pour encourager l'esprit entrepreneurial et l'initiative privée des femmes entrepreneures. C'est une opportunité pour améliorer leur pouvoir économique et les conditions de vie de la famille, mais aussi pour rehausser leur position sociale en facilitant leur accès aux sphères de prises de décisions économiques et politiques. De par sa capacité à résorber une partie du chômage des femmes, et en favorisant la croissance de la population active, l'entrepreneuriat féminin devient un outil prisé par les gouvernements des pays du tiers-monde, ainsi toutes les initiatives allant dans ce sens sont encouragées.

Au Sénégal, l'entrepreneuriat féminin se caractérise par un taux d'échec relativement important dans les premières années de leur vie. 65 %<sup>166</sup> des entreprises créées ne dépassent pas les cinq premières années. Pour les femmes, créer sa propre activité est une tâche relativement difficile parce que leur situation précaire est un risque pour les banques. Dans ce contexte peu favorable, les institutions de microfinance telles que les mutuelles d'épargne et de crédit, les associations féminines de microcrédit sont venues concurrencer le secteur bancaire classique et proposer des offres beaucoup plus intéressantes. A partir des initiatives d'accès aux crédits, le microcrédit, proposé par les institutions de microfinance, a permis à certaines femmes d'élargir le champ du système financier et d'outiller les femmes ayant des

---

<sup>166</sup> Source ADEPME, Rapport annuel 2009.

capacités entrepreneuriales à démarrer ou à développer des micro entreprises. Il est important de préciser que la quasi-totalité de leurs activités se situent dans le secteur informel. En milieu rural comme en milieu urbain, elles s’investissent de plus en plus vers de nouveaux créneaux. On les retrouve presque dans tous les secteurs de l’économie : commerce, artisanat, textile, bâtiment, petite et moyenne industrie de transformation, etc.

Cependant, à travers le microcrédit, certaines entrepreneures ont réussi dans leurs activités et d’autres ont rencontré des difficultés à développer les leurs. Un échec dû à la situation économique, à l’imprévisibilité et à l’instabilité de l’environnement des affaires. La projection des activités entrepreneuriales dans le temps est difficile à réaliser au Sénégal. Les institutions de microcrédit font face à des problèmes majeurs en cas de faillite. D’abord, l’absence de garantie constitue un risque pour l’institution de microcrédit dans la mesure où elle ne peut pas récupérer ses fonds en cas de faillite. Ensuite, elle dispose de très peu d’informations, voire pas du tout, concernant la clientèle. Pour les institutions de microcrédit, ce manque d’informations – avant la concrétisation du contrat de crédit – entraîne des difficultés d’établissement de la solvabilité des clientes. Ne pouvant pas se séparer de ces commerçantes et ayant comme client principal les acteurs du secteur informel, les institutions de microcrédit vont compenser le risque par une hausse des taux d’intérêts qui peuvent engendrer dans certaines situations, la faillite de certaines activités. Plus le taux d’intérêt est élevé, plus le risque de surendettement s’accroît chez les bénéficiaires.

Dans ce chapitre, il s’agit de mettre en lumière les différents parcours d’entrepreneures par lesquels les femmes réussissent à accéder à un développement ou à l’échec de leurs activités.

## I. La trajectoire de vie des commerçantes

### A. L’école

Les commerçantes rencontrées lors de mon enquête de terrain au sein de l’association AFEPESS et la mutuelle des femmes de Kolda sont nées ou arrivées en ville très tôt dans leur enfance. Certaines ont quitté l’école très tôt, d’autres ne l’ont pas fréquentée. Le manque de moyens financiers des parents et leur désintérêt pour les études justifient souvent l’interruption de la scolarité de leur fille. Les plus âgées ont peu d’années de scolarité, mais

les plus jeunes sont plus scolarisées que ces dernières. C'est d'ailleurs le cas de certaines de mes enquêtées. J'y reviendrai dans les parties suivantes.

Au Sénégal, les filles sont souvent retirées de l'école pour aider leur mère au niveau des tâches ménagères (Chantal Rondeau et Hélène Bouchard, 2007). C'est particulièrement le cas, si la fille est l'ainée ou l'unique fille de la famille. Dans ce cas, et en fonction de son statut de femme, l'ainée doit assumer toutes les tâches ménagères. Elles consacrent leurs journées aux travaux de la maison, notamment la cuisine, le ménage, etc. En effet, face aux cas d'abandon de l'école, les parents n'ayant que très rarement les moyens financiers de payer une formation, la place de la fille est à la maison. Ainsi, dès son jeune âge, elle est préparée au rôle qu'elle aura à jouer lorsqu'elle intégrera son foyer conjugal. Toute son éducation sera orientée en vue de la gestion de la famille et des enfants ; l'exemple de Coco (voir la partie B) donne un bon aperçu de la façon dont elles sont éduquées si elles ne fréquentent plus l'école. Coco est devenue propriétaire d'un atelier de couture, grâce au financement de l'association (AFEPES) et l'aide de son père, ancien cheminot. Elle a abandonné ses études à 12 ans et jusqu'à son mariage (à 27 ans) elle vivait encore au domicile familial.

*« Je suis l'ainée d'une famille polygame de 16 enfants. A 13 ans, j'ai arrêté l'école après l'échec de mon examen d'entrée au collège. Je voulais faire une formation de couture mais mon père n'avait pas les moyens de me la payer. Mes seules occupations étaient la cuisine et garder mes frères et sœurs. A l'époque, le matin, au réveil, je faisais les travaux ménagers de la maison. J'allais au marché avec ma mère ou ma tante pour venir ensuite préparer le repas de midi. Après le déjeuner, c'était la sieste, si ce n'est pas le linge ou le repassage. De temps en temps, avec mes amies du quartier, on se réunissait souvent après le tisbar (la deuxième prière de la journée) pour discuter des affaires de filles. Vers 17h ou 18h, j'aidais ma tante ou ma mère à préparer le dîner et après le dîner on discutait un peu en famille avec mon père qui ne dormait pas souvent à la maison vu que son travail ne lui permettait pas d'être tout le temps à la maison. Et le lendemain on refait la même chose ». (Coco, 36 ans, Dakar)*

L'environnement familial laisse peu de choix pour l'éducation des enfants, particulièrement si les parents sont peu ou pas instruits. Ces derniers sont éduqués dans des logiques familialistes<sup>167</sup> où le niveau socio-économique est défavorisé. Les pères sont souvent des ouvriers peu qualifiés et les mères pour la plupart, sans emploi. Par ailleurs certaines, activités sont acceptées et bien vues pour ces jeunes filles (C. Rondeau, H. Bouchard, 2007), et la première fonction de la réussite pour ces jeunes filles c'est le commerce, la couture ou la coiffure. Elles débutent ces activités en tant qu'aides familiales, c'est-à-dire pour le compte des parents ou d'un membre de la famille. Ces activités leur permettent de s'occuper vu qu'elles ne fréquentent plus l'école et restent la majorité de leur temps à la maison.

## B. Les premiers pas dans le commerce

Au sein de l'association AFEPESS et la mutuelle des femmes de Kolda, 35 % des femmes enquêtées sont issues de familles commerçantes. En règle générale, ces femmes ne sont pas restées très longtemps à l'école. Même au moment où ces dernières étaient à l'école, elles ont aidé les parents dans leurs tâches commerciales.

*« Une fois l'école terminée, j'accompagnais ma mère chez ses clientes. Elle ne voulait pas que je traîne avec les filles dans le quartier donc elle attendait que je termine l'école pour l'accompagner. Du coup, je n'avais pas assez de temps pour faire mes devoirs à la maison car le soir on rentrait très tard à la maison. J'avais juste le temps de dîner et d'aller au lit, c'est ainsi que j'ai pris le goût du commerce. Je savais plus ou moins que je ne resterai pas très longtemps à l'école, personne ne m'encourageait... »* (Astou, 28 ans, Dakar).

En 2002, les études d'Abdou Salam Fall et de Philippe Antoine ont montré que la crise financière qui secoue de plus en plus les ménages explique un certain changement de mentalité. Les filles quittent l'école de plus en plus tôt par manque de moyens et commencent à chercher du travail pour tenter de soulager certaines charges de leurs parents.

---

<sup>167</sup> Cette particularité a été utilisé par P. Nimal, W. Lahaye et J. P. Pourtois (2000) dans leur ouvrage *Logiques familiales d'insertion sociale*, Bruxelles, De Boeck Université. Ces auteurs ont utilisés dans leur ouvrage cinq classifications (les *familialistes*, les *fonctionnalistes*, les *héritants*, les *contractualistes* et les *prothésistes*) pour comprendre le projet éducatif des familles.

On peut estimer que les nouveaux modes de vie des populations, occasionnés par la crise donnent lieu à un changement de valeurs et de mentalités. Si cela peut être un fait avéré, il n'en demeure pas moins que les contenus anciens se transmettent encore entre générations. Ce sont des contenus anciens que j'ai appelés "transmissions constantes" par le fait qu'ils ont été observés aussi bien auprès de leur familles dites "familialistes". La famille reste l'instrument privilégié de socialisation des individus. C'est en son sein que se transmettent les repères moraux, idéologiques qui influenceront sur le comportement futur des enfants. Cela dit, certaines habitudes et comportements familiaux se retrouvent d'une génération à l'autre. C'est le cas du commerce. Même très jeune et selon l'activité des parents, les jeunes filles peuvent donner un coup de main pour certaines tâches, (réceptionner la marchandise, remplacer la mère à la boutique en cas d'empêchement, rendre la monnaie, proposer des articles, etc.). Elles sont très tôt habituées à manipuler l'argent et à assumer quelques responsabilités importantes. Donc, depuis le plus jeune âge, cette aide représente un jeu. Elles prennent très tôt plaisir à observer leurs parents dans leurs activités commerciales. Ce plaisir pousse souvent les jeunes filles à abandonner l'école prématurément pour apporter un soutien plus régulier aux parents. Rondeau et Bouchard (2007 : 168) soulignaient que chez les Lébous du village de Ngor<sup>168</sup>, certaines caractéristiques tels que la précarité, le besoin de l'argent amènent les filles à cesser l'école très tôt pour apporter à leur mère un coup de main en dehors de quelques heures par jour. Il faut comprendre que l'idée d'abandonner l'école et de faire du commerce est, à la fois, une initiative personnelle et familiale. L'environnement familial n'est pas fait pour continuer l'école longtemps, les parents ne sont pas instruits et n'encouragent pas leurs enfants à rester beaucoup plus de temps à l'école. Dans cette situation, cette nouvelle génération a beaucoup plus de facilité à réussir dans le commerce du fait qu'elles sont plus scolarisée que leur mère et plus expérimentées dans cette activité avant d'y débuter. Elles se déplacent plus facilement, proposent une variété de produits et arrivent à les écouter facilement.

---

<sup>168</sup> Les Lébous sont d'origine Wolof et Sérère. Traditionnellement pêcheurs et agriculteurs, ils sont concentrés dans la presqu'île du Cap vert à Yoff, Ouakam, Ngor, Hann, Gueule Tapée et Mbao, où ils se sont installés depuis l'arrivée des colons. Voir à ce sujet l'ouvrage d'Assane Sylla sur le peuple Lébou de la presqu'île du Cap Vert, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, 1992.

### C. Le commerce comme projet de départ

*« J'ai toujours rêvé de devenir un jour commerçante, voyager, gérer des boutiques, faire comme les Driankés connues dans le pays. Je peux dire que cet amour du commerce, je l'ai hérité de mes parents. Mon père d'origine guinéenne tenait une boutique alimentaire à la Médina et ma mère revendait de l'huile de palme au marché Tilène. Toute petite, je manipulais l'argent tout le temps. De temps en temps, mes parents me donnaient un peu d'argent en guise de récompense pour l'aide que je leur apportais. A l'âge adulte, je ne voulais plus demander de l'argent à mes parents. Je voulais être autonome financièrement et je savais plus ou moins que le commerce était la seule activité qui pouvait me procurer cette autonomie ».*

Il ressort donc de ce témoignage, que ce projet d'avenir et cet amour du commerce, elles l'acquièrent généralement au fil du temps en aidant leurs parents dans leurs activités commerciales. Cependant, issues de familles pauvres ou modestes, elles sont bien conscientes que le manque d'instruction et la situation familiale ne leur permettent pas de prétendre à un avenir meilleur dans un autre domaine que celui du commerce ou des activités artisanales.

*« Pour moi, le commerce était la seule chance de réussite, si on n'a jamais été à l'école ou peu instruit, je ne pense pas qu'on peut prétendre à une réussite ailleurs... et moi je veux réussir, avoir beaucoup d'argent, vivre comme les cadres d'entreprises... Et cette réussite, je ne la trouverai que dans le commerce et nulle part ailleurs, j'ai le commerce dans le sang.».* (Khady, 32 ans, Dakar)

A travers cet extrait, on comprend que ne pas être scolarisé n'exclut pas – bien au contraire – de cultiver une volonté et un désir de réussite. Néanmoins, l'influence et l'environnement familial constituent un des facteurs déterminant dans l'émergence de leur projet futur. Il ne s'agit pas non plus d'un choix résigné mais plutôt désiré, une volonté, faire mieux que les parents, « *tëëd ci li may deef* » (réussir sur ce que je fais). C'est aussi parce que « réussir » revient dans une certaine mesure à se décentrer vis-à-vis du stigmate dépréciatif qui reste très rattaché au Sénégal et généralement dans le continent africain. La réussite est le leitmotiv des conversations ordinaires de la gente féminine.

Au Sénégal, le démarrage de l'activité commerciale des femmes se justifie, soit par le fait de combler le manque d'activité ou le manque provenant des revenus insuffisants du foyer, soit par celui de satisfaire leurs besoins de femmes. Ces besoins vont au-delà de leurs simples préoccupations personnelles, mais touchent en particulier les enfants, le conjoint et les parents extra familiaux. « Un petit commerce au seuil de leur concession ou sur la placette du quartier permet l'achat de ce que refuse le mari : friandises pour les enfants, pagnes, boubous et bijoux d'or et d'argent – sources de prestige dans les cérémonies et dot pour leurs filles – même si cela revient au futur époux. » (Lecarme, 2000 : 26, cité par Rondeau et Bouchard, 2007 : 169).

Ainsi, le commerce est un projet dont le démarrage nécessite un petit capital, comme fonds de départ important pour les femmes interrogées. Elles font toutes appel aux associations de microcrédit qui leur permettent de bénéficier de sommes importantes pour le développement de leurs activités. Celles qui ne peuvent en bénéficier ont tendance à dire qu'elles ne peuvent pas avancer dans leurs projets.

*« Sans argent, on peut pas évoluer. “Khalis moy liguey khaliss” (l'argent fait travailler l'argent). J'ai démarré avec 30 000 CFA durant une fête de Tabaski<sup>169</sup> en revendant des pagnes tissés que j'achetai chez une grossiste de tissus. Cette somme ne représentait pas beaucoup car j'avais une demande forte auprès de ma clientèle. Avec cette somme, je ne pouvais pas beaucoup économiser pour voyager, acheter des tissus comme cette commerçante et ou même disposer d'une cantine dans un marché. Toutes ces contraintes faisaient que je n'évoluais pas dans mon activité. Pour moi, c'était plutôt quelque chose qui me permettait de vivre sans souci financier, une activité alimentaire quoi ! On le fait car on est obligé de faire quelque chose pour mieux s'en sortir, mais ce n'est pas suffisant. C'est avec le prêt de l'association que j'ai réussi à avoir tout cela<sup>170</sup> mais sans cela, je me demande comment, et qui, je serai aujourd'hui... ». (Seyni, 45 ans, Dakar)*

Le capital de départ est aussi important pour démarrer une activité mais n'est pas suffisant pour son développement. Il suffit qu'elles n'écoulent pas leurs marchandises comme prévu pour que la personne se retrouve dans une situation de faillite ou sans rien. Aux dires des femmes, le petit commerce ne sert qu'à satisfaire certains besoins féminins et combler les insuffisances du foyer. Dans cette situation, le recours au microcrédit devient une alternative

<sup>169</sup> Tabaski est la fête du mouton, Aid-el-adha.

<sup>170</sup> Cette informatrice gère une cantine de tissus et de produits cosmétiques dans un marché à Dakar.

pour développer leurs activités. En effet, les femmes accordent une grande importance aux possibilités de voyager, d'acheter directement leurs marchandises chez le fabricant. Pour elles, c'est plus lucratif et à moindre coût. Elles ont aussi la possibilité d'avoir un large choix de produits et pouvoir les écouler par la suite facilement sur le marché. Cependant, la nécessité de faire appel au microcrédit via les associations féminines, est en effet déterminée par l'activité. Les femmes qui développent des activités telles que la revente d'aliments préparés (beignets, sandwichs, jus...) et même des plats préparés ne sont pas dans le besoin de faire appel aux crédits. Leurs activités ne demandent pas beaucoup d'investissement. Par ailleurs, les commerçantes, les couturières, les coiffeuses ont vraiment besoin d'un capital de départ pour acheter des matériels indispensables pour le développement de leurs activités. Pour les commerçantes, c'est un problème de fonds mais aussi une question de relation. Elles ne peuvent pas débarquer dans un pays sans pouvoir établir des connaissances auparavant ou être accompagnées par les anciennes du métier. Or, le crédit représente un risque que les femmes n'ignorent pas, surtout pour celles dont les revenus du ménage ne sont pas suffisants (parfois même inexistants). Pour ces dernières, le recours au crédit est la seule solution. Même si les femmes sénégalaises accordent une grande importance aux cérémonies telles que le mariage, le baptême et le décès et aujourd'hui de plus en plus les pèlerinages à la Mecque. Ces cérémonies représentent un poste de dépenses fort important dans leur budget.

*« Le crédit est important si on sait comment l'utiliser, si ce n'est que pour développer nos activités oui ! Mais certaines s'en servent pour des dépenses inutiles, « ngenté, par exemple » (baptême), mariage... Nous les femmes, on a tendance à gaspiller facilement l'argent, surtout si on en a beaucoup entre les mains. Plus on gagne, plus on devient folle... J'en connais beaucoup qui sont aujourd'hui entre la police et les huissiers, parce qu'elles n'avaient plus de quoi continuer leurs activités, elles n'ont plus la possibilité de payer leurs crédits, pour des histoires futiles de « ngenté » et de mariage ». (Fa, 36 ans, Dakar)*

La plupart d'entre elles ont compris que cette position sociale tant convoitée n'est pas forcément le fait de gaspiller de l'argent dans les cérémonies. Certaines ont pu réussir dans leurs activités avec les crédits associatifs tout en restant raisonnables et d'autres n'ont pas pu allier les deux, et ont fait faillite quelques années après le démarrage de leurs activités. Je reviendrai beaucoup plus en détail sur ce point dans les parties consacrées à l'ascension sociale via le microcrédit et le cauchemar du microcrédit.

Notons qu'à Dakar et particulièrement dans les grandes villes du Sénégal, les arrangements financiers tels que la tontine et le microcrédit connaissent un développement croissant et constituent aujourd'hui des pratiques très courantes chez la population féminine, au point d'être considérés comme des composantes essentielles de leur vie quotidienne. Pour Abdoulaye Kane (2000 : 15), ce sont des phénomènes culturellement enracinés qui rendent compte du résultat de l'adaptation par rapport à la monétarisation progressive de la vie économique et des rapports sociaux et qui, par conséquent, n'excluent presque aucune catégorie sociale à Dakar. Les associations féminines se sont implantées dans tous les quartiers de Dakar où les couches aisées participent parallèlement aux tontines et aux associations de microcrédit. Sans pour autant avoir un besoin de financement, les catégories sociales aisées participent à ces arrangements financiers pour deux raisons. D'une part, pour palier un manque de connaissance ou pour élargir leurs connaissances avec les réseaux de commerçantes, et d'autre part, pour bénéficier d'un crédit moins couteux ; sachant qu'au sein de ces associations, plus l'apport est conséquent, plus le crédit est important. Notons que les associations de microcrédit et les institutions de microfinance permettent aux femmes d'accéder plus facilement au crédit et de s'assurer contre les aléas de la vie urbaine. Même la classe féminine aisée et modeste, travaillant comme salariée dans le secteur formel, constituant également la clientèle privilégiée des banques classiques, n'échappe pas à la facilité de ces possibilités de financement. C'est ainsi, qu'avec le développement de ces associations, les femmes prennent le risque de prendre des crédits et encore davantage quand la personne est déjà investie dans une activité de commerce. Aujourd'hui, au sein de ces associations de microcrédit, les aspects financiers ont pris le dessus sur les aspects sociaux. Le financement des activités féminines, des formations, des foires nationales et internationales sont devenus la priorité des associations. Le rôle des associations féminines de microcrédit s'apparente beaucoup à celui des institutions de microfinance qui facilitent l'accès au financement des populations, particulièrement les femmes du secteur informel dont les moyens financiers sont très modestes. A la seule différence, l'intérêt sur le crédit revient à l'association et à ses membres, qui, en retour, peuvent bénéficier d'un crédit. Dans les petites associations de microcrédit comme celle de la mutuelle des femmes de Kolda, la place accordée à la gestion de proximité est importante. Les règles de fonctionnement sont strictes et font l'objet de discussions de sorte que tout le groupe soit d'accord pour avancer vers l'objectif final. A Dakar, aujourd'hui, la participation des femmes aux associations de microcrédit n'est pas déterminée par leur situation socio-économique. Les exemples de

réussite qui vont suivre montrent clairement que la situation socio-économique de ces dernières n'était pas précaire avant leur adhésion à l'association.

#### D. Quelles activités développer dans le commerce ?

*« Je savais que je voulais faire du commerce mais je n'avais pas une idée claire de ce que je voulais faire. C'est en donnant un coup de main à une connaissance de ma mère, commerçante de tissus au marché HLM, que j'ai pensé que le commerce de tissu pouvait être lucratif. Et, c'est ainsi que je me suis lancée. Entre temps, je me suis donnée les moyens de me payer une formation de couture chez Singer avant de commencer mon activité. Aujourd'hui, je connais mieux les tissus que je propose et j'ai aussi un atelier de couture avec des salariés ». (Aby, 36 ans, Dakar)*

Comme cette commerçante, bien des femmes n'avaient pas un projet de commerce bien mûri. Elles ne savaient pas quelles activités développer. Les décisions se font par tâtonnement, en choisissant une activité parmi d'autres avec une idée que cela rapportera beaucoup. La logique est simple quand elles entament une activité et que ça fonctionne, elles y restent sans pour autant essayer de diversifier les produits qu'elles proposent. Les plus instruites essayent de faire d'autres choses parallèlement tout en passant à la concurrence comme par exemple le commerce des produits cosmétiques. Dans les années 1990, le commerce de produits cosmétiques était réservé aux femmes commerçantes, mais aujourd'hui avec l'occidentalisation des jeunes femmes sénégalaises et l'ouverture des marchés, la demande est devenue forte et les hommes d'affaires s'y intéressent. Ils proposent une large gamme de produits et se sont installés un peu partout à Dakar et sa banlieue. En observant la situation au premier coup d'œil, on a parfois l'impression que le choix des activités et des produits que les femmes proposent se fait de façon hasardeuse. Mais, il faut aussi comprendre que le choix est fait en fonction des moyens dont elles disposent ou du crédit dont elles peuvent bénéficier. Elles peuvent aussi démarrer une petite activité et l'agrandir en fonction du financement. C'est le cas des couturières et des revendeuses de tissus. Au démarrage, elles cousent quelques ensembles, les proposent à leurs familles. Petit à petit, elles arrivent à acheter une machine à coudre simple, s'installent généralement au domicile familial jusqu'à ce qu'elles trouvent les moyens de louer un atelier et faire travailler d'autres personnes. Avec les crédits que les associations proposent, elles peuvent s'équiper de machines à broderie et les outils

pour leurs activités. Certaines d'entre-elles proposent parallèlement des accessoires et arrivent à créer un espace de mercerie dans l'atelier. Il faut, par ailleurs, préciser que ces femmes ne choisissent pas une activité ou un commerce de produits dont elles n'ont aucune connaissance.

*« Après ma formation en couture, j'avais une connaissance des produits qui se vendaient le mieux, donc avant de créer la mercerie, je savais clairement dans quoi je m'embarquais. Et je ne suis pas déçue de les avoir proposés. Les couturiers du quartier viennent s'approvisionner ici. Ce sont des couturiers comme moi mais n'ont pas les moyens financiers d'ouvrir une mercerie. Avant j'achetais mes produits ici au Sénégal mais depuis 2 ans et avec l'aide de l'association, je m'approvisionne en Chine et Turquie. C'est beaucoup moins cher mais il faut que les moyens suivent. Avoir les moyens au Sénégal c'est aussi disposer d'un bon réseau ». (Cira, 42 ans, Dakar)*

Le choix du produit qu'elle propose, est fixé en fonction de la clientèle et des besoins qui se présentent. Ce constat s'observe au regard de l'évolution de l'activité des femmes depuis leur début dans le commerce. Par exemple, elles peuvent d'abord choisir de vendre à domicile afin de faire des économies et agrandir leurs activités. Ce choix de vendre à domicile peut répondre à un simple besoin financier ou une volonté d'aider le conjoint dans les dépenses du foyer. Ainsi, lorsque les femmes démarrent une activité commerciale ou artisanale, elles ne font pas appel à une personne expérimentée. Avec l'expérience des petits boulot de vendeuse, elles sont souvent initiées avant d'avoir l'idée de créer leur propre affaire. Elles déclarent avoir recueilli beaucoup d'informations auprès des personnes qui pratiquaient la même activité ou avoir suivi une formation dans le domaine. Selon C. Rondeau et H. Bouchard (2007 : 177) « être initiée, c'est bénéficier d'un apprentissage, voire d'un entraînement, visant à acquérir les outils nécessaires à l'organisation et à la gestion de son activité ». Il faut saisir cet apprentissage comme un variable déterminant de réussite de l'activité des femmes (Gisèle Simard 1996, citée par Rondeau et Bouchard, 2007 : 177). Comme dans n'importe quelle activité, devenir commerçante ne s'improvise pas. L'initiation peut se faire de différentes manières : une formation, une expérience de jeune fille, l'environnement familial ou le fait d'être accompagné par une personne expérimentée. C'est le cas, par exemple des femmes qui voyagent hors des frontières du Sénégal (la Chine, l'Inde, Dubaï, etc.). Pour leurs premiers voyages, elles préfèrent souvent être accompagnées par les anciennes aux différents lieux et

de se faire connaître par les fournisseurs. L'idée, c'est d'apprendre les manières de marchander de ce milieu. Mais, il faut comprendre que le risque zéro n'existe pas, pour les femmes expérimentées comme pour les néophytes. Ce secteur s'apparente à l'informel où les positions se négocient perpétuellement. Rien n'est acquis d'avance : marchandage, zone d'incertitude, c'est comme si on marchait sur les braises. Parfois, certaines commerçantes prennent le risque de voyager seules. Dans ce cas, elles peuvent rencontrer d'autres commerçantes sur place et observent leur manière de faire. Des manières de faire que l'on peut considérer comme de l'*habitus*<sup>171</sup> (Bourdieu, 1980). L'ensemble de ces dispositifs des schèmes d'actions ou des perceptions sont acquises à travers leur expérience sociale. Ces *habitus* n'ont leur sens que dans les champs de lutte que composent la société. Pour les femmes commerçantes, ces champs sont les sphères sociales où elles ont à peu près toutes les mêmes intérêts, mais où chacun a, en plus, ses propres intérêts qui sont fonction de sa position dans le champ. Les femmes s'appuient sur les connaissances afin de se faire une place dans la machine économique. En effet, les liens créés et construits, que ce soit dans les milieux associatifs, ou au moment des voyages d'affaires, ne deviennent socialement ou économiquement rentables qu'à moyen ou long terme. En outre, le capital social fait souvent office d'assurance informelle pour ces femmes commerçantes. Il est question ici d'un mode de comportement dans un système social structuré.

Cependant, partir seule sans recommandation dans des lieux inconnus et lointains comporte des risques auxquels elles n'échappent pas toujours. Cette commerçante me raconte son premier voyage en Chine.

*« En 1997, la Chine n'était pas connue par les commerçantes. Il fallait déjà avoir les moyens et tout le monde ne pouvait pas le faire. J'entendais souvent que les ustensiles de cuisine étaient à moindre coût là-bas. J'ai tenté le coup en 1999, donc vous imaginez qu'il y a quand même longtemps. Aujourd'hui, on peut dire que ce commerce est saturé, d'ailleurs la concurrence est partout, le tissu, la cosmétique, les chaussures (...). A cette époque, je ne connaissais pas de femmes qui faisaient ce commerce d'articles. Je peux dire que je fais partie des premières à ramener des ustensiles de cuisine venant de Chine au Sénégal...Arrivée en Chine, le problème de langue se posait même si on m'avait mis en rapport avec un ivoirien, facilitateur qui parlait le chinois. En même temps, on m'avait conseillé de marchander à chaque fois qu'on me*

---

<sup>171</sup> Bourdieu (1980) définit l'*habitus* comme les manières de penser, d'être et de faire, communes à plusieurs personnes d'un même groupe d'appartenance.

*proposait un prix. J'ai pu acheter facilement mes marchandises mais je me suis fait avoir pour le transport car j'avais payé le double du prix du marché. Ce sont des choses qui arrivent dans la vie mais au moins c'était la première et la dernière de toute ma carrière de commerçante. Je suis devenue mûre depuis cette affaire. »* ( Mai, 56 ans, Dakar)

Etant des femmes peu ou pas instruites, elles ne parlent pas la langue des pays qu'elles fréquentent pour acheter des marchandises. Certains endroits exigent plus de prudence, au risque de se retrouver sur la paille. L'expérience de cette vendeuse d'ustensiles de cuisine est révélatrice car ne connaissant, ni le pays, ni la langue, ni la monnaie, son aventure s'est soldée par une déception ou un abus. Sans compter qu'un abus réduira pour autant les bénéfices et peut se répercuter sur le remboursement du crédit. En outre, une mauvaise qualité de la marchandise peut entraîner une perte de clientèle. Ce qui peut causer éventuellement une situation de faillite et une baisse du niveau de vie au sein du foyer, surtout si la subsistance de la maisonnée est presque ou entièrement assurée par les revenus générés par l'activité (C. Rondeau et H. Bouchard : 2007 : 180).

Les femmes inexpérimentées sont toujours exposées à un large choix de marchandises. A l'étranger, le fournisseur peut proposer une mauvaise qualité du produit sans que la commerçante s'en rende compte, par manque de connaissance. Dans ces situations, surtout pour le premier voyage, l'expérience d'une ancienne est toujours d'un grand apport. Elles reconnaissent toutes leurs limites dans les débuts de l'activité et sont conscientes qu'elles peuvent à tout moment tomber dans des situations embarrassantes. Bénéficier d'un conseil judicieux ou être accompagnée par une personne d'expérience permet à la personne de se prémunir des possibilités d'arnaques, et d'abus sur la qualité de la marchandise.

Néanmoins, les plus expérimentées peuvent toujours échapper à ces contraintes. Avec le temps, elles ont appris les rouages et les codes pour ne pas tomber dans la faillite de leur activité ou des pertes d'argent, même si elles savent pertinemment que le commerce n'est pas une activité facile. Dans les pays étrangers, entretenir des relations avec les fournisseurs permet de se faire une place considérable dans le milieu mais aussi de contourner certains obstacles. En cas d'insuffisance d'argent, certaines commerçantes peuvent avoir de la marchandise à crédit chez leurs fournisseurs. Cette confiance s'est installée avec le temps et

permet aux commerçantes d'obtenir de la marchandise de bonne qualité, à crédit et/ou à des prix préférentiels.

Ce genre de relation est nécessaire dans le commerce ou l'artisanat pratiqué par les femmes sénégalaises ; tout comme, les rapports que les nouvelles débutantes peuvent tisser et entretenir avec les anciennes du milieu. Sans cette relation et cette solidarité, la réussite de l'activité est compromise. Bouchard et Rondeau (2007 : 190) rajoutent que « les chances de réussite seront encore plus grandes, si les commerçantes entretiennent d'excellentes relations avec des personnes dont la position est susceptible de leur faciliter la tâche ».

Au Sénégal, si les femmes se concentrent principalement dans le commerce (dans la généralité), elles se retrouvent également dans la coiffure, la couture, la coiffure, la teinture ; et bien d'autres activités qui ne nécessitent pas de formation ou des études au préalable. Cependant, qu'elles soient couturières ou coiffeuses, elles développent toutes un petit commerce à côté de leur métier. Dans tous les cas, elles travaillent toutes de la même manière, la finalité de l'activité c'est de vendre, peu importe le type de produits. Les coiffeuses vendent dans leurs salons de coiffure des produits de beauté et les couturières commercialisent leurs vêtements jusqu'à organiser des défilés de mode ou elles proposent leur création<sup>172</sup>.

Peu importe le degré d'expérience et la position qu'occupent ces femmes, le métier de commerçante comporte des difficultés et contraintes. Avec le temps, elles apprennent à s'en accommoder. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit pour elles d'acheter de la marchandise surtout quand elles s'en procurent à l'étranger. Ces contraintes sont peut-être limitées et elles sont moins exposées si elles s'approvisionnent au Sénégal ou dans les pays voisins tels que la Mauritanie, la Gambie, la Côte d'Ivoire ou le Mali. Dans ces pays voisins, les contraintes sont moins grandes que quand elles partent à l'extérieur du continent africain. Et les difficultés ont tendance à augmenter si elles s'éloignent des lieux habituels d'approvisionnement.

---

<sup>172</sup> Des exemples se multiplient au Sénégal. On peut citer Oumou Sy, styliste et couturière qui habille les chanteurs comme Baba Maal, Youssou Ndour. Elle organise un défilé annuel où elle commercialise ses créations. Diouma Dieng Diakhaté en est un autre exemple. Couturière et styliste, elle habille les épouses des chefs d'Etats africains. Elle organise aussi des défilés ou de grands stylistes comme Alphadi, Sadiya Guèye pour les anciens et aussi les plus jeunes du milieu sont conviés.

Le commerce est une activité dans laquelle on ne s'aventure pas à l'aveuglette, les femmes en sont conscientes. Cette nouvelle génération de commerçantes a l'avantage de pouvoir être accompagnée par les anciennes. Elle semble accorder une importance au fait de côtoyer des femmes d'expérience.

### **E. La solidarité pour faire face aux contraintes du métier**

A travers l'activité commerciale, les femmes sont conscientes qu'elles ont tout intérêt à créer et à entretenir des rapports de solidarité. Les difficultés qu'elles rencontrent dans le commerce les poussent à établir de tels rapports. Essentielle dans leur parcours commercial, la solidarité s'appuie sur les contraintes que comporte le commerce. Au début de leur carrière de commerçante, elles ne sentent pas le besoin d'être épaulées par une ancienne du milieu. Toutefois, au fil du temps et de leur évolution dans le métier, elles sont appelées à tisser des relations et des liens avec des personnes susceptibles de leur faciliter la tâche (Rondeau et Bouchard : 2007 : 183). Avec ces liens sociaux, leurs chances de réussite sont plus grandes que si elles avaient démarré leur commerce sans l'aide de personnes d'expérience. Ces rapports de solidarité dépendent des liens qu'elles ont avec les anciennes. Si elles entretiennent de très bonnes relations avec les personnes dont la position sociale et la hiérarchie sont susceptibles de leur faciliter la tâche, leur intégration est beaucoup plus facile et leur réussite est souvent assurée. Comme vu dans les parties précédentes, le système d'approvisionnement, les voyages d'affaires, et le mode d'acquisition de cantines dans les grands marchés (dans certaines activités), sont constitués par un réseau de commerçantes où elles jouent un rôle très important.

Habituellement, le système de solidarité est organisé en fonction des femmes qui pratiquent la même activité. Elles peuvent être des voisines (de quartier ou du lieu d'activité), de la même famille, des amies avec lesquelles elles peuvent entretenir des liens d'amitiés ou de « familiarité » (Rondeau et Bonchard : 2007). Même si, elles ne se connaissent pas, les échanges sont fréquents entre elles, surtout quand elles se retrouvent à l'étranger ou dans un lieu d'approvisionnement. De la même manière, une commerçante peut orienter sa collègue dans un même lieu d'approvisionnement plus rentable et plus économique. Et en fonction de sa marchandise ou de sa spécialité dans l'activité, une commerçante peut éventuellement orienter une cliente vers sa voisine ou sa collègue qui propose le produit que la cliente

recherche. Au moment de leur voyage d'affaires, elles peuvent se prêter de l'argent ou se donner un coup de main si la personne se retrouve dans des problèmes de dédouanement de marchandises. Ce genre de service tend à s'observer de plus en plus dans le commerce. Cet extrait d'entretien en est la preuve.

*« Assatou est plus qu'une collègue pour moi. On s'est rencontrées en Inde. Avant ce voyage, on ne se connaissait pas et pourtant on est toutes les deux adhérentes de l'association des commerçantes de marché HLM. En Inde aussi, on ne logeait pas dans le même hôtel. Habituellement, les commerçantes logent toutes dans le même hôtel. J'ai rencontré Assatou au Marché, le jour où j'ai acheté mes marchandises. On s'est retrouvé facilement entre Sénégalaises comme on parlait toutes les deux Wolof, on a sympathisé. Dans la boutique où j'achetais de la soie, elle y était aussi pour faire ses achats. Au moment de payer, je me suis rendue compte que je n'avais pas assez d'argent sur moi pour finaliser la commande, Assatou était à ce moment à mes côtés, elle m'a proposé de me prêter de l'argent que je rembourserai une fois qu'on rentrera au Sénégal. J'étais hésitante sur le coup car de toute ma carrière de commerçante, on ne m'avait jamais fait ce genre de proposition et pourtant je voyage avec des gens que je connais très bien. Et quand on est arrivées sur Dakar, elle m'a mis en rapport avec un de ses cousins douanier qui m'a énormément facilité le dédouanement de ma marchandise et les moyens de paiement.»* (Aida, 50 ans, Dakar)

De tels services tendent à s'observer davantage entre commerçantes quand elles partent à l'étranger pour montrer leur solidarité et l'entraide qui existent entre elles. C'est particulièrement le cas, lorsqu'à première vue, on accepte d'accorder un crédit à une commerçante qu'on ne connaît pas auparavant. Par un simple geste, ou par le marchandage, la collègue comprend la situation dans laquelle se trouve sa camarade. Dans ces situations, elles font ainsi preuve d'entraide et de solidarité. Les rencontres à l'extérieur du Sénégal sont beaucoup plus intéressantes que quand elles se font sur place. Elles sont souvent membres d'une même association mais ne se connaissent pas. Dans les pays d'approvisionnement où elles se retrouvent, elles arrivent à créer des liens d'amitiés, des réseaux de commerçantes et voire même des associations d'entraide et/ou de solidarité. Elles peuvent aussi s'organiser à louer un container ensemble et se partager les frais de transport de leurs marchandises. Ce genre de pratique devient de plus en plus fréquent, l'idée c'est de diminuer les frais de transports et augmenter les bénéfices. Elles ne se connaissent pas

forcément au préalable, c'est simplement une façon de bénéficier des avantages de la vente en grande quantité. La tendance à se regrouper est beaucoup plus importante chez les commerçantes intermédiaires et les détaillantes que les grossistes. Ces dernières disposent de beaucoup plus de moyens et de réseaux. Au niveau du commerce et à toutes les étapes, les relations sociales peuvent être utiles de plusieurs façons : agrandissement du réseau de connaissance, lieux d'approvisionnement, choix de la marchandise et du fournisseur.

Néanmoins, il faut bien savoir que la jalousie et l'envie ou même encore la haine font partie des obstacles qui peuvent aussi entraver les relations de solidarité. Certaines commerçantes semblent avoir par exemple un réel don au commerce que l'on peut appeler un capital culturel. Elles se font connaître très tôt à travers les médias et les évènements folkloriques qu'elles organisent. Ces évènements sont très fréquents dans la coiffure, la couture et les organisations de pèlerinage à la Mecque. Ces commerçantes donnent l'image d'exceller dans le métier. Elles ont tendances à attirer plus de clientèles dans leurs activités du fait qu'elles sont assez connues. Ce succès est également, souvent dû à la qualité des produits qu'elles offrent à leur clientèle ou du fait des modèles de vêtements (pour les couturières) qu'elles proposent. Ce genre de réussite n'est pas très bien vu dans leur milieu. Le commerce est une activité où la réussite est très aléatoire et les femmes ne peuvent pas accepter de voir leurs voisines de magasin ou de table vendre mieux qu'elles. Dans ce milieu, où la concurrence est forte, le succès attire forcément des critiques, et les rapports de force semblent se jouer ouvertement. Etant donné qu'il n'y a pas de diversification, elles se sont toutes mises dans ce commerce. Les recours de certaines restent le maraboutage et les gris-gris pour palier à cette concurrence effrénée.

En dehors des rapports de forces et de toutes les contraintes, les commerçantes ont toutes un intérêt à entretenir aussi des relations avec les différents acteurs impliqués dans le processus de commercialisation. Comme le soulignait une des commerçantes de tissu, rencontrée dans la région de Kolda : « *Le commerce est un tout. Il faut savoir reconnaître ses amies et ses ennemis et pouvoir s'adapter pour tenter de tirer parti de cette affaire de femme* ».

## F. Les soutiens de l'entourage

Il est important de comprendre le rôle que joue l'entourage familial dans l'activité des femmes commerçantes. Avant l'entrée dans la vie conjugale et même après le mariage, elles bénéficient de l'aide de leurs parents. Ces extraits d'entretiens en témoignent :

*« J'ai créé mon commerce avec l'argent de la retraite de mon père. Pourtant, il devait terminer la construction de notre maison qu'il avait entamée il y a quelques années. Avant quoi que ce soit, il m'a d'abord proposé de me prêter de l'argent que je devais rembourser plus tard. Je suis l'aînée de la famille, il savait que son soutien était important et dans tous les cas, personne d'autre ne le fera à sa place. Aujourd'hui, j'ai construit une maison pour ma famille avec l'argent que je gagne de mon commerce ». (Ilo, 37 ans, Dakar)*

*« N'étant pas assez instruite, ma mère sage femme de métier, m'a beaucoup aidé dans la mise en place de mon atelier, les papiers administratifs et les dossiers à fournir pour les demandes de financement ». (A, 35 ans, Dakar)*

*« Mon père est menuisier, il a fabriqué tous les étalages de ma boutique. J'en avais besoin pour disposer mes articles. Quand je commençais mon activité, je n'avais pas assez d'argent pour équiper la boutique. Si j'avais dû payer, j'allais dépenser un peu plus de 250.000 CFA, heureusement que mon père était là pour me donner un coup de main. J'ai juste acheté du bois. La présentation et l'esthétique sont indispensables pour la bonne marche d'un commerce. Ca attire beaucoup de la clientèle ». (F, 30 ans, Kolda)*

*« Ma sœur est couturière, quand j'ai ouvert mon atelier je n'avais pas de quoi payer un employé. Elle m'a donné un coup de main pendant six mois sans me demander un sous. Elle savait que le démarrage était difficile. Je lui donnais de temps en temps un peu d'argent de poche. » (A, 39 ans, Kolda)*

Le soutien apporté par la famille est variable. Au départ, l'apprentissage donné par les parents ou un membre de la famille contribue au choix de l'activité future. Certaines femmes issues de familles modestes et/ou instruites, ont vu les parents contribuer au fonds de roulement ou

donner un coup de main pour les démarches administratives et financières. L'aide peut être d'une manière directe ou indirecte : une participation financière, un coup de main, un remplacement en cas d'absence. Pour celles qui sont mariées, les parents ou les sœurs peuvent surveiller les enfants, les amener à l'école et/ou s'occuper d'eux en cas d'absence de longue durée. Au niveau de la maison, l'aide des petites sœurs est souvent plus précieuse que celle des petits frères. Les sœurs sont très souvent au service de leurs ainées. Le droit d'ainée est très respecté. Pour les commerçantes qui ont des enfants, la famille est un atout et un soutien précieux surtout en cas de déplacement à l'extérieur du Sénégal. Il en est de même pour l'aide face à des problèmes d'argent, de santé, de conflit avec le conjoint ou même en cas de divorce.

Les commerçantes entretiennent aussi de nombreuses relations avec de multiples personnes qui ne sont pas forcément des parents. Ce soutien est beaucoup plus occasionnel que l'appui familial. L'aide des amies ou des voisins de boutiques peut être de multiples manières : le besoin d'une connaissance pour le dédouanement de marchandises, une collègue qui te prête de l'argent lors d'un voyage d'affaires ou en cas de besoin de personnel. La solidarité entre commerçantes varie en fonction de l'activité.

Les auteures Rondeau et Bouchard (2007 : 270) ont effectué une analyse intéressante sur l'appui des voisins et des amies chez les femmes commerçantes et restauratrices de Bamako. Pour ces dernières, « L'aide directe au commerce peut être celle d'une voisine qui épluche les pommes de terres et les prépare pour la cuisson si la collègue restauratrice n'a pas eu le temps de le faire, ou des voisins qui autorisent la fille de cette dernière à vendre devant leur concession ». Les auteures remarquent que l'aide peut être aussi sous forme de don de nourriture, ce qu'elles appellent une « économie de don ». Toutes les femmes de leur échantillon déclarent avoir reçu de la nourriture de leur collègue de marché. Elles échangent des services qui peuvent être dans le commerce ou dans la vie de famille. Par exemple, la voisine de table peut acheter de la marchandise pour sa collègue ou lui garder ses enfants en cas d'absence. Ces femmes entretiennent des relations qui finalement deviennent amicales et familiales. Les auteures remarquent qu'elles se font des cadeaux réciproquement pour entretenir de très bonnes relations, ce qui leur permettent de se faire aider en cas de besoin dans l'activité.

Un autre point intéressant de leurs recherches concerne les enfants de ces commerçantes. Le fait d'avoir beaucoup d'enfants est un avantage dans le commerce. Ils peuvent les remplacer

quand elles sont malades ou peuvent vendre la marchandise à domicile. Dans la restauration par exemple, les mères ne font que superviser le travail des enfants. Les filles préparent les repas et les garçons s'occupent des activités de transports. « Ma fille vend le repas de midi pendant que je nourris mes enfants à la maison (...) Mon fils m'amène une partie de mes bagages au marché », (Rondeau et Bouchard : 2007 : 269). L'aide apportée par les enfants leur permet de ne pas payer des services de transport ou d'une femme de ménage. Pour les enfants scolarisés, l'aide apportée n'est pas ponctuelle, elle se fait que pendant les vacances solaires.

Dans les grandes villes ou du moins dans les familles aisées et modestes, les commerçantes font appel à de l'aide extérieure. Quelque fois les commerçantes emploient un membre de la famille ou une bonne pour apporter un coup de main. Pour les commerçantes mariées, la femme de ménage est souvent payée par l'époux.

Au démarrage de l'activité, le soutien de l'époux est crucial. Certaines déclarent avoir reçu une aide financière de leur époux pour acheter la marchandise. Chez les couples modestes et aisés, le soutien (moral, matériel, financier, etc.) du conjoint permet aux femmes de faire fructifier leur commerce et ne les obligent pas à consacrer leurs revenus dans les dépenses du foyer. De manière contraire chez certaines familles défavorisées, la situation économique pousse les femmes à sortir de la sphère domestique pour exercer une activité commerciale afin de participer aux dépenses du foyer, au-delà de leur contribution fixée par la tradition ou par l'islam (Bouchard, Rondeau, 2007 : 282). Dans la société sénégalaise, la norme voulait que la femme se limite à la gestion de la famille et des enfants et que le pouvoir économique soit entièrement géré par le chef de famille. Jadis, le devoir du conjoint était imposé et lié aux dépenses du foyer, l'épouse devait se consacrer pleinement à la gestion du foyer. L'arrivée des femmes dans la sphère publique a modifié la division des tâches au sein des ménages. Ainsi, en fonction des transformations de la société et de la place de la femme, le rôle des conjoints n'est plus la même qu'auparavant. Les femmes participent davantage aux charges du foyer et deviennent même des chefs de famille.

Le commerce est par ailleurs considéré comme le principal moyen de réussite pour les femmes peu ou pas scolarisées. Il demeure pour les femmes, la principale activité génératrice de revenus. Il reste une activité où les relations sociales entre collègues, le soutien des parents et de la famille sont utiles. Les réseaux sociaux constituent une réalité déterminante dans leur réussite. On pourrait parler, par conséquent de « capital relationnel ». Celles qui ont réussi dans le métier ne cessent de multiplier les relations, entretenir leur réseau ou développer des

ressources relationnelles. Ce genre de relation est nécessaire dans l'exercice du commerce. Les épreuves sont multiples avant d'accéder à la réussite. Le crédit reste un moyen efficace pour les femmes de démarrer et/ou de développer leurs activités. C'est d'ailleurs une pratique courante chez les commerçantes à travers les tontines et elle est aujourd'hui beaucoup plus développé par les associations féminines de microcrédit à travers l'entrepreneuriat féminin. Avec les facilités de crédit, certaines femmes ont connu une ascension dans leur secteur d'activité.

## **II. Le microcrédit et l'ascension sociale des commerçantes**

Pour les femmes de milieux populaires, le microcrédit est mesuré par son efficacité sociale. Il doit leur permettre de changer de condition économique et sociale à l'avenir, et d'avoir une situation sociale stable. Si aujourd'hui, adhérer à une association féminine de microcrédit ne garantit ni le développement d'une activité génératrice de revenus, ni un statut social, il n'en demeure pas moins que ne pas en faire partie, a contrario, débouche sur l'impossibilité d'une ascension sociale pour les femmes des milieux défavorisés. En effet, au Sénégal, le microcrédit devient de plus en plus le principal moyen des femmes d'origine sociale populaire et modeste, de s'insérer dans des activités commerciales. J'ai vu que les femmes membres des associations, autant qu'elles sont, nourrissent un projet commercial. Au fil des pages précédentes, j'ai voulu montrer qu'à contre-courant des discours sur les « satisfactions et les échecs », en braconnant dans une économie plus large de pratique commerciale, les associations de microcrédit ont recours à des stratégies qui s'orientent vers la construction de nouveaux espaces de réussites féminines sociales. Moyen d'acquérir une autonomie financière, une ascension sociale, qui deviendront elles-mêmes des moyens de se soustraire, d'échapper à certaines formes de contrôle social. Moyen, globalement d'accéder à une autre histoire de réussite sociale. Comment mes enquêtées ont réussi par le biais des financements proposés par l'association ? La réussite faisait-il partie de leur projet en adhérant dans l'association ? Quels sont les facteurs pouvant influencer ce projet de réussite, alors que certains projets financés par l'association ont connu des échecs ?

Lorsque l'occasion se présente pour elles de démarrer une activité de commerce ou de création d'entreprise, disposent-elles toutes d'un capital de départ ? Selon certaines activités, existe-t-il des particularités dans le fait de disposer ou non d'un fonds de départ ? Ce sont

quelques questions auxquelles cette sous-partie veut répondre. L'objectif est de démontrer qu'on ne s'improvise pas commerçante, ni chef d'entreprise facilement.

### III. Quelques profils de femmes

#### A. Coco, directrice de Sargan-Design-Mode<sup>173</sup>

Coco est âgée de 41 ans, divorcée de deux mariages différents et mère de 6 enfants. Ses mariages n'ont pas fonctionné car ses époux ne supportaient pas les déplacements et les voyages d'affaires à l'étranger. Elle élève ses enfants dont deux qu'elle a eu d'un premier mariage et trois d'un second. Coco est une femme qui gère ses activités personnelles avec ses enfants et sa famille. Ses époux n'ont pas été présents au moment où son commerce a commencé à fructifier. Elle a bâti son succès avec l'aide de sa famille et ses enfants. Avec les revenus de son activité, Coco a pu envoyer sa fille ainée étudier aux USA. Ses autres enfants sont scolarisés dans les écoles privées à Dakar et c'est elle qui prend en charge les frais de scolarité.

Dans la famille de Coco, les filles s'activent dans le commerce, la couture et la coiffure. Le chef de famille est un ancien chauffeur conducteur-cheminot du trajet Dakar-Bamako. Autrefois, il ramenait des pagnes tissés et des tissus teintés du Mali pour que sa femme puisse les revendre à Dakar, d'où un approvisionnement en fil. Coco, ainée d'une fratrie de 8 enfants (dont cinq filles) a démarré la couture à l'âge de 13 ans. Les filles les plus grandes de la famille n'ont pas réussi à rester longtemps à l'école. Coco a arrêté ses études au primaire, ses sœurs sont allées un peu plus loin qu'elles, l'une d'entre elles a eu son bac mais n'a pas réussi à suivre des études supérieures :

*« Ma sœur voulait continuer ses études mais elle n'a pas eu la chance. Elle a eu son bac en 1988 et n'a pas pu être orientée car il y avait une année blanche au Sénégal. A cette époque, je ne voulais pas qu'elle perde du temps, je me suis engagée à l'inscrire dans une école de coiffure privée que je payais à l'époque 15 000 CFA par mois, elle était déjà douée dans ce domaine (...) Après sa formation, la famille s'est cotisée pour*

<sup>173</sup> Sargan Design mode est un atelier de couture dirigé par Coco. L'activité tourne autour de la couture, la vente d'accessoires de mode et de tissus.

*l'aider à ouvrir un salon de coiffure. Je peux avouer que le fait qu'elle soit allée à l'école l'a beaucoup aidée dans la création de son entreprise. Elle gère ses activités mieux que moi. Elle me donne un coup de main à chaque fois que j'ai besoin de faire des démarches administratives ». (C, 41 ans, Dakar)*

Les autres filles de la famille n'ont pas pu suivre des études très longtemps. Par ailleurs, les garçons ont eu la chance de suivre tous de brillantes études supérieures. Le plus grand est informaticien et à suivi ses études au Maroc. Le deuxième a bénéficié d'une bourse d'études en Russie et y suit actuellement des études en ingénierie mécanique industrielle (au moment de mes entretiens avec Coco, il était en séjour au Sénégal). Et le dernier est actuellement étudiant à l'université de Dakar, où il suit des études de médecine en 5<sup>ème</sup> année. Le soutien des sœurs a permis aux frères de suivre des études supérieures.

En outre, j'ai constaté que les femmes qui ont dû écourter leurs études dans cette enquête, ont occupaient la place de l'aînée au sein de la famille. C'est le cas de Coco. Peut-on en déduire que l'une des stratégies a été, pour ces familles, d'encourager les aînées à faire moins d'études et à travailler plus tôt, afin de soutenir les jeunes frères et sœurs dans les études supérieures ? Ce plan stratégique est fait par rapport à leur position sociale dans la société – et dans tous les cas, une source de revenus permanente ne peut qu'être appréciable pour ces familles à faibles ressources économiques. « *Investir sur les études des jeunes frères et sœurs afin de se faire rembourser quand ils auront réussi...* ». Pour se faire, il est nécessaire que les aînés abandonnent leur scolarité afin de pouvoir commencer à travailler tôt et financer les études de ses cadets. Les moyens dont ces femmes disposent pour réaliser leurs objectifs et parvenir à leurs fins sont plus ou moins connus.

Coco était apprentie dans un atelier de couture, elle y a passé 10 ans avant de se mettre à son propre compte. A 23 ans, elle ouvre son atelier de couture avec deux machines à coudre qu'elle a pu acheter quand elle était apprentie couturière. Cinq ans plus tard, elle bénéficie d'un prêt de 250 000 CFA de l'association AFEPES dont elle est membre depuis 3 ans. Elle coud des tissus qu'elle fait revendre dans la sous région avec l'aide de deux de ses sœurs installées en Mauritanie et en Gambie. Une fois les tissus écoulés, elle achète de la marchandise qu'elle va exposer et revendre à Dakar. Elle travaille avec sa petite sœur (la cadette de la famille) qui gère les commandes des clients.

Membre de l'association AFEPEP depuis trois ans, Coco affirme participer dans cette association pour y trouver un moyen de développer son activité et agrandir son réseau de connaissances. L'association lui a permis de participer à des défilés de mode et de se faire connaître sur le plan national. Au sein de l'association, et dans le cadre des échanges d'information et d'entraide mutuelle entre les femmes confrontées aux mêmes défis, elle a pu acheter ses machines de broderie (217, Bernina, et Boutonnière<sup>174</sup>) par le biais d'une femme d'affaire qu'elle a rencontrée dans l'association. Cette femme lui a facilité l'achat des machines à moindre coût à travers ses connaissances en Inde et en Chine. Sans l'aide de cette femme, elle n'aurait pas pu acquérir aussi facilement ses machines. Coco affirme participer à cette association pour l'aide et les conseils qu'elle peut bénéficier des autres femmes. Le succès de ces associations résulte dans leur capacité à s'associer.

La couture est un secteur qui se distingue des autres activités que les femmes pratiquent au Sénégal, par leur degré de savoir faire. Auparavant, il fallait s'y connaître avant de se lancer dans l'activité, aujourd'hui en Afrique de l'ouest et particulièrement au Sénégal l'engouement pour les métiers de la couture est très grand. La valorisation des tissus importés notamment le bazin (d'Autriche), le wax (d'Hollande et de Nigéria), le bazin teinté que l'on appelle communément le "*Thioup*" au Sénégal, et fabriqué au Mali, est très prisé. L'emballage autour du Bazin a engendré une floraison des ateliers de coutures, tout le monde s'est lancé surtout les femmes. Ce domaine d'activité est devenu très porteur au Sénégal et dans la sous région. En Afrique de l'Ouest, les Sénégalais se distinguent dans la broderie du bazin teinté, les ivoiriens et togolais sont plutôt spécialistes des tissus wax et autres tissus tels que le lin ou le satin. La couture est un métier très demandé, au Sénégal la main d'œuvre ne manque pas. Tout jeune qui n'arrive pas à réussir à l'école se tourne vers la couture, un métier sans grand risque et moins pénible pour les hommes par rapport à la mécanique ou la menuiserie. Les femmes qui s'y intéressent font travailler des jeunes et proposent parallèlement une large gamme de modèles et tissus en passant par des accessoires de mode et de beauté. À travers, les réseaux et leurs connaissances, elles arrivent à se faire une clientèle et une renommée. Coco en est un exemple. Elle emploie huit personnes et a réussi à trouver un grand magasin au centre ville de Dakar. Aujourd'hui elle s'est faite une clientèle fidèle. C'est la qualité de ses vêtements qui a fait sa publicité. Ses nombreux déplacements, son savoir faire qu'elle a pu acquérir quand elle était apprentie, lui ont permis aujourd'hui d'avoir une connaissance assez

---

<sup>174</sup> 217, bernina et boutonnière sont des marques de machine à coudre que les couturiers utilisent.

large de la couture et de proposer une large gamme de vêtements allant du modèle sénégalais, mauritanien, ivoirien au modèle européen. Son atelier a un design qui attire la clientèle. Installée dans une grande avenue très commerçante de Dakar. Elle a beaucoup investi sur la présentation de son atelier, une jolie vitrine, la peinture, le salon pour accueillir ses clients, ses mannequins, etc. « *Quand les gens passent et voient de beaux mannequins habillés de belles tenues, ils sont obligés de s'arrêter...* ». Elle dit avoir une façon bien à elle pour faire acheter à ses clients ses produits à chaque moment qu'ils passent.

Coco a pu trouver un moyen de financement grâce aux crédits de l'association AFEPE. Travaillant dans le secteur informel, elle ne pouvait pas bénéficier de financement au niveau des institutions bancaires classiques. La mutuelle d'épargne et de crédit de l'association AFEPE qui a été créée en 2000 a permis à Coco son ascension sociale.

« *Les machines à coudre coûtent très chers. J'avais beaucoup de charges financières (familiales, extra familiales et professionnelles), je ne pouvais pas me permettre de payer des machines au prix de 300 000 à 1 000 000 CFA, même si le besoin était présent. J'avais aussi un soutien familial assez important. Par exemple, mon frère qui travaillait à l'époque me donnait souvent de l'argent. Sans l'aide de l'association je ne serai là où je suis maintenant, Al khamdoulilah !* ».

Coco a pu bénéficier d'un premier prêt sans pour autant épargner beaucoup et pour longtemps. Quand elle a présenté son projet et ses besoins, l'association n'a pas hésité à lui proposer un financement de 500 000 CFA alors qu'elle n'avait pas de garanties. Son premier crédit lui a permis d'acheter une machine à broderie de 200 000 CFA.

« *Quand j'ai reçu l'argent, on venait juste de fêter la Korité, je me suis précipitée pour acheter une machine de broderie et trouver un jeune qui pouvait me faire de très jolis modèles. J'ai acheté une machine à 200 000 CFA et le reste de l'argent je m'en suis servie pour acheter des tissus dont une partie a été vendue au détail. Le reste je l'ai fait coudre pour ensuite les revendre à mes clientes à l'approche de la Tabaski. Ce prêt m'a beaucoup servi, j'ai pu revendre tous les tissus que j'avais achetés avant les fêtes.* »

Disposer d'un fonds de commerce semble nettement plus avantageux pour Coco, elle a pu s'acheter une machine à coudre plus performante et des tissus qu'elle propose à ses clientes. L'achat des tissus en gros est souvent plus économique, car il génère plus de bénéfices et Coco peut les écouler chez ses clientes facilement. Le microcrédit est réservé à l'équipement et au développement de l'activité. Cependant, les femmes qui ont l'opportunité d'acheter en gros disposent généralement d'un fonds de commerce d'un peu plus de 500 000 CFA. A l'approche des événements tels que la *Korité* ou la *Tabaski*, les tissus se vendent facilement et le microcrédit leur permet de s'approvisionner en marchandise sans difficulté.

Une des stratégies des commerçantes qui réussissent le mieux dans le commerce bénéficient des financements de l'association en fonction de leurs besoins spécifiques de leur commerce. Acheter du matériel, payer une location de locaux, acheter de la marchandise ou pour le microcrédit peut servir de fonds de roulement pour les voyages d'affaires. La demande en financement est faite en fonction du chiffre d'affaires de la commerçante. Celles qui ont un chiffre d'affaires plus important demandent plus et sont plus crédibles, elles réservent le crédit pour les grosses dépenses. Et celles qui ont une activité de petite taille, demandent moins et s'en servent pour les petites dépenses. Coco est l'une des commerçantes qui ont un chiffre d'affaires importante. Les revenus de son activité lui permettent déjà de faire face à certaines dépenses dû à son commerce. Grâce aux prêts de l'association, elle a considérablement augmenté son chiffre d'affaires et proposé un large choix de marchandises de qualité. Elle est gérante de deux grands ateliers de couture à Dakar. Elle avoue avoir ouvert le second atelier grâce aux bénéfices qu'elle a pu faire et le financement de l'association qui lui a permis d'acheter son équipement.

En effet, si certaines commerçantes ont connu une ascension sociale par le biais du microcrédit par rapport à certaines qui ont connu un échec, l'on peut en déduire qu'elles ont réussi après avoir franchi les obstacles inhérents à l'échec au démarrage de leur activité.

## B. Ndiémé, un changement de métier et une réussite !

Ndiémé est une de ces valeureuses femmes sénégalaises qui se sont fait connaître dans la coiffure et les produits de beauté. Après sa formation en contrôle de gestion à l'université de Dakar et sept ans de travail salarié dans une banque de la place. Elle s'est tournée dans le domaine de la beauté et de l'esthétique. Elle a senti le besoin de changer d'orientation, un

métier qu'elle ne connaissait pas auparavant mais un domaine très porteur au Sénégal. C'est ainsi qu'au bout de 10 ans de carrière et avec l'aide de l'association AFEPE, elle décide, d'ouvrir une école de formation en coiffure et des salons de beauté pour mieux répondre aux attentes de ses clientes.

Ndiémé a 41 ans et est mère d'une fille de 22 ans. Elle est la deuxième femme de son mari. A ce titre, elle a beaucoup de temps libre pour s'occuper de ses activités. Issue d'une famille modeste de cinq filles avec un père militaire et une mère enseignante, elle a fait sa scolarité dans des écoles privées de Dakar. Après son Bac, elle a passé quatre années à l'université de Dakar où elle est sortie diplômée en contrôle de gestion. Embauchée comme gestionnaire dans une banque à Dakar, elle y a travaillé sept années avant de se lancer dans le commerce de produits de beauté et de la coiffure. Avant de travailler pour son propre compte, Ndiémé proposait des articles et des produits de beauté à ses collègues de travail qu'elle ramenait lors de ses voyages de travail.

Mais Ndiémé a un parcours assez particulier par rapport aux autres femmes de mon échantillon. Instruite, diplômée de l'université, salariée dans une banque, un enfant, elle n'était sans doute pas dans une situation de dépendance financière. Le besoin de faire une activité commerciale n'est pas présent pour subvenir au besoin de son ménage et de sa famille comme la plupart des commerçantes au Sénégal. Ses sœurs occupent toutes un emploi salarié et sont autonomes financièrement. Son mari travaille dans l'import export. Sa fille suit des études de commerce au Canada. Coépouse dans son deuxième mariage, elle n'a pas d'enfants dans son second mariage. Ndiémé reçoit de son mari le budget mensuel du ménage et si elle avoue voir son mari trois jours dans la semaine. Elle dispose suffisamment de temps pour s'atteler à ses occupations et ses voyages.

*« Je ne pouvais plus continuer à travailler pour le compte de quelqu'un, j'ai fait des études jusqu'à la maîtrise, je n'étais pas bien payée pour ce que je faisais. Je me sentais capable de gérer mes propres affaires. En plus, mon entourage me disait souvent que j'avais la carrure d'une femme d'affaire, une commerçante quoi ! J'avais l'idée de créer quelque chose mais je ne savais pas encore quoi au départ ! J'ai eu l'occasion de voyager avec mon travail, et comme j'avais un visa pour les Etats-Unis valable pour 10 ans, j'y allais très souvent. Au début, je ramenai des produits de maquillages et des tissages pour les vendre à mes collègues, c'est de là que j'ai*

*démarré. Petit à petit, j'ai pris le goût du commerce. Les Etats-Unis sont très développés dans les produits cosmétiques et tout ce qui tourne autour de la beauté féminine. A force d'y aller, je connaissais les coins où je pouvais trouver des produits à bon marché. En cette période, la mode nord américaine n'était pas connue au Sénégal car peu de personnes proposaient des produits venant des Etats-Unis. Les billets d'avion coutaient chers et le visa était difficile à obtenir (...) J'ai pris mon départ volontaire en 1999. Mon épargne et l'argent qu'on m'a payé ne suffisait pas pour faire quelque chose, j'ai dû emprunter à l'association AFEPES une importante somme d'argent pour compléter afin de pouvoir ouvrir un salon de coiffure sur les allées du Centenaire<sup>175</sup> et une boutique de produits cosmétiques à Sandaga<sup>176</sup>. Au bout d'une année, j'ai remboursé le crédit de l'association et contracté un autre crédit beaucoup plus important. Aujourd'hui, je suis propriétaire d'un grand complexe de beauté, trois salons de coiffure et des salariés.» (N, 41 ans, Dakar)*

Le complexe de Ndiémé est composé d'un salon de coiffure et d'une école de formation en coiffure. L'un de ses trois salons est agrémenté d'une boutique de prêt-à-porter, de produits de beauté. Le complexe excelle aussi bien dans les coiffures que dans les soins de beauté et de massage. Elle recrute ses coiffeuses principalement de son école de formation mais reçoit aussi des stagiaires d'autres salons. Il faut noter qu'en 2002, le complexe de Ndiémé a remporté le deuxième prix du principal concours national de coiffure "Le trophée prestige". Ndiémé ne fait pas de commerce pour subvenir aux besoins alimentaires du ménage ou de la famille. Elle est une femme issue de la classe aisée. Elle n'a pas de famille à sa charge à part sa fille qui est prise en charge en moitié par son père. Elle est une des rares femmes commerçantes qui a la possibilité d'épargner sans difficulté. Ayant une épargne et un budget bien que suffisants, Ndiémé a adhéré à l'association AFEPES au moment où elle voulait créer son salon de beauté. Son projet était ficelé et elle avait déjà un budget pour acheter les premiers matériels pour le salon de coiffure. Le prêt de l'association est venu en complément pour lui permettre de démarrer ses activités.

---

<sup>175</sup> Les allées du Centenaire, rebaptisées Boulevard Général de Gaulle, est l'un des grands axes de Dakar. C'est une longue artère de 2 X 2 voies bordées d'allées latérales, de quelques centaines de mètres allant de la place de l'obélisque (monument de l'indépendance) à la place de Sfax. Depuis l'alternance politique survenue en 2000, le défilé militaire et civil à l'occasion de la fête de l'indépendance, le 4 avril y est organisé. Il est devenu le quartier d'affaires des chinois.

<sup>176</sup> Sandaga est un grand marché qui se trouve au centre ville de Dakar.

*Si je n'avais pas fait le commerce, je ne sentirai pas le besoin d'adhérer dans les associations. L'idée que j'avais des associations était tordue : des financements misérables, des crédits pour des femmes pauvres... Je n'ai jamais eu l'idée d'y participer. Mon salaire me permettait de vivre largement, j'avais un niveau de vie de la classe aisée au Sénégal. En fait, je pense qu'aussi c'est dû au fait que je n'ai pas beaucoup d'enfants et mes parents aussi avaient de quoi vivre correctement, donc ils n'avaient vraiment pas besoin de mon aide financière. Je n'avais pas pratiquement de charges, pas de loyer à payer car j'étais déjà propriétaire de ma maison (...). Quand j'ai voulu faire du commerce, j'avais déjà fait ma demande de départ volontaire, c'est la bêtise que je ne devais pas faire (...) du coup je ne pouvais plus demander un prêt à la banque car je ne pouvais pas avoir une attestation d'employeur mentionnant que je travaillais encore. Et, dans tous les cas, ça ne m'intéressait pas car les délais de traitement de dossier sont très longs. J'ai tout de suite pensé à l'association dont une femme que j'avais rencontrée à New York m'avait parlée. Je me suis renseignée par la suite. J'ai eu beaucoup de bons retours sur les crédits que l'association proposait. Et quand j'ai adhéré aussi j'ai pu bénéficier d'un crédit dans les deux mois qui ont suivi mon adhésion. J'ai aussi bénéficié des conseils très pratiques d'anciennes commerçantes. J'ai aussi trouvé une femme qui vendait ses matériels de coiffure pour cause de changement d'activité. J'ai pu les acheter moins cher. »*

Au-delà de tous les discours qui tournent autour du projet, de la réussite dans le commerce et de l'obsession des femmes sénégalaïses à vouloir devenir riche, il ressort que le microcrédit est un moyen mis au service pour la classe moyenne et ayant des facilités de devenir entrepreneure. En effet, l'attribution des financements à des catégories sociales bien spécifiques fait que les femmes en font un moyen de parvenir à leur fin, mieux encore du développement de leur activité au détriment des autres qui ne parviennent pas à démarrer ou développer une activité. Ces critères conduisent à un favoritisme clientéliste au sein des associations ce qui freine le développement de certaines commerçantes par manque de financement ; et par la même occasion, endigue le développement de leur activité.

Conscientes des problèmes de financement des acteurs du secteur informel, les commerçantes sont confrontées aux difficultés inhérentes à un contexte financier rude et de mise en échec de leurs activités dans leurs élans de réussite. Elles sont contraintes de développer des stratégies pour développer leur commerce. Les mutuelles d'épargne et de crédit des associations

féminines sont souvent présentes pour apporter une aide aux commerçantes et entrepreneures du secteur informel. Ne disposant que rarement d'un capital suffisant pour se lancer dans une activité substantielle en bonne et dû forme, beaucoup de femmes commencent par le petit commerce. Ces initiatives prises par ces femmes sont des gages pour échapper à la précarité et manifestement de chercher à offrir à leur famille les moyens de mener une vie décente et, par ricochet, de poursuivre leur ascension sociale.

### C. Safiétoù, la fierté de l'association

Safiétou est âgée de 35 ans, veuve et mère de cinq garçons. Originaire des îles du Saloum, elle est arrivée à Dakar après le décès de son mari à l'âge de 24 ans pour chercher du travail comme vendeuse de poisson. Dans les îles du Saloum, la pêche est le débouché dominant et l'activité principale des hommes. La vente du poisson est confiée aux femmes. Safiétoù est habituée à vendre du poisson depuis son jeune âge. Son père est propriétaire de deux pirogues, sa mère et la coépouse de sa mère gèrent la distribution et la vente du poisson à l'arrivée des pirogues. L'époux de Safiétoù était aussi propriétaire d'une pirogue. Quand les piroguiers reviennent de la pêche, ils fixent leur prix et les femmes revendent le poisson à un prix beaucoup plus élevé que celui établi par l'époux. Cette revente leur permet d'avoir un surplus après avoir versé l'argent à leur conjoint. Avec ce bénéfice, elles peuvent épargner à travers des tontines de vendeuses de poisson et plus tard acheter à leur tour des pirogues. Safiétoù n'a pas pu s'acheter une pirogue, après le décès de son mari, elle est restée plusieurs mois sans travailler. Après ce long moment sans activité, elle a pris l'initiative de s'installer à Dakar, où le niveau de vie est beaucoup plus élevé et la vente de poisson plus rentable.

*« Quand j'ai parlé à ma mère mon projet de partir à Dakar, elle m'a prêté de l'argent pour démarrer quelques choses ».* Arrivée à Dakar avec 20 000 CFA, Safiétoù a commencé par vendre du *yaboye* (sardine) en circulant de maison en maison dans des quartiers résidentiels où elle pouvait se faire un bénéfice plus intéressant. En période de basse saison où la sardine devient rare, elle travaillait comme cuisinière dans un restaurant libanais. C'est ainsi, avoue-t-elle, qu'elle a pris le goût de la restauration. Les revenus qu'elle récoltait de sa vente de poisson et de son travail de cuisinière lui ont permis de faire des épargnes dans l'association où elle est membre depuis son arrivée à Dakar.

*« Les périodes où il y a avait moins de yaboye, je travaillais comme cuisinière dans un restaurant libanais, c'est là-bas où j'ai pris le goût de la restauration. Les revenus récoltés de la vente de poisson m'ont permis d'adhérer dans l'association AFEPE, d'épargner chaque semaine et de faire vivre mes enfants restés au village chez mes parents. J'ai cumulé le travail de vente de poisson à domicile et de cuisinière pendant trois ans. Durant cette période, j'ai pu économiser beaucoup d'argent et j'ai aussi appris le métier de la cuisine et l'art de la décoration de table chez les libanais ».*

Trois années après avoir travaillé comme vendeuse de poisson et comme cuisinière, Safiéto ait un fonds de commerce assez important grâce à ses épargnes d'une valeur de 4 500 000 CFA et un crédit de 5 000 000 CFA qu'elle a obtenu grâce à l'association AFEPE. Son projet était de devenir mareyeuse<sup>177</sup> et propriétaire d'un restaurant. Les mareyeurs constituent la catégorie professionnelle des acteurs de la commercialisation des produits de la mer. Le plus souvent, ils ont les moyens suffisants pour s'adonner à ce métier. Safiéto a travaillé dans la restauration depuis son arrivée à Dakar comme serveuse puis cuisinière. Son expérience dans ce secteur lui a permis d'avoir une idée claire de son projet. Son projet était de revendre des produits de la mer (mérous, langoustes, soles, crevettes, poulpes) aux restaurants. Des produits que les restaurateurs ne trouvent pas facilement sur le marché. Avec un fonds de commerce assez important, elle a commencé à revendre ces produits à son ancien employeur et petit à petit elle s'est faite une clientèle importante (hôtels, restaurant, auberge). Les bénéfices générés par l'activité lui ont permis de s'acheter deux pirogues motorisées et des matériels de congélation que ses jeunes frères gèrent au village. Ses frères pratiquent la pêche artisanale dans les zones côtières (Bayakh, Yarakh, Mbour, Saint Louis). Les zones de pêche sont loin des marchés de poisson. C'est pourquoi le poisson est conservé dans des camions frigorifiques avant d'être acheminé à Dakar dans les marchés et aux grands commerçants de poisson. Pour les propriétaires de pirogues, la commercialisation du poisson est plus intéressante quand ils revendent aux grossistes qu'aux intermédiaires, c'est-à-dire les petits revendeurs. Ce sont les intermédiaires qui augmentent les prix du poisson vendu aux consommateurs pour se faire de grandes marges. Les prix sont généralement fixés en amont par les piroguiers en fonction des produits dont ils disposent et du temps passé en mer.

<sup>177</sup> Les mareyeurs sont les acteurs de la commercialisation des produits de la mer (piroguiers ou achat du poisson sur les plages, conditionnement, transport vers les marchés et distributions). Ils approvisionnent l'intérieur et l'extérieur (Europe, Asie) du pays. Une grande partie de leurs produits halieutiques est prévue pour l'exportation. Voir à ce sujet Christian Chaboud, Moustapha Kébé, *La distribution en frais du poisson de mer au Sénégal. Commerce traditionnel et interventions publiques*, 1989.

Pendant les saisons froides (janvier à mai), la mer est considérée comme dangereuse et les ressources halieutiques se font rares. Safiéto gère la commercialisation de ses produits et fixe ses prix au débarquement des pirogues et en fonction des produits dont elle dispose. Les prix sont également très variables et dépendent de plusieurs critères dont la variété des espèces halieutiques et les préférences des consommateurs. La référence qualité (fraicheur, respect de la chaîne du froid) est ici de taille pour les hôtels et les restaurants. Pour pérenniser sa clientèle, Safiéto doit aussi respecter les critères avancés par ces derniers. Les mareyeurs disent souvent que le poisson n'a pas de prix fixe par rapport aux autres produits alimentaires (Christian Chiboud, Moustapha Kébé, 1989). Elle fait partie des mareyeuses-pêcheurs, qui commercialisent les captures de ses propres unités de pêche.

*« La vente du poisson était l'activité qui pouvait me rapporter plus que la restauration, même si je savais que je voulais faire les deux. Pour le commerce du poisson, je pouvais me procurer des pirogues motorisées à crédit chez mes parents du village. Donc, avec un petit départ, je pouvais commencer mes activités. Mes frères aussi pouvaient m'aider à démarrer, le temps je continue à travailler à Dakar et à épargner. Je savais déjà à qui proposer mes produits de mer. Avant de commencer mon activité, j'avais déjà des clients potentiels, des restaurants chics et des hôtels de la place qui pouvaient me rapporter gros. Avec les conseils et l'aide de l'association, je me suis lancée facilement car je savais que, je n'aurai pas de contraintes à rembourser mon crédit les mois qui suivaient l'obtention du prêt. J'avais un différé de six mois. Quelques mois après le démarrage du commerce de poisson, je savais que je pouvais me lancer dans la restauration. Le projet de la restauration aussi était bien ficelé. J'avais auparavant ciblé ma clientèle, mes spécialités et mon personnel. Je voulais faire vraiment la différence par rapport aux autres restaurants de la place. J'avais un soutien au niveau de l'association. Quand j'ai parlé de l'idée d'ouvrir un restaurant, toutes les femmes étaient contentes. Je savais que je pouvais recruter beaucoup de filles qui avaient une expérience dans la restauration. Et, elles avaient le profil de ce milieu. »* (Safiéto, 35 ans, Dakar)

Après la période de constitution d'un capital commercial important avec le commerce du poisson, l'affaire de Safiéto s'est développée dans un cadre familial. Elle partage ses bénéfices avec ses frères, qui sont ses employés mais aussi qui se sont investis au démarrage de l'activité. Une part des bénéfices est allouée au remboursement du crédit de l'association

afin de prétendre à un financement plus conséquent. Au cours des dernières années, le microcrédit est devenu une pratique courante chez les commerçants de poisson. Les mareyeuses empruntent souvent de l'argent aux associations de microcrédit pour faire face à des dépenses courantes et d'équipements. Au sein des associations féminines de microcrédit, la priorité de financement est accordée aux porteurs de projets. Safiéto en était un exemple. Son financement lui a permis d'acheter des équipements nécessaires et créer une entreprise familiale. Les bénéfices de son entreprise lui ont permis d'ouvrir un restaurant. Ayant travaillé dans la restauration, Safiéto maîtrise parfaitement cette activité qu'elle pense développer aussi dans sa ville natale, aux îles du Saloum où la fréquentation touristique est élevée. Elle compte y ouvrir un restaurant et proposer des plats de la zone et des plats pour les touristes de passages. Elle a installé son restaurant dans le centre ville de Dakar. Son restaurant offre un cadre agréable avec un panel de gastronomie diversifiée : les plats sénégalais, ivoiriens, libanais, capverdiens ou encore italiens. Le poisson qu'elle utilise dans son restaurant est celui pêché par sa société familiale. La mise en service de ce restaurant a été aussi facilitée par le financement de l'association AFEPES. La présidente de l'association l'a mis en rapport avec un commerçant de matériels de cuisine, qui lui a facilité l'achat des matériels pour son restaurant.

Ces différents apports sont importants : apport personnel (socialisation, expérience, école), apport social (famille, réseau, etc.), contextes législatifs et institutionnels (associations et lois). Il faut bien comprendre que l'apport des associations est vital pour la réussite mais, à lui seul, il ne suffit pas pour réussir car il y a bien des cas d'échecs. Safiéto avait plus de chance de réussir socialement grâce à l'aide de l'association AFEPES. Certes, l'on peut dire qu'elle a réussi sur le plan social et familial par rapport à sa famille en l'occurrence ses frères restés au village, qui n'ont pas réussi à trouver un moyen de financement pour leurs activités. J'ai vu que le capital personnel à lui seul s'avère insuffisant à garantir une réussite sociale telle qu'énoncée par les femmes. Une ascension sociale, qui est facilitée par les réseaux féminins. A ce facteur vient donc se greffer une réussite de nature matérielle. En effet, ce qui peut sembler moins évident, c'est le fait que les commerçantes des années 1960-1970 jouissaient d'opportunités diverses, notamment celles dites économiques. Par ailleurs, l'on peut estimer, comme me le fit savoir Safiéto, que la participation dans les associations féminines est un véritable avantage pour les femmes non-instruites.

*« Quand j'ai adhéré à l'association, je venais tout juste d'arriver à Dakar. En dehors du crédit que l'on peut bénéficier, j'ai appris beaucoup de choses à travers les discussions et l'expérience des uns et des autres. Il faut savoir que quand on n'a pas été à l'école, les choses sont plus compliquées que quand on a été scolarisée. C'était mon cas ! Je n'avais aucune idée du commerce. Celui que je connaissais, était la vente de poisson au village et avec l'expérience que j'ai acquise aujourd'hui, je peux dire que je ne savais rien. Par contre, il faut bien avoir à l'idée qu'un financement tout seul ne suffit pas, il faut aussi avoir un projet bien mûri pour s'en sortir dans le commerce.»*

En dehors de l'approche financière, que certains pourraient considérer comme un argument d'adhésion pour les femmes, il me semble que l'environnement avantageux (social et économique), la collaboration avec d'autres réseaux de femmes, le partage d'expérience et les relations humaines soient des variables explicatives qui poussent les femmes à adhérer dans les associations de microcrédit. En effet, au sein des associations féminines de microcrédit, les stratégies déployées dans le processus de la réussite et de l'ascension sociale des femmes se révèlent être un facteur indéniablement important dans les secteurs d'activités de l'économie informelle. Par ailleurs, lorsque l'on s'intéresse de plus près au parcours de Safiétoù, l'on constate effectivement qu'elle n'est pas issue d'un milieu aisé ou modeste. Et, elle a réussi dans le commerce sans aide financière familiale tout en tirant profit de l'environnement économique et social que lui a offert l'association. Il est en effet, évident que l'expérience compte beaucoup dans la réussite du commerce. La réussite contribue également à un changement de statut social et même à l'ascension sociale. Les différentes trajectoires de vies révèlent que dans l'ensemble, les femmes parviennent très progressivement à développer leur commerce et à y réussir. Cette ascension sociale ou cette apparence de réussite sociale n'est-elle pas une mise en scène que les femmes intérieurisent pour se faire passer pour une *drianké* ? Une mise en scène à travers le lieu de résidence comme signe de distinction et l'argent comme élément d'ascension sociale. En ce sens, je vais me pencher sur les représentations sociales de cette ascension sociale et les signes de distinction d'une réussite sociale.

## D. Les représentations sociales de la réussite chez les commerçantes et entrepreneures

### 1. La mise en scène de l'apparence

La mise en scène de l'apparence peut être perçue comme un moyen de se détourner d'une condition sociale. Elle peut être une façon pour les femmes de dissimuler leur condition sociale à un moment donné de leur existence. Nous nous posons souvent la question à savoir pourquoi dans certaines situations, certains individus, dans certaines situations se définissent-ils ou se réfèrent-ils – de manière positive – à un groupe qui n'est pas leur groupe d'appartenance. La solution vient de la notion de « socialisation anticipatrice » (I. Mengue Obame, 2010 : 310). Elle est le processus par lequel un individu apprend et intérieurise les valeurs d'un groupe (de référence ici à la *drianké*) auquel les femmes sénégalaises désirent appartenir.

La mise en scène des objets élégants (voiture, vêtements, accessoires) ou de tout autre moyen du « *m'as-tu vu ?* » livre les femmes sénégalaises au regard évaluatif de leur entourage qui le classe dans une catégorie sociale de *drianké*. Il faut être vu, et ne pas être visuellement en porte à faux avec le regard des autres. Une appartenance sociale qui se rapproche de ce que Jean Pierre Warnier (1993, 169, cité par Mengue Obame, 2010 : 311), appelle les élites les moins fortunées du tiers-monde. Dans cette étude de cas, j'avance que ce sont généralement des femmes d'origine sociale populaire, désireux de changer leurs positions et leurs conditions sociales d'existence, « qui imitent par anticipation les schèmes de pensée et d'être des individus issus de couches sociales supérieures » (Mengue Obame, 2010 : 310). A l'image de la société dans laquelle elles vivent, les commerçantes sénégalaises investissent beaucoup sur le paraître, de telle sorte que porter un vêtement “riche” ou de “valeur” devient un signe de réussite. En effet, l'habillement élégant, mondain et les grosses voitures 4X4 sont des preuves de réussite sociale. Ils témoignent des moyens financiers de la personne. C'est dans cette logique que les femmes, lors des réunions et assemblées générales de l'association, s'exclament souvent à propos des femmes élégamment vêtues en ces termes : « *la femme d'affaire !* » « *la V.I.P<sup>178</sup>* » ou encore « *la drianké !* » comme pour signifier qu'elle a réussi ou qu'elle a changé de rang social. Les connaisseurs et expérimentés ne manquent pas de faire un commentaire sur la valeur monétaire des bijoux, du 4X4 ainsi que la tenue vestimentaire.

---

<sup>178</sup> Terme anglais qui signifie « *Very Important Person* », personne très importante.

Néanmoins, l'activité permet de donner une image plus étoffée de leur degré de réussite. En effet, il est permis de penser qu'une femme qui a démarré avec un crédit de 50 000 CFA comme vendeuse de poisson, et qui, aujourd'hui a atteint le montant des financements de 700 000 CFA – et qui dirige une micro entreprise, a considérablement réussi. L'accumulation de biens matériels (véhicules et maisons) est aussi une manière de montrer sa réussite et son ascension sociale.

## **2. Le quartier de résidence comme signe de distinction de la réussite**

Le lieu de résidence est sans doute un moyen d'affirmer son ascension et sa réussite sociale. Dès que l'activité se développe, elles quittent leur quartier et s'installent dans les zones les plus résidentielles de la capitale. En effet, le lieu de résidence renvoie à une catégorie sociale bien déterminée à Dakar. Par exemple, une femme logée à Grand-Dakar ou à la Médina diffère statutairement de celle qui vit aux Almadies ou à Yoff. Ces zones de résidence présentent des caractéristiques opposées et offrent à l'observateur une image contrastée. Respectivement les deux premiers quartiers sont habités par les populations démunies et des personnes de petite condition professionnelle, souvent dépourvues de revenus conséquents. Alors que les secondes sont des zones habitées par des personnes issues de la catégorie supérieure et les familles sont plus petites approchant le modèle de la famille nucléaire. Du point de vu de l'habitat, les quartiers des couches sociales aisées se reconnaissent par des villas de types modernes et occidentales, un assainissement adéquat et des rues désertes de jour comme de nuit. Les quartiers des couches moyennes et pauvres symbolisent la précarité où à l'intérieur des maisons, on note l'entassement de personnes de tous âges dans un espace assez réduit. De ce fait une femme, qui aura passé sa jeunesse dans ces quartiers et qui va s'installer dans une zone résidentielle aura connu une réussite. Habiter dans ces lieux aisés est un signe de distinction et d'ascension sociale.

Néanmoins, toutes les femmes ne choisissent pas de quitter leur domicile familial après une réussite sociale. Beaucoup continuent de cohabiter avec leur famille tout en changeant l'architecture de leur maison. C'est pourquoi la plupart des quartiers de Dakar et banlieue présente une situation bigarrée où cohabitent des familles riches, moyennes et pauvres (E. Seyni Ndione, 1993 : 96 cité par Abdoulaye Kane, 2000 : 10). Dans les quartiers bigarrés comme les Sicap, Liberté (1, 2, 3, 4, 5, 6, Dieuppeul, Baobab, Sacré Coeur), les parcelles

assainies, Médina, Fass, etc.), où les villas modestes côtoient de modernes maisons résidentielles habitées par les émigrés, des salariés, des commerçants, etc.

### **3. L'argent comme élément de réussite sociale**

Les discussions avec les enquêtées montrent la récurrence d'un certain nombre de nouvelles figures de la réussite féminine sénégalaises, une réussite construite autour de l'argent. C'est l'argent qui permet d'afficher un certain nombre de signes de réussite. Il permet aux femmes d'investir dans le commerce et dans le paraître, d'acquérir des biens matériels représentatifs de l'élite sénégalaise, les femmes cultivent une logique d'accumulation par la pluriactivité. Les commerçantes que j'ai rencontrées ne se contentent pas uniquement d'une activité. Membres des associations de microcrédit mais aussi des tontines, elles y trouvent des avantages. La tontine est aussi un système d'épargne et de crédit, de soutien et un réseau social. La plupart des femmes s'investissent dans plusieurs activités en même temps. Ainsi, même si le financement de l'association ne suffit pas pour cumuler plusieurs activités, la tontine leur permet de constituer une épargne afin de financer l'investissement d'une seconde activité.

En effet, l'argent est un moyen d'échange, considéré comme un marqueur d'identité social au Sénégal. C'est un moyen qui permet de réaliser un projet, un rêve. Ce désir de réussite est la manifestation des aspirations des femmes sénégalaises. Malgré les aléas du secteur informel, le commerce reste un moyen d'ascension sociale efficace des femmes au Sénégal. Cependant, le microcrédit à lui seul, ne suffit pas pour une réussite dans le commerce. C'est dans cette optique que Safiétoù pense qu'un financement sans projet ne vaut rien. Pour elle, un financement et un projet vont ensemble pour le développement et la réussite de l'activité. Dans tous les cas, pour faire figure de réussite, la commerçante doit en plus associer à son activité une accumulation matérielle, laquelle ne serait possible que par une honorabilité financière. C'est ainsi que Safiétoù, Ndiémé et Coco, guidées par le désir d'argent, sont amenées à ne porter le choix de leur clientèle que sur les catégories sociales supérieures de Dakar.

Le commerce de produits cosmétiques, de tissu, la coiffure, la restauration, sont des secteurs d'activités de prédilection de la réussite économique des femmes sénégalaises. Ces activités constituent le principal levier de l'entrepreneuriat et du développement économique. Si le travail des femmes en Afrique est loin d'être un phénomène nouveau, leur domaine d'intervention s'est élargi considérablement. Au Sénégal, la valeur sociale accordée au travail rémunéré des femmes est plus prononcée. Elle trouve ses racines dans l'histoire économique du commerce (Catherine Coquery-Vidrovitch, 1994). Peut-on parler d'ascension sociale via le microcrédit ? Les femmes peuvent-elles aujourd'hui réussir dans leurs activités sans le financement des associations de microcrédit ? En effet, il convient de souligner d'une part, que la volonté de réussir dans le commerce est un choix personnel et familial, car le soutien de la famille est toujours d'un grand apport. D'autre part, le microcrédit a effectivement permis à certaines de développer leurs activités en s'équipant de matériels plus adaptés à leur type de commerce et à leur clientèle. En effet, un grand nombre de femmes commerçantes a eu des parents commerçants, donc elles connaissent les mécanismes du métier dès le jeune âge. L'on peut en déduire que les parents ont fait preuve de conseillers à l'endroit de leurs enfants. L'environnement dans lequel elles ont grandi ainsi que le métier des parents ont effectivement déterminé leur savoir faire dans le commerce. Notons tout de même que cette liaison n'explique pas toujours les parfaites réussites ainsi que leur ascension sociale dans leur domaine d'activité. Si tel était le cas, que dire des cas d'échecs qui présentent généralement les mêmes caractéristiques, dont le crédit n'a pu été remboursé à temps ? Il faudrait déjà que le projet de devenir commerçant ou entrepreneur ne soit pas imposé par les associations de microcrédit sans heurt. Ce qui semble avoir été le cas des femmes qui n'ont pas réussi dans le commerce avec le financement du microcrédit. Il ressort de cette partie que le vécu antérieur de certaines commerçantes, notamment celles qui ont réussi dans leur commerce, a été marqué par une succession d'événements au cours de leur parcours. L'environnement familial, l'apprentissage du métier dès le jeune âge, le soutien de la famille, le partage des expériences, le financement des associations de microcrédit, etc., participent à leur réussite. Ces formations ont été un stimulant à la réussite de leur activité et donc a transformé leurs conditions d'existence et celle de leur entourage. En outre, l'unique moyen de se faire un nom dans ce secteur d'activité est la réussite. Il se trouve effectivement que les femmes à l'ascension sociale parfaite, sont peu ou pas instruites.

#### **IV. L'envers du microcrédit**

Exercer le métier de commerçante n'est pas une tâche facile pour les femmes. Dans la partie A, j'ai abordé les difficultés liées à ce métier. Celles-ci se présentent à tous les niveaux et particulièrement au démarrage de l'activité. Comme les femmes l'ont déjà souligné, être commerçante et y rester n'est sans doute pas donné à toutes. Pour une raison ou pour une autre, elles sont contraintes d'attendre un financement pour démarrer ou développer une activité. Les financements ne sont souvent pas importants pour des raisons d'insuffisance d'épargne. D'abord, justement, du fait de leur appartenance sociale. Elles sont pour la plupart issues de catégories sociales défavorisées ou populaires donc n'ayant pas les moyens d'épargner avant de démarrer une activité commerciale. Ensuite démarrer une activité que l'on ne maîtrise pas parfaitement et y réussir n'est pas donné à tout le monde. J'ai vu précédemment que quelques notions d'apprentissage ou d'initiation dans le commerce dont certaines femmes ont pu bénéficier, peuvent leur permettre de démarrer leur commerce sur des bases solides. Ainsi, les femmes qui ont eu à aider leurs parents dans leur jeunesse ont pu facilement surmonter les difficultés rencontrées dans leurs projets. Même si certaines d'entre elles choisissent de démarrer une activité sans financement, le manque de moyens financiers peut être une des difficultés inhérentes pour faire développer leurs activités. Il y a tout de même lieu de croire que ces femmes ont connu plus de difficultés au démarrage de leur commerce, par rapport à celles qui ont eu l'occasion de bénéficier d'un crédit avant d'entamer une activité. Ces dernières semblent s'insérer dans le commerce avec une grande facilité. Or, bénéficier d'un financement n'est pas toujours synonyme de réussite en attestent les récits anecdotiques et représentatifs des dessous du microcrédit qui suivent et qui montrent à quel point le microcrédit peut être un cauchemar pour certaines femmes. Cette étude empirique montre deux réalités manifestes : d'une part, une commerçante peut très bien bénéficier d'un financement de microcrédit et ne pas réussir dans son commerce et d'autre part, elle peut réussir dans le commerce et ne pas en bénéficier. Dans la même perspective, on peut bénéficier du microcrédit parce que ce dernier est justement à la mode et accessible aux femmes à travers les associations de microcrédit. Nous verrons donc comment les femmes qui, une fois un financement accordé par l'association, ont échoué dans leurs activités. Peuvent-elles réussir avec leurs propres moyens ? La réussite dans le commerce est-elle déterminée par les financements qu'elles reçoivent des associations ? Peut-on véritablement se passer du microcrédit ? Le microcrédit ne serait-il pas un phénomène de mode ?

## A. Marie, l'ancienne propriétaire d'un atelier de couture

Nombre d'entre elles aspirent ainsi à tirer profit de leur expérience associative. Le profit réalisé semble être avant tout d'ordre économique et social, même s'il se donne à voir à travers d'objets très concrets de réussite et d'ascension sociale. La place importante qu'occupe la réussite dans les discours des femmes, renvoie sans doute pour beaucoup à cette idée que le microcrédit représente pour elles un moyen efficace de réussite, sans toutefois se limiter à lui seul. Un moyen de réussite mais aussi d'échec, et l'extrait qui suit suggère une intéressante mise en perspective :

*« J'avais un grand réseau et beaucoup de connaissances vu que j'ai travaillé dans un hôtel pendant plusieurs années. Quand mon époux m'a ouvert l'atelier de couture, je n'avais pas eu du mal à trouver des clients et me faire une publicité. Il faut dire aussi que je proposais de la qualité, au niveau de mes tissus et des vêtements. J'étais salariée de mon activité et j'avais aussi des employés. C'était en 1999. J'ai commencé la couture avec un budget et 2 000 000 CFA que mon mari m'a offert pour que j'arrête mon métier de réceptionniste d'hôtel. Avec cet argent, j'ai équipé mon atelier et acheté de la marchandise. Je vendais en même temps des produits cosmétiques que mon mari m'envoyait des Etats-Unis. Deux années après l'ouverture de mon atelier, c'était le succès. J'en ai profité pour acheter un terrain et commencé à le faire construire. J'étais la seule dans ma famille et dans mon quartier à avoir cette chance. Dans ma famille, on est sept frères et sœurs. Mon père est décédé, ma mère nous a élevés toute seule. Elle a tout fait pour nous donner une bonne éducation (...). Lors de mes voyages, j'ai fait la connaissance d'une commerçante qui était à l'époque membre de l'association AFEPE. Elle m'a proposé de venir rejoindre l'association et elle n'arrêtait pas de me dire « avec mes activités, je pouvais prétendre à un financement assez important, et que l'association avait besoin de femmes comme moi, qu'elle pouvait m'aider à ouvrir d'autres ateliers et à formaliser mes activités,... ». Personnellement, je ne me suis jamais intéressée à des groupements de femmes, des associations, des tontines. J'ai toujours voulu travailler sans financement ni crédit. Je n'ai jamais fait confiance à ce moyen de financement. J'avais réussi à me débrouiller sans crédit, alors j'hésitais à adhérer dans l'association sans besoin particulier au préalable. En ce moment précis, je n'avais vraiment pas besoin de financement. Bon, il faut avouer que le microcrédit était aussi intéressant, et ça me tentait à force d'en*

*attendre parler... Le financement ne m'intéressait pas mais je voulais me faire un réseau... C'est comme si pour briller, avoir l'impression vraiment d'être quelqu'un, une grande dame, une grande commerçante, une drianké, il faut passer par ces associations. Mon mari n'était pas trop d'accord pour que j'adhère à ce genre de groupement. Cette connaissance m'avait tellement parlé des bienfaits de l'association et du microcrédit que j'étais devenue sourde... Sourde et aveugle. Mais j'aurai dû écouter les conseils de mon mari, parce que ça s'est compliqué (...). J'ai été membre durant sept ans, j'ai accumulé des crédits, elles m'ont mis en rapport avec des femmes d'affaires et des réseaux que je ne maîtrisais pas. Les bons plans, et les financements que cette connaissance me parlait, n'étaient pas aussi intéressants pour ne pas dire inexistants. En fait, ces associations travaillent sur le dos des pauvres. J'ai trouvé que les taux d'intérêts étaient élevés et que les voyages d'affaires et foires n'étaient pas destinés à la bonne cible (...). Je ne te parle même pas des problèmes de jalouse et de maraboutage qui y règnent, until qui dit du n'importe quoi sur toi (...). De la mesquinerie pure ! Finalement, mais aussi très tard, je me suis retirée après avoir fermé mon atelier de couture à cause des crédits, des impayés, un divorce et des enfants en charge. »* (Marie, 44 ans, Dakar)

Les associations féminines sénégalaises sont très souvent décrites comme des lieux où la jalouse et le maraboutage cohabitent et peuvent freiner les initiatives individuelles. Elles sont souvent le théâtre de concurrence et de rivalité où les cas de réussite sont enviés. L'adhésion de Marie à l'association s'est avérée ne pas être un besoin pressant. Au départ, ce fut pour elle un moyen de rencontrer d'autres commerçantes, elle voulait satisfaire sa curiosité. Marie n'ayant pas ressenti le besoin d'adhérer à l'association ni de bénéficier d'un financement, retenons tout de même que c'est par l'entremise d'une connaissance qu'elle est devenue membre de l'association. Avec Marie, je peux dire que les associations de microcrédit féminines ainsi que les financements relèvent d'une question de mode. A ce niveau, elle pourrait être comparée à cette catégorie de commerçante n'ayant pas besoin de financement ; mais pour elle, c'est une façon d'être quelqu'un, de se faire connaître, d'être une *drianké*, d'appartenir à une catégorie de commerçantes. Lorsqu'elle affirme avoir quitté l'association pour des problèmes de remboursement et de jalouse (qu'elle n'a pas voulu préciser pendant l'enquête), quelques semaines plus tard, au cours d'un entretien avec une membre<sup>179</sup> de

---

<sup>179</sup> Cette membre est la connaissance dont Marie nous parle dans l'entretien.

l'association, nous avons pu comprendre que l'accumulation de crédit et le surendettement ont été les principales raisons de la faillite de l'activité de Marie.

Dans ses propos, on remarque une sorte d'amertume. Cette amertume, qui, à la limite va dans le sens d'un regret, proviendrait du fait que c'est parce qu'elle a adhéré à l'association qu'elle a accumulé des crédits<sup>180</sup> qu'elle n'a pas honorés dans les délais impartis. Ces regrets peuvent aussi s'appréhender par le fait qu'elle estime avoir démarré et réussi son commerce sans le soutien, ni les crédits de l'association. Elle attribuait sa réussite à ses parents et à son époux. D'abord parce que sa mère lui a donné une bonne éducation et c'est au prix de plusieurs privations qu'elle est parvenue à atteindre cet objectif, c'est-à-dire la réussite de son aînée, ensuite le soutien financier et moral de son époux.

Si l'on s'en tient aux crédits attribués, on dira plutôt que certaines femmes ne devraient pas bénéficier du microcrédit. Le phénomène du financement sur critère d'activités et de projets ne saurait se résumer à un effet de mode qui affecterait les associations féminines de microcrédit au Sénégal. Nombreux sont en effet ceux qui critiquent ces associations dont les crédits sont octroyés à tout bout de champ ou sans objectif, elles sont alors considérées comme des moyens de financement « complaisants » et donc peuvent être la cause de certains échecs des activités des femmes. Ces financements complaisants reflètent en réalité le fonctionnement des associations féminines de microcrédit. Il ne s'agit pas seulement de financement par complaisance mais des moyens et des stratégies par lesquels la réussite et l'ascension sociale sont mises en avant. Un moyen et une stratégie qui peuvent dans certaines situations transformer une condition précaire et mal acceptée de certaines femmes en figures de réussite mais aussi en échec de leur activité donc de leur parcours commercial et associatif.

*« J'en ai marre d'entendre que le microcrédit est un moyen efficace pour permettre les femmes de sortir de leur pauvreté. Avec la médiatisation, on a l'impression qu'il peut tout régler. J'ai perdu tout ce que j'avais à cause du microcrédit et pourtant j'étais bien partie. J'ai ouvert mon atelier sans l'aide du crédit. Et quand tout marchait bien, mes connaissances me l'ont proposé sans pour autant me parler des tenants et des aboutissants. Je suis en fait rentrée dans un réseau que je ne maîtrisais pas bien.*

---

<sup>180</sup> Le crédit permanent est une forme de réserve de crédit mis à la disposition des femmes et destiné à l'investissement. Au sein de l'association AFEPESS, ce genre de crédit est réservé aux membres ayant une épargne de 500 000 CFA et dont le fonds de commerce dépasse 1 000 000 CFA.

*Aujourd’hui, je passe ma vie à payer des crédits que je n’ai pas même utilisés pour mon commerce mais pour autre chose, je suis déçue du microcrédit* ». (Dada, 46 ans, Dakar)

Il convient, de revenir tout d’abord sur la « façade apparente » du microcrédit exposée par de nombreuses femmes, que cette phrase résume : « *Avant mon adhésion au sein de l’association, je pensais que le microcrédit pouvait me sortir de ma précarité. Mais hélas, j’en suis sortie avec des problèmes de surendettement et de remboursement de crédits, je suis très déçue et ma vision des choses a fortement changé. Je comprends mieux comment ce genre de chose fonctionne* ». La “bonne idée” est par ailleurs fréquemment reformulée par les femmes. Cette conception de la réussite par le microcrédit, renvoie plus largement à l’idée qu’il est un moyen efficace permettant aux femmes de sortir de leur situation de pauvreté. Beaucoup se livrent ainsi aux exemples de réussites que les associations féminines de microcrédit mettent en avant. Soulignons par ailleurs, que le microcrédit peut se révéler utile pour celles qui ont identifié une opportunité économique et qui peuvent le faire fructifier si elles ont la possibilité de se procurer une petite somme d’argent. Le microcrédit peut par ailleurs offrir un accès privilégié à certaines femmes qui ont démontré leur capacité à conduire des projets avec un esprit entrepreneurial. Au demeurant, toutes les femmes qui ont connu un échec avec le microcrédit m’ont parlées d’une « incompréhension du mode de financement », liée à une mauvaise « publicité<sup>181</sup> ». Si les femmes s’accordent majoritairement à dire que cette « publicité » est faite pour les attirer, les chemins de son exercice empruntent des détours stratégiques complexes que les associations féminines mettent en place. Au sein des associations, les bonnes expériences sont en effet bien souvent mises en avant et les financements sont alors considérés comme des symboles de réussite à l’égard des femmes.

---

<sup>181</sup> Le terme « publicité » est souvent utilisé par les femmes pour expliquer que c’est par l’intermédiaire d’une personne qu’elles ont eu la connaissance de l’association et des offres de crédits. La publicité, elle est faite par les femmes déjà membre de l’association pour attirer plus de personnes. Cependant, cette publicité est faite de manière informelle car elles ne donnent pas toutes les explications nécessaires sur le fonctionnement de l’association et les moyens de financements.

## B. L'histoire de Diélia, entre la marginalisation, la police, et les huissiers...

*« La police, je ne le voyais que dans les films américains, je ne pensais pas avoir affaire avec elle un jour. Je vivais dignement avec mon activité de vente de sandwichs à la gare routière. Le peu que je gagnais me permettait de prendre en charge mes enfants, j'ai perdu mon époux il y a 7 ans. Les factures d'eau et d'électricité je les payais sans problème... J'ai toujours participé dans des tontines de quartier mais je ne connaissais pas les associations féminines de microcrédit. Avec les tontines, je n'ai jamais rencontré de difficultés. L'AFEPES, je l'ai connue par le biais d'une amie membre de l'association. J'y ai adhéré quand elle m'a expliqué que l'association pouvait me prêter de l'argent pour que j'ouvre un restaurant. Cette amie me disait que l'association ne demandait pas de garanties pour bénéficier d'un crédit et les délais n'étaient pas longs. Elle avait certes raison mais, elle n'avait pas dit que le taux d'intérêt était aussi assez important par rapport à ce que j'attendais, même si la durée du remboursement peut être négociée. Quand j'ai adhéré, j'ai pu bénéficier d'un premier crédit de 700 000 CFA dans un délai de trois mois. J'ai pu ouvrir mon restaurant avec l'argent que j'ai pu récupérer de la tontine. J'ai eu à rembourser pendant dix mois avant le décès de ma mère. Après le décès, je suis restée quelques semaines sans activités, ce qui a fait que je n'ai pas pu honorer mon remboursement de ce mois. C'est à partir de là que j'ai commencé à accumuler les remboursements. Et tout est parti de là. Mon restaurant ne marchait plus comme avant car je n'ai plus assez d'argent pour faire mes provisions. L'association m'a portée plainte pour fait de non remboursement. J'ai été plusieurs fois à la police pour leur expliquer que je voulais payer mais il fallait qu'ils m'accordent un peu de temps. Je n'ai pas réussi à me soulever de ces problèmes et finalement les huissiers sont venus au restaurant. Ils ont pris tout ce qui avait de la valeur surtout, tout l'électroménager. J'étais obligée de le fermer. Aujourd'hui, je n'ai toujours pas réussi à rembourser, le peu que j'ai c'est pour mes enfants et mes sœurs qui comptent sur moi pour manger. J'ai la honte devant mes collègues restauratrices et dans mon quartier. Tout le monde est au courant du problème. Alors, ça craint un peu... ça fait mal, parce que ce n'est pas ce que je cherchais. Il y a le regard des autres, de mon entourage qui me pèse et qui me redonne un sentiment de honte et de défaite ». (Diélia, 59 ans, Dakar)*

## C. Maguette et ses crédits

« Il a fallu que je multiplie les crédits pour que je tombe dans le surendettement et aujourd’hui dans la pauvreté. Pourtant, j’ai été membre de l’association depuis sa création. J’ai toujours choisi de finir mes crédits avant d’en prendre un autre et je respectais mes remboursements mensuels. Quand je finissais de rembourser, on me proposait un prêt plus conséquent et j’arrivais à rembourser convenablement. Quand j’ai voulu partir au Mali acheter des tissus, j’en ai discuté avec la présidente de l’association (mutuelle des femmes de Kolda) qui m’a proposait un prêt assez important alors qu’en ce moment j’avais déjà un crédit en cours de remboursement. J’ai réussi à avoir ce crédit car j’étais une bonne cliente aux yeux de l’association. A mon retour du Mali, je n’ai pas réussi à revendre les tissus que j’avais achetés. J’ai commencé à négliger le remboursement de mon premier crédit. J’ai essayé de me rattraper auprès d’autres sources (tontines) mais je supportais déjà beaucoup de charges familiales. Petit à petit, j’ai accumulé des remboursements, jusqu’à ce que je me retrouve avec 1 500 000 CFA de crédits à rembourser. J’ai été obligé d’arrêter mon activité pour faute de moyen. Le peu qui me restait, je l’ai bazarde pour essayer de diminuer la dette mais rien n’est fait. Je n’ai plus rien aujourd’hui si ce n’est que des souvenirs ». (Maguette, 39 ans, Kolda)

## D. Marie, un autre mauvais départ

« J’ai été successivement cliente de deux associations de microcrédit. Pour la première, j’y avais adhéré juste après mon licenciement à la SOTRAC<sup>182</sup> où je venais d’être embauchée comme chauffeur de bus. Donc c’était déjà un mauvais départ. Je n’avais pas eu d’indemnité de licenciement, ce n’était pas facile de tout gérer. Il me fallait un financement pour faire quelques choses afin de pouvoir continuer à vivre convenablement. Quand j’ai expliqué mon projet de taxi clando<sup>183</sup> à l’association AFEPES, elle m’a tout de suite proposée un prêt de 200 000 CFA. Il faut savoir que j’avais quand même un petit quelque chose d’épargné. Pendant deux ans, l’activité me rapportait plus que ce que je gagnais à la SOTRAC. Mais j’ai commencé à avoir un

<sup>182</sup> Société des transports du Cap Vert a été liquidée en 1998.

<sup>183</sup> Véhicule particulier utilisé frauduleusement comme taxi urbain.

*problème quand mon chauffeur a fait un accident, j'ai réparé la voiture juste après pour ne pas perdre du temps en attendant l'assurance qui devait me rembourser les frais avancés. J'ai dépensé beaucoup d'argent et malheureusement le mécanicien m'a joué un sale coup, la voiture marchait un jour sur deux. A partir de ce moment, je ne respectais plus les remboursements. Pour ne pas accumuler les mensualités je suis partie demander un autre crédit dans une autre association. J'avais pensé mieux faire car l'assurance devait me rembourser les frais pour la réparation. Mais comme on dit boor dou am rakk [Le crédit ne se rembourse pas par un autre crédit], Wallahi ! Celui qui l'a inventé n'a pas tord. Après quelques mois de bataille avec l'assurance, je me suis retrouvée avec 25 000 CFA avec comme explication que mon chauffeur m'avait pas la priorité et donc c'est de notre faute. Et c'est de là que tout a commencé. Deux crédits à rembourser, une famille à nourrir, c'était sûr que je ne pouvais plus honorer tout cela. Aujourd'hui, le taxi ne roule plus, je n'ai plus de revenus, je suis obligée de demander à ma famille de l'aide pour nourrir mes enfants. Deux mauvais départs, j'y crois toujours pas, microcrédit kaay merci [le microcrédit, merci] ». (Marie, 37 ans, Dakar)*

A travers ces récits anecdotiques et les difficultés rencontrées par ces femmes, et traversées par plusieurs d'entre elles qui ont adhéré dans les associations de microcrédit, on voit bien à quel point leur expérience au sein de ces associations s'est soldée par un échec. Ces échecs sont souvent provoqués d'une part, par des problèmes familiaux et d'autre part, par une incompréhension des crédits et des taux d'intérêt très élevés. Cette situation double les difficultés vécues par les femmes. Au niveau de leur ménage, elles prennent souvent le relais du mari dans les dépenses du foyer. C'est entre autres le cas des femmes de catégorie sociale populaire. Celui de Diélia est particulièrement révélateur, elle aurait pu ouvrir son restaurant avec les tontines dans lesquelles elle participait. Elle a adhéré à l'association en pensant que le crédit pouvait lui être d'un grand secours. En effet, l'association pouvait l'aider à élargir son activité. Elle a d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer d'autres femmes qui ont bénéficié du financement de l'association et qui ont réussi à rembourser facilement leurs crédits. Elle avait donc de bonnes chances de réussir dans son entreprise. Mais, comme elle le dit « *tout ce que je gagnais servait à rembourser le crédit, j'ai tout donné, y compris mon capital* ». En considérant la façon dont les événements se sont déroulés, ces femmes ne font aucun doute que le microcrédit a gravement nuit à leurs activités commerciales qui étaient leurs sources de revenus. Comme elle le dit, « *si c'était à refaire, je resterai dans mon activité de vente de*

*sandwichs* ». Sa famille vit difficilement la situation, car elle n'arrive plus à satisfaire leurs besoins. Les revenus que son commerce générait, lui permettait de faire vivre ses enfants et ses sœurs.

La défaillance et les carences du système de financement des associations féminines de microcrédit font que certaines femmes se retrouvent du jour au lendemain en situation de faillite. Les associations accordent souvent des prêts au-delà des capacités de remboursement des femmes. Néanmoins, certaines clientes empruntent des montants excédant leurs capacités de remboursement ce qui augmente le risque de surendettement. Au sein des associations féminines de microcrédit, en l'espace de quelques années d'adhésion, certaines clientes sont passées d'une situation financière stable à une situation de surendettement voire de pauvreté. Octroyer des crédits sans vérifier les capacités de remboursement des femmes risque d'aggraver leur situation de pauvreté. La pratique qui consiste à augmenter la taille du crédit est courante dans ces associations de microcrédit. L'augmentation du prêt est calculée en fonction de l'activité de la personne et non de la rentabilité de son activité ni de sa capacité de remboursement. Certaines associations enregistrent des taux d'impayés très élevés, ce qui démontre qu'elles n'adaptent pas leur offre de crédits à la population. Le taux de remboursement reflète la "santé" des associations. Autrement dit, les associations féminines de microcrédit qui présentent de bons taux de remboursement sont celles qui s'adaptent à leur clientèle de sorte que cette dernière ne fasse pas défaillance. Bien qu'il soit difficile de mesurer ces déterminants avec précision, il est certain que la restriction de l'accumulation de prêts pourrait éviter à certaines femmes de tomber dans le surendettement et la faillite de leur activité.

Ces différents profils présentés ci-dessus rendent compte de deux choses fondamentales pour la compréhension de l'échec de ses femmes. Elles viennent presque toutes de milieux populaires, où elles étaient habituées à faire du petit commerce. Ce dernier leur permettait d'avoir un revenu et être indépendantes financièrement vis-à-vis de leur conjoint et de leur famille. Elles ont adhéré dans ces associations de microcrédit pour assurer, à bien des égards, la continuité de leur dépendance financière et économique. La dépendance au microcrédit ainsi que des facteurs de différentes natures, notamment sociaux, économiques expliquent l'adhésion massive des femmes au sein des associations de microcrédit. Il demeure clair que leur objectif principal d'adhésion reste économique. Cependant, il peut varier d'une catégorie

de membre à l'autre. Les femmes en activités adhèrent en fonction des possibilités de financement que peut leur offrir l'association. Les critères de financement et le montant des prêts sont déterminés par les types de membres et d'activités.

## **CHAPITRE VII : LE FINANCEMENT AU TEMPS DE « L'ALTERNANCE » D'ADBOULAYE WADE 2000-2012**

Au Sénégal, les politiques de stabilisation suivies des programmes d'ajustement structurel ont certes entraîné des performances économiques mais n'ont pas contribué à l'amélioration des conditions de vie de la population, ni à la réduction de la pauvreté. Les femmes, qui représentent environ 52 %<sup>184</sup> de la population sénégalaise, restent les plus touchées par cette pauvreté. Elles ont, en effet, moins bénéficié, par rapport aux hommes, des projets de développement ainsi que de l'aide des bailleurs de fonds et des organismes de développement et de lutte contre la pauvreté. Elles ont, en effet, moins bénéficié, par rapport aux hommes, des projets de développement ainsi que de l'aide des bailleurs de fonds et des organismes de développement et de lutte contre la pauvreté. Pour Marème Cissé Thaim (2008 : 1), « cette situation a conduit à une nouvelle considération du rôle de la femme sénégalaise dans la croissance économique, parce que constituant la frange de la population la plus dynamique, même si leur contribution à l'économie n'est pas quantifiée, ni valorisée ».

Promouvoir la femme est essentiel pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance économique au Sénégal. On comprend, dès lors, que l'égalité entre les sexes et l'autonomie des femmes constituent des axes d'actions essentiels des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, l'Etat sénégalais et les ONG, conscients de ces inégalités sociales, ont décidé d'apporter des réponses conséquentes par une prise en compte de ces axes dans leurs politiques et leurs programmes. Cette volonté politique s'est traduite par la mise en place de mécanismes institutionnels de promotion, de l'égalité et de l'équité de genre de façon plus particulière, de dispositifs d'appuis techniques et financiers aux femmes pour les accompagner dans leurs initiatives économiques et entrepreneuriales. Dans cette perspective, le financement par le microcrédit, devient un enjeu politique majeur. Ce qui explique la visibilité de l'implication des autorités publiques dans le secteur de la microfinance. En effet, des engagements<sup>185</sup> en faveur de l'intégration du genre ont été définis afin de promouvoir le financement, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Et, depuis l'élection du

---

<sup>184</sup> Dernier recensement général de la population de 2002 au Sénégal.

<sup>185</sup> Le Sénégal est signataire de ces engagements, qui sont en faveur de l'intégration du genre dans les programmes de développement, d'égalité, d'équité et d'augmentation du pouvoir des femmes. Ils ont été pris au lendemain de la 3<sup>e</sup> session ordinaire des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine de juillet 2004 et de la Conférence régionale sur les femmes tenue à Addis Abéba en octobre 2004. Rapport National du Ministère de la femme, de la famille et du développement social (MFFDS), *Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité de genre*, Dakar, 2004.

président Abdoulaye Wade en 2000<sup>186</sup>, des programmes et des projets sur les conditions de la femme ont vu le jour.

Toutefois, la mise en œuvre des programmes du gouvernement sénégalais ne facilite pas toujours l'accès des femmes aux instances de décisions, à l'entreprenariat et aux financements. Les femmes sont confrontées à des problèmes d'éducation et de formation. Elles n'ont pas bénéficié d'une bonne disponibilité et accessibilité des structures d'appui, de conseil et de financement. Toutes choses qui minimisent leur capacité de négociation. L'Etat qui demeure le principal partenaire des femmes, n'a pas encore réussi à trouver un mode adéquat pour financer correctement les associations féminines. Il dispose certes de mécanismes de financement plus souples, mais éprouve des difficultés en raison de la faiblesse des fonds disponibles et de modalités (existence légale de l'association, projet et programmes de la structure, etc.) de financements pour répondre aux besoins des femmes. L'Etat a tenté de développer un clientélisme et de financer en fonction de l'orientation politique des femmes et de leurs associations ou groupements. Ce qui favorise l'émergence de nouveaux groupements féminins politiques, vivier d'un électorat féminin.

Dans ce chapitre, il s'agira de mettre en lumière comment le président Abdoulaye Wade a réfléchi aux données d'un avenir qu'il estime meilleur pour les femmes à travers le projet de loi sur la parité et le financement de leurs activités. Ce chapitre aborde par ailleurs, d'autres aspects, tels que l'instabilité du ministère de la microfinance entre les années 2000 et 2012, l'émergence de nouveaux mouvements féminins « politiques » ainsi que la construction d'une élite féminine « politique ». Je montrerai que, en initiant cette politique de financement et le projet de loi sur la parité, Wade cherchait un gain politique : obtenir à son profit la participation des femmes et des mouvements associatifs dans les élections et les campagnes électorales.

---

<sup>186</sup> Ces projets et programmes ont été appliqués en 2004.

## I. La parité selon le président Abdoulaye Wade

Les femmes constituent la moitié de la population mondiale, il n'en demeure pas moins qu'elles restent largement sous-représentées aux postes de décision politique et publique dans bon nombre d'Etats. L'environnement juridique est pourtant favorable et le Sénégal adhère à des engagements internationaux en matière de promotion et de protection des droits de la personne. Il s'agit entre autres de la Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>187</sup> et de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relative aux droits de la femme<sup>188</sup>. Dans les pays dits en développement, comme le Sénégal, malgré l'existence d'une égalité de droit, le partage des responsabilités et des pouvoirs entre hommes et femmes, l'accès aux ressources économiques, culturelles et sociales demeure très inégalitaire. Toutefois, au Sénégal, en raison de la persistance de modèles traditionnels de répartition des rôles, les relations établies entre les genres ont un caractère historique et culturel.

Les missions assignées aux femmes les poussent à jouer un rôle économique fondamental, essentiel à la vie quotidienne de la famille et d'elles-mêmes, en fonction du vieillissement de l'époux (Lecarme, 1992 : 314). Codou Bop (1996) et Fatou Sow (1997) soulignent que ce rôle économique n'est pourtant pas reconnu et l'accès des femmes au marché du travail formel reste très difficile à cause de leur taux d'analphabétisme élevé. Même si d'importants progrès ont été réalisés pour le renforcement du système éducatif, les résultats restent à améliorer<sup>189</sup>. Cette situation est aggravée par les conséquences politiques des ajustements au niveau de l'éducation puisque les places disponibles dans les écoles primaires et secondaires sont réduites et les garçons restent plus longtemps à l'école que les filles. Selon le recensement de 2002 quelque soit le niveau de résidence (urbain, rural) le niveau d'occupation est plus élevé chez les garçons que chez les filles (79.4 % contre 20.6 % en milieu rural) et (71.1 % contre 28.9 en milieu urbain). On retrouve pour autant cette prédominance quel que soit le niveau d'instruction considérée, la proportion des garçons dépassent 2 à 3 fois celles des femmes,

---

<sup>187</sup> Cette convention a été adoptée le 18 décembre 1970 par l'assemblée générale des Nations Unies.

<sup>188</sup> La charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été adoptée le 27 juin 1981 à Nairobi au Kenya lors de la 18<sup>ème</sup> Conférence de l'Organisation de l'Union Africaine. Elle est entrée en vigueur le 21 octobre 1986 avec 25 pays signataires. Le Sénégal pour sa part, l'a adoptée le 15 juin 1982.

<sup>189</sup> Selon le document stratégique de la réduction de la pauvreté (2002), la scolarisation des filles est encore relativement faible. Les taux de scolarisation sont de 73.9 % chez les garçons et 64.8 % chez les filles entre 2000 et 2001. Elles représentent également 46.5 % des élèves de l'enseignement élémentaires en 2001 contre 42.4 % en 1992.

(ANDS, 2002). La place de la femme était confinée à l'espace domestique au travers l'acte social qu'est le mariage, la reproduction naturelle, la reproduction sociale et l'organisation domestique (Meillassoux, 1999). En gérant les besoins des enfants, le budget alimentaire quotidien et en apportant leur support lors d'une crise passagère, elles permettent au ménage de survivre dans une situation économique de plus en plus difficile. Ces femmes réalisaient des économies à travers les activités génératrices de revenus telles que le maraîchage, les tâches domestiques de production et de reproduction destinées à la commercialisation et aujourd'hui elles sont dans des activités beaucoup plus rentables (commerce, import export, entrepreneuriat).

Au Sénégal du fait de la religion, le mariage a été pendant longtemps un accomplissement fondamental et obligé dans la vie d'une femme et d'un homme dans l'acquisition d'un statut social (Bop, 1996 : 139). La tradition dominante, en matière de vie privée et conjugale, veut que la femme soit soumise à son époux, qui incarne l'autorité familiale et conjugale. Cette idéologie structurelle enracinée dans la société constitue un facteur discriminant de l'accès des femmes dans le champ politique. Pour les femmes sénégalaises, le modèle de réussite féminine dans la société est celui de la bonne épouse. Les modèles de domination masculines se sont étendus et ont pris appui dans l'imaginaire collectif comme le souligne M. Godelier (1992 : 110), « Il n'existe pas de pouvoir sans dimension imaginaire et que pour exclure ou subordonner, il faut déplorer un formidable travail de la pensée, un travail idéologique qui fait apparaître à la pensée et par la pensée comme légitimes pour toutes les parties en présence des rapports sociaux au sein desquelles certaines parties du corps social sont subordonnées à d'autres ». A la naissance, l'individu est imprégné, à travers un environnement par les représentations et les logiques, déjà établies, et qui par ailleurs vont définir son statut en fonction de son appartenance sexuelle. Ces représentations et ces logiques sociales définissent la coutume. A partir de là, la coutume ne peut pas favoriser l'émergence du statut de la femme dans l'espace privé familial d'abord, et ensuite public politique où la femme est considérée comme la personne ayant le sexe “faible”,<sup>190</sup>.

---

<sup>190</sup> Le mot “faible” est utilisé pour expliquer le rôle secondaire de la femme dans l'espace privé et public et politique sénégalais.

Au Sénégal, les perceptions du mariage, de la vie de famille et les rapports de genre en sont des exemples pertinents. Le mariage renforce l'idée de domination masculine et une jeune fille célibataire est regardée de travers par sa famille et son entourage. Collette Le Cour Grandmaison (1971, citée par Aminata Diaw, 2004 : 248) souligne « la forte pression familiale et sociale qui pesaient sur les jeunes filles, les poussant souvent à contracter un premier mariage pour satisfaire les attentes de la famille ». Aujourd'hui, malgré l'« occidentalisation et/ou le passage à la modernité »<sup>191</sup> et l'évolution des mentalités de la société, et le fait que les filles restent de plus en plus longtemps à l'école, le mariage considéré comme une contrainte sociale, reste encore une union fondamentale et symboliquement vécue comme l'occasion de se conformer aux exigences des normes sociales. Par ailleurs, les jeunes femmes diplômées et salariées résistent plus facilement aux pressions familiales et sociales. Elles préfèrent faire le choix du conjoint au moment opportun et assouplissent les pratiques du mariage. En milieu urbain, et plus particulièrement à Dakar, le célibat devient de plus en plus long et l'âge du premier mariage a reculé. Philippe Antoine et Agnès Adjamaïgbo (2002) ont montré que ce phénomène est très présent. Chez les femmes, l'âge médian au premier mariage est passé de 15 ans dans les années 1942-1956, à 20 ans dans les années 1977-1986 et aujourd'hui il a lieu entre 30 et 35 ans.

Cette évolution et cette modernité deviennent de plus en plus visibles dans le secteur de l'emploi formel et informel. Les statistiques fournies par l'agence nationale de la statistique et de démographie (ANSD, 2007)<sup>192</sup> indiquent que les femmes représentent 51,9 %<sup>193</sup> de la population totale, dont 39 % de la population active, 70 % de la force de travail en milieu rural où elles assurent 80 % des activités de transformation de la production agricole, 70 % des actifs du secteur informel, 15 % des effectifs du secteur public et 4 % des effectifs du secteur privé formel. Ainsi, malgré l'existence d'une égalité de droit, le partage des pouvoirs et des responsabilités entre les hommes et les femmes ainsi que l'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles restent très inégalitaires en raison de la persistance de modèles traditionnels de répartition des rôles.

<sup>191</sup> Cité par Thomas Fouquet dans son article, *De la prostitution clandestine aux désirs de l'ailleurs*, Politique africaine, octobre 2007, n° 107, pp 18.

<sup>192</sup> L'enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006) a été exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

<sup>193</sup> Dont Dakar 51,8 %, autres villes 51,1 % et milieu rural 52,3 %.

Le pourcentage global de représentations des femmes dans les instances de décisions reste faible, mais force est de constater que les stratégies pour améliorer leur intégration sont régulièrement examinées ; même si ces instances de décisions politique sont fortement investies par les hommes. En effet, dans la seconde législature, de 1963 à 1983, elles sont peu nombreuses à y participer<sup>194</sup>. Une grande amélioration est constatée depuis 2000. On comptait 32 députés femmes sur 150 députés en 2007 et aujourd’hui les femmes représentent 22 % (Fatou Kiné Camara : 2008). Au niveau de l’Assemblée Nationale, seuls quelques postes de responsabilités étaient confiés aux femmes, une présidente de commission comptabilité et contrôle, une vice présidente éducation, jeunesse, sport et loisirs et une deuxième vice présidente urbanisme, habitat, équipement et transport et enfin deux secrétaires en économie générale, finance, plan et coopération économique et santé, population, affaires sociales et solidarité nationale, (Adélaïde. Amelot, 2011 : 8). La représentation des femmes est peu encourageante (12 % au niveau national). Au niveau des instances gouvernementales, la situation est assez concomitante, même si on note une légère amélioration depuis l’arrivée au Président Wade au pouvoir. Fatou Sow (1997), souligne bien que c'est à partir de 1976 que les femmes commencent à accéder aux postes ministériels, cependant ces postes étaient considérés comme des missions à caractère social (la famille, la santé, l’hygiène, l’action et le développement social, etc.). Ainsi, nombre de femmes préféraient occuper des postes ministériels sociaux plutôt que la gestion d'un ministère stratégique et d'entrer dans des rapports de force et de considération avec les hommes. Si l’alternance a changé la donne avec trois femmes ministres d'états<sup>195</sup> et neuf femmes ministres<sup>196</sup>, peu à peu des postes ministériels à haute responsabilité leur sont confiés, même s'il semble aujourd’hui qu’elles disposent d'une influence décisive sur le plan politique et économique, l'idée selon laquelle

---

<sup>194</sup> De 1957 à 1963, le Sénégal ne comptait aucune femme député, sur 80 parlementaires, il y avait qu'une seule femme de 1963 à 1968 ; de 1968 à 1973, on comptait 2 députés femmes pour 78 députés hommes, 4 députés femmes sur 100 parlementaires de 1973 à 1978. Entre 1978 et 1983, on comptait 8 députés femmes sur 100 députés de l’Assemblée Nationale, et successivement 13 députés sur 102 entre 1983 et 1988, 18 sur 120 de 1988 à 1993, 14 pour 120 entre 1993 et 1998 et 19 sur 140 entre 1998 et 2000. Ces travaux ont été publiés dans le numéro de 1495 du Quotidien Le Soleil du 31 mars 1998, tirés des archives de l’Assemblée nationale par le COSEF (Campagne du Conseil Sénégalaïs des Femmes), (Adélaïde Amelot, 2011 : 7).

<sup>195</sup> Awa Ndiaye, ministre de la culture et du genre ; Awa Ndiaye, ministre de la famille et des organisations féminines ; Ndèye Khady Diop, ministre de la petite enfance, (Gouvernement du Sénégal, juin 2011).

<sup>196</sup> Oumou Khaïry Guèye Seck, ministre de l'élevage ; Nafissatou Diouf Ngom, ministre des transports terrestres et ferroviaires ; Ngoné Ndoye, ministre des sénégalaïs de l'extérieur ; Aminata Lo, ministre chargée des relations avec les institutions ; Seynabou Ly Mbacké, ministre de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, Fatou Blondin Ndiaye Diop, ministre chargée des technologies de l'information et de la communication ; Khady Mbow, ministre de l'hygiène publique et cadre de vie ; Thérèse Coumba Diop, ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale ; Safiatou Sy, ministre chargée de l'énergie auprès de Karim Wade ministre des infrastructures, de la coopération internationale, des transports aériens et de l'énergie, (Gouvernement du Sénégal, mai 2011).

les femmes seraient marginalisées dans les arènes politiques et sociales tend à se modérer, (A. Amelot, 2011).

Dans un contexte marqué par une crise économique mondiale, la flambée des coûts de services sociaux (santé et éducation) et l'ouverture des marchés des pays en développement, les femmes sont les plus touchées et se sont senties les plus concernées. Dès lors, la question de la parité qui constitue le côté vulnérable du combat des femmes ne peut être occultée. Dans ce sens, dans certains pays africains des avancées et des mécanismes dans la promotion des droits de la femme au niveau institutionnel ont été observés mais cela reste encore à un stade théorique. Le protocole de Maputo<sup>197</sup> garantit des droits globaux aux femmes y compris le droit de participer à la vie politique et aux processus de décision, le droit à l'égalité sociale et politique avec les hommes et le droit à la santé et au contrôle des fonctions de reproduction. Dans la Constitution sénégalaise, la parité n'est pas adaptée au contexte. Dans ce cas, peut-on réellement parler de parité au Sénégal ? N'est-elle pas une affaire politique qui ne prend pas en compte les valeurs religieuses et culturelles de la société sénégalaise ? S'agit-il d'une loi destinée uniquement à favoriser/faciliter l'accès des femmes à des postes politiques.

#### A. La loi de la parité, une propagande électoraliste ?

En 2001, après l'élection du président Abdoulaye Wade, un premier ministre femme a été nommé, d'autres ministères comme celui du commerce, de la santé, de la décentralisation ainsi que l'agence nationale chargée de la promotion, de l'investissement et des grands travaux (APIX) ont été confiés à des femmes. En 2006, les femmes accèdent au corps de l'armée et de la gendarmerie. Selon Aminata Diaw (2004 : 229), « l'alternance politique survenue en février-mars 2000 et la nomination d'une femme à la tête du second gouvernement de la présidence de Abdoulaye Wade semblent, à première vue, constituer des éléments annonciateurs d'une nouvelle séquence dans l'histoire politique du Sénégal. Bien qu'il s'agisse de faits symboliques, il serait hasardeux d'en tirer une conclusion sans procéder, auparavant, à une prise en charge de l'histoire politique du Sénégal et de l'imaginaire qu'elle véhicule, de la mémoire qui la nourrit ».

---

<sup>197</sup> Protocole pour la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples en rapport avec les droits de la femme en Afrique, adopté à Maputo, le 11 juillet 2003 et entrée en vigueur le 25 juin 2005. Au 1<sup>er</sup> décembre 2009, 27 Etats africains avaient ratifié le protocole, dont le Sénégal.

En effet, dès son accession au pouvoir, Abdoulaye Wade a misé sur l'appui des femmes qui constituent des maillons les plus importants en termes démographiques et d'électorat. Il les a séduites avec le projet de loi sur la parité et les programmes de financements sur l'entrepreneuriat féminin. Lors de la Conférence internationale sur la Parité<sup>198</sup>, il a souligné que « les partis politiques doivent pousser les femmes. Nous devons créer une nouvelle mentalité et faire en sorte que la présence des femmes aux postes de premier ministre, de ministre ou de toutes autres fonctions, soit une chose banale. La cause des femmes n'est pas seulement le combat des femmes. Elle doit être la cause de tous les hommes (...). Le rôle des femmes dans la mobilisation est plus importante et dans la conquête politique les femmes sont en avance »<sup>199</sup>. Aussi, aux premiers jours de son mandat présidentiel, Abdoulaye Wade, qui se qualifiait comme « l'ami et le protecteur des femmes » s'est-il appuyé sur cette force électorale que constituent les femmes.

Bien avant l'accès au droit de vote des femmes au Sénégal, elles se mobilisaient derrière les hommes habilités à occuper des postes de haut fonctionnaires et politiques. Leur rôle se limitait à remplir les meetings politiques et à applaudir. Avec le droit de vote en 1945, elles ont pris conscience, progressivement, de leur poids électoral et de leur position pour occuper des places stratégiques dans les arènes politiques. En occurrence, elles ont réalisé des actions significatives pendant les élections présidentielles de 2000 ayant contribué à la victoire du président A. Wade. Ces élections ont suscité une réelle participation des femmes et des mouvements associatifs à l'échelle nationale, avec pour principal objectif de faire valoir leur droit pour le « *Sopi*<sup>200</sup> » aux fins de développement du Sénégal, en faisant basculer un scrutin d'un côté, celui de leur(s) candidat(s). Dans sa thèse sur le cas des femmes de la politique et du clientélisme au Sénégal, Prag Ebbe (2000) souligne que « le système électoral a facilité l'inclusion des femmes dans le processus politique et les femmes de leur côté s'engagent dans la politique du clientélisme en tant que patronnes, chefs d'entreprises, ministres, courtières de clientes, etc. ». Mais s'appuyer sur les femmes sous-entendait aussi qu'il devait leur accorder plus de place dans le gouvernement, ou du moins agir en leur faveur.

<sup>198</sup> La quatrième conférence internationale sur la Parité s'est tenue le 17 et le 18 juin 2011 à Dakar. Le thème de cette conférence était « *inscrire la parité au cœur du développement. Au-delà de la loi : enjeux et perspectives* ».

<sup>199</sup> Discours du président Abdoulaye Wade lors de l'ouverture de la conférence internationale sur la parité à Dakar.

<sup>200</sup> En référence du slogan du président Wade, *Sopi* qui signifie changement a été son argument de campagne.

L’alternance a été une période où la question de la parité a commencé à occuper une place importante dans l'espace public et dans les arènes politiques. Les organisations féminines, les intellectuelles, la société civile en ont fait un débat et un axe prioritaire de leurs actions tout en développant des stratégies qui permettraient sa réalisation. L'objectif était d'œuvrer pour un plus grand nombre de femmes investies dans les élections de 2012.

Des avancées ont été constatées entre 2000 et 2001 dans la représentation des femmes dans les partis politiques. Selon les enquêtes du Groupe de Recherche et de la Formation (GREF, 2001), les femmes constituent 51 % de l'électorat national en 2000 et elles sont sous-représentées dans les instances de décisions au niveau local et national. Seulement 23% sont représentées à l'Assemblée Nationale, environ 10% dans le gouvernement, 12,97% dans les Conseils régionaux, 20,03% dans les Conseils municipaux et 27% dans les collectivités rurales. C'est dire que la question de la représentativité des femmes reste posée. Si leur investissement dans les instances de décisions nominatives ainsi que dans les partis politiques reste toujours de mise (Aminata Diaw, 2004), elles ont compris que la loi sur la parité prônée par Abdoulaye Wade est une ressource politique instrumentalisée avec des enjeux politiques considérables. Pour certaines intellectuelles et universitaires (Fatou Sow Sarr, Hawa Dia Thiam, Penda Mbow, Aminata Diaw), il ne s'agit pas d'octroyer aux femmes une parité « mécanique et artificielle », mais de promouvoir un système éducatif, démocratique et populaire qui assure aux garçons et aux filles les mêmes chances et les mêmes compétences. Dans l'administration, des femmes furent promues à des postes de direction. Certains ministères comme celui de la microfinance, de l'entrepreneuriat, de la petite enfance, de la famille ou de la culture sont gérés par des femmes. Mais ces postes sont-ils mérités ? Les déclarations ainsi que certaines nominations du président ont des allures purement électoralistes et clientélistes. En effet, les faits attestent que beaucoup de postes ministériels et de directions de sociétés nationales de complaisance sont accordés à des femmes sans mérite ni compétences professionnelles. C'est sous ce manque de compétences et d'expertises des femmes qu'il faut inscrire les différentes tentatives de nominations de ministres femmes qui ont échoué. Le premier « faux-pas » intervient lors de la formation du premier gouvernement après l'alternance, avec la nomination d'une institutrice comme ministre de l'éducation nationale, Marie Lucienne Tissa Mbengue. Les partis d'opposition et les associations des femmes intellectuelles se révoltent face à une telle indécence de l'Etat sénégalais. Deux jours et des pressions ont suffi au président A. Wade et à son premier ministre, Moustapha Niass, pour constater les limites de cette ministre. Elle est poussée à la démission pour incapacité et

incompétence. Awa Diop, ministre déléguée auprès du premier ministre, et Aminata Diallo, ministre de la santé ont dû rendre leurs démissions quelques heures après leurs nominations, pour cause d'incompétence, d'inexpérience et d'analphabétisme. Le Sénégal, disposant des potentialités féminines susceptibles d'occuper et de remplir ces postes ministériels, le milieu intellectuel<sup>201</sup> féminin s'est senti humilié par ces nominations clientélistes et politiques. Cependant, les intellectuelles sont connues pour leur désintérêt vis-à-vis de la politique sénégalaise<sup>202</sup>. Cette catégorie sociale, dotée d'un esprit critique et scientifique n'est pas la cible des partis politiques. Au niveau de l'Assemblée nationale, la majorité des femmes élues<sup>203</sup> n'a pas la capacité intellectuelle<sup>204</sup> d'engager des débats politiques, économiques, et sociaux pertinents. Ce constat est dû à leur situation d'illettrisme et à leur manque de formation professionnelle et/ou d'expériences. Le plus souvent commerçantes, femmes d'affaires, couturières ou ménagères, elles sont élues en fonction de leur appui électoral et de la mobilisation qu'elles peuvent jouer au sein de leur parti politique. Ces femmes parlementaires ont la force de sensibiliser et de mobiliser les associations féminines en leur apportant de l'aide financière. Cette aide financière leur permet de capitaliser des voix au moment des élections et de se faire élire sans pour autant être instruites.

Cependant, l'adoption du principe de la parité homme-femme au sein de l'Union Africaine a permis aux présidents Abdoulaye Wade et Thabo Mbéki d'Afrique du Sud d'être récipiendaires du prix africain d'Excellence en faveur du genre. L'engagement du président sénégalais vis-à-vis des femmes sénégalaises lui a permis de faire passer la proposition de loi sur la parité au sein de la commission de l'Union Africaine. Au Sénégal, en 2007, la première tentative de la loi sur la parité avait échoué. Mais, en mai 2010, soit deux mois après l'ouverture de la Conférence internationale sur la parité à Dakar, l'Assemblée Nationale sénégalaise parvient à voter la loi sur la parité homme-femme dans les sphères décisionnelles. La journée internationale du 8 mars célébrée chaque année en même temps que la quinzaine de la femme est un moment privilégié pour les sénégalaises de discuter sur les avancées dans la lutte pour la promotion du droit de la femme. Ainsi, la question de l'égalité entre les

---

<sup>201</sup> J'utilise le terme intellectuel dans ce texte pour désigner les universitaires et ceux qui ont fait une formation supérieure.

<sup>202</sup> Les intellectuels sénégalais ne sont connus du grand public ou ne se manifestent pas dans les débats ni dans les actualités du pays. L'espace médiatique est laissé aux « *spécialistes de tout sans être spécialiste de rien du tout* » pour reprendre Amady Aly Dieng. Certains intellectuels sont cooptés par le pouvoir bureaucratique.

<sup>203</sup> L'Assemblée nationale sénégalaise compte 34 femmes députés sur 150, soit 22 %.

<sup>204</sup> Ce constat est aussi valable pour les hommes aussi qui n'exercent pas un véritable pouvoir de contrôle en matière budgétaire.

hommes et les femmes dans les instances de décisions s'invite toujours à l'ordre du jour. Selon l'ancienne présidente du Conseil Sénégalaïs des femmes Hawa Dia Thiam, « on ne peut pas parler de parallélisme, il y a certes un développement du genre au Sénégal qui a adhéré aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Et ces OMD posent la question des sexes et l'éducation pour tous, particulièrement pour les femmes. Mais, en ce qui concerne l'égalité des sexes, ces objectifs ne sont pas atteints notamment du point de vue économique car le budget qui permet de mettre en place une politique pour que les populations puissent elles-mêmes sentir les effets bénéfiques de cet engagement politique recèle des manquements. Donc, aujourd'hui on ne peut dire réellement qu'il y a une prise en charge. Il y a, tout de même un début qu'il faut vraiment préserver même s'il y a encore beaucoup de choses à faire »<sup>205</sup>.

Les pouvoirs publics se sont engagés à faire de la parité et de l'égalité entre les hommes et les femmes une dimension de leurs politiques et programmes ainsi que des structures étatiques. Aujourd'hui, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, l'administration annonce sa volonté d'avoir des budgets sensibles au genre. Toutefois, malgré cette volonté proclamée des pouvoirs publics de faire avancer la parité, les résultats obtenus sont encore loin de ceux escomptés. Les disparités basées sur le sexe restent encore perceptibles dans tous les domaines. Les enjeux pour créer un environnement favorable à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes demeurent ainsi de taille.

## B. Opérationnalité de la parité au Sénégal : entre promesse et trahison

Depuis sa première élection présidentielle et la première tentative de la loi sur la parité en 2001, le président Abdoulaye Wade – qui s'était engagé d'améliorer la condition des femmes – et ses gouvernements n'ont pas réussi à améliorer les conditions de la femme au Sénégal. Les femmes, hormis la gestion du foyer et le rôle de procréation, se heurtent aux pesanteurs culturelles, sociologiques et religieuses qui sous-estiment leur participation à la vie politique et sociale de la société. Leurs conditions restent encore dégradées. Selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2005, EDS, 2005), le taux d'alphabétisation des femmes est très faible (35 %), avec une forte mortalité maternelle qui passe de 510 pour 100 000 naissances vivantes en 1986-1992 à 401 en 1998-2005 (EDS-IV, 2005). Ce taux est

<sup>205</sup> Cité dans la contribution d'Augustin Coly sur « La parité existe-t-elle réellement au Sénégal », <http://www.awa-net.net/spip.php?article2563>

encore plus élevé en milieu rural avec un indice de pauvreté de 61 %. Derrière cette situation inquiétante, peut-on penser que la loi sur la parité permettra de donner, de manière effective, à la femme sénégalaise ce qui lui revient de droit dans l'organisation de tout Etat démocratique ? Autrement dit, la loi sur la parité peut-elle être effective au Sénégal ?

En effet, l'opérationnalité de la loi sur la parité au Sénégal demeure encore une promesse et une spéculation, avec une certaine mésentente et un refus d'une catégorie très conservatrice du personnel politique se sentant reléguée au second plan au profit des femmes. Le député Mbaye Niang du parti MRDS<sup>206</sup> disait dans un entretien paru dans le journal *Le Soleil*<sup>207</sup> ; « que malgré les avancées significatives acquises par les femmes, elles sont et resteront femmes au foyer. D'ailleurs, si les femmes occupent des postes de députés à l'Assemblée et dans les bureaux, qui restera au foyer ? »<sup>208</sup>. Ce discours montre clairement le caractère machiste de certains hommes et parlementaires sénégalais. Le même débat s'est posé en France lors des primaires du Parti Socialiste en 2006 à propos de Ségolène Royal. Laurent Fabuis se demandait qui allait s'occuper des enfants de S. Royal si elle se portait candidate. Au Sénégal, au nom de la tradition et / ou de la religion, certains hommes politiques considèrent que la place de la femme est au sein du foyer. Ils entendent ainsi leur refuser les possibilités d'accéder à des postes de décisions et aux fonctions électives. Cette faiblesse de la femme par rapport à l'homme est à attribuer en partie à l'Islam, la religion dominante au Sénégal et présente depuis le 12<sup>ème</sup> siècle. L'Islam, en effet, est venu renforcer la tradition et les coutumes qui ont instauré la soumission de la femme à l'homme. Au Sénégal, la position de la femme, en sa qualité d'épouse, de mère et d'organisatrice du foyer, est telle, qu'il y a une contradiction entre la place centrale qu'elle occupe dans la dimension sociale et communautaire et le statut négligeable qu'on lui accorde dans les arènes politiques en particulier et dans l'espace public en général. L'Islam reconnaît une dignité égale à l'homme et à la femme. Il n'approuve pas un égalitarisme qui assimilerait homme et femme ; même dans le droit successoral musulman, la part de l'héritage de la femme est la moitié de la part de l'homme. Cette double part d'héritage, ne signifie pas une discrimination ou un mépris envers la femme, mais une charge de responsabilités de l'homme vers la gente féminine. Dans les sociétés musulmanes, l'autorité parentale revient à l'homme en ce sens qu'il lui revient de verser la dot, d'entretenir la femme et les enfants. Les interprétations du mariage, recommandées par

<sup>206</sup> Mouvement de la réforme pour le développement social.

<sup>207</sup> Dans un entretien paru dans le journal *Le Soleil*, quotidien d'information générale.

<sup>208</sup> Entretien paru dans *Le Soleil* du 8 novembre 2007.

l’Islam, deviennent le symbole de la soumission féminine. A travers, ces dépendances et cette soumission, la femme est contrainte d’accepter son infériorité. Le phénomène est plus aggravant dans un pays où l’analphabetisme des femmes contribue pour beaucoup à leur marginalisation au plan politique, économique et social au Sénégal.

Depuis la loi sur la parité aucun acte n’a été réalisé, ce qui semble renvoyer à une visée politique et électoraliste et non à la récompense des compétences. En 2001, certains ont trouvé la nomination d’une femme<sup>209</sup> au poste de premier ministre comme une manœuvre politique eu égard au potentiel électoral que représentent les femmes, et d’autres, comme une volonté de rupture avec les pratiques discriminatoires. Le parti au pouvoir, en l’occurrence celui du président A. Wade quant à lui, se vante d’avoir un gouvernement dirigé par une femme et flatte incontestablement ainsi la classe féminine, et l’électorat qu’elle représente. Il ne cesse d’encourager la participation des femmes aux instances de prise de décisions et à la gestion publique du Sénégal. La nouvelle constitution approuvée par voie référendaire le 7 janvier 2001, sur l’initiative du président Abdoulaye Wade, a réaffirmé et consacré de nouveaux droits et libertés fondamentaux en faveur des femmes. La nouveauté réside dans la prise en compte du concept genre avec un renforcement des droits existants et une constitutionnalisation de nouveaux droits et libertés. Les droits des femmes sont précisés ainsi que leur égal accès à l’exercice du pouvoir à tous les niveaux. Malgré ces avancées, la discrimination de fait est réelle au Sénégal et son application reste encore une promesse. Cette constitution, sous l’ère de l’alternance, a été et reste encore un espoir, un engagement de voir une société où les femmes participent librement, de manière équitable et en fonction de leur compétence à la vie politique.

Dans son discours à l’Assemblé le 23 juin 2011, le député-avocat El hadji Diouf, disait que les femmes sont trahies dans le rapport de la loi sur la parité. Le président avait promis le poste de vice-président de la République aux femmes alors que dans le rapport, il est écrit que les femmes ne sont pas concernées par les postes de vice-président. Les femmes sénégalaises ne mériteraient-elles pas les plus hautes fonctions dans leur pays ? Pour le député-avocat, les femmes sont trahies par celui qui leur avait promis la parité et des postes de chefs d’Etat. Onze ans après son élection, et dix ans après la première tentative de la loi sur la parité, les femmes sont toujours au stade de revendication de quota dans l’accès et l’exercice des

---

<sup>209</sup> Mame Madior Boye a été la première femme – et à ce jour la seule – à avoir occupé la fonction de premier ministre au Sénégal, elle n’est membre d’aucun parti politique sénégalais.

responsabilités politiques. La représentativité des femmes à hauteur de 25 % dans les partis politiques et dans les instances électives et nominatives n'est toujours pas respectée. Ce qui montre clairement que la loi sur la parité ne peut être appliquée que si ce quota est respecté. Ce système de quota, lui-même reste discriminatoire alors que le Sénégal est signataire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme. Comment expliquer un tel paradoxe ? Les conventions, les lois, les traités, etc. relatifs aux discriminations féminines n'engagent-ils que les féministes ? Dans un contexte dominé par le machisme, l'Islam, les coutumes et la tradition, et une conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme, et où les conventions internationales s'affrontent aux réalités socio culturelles qui prétendent l'infériorité de la femme, peut-on parler de parité dans les arènes politiques ? Le débat sur la parité reste à élucider au Sénégal du fait qu'elle renferme des réflexions qui varient selon que l'on se positionne sur le plan institutionnel, religieux et coutumier.

### C. La parité au Sénégal : des enjeux éducatifs et culturels

La loi, bien qu'universelle, est toujours déterminée par les réalités particulières de chaque pays. La parité peut-elle être appliquée sans prendre en compte les valeurs culturelles, religieuses, les références, les mœurs propres à la société sénégalaise ? Serait-il possible d'avoir une parité conforme aux valeurs de la société sénégalaise ?

Malgré la signature des conventions au droit de la femme et les différents projets de loi sur l'émancipation de la femme, la promotion du système éducatif populaire qui assure aux garçons et aux filles les mêmes chances et les mêmes compétences n'est pas assuré au Sénégal. Le mérite de la parité passerait par une scolarisation et une politique éducative concrète afin de garantir à toutes les filles les mêmes droits éducatifs et la même instruction que les garçons. Catherine Coquery-Vitrovitch (1972 : 808) écrit à ce propos que la participation des femmes au pouvoir de décision passe par la scolarisation des filles, un élément essentiel pour qu'elles fassent reconnaître le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'économie. Or, l'éducation des filles est restée très en retrait de celle des garçons. En Afrique subsaharienne, la moitié des enfants non scolarisés sont des filles. Au Sénégal, les filles de la tranche d'âge 0 à 20 ans sont les scolarisées. Par exemple en 1988, 36 % de filles contre 51 % de garçons de la tranche d'âge 7 à 12 ans n'ont pas été scolarisées. Face à cette situation et

sous la pression des organisations internationales et des organisations de femmes, l'Etat a mis en place une politique de scolarisation des filles. Depuis, des progrès ont été fait dans le domaine de l'accès des enfants à l'école primaire avec un taux de scolarisation qui est passé de 68 % en 2000 à 83 % en 2005<sup>210</sup>. L'environnement scolaire sénégalais est cependant marqué par de multiples abandons et de redoublements des filles en cycle primaire. Ainsi, le problème qui se pose est leur maintien en cycle primaire et secondaire. L'étude du CREA montre que plus de la moitié des filles inscrites dans l'enseignement élémentaire n'achève pas le cycle élémentaire. Le milieu rural affiche le score le plus fort de ce taux d'abandon. En effet plusieurs facteurs peuvent expliquer ces problèmes de la scolarisation des filles et leur performance à l'école. Les caractéristiques du ménage (parents instruits, niveau de bien être, décès d'un des parents ou d'un des parents, etc.), le milieu résidentiel (taille de l'école, pédagogie, enseignement/enseignant, etc.) peuvent exercer une influence significative sur la scolarisation de l'enfant. En milieu rural, la tradition, la pauvreté et les inégalités structurelles sont des obstacles de la scolarisation des filles. Même si l'instruction primaire est gratuite, les dépenses cachées (fournitures scolaires, livres, etc.) peuvent empêcher certaines parents d'envoyer leurs enfants à l'école. D'autres facteurs tels que les travaux domestiques, l'éloignement de l'école, des enseignants mal formés, le mariage forcés dans certaines ethnies, etc. limitent les chances des filles d'aller à l'école. Les communautés rurales qui sont accrochées à leur culture (religieuse et traditionnelle) – en fonction de la marginalisation et de l'exclusion de la femme – ne militent pas pour l'éducation des filles. Etant donné que le comportement de ces communautés est largement déterminé par l'environnement et l' « héritage social » de leur culture dans lesquels elles évoluent (Denys Cuche, 2004). La culture peut être alors envisagée comme une barrière à la promotion de la femme et des relations hommes/femmes. Au Sénégal, elle est utilisée selon certaines féministes (Penda Mbow, 2005 ; Fatou Sow, 2005) comme un leitmotiv pour bloquer toute volonté d'action sur la parité.

L'extrême pauvreté de ces populations est aussi une des conséquences qui ne facilite pas, de façon globale la scolarisation des filles. S'y ajoutent les mariages précoces et l'éloignement des écoles. L'UNICEF, organisme initiateur avec les Nations Unies de l'éducation des filles a lancé des mesures pour faire progresser les taux d'inscription et de participation des filles

---

<sup>210</sup> Etude du Centre de Recherche d'Economie Appliquée (CREA) réalisé par A. Diagne, I. Kafando, M. Ountevi, 2006/8, *Pourquoi les enfants quittent-ils l'école ? Un modèle hiérarchique multinomial des abandons dans l'éducation primaire au Sénégal*, Workinp paper series, les Cahiers du SISERA.

avec un budget de 233 millions de dollars<sup>211</sup>. L'organisme met en place un soutien multisectoriel continu. Ce soutien a permis au Sénégal de mener des campagnes de sensibilisation pour que les pesanteurs sociales et culturelles ainsi que les préjugés cessent de constituer un obstacle à l'accès et au maintien des filles à l'école. De ce fait, la scolarisation et de la formation permettront aux les femmes de mieux s'en sortir et de conquérir légitimement leur place dans la société.

La loi sur la parité est aujourd'hui effective au Sénégal. Les listes électorales déposées pour les élections législatives de juillet 2012 ont été paritaires. Une femme vient d'être élue au poste de vice présidente de l'Assemblée Nationale même si certaines d'entre elles protestent contre le non respect de la loi sur la parité dans la mise en place des membres du bureau de l'Assemblée Nationale. La parité absolue peut-elle réellement exister au Sénégal ? Abdoulaye Wade avait en effet séduit la classe féminine à travers ce projet de loi. Il espérait compter sur les femmes lors des dernières présidentielles et avait mis en place des programmes de financement destinés aux associations féminines. Dès lors, on peut avancer que le financement que les femmes peuvent bénéficier est une des raisons de leur adhésion dans les associations. C'est en raison de l'apport économique qu'elles s'impliquent davantage dans ces associations. A ce titre, j'ai pu observer que les critères de financements prenaient en compte l'ancrage politique de l'association.

---

<sup>211</sup> Source : <http://www.unicef.org/french/mdg/education.html>

## **II. Les plans de financement : entre clientélisme et volonté d'agir**

La problématique du financement des associations de microcrédit est au cœur des débats depuis plusieurs années. Très développé au cours des dernières années, le secteur de la microfinance sénégalaise, présente des particularités concurrentielles chez les institutions de microfinance. Le marché de la microfinance est dominé par sept grands réseaux<sup>212</sup> qui représentent 80 à 90 % du secteur. Selon le rapport de la direction de la microfinance sur la situation globale du secteur de la microfinance (DMF, 2010), le taux de pénétration est passé de 6.36 % en 2005 au 12.04 % en 2010 avec un nombre de client estimé à 1 447 692<sup>213</sup>. Considérées sous leur aspect financier, d'autonomie, de réglementation et de gestion des IMF, les contraintes<sup>214</sup> sont considérables et posent un problème majeur dans la pérennité du secteur de la microfinance sénégalais. Les taux d'intérêt des institutions varient selon l'institution et selon la zone d'implantation et sont compris entre 18 et 27 %. La forte présence de ces dernières se justifie par l'augmentation de la demande de financement. Par ailleurs depuis 2000, avec l'arrivée au pouvoir du président Abdoulaye Wade, on note une prédominance de financements publics. L'Etat devient ainsi actif dans le secteur de la microfinance avec un ciblage exclusif des femmes qui représentaient en 2010 44% du sociétariat total, 49% des emprunteurs actifs et 28,4% des parts de dépôts (DMF, 2010).

---

<sup>212</sup> Selon les données chiffrées de Mix Market, 2011 (<http://www.mixmarket.org/fr/mfi/country/Senegal>), le marché de la microfinance au Sénégal constitue 25 institutions de microfinance dont 5 associations. Il est dominé par 7 réseaux : le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) avec 476 910 clients, 79 371 millions de CFA de dépôts et 70 668 millions CFA de crédits ; l'Alliance de Crédit de l'Epargne pour le Production (ACEP) avec 88 907 de clients, 5 483 millions de CFA de dépôts et 22 568 millions de CFA de crédits ; l'Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Crédit (UIMCEC) avec 56 136 clients, 3 419 millions de CFA de dépôts et 5 294 millions de CFA de crédits ; la Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Economiques par la Microfinance (Caurie Microfinance) avec 31 470 clients, 1 593 millions de CFA de dépôts et 3 112 millions CFA de crédits ; le MICROCRED avec 26 626 clients, 2 455 millions de CFA de dépôts et 4 822 millions de CFA de crédits ; le Réseau des Mutuelles d'Epargne et de Crédit de l'Unacois (REMECU) avec 2120 clients, 415 millions de CFA de dépôts et 574 millions de CFA de crédits ; l'Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et le Crédit au Sénégal (UM PAMECAS) avec 409 354 de clients, 27 126 millions de CFA de dépôts et 24 855 millions de CFA de crédits, (DMF, 2010). La couverture géographique est satisfaisante sur tout le territoire sénégalais.

<sup>213</sup> De 2005 à 2012, le nombre de bénéficiaires est passé de 712 501 à 1 447 700, soit un accroissement de 103%. L'encours d'épargne est passé de 65,95 milliards CFA à 135,2 milliards CFA, soit une augmentation de 105%, l'encours de crédit est passé de 87 milliards CFA à 170,45 milliards CFA, soit une progression de 95%.

<sup>214</sup> Nous pouvons citer entre autres : la faible régulation des IMF du fait de l'accroissement de leur nombre, le manque de transparence, l'insuffisance de l'accès au refinancement ainsi que l'accès à la formation et à l'information (personnel non qualifié et manque de formation en microfinance), l'articulation avec le secteur bancaire et la recherche de l'équilibre financier (pérennisation de l'activité).

Le ministère de la microfinance a été créé essentiellement pour encadrer le secteur de la microfinance, le Fonds de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF)<sup>215</sup>, le Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF)<sup>216</sup> et l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) assurent la promotion, l'entrepreneuriat et le financement des petites et moyennes entreprises. L'ADEPME quant à elle, participe à la densification du réseau des PME, elle contribue à l'augmentation de leur compétitivité pour le développement économique et sociale. L'agence joue également aussi un rôle de massification du tissu des PME et constitue un pont entre services financiers et non financiers. L'accessibilité du financement des associations de microcrédit devient plus simple avec des fonds alloués par l'Etat. Les institutions de microfinance délaissent de plus en plus leur cœur de métier, celui de la prise en charge des exclus du système financier classique, pour fonctionner comme les banques commerciales avec des taux d'intérêts allant jusqu'à 27 %, des taux d'intérêts proches de l'usure. Même si les critères de financement sont plus accessibles avec les fonds alloués par l'Etat à travers des taux d'intérêt variant entre 5 et 7 %, les conditions d'octroi de financement présentent des caractéristiques quelquefois politiques et clientélistes. Les structures associatives féminines sont en train de connaître un développement tout nouveau. Tout d'abord, le nombre d'associations féminines n'a cessé de croître au Sénégal et à Dakar en particulier durant ces dernières années. En outre, certaines associations de femmes sortent progressivement de leur objectif de départ pour entreprendre des initiatives qui dépassent le cadre de la lutte contre la pauvreté féminine. Dès lors, la relation entre les associations féminines de microcrédit et l'Etat est définie comme un lien de dépendance. Dans ce contexte où l'électorat féminin est devenu une source de réussite politique ; l'Etat passe par l'octroi de financements pour attirer le maximum d'associations féminines pour son électorat, d'où la légitimité des femmes de bénéficier des financements. Par ailleurs, toutes les associations ne sont pas logées à la même enseigne, certaines d'entre elles monopolisent l'essentiel des financements et bénéficient d'un accès privilégié aux programmes gouvernementaux. Ces associations doivent être capables de mobiliser des foules pour des événements publics organisés et soutenus par le parti. D'autres, par manque d'ambition politique restent sans financement ni programmes.

---

<sup>215</sup> Le FNPEF créée en 2004, ce fonds permet aux femmes déjà entrepreneures de bénéficier des financements ainsi que des formations managériales et techniques afin de développer leurs activités. Le taux d'intérêt varie entre 5 et 7 %. Il a par ailleurs financé 933 PME pour un montant de 3.76 Mds CFA entre 2004 et 2010. Sur cette période 2 629 emplois ont été créés et/ou consolidés et 540 personnes ont bénéficié d'un renforcement de capacités. Informations tirées du site : <http://www.pme.gouv.sn/fnpef.htm>.

<sup>216</sup> Le FNCF a été mis en place en janvier 2011 par l'Etat et géré par le ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. Son objectif est de lutter contre la féminisation de la pauvreté. Les financements sont accordés aux structures formelles féminines et le taux d'intérêt est fixé au maximum 5%.

## **A. La caravane médiatique et folklorique de la quinzaine de la femme : des financements dérisoires pour une propagande politique**

Instaurée au Sénégal en 1980 par le président Léopold Sédar Senghor et institutionnalisée par le président Abdoulaye Wade, la quinzaine de la femme est loin de refléter ses ambitions d'antan et les préoccupations des femmes sénégalaises, confrontées pour la plupart à des difficultés d'éducation, de santé, d'accès aux ressources et de financement. Ces dernières se regroupent en associations et cherchent des moyens de financement pour développer leurs activités de survie. Contrairement à cet objectif, les financements octroyés aux associations féminines au moment de la quinzaine de la femme sont utilisés à des fins de propagande et de gestion d'une clientèle politique. Il est parfois possible de relever que seules les militantes politiques et les alliées peuvent en bénéficier. Ces femmes concernées sont apparentées ou alliées à des responsables politiques ou à des familles influentes. A partir de là, le PDS (Parti Démocratique Sénégalais) assure une légitimation politique dans cette zone et capte le maximum de partisans et de suffrages lors des élections. Cependant, la mise en place des plans de financements destinés aux associations doit répondre aux préoccupations de femmes et permettre l'amélioration des programmes de développement économique et social. D'après les femmes que j'ai rencontrées au sein de la mutuelle des femmes de Kolda, le nombre d'associations féminines a nettement augmenté depuis l'alternance. Il faut également souligner que les femmes des partis d'opposition sont mises à l'écart des financements. Les associations féminines sont donc perçues comme des moyens de captation de vote. Au sein même des associations, les femmes les plus dynamiques dans la propagande politique bénéficient des financements et des formations. Un membre de la mutuelle des femmes de Kolda, en explique les contours :

*« En 2007, quand on a bénéficié d'un financement lors de l'organisation de la quinzaine de la femme à Kolda, je ne comprenais pas les dessous de ce financement. Aujourd'hui, on se rend compte que cet événement est purement politique et les organisateurs de la quinzaine nous ont tous bluffé. Je n'avais pas compris leur politique, quand les responsables de l'association nous ont parlé de financement, nous avons été nombreuses à adhérer à l'association. Seules les responsables ont bénéficié de sommes importantes allant de 500.000 à 5.000.000 CFA. Les autres ont bénéficié de sommes dérisoires. Les fondatrices de la mutuelle sont toutes devenues des partisanes du PDS. »*

L'analyse de cet extrait d'entretien permet de dire que la quinzaine de la femme séduit et effraie à la fois. Des sommes colossales sont accordées aux associations sous forme de prêts aux adhérentes à taux d'intérêt bas. L'unité de mesure dépasse les milliers de francs CFA et atteint des centaines de millions. En 2007, l'organisation de la quinzaine de la femme dans la région de Kolda était estimée à plusieurs millions de francs dont les trois quarts<sup>217</sup> étaient destinés au financement des associations féminines de la région. La principale critique des populations vis-à vis de la quinzaine de la femme et le financement des associations de femmes porte de façon récurrente sur l'organisation folklorique et sur la modicité des crédits alloués aux femmes membres des associations. Bien qu'au niveau régional on applaudisse une telle initiative, il est apparu, en poussant mes réflexions, que la création de certaines associations et groupements de femmes a surtout été suscitée par le parti au pouvoir. Qu'il s'agisse de financement ou d'autres types de réalisations pour les femmes, il est reproché à la quinzaine de la femme de n'être guère une manifestation ambitieuse. En réussissant à regrouper des femmes, certaines parviennent à conforter une ascension politique. Une ascension qui peut se traduire en volontariat ou en consultance locale avec des financements. Par exemple, pour un projet de développement et de lutte contre la pauvreté. Cette ascension peut permettre aux femmes d'intégrer le cercle des dévelopeurs politiciens ou des courtiers en développement (Bierschenk, Chauveau, Olivier de Sardan, 2000), et, dans ce rôle, de donner un certain pouvoir de conceptualisation et d'influence aux associations féminines. Des types de femmes assez autonomes et entrepreneuriales émergent pourtant dans le cadre de ces manifestations politiques. Il s'agit, le plus souvent, de femmes qui combinent leur fonction associative avec des activités économiques et/ou commerciales. Ces « courtières en développement » réussissent à se faire un nom dans les arènes politiques en particulier. A travers les programmes politiques nationaux dédiés à la promotion féminine, elles ont la possibilité d'accéder à des formations et de prendre part aux voyages d'affaires organisés par le ministère en charge de la promotion de la femme avec l'aide des ONG de développement. L'organisation de la quinzaine de la femme dépend, cependant, des femmes influentes de chaque localité. Ces dernières disposent d'une certaine liberté et sont relativement aisées grâce à leurs activités commerciales. Cette relation entre femmes influentes et partis politiques, repose sur des arrangements informels et implicites, desquels le caractère flou

---

<sup>217</sup> Nous n'avons pas pu trouver de données chiffrées concernant l'organisation de cette quinzaine de la femme. Lors d'un entretien avec la présidente de la mutuelle des femmes, la présidente nous disait que l'Etat a dépensé un peu plus de 100 millions dont les 80 millions pour le financement des associations féminines.

donne nécessairement lieu à des financements et des créations d'associations politisées dont les financements dépendent du ministère de la microfinance.

Ces associations créées à l'occasion de ses manifestations politiques, sans aucune ambition de projets de développement, suscitent des sentiments de frustrations chez certains. Tout un discours est produit sur le caractère clientéliste et politique de ces associations. D'où la problématique de l'impact de la quinzaine des femmes sur le vécu quotidien de la grande masse. Le fonctionnement du ministère en charge de la gestion, du financement, de la promotion et de la quinzaine de la femme suscite des débats sur le caractère non-démocratique et clientéliste des réseaux associatifs. Ces femmes, à qui ces manifestations et ces financements sont destinés, sont toujours confrontées à des difficultés majeures de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire, de manque de formation etc. La quinzaine de la femme et le ministère chargé de l'organisation de cette manifestation sont loin de refléter les préoccupations des femmes.

Le débat sur la quinzaine de la femme et sur la politisation des associations de femmes se poursuit avec dynamisme depuis l'entrée du fils du président, Karim Wade<sup>218</sup>, dans son gouvernement. Soutenu par son père, Karim montre ses ambitions et souhaite lui succéder. Il cible l'électorat féminin et envisage de leur lancer la « génération finance », une structure de financement des associations féminines ce qui permet de mieux saisir les effets de la dimension politique.

En regroupant toutes ces réflexions sur la dimension politique des associations féminines, on peut résumer l'analyse en deux points. D'abord les accords de financements destinés à la promotion de la femme ont suscité des luttes entre les associations pour l'accès à ces ressources, la concentration des financements à quelques associations politisées captant la

---

<sup>218</sup> Karim Wade était ministre d'Etat, de la coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aériens et des infrastructures. Il est surnommé «*le super ministre* » ou «*l'enfant roi* » au Sénégal. Il s'était installé au Sénégal en 2002 et était nommé conseillé personnel auprès de son père. Il avait en charge la mise en œuvre de grands projets, tels que le futur Aéroport International Blaise Diagne (AIBS), la restructuration des Industries Chimiques (du Sénégal (ICS), ou encore la mise en place d'une zone économique spéciale intégrée dans la capitale. Deux années plus tard, en 2004, il fut nommé, président du conseil de surveillance de l'Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique (ANOCI), avec pour mission l'organisation du onzième sommet de l'OCI. Lors du sommet de l'OCI, il avait géré un portefeuille de 43 milliards de francs CFA. De 2009 à 2010, il était le ministre chargé de l'énergie. Avec les problèmes de coupures de courant, il avait un budget de 650 milliards pour régulariser l'électricité au Sénégal avec le « plan Takkal » (qui signifie littéralement allumer).

majeure partie des financements<sup>219</sup>. Simultanément, pour obtenir ces fonds, les femmes doivent prouver leurs besoins et un suivi personnalisé des bénéficiaires de crédits, recrutant comptables et experts en « genre » au détriment d'une politique militante choisie et volontaire. Ensuite, certaines associations féminines<sup>220</sup> sénégalaises se sont transformées en organisation politique qui se cristallisent en petits groupes donnant lieu au phénomène d'association politisées. Il en va, ainsi, depuis l'accession l'entrée au pouvoir du président A. Wade en 2000, notamment avec l'« union des groupements des femmes des Parcelles Assainies » pour le soutien de Wade, l'« association des femmes pour la promotion de l'entreprise au Sénégal » pour la “Génération du concret” de Karim Wade. Le libellé même des thèmes varie selon le bon vouloir du responsable du parti. L'entrepreneuriat féminin, la promotion de l'autonomisation des femmes, la quinzaine de la femme ; autant de concepts qui ont été utilisés pendant les campagnes électorales de 2000, 2007 et 2012.

En effet, selon l'enchaînement débridé de campagnes de sensibilisation et de réunions politiques un peu partout au Sénégal qui absorbent le temps et l'énergie des femmes et des groupes associatifs, provoquant des dépenses considérables qui pourraient être destinées aux financements de projets associatifs ambitieux.

La question essentielle concerne la place du ministère de la microfinance et son efficacité en matière de financement des associations féminines. L'instabilité et le nomadisme<sup>221</sup> de ce ministère laisse perplexe son fonctionnement. En d'autres termes, il est essentiel d'analyser le rôle de ce ministère quant à la promotion de la femme dans le secteur de la microfinance au Sénégal.

---

<sup>219</sup> Au Sénégal, il est courant les associations féminines qui soutiennent le parti au pouvoir bénéficient des moyens financiers et techniques plus intéressants que les autres associations apolitiques. En titre d'exemple, nous pouvons citer l'association ARAFAT d'Adja Dior Diop qui, en raison de son engagement politique a pu bénéficier des avantages sous le règne d'Abdou Diouf.

<sup>220</sup> Nous pouvons citer entre autres, l'Association des femmes pour la promotion de l'entrepreneuriat au Sénégal (AEPES) et l'Union des groupements des femmes de Parcelles Assainies (UGFEPA) qui soutenaient respectivement Karim Wade et Abdoulaye Wade.

<sup>221</sup> J'utilise le terme nomadisme pour expliquer l'instabilité de ce ministère qui est en perpétuelle changement avec au moins 20 remaniements ou réaménagements et 11 appellations, c'est la preuve d'un manque de programme politique. Et quand les questions de la microfinance sont confiées à un ministère des affaires sociales avec un personnel technique non qualifié et sans compétences financières, ils ont du mal à mettre en œuvre une politique nationale de la microfinance cohérente et un contrôle des acteurs du secteur.

## **B. Le ministère de la microfinance et ses agences : dynamisme et promotion de la femme ?**

Créé sous l'air de l'alternance en 2000, le ministère de la microfinance est en charge de la promotion, de l'entrepreneuriat, du financement des petites et moyennes entreprises et des activités féminines au Sénégal. Entre 2000 et 2011, la gestion du ministère a été confiée à six ministres<sup>222</sup> dont un homme. Ce ministère change d'appellation et de programmes de travail à chaque remaniement ministériel. Il a été tour à tour : ministère des PME, de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, ministère de la famille de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance, ministère de la famille, de l'entrepreneuriat féminin, de la sécurité alimentaire, de la microfinance et de la petite enfance et ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. Des directions et des agences<sup>223</sup> en charge de l'entrepreneuriat et de la promotion de la femme sont rattachées à ce ministère. Un agenda a été mis en place pour une meilleure visibilité des programmes et des délais de financement en conformité avec les exigences des bailleurs de fonds et des institutions financières. C'est ainsi que le modèle d' « agenciation » se généralise au sein de certains ministères économiques (industrie, PME, artisanat, commerce, économie maritime et tourisme, etc.) au Sénégal. Ce modèle affaiblissant le pouvoir central permet de faire des résultats immédiat, peut importe la pérennité des procédés et des cadres de la capitalisation, (A. S. Fall, C. Guèye, S. M. Tall, 2006 : 6). Ces agences sont dotées d'une autonomie financière échappant ainsi au contrôle du Trésor Public, des ministères des finances et du budget. A ceux-ci incombent à leur tour, la charge de la gestion des finances publiques en dehors des contrôles effectués par la Cour des Comptes. En voulant satisfaire l'exigence des institutions financières internationales (plan d'action précis et respecté, programmes visibles et décentralisés du management du service public), l'Etat n'a-t-il pas échoué sur ce modèle de "gouvernance multidimensionnel" (A. S Fall, 2005). Cette stratégie « agencisation » est devenue aux yeux de la population un moyen visible de redistribution des bons offices à des amis du pouvoir d'Abdoulaye Wade tout en s'éloignant des règles de la transparence et de l'administration publique sérieuse qui devraient assurer son efficacité (F. Diallo, 2011).

---

<sup>222</sup> Les ministres qui ont géré le ministère de la microfinance sous l'alternance de Wade étaient : Maïmouna Sourang Ndir, Marie Pierre Sarr, Abdourahim Agne, Awa Ndiaye, Ndèye Khady Diop et Seynabou Ly Mbacké.

<sup>223</sup> Les directions rattachées à celle de l'entrepreneuriat féminin sont : direction des études et de l'évaluation des projets, direction de la microfinance et des services tels : fonds national de promotion et de l'entrepreneuriat féminin, fonds d'impulsion de la microfinance et le fonds national de crédit pour les femmes.

Dans le secteur de la microfinance, les agences telles l'ADEPME<sup>224</sup>, la cellule DRS/SFD<sup>225</sup>, la direction de la microfinance, la direction de l'entrepreneuriat féminin ont été mises en place pour piloter certains projets et programmes du ministère de l'entrepreneuriat et de la microfinance. Aujourd'hui, beaucoup de fonds sont alloués à ces agences. Les partenaires du développement, les organisations internationales, les bailleurs de fonds, les ONG participent à la formulation du développement de la microfinance au Sénégal en vue d'appuyer les actions des pouvoirs publics dans la mise en place de plusieurs projets de développement et de lutte contre la pauvreté. A partir des années 2000, l'intervention des ONG étrangères au Sénégal dans le secteur de la microfinance a pris une dimension importante du fait qu'elles répondent à une demande particulière des clients non pris en compte par les banques. Deux types d'ONG interviennent dans le secteur de la microfinance au Sénégal. Les ONG de solidarité internationale et de développement qui se sont progressivement engagées dans la microfinance et les ONG spécialisées dans la microfinance. L'importance de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté amène les Etats, les ONG et les bailleurs de fonds tels que le CGAP (*Consultative Group to Assist the Poor*) à s'intéresser et à définir des idées stratégiques pour ce secteur. Ainsi le rôle des ONG serait d'appuyer financièrement et institutionnellement les institutions de microfinance et les associations de microcrédit à pouvoir servir leurs clientèles. Pour cela, les ONG doivent passer d'abord par la professionnalisation tant au niveau des compétences que des moyens, ensuite par le renforcement des capacités des institutions de microfinance et des associations de microcrédit. Les nombreux partenaires techniques et financiers sont très dynamiques et soutiennent fortement le secteur de la microfinance au Sénégal. Les principaux bailleurs sont la France avec l'AFD et le groupe Planet finance, l'Allemagne à travers sa coopération financière et technique KFW/GTZ, la Belgique avec la CTB, le Luxembourg avec la (*Lux Development*), Oikocrédit, le Catholic Relief Services, et l'ONG AQUADEV etc. Tous ces partenaires ont un programme intitulé "microfinance et femmes". Leur action dans le financement, l'accompagnement, l'appui et le renforcement des capacités de gestion des institutions de microfinance et des associations féminines est très remarquable au Sénégal.

---

<sup>224</sup> Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADPME), créée en 2001. Sa mission est de conseiller les sénégalais désireux de créer une entreprise sur les procédures à suivre, l'état des marchés, les conditions d'approvisionnement, les débouchés possibles, les règles de gestion et de comptabilité. Elle apporte son soutien aux PME existantes en leur fournissant une assistance stratégique afin de faciliter leur développement. Cf : <http://www.pmesenegalaises.com>.

<sup>225</sup> La direction de la réglementation et de la supervision des systèmes financiers décentralisés (DRS/SFD) autrefois cellule d'assistance technique aux caisses populaires d'épargne et de crédit (AT/CPEC) a été mis en place en novembre 1992. Son rôle c'est d'impulser le mouvement mutualiste d'épargne et de crédit au Sénégal par l'appui, le suivi-suivi et la concertation. Cf : <http://www.minfinances.sn/atcpec.html>.

Par exemple, l'ONG Caritas/CRS intervient dans la microfinance au Sénégal depuis une dizaine d'années. La clientèle actuelle est essentiellement constituée de femmes analphabètes ou faiblement instruites, pauvres micro entrepreneures ayant des difficultés d'accès aux services financiers disponibles. Caritas/CRS propose des financements allant du prêt classique de 30 000 CFA au prêt spécial de 500 000 CFA. En dehors des financements, l'ONG propose un système de suivi de crédits et de l'opération épargne. En 2010<sup>226</sup>, le nombre de femmes clientes s'élevaient à 9750 et 9382 prêts en cours pour un encours de crédits de 829 millions CFA et 656 millions de CFA d'épargnes des femmes clientes.

D'une certaine manière, le rôle des agences rattachées au ministère de la microfinance peut être considéré comme une autre forme de présence de l'Etat. La réglementation et la supervision du secteur de la microfinance par le biais des agences visent la normalisation des pratiques et l'implication de l'Etat pour une meilleure visibilité.

Par ailleurs, la volonté politique des agences est au-delà de certaines d'entre elles. C'est le cas de l'ADEPME et de la direction de la microfinance. Alors que son rôle est d'assurer le développement des PME/PMI, les moyens financiers dont l'ADEPME dispose sont insuffisants par rapport à la demande<sup>227</sup>. L'Etat de son côté n'a pas une politique volontariste ni un canevas pour accompagner les petites et moyennes entreprises qui sont porteuses de croissance. Au niveau de ces agences, la plupart des lignes de crédit disponibles ne prennent pas en compte les besoins réels des PME/PMI, et l'Etat annonce des sommes importantes à la disposition de ces agences. Ces financements sont liés à des programmes préétablis avec des objectifs qui sont ceux des initiateurs et pour lesquels les agences n'ont pas la direction. Il s'y ajoute l'absence de fonds de garantie efficace au niveau de l'Etat sénégalais.

Les changements de ministres, le rattachement à d'autres ministères et les questions de financement amènent à s'interroger sur les enjeux de fond de ce ministère. A la lumière de ces changements, il est pertinent d'axer la réflexion sur son évolution et les politiques mises en place pour la promotion de la femme. Il serait à cet effet intéressant d'observer le type de mise en scène et de légitimation du pouvoir à travers l'affirmation d'un ministère pour la promotion de la femme et la lutte contre la pauvreté féminine.

---

<sup>226</sup> Rapport d'activités Caritas de trois régions (Thiès, Kolda, Ziguinchor), septembre 2010.

<sup>227</sup> Pour plus de détails sur les difficultés financières de l'agence, consulter le rapport d'activités de l'ADPME, Dakar, 2010.

Le ministère de la microfinance a fait l'unanimité pendant environ les trois premières années de sa création (2002-2005). Les femmes avaient des motifs de se réjouir de ce nouveau ministère chargé de leur promotion et de l'entrepreneuriat. Les associations et les organisations féminines y trouvaient un mode d'investissement peu onéreux par rapport aux institutions de microfinance avec un effet de levier important eu égard à l'investissement des activités féminines (création d'emploi, impact sur les conditions de vie des ménages, participation des femmes dans les activités économiques commerciales formelles etc.). Ce ministère a constitué un moyen efficace pour les femmes qui voulaient s'insérer correctement et sans crédit à taux élevé dans le tissu socio-économique du Sénégal. A ses débuts, les femmes qui y avaient recours, accédaient facilement au crédit pour développer ou démarrer une activité.

Onze ans après la création du ministère et de ses agences, la situation des femmes reste encore très précaire et les processus de financement ont changé d'orientation en devenant une forme de captation de voix lors des élections. De même, les financements proposés aux femmes pour créer et/ou développer des activités génératrices de revenus sont dérisoires en raison de leur caractère politique et propagandiste. A travers des événements tels que la quinzaine de la femme organisée généralement en milieu rural, l'Etat capte les associations féminines par le biais des financements de microcrédit et des formations d'alphabétisation. L'observation participante de la quinzaine de la femme organisée dans la région de Kolda en 2007 a permis de constater la mise en scène politique de cet événement. Les programmes de financement ainsi que les formations proposées aux femmes ne sont pas efficaces, tandis que la politique du ministère est conçue comme étant surtout une question de lutte contre la pauvreté féminine. Depuis l'alternance, la légitimation du pouvoir passe par la promotion de la femme dans les zones rurales. Au sein des associations de microcrédit, par le biais des leaders associatifs jouant les courtières en développement, les femmes deviennent de plus en plus sensibles à leur situation de pauvreté et captent le message propagandiste des courtières, leur proposant des financements et des formations. Ces courtières se recrutent parmi les acteurs de statuts variés : commerçantes, leaders associatifs, élues locales ou fonctionnaires. Ces leaders représentent en quelque sorte l'Etat, elles sont désignées par le ministère et donc proches du gouvernement. Ils exercent des fonctions qui les placent à l'interface des politiques et de la population, mais aussi jouent un rôle important dans cette politique propagandiste en permettant à certaines femmes de bénéficier des financements et des voyages d'affaires. De ce fait, les femmes ont progressivement soulevé un véritable enthousiasme à adhérer au sein de

ces associations. Cet engouement a été renforcé par le rôle que les courtières jouent sur le terrain et à travers les femmes qui ont réussi dans leurs activités commerciales : financement de sommes importantes, amélioration des conditions de vie, participation aux voyages d'affaires organisés par le ministère etc. L'Etat, via le ministère de l'entrepreneuriat et de la microfinance, veut apparaître comme la solution à la situation socio-économique des femmes. Il renforce son emprise sur la population féminine et augmente sa légitimité à travers la promotion de la femme et la lutte contre la pauvreté. Ceci, au moment où la recherche de financement est un gros problème pour les femmes entrepreneures du secteur informel.

Un fonds de crédit et un programme d'alphabétisation pour les femmes ont été lancés en 2009 avec la contribution des bailleurs de fonds. Le programme est administré par des moniteurs<sup>228</sup> de l'Etat, responsables des associations féminines. Il s'agit de financements de petites sommes, de formation, de commerce où la demande s'accroît. Le constat reste le même, autant de programmes de financement, de formation ou d'activités de développement, le nombre d'associations financées et de femmes formées de manière approfondie reste très faible. Par ailleurs, le ressort du ministère de l'entrepreneuriat et de la microfinance dépasse le simple aspect de la promotion de la femme pour laquelle il a été créé et dont il s'est éloigné un peu rapidement pour se concentrer sur les aspects politiques et électoraux.

Le secteur associatif s'est avéré être un acteur de l'espace clientéliste des politiciens au sein duquel le gouvernement en place joue un rôle déterminant à travers le financement de leur activité. Certaines femmes, agissant comme courtières politiques et/ou en développement, font apparaître des différences favorables à leurs partisanes. Lorsque l'on considère les relations entre le ministère de la microfinance et les associations féminines dans le cadre de la promotion et de l'entrepreneuriat féminin, et que l'on aborde ces relations sous l'angle de la lutte contre la pauvreté de la femme, on peut conclure que les dispositifs et les politiques de développement du ministère sont loin d'atteindre leurs objectifs, oubliant la difficulté des femmes en général et celles du milieu rural en particulier.

---

<sup>228</sup> Les moniteurs de l'Etat encore appelés les agents d'alphabétisation sont les instructeurs qui interviennent dans l'exécution d'un programme sur le terrain. Ils ont plusieurs tâches : enseigner, encadrer et aider les personnes à apprendre avec leur langue locale. Ils peuvent être des travailleurs bénévoles.

### **III. Emergence de nouveaux groupements féminins « politiques »**

Il y a quelques années, la domination masculine était la règle du jeu dans l'espace politique. Les femmes avaient une faible contribution dans les arènes politiques. Et depuis l'accession à l'indépendance dans les années 1950 - 1960, les pays d'Afrique Subsaharienne reconnaissent les mêmes droits aux hommes et aux femmes sur le plan politique. Le fonctionnement des systèmes législatifs n'a pas cependant facilité l'accès des femmes aux sphères politiques. Ainsi, au Sénégal comme en France les femmes ont obtenu leur premier droit de vote en 1945, quinze ans avant l'indépendance. A cette période, les femmes étaient conscientes que leur vote pouvait avoir un enjeu déterminant mais en retour elles n'avaient pas cherché à échanger leurs voix contre l'octroi de postes politiques. Caroline Faye Diop<sup>229</sup> a été la première à dénoncer cette exploitation à la veille des indépendances en 1957. Les hommes leur assignaient des rôles d'animatrices de campagnes et d'évènements politiques. Lentement, le paysage politique féminin sénégalais a évolué. Les femmes ont commencé à occuper des postes importants dans les arènes politiques. C. Faye Diop a été la première femme députée au Sénégal sur les 80 parlementaires de la deuxième législature sous le président L. S. Senghor entre 1963 et 1978 (Seynabou Ndiaye-Sylla, 2001 : 63). Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 1995), en Afrique subsaharienne, les femmes occupent 8 % des sièges parlementaires et 6 % des postes au sein des gouvernements. Aujourd'hui, la participation des femmes aux prises de décisions politiques est à l'évidence un des enjeux prioritaires de la lutte pour l'égalité des sexes, perçue aujourd'hui comme une exigence du développement. Au Sénégal l'alternance a été un moment privilégié pour l'entrée en politique des femmes.

---

<sup>229</sup> Caroline Faye Diop, était l'épouse de Demba Diop. Elle a été la première femme sénégalaise à devenir députée à l'assemblée nationale et également la première femme à être élue ministre de l'action sociale en 1978. Elle a participé à la création de mouvements féminins associés à l'Union progressiste sénégalaise. Entre 1978 et 1980, elle a occupé divers postes ministériels où elle a profité de son pouvoir pour créer des groupements de promotion féminins.

## A. Les femmes et la politique au Sénégal : une position marginale et une implication massive

Au Sénégal, l'évolution de la politique met en relief le paradoxe existant entre l'implication massive des femmes dans l'espace politique et leur présence insuffisante dans les instances de décision. L'histoire du Sénégal offre une grille d'analyse de ce paradoxe en mettant en exergue un imaginaire masculin politique. Le fonctionnement de la société sénégalaise de nature patrilinéaire a contribué à favoriser l'exclusion des positions de leadership politique (Aminata Diaw, 2004 : 230). Le rapport de pouvoir politique est caractérisé par l'organisation sociale de chaque société ; ainsi la position que l'on a dans la société détermine le rang que l'on doit occuper dans les arènes politiques. La politique étant réservée exclusivement aux hommes, leur domination était la règle du jeu, même si les femmes ont pu jouer un rôle politique déterminant lié à la transmission du pouvoir dans le matrilineage. En plus des contraintes structurelles d'ordre historique et législatif, ce contexte idéologique sénégalais de la domination masculine relève de l'inégalité dans les croyances religieuses culturelles et sociales. Cette conception exerce un poids contraignant sur les relations entre les sexes. Notons par ailleurs que même si la domination masculine est présente, dans la société traditionnelle wolof, les femmes des ordres supérieurs telles que les *Awo* (première épouse), la *Lingeer* (mère ou sœur maternelle du Souverain) et les épouses des princes ont eu une place exceptionnelle dans les institutions politiques masculines (A. Diaw, 2004 : 231 ). Aminata Diaw montre qu'il existe bien dans l'univers Wolof traditionnel, il existe tout un ensemble de règles matrimoniales, qui ont permis aux femmes d'occuper une place centrale dans les opérations de patronages des *Guelwaar*<sup>230</sup> et des *Garmi*<sup>231</sup> et dans les jeux d'alliance et d'opposition. Elles ne participent pas certes directement à la vie politique, mais leur statut matrimonial et leur richesse leur donnent un réel pourvoir au sein des arènes politiques. Ainsi « l'appartenance aux ordres supérieurs place la femme au cœur du dispositif de dévolution et d'acquisition du pouvoir ». Un réel pouvoir qu'elles peuvent avoir avec l'aide d'un entourage féminin nombreux au moment des cérémonies. C'est dans cette même perspective et en se référant à la société wolof que Mamadou Diouf (1990) montre « que les femmes jouèrent un rôle considérable dans les campagnes de leurs parents utérins...Par leur xawaré, importantes fêtes de prestige et de distribution de cadeaux, aussi fréquents et grandioses que possible, elles participaient concrètement à l'élargissement de la clientèle de leur matrilineage. Ces xaware sont le cadre

<sup>230</sup> *Guelwaar* est un mot wolof qui signifie noblesse.

<sup>231</sup> *Garmi* est aussi une classe dirigeante de noblesse dans la hiérarchie Wolof. C'est dans cette aristocratie qu'on choisissait les anciens royaumes et les grands notables de la cour.

d'affirmation d'une générosité affichée, d'un entourage nombreux et richement doté ; ce sont en quelque sorte ce que l'on appelle de nos jours des opérations de promotion ». C'est donc grâce à leur capacité mobilisatrice que Soukeyna Konaté, une politicienne de renommée participa activement à l'affirmation de son cousin leader politique Lamine Guèye<sup>232</sup> dans la ville de Saint Louis dans les années 1930.

Le rôle des femmes se limitait à la mise en scène, à la théâtralisation et à la mobilisation derrière les hommes du pouvoir. Leur implication dans la politique a toujours été au cœur du dispositif du pouvoir. Le vingtième siècle a été le moment qui a façonné la femme citoyenne, consciente du rôle qu'elle pouvait jouer de par son poids électoral et de la prise de décision au sein des structures étatiques. Il faut, cependant, souligner que la violence, la virilité et la lutte incessante qui régnait dans le champ politique était, dans une certaine mesure, un obstacle pour les femmes souhaitant conquérir le pouvoir. C'est dans cette perspective que Katy Cissé Wone (1996) affirme que la violence du jeu politique a beaucoup contribué à l'exclusion des femmes dans les sphères du pouvoir. Pour autant, ce caractère et ce mode d'être du pouvoir intègrent un chemin ambigu pour les femmes, et donc leur implication est un poids électoral.

La faible participation des femmes dans les instances de prise de décision a incité les Nations Unies à proclamer une année internationale de la femme en 1975. Et, c'est partir de cette date qu'elles ont commencé à occuper des postes ministériels dans beaucoup de pays du monde. Pour autant, au Sénégal, les postes ministériels confiés aux femmes sont pour la plupart d'ordre social ou féminin avec des moyens si dérisoires qu'elles n'ont aucune considération et qu'ils ne sont pas opérationnels. Il s'agit généralement des ministères de la microfinance, de la femme des enfants, du commerce autant de domaines qui représentent le rôle de la femme au sein du foyer. Elles n'ont jamais vu rarement occupé des ministères comme la justice, l'enseignement supérieur, les affaires étrangères, etc.

On pourrait, néanmoins, penser qu'il n'existe pas de femmes capables de gérer ces postes ministériels. L'arrivée des femmes intellectuelles<sup>233</sup> montre clairement le contraire. Pour autant, « l'émergence de cette expertise politique féminine n'a pas nécessairement contribué à l'éclosion d'un discours politique autonome avec la centralité de la femme comme axe

---

<sup>232</sup> Lamine Guèye fut le premier avocat noir de l'Afrique française au Sud du Sahara et leader de la fédération socialiste au Sénégal. En 1925, Lamine Guèye a été élu le premier maire noir de St Louis du Sénégal avec l'engagement et le poids électoral des femmes.

<sup>233</sup> Le mot intellectuel signifie ici les femmes instruites, qui ont fait des études universitaires supérieures.

d'ordonnancement » (A. Diaw 2004 : 233). Même si les femmes sont de plus en plus considérées comme des « intruses », les normes sociales ne sont pas encore adaptées à cette situation de femmes intellectuelles munies du savoir, intruses, si ce n'est ce qu'elles-mêmes ne veulent plus être laissées à la lisière des partis politiques. Tout comme cela peut vouloir dire que la place de la femme au sein des partis est toujours fragile. Le renforcement de la démocratie au Sénégal a permis un renouvellement des enjeux et a ouvert le champ des possibles pour les femmes. La classe politique a trouvé en ces femmes des alliées qu'elle s'est empressée de mobiliser. Des alliées capables de mener un débat d'argumentations. Les revendications politiques et populaires que les mouvements féminins portaient, ont servi de sujets de campagne à certains partis. En 2000, lors des campagnes électorales, Abdoulaye Dièye<sup>234</sup> et Ousseynou Fall ont axé leurs discours de campagnes autour des sujets concernant les femmes (A. Diaw, 2004 : 232). En jouant ce rôle, les femmes ont certes voulu aboutir à un changement politique mais avoir aussi des opportunités d'entrer en politique afin de faire avancer leurs revendications au regard de leur position marginale. Mais pour atteindre cette objectif, il faudrait une élite féminine ayant des aptitudes et des compétences et capables de revendiquer légitimement des positions de pouvoir politique.

## **B. La genèse des organisations féminines, un espoir et un moyen pour l'entrée en politique des femmes au Sénégal**

Le nouveau contexte démocratique sénégalais a, d'une certaine manière, favorisé l'émergence des groupements féminins<sup>235</sup>. Ces mouvements ont joué un rôle dans les stratégies jusqu'alors poursuivies dans les pays en développement en matière d'intégration des femmes dans le développement. Les femmes ont pris conscience de la nécessité pour elles de contribuer à l'animation de la vie politique et au développement de leur pays.

La multiplication de ces mouvements féminins est liée d'une part, à une grande ouverture démocratique ; le développement de la société civile et une participation massive des femmes aux élections. Et d'autre part, une mobilisation et un engagement collectif qui leur permettent de s'exprimer en vue de faire progresser ou d'influencer les pouvoirs politiques pour atteindre

---

<sup>234</sup> Abdoulaye Dièye et Ousseynou fall étaient des candidats aux élections présidentielles de 2000 du Sénégal.

<sup>235</sup> Selon le répertoire des ONG africaines actives dans le domaine du genre et développement et l'UNIFEM (Dakar, juillet 1995), en novembre 1994, à Dakar, un peu plus de 2000 organisations féminines ont été enregistrées lors de la préparation de la 4<sup>ème</sup> conférence mondiale de Pékin sur les femmes.

leur objectif. Malgré les visées et manipulations politiciennes à travers l'accès au crédit, l'alternance a été un moment privilégié pour les femmes de montrer leur intérêt au débat politique. Elle a ouvert aux femmes des perspectives et le champ des possibles. Certaines associations affichent l'ambition de promouvoir les femmes aux postes de décision ou ont déjà réussi, par leur action, à accroître le nombre de femmes ayant des responsabilités politiques et des potentialités à gérer des postes décisionnaires. Par conséquent, au Sénégal, on attribue l'augmentation considérable des organisations féminines au manque de prise en charge des préoccupations des femmes dans les plans nationaux de développement. Dès lors, en raison des problèmes de financements, les autorités étatiques ont préconisé l'organisation des femmes en association de promotion féminine en accord avec les autorités socio-économiques afin de pouvoir travailler en groupe.

Les organisations féminines ont été constituées à partir de groupements traditionnels de quartier ou de tontine. Celles-ci remplissaient le rôle d'entraide sociale, financière, culturelle, matérielle et morale. Contrairement à ces organisations traditionnelles dont la finalité était la solidarité, la particularité des associations de promotion féminine réside dans le fait qu'elles ont commencé à changer le paysage politique dans lequel elles se sont engagées de même qu'elles ont poussé les partis politiques et la société civile à intégrer les revendications féminines. La question est de savoir si l'activisme des femmes au sein des organisations féminines répond à leurs propres préoccupations ou à celles des partis politiques ? Un espoir de rentrer dans la politique est certainement un facteur majeur - étant donné que la politique est perçue au Sénégal comme un moyen d'accès aux ressources financières et à « l'élite politique ». Mais cela ne dit pas quels sont en retour les objectifs poursuivis par l'Etat et les partis politiques en intégrant les associations de femmes dans le débat et dans la scène politique. Par-delà, les espoirs politiques poursuivis par les organisations féminines, les objectifs que les femmes se fixent sont liés à la vision de leurs problèmes, et cette vision reflète leur position de genre dans la société sénégalaise. Cet extrait d'entretien résume la situation :

*« Puisqu'au Sénégal il faut faire de la politique pour être aidées, nous avons travaillé et soutenu le PDS lors des campagnes électorales et des élections présidentielles. Une de nos consœurs a été d'ailleurs élue sénatrice après la victoire du PDS. Grâce à elle, nous arrivons à trouver des financements sans difficulté. Il faut comprendre par-là*

*que, toute l'association soutient le parti et nous avons toutes les chances de régler les problèmes de nos membres (...) c'est-à-dire de financement ». (Katia, 54 ans, Kolda)*

L'idée que le groupement constitue un soutien pour le parti au pouvoir et vice versa est bien réelle. C'est aussi une stratégie efficace pour les organisations à entrer en politique et à avoir accès aux financements. Avec le soutien du parti, elles peuvent réaliser en effet, une gamme d'activités élargie qui va de la recherche du crédit à l'alphabétisation, en passant par la mise en place d'activités génératrices de revenus. Au moment où les moyens légaux ne leur permettraient d'accéder à ses services aussi facilement, ne pourrait-on pas parler d'un système préétabli de clientélisme politique, de lobbying et de corruption dont les femmes bénéficient sans en être la cause ?

Les associations sont devenues de nouvelles actrices en essayant de tirer profit de la démocratisation et des lois sur la représentativité des femmes, telles que la parité, l'égalité hommes-femmes. Mais comme le font remarquer certains auteurs (J. Copans 1988, M. Diouf 1990, J. L. Beck 2002, T. Dahou 2004, J. F. Médard 2007), la pratique qui consiste à gouverner au travers des réseaux clientélistes n'a pas changé pour autant et le clientélisme s'est constitué sur de nouvelles bases par l'intermédiaire d'un système politique qui capte dans le secteur associatif féminin des ressources destinées à mobiliser l'électorat. Pour autant, les associations féminines deviennent des actrices et ont été incluses dans les réseaux clientélistes. Elles ne voient pas de meilleures alternatives que de chercher une protection, des moyens de financement et/ou de formation d'un politicien ou d'un proche de leur réseau. Ainsi, la recherche de solutions alternatives à la vulnérabilité et la paupérisation des couches populaires et moyennes, et la quête de plus de démocratie est inscrite dans la dynamique des organisations féminines. Il faut cependant rappeler que le système électoral a facilité l'inclusion des organisations de femmes dans les arènes politiques. Les organisations de femmes s'engagent dans la politique non pas, par ambition mais pour l'intérêt de leur organisation. Olivier Legros (2004 : 67) rappelle que « l'implication des femmes dans la scène politique n'est pas une nouveauté, puis que le Parti Socialiste investissait déjà les associations des jeunes et les groupements de femmes, auxquels il était demandé de « participer sans s'opposer, et de militer sans chercher à exercer le pouvoir ». Ce rôle de second plan est toujours d'actualité d'autant plus que la plupart des membres de ces groupements ne sont pas alphabétisées, ou si elles sont scolarisées, elles n'ont pas la capacité intellectuelle de mener des débats politiques.

L’implication des associations féminines a été renforcée par l’ouverture démocratique<sup>236</sup> de 1981 et le multipartisme sénégalais qui ont, certes, élargi les espaces de liberté sans pour autant éclairer la problématique de l’exclusion qui confine les femmes aux périphéries de la scène politique. Les partis politiques de leur côté ont instauré un système de quota, 25 % au sein des structures dirigeantes de leur parti. Ce système de quota est d’autant plus extérieur qu’électorale, l’idée n’est pas le nombre de femmes présentes dans chaque parti politique mais surtout de prendre en compte l’existence citoyenne des femmes dans le débat politique.

La question à savoir si les organisations féminines ne sont pas des instruments pertinents manipulables pour porter les revendications des hommes politiques reste toujours posée. Il faudrait ainsi comprendre qu’au sein de ces organisations, les femmes manquent de potentialités et de compétences pour revendiquer leur exclusion (ou contester leur exclusion) dans la scène politique. Aussi, il est bien clair que les organisations féminines jouent un rôle de plus en plus important et essaient de contribuer à créer des conditions favorables à l’émergence des femmes dans la politique. A travers leur poids démographique, elles ont joué un rôle politique déterminant mais indirect à la démocratie sénégalaise. Ce rôle leur a permis d’avoir une reconnaissance, de libéraliser la parole, d’élargir les espaces de dialogue et de compétition dans les arènes politiques.

Il est évident que la propension des organisations féminines à se ranger derrière les partis politiques gérés par des hommes politiques, compromet la déconstruction de l’imaginaire politique masculin sénégalais. Compte tenu de ces obstacles, Kafui Adjamagbo-Johnson<sup>237</sup> estime que sur le chemin des femmes vers la scène politique, le succès de l’implication des organisations féminines dépendra de leur capacité intellectuelle à élaborer des programmes adaptés, pour lancer, chez les hommes et les femmes, un véritable changement de mentalité. Il pense aussi que leur aptitude à fonctionner comme de véritables groupes de pression incitant à des réformes passe par les capacités à exiger la mise en œuvre des engagements pris par leurs pays respectifs aux dernières conférences sur les femmes.

---

<sup>236</sup> L’ouverture démocratique date de 1981.

<sup>237</sup> Kafui Adjamagbo-Johnson est chercheure au centre de recherche d’information et de la formation pour la femme à Lomé (Bénin). Très engagée dans la défense des droits des femmes, elle coordonne le bureau régional de l’ONG Women in Law and Development in Africa (WILDAF) et, depuis 2001, est membre du Comité consultatif de l’African Women Development Fund. Elle a été la première femme au Togo à se présenter comme candidate aux élections présidentielles de 2010.

## **IV. « L'ère du développement » : le microcrédit est-il un réel outil de développement pour les pays pauvres ou un ascenseur politique ?**

### **A. Le microcrédit est-il un réel outil de développement pour les pays pauvres ou un ascenseur politique ?**

Le développement a fait l'objet de recherches pour le moins ambivalentes de la part des chercheurs en sciences sociales, qui s'interrogent en permanence entre controverses, critique, inégalités et conséquences dramatiques quant à une supposée « amélioration des conditions de vies des plus malheureux du Sud comme du Nord » (Gilbert Rist, 2007 : 12). En saisissant bien cette ambivalence et en comprenant simultanément le rôle du développement et des Etats dans la lutte contre la pauvreté dans l'écheveau idéologique politique, économique et social, il est possible de remettre en cause le « développement », qui a fait l'objet de multiples critiques à travers sa pratique, ses politiques et le rôle des Etats et des institutions dites de développement. Le développement permet de se rendre compte de l'association qui est communément faite entre les critiques, les inégalités et les conséquences dramatiques d'une part, « un sentiment subjectif d'« épanouissement », variable d'une personne à l'autre, tantôt comme une série d'opérations dont rien ne prouve, à priori qu'elles contribuent véritablement au but proclamé » (G. Rist, 2007 : 33) d'autre part. L'une des critiques du développement concerne effectivement ses soixante années de projets et de réformes. Malgré la conduite de quelques dizaines de plans de 2,3 milliards de dollars de fonds collectés, le secteur de l'aide internationale n'est toujours pas parvenu à atteindre ses objectifs (William Easterly, 2006). G. Rist (2007 : 51) souligne bien que « soixante ans après que son extension aux pays du Sud a été officiellement mise à l'ordre du jour de la communauté internationale, le « développement » ne soit pas encore réalisé ». A travers l'aide de la communauté internationale le développement devrait permettre de sortir les pays pauvres de ce que le projet d'Objectif du millénaire nomme un « piège à pauvreté » (W. Easterly, 2006 : 54). Ce « piège à pauvreté » n'est rien d'autre que les multitudes de programmes d'aide au développement des pays du Sud. On peut citer les programmes d'ajustement structurel (PAS) qui sont considérées aux « yeux de certains comme une recolonisation des pays du Sud par le Nord, dans la mesure où il s'agit à priori d'ingérences budgétaires drastiques » (J. Copans, 2010 : 37). Au Sénégal, les PAS ont entraîné une diminution des dépenses publiques relatives aux services sociaux et ont cassé le service public. Il s'agissait concrètement de réduire les budgets d'investissement et une partie du budget de fonctionnement. En d'autres termes, l'Etat devait baisser ses dépenses au niveau de

l'éducation, de la santé, du logement, des salaires, des subventions aux entreprises etc. Ces politiques ont eu beaucoup d'effets sur le développement des pays du tiers-monde en général et du Sénégal en particulier. Après les programmes d'ajustement structurel, les privatisations des secteurs clés et stratégiques de l'économie et la dévaluation du Franc CFA pour ne citer que l'exemple africain, il est cependant possible que certains pays africains se retrouvent sur le "banc de la pauvreté", une forte demande sociale et une instabilité politique. Il faut préciser que ces tendances sont les mêmes dans les pays du Sud et les pays émergeants comme l'Afrique du Sud et le Brésil. Ainsi, le « développement présenté comme une solution, constitue de fait un problème (et crée des problèmes) » (G. Rist, 2007 : 89). Les conclusions de la seconde période du développement (1960 – 1970) n'a rien de mécanique, il témoigne même de signes de faiblesse et de crise de plus en plus significatives et structurelles ; de l'échec des politiques de développement des années 1970 – 1980 et notamment les conséquences de « la crise des institutions publiques et d'énormes trous financiers » (J. Copans 2010 : 33-35).

Ces échecs<sup>238</sup> de politiques de développement des années 1970 jusqu'aux années 1990 ont conduit les Banque Mondiale et le FMI à une nouvelle politique de réduction de la pauvreté. Cette politique adoptée en septembre 2000 à New York comportait huit objectifs<sup>239</sup> à réaliser d'ici 2015 et dont la réalisation n'est guère mieux engagée bien que les avancées soient très différentes, d'une région à l'autre.

Dans le sillage de l'échec de certains programmes d'aide aux pays pauvres et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la microfinance considérée comme un outil de lutte contre la pauvreté suscite des débats passionnés dans les médias et les organisations internationales mais aussi au sujet de l'importance des questions soulevées. Mais cette médiatisation conduit à une question de fond : est-il acceptable de favoriser l'endettement des foyers pauvres, alors que l'on peine à montrer que son impact socio-économique est positif ?

<sup>238</sup> Le Sénégal a connu une longue période de plans d'ajustement structurel qui a consisté à mettre en œuvre un ensemble de mesures destinées à mettre l'économie sénégalaise en situation d'équilibre. Toutes ces mesures ont conduit à un échec au niveau de l'emploi, du pouvoir d'achat, des ménages, de l'éducation, la santé. Voir à ce sujet Boubacar Ly, *Sénégal, Analyses et évaluations des grandes tendances des politiques de luttes contre la pauvreté*, (dir Jacques Habib Sy) in Le Sénégal à l'épreuve du document de stratégie de réduction de la pauvreté, Pauvreté et hégémonisme : Les sociétés civiles africaines face aux ajustements de type nouveau, Dakar, AT/OXFAMAMERICA, 2002.

<sup>239</sup> Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement ont été adoptés par le Sommet du Millénaire convoqué par les Nations Unies en septembre 2000 à New York avec 147 chefs d'Etats et de gouvernements. Ces objectifs sont à réaliser d'ici 2015 : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement et enfin mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La publication en 2010 des résultats des premières études fondées sur la méthode expérimentale de l'économiste Esther Duflo, menées par le *Adbul Latif Jameel Poverty Action Lab* (J-Pal), permet de disposer de certains éléments de réponse à cette question.

Le microcrédit, mécanisme de marché, appuyant les initiatives collectives et individuelles, suscite des contradictions chez ceux (Boyé, Hajdenberg, Poursat, 2009) qui doutent de son efficacité dans l'économie de marché. D'abord, ils redoutent que la financiarisation de l'économie et la commercialisation de l'octroi de crédit viennent affaiblir les systèmes de solidarités traditionnels et créent une nouvelle classe de riche. Au niveau des organisations féminines, ce système de financement a permis à certaines dirigeantes/fondatrices d'associations d'accéder à la scène politique. Ensuite, ces auteurs avancent à raison que rares sont les personnes qui ont les qualités nécessaires pour être de véritables entrepreneures. Par ailleurs, les budgets alloués à la microfinance ne doivent pas l'être au détriment des programmes de santé ou d'éducation. Et il est bien entendu que le développement de l'entrepreneuriat ne doit pas être synonyme de mise au travail de tous, comme unique moyen de sortir de la pauvreté des populations et ce, en dépit du droit social et de l'importance de l'éducation.

Cependant, du fait de la tendance du microcrédit à être dévolu aux activités économiques simples, il peut favoriser le développement local d'un ensemble d'activités économiques peu diversifiées, favorisant ainsi la saturation des marchés locaux. En outre, le risque de surendettement reste fort : manque d'information viable sur les marchés, course à la taille critique initiée par tous les acteurs visant la rentabilité sans subvention, et des taux élevés des crédits. Trop souvent, la microfinance n'inclut que le microcrédit au détriment notable de l'épargne dont on sait qu'elle est un outil primordial dans l'amélioration de la situation économique des ménages ; elle n'arrive que rarement à toucher les plus pauvres, et donc contribue à accroître leur exclusion. A ce propos, on peut citer I. Guérin et J-M. Servet (2004 : 64) lorsqu'ils soulignent que « premièrement le microcrédit s'adresse aux personnes vulnérables mais non aux plus pauvres ; deuxièmement, le microcrédit dans sa formule classique permet aux personnes vulnérables de prévenir un certain nombre de risques en les aidant à diversifier leurs sources de revenus et à accumuler un capital, mais ne leur permet pas d'amortir les risques lorsqu'ils survivent ». Certains ont pensé, après l'exemple de la Grameen Bank, que le microcrédit n'est pas une panacée, il serait un élément parmi tant d'autres de lutte contre les risques et les vulnérabilités du quotidien des pauvres et non un outil de résolution de la pauvreté.

Il génère des tensions sociales au sein des groupes d'emprunteurs du crédit solidaire ; les taux d'intérêts sont très élevés et ne baissent pas automatiquement lorsque l'efficacité opérationnelle des institutions de microfinance (IMF) s'accroît, car celles-ci bénéficient d'une situation de monopole.

Contrairement aux idées de Guérin et Servet, François Doliguez<sup>240</sup> soutient que « le microcrédit permet « d'élargir le champ du possible » pour les pauvres et la classe moyenne en leur permettant de financer la diversification de leurs activités, d'élargir leurs marchés, parfois de démarrer des investissements sur un petit équipement. Pour les pauvres, qui ont la capacité de créer des activités, on observe des effets sur les revenus familiaux, l'amélioration de l'habitat, la santé, les frais d'éducation... Les effets peuvent ensuite faire tâche d'huile et se traduisent par des améliorations au niveau de l'économie locale, du marché du travail, des filières et ce, depuis une dizaine d'années ». On peut alors dépasser toute vision figée de panacée et de lutte contre la pauvreté pour approcher les stratégies d'élargissement du possible et d'ouverture de marchés pour comprendre la construction d'une « élite » féminine politique. C'est ce type de configuration que je voudrai questionner en introduisant la notion de leadership.

## B. De l'organisation associative au parti politique : la construction du parcours « élitaire politique<sup>241</sup> »

La crise économique et les programmes d'ajustement structurel vont inciter l'Etat sénégalais à adopter la loi portant sur la création des groupements d'intérêts économiques. Il y avait une réelle volonté d'assouplir les conditions d'exercice d'activités économiques par le mouvement associatif en particulier par le mouvement féminin. Ainsi, une nouvelle dynamique associative se met en place. Outre le foisonnement de réseaux de solidarité féminin, la grande nouveauté du mouvement associatif féminin est l'élargissement de son champ d'action vers le microcrédit et l'économie solidaire. Ces organisations féminines sont dirigées et gérées par des femmes possédant une expérience commerciale. Très actives dans le commerce, la plupart d'entre elles avait au moins géré un petit commerce ou avait une entreprise de service pour pallier le chômage de leur époux ou les insuffisances de revenus du foyer.

<sup>240</sup> Référence sur le journal *Le Monde* du mardi 14 novembre 2006.

<sup>241</sup> J'utilise ce terme « élitaire politique » pour définir les femmes pionnières dans le commerce et qui peuvent se faire une place dans le milieu politique en fonction du rôle qu'elles ont joué au sein de leur organisation. J'insiste bien sur le statut de la position sociale que ces femmes peuvent occuper au sein de leur organisation et dans les arènes politiques.

Les femmes qui adhèrent à ces organisations participent à des orientations et réunions de formations intensives avant de recevoir leur premier crédit. Des cheftaines de groupe sont nommées et jouent un rôle dans la gestion du financement et du remboursement de crédit ainsi que l'organisation des programmes de réunions. Les crédits alloués sont garantis par le reste du groupe et les remboursements sont faits en fonction de l'activité de la personne. En outre, un ordre du jour est établi pour chaque réunion. Les sujets de discussion sont choisis par le bureau ou par les responsables. Le groupement leur permet de recevoir des formations en compétences commerciales, tenue de caisse, marketing de vente et gestion d'entreprises, etc. Les questions d'ordre juridique, familial, médical et social sont aussi abordées lors de ces réunions. Les organisations donnent aux femmes la possibilité d'élargir leurs réseaux de relations et de bénéficier d'un forum pour apprendre des compétences pour diriger et parler en public, ainsi qu'un réseau sur lequel elles peuvent développer des relations de confiance, d'amitiés et une bonne assistance financière.

Toutefois, les associations féminines s'inscrivent dans des stratégies sociales et politiques très denses. Elles détiennent souvent une masse importante d'informations qui tend à les structurer autant que possible : probabilité d'être financé dans tel ou tel parti plutôt que tel autre, s'insérer dans le parti au pouvoir – bons plans et bonnes connexions pour accéder rapidement à un financement et se faire une réputation nationale et politique. Autant de stratégies qui impliquent, tout en état de cause, une prise en compte des contextes sociaux, économiques et politiques diverses. Ainsi, les associations féminines<sup>242</sup> dépassent le simple aspect d'entraide et de solidarité pour se concentrer sur les problèmes socio-économiques des femmes. Il existe des mutuelles d'épargne et de crédit d'associations féminines qui n'ont pas su allier engagement politique et activités associatives allant du microcrédit à la formation des porteuses de projets. L'association AFEPESS en est un exemple pertinent. À travers sa mutuelle fondée en 2001, elle a joué un rôle fondamental en tant qu'association d'entraide financière et technique, bénéficiant des formations avec l'aide du Conseil National du Patronat (CNP). Avec l'engagement politique des fondatrices de l'association auprès du PDS, l'association s'est au fur et à mesure éloignée de ses activités originelles. Les fonds de crédit qui étaient destinés à ses membres de l'association ont été détournés à des fins électoralistes et propagandistes. La présence aux réunions de sensibilisation est parfois souhaitée car l'Etat est de loin la plus importante source de financement. Ce système peut être contraignant pour les

---

<sup>242</sup> Féminines et/ou féministes car même si elles sont constituées de femmes, elles défendent davantage une meilleure place dans une société machiniste.

femmes qui ne sont pas intéressées par la politique et qui ont adhérées à l'association pour bénéficier d'un crédit et développer leurs activités. Celles qui ne veulent pas participer à ces événements prennent le risque de s'auto-exclure de l'association qui ne leur viendra pas en aide en cas de difficultés majeures ou de besoin de financement.

Ce système d'engagement politique fonctionne comme un filet de secours pour les membres fondatrices de l'association. Le discours de la présidente de l'AFEPES, Oulimata Dioum est quelque peu comparable à un engagement politique :

« Ne pas se positionner en politique peut aussi être un obstacle. Il m'est arrivé, un jour, de devoir passer par des associations d'obédience politique pour atteindre ma cible dans le domaine des financements d'activités génératrices de revenus pour les femmes. C'est pourquoi, je me suis dit qu'il faut être leader partout, aussi bien en économie qu'en politique, pour avoir le maximum de marge de manœuvre »<sup>243</sup>.

Les raisons de cet engagement tiennent principalement dans leur capacité à mobiliser des financements. Par manque de garanties, les institutions de microfinance leur limitent les crédits. Dans un contexte parfois difficile de trouver des fonds, les associations trouvent des moyens de s'engager dans des partis politiques tout en aspirant à des financements via les institutions et les agences mises en place par l'Etat.

Ainsi, par exemple, l'engagement politique de la présidente de l'AFEPES permet aux fondatrices de l'association de se faire connaître et à l'association d'acquérir une légitimité au niveau de l'Etat. La politique est un moyen efficace favorisant l'émergence des femmes d'affaires. Nombreuses sont les associations féminines qui s'engagent dans le champ politique. Par ailleurs, on assiste à l'émergence de personnalités qui sont souvent très privilégiées parce que fondatrices et /ou présidentes d'associations féminines.

Cet engagement entraîne d'autres conséquences. L'une des plus importantes est sans doute le virage entamé vers d'autres activités éloignées de leurs vocations et statuts. Il suffit pour cela de voir la manière dont les crédits sont octroyés, utilisés et distribués comme fonds de commerce pour mesurer le degré de frustrations. Il y a aussi la façon problématique dont s'opère le choix quand il s'agit de participer à des voyages d'affaires, de participer à des manifestations.

---

<sup>243</sup> Extrait d'un entretien réalisé par le Magazine Réussir, le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Le microcrédit a indéniablement favorisé l'émergence de nouveaux leaders féminins politiciens au Sénégal, en particulier chez les femmes fondatrices de groupements. Il faut, par ailleurs, comprendre qu'il est très rare que l'émancipation politique des femmes soit une finalité pour les institutions de microfinance. Même si ces dernières offrent des moyens de financement et des produits qui peuvent augmenter la capacité individuelle des femmes à participer sérieusement aux affaires publiques, peu sont les IMF qui cherchent une implication ou bien structurent leurs projets de manière à encourager une forme d'action collective ou politique par peur d'avoir une interdiction étatique de leurs activités. La théorie de base du microcrédit c'est d'aider les femmes à l'*empowerment* en leur donnant accès au capital, qui leur permettra de générer des revenus de façon indépendante et par conséquent de contribuer financièrement à leurs foyers. Même si la finalité des IMF n'est pas d'encourager l'action collective des femmes, beaucoup d'exemples montrent que la participation de ces dernières dans les associations féminines et des groupements de promotion féminine augmente leur connaissance de la politique locale et des partis politiques. Au Sénégal, au sein des associations et à travers les programmes de financements gouvernementaux, les femmes ont développé une certaine pratique du leadership et essaient de se construire un parcours d'« élite politique » grâce à leurs rôles de dirigeantes et/ou de fondatrices d'association, certaines ont même été élues à la tête de leur commune.

Certains programmes<sup>244</sup>, tels que le fonds national pour la promotion et l'entrepreneuriat féminin, le programme genre, le programmes CEDDAF<sup>245</sup> la Quinzaine de la femme, le projet crédit pour les femmes, le projet de lutte contre la pauvreté, le fonds de promotion économique ont permis à des femmes de construire un parcours politique. Tant de programmes qui offrent des formations ayant pour objectif de créer une prise de conscience politique et sociale. L'observation participante<sup>246</sup> de la Quinzaine de la femme organisée dans la région de Kolda en 2007, m'a permis de comprendre les effets que la participation aux projets de microcrédit peuvent avoir sur l'*empowerment* et la construction des « élites politiques ». On pouvait en déduire que lors de cet évènement, les programmes de financement amenaient plus de femmes à participer à des campagnes politiques du parti au pouvoir. L'idée était qu'au moment de cet événement, le ministère de la microfinance et de

<sup>244</sup> Voir à ce sujet le rapport provisoire de l'équipe de recherche du laboratoire genre (IFAN/UCAD), Fatou Sarr, P. Demba Fall et O. Khairy Coulibaly, 2008, Le Sénégal : la cartographie des acteurs.

<sup>245</sup> CEDDAF : ce sont les Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme.

<sup>246</sup>Enquête ethnographique réalisée entre 2007 et 2011. Mon séjour en 2007 au sein de la mutuelle des femmes de Kolda a pu coïncider à la quinzaine de la femme organisée dans cette région.

l'entrepreneuriat féminin offrait plus d'opportunités à ses membres pour participer aux cérémonies et aux programmes de formations qui pouvaient leur offrir des occasions de voyager et de développer leur réseau. Dès lors, le microcrédit s'est imposé aux associations féminines comme un moyen, une nécessité dans le parcours entrepreneurial et/ ou politique des femmes sénégalaises. Il a ainsi offert à certaines d'entre elles, une reconnaissance sociale et une réussite dans leur secteur d'activité. Oulimata Dioum avec l'association AFEPE (association des femmes pour la promotion de l'entrepreneuriat au Sénégal) et Adja Dior Diop avec le RASEF (réseau africain pour le soutien à l'entrepreneuriat féminin) en sont les exemples pertinents. Ces organisations sont très actives dans le milieu politique sénégalais, l'AFEPES a créé une branche syndicale en plus de son programme de prêts et a réussi à mobiliser un très grand nombre de femmes pour soutenir Karim Wade. D'un autre côté, le RASEF a réussi à combiner microcrédit en mettant en place une mutuelle de crédit à faible taux d'intérêt et l'acquisition par les femmes de terrains à usage d'habitation à partir de leurs activités économiques. Tout récemment le RASEF a posé diverses revendications sur l'absence des femmes dans les conseils d'administration sénégalais. Le réseau a plaidé entre autres, pour un meilleur accès des femmes à la terre, son souhait de voir ses membres faire partie de la délégation de l'Etat lors des missions présidentielles ainsi qu'une meilleure association des femmes dans les appels d'offres des marchés publics.

L'histoire du Sénégal a produit des contextes propices à l'intégration des femmes dans la scène politique. L'arrivée du président Abdoulaye Wade au pouvoir a ouvert la voie à l'accès au pouvoir des femmes. Les programmes de financement et d'autonomisation des femmes analysés dans ce chapitre traduisent dans une large mesure des aspirations politiques sournoises du président Abdoulaye Wade à travers la population féminine - à réinventer une autre vision politique de manière à toucher l'identité féminine. Ce dernier est la base de toute démarche du parti au pouvoir, non seulement parce que les femmes sont plus nombreuses mais aussi parce qu'elles seraient plus faciles à manipuler. Ce sentiment de faiblesse est lié plus généralement à leur position sociale et à leur situation de pauvreté. Dans la pratique, la participation des femmes à la vie citoyenne et politique est encore profondément influencée par les hommes.

Avec la loi sur la parité, l'arrivée des femmes sur la scène politique s'est démocratisée mais demeure une sphère largement dominée par les hommes.

Les échecs cuisants des différents plans et programmes des Etats et des institutions de *Bretton Woods* (FMI et Banque Mondiale) ont directement entraîné l'éclosion d'associations de microcrédit. Cette exposition médiatique et sociale a propulsé certaines de ces femmes fondatrices à participer davantage à la vie citoyenne et politique. Ces financements, à visée électoraliste, proposés par les nombreux gouvernements successifs du président Wade via le ministère de la microfinance et ses agences, constituent un tremplin pour ces femmes d'accéder à ce monde exclusivement composé d'hommes. Ainsi, l'implication graduelle et progressive des femmes en politique devient une réalité.

Ces financements consacrés à la lutte contre la pauvreté sont détournés de leurs objectifs. L'Etat est au cœur de cette politique de financement clientéliste. De façon paradoxale, le crédit destiné à lutter contre la pauvreté devient le vivier dans lequel se nourrit une certaine élite féminine opportuniste, l'Etat ayant besoin d'elles et réciproquement. Les analyses de ce chapitre mettent en évidence la capacité des associations à s'accommoder pour être financées contournant ainsi les procédures de garanties et s'exposant à des risques tels le surendettement pour les femmes qui se laissent attirer par cet « argent facile », proposé par un parti qui cible un certain électorat féminin associatif plus vulnérable.

## **CONCLUSION GENERALE**

En définitive, ma recherche permet de conclure à l'identification de deux modèles explicatifs de l'émergence des associations féminines de microcrédit/microfinance au Sénégal. Le premier modèle s'analyse dans la reconnaissance progressive du rôle que jouent les femmes dans le développement économique. Cette reconnaissance résulte des programmes et des politiques de développement sur le genre instaurés depuis le début des années 1990 par les Etats institutions internationales (Banque Mondiale et le FMI) et les ONG.

La seconde se situe sur le rôle des associations féminines de microcrédit dans le contexte de l'économie de marché. Ainsi, les changements et les crises survenus dans les pays pauvres (les besoins monétaires, les opportunités productives, les changements dans les rapports sociaux) auront favorisé la multiplication des initiatives féminines ainsi que le développement des activités de microcrédit. Les expériences auxquelles les associations féminines de microcrédit sont rattachées constituent principalement des réponses à la situation des femmes – de situations socio-économiques pauvres et populaires – qu'il s'agit de rendre autonomes en leur fournissant les moyens de s'approprier un capital pour en conserver les revenus qui pourront améliorer leur condition de vie et augmenter leur *empowerment*.

C'est sans doute, les aspects d'amélioration des conditions de vie et d'augmentation de l'autonomie des femmes qui sont à la base de l'adoption du microcrédit comme l'outil financier adéquat des catégories sociales aux conditions socio-économiques contrastées. En procédant de la sorte, ce mode de financement masque l'hétérogénéité de ces femmes. Il introduit une technique majeure dans la façon d'appréhender la microfinance : celle de la considérer comme un moyen de financement destiné aux pauvres. Elle suscite un espoir de transformation des situations socio-économiques des personnes qui l'utilisent et apparaît ainsi comme une panacée dans le sens de créer ou de développer de nouvelles activités et d'accompagner l'entrepreneur et/ou le porteur de projet vers la création d'une PME /PMI.

Mon modèle d'explication se situe entre celui des transformations de la société sénégalaise (l'accroissement de la pauvreté, les changements sociaux économiques) et les relations de développement que les associations féminines de microcrédit entretiennent avec les ONG de développement et le gouvernement sénégalais. Dans le contexte de cette recherche,

l'émergence des associations féminines de microcrédit peut s'analyser comme une politique de sortie de crise, à la suite des transformations socio-économiques liées à la crise qui sévit au Sénégal depuis le début des années 1980. Ces transformations ont été à l'origine de l'accroissement de la pauvreté chez les familles. En réponse, les femmes ont développé des initiatives individuelles et/ou collectives liées à l'économie informelle et sociale au travers des organisations collectives basées sur la solidarité et le lien social. Ainsi, avec l'accès à un nouveau système de prêt du microcrédit, les activités et la production se sont renforcées. Et les revenus que généreraient les initiatives économiques ont permis d'amortir les effets de la crise.

Le second modèle d'explication repose sur les relations de développement ou la collaboration entre ces associations (les ONG de développement) et l'Etat sénégalais<sup>247</sup>. A priori, cette relation de développement semble leur donner plus de visibilité et de pouvoir au niveau local. Les ONG facilitent cette relation de développement par des moyens techniques, matériels et financiers mais aussi en véhiculant des idées. Les associations sont à leur tour attirées par des financements à visée électoraliste qui permettent d'attirer plus de nouveaux adhérents, donc un électorat féminin. Ces politiques de financement ont été pendant tout le règne d'Abdoulaye Wade (2000-2012) un moyen, pour certaines femmes membres des associations féminines de microcrédit, de bénéficier de l'« argent facile ». Ce qui transforme ces associations en des lieux où les femmes recherchent la réussite sociale et économique.

Mon modèle d'explication suppose d'avancer deux postulats à savoir que la crise des années 1980 est l'un des facteurs qui a poussé les femmes à mettre sur pied des associations féminines de microcrédit d'une part, et que les rapports sociaux et économiques qui s'y jouent sont enchâssés dans des relations de développement d'autre part. Par ailleurs, mon analyse se situe dans un contexte marqué par une forte présence des organismes de développement et des institutions internationales de financement au Sénégal. Le besoin de financement conduit les femmes à rechercher des partenaires financiers leur permettant d'exister durablement. Puis, dans la mesure où l'épargne des membres est limitée et que les besoins de financement augmentent, ces associations deviennent des cibles à partir desquelles les solutions de développement se testent et s'expérimentent. Dans ce cas, le transfert reflète leur position de

---

<sup>247</sup> Pour caricaturer ces trois niveaux de relation de développement et le profil de chacun, l'association a pour objectif d'accéder aux financements afin d'avoir plus de visibilité sociale et politique, l'ONG est un intermédiaire et un facilitateur, ce qui donne un certain poids aux autres et l'Etat recherche particulièrement une visibilité à des fins électoralistes.

genre et leur permet de s'inscrire dans une relation de capital/travail basée sur une situation de nécessité urgente.

## I. Conclusion principale

### A. Les associations féminines entre le formel et l'informel

La première conclusion que l'on peut tirer de ce travail de recherche est que les associations féminines de microcrédit sénégalaises sont des structures se situant entre le secteur formel et le secteur informel. Elles sont composées principalement de femmes qui n'ont pas souvent accès aux systèmes de financement formels. Pour se permettre de créer et/ou de développer des activités génératrices de revenus, elles mettent en place des systèmes d'épargne et de crédit par le biais des associations. Ces associations sont insérées dans une logique de microfinance, considérée comme un outil financier alternatif du système des banques classiques. Elles sont en effet, organisées sur une base de flexibilité qui répond aux valeurs, aux besoins et aux moyens des femmes qui y participent. Cette flexibilité est à la base de leur adoption et adhésion par des femmes issues de différentes catégories sociales et avec des conditions socio-économiques diverses. Des femmes au foyer et des petites commerçantes dont les prêts ne dépassent pas 100 000 CFA, aux entrepreneures de l'import-export et des chefs d'entreprises dont les prêts dépassent les 5 000 000 CFA par personne, en passant par les formations techniques, professionnelles et des voyages d'affaires destinées aux commerçantes. Il existe des milliers de situations qui rendent compte de l'hétérogénéité des femmes qui composent les associations féminines de microcrédit. « Taillées sur mesure<sup>248</sup> » selon la volonté et les besoins des membres clientes et en fonction des possibilités de financements, les associations féminines de microcrédit s'adaptent à l'environnement dans lequel baignent les membres clientes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

---

<sup>248</sup> Abdoulaye Kane, 2000, *Les caméléons de la finance populaire au Sénégal et dans la Diaspora : dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thilogne, Dakar et la France*, Thèse de Doctorat, Sociologie, Université d'Amsterdam.

## **B. Le microcrédit : source de financement d'activités productives**

La deuxième conclusion est que les associations féminines de microcrédit sénégalaises jouent un rôle de plus en plus important dans le financement des activités productives féminines, dans l'*empowerment* des femmes, dans le renforcement des relations sociales de celles-ci (collaboration et partage d'expérience) et dans la participation à la vie collective, sociale et politique. Au-delà des prêts de consommation, des dépenses ostentatoires<sup>249</sup> et du prestige social – qui leur sont souvent associés – les prêts permettent le plus souvent aux femmes d'étendre des entreprises informelles déjà existantes ou de créer des activités génératrices de revenus. Les exemples de réussite de Coco, Ndiémé et Safiéto sont assez éloquents. On peut citer plusieurs cas de femmes qui financent l'expansion de leurs activités grâce au microcrédit. Chez les femmes au foyer, les divorcées ou les veuves, le microcrédit est davantage un tremplin pour les besoins d'investissement dans des activités productives qu'un moyen ostentatoire pour afficher et affirmer un prestige social. Le microcrédit offre une opportunité à l'investissement à une frange de la population exclue des systèmes de financement classiques est d'autant plus important que les associations féminines de microcrédit permettent à leurs clientes d'approfondir leur capital social, et leur permettre d'être de véritables actrices du développement économique sénégalais.

## **C. Le revers de la médaille**

Si le microcrédit est présenté par certains comme un moyen efficace de réussite sociale et économique des femmes, pour d'autres, il est considéré comme une source d'échec loin de cette image idyllique. Beaucoup de projets et d'aspirations demeurent insatisfaits. A partir de mon enquête *in situ*, j'ai analysé plusieurs raisons.

La première concerne les femmes qui empruntent pour d'autres besoins, autres que le développement ou la création d'une activité productive : payer des dettes contractées dans d'autres associations de microcrédit afin de pouvoir postuler à de nouveaux prêts de montants nettement supérieurs. Elles sont souvent conscientes de leur incapacité à les rembourser.

---

<sup>249</sup> L'aspect ostentatoire est très présent dans les rapports sociaux des femmes sénégalaises et dans les associations féminines. Il détermine leur dynamisme dans la recherche de l'argent.

Ainsi, ce cycle d'accumulation de crédits conduit au problème de surendettement voire au suicide comme c'est le cas en l'Inde<sup>250</sup>.

La deuxième raison est la plus évidente, réside dans les taux d'intérêt réels pratiqués par les associations féminines de microcrédit, allant jusqu'à 28 %. En effet, ces associations ne proposent aucune enquête pour évaluer la capacité de remboursement de l'emprunteuse ni un suivi-accompagnement de l'activité développée, elles n'ont tout simplement pas les moyens de le faire. Les échecs sont ainsi nombreux et les conséquences sont dramatiques. Les femmes sont livrées à elles-mêmes, n'ayant aucune connaissance/information des taux d'intérêt pratiqués et ignorant souvent les règles élémentaires de gestion. Ces défaillances et ces carences du système de financement des associations féminines de microcrédit peuvent être analysées comme la face cachée du microcrédit. Ne pouvant pas adapter les modes opératoires de financement – les méthodes, techniques et règles de financements propres au secteur de la microfinance – j'ai pu avancer que les associations féminines de microcrédit sénégalaises sont en cours de construction. L'analyse des exemples de réussite et d'échec montre que ces associations tendent vers le prêt à court terme et pourront s'orienter progressivement vers une clientèle bien précise.

Au delà de leur aspect financier et économique, les associations féminines de microcrédit renferment des aspects sociaux qui font leur originalité par rapport aux institutions de microfinance et aux systèmes bancaires classiques. En effet, elles sont des lieux de sociabilité où les membres partagent des informations, se donnent des conseils, engagent des relations d'échanges. Même si elles sont tenues par l'impératif de rentabilité, la solidarité et l'entraide sont annoncées au premier plan. Dans la mesure où les financements des ONG sont à rembourser, le professionnalisme est de rigueur. Les clientes qui font face à des difficultés économiques ou sociales savent qu'elles peuvent compter sur la solidarité des personnes qui composent l'association.

Ainsi, mon modèle d'explication se situe entre celui de l'économie et celui du lien social. Le premier modèle a trait aux aspects financiers de l'association, aspects que les associations féminines de microcrédit doivent maîtriser afin de rentabiliser leurs activités de financement et de devenir des acteurs crédibles à part entière dans le secteur de la microfinance. Le second

---

<sup>250</sup> Je précise que le contexte Indien n'est pas le même que celui du Sénégal.

modèle repose sur le lien social que cet outil met en exergue avec le lien financier soit dans les rapports des membres qui composent l'association soit dans les activités développées par les membres. A partir de là, j'avance que les deux modèles sont sans nul doute indissociables et la viabilité d'une association de microcrédit repose tant que sa dimension sociale que sa dimension économique. Ce constat rend bien compte des motivations qui poussent les femmes à intégrer les associations féminines de microcrédit.

## **II. Conclusion analytique**

### **A. Les associations féminines de microcrédit entre solidarité et profit**

L'enquête *in situ* des deux associations féminines de microcrédit me conduit à avancer que les préoccupations économiques et sociales sont des facteurs significatifs permettant de les appréhender. Les variables (zone d'implantation, type de client) permettent de caractériser les facteurs déterminants des associations féminines de microcrédit. Chaque association développe une technique propre pour une population et une localité spécifique. Dans les associations où les membres fondatrices sont des chefs d'entreprises, commerçantes ou entrepreneures de l'import-export, l'aspect profit est davantage mis en exergue par rapport à celui de la solidarité. Bien que l'aspect relation humaine soit, aussi pour certaines femmes, la raison de leur adhésion. Dans les associations fondées par de petites commerçantes du secteur informel, le lien social et la solidarité sont mis en avant. Il apparaît ainsi une sorte de spécialisation des associations de microcrédit en fonction de la composition des membres fondatrices et de la zone d'implantation. Dès lors, les associations mises sur pied et composées de femmes de catégories sociales populaires et pauvres semblent être orientées vers la création ou le développement d'activités économiques informelles. Les revenus générés à partir de ces activités servent à la prise en charge des besoins de consommation. Tandis que les associations fondées par des entrepreneures et des commerçantes s'activent dans le financement des activités secondaires (entrepreneuriat, import-export) et l'acquisition de biens matériels symbolisant la réussite sociale. Cette forme de spécialisation est surtout manifeste chez les femmes appartenant à des catégories sociales aisées.

Dans cette perspective, les résultats de cette recherche infirment deux hypothèses. La première est celle qui prétend que les associations féminines de microcrédit sont le résultat de

l'exclusion des banques classiques des catégories sociales pauvres. La présence<sup>251</sup> de femmes d'affaires (commerçantes, entrepreneures) et des salariées du secteur formel privé appartenant aux catégories sociales aisées suffit pour infirmer cette hypothèse. Il est clair que les associations féminines de microcrédit ne sont pas l'apanage des pauvres encore moins des plus pauvres. Ces associations constituent des appareils à l'intérieur desquels les femmes aisées socialement et économiquement développent des stratégies pour être éligibles aux financements du microcrédit destinées aux femmes pauvres. Le but du jeu est d'aller encore plus haut toujours dans leur objectif de recherche d'argent. A travers les associations féminines de microcrédit, ces femmes peuvent bénéficier de formations et de moyens financiers pour développer leurs activités entrepreneuriales.

La deuxième hypothèse consistait à présenter les associations féminines de microcrédit comme des structures de financements orientées, occasionnant<sup>252</sup> des dépenses ostentatoires et la satisfaction des besoins de consommation<sup>253</sup>. Les pratiques ostentatoires et les méthodes de redistribution très présentes dans la société sénégalaise déterminent le dynamisme des femmes dans la recherche de l'argent, devenu un moyen de valorisation sociale. Les résultats de cette recherche indiquent que les prêts alloués par les associations féminines de microcrédit constituent d'une part d'un capital indispensable dans le financement des activités de production, d'autre part les revenus générés par ces activités permettent aux femmes d'affirmer leur statut social et ou d'en conquérir et de s'afficher en *drianké*.

## B. Les associations féminines de microcrédit : un secteur en cours de construction

L'étude de ces associations a permis de montrer que nous sommes face à un secteur en cours de construction.

Tout d'abord, les acteurs qui participent à stabiliser le phénomène des associations féminines de microcrédit le structurent également. Outre, la caractérisation de leur activité qui définit leur champ, les associations ont un modèle opératoire, une méthode et des règles précises et endogènes de fonctionnement. Ensuite, les associations féminines commencent à se

<sup>251</sup> Nous ne disposons pas de statistiques sur le nombre de femmes d'affaires dans les associations féminines de microcrédit.

<sup>252</sup> Ce n'est pas leur objectif mais à l'occasion, elles en profitent pour s'afficher grâce aux revenus générés.

<sup>253</sup> Certains auteurs (Dupuy et Servet, 1987) considèrent la tontine comme un lieu de satisfaction des besoins de consommation uniquement.

positionner comme des sources de financement des activités féminines à part entière. Les femmes drainent des volumes financiers importants. En 2010, elles représentaient 44 % du sociétariat total, 49 % des emprunteurs actifs et 28,4 % des parts de dépôts (DMF, 2010). Les associations présentent de bon taux de remboursement. L'analyse des associations AFEPEs et la mutuelle des femmes de Kolda montre que leurs stratégies se tournent de plus en plus vers l'autofinancement. Les prêts mènent de plus en plus vers l'autonomisation des femmes. Enfin, elles ont connu des transformations importantes en passant du statut d'associations informelles à des structures « semi-informelles<sup>254</sup> » et ces associations se positionnent, en outre, comme des acteurs financiers à l'instar des institutions de microfinance et des arrangements financiers traditionnels.

Ensuite, l'analyse de la zone d'implantation (zone rurale ou zone urbaine) a permis d'identifier les différents types d'associations féminines de microcrédit. Chacune développe une technique propre à sa population. Ainsi, à partir de la zone d'implantation et de la population desservie, on peut définir le taux de remboursement comme un indice de la capacité de l'association à adapter ses méthodes à sa clientèle/population cible.

Par ailleurs, la double relation de confiance entre les membres et l'association joue un rôle déterminant dans le processus de construction des associations. Toute la difficulté réside dans la capacité des associations à apprivoiser cette confiance par son mode opératoire, puis à la maintenir dans le temps grâce à une maîtrise de ses activités. L'hétérogénéité sociale des participants, comme c'est le cas de l'association AFEPEs, peut entraîner de véritables crises de confiance et mener à la faillite de l'organisation. Dans cette situation, la proximité avec les participantes est nécessaire, voire obligatoire. Le succès d'une association ne dépend pas uniquement de bonnes conditions d'émergence, mais surtout de l'évolution de ces différents facteurs au fur et à mesure du développement de ses activités, ses capacités à rester en adéquation avec les objectifs de ses membres/clients et sa zone d'implantation. Ainsi, les associations féminines de microcrédit qui fonctionnent correctement s'adaptent en fonction de la population desservie. Elles mettent en place des activités qui s'articulent autour de logiques sociales et de relations (personnelles et interpersonnelles) de la population qu'elles sont censées aider.

---

<sup>254</sup> J'utilise le terme «semi-informelle» pour expliquer que ces associations sont entre le secteur informel et le secteur formel.

Ainsi, les limites – manque de moyens, peu professionnelles, clientes pauvres, etc. – constatées dans cette recherche montrent qu'il est difficile de considérer les associations féminines à travers le microcrédit comme un moyen de lutte contre la pauvreté féminine, objectif général déclaré de ces associations. En effet, elles doivent prendre en compte la population desservie et l'environnement pour arriver à leurs fins et relever le défi du microcrédit.

### **III. Les limites des associations féminines de microcrédit**

A l'issue de la présente recherche, je peux avancer quelques difficultés que rencontrent les associations féminines de microcrédit. La durée du prêt – souvent courte pour des sommes importantes – est limitée à cinq ans. Elle varie en moyenne entre 12 mois et 60 mois. En effet, le fait que la durée des prêts soit courte est censé faciliter la circulation de l'argent permettant par conséquent à l'association de satisfaire ses besoins en termes de financement. Les montants accordés sont relativement petits en termes de volume financier. Ils peuvent aller de centaines de milliers à des millions de francs CFA. Ces prêts sont tributaires de financements tant extérieurs (prêts d'ONG et subventions de l'Etat) qu'intérieur (épargne des clientes).

Au niveau de Kolda, les montants dépassent rarement 500 000 CFA et la durée du prêt est limitée à 36 mois. La faiblesse des montants accordés semble assez relative mais est fonction de la population desservie et des activités développées. J'ai montré que le montant du prêt accordé dépendait de l'activité et du montant de l'épargne de l'intéressée.

Par ailleurs, les difficultés qu'ont les bénéficiaires à disposer des garanties pourraient constituer des sources de défaillances. Comme je l'ai souligné, la proximité géographique de l'association et les relations interpersonnelles entre les participantes sont censées atténuer les difficultés liées au remboursement et minorer les faillites dans les activités productives. Il semble important de souligner que les problèmes d'endettement des femmes et les faillites d'activités ne sont pas une exception mais une règle que les associations prennent en compte. Par conséquent, l'association essaie de mettre en place des stratégies pour diminuer de manière significative des situations d'insécurité en raison des éventuelles insolvabilités des participantes.

## A. Interface avec les institutions de microfinance formelles

Compte tenu des difficultés de nature structurelle que les petites commerçantes du secteur informel rencontrent pour accéder aux financements de petits montants, les associations féminines de microcrédit constituent des instruments financiers adaptés pour cette catégorie de commerçantes d'autant plus qu'elles remplissent d'autres fonctions sociales et humaines indispensables au développement de leur activité. Ainsi, à défaut de constituer une véritable source de financement, l'entrepreneuriat féminin sénégalais, les associations féminines – par le biais du microcrédit – jouent un rôle important dans le développement de petites activités génératrices de revenus du secteur informel.

Cette recherche montre bien qu'il existe une complémentarité entre les associations féminines de microcrédit et les institutions de microfinance formelles. Les passerelles établies entre les deux montrent bien que l'opposition est toute minime. Ainsi, le financement du développement ne peut pas se passer de cette complémentarité. Le scénario qui consiste à confier aux institutions de microfinance le financement de PME/PMI et de donner aux associations féminines de microcrédit le rôle de financer la création d'activités génératrices de revenus devrait être dépassé. Pour que la microfinance puisse jouer son rôle de promoteur du développement et de la lutte contre la pauvreté féminine, les défis auxquels elle est confrontée concernant la capacité d'aider les femmes de catégories sociales populaires et modestes sont immenses. Ce défi consisterait concrètement en un accompagnement depuis la formalisation de l'idée et/ou de l'activité jusqu'à la pérennisation de l'activité en passant par les formations techniques de gestion.

Lutter contre la pauvreté féminine peut également consister en la mise en place d'activités collectives permettant à chacune des femmes de bénéficier de sources de financement. L'activité de vente d'ustensiles de cuisine de la mutuelle des femmes de Kolda en est un exemple pertinent. Les institutions de microfinance doivent donner les moyens techniques adéquats à ces associations pour qu'à leur tour, elles apportent une aide au porteur de projet dans le but de financer son projet tout en mettant l'accent sur l'accompagnement et la formation en matière de gestion. De cette façon, la microfinance peut jouer son rôle de « catalyseur » du développement économique en permettant à ces associations féminines de changer les conditions de vie des femmes. Ce qui leur assurera une certaine autonomie financière et facilitera leur participation au développement local.

Par conséquent, la complémentarité des associations féminines de microcrédit et des institutions de microfinance se dégage comme une priorité si l'on considérer le microcrédit sous l'angle de son objectif général : la lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, il faut reconnaître ces associations féminines et les doter de moyens techniques et financiers dans le respect des principes et des procédés traditionnels sur lesquels elles se sont construites et sur lesquels reposent leur originalité et leur réussite.

En construisant cette recherche, mon ambition était de poser les bases d'une réflexion au sujet des associations féminines de microcrédit au Sénégal : réflexion qui impose nécessairement de discuter des stratégies et des initiatives que les femmes mettent en place pour bénéficier des financements de microcrédit et lutter contre la pauvreté. Selon moi, il s'agit d'un secteur intermédiaire et en construction, qui doit se soucier de ses clientes, de leurs activités mais également de la pérennisation de ces dernières. L'objectif est bien sûr de lutter contre la pauvreté féminine en favorisant leur *empowerment* et leur participation au développement de l'entrepreneuriat féminin.

Mon analyse suggère quelques modifications dans les méthodes et les techniques de financement appliquées au sein des associations féminines de microcrédit. Tout d'abord, du fait que ces dernières correspondent à des catégories de femmes particulières, il s'agit de transformer les méthodes de financement en prenant en considération la taille et la rentabilité de l'activité (pour les activités existantes), la capacité de remboursement ainsi que le milieu d'intervention de l'activité.

Ensuite, si ces préalables sont garanties (rentabilité, somme prêtée, activités existantes, zone de commercialisation) il est possible que les associations de microcrédit s'orientent dans l'avenir de leur organisation en réfléchissant à d'autres produits et services à offrir (coopérative d'habitat, crédit bail, crédit-formation, etc.).

Enfin, si ces associations ont réussi à autonomiser une partie de leur clientèle et à leur donner les moyens de créer et/ou de développer des activités productrices de revenus, il serait intéressant qu'elles réfléchissent aux stratégies d'accompagnement afin de pérenniser les activités financées et de permettre un développement économique.

## **B. Les limites de l'étude**

Les résultats de cette recherche sont limités et valables dans le temps et dans un contexte précis. Comme toute recherche en sciences sociales, celle-ci se veut modeste parce que comportant des limites du point de vue méthodologique, théorique et empirique. J'ai eu pour objectif de travailler sur un échantillon composé spécialement de femmes et habitant dans des localités différentes (milieu urbain et milieu rural). Ainsi, j'aurai pu interroger les hommes sur les associations féminines de microcrédit et particulièrement sur les stratégies que les femmes mettent en place pour bénéficier d'un financement et ensuite corroborer avec les observations ou recueils d'informations plus factuelles. Je suis donc consciente que certaines analyses que j'ai faites à propos de ces associations peuvent paraître insuffisantes. Sur le terrain, j'ai été confrontée à une difficulté. La région de Kolda se trouvant à 670 km de Dakar, j'avais peu de temps pour des allers-retours et pour réaliser les enquêtes avec les femmes qui sont membres. Par ailleurs, le manque de ressources financières ne m'ont pas permis d'interroger les hommes. En tenant compte de ces difficultés, j'ai décidé de continuer mon enquête avec un échantillon composée uniquement de femmes. Les informations que j'aurais pu obtenir des hommes auraient pu être en effet importantes et précieuses pour une analyse plus approfondie du phénomène.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Bibliographie générale

ALMEIDA-TOPOR (d') H, LAKROUM M., SPITTLER G., (sous la dir), 2003, *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*, Paris, Karthala.

AMIN Samir, 1970, *L'accumulation à l'échelle mondiale. Critique de la théorie du sous développement*, Paris, Anthropos.

BALANDIER Georges, 1985 [1974], *Anthropo-logiques*, Paris, PUF.

BASTIDE Roger., 1971, *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.

BATESON Gregory, 1971, *La cérémonie de Naven*, Paris, Minuit.

BENICOURT Emmanuelle 2001, « La mondiale pauvreté selon le PNUD et la Banque Mondiale », *Études rurales*, « Exclusions », n° 156-160.

<http://etudesrurales.revues.org/document68.html> (Consulté le 2 mars 2011)

BERNAUX Philippe, SERVET Jean Michel (éds.), 1997, *La construction social de la confiance*, Association d'économie solidaire, Coll. finances et sociétés, Paris, Montchrestien.

BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre, OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre (éds), 1999, *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD, Karthala.

BISILLIAT Jeanne, FIELOUX Michèle, 1992 [1983], *Femmes du tiers monde. Travail quotidien*, Paris, L'Harmattan.

BISILLIAT Jeanne, VERSCHUUR Christine, (éds), 2000, *Le genre un outil nécessaire*, Paris, L'Harmattan.

BISILLIAT, Jeanne, (dir.), 1992, *Relation de genre et développement, femme et société*, Paris, Editions de l'ORSTOM.

BISILLIAT Jeanne (dir), 1996, *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala.

BISILLIAT Jeanne, 1997, *Face au changement, les femmes du sud*, Paris, L'Harmattan.

BLOY Eddy, 1995, « Les tontines, une analyse financière », in SERVET J. M. (dir.), *Épargne et liens sociaux. Études comparées d'informalités financières*, Association d'économie financière-AUPELF/UREF, pp. 105-120.

BOYE Sébastien, HAJDENBERT Jérémy, POURSAT Christine, 2006, *Le guide de la microfinance, microcrédit et épargne pour le développement*, Paris, Eyrolles.

BOSERUP Ester, 1983 [1970], *La femme face au développement économique*, Paris, PUF.

BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Ed de Minuit.

BRUNEL Sylvie, 2005, « La femme africaine : bête de somme...ou superwomen », *Sciences Humaines, Femmes, combats et débats* », Hors série spécial n°4, Novembre-décembre.

[http://www.scienceshumaines.com/la-femme-africaine-bete-de-somme-ou-superwomen\\_fr\\_14398.html](http://www.scienceshumaines.com/la-femme-africaine-bete-de-somme-ou-superwomen_fr_14398.html) (Consulté le 18 juin 2012)

CABALLERO Karen Bähr, DEGAVRE Florence, 2006, « Reproduction contre accumulation : pour une nouvelle intégration des problématiques "femmes" et "développement" », Géraldine Froger (ed), *La mondialisation contre le développement durable ?*, Bruxelles P.I.E, Peter Lang, pp. 163-80

<http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/dvlp/documents/BahrDegavre.pdf> (consulté le 17 mars 2012)

CAMILLERI Jean Luc, 1996, *La petite entreprise africaine, mort ou résurrection ? Étude socioéconomique en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.

CHARMES Jacques, 1996, « La mesure de l'activité économique des femmes », in Locoh T., Labourie-Racape A., Tichit C. (éds), *Genre et développement. Des pistes à suivre*, Paris Document et manuel du CEPED n° 5, pp. 35-44.

CHARMES Jacques, 2005, « Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance », *Revue Tiers-monde*, n°182, 3, pp. 255-279.

COPANS Jean, 1971, *Pour une histoire et une sociologie des études africaines*, in Cahiers d'études africaines, n° 43, vol XI (3), pp. 422-447.

COPANS Jean, 1987, *Une crise conceptuelle opportune*, Politique Africaine, 26, pp. 2-14.

COPANS Jean, 2006, *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin.

COPANS Jean, 2010 [2006], *Sociologie du développement*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoires de femmes d'Afrique Noire du XIX<sup>o</sup> au XX<sup>o</sup>*, Paris, Desjonquières.

COQUERY VIDROVITCH Catherine, 1997, « Histoire des femmes d'Afrique », CLIO, n° 6, *Femmes d'Afrique*. <http://clio.revues.org/document373.html> (Consulté le 12 mars 2008)

CORDONNIER Laurent, 1994, « L'échange, la coopération et l'autonomie des personnes », *Revue du MAUSS*, n° 4, second semestre, pp. 94-114.

CORDONNIER Laurent, 1997, *Coopération et réciprocité*, Paris, PUF.

CORDONNIER Rita, 1987, *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*, Paris, L'Harmattan.

CUCHE Denys, 2004 [1996], *La nation de la culture dans les sciences sociales*, Paris, la Découverte.

DEUBEL Philippe, 2011, « Les stratégies du développement », in P. Deubel (dir.), *Analyses économiques et historiques des sociétés contemporaines*, France, Pearson, pp. 460-501.  
[http://www.pearson.fr/resources/titles/27440100430210/extras/7274\\_chap12\\_Analyse-Eco.pdf](http://www.pearson.fr/resources/titles/27440100430210/extras/7274_chap12_Analyse-Eco.pdf) (Consulté le 22 juillet 2012)

DJEFAL Sabrina, 2004, *Les ressorts de la microfinance : entre marché et solidarité. Impact et pérennité des systèmes de financiers décentralisés. Etude de cas en Afrique de l'Ouest (1980 - 2000)*, Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.

DESTREMAU Blandine, 1998, « Comment définir la pauvreté ? », in Poulain, R. et Salama, P. (dir.), *L'insoutenable misère du monde : économie et sociologie de la pauvreté*, Coll. L'alternative, Québec, Ed. Vents d'Ouest.

DE SOTO Hernando, 1994, *L'autre sentier, la révolution dans le Tiers monde*, Paris, La Découverte.

DEVEZE Jean-Claude, 2007, « A l'occasion des 50 ans de l'IEDES : un numéro spécial de la Revue Tiers Monde », *Afrique contemporaine*, n° 223-224, pp. 461 - 465.  
<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-3-page-461.htm> (Consulté le 18 avril 2011)

DOLIGEZ François, 2006, « Le microcrédit fait-il baisser la pauvreté ? », Paris, *Le Monde*, 14 novembre.

DUMONT René, 1962, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Editions du Seuil.

EBER Nicolas, 2000, « Sélection de clientèle et exclusion bancaire », *Revue d'économie financière*, n° 58, juillet, pp. 79-96.

EDIMO Jean Robert Essombé, 1997, « La nature profonde de la tontine africaine », *Alternatives Sud IV*, pp. 85-97.

EASTERLY William, 2006, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* Paris, Editions d'Organisation.

EASTERLY William, 2009, *Le fardeau de l'homme blanc : L'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*, Genève, Editions Markus Haller.

ELIAS Norbert, 1975, « De la contrainte sociale à l'autocontrainte », in *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, pp. 187-208.

FALL Abdou Salam, 2005, « La gouvernance multidimensionnelle et la reconfiguration des interactions entre les États et les mouvements citoyens en Afrique de l'Ouest et du Centre (Essai) », *Anthropologie et Sociétés*, n°3, p123-138

<http://id.erudit.org/iderudit/012610arDOI : 10.7202/012610ar>. (Consulté le 10 avril 2010)

FERRATON Cyrille, 2002, *L'idée d'association*, Thèse de Doctorat (N. R.) en Sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.

GELINAS Jacques B., 2005 [1994], *Et si le Tiers Monde s'autofinçait, de l'endettement à l'épargne*, Montréal, Ecosociété.

GENTIL Dominique, 2004, « La caution solidaire, une histoire ancienne », in Isabelle Guérin, Jean Michel Servet (dir.), *Exclusion et liens financiers*, Rapport du Centre Walras 2003, Paris, Economica, pp. 433-440.

GENTIL Dominique, DOLIGEZ François, 1997, *Impact des SFD, étude comparée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Guinée*, SeCoop (MAE-CF), coll. rapports d'étude.

GENTIL Dominique, DOLIGEZ François, 2001, « Les approches du financement local: une perspective historique », In *Exclusion et liens financiers*, Servet Jean Michel, Vallat David (dir.), pp. 185-98, Paris, Economica.

GEORGE Susan, SABELLI Fabrizio, 1994, *Crédits sans frontières. La religion séculière de la Banque Mondiale*, Paris, La Découverte.

GODOLIER Maurice, 1992, « Les femmes et le pouvoir, Point de vue d'un anthropologue ». In *Femmes et Histoire*, G.Duby et M.Perrot (dir.), Paris, Plon.

GOERG Odile., 1997, « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale », CLIO, n°6-1997, *Femmes d'Afrique*, <http://clio.revues.org/document373.html> (Consulté le 17 février 2009)

GOLFIER Agnès, 2002, *Micro-crédit et sciences sociales. La place du regard socio-anthropologique sur un outil de développement économique*, Mémoire de DEA de sociologie, Université Descartes René Descartes Paris V, Faculté des Sciences humaines et sociales, Sorbonne, septembre.

GONZALES-VEGA et al., 1997, « Bancosol : les défis de la croissance des organisations de microcrédit, Microfinance pour les pauvres ? », Schneider Hartmut (dir.), *Séminaires du centre de développement-OCDE*, FIDA/ OCDE, pp.141-182.

GRELLET Gérard, 1994, *Les politiques économiques des pays du Sud*, Paris, PUF.

GUÉRIN Isabelle, 2000, « Microfinance dans les pays du Sud : entre rentabilité et solidarité ? », *Revue d'économie financière*, juin, n° 56, pp. 145-164.

GUÉRIN Isabelle, 2001, *Microfinance et autonomie féminine*, Université Lyon 2/CNRS, Centre Auguste et Léon Walras, Working paper n°240.

GUERIN Isabelle, SERVET Jean Michel, 2004, *Exclusion et Liens Financiers*, Rapport du Centre Walras 2003, Paris, Economica.

GUERIN Isabelle, PALIER Jane, PREVOST Benoit, 2009, *Femmes et microfinance : Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Paris, Les Archives contemporaines.

GUERIN Isabelle, FOUILLET Cyril, ROESCH Marc, 2008, « La microfinance indienne : l'heure du bilan », *Transcontinentales*, document 9, mis en ligne le 06 avril 2011. <http://transcontinentales.revues.org/637> (Consulté le 06 septembre 2011)

HASHEMI Syed H., 1997, « Crédit et microfinance au service des populations pauvres : la Grameen Bank au Bangladesh, Microfinance pour les pauvres ? », Schneider Hartmut (dir.), *Séminaires du centre de développement-OCDE*, FIDA/ OCDE, pp. 119-139.

HAUDEVILLE Bernard, 2001, « Kafo Jiginew : portée et limites d'une expérience de crédit et d'épargne solidaires », *Exclusions et liens financiers*, Rapport du Centre Walras 2001, Servet Jean Michel et Vallat David. (dir.), Paris, Economica, pp .199-213.

HENAULT Guy, M'RABET (éds.) 1980, *L'entrepreneuriat en Afrique francophone : culture, financement et développement*, Paris, John Libbey Eurotext.

HOFMANN Elisabeth, MARUIS-GNANOU Kamala, 2003, « Le microcrédit pour les femmes pauvres : Solution miracle ou cheval de Troie de la mondialisation ? Etat du débat », in Bisilliat Jeanne, (sous la dir.), *Regards de femmes sur la globalisation*, Paris, Karthala, pp. 215-238.

HOFMANN Elisabeth, MARUIS-GNANOU Kamala, 2007, « Le microcrédit est il le faux-nez du néolibéralisme ? La microfinance et les femmes pauvres : Etat du débat », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°238, pp. 217-233.

HESSELING Gerti, LOCOH Thérèse, (dir.), 1997, « L'Afrique des femmes », Dossier thématique, *Revue Politique africaine*, mars, n° 65, pp. 3-75.

HESSELING Gerti, LOCOH Thérèse, 1997, « Femmes, pouvoirs et société », in Hesseling G., Locoh T., « *L'Afrique des femmes* », *Politique africaine*, mars, n° 65, pp. 3-20.

HOLVOET Nathalie, 2009, « Politique d'aide et recherche en matière d'aide selon une perspective de genre », In I. Yépes del Castello, S. Charlier et S. Grenade (sous la dir.), *Les recherches en « genre et développement » pour des politiques de développement appropriées*, Bruxelles, Commission Femmes et Développement, pp. 89-107.

HUGON Philippe, 1993 [1988], *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte,

HUGON Philippe, POURCET Guy, QUIERS-VALETTE Suzanne (éd.), 1995, *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF/IEDES.

HUGON Philippe, 1996, « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines », in *Le financement décentralisé : pratiques et théories*, *Revue Tiers-Monde*, t. 37, n° 145, janvier-mars, pp. 13 - 39.

HUMBERT Lucien, NALLATAMBY Patricia, RODONDI Jean-Edgar et YARD Yves, 1994, *Les systèmes d'épargne et de crédit décentralisés*, Ministère de la Coopération, coll. Rapports d'études.

JACQUET Isabelle, 1995, *Développement au masculin, féminin – le genre, outils d'un nouveau concept*, Paris, L'Harmattan.

JACQUIER Christian, 1999, « L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement », in *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Defourny Jacques, Develtere Patrick, Fonteneau Bénédicte (éds), Bruxelles, De Boeck Université, 1999, pp. 59-82.

KARIM Lamia, 2011, *Microfinance and its Discontents: Women in Debt in Bangladesh* Minneapolis, University of Minnesota Press.

LABRECQUE Marie France, 2000, « L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation », *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1), pp. 57-78.

LABRECQUE Marie France, 2001, « Perspectives anthropologiques et féministes de l'économie politique », *Anthropologie et Sociétés*, 25 (1), pp. 5-22.

LALEYE Issiaka-Prosper, PANHUYSEN Henri, VERHELST Thierry et ZAOUAL Hassan (ss. la dir.), 1996, *Organisations économiques et cultures africaines : de l'homo oeconomicus à l'homo situs*, Paris, L'Harmattan.

LAROUSSI Houda, 2009, « Femme et microcrédit en Tunisie, le microcrédit outil de valorisation de la femme au sein de la famille », *Revue Tiers-Monde*, n° 199, 3, pp. 501-516.

LAPENU Céline, WAMPFLER Betty, DUCHAMP Marie-Christine (coll.), 1996, *Le microfinancement dans les pays en voie de développement : évolution théories et pratiques*, Montpellier, CIRAD-SAR.

LAUTIER Bruno, 2002, « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », in *Revue Tiers-Monde*, t. XLIII, n°169, IEDES, Paris, PUF, janvier-mars, pp.137-165.

LAUTIER Bruno, 2<sup>e</sup> édition 2004, *L'économie informelle dans le tiers monde*, n°155, Paris, La Découverte [Repères].

LAUTIER Bruno, SALAMA Pierre, 1995, « De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers-Monde », *Revue Tiers-Monde*, avril-juin, n° 142, pp. 245-255.

LECARME-FRASSY Mireille, 1992, « Territoires du féminin, territoires du masculin, Des frontières bien gardées ? », In *Relations de Genre et développement*, Jeanne Bisiliat (dir.), Paris, Editions de l'ORTOM, pp. 295-326.

LE COUR GRANDMAISON Colette, 2001, *La natte et le Manguier. In Vies et paroles de femmes africaines*, Carnet de trois ethnologues, éd. ALCG Deluz, Colette; Retel-Laurentin, Anne., Paris, Karthala.

LELART Michel, 1990, *La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Paris, John Libbey, AUPELF-UREF.

LELART Michel, 1996, « La nouvelle loi sur les mutuelles d'épargne et de crédit dans les pays d'Afrique de l'Ouest : la loi PARMEC de l'UEMOA, » *Mondes en développement*, t. 24, n° 94, pp. 57-69.

LELART Michel, (dir.), 1998, *Finance informelle et financement du développement*, AUPELF-UREF, Paris, Beyrouth.

LELART Michel, 1999, *L'association "opérations 71-71" de Cotonou... de l'organisation de tontines à la banque tontinière*, Document de travail, Université d'Orléans-LEO.

LELART Michel, GNANSOUNOU Simon, 1994, « Tontines et tontiniers sur les marchés africains. Le marché Saint-Michel de Cotonou », *La finance informelle dans les pays en développement*, Adams Dale W. et Fitchett Dembert A. (dir.), Presses Universitaires de Lyon, 1994, pp. 115-129.

LIND Amy., 1997, “Gender, development and urban social change: women’s community action in global cities”, *World development*, vol25, n°8, pp.1205-1223.

MATHIEU Nicole Claude, 1985, *L’Arraisionnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Editions de L’EHESS, Cahier de l’homme.

MATHIEU Nicole Claude, 1991, *L’anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté femmes éditions.

MAUSS Marcel, 1993 [1950], « *Essai sur le don* », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, pp. 143-279.

MAYOUKOU Claude, 1994, *Le système des tontines en Afrique, Un système bancaire informel*, Paris, L’Harmattan.

MEILLASSOUX Claude, 1999 [1965], *Anthropologie économique des Gouro de Côte d’Ivoire, de l’économie de subsistance à l’agriculture commerciale*, Paris, Editions de l’Ecole Pratique des Hautes Etudes.

MEILLASSOUX Claude, 2003 [1975], *Femmes, Greniers et capitaux*, Paris, L’Harmattan.

MENGUE OBAME Irène, 2010, *Socialisation familiale et réussite sociale au Gabon : Cas de la famille « populaire » fang*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université Paris Descartes.

MICHEL Anne, 2007, « En Afrique, le microcrédit sert l’émancipation des femmes », *Le Monde*, 29 novembre.

MOTCHAN Jean-Loup, 1999, « Le microcrédit, alibi de la privatisation de l'aide au développement. Le regard intéressé de Wall Street », In *Le Monde Diplomatique*, Paris.

NIMAL Patricia, LAHAYE Willy, POURTOIS Jean-Pierre, 2000, *Logiques familiales d'insertion sociale*, Bruxelles, De Boeck Université.

OLIVIER de SARDAN Jean Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie ; du changement social*, Paris, Karthala.

OLIVIER de SARDAN Jean Pierre, 1996, « L'économie morale de la corruption », *Politique africaine*, n°63, pp. 97-116.

OLIVIER de SARDAN Jean Pierre, 2001, « Le “développement participatif” : ni solution miracle, ni complot néolibéral », *Afrique contemporaine*, troisième trimestre 2001, pp. 148-156.

OLIVIER de SARDAN Jean Pierre, PAQUOT Elisabeth, (dir.), 1991, *D'un savoir à l'autre. Les agents de développement comme médiateurs*, Paris, Gret-Ministère de la Coopération.

POITOU Daniel, LAMBERT de FRONDEVILLE Agnès, TOULABOR Comi. M., 1992, « Femmes, commerce et État, une analyse en termes de relations de genre à partir de trois cas ouest-africains », In *Relations de Genre et Développement*, ed. J BISILIAT, pp. 277-93. Paris, Éditions de l'ORSTOM.

RATHGEBER Eva, 1994, « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », in Dagenais Huguette, Piché Denise (dir.), *Femmes, féminisme et développement (Women, Feminism and Development)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, pp. 77-95.

RIST Gilbert, 2007, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Presses de Sciences Po.

RYCKMANS Hélène, 1997, « Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme ». In *Face au changement, les femmes du Sud*, J. BISILIAT (ed), Paris, L'Harmattan, pp. 195-219.

PILON Marc, 2002, « Scolarisation et travail des enfants en Afrique : apports et limites des sources démographiques », Colloque international de l'AIDELF, *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Dakar, 10-12 décembre, vol.2, pp. 121-131.

SAILLANT Francine, BOULIANNE Manon, 2004, (sous la dir), *Transformations sociales, genre et santé, Perspectives critiques et comparatives*, Québec, Presses de l'Université Laval, Saint Foy, L'Harmattan.

SEN Amartia, 1981, *Poverty and Famines: an Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press.

SERVET Jean-Michel, 1994, « Paroles données : le lien de confiance », *Revue du MAUSS*, n° 4, second semestre 1994, pp. 37-56.

SERVET Jean-Michel, 1995a, « Légitimité et illégitimité des pratiques monétaires et financières. Exemples africains », in *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Aglietta Michel et Orléan André (dir.), Association d'économie financière - Caisse des dépôts et consignations, Cahiers finance, éthique, confiance, pp. 289-333.

SERVET Jean-Michel (dir.), 1995b, *Épargne et liens sociaux, Études comparées d'informalités financières*, AEF-AUPELF/UREF.

SERVET Jean-Michel (dir.), 1999, *Une économie sans argent, Les Systèmes d'Échange Local*, Paris, Seuil.

SERVET Jean-Michel, 2000, « Exclusion financière, un essai de définition », in *Exclusions et liens financiers*, (dir.) Servet J-M et Isabelle G., Rapport du Centre Walras, Paris Economica, pp. 13-30.

SERVET Jean-Michel, BAUMANN Evelyne, 1997, « Proximité et risque financier en Afrique, expériences sénégalaises », *Entreprises et dynamiques de croissance*, Lelart Michel et Haudeville Bernard (ed.), UREF-AUPELF, pp. 213-226.

SERVET Jean-Michel, BERNOUX Philippe (dir.), 1997, *La construction sociale de la confiance*, AEF/Montchrétien.

SERVET Jean-Michel, VALLAT David (dir.), 2000, *Exclusion et liens financiers*, Rapport du Centre Walras 1999 - 2000, Economica.

SIMARD Gisèle, 1996, *Petites commerçantes de Mauritanie. Voiles, perles et henné*, Paris, ACCT-Karthala.

SIMMEL Georg, 1992, *Le conflit*, Paris, Circé.

ST HILAIRE Colette, 1995, *Quand le développement s'intéresse aux femmes: le cas des Phillipines*, Paris, L'Harmattan.

TRAORE Aminata, 1985, *Les femmes ivoiriennes dans les mécanismes de crédit*, Abidjan, Rapport pour la Banque Africaine de Développement.

VERCHUUR Christine, 2009, « Etat de la recherche en « genre et développement », reconnaître un nouveau champ de savoir et déconstruire l'image coloniale », In I. Yépes del Castello, S. Charlier et S. Grenade (sous la dir.), *Les recherche en « genre et développement » pour des politiques de développement appropriées*, Bruxelles, Commission Femmes et Développement, pp. 15-29.

VIMARD Patrice, 1993, « Modernité et pluralité familiale en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers -monde*, n°133 janvier, pp. 90-115.

WARNIER Jean Pierre, 1993, *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala.

YUNUS Mohammed, 1997, *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, Jean-Claude Lattès.

## II. Méthodologie

AFFERGAN Francis, 1991, *Critiques anthropologiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.

AFFERGAN Francis, 1999. *Construire le savoir anthropologique*, Paris, PUF.

BARLEY Nigel, 1992, *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot.

BARLEY Nigel, 1994, *Le retour de l'anthropologue*, Paris, Payot.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, 2003 [1997], *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

BERGER Peter L., LUCKMANN Thomas, 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

BERTHIER Nicole, 2010 [1998], *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

BIZEUL Daniel, 1998, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue Française de sociologies*, vol XXXIX, pp. 751-787.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean Claude, PASSERON Jean Claude, 1968, *Le métier du sociologue*, Paris, Bordas/Mouton.

CEFAÏ Daniel, 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

COPANS Jean, 1967, *Le métier d'anthropologue*, L'Homme, 7, 4, pp. 84-91.

COPANS Jean, 1998, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan.

DESLAURIERS Jean Pierre, 1991, *Recherche qualitative guide pratique*, Québec (Canada), Théma.

DEVEREUX Georges, 1980, *De l'angoisse à la méthode*, Paris, Flammarion.

FOURNIER Pierre, 2006, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur », *Ethnographiques.org*, n°11.

GEERTZ Clifford, 1996, [1988], *Ici et là-bas : l'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié.

GEERTZ Clifford, 1998, « La description dense, vers une théorie interprétative de la culture », in Enquête, *Anthropologie, histoire, sociologie*, « La description », n°6, pp. 73 - 105.

GHASARIAN Christian., 2002, *De l'ethnologie à l'anthropologie. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.

GHIGLIONE Rodolph, MATALON Benjamin, 1978, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Paris, Armand Colin.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 1 : *La présentation de soi*, Paris, Editions de Minuit.

GRANGER Gilles Gaston, 1992, « Définir, décrire, montrer », *Alfa*, vol. 5, pp. 3-16.

HAMEL Jacques, 2006, « Décrire, comprendre et expliquer », *SociologieS, Théories et recherches*, mis en ligne le 22 octobre. <http://sociologies.revues.org/index132.html> (Consulté le 7 octobre 2010)

IZARD Michel, BONTE Pierre, (dir.), 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF.

JUNET-DIALLO Odile, 1999, « Catégories de genres et relations ethnographiques chez les Joola du Sénégal », in Jonckers D., Carre R., Dupré M-C., *Femmes plurielles. Les représentations des femmes : discours, normes et conduites*, Paris, Editions Maisons des Sciences de l'Homme, pp. 21-28.

LESERVOISIER Olivier, (dir.), 2005, *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*, Paris, Karthala.

MOHIA Nadio, 2008, *L'expérience de terrain, pour une approche relationnelle dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.

OLIVIER de SARDAN, Jean Pierre, 1995, « L'enquête du terrain », *Enquête*, vol., 1, p.71-109.

OUATTARA Fatoumata, 2004, « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologue ‘chez soi’ », [En ligne], 175 | 2004, mis en ligne le 30 septembre 2007, <http://etudesafricaines.revues.org/4765> (Consulté le 16 février 2011)

SCHWARTZ Olivier, 1990, *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

### **III. Ouvrages, articles et thèses sur le Sénégal**

ADJAMAGBO Agnès, ANTOINE Philippe, DIAL Fatou Bintou, 2004, « Le dilemme des dakarois : entre travailler et “bien travailler” », in M.C. Diop (dir.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala, pp. 247-272.

ADJAMAGBO Agnès, ANTOINE Philippe, 2002, «Le Sénégal face au défi démographique », In M. C. Diop (dir.), *La société sénégalaise entre le global et le local*, Paris, Karthala, pp. 517-553.

AMELOT Adélaïde, 2011, *La loi des femmes. La parité au Sénégal : représentations, enjeux, et stratégies*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, Université Paris-Est Créteil.

ANTOINE Philippe, OUEDRAOGO Dieudonné, PICHE Victor, 1998, *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, Montréal, L'Harmattan.

BAUMANN Evelyne, 1998, « Chez nous, c'est 15 % par mois. Coût du crédit et représentation du temps en milieu populaire à Dakar », *Exclusions et liens financiers*, Servet J-M. (ed.) et Vallat D. (éds.), Paris, Montchrestien, pp. 35-41.

BECK Linda J., 2002, « Le clientélisme au Sénégal : un adieu sans regrets ? » in *Le Sénégal contemporain* (sous la dir.) Momar Coumba DIOP, Paris, Karthala, pp. 529-547.

BECKER Charles, DIAKHATE Moussa, FALL Aboubacry, 2009, « Répartition des ressources et équité à la santé », in *Le Sénégal face au défis de la pauvreté – les oubliés de la croissance*, (sous la dir.) Gaye Daffé Diagne Abdoulaye, Paris-Dakar, CREPOS-Karthala, pp. 81-108.

BOP Codou, 1996, « Les femmes chefs de famille à Dakar », In J. Bisiliat (ed), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, pp.129-149.

BOP Codou, 1997, « Après Pékin, quelle coopération internationale en Afrique, », « *L'Afrique des femmes* », *Politique africaine*, N° 65, mars, pp. 48-61.

CAMARA Fatou Kiné, 2008, « La parité au Sénégal, une exigence de l'Etat de droit moderne conforme au droit constitutionnel précolonial », In Landevin Louise (dir.), *Rapports sociaux de sexe/genre et droit : repenser le droit*, Paris, Edition des Archives contemporaines, 2008. pp. 85-104.

CARITAS, 2010, *Rapport d'activité des régions de Kolda, Thiers et Ziguinchor*, Dakar.

CHABOUD Christian, KEBE Moustapha, 1989, *La distribution en frais du poisson de mer au Sénégal. Commerce traditionnel et interventions publiques*, Centre de recherche Océanographique, Dakar.

[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_4/sci\\_hum/30751.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/30751.pdf)  
(Consulté le 21 décembre 2011)

COLY Amadou., 2007, *La parité existe-t-elle réellement au Sénégal*, article numéro 2563 paru sur <http://www.awa-net.net/spip.php>. (Consulté le 12 mars 2012)

COPANS Jean, 2000 [1980], *Les marabouts de l'arachide, La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.

CREMAS Christelle, 2001, *Perspectives d'institutionnalisation des instruments de microfinancement en Afrique de l'Ouest. Le cas du Sénégal*, Thèse de Doctorat de Droit, Université René Descartes Paris V.

DAHOU Tarik, 2004, *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du fleuve Sénégal*, Paris, Karthala/Enda Graf Sahel.

DIALLO Thierno, 1972, « Origines et migrations des Peulhs avant le XIXème siècle », *Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Dakar, pp. 121-193

DJEFAL Sabrina, 2003, *Étude des systèmes financiers décentralisés dans la région de Ziguinchor*, Comité d'Initiatives des Acteurs de la Microfinance (CIAMF) / Agence Régionale de Développement (ARD), rapport final, Ziguinchor, deux tomes, Avril.

DIA Mamadou, 1988, *Le Sénégal trahi, un marché d'esclaves : du verbalisme socialisant au libéralisme non libertaire*, Paris, Selio.

DIAGNE Abdoulaye, KAFANDO Ismaël., OUNTENI Moussa., 2006/8, « Pourquoi les enfants quittent-ils l'école ? Un modèle hiérarchique multinomial des abandons dans l'éducation primaire au Sénégal », Working paper series, *Les Cahiers du SISERA*.

DIAL Fatou Binetou, 2001, « Le divorce source de promotion pour les femmes ? L'exemple des femmes divorcées de Dakar et Saint Louis (Sénégal) », Colloque International : *Genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, 16-21 juillet ENSEA-IFORD-INED-UEPA

DIALLO Fatou, 2011, « *La transparence au Sénégal : administration et influence socio anthropologique sur les relations du pouvoir* », 1<sup>st</sup> Global Conference on Transparency research, Rutgers University-Newark,

[http://andromeda.rutgers.edu/~ncsds/spaa/images/stories/documents/Transparency\\_Research\\_Conference/Papers/Fatima\\_Diallo.pdf](http://andromeda.rutgers.edu/~ncsds/spaa/images/stories/documents/Transparency_Research_Conference/Papers/Fatima_Diallo.pdf). (Consulté le 21 janvier 2012)

DIARRA Fatoumata Agnès, 1971, *Femmes africaines en devenir. Les femmes zarma du Niger*, Paris, Edition Anthropos.

DIAW Aminata, 2004, « Les femmes à l'épreuve du politique : permanences et changements », In Momar Coumba DIOP (dir.), *Gouverner le Sénégal*, Paris, Karthala, pp. 229-254.

DIOUF Makhtar, 2002, « La crise de l'ajustement », *Politique Africaine*, n° 45, pp. 62-85.

DIOUF Mamadou, 1990, *Le Kajoor au XIX<sup>e</sup> siècle- Pouvoir ceddo et conquête coloniale*, Paris, Karthala.

DIOUF Mamadou, Ly Boubacar, 1989, *Ajustement structurel, emploi pauvreté*, PECTA/BIT Addis Abéba.

DIOP Aliou, 2010, *Politique de recrutement des enseignants non fonctionnaires et qualité de l'éducation de base au Sénégal : quels enseignements vers l'Education Pour Tous (EPT)*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Bourgogne/Université Cheikh Anta Diop Dakar.

DOLIGEZ François, FALL Seck François, OUALY Mansa (sous la dir.), 2012, *Expérience de microfinance au Sénégal*, Paris-Dakar, CRES-Karthala.

DURUFLE Gilles, 1994, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*, Paris, Karthala.

FALL Abdou Salam, GUEYE Cheikh, TALL Serigne Mansour, 2006, *L'Etat et la société civile au Sénégal face à la gouvernance multidimensionnelle*, Working Paper n° 8, Leuven Interdisciplinary Research Group on International Agreements and Sustainable Development, March.

FALL Seck François, 2010, *Complémentarité d'intermédiation banque/microfinance, une perspective de la finance inclusive*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Rouen/ Université Cheikh Anta Diop Dakar.

FERDAOUS Hardy, SEMIN Jeanne, 2009, « Islam au Sénégal et initiatives féminines, Une économie morale du pèlerinage à la Mecque », *Afrique contemporaine*, n° 231, page 139-153. DOI : 10.3917/afco.231.0139.

[www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=AFCO\\_231\\_0139](http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=AFCO_231_0139). (Consulté le 20 février 2012)

FOUQUET Thomas, 2007, « De la prostitution clandestine aux désirs de l'ailleurs, une ethnographie de l'extraversion à Dakar », *Politique africaine*, octobre, n° 107, pp 102-123.

GUÉRIN Isabelle, 1997, *Étude de la convention « crédits rotatifs » sur la région centre-ouest du Sénégal. Crédit mutuel du Sénégal, Fédération des groupements de promotion féminine, Programme de micro-réalisations coopération décentralisée du 7ème FED*, Association Française des Volontaires du Progrès – Centre Walras, Université Lumière Lyon 2, trois tomes, avril.

KANE Abdoulaye, 2000, *Les caméléons de la finance populaire au Sénégal et dans la Diaspora : dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thilogne, Dakar et la France*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université d'Amsterdam.

KEBE Mababou, CHARBIT Yves, 2007, « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, URL : <http://remi.revues.org/4203>. (Consulté le 30 juillet 2012)

KERNEN Antoine, VULLIET Benoit, 2008, « Petits commerçants en entrepreneures chinois au Mali et au Sénégal », *Afrique contemporaine*, n°228, page 69-94. DOI : 10.3917/afco.228.0069

<http://www.cairn.info/revue-afrigue-contemporaine-2008-4-page-69.htm>. (Consulté le 17 janvier 2012)

LECARME-FRASSY Mireille, 1999, « La « fatigue » des femmes, le « travail des mères » en milieu populaire dakarois », in in Jonckers D., Carre R., Dupré M-C., *Femmes plurielles. Les représentations des femmes : discours, normes et conduites*, Paris, Editions Maisons des sciences de l'homme, pp 255-269.

LECARME-FRASSY Mireille, 2000, *Marchandes dakaroises entre maison et marché*, Paris, L'Harmattan.

LE COUR GRANDMAISON Colette, 1969, « Les activités économiques des femmes Dakaroises », in *Journal of the International African Institute*, n°2, London-Oxford University Press.

LE COUR GRANDMAISON Colette, 1972, « Stratégies matrimoniales des femmes dakaroises », *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol VIII, n°2, pp. 201-220.

LEGROS Olivier., 2004, « Les tendances du jeu politique à Yeumbel (Banlieue Est de Dakar) depuis l'alternance », *Politique Africaine*, 96, p. 59-77.

LY Boubacar, 2002, « Sénégal, Analyses et évaluations des grandes tendances des politiques de luttes contre la pauvreté », in *Le Sénégal à l'épreuve du document de stratégie de réduction de la pauvreté, Pauvreté et hégémonisme*, (dir.) Jacques Habib Sy, Les sociétés civiles africaines face aux ajustements de type nouveau, Dakar, AT/OXFAMAMERICA.

LY-DIOP Fatou, 1997, « Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal: l'intérêt de l'analyse de genre », In *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, éd. C. Beauchamp, Paris, Montréal, L'Harmattan, pp. 181-92

MEDARD Jean François, 2005, « Nouveaux acteurs sociaux, permanence et renouvellement du clientélisme politique en Afrique Sub-Saharienne », *Cadernos de Estudos Africanos*, 13/14, 11-26, en ligne, <http://cea.revues.org/422> ; DOI : 10.4000/cea.422. (Consulté le 22 novembre 2011)

NDIAYE Mbaye Diouf, 1996, *Enquête individuelle approfondie de la zone urbaine de Thiès*, Rapport de volet, APAPS/APAC (African Population Advisory Committee).

NDIAYE Salif, Ayad Mohamed., 2006, *Enquête démographique et santé au Sénégal (EDS-IV) 2005*, Dakar, Direction de la prévision et de la statistique, Division des statistiques démographiques ; Calverton, Macro International Inc.

NDIONE Emmanuel Seyni, 1992, *Le don et le recours, Les ressorts de l'économie urbaine*. Dakar, ENDA Éditions.

NDIONE Emmanuel Seyni, 1992, « L'avenir des terroirs : la ressource humaine », *Cahier recherches populaires*, n°147 – 149, Dakar, ENDA Tiers-monde.

NDIONE Emmanuel Seyni, 1994, *Dakar, une société en grappe*, Paris : Karthala et Dakar : Éditions ENDA GRAF Sahel.

NDIONE Emmanuel Seyni, (dir.), 1994, *Réinventer le présent. Quelques jalons pour l'action*, Dakar, Éditions ENDA GRAF Sahel.

NDIONE Emmanuel Seyni, 1996, « Apprentissages et créativité sociale », *Cahier de la recherche populaire*, Dakar : Éditions ENDA GRAF Sahel, coll. « Recherches populaires », n° 1, juin.

NDIONE Emmanuel Seyni, 1999, *Pauvreté, décentralisation et changement social. Éléments pour la reconstruction d'une société politique*, Dakar, ENDA GRAF Sahel, septembre.

PEZERIL Charlotte, 2008, *Islam, mysticisme et marginalité : les Baay Faal du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.

PRAG Eddy, 2000, *Women making politics: Women's associations, female politicians and development brokers in rural Senegal*, Ph. D., dissertation International Development Studies, Roskilde University, Denmark, September.

RONDEAU Chantal, BOUCHARD Hélène, 2007, *Commerçantes et épouses à Dakar et Bamako*, Paris, L'Harmattan.

SALL Aminata, 2007, *Les institutions mutualistes de financement décentralisées en tant que solution contre la précarité urbaine des femmes, mythe ou réalité ? Le cas d'une institution à Dakar, Sénégal*, Mémoire de Master Recherche Ethnologie, 2007, Université Paris Descartes.

SARR Fatou, 1998, *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir*. Paris, Montréal, L'Harmattan.

SAVANE Landing, 1994, « Le confiage des enfants à Pikine », in Y. Charbit et S. Ndiaye (eds), *Population du Sénégal*, Paris DPS-CERA, pp. 127- 141

SAVANE Marie-Angelique, 1986, *Afrique de l'Ouest : incidences des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes*, Genève, UNRISD.

SEMIN Jeanne, 2007, « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », *Civilisations* [En ligne], 56 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, <http://civilisations.revues.org/index636.html>. (Consulté le 09 mai 2011)

SOW Fatou, 1997, « Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique: l'exemple de la régionalisation au Sénégal ». *CLIO* (6), pp. 127-144.

SYLLA Assane, 1992, *Le peuple Lébou de la presqu'île du Cap Vert*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.

SYLLA Seynabou Ndiaye, 2001, *Femmes et politiques au Sénégal : Contribution à la réflexion sur la participation des femmes sénégalaises à la vie politique de 1945 à 2001*, Mémoire de DEA, Université Paris Panthéon Sorbonne.

WONE C., K. 1996, « Femmes et pouvoir », In *Bulletin au Conseil supérieur des femmes* (COSEF), Dakar.

#### **IV. Documents officiels**

BANQUE MONDIALE, 2000, *Rapport sur le développement dans le monde*, Editions Eska.

DIRECTION DE LA MICROFINANCE du Sénégal, 2010, *Rapport sur la situation globale du secteur de la microfinance*, décembre.

GROUPE DE RECHERCHE D'ETUDE SUR LA FORMATION (GREF), 2001, *La représentation des femmes dans les partis politiques*, Dakar, décembre

LAFOURCADE Anne Lucie, ISERN Jennifer, MWANGI Patricia, BROWN Matthew, 2005, *Etude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique*, CGAP/MIXMarket.

[http://www.lamicrofinance.org/files/16316\\_file\\_MIX\\_Etude\\_Afrique\\_Fr\\_2\\_.pdf](http://www.lamicrofinance.org/files/16316_file_MIX_Etude_Afrique_Fr_2_.pdf). (Consulté le 27 avril 2012)

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES. DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE. ( MEF/DPS) *Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II)* [en ligne]. s.l : s.n, juillet 2004. 260 p. Disponible sur : [http://www.ansd.sn/publications/rapports\\_enquetes\\_etudes/enquetes/ESAM\\_2.pdf](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/ESAM_2.pdf) (Consulté le 18 avril 2012)

NATIONS UNIES, Commission on the status of Women-Fifty second session, New York, 25 february – 7 march 2008, Interactive Expert Panel *Capacity-building for mainstreaming a gender perspective, in the development and evaluation of national economic policies and programmes and budgets*, Document présenté par Marème Cissé Thiam, Ministère de la famille de l'entrepreneuriat et de la microfinance, Dakar  
[http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw52/panels/capacity-building/Thiam\\_Formatted.pdf](http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw52/panels/capacity-building/Thiam_Formatted.pdf). (Consulté le 17 juillet 2011)

PNUD, 2000, *Vaincre la pauvreté humaine*, New York.

UNIFEM, 2000, *Le progrès des femmes dans le monde*, New York, United Nations Fund for Women.

## **ANNEXES**

### **ANNEXE I : Guide d'entretien à l'adresse des présidentes d'associations AEPES et la mutuelle des femmes de Kolda**

#### **I. Histoire de l'association**

- Origine de la création de l'association
- Date de création de l'association et de la mutuelle
- Date de démarrage des activités de microcrédit
- Moyen financier mis en œuvre au démarrage
- Mission et Objectif
- Partenaires de l'association (Etat, ONG, population, bailleurs, etc.)/ (stratégies mises en places, liens, contrôle, appui technique/ financier, exigences des partenaires)
- Objectif du partenariat

#### **II. Identification de l'association/mutuelle**

- Statut et reconnaissance juridique
- Activités de l'association
- Population cible
- Critères et choix de sélection des membres et démarches
- Nombre de membre hommes et femmes
- Accueil de nouveaux membres
- Source de financement (montant des subventions)
- Personnels, moyens matériels (ordinateurs, accès à Internet, logiciel, etc.)
- Nombre de cellules locales dans la région et dans tout le Sénégal
- Statut et règlement intérieur de l'association et de la mutuelle
- Politique de microcrédit, d'encadrement et de formation des membres
- Système d'information interne et externe de l'association
- Possibilité de faire des bilans
- Points à améliorer

### **III. Produits et services de l'association/mutuelle**

- Méthodes de financements
- Quels sont les différents prêts
- Services et modalités des financiers et non financiers offerts
- Activités financées et utilisation du crédit
- Montant des prêts accordés
- Formules d'épargne
- Crédits en cours
- Taux de remboursement
- Taux d'endettement
- Créances douteuses
- Le système de réseautage

### **IV. Microcrédit et lutte contre la pauvreté**

- Pourquoi une association de microcrédit
- Votre connaissance du microcrédit
- Cible
- Microcrédit et lutte contre la pauvreté
- Perspective d'avenir

## **ANNEXE II : Guide d'entretien à l'adresse des membres de l'association AFEPE et de la mutuelle des femmes de Kolda**

### **I. Profil socio-démographique de l'enquêté**

- Année de naissance
- Statut matrimoniale
- Situation maritale
- Situation socio-professionnelle
- Niveau d'étude
- Nombre d'enfants
- Lieu de résidence

### **II. Profil de l'enquêtée**

- Participation à des organisations traditionnelles : tontine, mbotay (durée et montant de la tontine)
- Année d'adhésion dans l'association
- Motivations et espoirs
- Solidarité/entraide des membres (avantages et limites)
- Connaissance des différents organes (assemblée générale, comité de crédit et de gestion, conseil d'administration, etc.)
- Rôle et responsabilité dans l'association
- Temps consacré aux activités de l'association
- Aspects positifs et négatifs de l'association
- Problèmes rencontrés (demande de crédit non satisfaite, épargne insuffisante, compréhension des modalités de fonctionnement et de financement)
- Solution en cas de difficulté de paiement

### **III. Activités des membres et financement de l'association**

- Nombre de prêts et montants accordés
- Processus d'obtention du microcrédit
- Taux d'intérêt et temps de remboursement
- Appréciation du cycle (long ou court) de prêt et des taux d'intérêt
- Affectation des prêts : investissement (de produits ou d'équipement) commercial ou alimentaire
- Activités développées et concurrence (expériences)
- Appréciation de l'activité
- Chiffres d'affaires
- Epargne/montant (volontaire ou forcé)
- Avantages et/ou inconvénient de l'épargne

### **IV. Impact de l'activité sur le plan socio-économique de l'enquêtée**

- Niveau de vie personnelle et familiale depuis l'adhésion à l'association
- Appréciations personnelles
- Utilisation de vos revenus
- Réaction du conjoint face à l'adhésion à l'association et aux activités productives

### **V. Evaluation/appréciation de l'enquêtée**

- Aspects positifs et négatifs de l'adhésion
- Formations reçues
- Appréciation du microcrédit

## **ANNEXE III : Modalités de financement au sein de l'AFEPES et de la mutuelle des femmes de Kolda**

### **I. AFEPES**

- Montant des financements : 50 000 FCFA à 5 000 000 FCFA
- Taux d'intérêt : 10 %
- Durée du prêt : 12 à 60 mois avec un différé de 3 mois
- Remboursement : mensuel
- Taux de recouvrement : 88 %
- Demande de crédit courant 2011 : 558 demandes de crédit
- Prêts accordés : 320 financements (entre 50 000 FCFA et 5 000 000 FCFA) pour un montant de 96 000 000FCFA.
- Micro entreprises créées : 130

**Nombre d'entreprises par activités**

Activités	Nombre d'entreprises
Habillement	19
Commerce	39
Artisanat	6
Pêche	34
Coiffure	15
Agro-alimentaire	17
<b>Total</b>	<b>130</b>

### **II. Association des femmes de Kolda**

- Montant des financements : 25 000 à 2 500 000 FCFA
- Taux d'intérêt : 10 %
- Durée du prêt : 12 à 60 mois avec un différé de 8 mois
- Remboursement : mensuel
- Taux de recouvrement : 80 %
- Demande de crédit courant 2011 : 228 demandes de crédit

- Prêts accordés : 108 financements (entre 25 000 FCFA et 2 500 000 FCFA) pour un montant de 16 200 000 FCFA.
- Micro entreprises créées : 89

**Nombre d'entreprises par activités**

Activités	Nombre d'entreprises
Commerce	39
Artisanat	17
Coiffure	15
Agro-alimentaire	18
<b>Total</b>	<b>89</b>

## ANNEXE IV : Données relatives à la microfinance au Sénégal

### I. Poids des grands réseaux dans le secteur du 31 décembre 2010

SFD	Total actif	Membres/clients	Emprunteurs actifs	VOLUME des dépôts	Encours de crédit
CMS	51 %	37 %	36 %	60,8 %	45,65 %
PAMECAS	18 %	31 %	20 %	21 %	17 %
ACEP	13,7 %	7 %	8,63 %	4 %	17 %

Source : Direction de la microfinance, Rapport sur la situation global du secteur au 31 décembre 2010

### II. Situation globale du secteur de la microfinance au Sénégal (données financières en FCFA)

INDICATEURS	2005	Objectifs du plan d'action en 2010	2006	2007	2008	2009	Juin 2010	2010	Progression depuis juin 2010	% de réalisation objectifs 2010
Taux de pénétration population totale	6%	-	7%	8%	9,47%	10,15%	10,7%	12,04%	12,52%	-
Nombre de membres – clients	682 949	800 000	803 517	943 595	1 093 838	1 207 095	1 288 748	1 447 692	11%	181%
% de femmes membres/clientes (*)	41%	-	38%	44%	44,21%	39%	43,7%	44%	0,68%	
Comptes inactifs depuis au moins 2 ans	ND	-	ND	ND	148 472	231 386	205 408	222 834	7,82%	
Nombre d'emprunteurs actifs	115 711	191 000	166 871	214 483	256 016	281 679	302 368	384 387	21,34%	201,25%
Encours des dépôts (milliards)	62,438	163	74	91	102,84	119	141,7	135,2	-4,81%	83%
% Dépôt à Térme	13%	-	12%	14,8%	26%	22%	22,4%	26%	13,85%	
Nombre d'épargnants	-	-	-	-	-	845 064	946 920	1 131 721	16,33%	
Encours de crédit (milliards)	81,163	311	90	111	132,5	140,53	163	170,45	4,37%	54,8%
Emprunts de plus de deux ans contractés auprès des institutions financières (milliards)	ND	-	ND	ND	ND	17	16	25,4	37%	-
Total Actif (milliards)	94,673	-	123,375	168,700	184,76	257,75	245	252,88	3,21%	-
Productivité des agents de crédit	ND	-	493	496	518	606	599	616	2,76%	-
Situation du PAR à 30 jours*	ND	-	ND	ND	ND	6,79%	5,64%	4,80%	17,50%	-
Situation du PAR à 90 jours	2,75%	-	3,81%	2,50%	3,13%	3,63%	3,37%	3,55%	5,07%	-
Taux d'abandon de créances (**)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0,26%	-	-
Autosuffisance opérationnelle	123%	-	129%	125%	121,24%	108,4%	115,61	110,8%	-4,34%	-
Taux de capitalisation	ND	-	ND	27%	28,63%	23,50%	25,82%	27,33%	5,53%	-

ND : Non disponible; (\*) Compte n'ayant pas tenu des femmes membres des personnes morales; (\*\*) Indicateur nouvellement introduit  
 SOURCE : Direction de la Microfinance, (Décembre 2010), Enquêtes auprès d'un échantillon de SFD

### III. Evolution du taux de pénétration de la population totale par région administrative

REGION	TAUX DE PENETRATION DE LA POPULATION TOTALE					
	Déc. 2005	Déc. 2006	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2010
Dakar	9%	15%	17%	18%	20,41%	23,05%
Diourbel	3%	4%	4%	4%	3,54%	4,66%
Fatick	3%	3%	4%	4%	3,30%	4,72%
Kaolack	7%	7%	7%	6%	6,15%	8,50%
Kolda	2%	3%	4%	5%	4,22%	4,66%
Louga	2%	3%	4%	4%	7,61%	9,75%
Matam	0%	0%	1%	1%	1,78%	2,37%
Saint-Louis	1%	2%	3%	5%	6,57%	7,92%
Tambacounda	4%	4%	5%	6%	5,74%	6,67%
Thiès	10%	9%	10%	11%	12,68%	15,00%
Ziguinchor	13%	15%	14%	15%	19,70%	22,74%
NATIONAL	6,36%	7%	8%	9,47%	10,15%	12,04%

Source : Direction de la Microfinance, (Décembre 2010), *Enquêtes auprès d'un échantillon de SFD*

## **TABLE DES ANNEXES**

<b>ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ADRESSE DES PRESIDENTES D'ASSOCIATIONS</b>	
<b>AFEPEST ET LA MUTUELLE DES FEMMES DE KOLDA.....</b>	<b>346</b>
I. <b>HISTOIRE DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>346</b>
II. <b>IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION/MUTUELLE.....</b>	<b>346</b>
III. <b>PRODUITS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION/MUTUELLE.....</b>	<b>347</b>
IV. <b>MICROCREDIT ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE .....</b>	<b>347</b>
<b>ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN A L'ADRESSE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION</b>	
<b>AFEPEST ET DE LA MUTUELLE DES FEMMES DE KOLDA .....</b>	<b>348</b>
I. <b>PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE.....</b>	<b>348</b>
II. <b>PROFIL DE L'ENQUETEE .....</b>	<b>348</b>
III. <b>ACTIVITES DES MEMBRES ET FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>349</b>
IV. <b>IMPACT DE L'ACTIVITE SUR LE PLAN SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ENQUETEE .....</b>	<b>349</b>
V. <b>EVALUATION/APPRECIATION DE L'ENQUETEE .....</b>	<b>349</b>
<b>ANNEXE III : MODALITES DE FINANCEMENT AU SEIN DE L'AFEPEST ET DE LA MUTUELLE DES FEMMES DE KOLDA .....</b>	<b>350</b>
I. <b>AFEPEST.....</b>	<b>350</b>
II. <b>ASSOCIATION DES FEMMES DE KOLDA .....</b>	<b>350</b>
<b>ANNEXE IV : DONNEES RELATIVES A LA MICROFINANCE AU SENEGAL .....</b>	<b>352</b>
I. <b>POIDS DES GRANDS RESEAUX DANS LE SECTEUR DU 31 DECEMBRE 2010 .....</b>	<b>352</b>
II. <b>SITUATION GLOBALE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU SENEGAL (DONNEES FINANCIERES EN FCFA) .....</b>	<b>352</b>
III. <b>EVOLUTION DU TAUX DE PENETRATION DE LA POPULATION TOTALE PAR REGION ADMINISTRATIVE .....</b>	<b>353</b>

# TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE.....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>iii</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>I. CADRE CONCEPTUEL ET ORIENTATION DE L'ETUDE .....</b>	<b>6</b>
<b>II. LE MICROREDIT : UN ELEMENT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE FEMININE? .....</b>	<b>8</b>
<b>III. HYPOTHESE DE TRAVAIL ET ARTICULATION DE LA THESE .....</b>	<b>9</b>
<b>IV. LES MECANISMES DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROCREDIT : ENTRE FINANCE INFORMELLE, FINANCE CLASSIQUE ET PRATIQUES SOCIALES .....</b>	<b>10</b>
<b>V. LES ASPECTS IMPORTANTS DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROCREDIT AU SENEGAL .....</b>	<b>12</b>
A. Performances économiques et sociales .....	12
B. Relation de confiance .....	12
C. La solidarité.....	13
<b>VI. QUESTION DE RECHERCHE .....</b>	<b>13</b>
A. Le microcrédit, le ciblage des femmes .....	14
B. L'organisation et le fonctionnement des associations.....	14
C. Les plans de financement .....	14
<b>VII. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>14</b>
<b>VIII. ARTICULATION ET STRUCTURE DE LA THESE .....</b>	<b>15</b>
<b><u>CHAPITRE I : CONTEXTE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN ET METHODE DE RECHERCHE .....</u></b>	<b>17</b>
<b>I. CONTEXTE DE L'ENQUETE.....</b>	<b>18</b>
A. Mon expérience en tant qu'agent de crédit au sein de l'association AFEPESS et le choix du sujet .....	19
B. La participation comme méthode d'enquête .....	23
<b>II. LES ZONES D'ENQUETE : DE DAKAR A KOLDA .....</b>	<b>27</b>
A. L'Association des femmes pour la promotion de l'entreprise au Sénégal (AFEPESS) à Dakar comme lieu d'enquête.....	28
1. Le renforcement de la solidarité entre femmes .....	29
2. Le renforcement des capacités de ses membres .....	29
3. L'appui aux projets et aux entreprises des femmes.....	30
4. La participation des femmes aux programmes de développement économique et social du Sénégal .....	30
B. La Mutuelle des femmes de Kolda comme lieu d'enquête .....	32
<b>III. ITINERAIRE D'ENQUETE.....</b>	<b>38</b>
A. Le choix de la population d'enquête .....	38
B. L'enquête à l'intérieur des associations et chez les femmes .....	39
C. Les sources secondaires .....	41

<b>IV. AMBIANCE DU TERRAIN .....</b>	<b>42</b>
A. Interviewer en milieu familial : un regard sur le quotidien de l'observation participante .....	42
1. De la présentation de soi « statuaire » à la protection du soi « personnel ».....	43
2. « Jeune chercheure » ou « agent de crédit et/ou militante » des réseaux associatifs féminins sénégalais.....	47
B. Implication du chercheur sur le terrain.....	49
<b>V. LES CONDITIONS DE DEROULEMENT DES ENTRETIENS .....</b>	<b>51</b>
A. L'enquête auprès des femmes membres des associations .....	51
B. L'enquête auprès des femmes fondatrices.....	53
C. L'enquête auprès des anciennes membres.....	54
1. Les entretiens auprès des femmes qui ont réussi par le biais de l'association ....	55
2. Les entretiens auprès des femmes qui ont vécu un échec dans les associations et par le microcrédit .....	56
<b>VI. LES VARIABLES EXPLICATIVES.....</b>	<b>58</b>
A. L'association féminine comme moyen de réussite .....	58
B. Les stratégies mises en place.....	58
C. La relation de confiance .....	59
D. Performance économiques indissociable des aspects sociaux traditionnels .....	60
<b>VII. L'AUTO ANALYSE ET LA SUBJECTIVITE DU CHERCHEUR.....</b>	<b>60</b>
A. Le parcours universitaire et mes questionnements sur la thématique du développement .....	62
B. Les séminaires du master de l'Université Paris Descartes : théories, concepts et méthodes.....	66
<b><u>CHAPITRE II : LE GENRE DANS LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT .....</u></b>	<b>73</b>
<b>I. INSTRUMENTALISATION ET INSTITUTIONNALISATION DU GENRE .....</b>	<b>74</b>
A. Genre et développement : un bref aperçu historique.....	76
B. Les femmes représentent-elles un intérêt économique ? .....	81
<b>II. LA POLITIQUE DE L'EMPOWERMENT : UN IMPACT SOCIAL DIRECT ? .....</b>	<b>84</b>
<b>III. DU GENRE AUX RESEAUX FEMININS : DES INSTITUTIONS AU PLUS PRES DES COMMUNAUTES .....</b>	<b>87</b>
<b>IV. LE MICROREDIT : UNE CIBLE EXCLUSIVEMENT FEMININE ?.....</b>	<b>89</b>
<b>V. LE MICROREDIT A L'EPREUVE DE L'AUTONOMIE DES FEMMES SENEGALAISES .....</b>	<b>91</b>
A. La quête de la reconnaissance sociale et économique.....	91
B. Quelques changements affirmés : acquérir un nouveau statut social .....	100
<b>VI. LA SOLIDARITE FEMININE COMME UNE GARANTIE .....</b>	<b>108</b>
<b>VII. LE GROUPE ASSOCIATIF EN TANT QU'INSTRUMENT DE PRODUCTION DE CAPITAL....</b>	<b>111</b>
A. Le « réseautage » dans les associations.....	111
B. Le microcrédit comme moyen de développement et de pérennisation des activités commerciales des femmes.....	115
<b>VIII. LE CREDIT, UNE FINALITE D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>118</b>
<b><u>CHAPITRE III : LE CHAMP SOCIETAL ET LE CHAMP DES INDIVIDUS.....</u></b>	<b>123</b>
<b>I. ECHEC DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL AU SENEGAL.....</b>	<b>123</b>
<b>II. LA RESTRUCTURATION GENREE .....</b>	<b>128</b>
<b>III. MICROREDIT ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : ELEMENTS DE DISCOURS DES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES (BANQUE MONDIALE ET FMI) .....</b>	<b>132</b>
<b>IV. PAUVRETE SOCIO-ECONOMIQUE ET PROBLEMES FAMILIAUX DES FEMMES .....</b>	<b>137</b>
<b>V. LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES FEMMES .....</b>	<b>144</b>
<b>VI. L'ORGANISATION DES FEMMES AU SEIN DES MAISONNEES.....</b>	<b>146</b>

<b>CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT A DAKAR ET A KOLDA .....</b>	<b>152</b>
I. HISTOIRE DE FORMATION DES ASSOCIATIONS : DES ORGANISATIONS PARFOIS AU PREMIER PLAN DE L'ACTIVITE DU MICROREDIT .....	154
A. Association des femmes pour la promotion de l'entreprise au Sénégal (AFEPES) .....	155
B. La mutuelle des femmes de Kolda .....	164
II. LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET ASSOCIATIVES DES FEMMES .....	173
A. L'économie informelle comme secteur d'activité des femmes .....	173
B. Les associations féminines (de microcrédit) .....	178
III. PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES QUELQUES PARTICIPANTES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT .....	181
A. Ndèye, membre de l'AFEPES .....	183
B. Faly, membre de l'AFEPES .....	184
C. Diouldé, membre de l'association des femmes de Kolda .....	185
D. Fama, membre de l'association des femmes de Kolda .....	186
IV. LES DIMENSIONS SOCIALES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROREDIT .....	189
A. La confiance comme système social .....	189
B. La dimension culturelle .....	193
<b>CHAPITRE V : SOCIOLOGIE ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS FEMININES A DAKAR ET A KOLDA .....</b>	<b>196</b>
I. LES RAPPORTS SOCIAUX DES PARTICIPANTS ET ORIGINES DE L'INITIATIVE .....	196
II. LES MOTIVATIONS ET OBJECTIFS D'ADHESION.....	201
III. LES ACTIVITES DES CELLULES LOCALES.....	205
IV. L'IDENTITE COLLECTIVE LIEE AU FAIT DE TRAVAILLER ENSEMBLE.....	208
V. UNE CATEGORIE SOCIALEMENT GENREE ? .....	211
VI. LES DISPOSITIFS DE DEVELOPPEMENT ET LA RELATION TRAVAIL-CAPITAL DANS LES ASSOCIATIONS .....	214
<b>CHAPITRE VI : LE PARCOURS D'ENTREPRENEURS ENTRE REUSSITE ET ECHEC : LE CONTINUUM DES FEMMES .....</b>	<b>218</b>
I. LA TRAJECTOIRE DE VIE DES COMMERÇANTES .....	219
A. L'école .....	219
B. Les premiers pas dans le commerce .....	221
C. Le commerce comme projet de départ .....	223
D. Quelles activités développer dans le commerce ? .....	227
E. La solidarité pour faire face aux contraintes du métier .....	232
F. Les soutiens de l'entourage .....	235
II. LE MICROREDIT ET L'ASCENSION SOCIALE DES COMMERÇANTES .....	238
III. QUELQUES PROFILS DE FEMMES .....	239
A. Coco, directrice de Sargan-Design-Mode .....	239
B. Ndiémé, un changement de métier et une réussite ! .....	243
C. Safiétoù, la fierté de l'association .....	247
D. Les représentations sociales de la réussite chez les commerçantes et entrepreneurs .....	252
1. La mise en scène de l'apparence .....	252
2. Le quartier de résidence comme signe de distinction de la réussite.....	253
3. L'argent comme élément de réussite sociale.....	254

<b>IV. L'ENVERS DU MICROREDIT .....</b>	<b>256</b>
A. Marie, l'ancienne propriétaire d'un atelier de couture .....	257
B. L'histoire de Diélia, entre la marginalisation, la police, et les huissiers.....	261
C. Maguette et ses crédits .....	262
D. Marie, un autre mauvais départ .....	262
<b>CHAPITRE VII : LE FINANCEMENT AU TEMPS DE « L'ALTERNANCE » D'ABDOUAYE WADE 2000-2012 .....</b>	<b>266</b>
<b>I. LA PARITE SELON LE PRESIDENT ABDOUAYE WADE.....</b>	<b>268</b>
A. La loi de la parité, une propagande électoraliste ? .....	272
B. Opérationnalité de la parité au Sénégal : entre promesse et trahison .....	276
C. La parité au Sénégal : des enjeux éducatifs et culturels .....	279
<b>II. LES PLANS DE FINANCEMENT : ENTRE CLIENTELISME ET VOLONTE D'AGIR.....</b>	<b>282</b>
A. La caravane médiatique et folklorique de la quinzaine de la femme : des financements dérisoires pour une propagande politique .....	284
B. Le ministère de la microfinance et ses agences : dynamisme et promotion de la femme ? .....	288
<b>III. EMERGENCE DE NOUVEAUX GROUPEMENTS FEMININS « POLITIQUES ».....</b>	<b>293</b>
A. Les femmes et la politique au Sénégal : une position marginale et une implication massive .....	294
B. La genèse des organisations féminines, un espoir et un moyen pour l'entrée en politique des femmes au Sénégal .....	296
<b>IV. « L'ERE DU DEVELOPPEMENT » : LE MICROREDIT EST-IL UN REEL OUTIL DE DEVELOPPEMENT POUR LES PAYS PAUVRES OU UN ASCENSEUR POLITIQUE ? .....</b>	<b>300</b>
A. Le microcrédit est-il un réel outil de développement pour les pays pauvres ou un ascenseur politique ? .....	300
B. De l'organisation associative au parti politique : la construction du parcours « élitaire politicien » .....	303
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>309</b>
<b>I. CONCLUSION PRINCIPALE .....</b>	<b>311</b>
A. Les associations féminines entre le formel et l'informel .....	311
B. Le microcrédit : source de financement d'activités productives .....	312
C. Le revers de la médaille .....	312
<b>II. CONCLUSION ANALYTIQUE.....</b>	<b>314</b>
A. Les associations féminines de microcrédit entre solidarité et profit .....	314
B. Les associations féminines de microcrédit : un secteur en cours de construction ..	315
<b>III. LES LIMITES DES ASSOCIATIONS FEMININES DE MICROCREDIT .....</b>	<b>317</b>
A. Interface avec les institutions de microfinance formelles .....	318
B. Les limites de l'étude .....	320
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>321</b>
<b>I. BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....</b>	<b>321</b>
<b>II. METHODOLOGIE.....</b>	<b>334</b>
<b>III. OUVRAGES, ARTICLES ET THESES SUR LE SENEGAL.....</b>	<b>337</b>
<b>IV. DOCUMENTS OFFICIELS .....</b>	<b>345</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>346</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>354</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>355</b>

## Résumé de la thèse

A partir des associations féminines de microcrédit, des femmes sénégalaises mettent en place des stratégies de solidarité et investissent le secteur de la microfinance à l'aide de systèmes formels et informels d'épargne et de crédit pour assurer la survie de la famille ou l'acquisition de biens matériels et/ou d'argent, gage de succès économique et source de prestige au Sénégal. Ces pratiques de solidarité et de réseautage socio-économiques sont construites et entretenues à partir des acteurs dominants du milieu associatif (dirigeants et fondateurs) avec l'aide des partenaires financiers et techniques. L'Etat et les ONG de développement considérés comme les partenaires de ces associations sont les premiers à leur fournir un apport financier et technique.

Ce partenariat s'inscrit dans une logique de lutte contre la pauvreté mais aussi instrumentale dans laquelle les femmes sont considérées comme une ressource, et comme sujette à un « *investissement rentable* ». Dans cette thèse, on semble se demander si les pratiques associées à la lutte contre la pauvreté en général et le microcrédit en particulier ne profitent pas plus aux partenaires qui en font la promotion qu'aux femmes elles-mêmes.

A partir d'une étude de cas, cette thèse tente de comprendre la pratique du microcrédit dans les associations féminines de microcrédit sénégalaises, les dynamiques de collaboration et de pouvoir, entre les différents acteurs, qui se mettent en place, et enfin les objectifs poursuivis par les uns (Etat et ONG de développement) et les autres (les associations de femmes).

**Mots clés :** Association féminine, activité économique, économie informelle, financement, genre, microcrédit, microfinance, pauvreté, Sénégal.

## Thesis Abstract

Women's microcredit associations allow Senegalese women to support each other while investing in the microfinance sector. Formal and informal savings and credit systems ensure the families survival and the purchase of goods. These, as well as the flow of cash, are proofs of economic success and a source of prestige in Senegal. Solidarity strategies, along with social and economic networking practices originate from key community leaders (both founders and leaders) with the help of technical and financial partners. The state and associated NGOs provide the biggest part of the financial and technical support.

The partnership fits into a general fight against poverty where women are understood as resources and profitable investments. However one could argue that associated partners often benefit more from the fight against poverty- and the development of microcredit- than Senegalese women themselves.

Using a specific case study, the thesis examines the microcredit practices of Senegalese women involved in the associative sector; the power dynamics behind associations of people and, finally, the objectives of each participant (NGOs, state and women's associations)..

**Keywords:** Women's association, economic activity, informal economy, funding, gender, microcredit, microfinance, poverty, Senegal.